Ex libris H.-J. FERON, Sacerdotis.

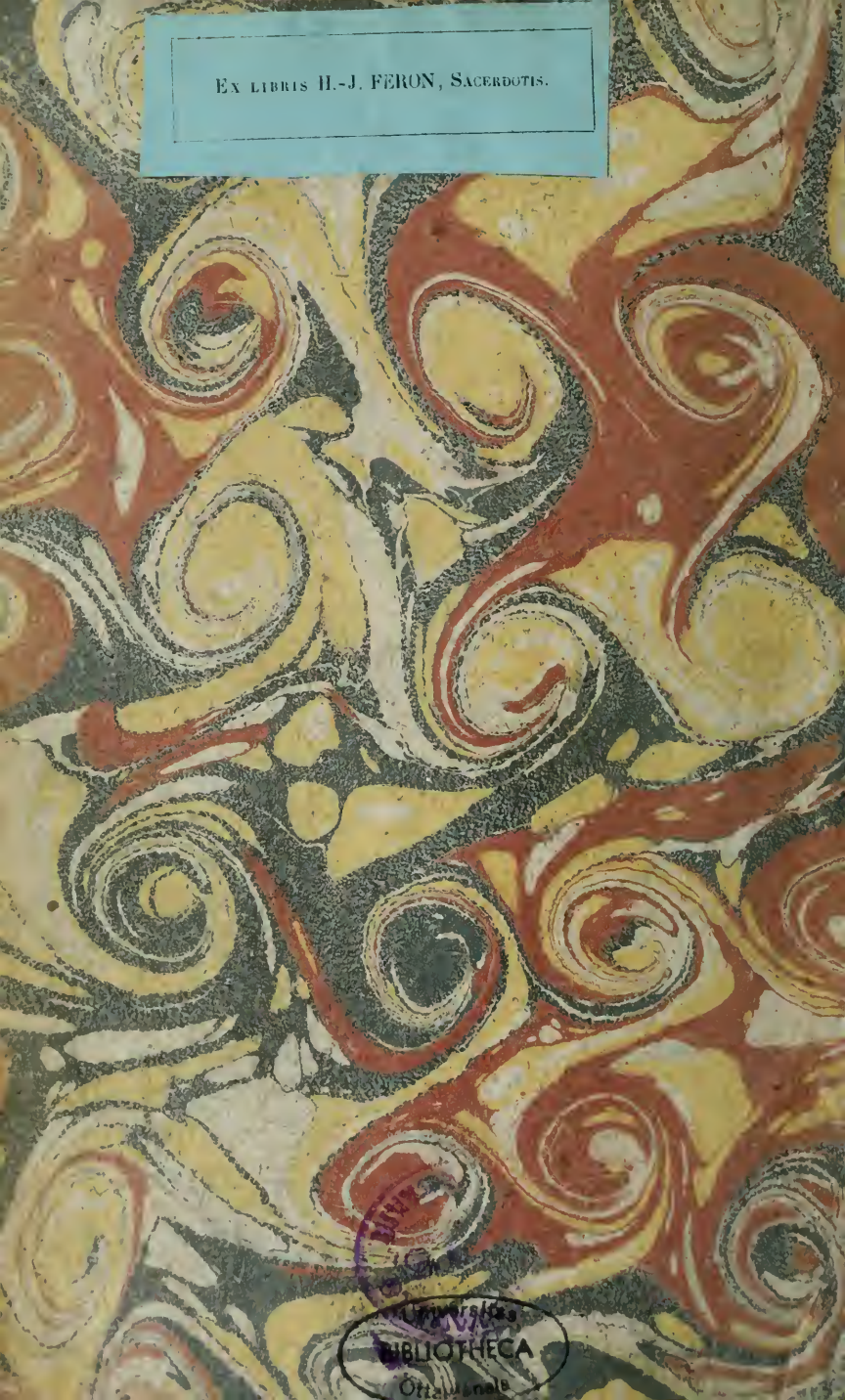

Université
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Coll. apt.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescomplette07fl

ŒUVRES
COMPLETTES
DE MESSIRE
ESPRIT FLÉCHIER,
ÉVEQUE DE NISMES,

Ci-devant Prêtre de la Doctrine Chrétienne, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

TOME VII.

CONTENANT les Sermons de Morale & Diſcours de Piété, II. Partie.

ŒUVRES
COMPLETTES

DE MESSIRE

ESPRIT FLÉCHIER,

EVEQUE DE NISMES,

ET L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

REVUES sur les Manuscrits de l'Auteur, augmentées de plusieurs Pièces qui n'ont jamais été imprimées, & accompagnées de Préfaces, d'Observations & de Notes sur tous les endroits qui ont paru en avoir besoin.

TOME IV. PARTIE I.

A NISMES,

Chez PIERRE BEAUME, Imprimeur-Libraire.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

UNIVERSITAS O. M. L. OTTAWIENSIS

BX
890
F545
1782
v.1
Coll. of Ed.

AVERTISSEMENT

DE

L'EDITEUR.

LEs Réflexions qu'on a lues dans la Préface que nous avons placée à la tête du ſixième Tome de cette Collection, s'appliquent à tous les Diſcours qui ſont renfermés dans celui-ci. Les ſujets ſont du même genre, & l'Orateur les a traités de la même manière, nous voulons dire, avec ſimplicité, mais avec nobleſſe. Il y a répandu, comme dans ceux qui forment le Volume précédent, plus de ſentimens que d'images, plus d'onction que de chaleur, plus de ces vérités utiles & de ces détails de Morale qui inſtruiſent & qui touchent, que de ces mouvemens pathétiques & de ces traits hardis, qui étonnent, qui frappent, mais qui ne laiſſent pas dans l'ame une impreſſion durable. On le ſait, & nous l'avons déjà remarqué plus d'une fois, l'éloquence douce & perſuaſive, qui parle au cœur, qui combat & détruit les paſſions, en faiſant aimer le devoir & la vertu, étoit celle qu'il avoit adoptée,

celle qui convenoit à ſon génie, à ſon caractère, & à l'habitude qu'il avoit contractée de bonne heure, de rapporter tout aux mœurs plutôt qu'à la ſpéculation.

Ce n'eſt pas que M. Fléchier ne s'élève quelquefois, & qu'il ne ſache, quand il le faut, animer ſon Diſcours, par le degré de chaleur que comporte la matière qu'il traite, & qu'exigent les circonſtances dans leſquelles il parle. Mais c'eſt toujours une chaleur douce, inſinuante, qui échauffe peu à peu, & qui pénètre inſenſiblement ſans cauſer de ſurpriſe, & ſans qu'on ſonge à en arrêter les effets. Nous en pourrions citer pluſieurs exemples, tirés des Diſcours contenus dans ce Volume, ſur-tout de ceux que l'illuſtre Prélat a prononcés devant les Aſſemblées des États de Languedoc, & de ceux qu'il a prêchés à l'occaſion du Jubilé, & pour la clôture d'une Miſſion. Mais nous aimons mieux laiſſer au Lecteur le plaiſir de diſtinguer lui-même ces morceaux, qui ſont trop beaux & trop ſaillans pour qu'ils puiſſent lui échapper. Les ſujets qui tiennent au Dogme n'étoient pas moins de ſon reſſort, que ceux qui appartiennent à la Morale. C'eſt ce qu'on remarquera facilement dans pluſieurs Diſcours du VIe. & du VIIe. Volumes de cette Collection, & principalement dans ceux de la Réſurrection, de la Pentecôte, & du Sacrifice de la Meſſe. Il y a dans ce dernier un morceau de controverſe, qui eſt de la plus grande beauté. L'Orateur écartant toute diſcuſſion pénible & ſavante, qui n'auroit pas été à la portée de ſes Auditeurs, & qui peut-être auroit plutôt ſervi à les af-

fermir dans leurs préventions, qu'à les en diſſuader, n'emploie que des raiſonnemens ſenſibles & faciles à ſaiſir; & pour en rendre l'effet plus sûr, ſongeant plus à émouvoir le cœur qu'à convaincre l'eſprit, il s'attache à tourner toutes ſes preuves en ſentimens. Rien de ſi ſimple, & en même temps, rien de ſi noble & de ſi perſuaſif, que tout cet endroit, qui remplit près de la moitié de la ſeconde partie du Diſcours. Nous ne doutons pas que cette manière ſimple & naturelle de traiter un point de Doctrine, que les Savans des deux Communions ont hériſſé de tant de difficultés, n'ait également ſatisfait les anciens & les nouveaux Catholiques, que le pieux Orateur ſe propoſoit d'inſtruire.

Il y a dans ce Volume, comme dans celui qui précède, une grande variété de ſujets, & cette variété ſert à prouver, ainſi que nous l'avons déjà dit, la fécondité de l'Orateur, l'abondance de ſes idées, la richeſſe de ſon imagination, & la flexibilité de ſon eſprit, qui ſavoit ſe plier à tout. Mais en accommodant ſes penſées & ſon ſtyle, à la nature de ces différens ſujets, il conſerve toujours le caractère diſtinctif & le ton dominant de ſon éloquence, dans cette élégance continue & cette majeſtueuſe ſimplicité dont il s'écarte rarement, lors même qu'il s'élève & qu'il s'anime le plus.

Nous nous ſommes bornés à faire l'Analyſe des Diſcours qui ont un Plan méthodique & ſuivi... mais nous n'avons pas cru devoir entreprendre le même travail ſur les Pièces moins étendues, telles

que les Exhortations & les petits Diſcours prononcés, ſoit dans les Synodes, ſoit dans les Aſſemblées du Chapitre de Nîmes, quoiqu'il n'y ait aucun de ces Diſcours, où l'Orateur ne ſe ſoit attaché à quelque ſujet intéreſſant, & où il n'ait ſuivi un certain ordre ; ce ſont plutôt des Penſées & des Maximes, qu'il s'eſt contenté de propoſer, pour ainſi dire, en maſſe, & ſans entrer dans aucun développement, que des compoſitions raiſonnées où les principes, les conſéquences, les détails & les applications, auroient la juſte proportion que demandent les règles de l'Art. Il nous a donc ſemblé qu'il étoit inutile de les réduire en Analyſes, puiſqu'ils ne ſont autre choſe que des réductions & des abrégés des diverſes matières que M. Fléchier n'a voulu que préſenter ſommairement.

SERMON

POUR LE JOUR

DE LA CÉNE,

Prêché devant le Roi à Saint Germain-en-Laye, en 1676.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita & vos faciatis.

Je vous ai donné l'exemple, afin que vous faſſiez comme vous avez vu que j'ai fait.

Ces paroles ſont tirées de Jeſus-Chriſt, en S. Jean, *chap.* XIII.

SIRE,

J'ADRESSE A VOTRE MAJESTÉ les paroles de Jeſus-Chriſt, & je lui propoſe ſes exemples. Il eſt la vérité quand il parle, il eſt la ſainteté quand il agit, & c'eſt le devoir des Princes Chrétiens de l'écouter & de le ſuivre. Déjà VOTRE MAJESTÉ prévient mon diſcours. Je la vois prête à imiter l'action la plus humble de Jeſus-Chriſt; à mettre à ſes pieds la couronne qu'elle porte; à lui conſacrer les lauriers qu'elle a cueillis, & à ſe décharger en ce jour, ſelon ſa coutume, de tous ces précieux tréſors de gloire, qu'elle amaſſe toutes les années. Vous excitez, SIRE, à vous ſuivre dans vos exercices de religion, ceux qui vous ſuivent dans le cours de vos conquêtes; & par un changement heureux que produit la force de votre exemple, vous faites aujourd'hui d'une

cour fière & magnifique, une cour charitable & humiliée. Ainſi donnant ſans ceſſe à l'univers de grands ſpectacles, tantôt de valeur, tantôt de piété, tantôt de généroſité royale, tantôt d'humilité Chrétienne, vous apprenez aux Rois, à la tête de vos armées, comment il faut acquérir la gloire; & vous venez leur apprendre ici le bon uſage qu'il en faut faire.

Hoc enim ſentite in vobis, quod & in Chriſto Jeſu *Philip.* 2.

Mais quelque ſainte que paroiſſe l'action à laquelle vous vous diſpoſez, ſaint Paul nous avertit que c'eſt peu de choſe de faire ce que fit Jeſus-Chriſt, ſi l'on n'entre dans ſon eſprit, & ſi l'on n'a les mêmes ſentimens & les mêmes vues. Il faut conſidérer & ſon abaiſſement & ſa grandeur dans le miniſtère qu'il exerce à l'égard de ſes Apôtres. Il avoit pris en naiſſant la forme d'un ſerviteur, & il en fait aujourd'hui les fonctions même les plus baſſes. Il s'étoit rendu égal au reſte des hommes, il ſe met aujourd'hui au-deſſous des plus miſérables d'entre eux. Y eut-il jamais humiliation plus profonde?

Sciens Jeſus quia omnia dedit ei Pater in manus, quia à Deo exivit, & ad Deum vadit. *Joan.* 13.

Cependant, l'Evangile nous enſeigne qu'il n'a jamais fait paroître plus de majeſté. *Jeſus-Chriſt ſachant que ſon Père lui a donné la diſpoſition de toutes choſes, qu'il eſt ſorti de Dieu, & qu'il s'en retourne à Dieu*: Il commence cette action d'humilité par des idées éclatantes. Il repaſſe dans ſon eſprit la grandeur de ſon origine éternelle, la ſouveraineté de puiſſance qu'il a reçue de ſon Père, l'immenſité de gloire qui lui eſt préparée, & qui doit être la récompenſe de ſes travaux & de ſes peines. Il laiſſe entrevoir au travers de ſon humiliation des rayons de gloire qui portent le reſpect & la frayeur dans le cœur du plus hardi de ſes Apôtres. Il prend des titres d'honneur, & déclare hautement qu'il eſt le Seigneur & le maître, & ſe propoſe pour modèle à tous ceux qui doivent le ſuivre. Ce qui me donne lieu de vous faire voir aujourd'hui deux vérités importantes.

Diviſion.

1°. Que les perſonnes élevées en dignité ſont obligées d'être humbles, à l'exemple de Jeſus-Chriſt.

2°. Que c'eſt en cette humilité que conſiſte leur véritable grandeur.

Demandons les lumières du Saint-Eſprit par l'interceſſion de celle, qui attira ſa grandeur par ſon humilité, & qui couronna ſon humilité par ſa grandeur, lorſque l'Ange lui dit, AVE MARIA.

SIRE,

QUOIQUE Jesus-Christ ait également ordonné & pratiqué toutes les vertus évangéliques, comme autant de fonctions nécessaires, & de parties essentielles de sa Loi, il y en a toutefois qu'il a recommandées avec plus de soin, soit parce qu'elles renferment les principes des autres vertus, & que ce sont comme des vertus universelles; soit parce qu'elles conviennent davantage au culte qu'il a établi, & qu'elles sont propres au Christianisme. Telle est l'humilité que le Fils de Dieu nous commande d'apprendre de lui, comme l'abrégé de sa doctrine, & comme la fin de tous ses exemples. I. PARTIE. Discite à me, quia mitis sum & humilis corde. *Math.* II. 29.

La raison de cette préférence se tire de l'étendue de cette vertu, qui est un secours pour toutes les autres. C'est elle qui assujettit l'esprit aux sombres lumières de la foi, & qui l'empêche de tomber dans une curiosité criminelle. C'est elle qui retient l'espérance dans les bornes d'une confiance raisonnable, & qui la sauve d'une vaine présomption. C'est elle qui formant dans l'homme Chrétien les premiers sentimens de la charité, le fait sortir en quelque façon hors de lui-même, où il ne trouve que misère, pour l'attacher à Dieu, qui est son unique & souverain bien. C'est elle enfin qui règle les principaux devoirs de la justice, qui apprend à plier sa volonté vers celle de Dieu, par une soumission profonde; à entretenir la paix & l'union parmi les hommes par une douce condescendance; & à opérer son propre salut avec une fidelle exactitude & une crainte salutaire.

Outre la force & l'étendue de cette vertu, on peut dire qu'elle convient proprement à l'état de Jesus-Christ & à l'essence du culte Chrétien. Car Jesus-Christ étant venu au monde pour redresser l'homme que l'orgueil avoit perverti, il falloit, dit saint Augustin, que la rédemption se fit par la voie de l'humilité, afin que celui qui étoit tombé par la sollicitation d'un Ange superbe; se relevât par l'assistance d'un humble Médiateur, qui lui inspirât l'humilité. Il falloit par conséquent que sa religion fût fondée sur des maximes conformes à ses exemples, & que ses disciples suivissent pour se sauver les mêmes voies que Jesus-Christ avoit suivies pour les racheter. Que si cette vertu est nécessaire à tous les Chrétiens, elle doit l'être davantage à ceux qui participent davantage à la corruption du péché, je veux dire aux grands

du monde, qui par leur élévation ſont plus expoſés à toutes les tentations de l'orgueil & de l'amour propre.

Ils naiſſent dans le luxe & dans l'opulence. Il ſemble que par un ſévère jugement de Dieu, ils ne ſont tirés du néant que pour être livrés à l'orgueil. Leurs premiers regards tombent ſur de grands objets. A peine commencent-ils à vivre parmi les hommes, qu'ils ſentent déjà qu'ils ſont nés pour leur commander. Les ſoumiſſions de ceux qui les ſervent, l'éclat de la fortune qui les environne, l'inſtinct de la nature qui les corrompt, tout leur inſpire la vanité avant même qu'ils ſoient en âge de la connoître. A meſure qu'ils croiſſent, les reſpects & la complaiſance croiſſent pour eux. On déguiſe leurs vices, on groſſit leurs vertus, on fait gloire d'imiter juſqu'à leurs défauts : on ne s'étudie qu'à leur plaire ; on ne les écoute que pour les applaudir ; on ne leur parle que pour faire leur panégyrique. Qu'il eſt difficile que la vapeur de cet encens perpétuel qu'on leur donne, n'étouffe leur vertu naiſſante ; qu'ils ne viennent à confondre la grandeur avec l'orgueil, & qu'enchantés de l'honneur qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu.

Ainſi la piété les doit porter d'autant plus vers l'humilité Chrétienne, que leur condition les porte plus à s'en éloigner. Plus on leur attribue de fauſſe gloire, plus ils doivent s'appliquer à reconnoître leur véritable misère. Plus ils ſont expoſés à la flatterie qui loue tout, plus ils doivent ſe confondre par la vérité qui connoît tout ; afin que la foi leur ſerve comme d'un poids qui les rabaiſſe, & les ramène inceſſamment à eux-mêmes ; & que leur humilité ſoit auſſi profonde que leur fortune eſt élevée ; ſuivant cette parole de l'Ecriture : *Plus vous êtes grands, plus il faut vous humilier en toutes choſes.* Car, MESSIEURS, les grands du monde peuvent ſe conſidérer en trois états différens : dans la nature, dans la religion, dans la condition où Dieu les a mis. Par quelque endroit qu'ils ſe regardent ils trouveront des ſujets d'humiliation. Dans la nature ils ſont hommes : dans la religion ils ſont pécheurs : dans leur condition, ſi la main toute puiſſante de Dieu ne les ſoutient, ils ne peuvent être que grands pécheurs.

Quantò magnus es, tantò humilia te in omnibus. *Eccli.* 3.

La nature leur apprend que pour être élevés au-deſſus du reſte des hommes, ils ne ſont pas devant Dieu un rang

séparé d'avec eux ; que quelque différent que soit leur sort, ils ont la même origine & la même fin ; qu'ils sont sujets aux mêmes altérations & aux mêmes changemens ; que le torrent du monde arrache les cèdres & les entraîne comme les moindres arbrisseaux ; que tout le poids de leur fortune n'est fondé que sur l'appui d'une vie foible & mortelle, & que selon l'expression de saint Paul, ils portent leur grandeur, qui est leur trésor, dans des vases d'argile, qui tout peints & tout dorés qu'ils sont dans leurs ornemens, ne laissent pas d'être fragiles dans leur matière. La religion leur enseigne qu'ils sont pécheurs, & qu'ils doivent répondre de leurs actions devant un Juge Souverain, qui ne fait nulle acception de personnes ; qui ne les distingue pas par leurs dignités, mais par leurs vertus, & qui les jugera plus sévèrement ; si, comme ils ont été les images visibles de sa puissance, ils ne sont les imitateurs de sa sainteté. 2. Cor 4.

Mais peut-être trouveront-ils dans leur condition de quoi flatter leur vanité. Y a-t-il rien de plus éclatant, ni de plus heureux en apparence que la grandeur ? On s'en forme de brillantes idées : on s'en fait le souverain bien. Tous les hommes la cherchent avec empressement ; la souhaitent avec passion, la possèdent avec orgueil, ou la regardent avec envie. Je ne m'en étonne pas : les richesses, les plaisirs, les honneurs se réunissant en ce point, la concupiscence entière s'y trouve recueillie, & c'est la règle du monde d'estimer ainsi ce qui favorise ses passions. Mais, selon les règles de l'Evangile, il n'y a rien de si humiliant que la grandeur même. Jesus-Christ semble l'avoir négligée, comme incapable ou comme indigne de sa grâce & de sa doctrine. S'il prêche, c'est pour les peuples : s'il veut découvrir les mystères de sa religion, il rend grâces au Père Eternel de les avoir cachés aux puissans & aux sages du siècle, & de ne les avoir révélés qu'aux petits. Saint Paul animé de même esprit, ne prononce-t-il pas cette terrible sentence : Que *Dieu n'a pas choisi pour le Ciel plusieurs puissans, ni plusieurs sages, selon la chair* : pour faire entendre, que rien n'est si dangereux qu'un état où les passions sont si fortes, les devoirs si difficiles à remplir, & les obstacles au salut si difficiles à surmonter ; qu'il semble qu'il y a une opposition secrète entre la grandeur & la sainteté ; que plus on se trouve avancé dans le monde, plus on est éloigné de la voie étroite, qui est la

Non multi sapientes secundum carnem, non multi nobiles. 1. Cor. 1.

ſeule qui mène au ſalut ; & que par un échange funeſte, on eſt ſouvent beaucoup moins Chrétien, à meſure qu'on eſt plus puiſſant.

Quoi donc, faut-il deſcendre des trônes & des tribunaux ? Faut-il ſe dépouiller de toutes les marques de grandeur, pour vivre obſcurément dans quelque ſombre retraite ? Dieu ne donne-t-il aux grands, les biens du monde, que pour leur ôter les éternels, & ſa miſéricorde ſeroit-elle moindre pour ceux dont ſa providence ſemble avoir pris tant de ſoin ? Non, MESSIEURS, l'Ecriture nous enſeigne que toute puiſſance vient de Dieu ; que dans le tréſor infini de ſes grâces, il y en a de proportionnées à tous les états ; qu'il protège & qu'il ſoutient ceux qu'il élève : voulant qu'ils ſoient honorés, & qu'ils révèrent eux-mêmes la part qu'ils ont à ſa ſouveraine grandeur. Mais il veut que cette élévation au lieu de leur être un ſujet de vanité, leur ſoit un exercice d'humilité & de ſageſſe, en la réduiſant à cette petiteſſe Evangélique, qui eſt la plus eſſentielle partie du Chriſtianiſme.

Ainſi, ceux qui par une élection particulière ſont deſtinés à commander aux autres, doivent deſcendre du haut de leurs dignités juſqu'à leur néant, retrécir dans leur cœur, tout cet éclat & ce faſte extérieur qui les accompagne, ramener leur vie tumultueuſe à une ſimplicité de vie Chrétienne, & réduire toute leur ambition à l'unité d'un ſeul déſir, c'eſt-à-dire au déſir de leur ſalut. Ceux qui par leurs actions éclatantes ſont arrivés au comble de la gloire, ſont obligés de deſcendre de cet état glorieux, de ſe diminuer autant qu'ils peuvent dans leur eſprit, leur propre gloire, pour entrer dans les voies de Jeſus-Chriſt humilié ; afin qu'ils s'efforcent d'être humbles dans les honneurs, tempérans dans les plaiſirs, ſimples dans la ſageſſe, modeſtes dans la gloire ; & que la cupidité ſoit d'autant plus retranchée au-dedans, qu'elle s'étend & ſe multiplie au-dehors.

Mais il me reſte une raiſon encore plus forte pour vous perſuader l'humilité : c'eſt l'exemple de Jeſus-Chriſt. Quand vous auriez oublié ce qu'il dit dans ſon Evangile, je me contente que vous ſachiez ce qu'il a fait pendant ſa vie, qui eſt un Evangile réduit en actions, & comme une loi ſenſible & animée, capable de convaincre l'eſprit & de toucher le cœur tout enſemble. C'eſt un principe de ſaint Auguſtin,

fondé sur l'Ecriture Sainte, que le principal dessein de Jesus-Christ dans l'Incarnation, fut de nous donner les moyens d'arriver à Dieu, qui est notre unique fin, & notre souverain bien; & qu'ayant uni en sa personne la nature humaine avec la divine, il a recueilli en lui toute la Religion, en l'établissant & la pratiquant tout ensemble. Il est Dieu, c'est à lui qu'il faut aller; voilà notre fin. Il est homme, & c'est par lui qu'il faut aller; voilà nos moyens. Comme Dieu il nous a donné sa Loi; comme homme il s'y est assujetti; & d'un côté réglant notre foi par l'autorité de sa parole; de l'autre, l'animant par la force de son exemple, il nous a imposé une indispensable nécessité de lui obéir & de le suivre; tant parce qu'il ne peut rien ordonner qui ne soit juste; que parce que l'obéissance qu'il nous demande, n'est qu'une imitation de ce qu'il a fait.

Deus est quò itur: homo est quò itur. *August.*

S'il est donc vrai que l'Esprit de Jesus-Christ, par la tradition de ses actions saintes & divines, doit couler de lui comme d'une source toute pure dans la vie de tous les Chrétiens; & si son humilité est une conséquence pour la leur; y a-t-il orgueil si inflexible qui ne se brise? Y a-t-il grandeur si fière qui ne s'anéantisse? Y a-t-il prétexte si apparent qui ne se détruise à la vue d'un Dieu humilié? La loi écrite est une loi morte, sujette à des interprétations captieuses. L'esprit de l'homme n'est que trop porté à diminuer les verités qui incommodent ses passions, & à chercher des biais & des adoucissemens pour éluder la sévérité des préceptes. On se flatte sur sa qualité. On se forme des distinctions frivoles: on met de vaines bienséances à la place des véritables devoirs. Des commandemens austères, on se fait de foibles conseils; & l'on tâche souvent d'autoriser ses relachemens par la parole de Dieu même, quelque sainte & quelque immuable qu'elle puisse être. Mais pour la loi vivante, je veux dire les actions du Fils de Dieu, ce sont des règles qui s'expliquent par elles-mêmes; & comme on ne peut nier que Jesus-Christ n'ait été toujours grand & toujours humble; on ne peut nier qu'un Chrétien ne soit obligé de s'humilier incessamment dans la grandeur même: non-seulement par un principe de charité; mais encore par un motif de vérité & de justice.

Car, MESSIEURS, il y a deux sortes d'humilité, selon saint Bernard, une humilité d'esprit & de connoissance, par

laquelle, après s'être considéré tel qu'on est, convaincu de sa corruption & de sa foiblesse, on s'estime indigne de tout honneur; & une humilité de cœur & de charité, par laquelle on se dépouille volontairement de ses propres avantages; & renvoyant à Dieu la gloire de tout, bien loin de se glorifier des bonnes qualités qu'on n'a pas, on oublie & l'on cache même celles qu'on a. Or Jesus-Christ n'a pu pratiquer cette première humilité, parce qu'étant né de Dieu, inséparable d'avec lui, plein de grâce & de vérité, & rempli de la divinité même qui habitoit en lui corporellement. *Il n'a pas cru que ce fût une usurpation & une injustice de se croire égal à son Père; mais il n'a pas laissé de s'anéantir par un abaissement volontaire, prenant la forme d'un esclave*, pour le salut & pour l'édification des hommes. C'est la doctrine de saint Paul. De sorte que si Jesus-Christ est humble, ce n'est pas qu'il reconnoisse en lui aucun défaut, mais c'est qu'il suit les mouvemens de son cœur; ce n'est pas par une nécessité de jugement, mais par une libre inclination de volonté.

Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens. *Philip.* 2.

L'homme au contraire trouve en lui-même la source de son humiliation. Il a beau se cacher & se dissimuler ce qu'il est; il sent bien qu'il n'a que le néant en partage; & dans l'orgueil qui le domine, il faut qu'il soit humble malgré lui. La vanité le trompe, il est vrai; mais il y a dans le fond de l'ame des principes d'équité naturelle qui le désabusent. L'amour propre lui fait des portraits avantageux de lui-même; mais la conscience plus hardie & plus fidelle le représente tel qu'il est. Il sort du milieu des ténèbres & des nuages, que forment ses passions, une lumière importune & secrète qui lui découvre jusqu'aux plus sombres replis de son ame. Une main invisible lève tous les voiles qu'une présomption artificieuse avoit tirés sur ses défauts. Enfin il ne se connoît pas, mais il ne sauroit se méconnoître, & le murmure du mensonge, qui le flatte au-dehors, ne sauroit étouffer la voix de la vérité qui le condamne & qui l'humilie au-dedans. Ce qui faisoit dire autrefois à un Prophète, que *l'humiliation est comme un centre, où tout l'homme doit aboutir.*

Humiliatio tua in medio tui. *Mich.* 6.

S'il se regarde en lui-même, il ne trouvera qu'illusion dans ses sens, égarement dans son imagination, aveuglement dans son esprit, corruption dans sa volonté, incertitude dans ses résolutions, inconstance dans ses désirs, impuissance dans ses actions. S'il respire, c'est le souffle de Dieu qui

qui l'anime : s'il marche dans ſes voies, c'eſt ſa Providence qui le guide : s'il fait de bonnes œuvres, il en eſt redevable à ſa grâce : s'il pèche, il eſt ſujet à ſa juſtice : s'il eſt abſous, il tient le pardon de ſa ſeule miſéricorde. Quel déréglement ſeroit-ce ſi notre orgueil tenoit contre tant de vérités qui le combattent ?

Mais ce n'eſt pas encore aſſez ; on peut être convaincu des raiſons qu'on a de s'humilier ſans être humble. L'humilité véritable ne s'arrête pas à l'eſprit & à la connoiſſance, elle doit paſſer juſqu'au cœur & juſqu'à l'action. C'eſt alors qu'elle porte à mépriſer les pompes mondaines ; qu'elle empêche de murmurer des mauvais ſuccès, & de ſe glorifier des bons : qu'elle fait deſcendre les Grands, par la douceur & la compaſſion, dans la diſcuſſion charitable des beſoins & des misères des petits ; en leur perſuadant ces maximes de l'Ecriture, que les riches ſont faits pour les pauvres ; que les Rois, ſelon ſaint Paul, ſont les miniſtres de Dieu, pour faire du bien de ſa part aux peuples, & que leur grandeur ne conſiſte pas tant au pouvoir de leur commander, qu'au pouvoir de leur être utiles. Sans ces diſpoſitions, ſe proſterner devant les pauvres, & leur laver les pieds, ce ſeroit une ſimple cérémonie de bienſéance, & non pas un acte de religion. Ce ne ſeroit pas ſuivre l'exemple de Jeſus-Chriſt, mais la tradition de vos Ancêtres ; & quelque abaiſſement extérieur qui parût ; ce ſeroit repréſenter tour-au-plus, mais non pas imiter l'humilité de Jeſus-Chriſt. Cependant les Grands y ſont obligés, je vous l'ai fait voir ; mais c'eſt en cela que conſiſte leur véritable grandeur.

Dei miniſter eſt in bonum. *Rom.* 13.

L'HUMILITÉ que je vous propoſe eſt une vertu qui n'a point de faſte ; mais elle n'a point de baſſeſſe : ſes actions ſont ſimples & modeſtes, mais ſes effets & ſes récompenſes ſont magnifiques ; & ſi elle n'excite pas l'admiration des hommes, elle attire les grâces de Dieu, qui, ſelon l'Ecriture, *réſiſte aux ſuperbes, & répand ſes faveurs ſur ceux qui ſont humbles.*

II. PARTIE. Superbis reſiſtit, humilibus autem dat gratiam. *Jacob.* 4.

L'Eſprit de Dieu confirme cette vérité par la bouche du plus ſage de tous les Rois, lorſqu'il dit que l'humiliation ſuit le ſuperbe, & que la gloire eſt le partage de l'humble de cœur. Le ſuperbe ne cherche point à faire de bonnes actions, il n'en veut faire que d'éclatantes. Il aime la réputation de la vertu, & néglige la vertu même. Il ne s'étudie point à ré- *Prov.* 25

gler sa raison, mais à tourner celle des autres à son avantage. Il cherche son repos au milieu d'une troupe de flatteurs intéressés ; qui l'environnent & qui le louent. Moins en peine de ce qu'il doit devenir après sa mort, que de ce qu'on dira de lui pendant sa vie ; par de fausses vertus, il veut s'établir une fausse réputation. Il affronte le péril & la mort même, pour je ne sai quelle vanité qu'il croit pouvoir faire passer après lui dans la mémoire des hommes. Ainsi il confesse tacitement qu'il a besoin d'une gloire qui lui manque, & qu'il cherche hors de lui-même ; & s'assujettissant au jugement incertain des hommes, il se rend esclave de ceux-là même au-dessus desquels il veut s'élever. L'humble au contraire ne pense qu'à ce que Dieu juge de lui, *sa gloire*, selon saint Paul, *est le témoignage que lui rend sa conscience* : il se défie de lui-même, mais il met son espérance en Dieu, fondé sur la fermeté de ses paroles, & sur la fidélité de ses promesses ; & lorsqu'il reconnoit qu'il n'est rien, & qu'il ne peut rien, animé d'une sainte confiance, il dit avec l'Apôtre, *que sa force se consomme en son infirmité, & qu'il peut tout en celui qui le fortifie.*

Nam gloria nostra hæc est testimonium conscientiæ nostræ. 2. *Cor.* 1.

Virtus in infirmitate perficitur. 2. *Cor.* 12.

De sorte qu'il est vrai de dire avec saint Augustin, qu'encore que l'orgueil & l'humilité soient opposés, ils ont pourtant quelque ressemblance ; & que, comme il y a dans l'orgueil un certain poids qui l'abaisse vers la terre, il y a dans l'humilité je ne sai quoi de grand & de magnanime qui élève l'homme au-dessus de lui-même, avec cette différence pourtant, que l'orgueil cache une véritable bassesse sous une grandeur imaginaire, & que l'humilité renferme une véritable grandeur sous une bassesse qui n'est qu'apparente.

Pour éclaircir cette vérité, remarquez que, selon les Pères, l'homme orgueilleux commet trois espèces de lachetés. Il est injuste, il est infidelle, il est ingrat. Il s'attribue une gloire qui ne lui appartient pas, c'est une injustice. Il se révolte contre une autorité à laquelle il doit être soumis, c'est une infidélité. Il veut jouir des biens qu'il a reçus, comme des biens qui lui sont propres, c'est une ingratitude. C'est une ame basse qui cherche de l'honneur, & qui n'en a point ; qui ne trouvant en elle que misères, s'agrandit comme elle peut par des larcins de gloire qu'elle fait à Dieu, & qui ne pouvant porter un peu de fortune fragile, s'élève contre son Souverain, & se sert des bienfaits qu'elle en a reçu pour

offenſer ſon bienfaicteur. L'humilité inſpire des ſentimens tout contraires ; elle fait que les grands adorent la grandeur de Dieu ; qu'ils obéiſſent à la loi de Dieu ; qu'ils reconnoiſſent les grâces de Dieu ; en quoi conſiſte la gloire ſolide & la véritable généroſité.

Car, comme le comble de la perfection & de la grandeur de Dieu eſt fondé ſur ſon indépendance, ſur l'avantage qu'il a de ſuffire ſeul à lui-même, & ſur l'heureuſe néceſſité de ſe poſſéder comme ſon unique & ſouverain bonheur : la perfection de l'homme au contraire eſt fondée ſur ſa dépendance, & ſur la ſoumiſſion qu'il rend à Dieu, parce que c'eſt l'ordre naturel de la créature, à l'égard du Créateur ; que c'eſt le premier culte, & le premier tribut qu'elle lui doit ; & qu'elle participe d'autant plus à ſes grâces, qu'elle eſt plus ſoumiſe à ſes volontés. Vous le ſavez, MESSIEURS, c'eſt une louable ambition, que celle de ſervir les Rois. On préfère à la plus douce liberté, cette honorable ſervitude : les charges & les dignités auprès d'eux, c'eſt la même choſe : les ſervices qu'on leur rend ſont des titres d'honneur, & portent avec eux leur récompenſe. On ſouhaite, on brigue, on achete à grand prix l'honneur d'approcher de leurs auguſtes perſonnes, ſoit pour admirer de plus près les vertus du Prince ; ſoit pour être plus prêts à recueillir les grâces qui tombent autour du trône ; ſoit pour ſe rendre plus conſidérables par l'éclat & par la protection qu'ils en reçoivent.

Ce que je dis à l'égard des Souverains, ne dois-je pas le dire des Souverains à l'égard de Dieu ? Leur grandeur eſt leur dépendance, & ils ne règnent jamais plus glorieuſement, que lorſqu'ils ſont gloire d'être eux-mêmes les humbles ſujets de celui, qui ſelon ſaint Paul, eſt le chef de toute principauté ; & que jetant leur couronne au pied du trône de Dieu, comme ces anciens de l'Apocalypſe, ils reconnoiſſent qu'ils ne ſont rien, s'ils ne ſont unis par des liens de charité & d'humilité chrétienne, à cette Majeſté ſuprême, qui les a faits tout ce qu'ils ſont.

Qui eſt caput omnis principatûs, & poteſtatis. *Coloſſ. 2. Apoc. 4.*

La raiſon qu'en donne ſaint Auguſtin, c'eſt qu'il n'y a rien de ſi trompeur que l'orgueil : il fait qu'on ſe reſſerre honteuſement, & qu'on s'anéantit, lors même qu'on tâche de s'étendre & de s'agrandir dans ſon imagination. Oui, MESSIEURS, tout homme qui cherche ſa propre gloire, perd celle qu'il reçoit de Dieu : il ſe réduit à un bien particulier

& imaginaire, & se prive de la part qu'il auroit au bien souverain & universel. Il borne son ambition à soi-même par une vaine complaisance ; au lieu de porter ses désirs jusqu'à Dieu, par une piété solide ; & pour une ombre & un fantôme de gloire, il abandonne une gloire effective & réelle, je veux dire, la gloire de Dieu même, qui est le partage de l'humilité chrétienne.

Suivant ce principe, plus on se dépouille de soi-même, plus on est rempli des grâces du Ciel. A mesure qu'on reconnoît son néant, on entre, pour ainsi dire, en société de grandeur avec Dieu. Si vous êtes en cet état, jouissez innocemment de la gloire de Dieu-même. Ce n'est pas une usurpation que vous faites, c'est une grâce que vous recevez : ce n'est pas vous qui vous élevez jusqu'à Dieu, par une présomption sacrilége ; c'est Dieu qui descend jusqu'à vous par une compassion charitable : ce n'est pas vous qui entreprenez sur ses droits, c'est lui qui vous les communique. Ainsi, vous êtes grands sans être orgueilleux, au lieu que vous cessez de l'être, si vous vous confiez en vos forces & en votre propre puissance.

Aussi le Saint-Esprit ne recommande rien tant dans l'Ecriture que cette heureuse dépendance. S'il ordonne d'honorer les Grands, ce n'est jamais que par rapport à Dieu, dont la Providence les a élevés. S'il parle de leur puissance, il leur représente toujours ou quelques-unes de leurs foiblesses, ou quelques-uns de leurs devoirs. S'il raconte leurs péchés, il ajoute la suite funeste des menaces & des châtimens. Tantôt il appelle leurs guerres, *les guerres du Seigneur*, pour les avertir que quelques forces qu'ils assemblent, le succès dépend du Dieu des armées, qui inspire la gloire, ou jette la terreur, comme il lui plaît, dans l'esprit des combattans. Tantôt il leur commande d'adresser au Ciel leurs chants de triomphe, pour leur apprendre que c'est le bras du Tout-puissant qui défait leurs ennemis, & qu'ils ne sont que les instrumens de leurs propres victoires. Il ne parle de leurs conseils & de leur sagesse, que comme des dons qui viennent d'en-haut, & qui descendent du Père des lumières, & s'il les appelle quelquefois des Dieux, ce n'est pas pour leur accorder aucune sorte d'indépendance, mais plutôt pour leur marquer qu'ils ne peuvent rien, si Dieu n'agit conjointement avec eux.

Bella Domini. 1. *Reg.* 18.

D'où je tire cette conſéquence, que ſi par une ſoumiſſion fidelle, comme ils reçoivent tout de Dieu, ils rapportent tout à lui, tout ce qu'ils font, a quelque choſe de glorieux & de divin. Mais s'ils ne conſacrent leurs actions par la religion, & ſi Dieu n'en eſt la fin & le principe, ce qui ſeroit de grandes vertus, n'eſt plus que de grandes paſſions. Leurs guerres ne ſont que d'ambitieuſes entrepriſes, leurs victoires, que d'heureuſes vengeances, leur gloire qu'un éclat paſſager, leur ſageſſe qu'une vaine politique; & leur autorité, quelque établie qu'elle ſoit ſur les hommes, n'eſt qu'uſurpée ſur la puiſſance & ſur la Majeſté de Dieu.

2°. Ce que j'ai dit de la dépendance où l'on doit être à l'égard de Dieu, ſe doit entendre de l'obéiſſance qu'on doit à ſa Loi. Le Sage les unit enſemble dans ſon Eccléſiaſte, comme deux parties inſéparables de l'humilité: qui ſont toute la grandeur des ames chrétiennes. Ce Prince éclairé des lumières de la Sageſſe divine, après avoir expoſé les grandes idées qu'il avoit conçues du néant de toutes choſes, & révélé tous les myſtères de la vanité des hommes, vains dans leurs penſées, dans leurs déſirs, dans leurs eſpérances, dans leurs craintes; pour recueillir enfin le fruit de tout ſon diſcours, il ſouhaite d'imprimer dans l'eſprit de ceux de ſon ſiècle, & dans la mémoire de toute la poſtérité cette admirable ſentence: *Craignez Dieu, & obſervez ſes Commandemens; car c'eſt là tout l'homme.* Craindre Dieu & l'adorer avec la vénération profonde que la créature doit à ſon Créateur, accompagner cette crainte reſpectueuſe d'une obéiſſance exacte & fidelle. Voilà toute la loi, tous les devoirs, & toute la grandeur de l'homme.

Deum time, & mandata ejus obſerva, hoc eſt enim omnis homo. *Eccleſ.* 3. 13.

3°. Mais cette humilité n'eſt pas encore parfaite ſi la reconnoiſſance ne la couronne. Toute la piété chrétienne ſe réduit à deux choſes, à recevoir les grâces de Dieu, & à les lui rendre; & comme il n'y a rien de ſi ordinaire que les effets de ſa bonté & de ſa miſéricorde, il n'y a rien de ſi néceſſaire que de lui offrir des actions de grâces ſans interruption, & un ſacrifice continuel de louanges, ſuivant le précepte de l'Apôtre à ceux de Theſſalonique. Car, que ſont les vertus que nous recevons de Dieu? Des dons excellens qui viennent d'en-haut, & qui doivent retourner au lieu de leur origine. Ce ſont des ruiſſeaux, qui après avoir coulé quelque temps dans les canaux étrangers, doivent remonter dans leur four-

Omne datum optimum; & omne donum

perfectum desursum est. *Jacob.* 1.

ce. Ce sont des grâces divines, qui après être sorties du sein de Dieu, & avoir sanctifié les ames, doivent se perdre heureusement dans cet abîme infini de grandeur & de sainteté ; de sorte que celui-là seul peut être appelé, Serviteur fidelle, qui après les avoir attirés à soi par l'humilité, en renvoie toute la gloire à Dieu par la reconnoissance.

La raison de cette vérité, c'est que la gloire est un bien, dont la propriété n'appartient qu'à Dieu dont il déclare, qu'il ne veut entrer en aucun partage avec les hommes, se la réservant toute entière, comme un tribut de son Empire souverain, & comme un encens destiné à ne brûler que sur ses Autels. De-là vient, dit saint Chrysostome, que l'homme, quelque avide qu'il soit de louanges, ne peut s'entendre louer sans rougir. Il sent une espèce de trouble qui passe du cœur sur le visage. L'ame ne sait si elle doit se recueillir en elle-même, ou se répandre au-dehors. Il se fait une émotion subite, & comme une révolution de tout le sang ; la Providence de Dieu ayant laissé dans le fond même de la nature corrompue, un instinct secret, & un mouvement presque involontaire, par lequel il témoigne visiblement que l'honneur appartient à Dieu seul, & qu'il y a de la honte à s'appliquer à soi-même, & à retenir par ingratitude ce qu'on tient de sa pure libéralité.

De-là vient que les Saints se sont réjouis en tremblant, & que David, après en avoir donné le conseil, en veut encore inspirer le sentiment. Ce Roi, selon le cœur de Dieu, rappelant dans sa mémoire toutes les marques visibles de la protection du Ciel sur sa royale personne, les forces de ses ennemis abattues, leurs conseils prévenus, leurs conjurations découvertes, leurs ligues rompues, leurs entreprises dissipées, leurs villes prises, & tout leur orgueil réduit à faire la guerre avec crainte : touché d'un côté du souvenir de tant de bienfaits ; de l'autre, effrayé de la reconnoissance infinie qu'il doit, il s'écrie : *Hélas que puis-je rendre au Seigneur, pour tant de biens qu'il m'a faits ?* Comme s'il disoit : mon Dieu, j'appréhende d'être accablé du poids de mes péchés, mais je crains encore plus d'être accablé du poids de vos bienfaits. Je sens que je suis foible, mais je ne crains rien tant que d'être ingrat ; mes prospérités mêmes m'épouvantent : plus je connois l'excellence de vos grâces, plus je me vois sujet à la rigueur de vos jugemens. Le mauvais

Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi ? *Psal.* 115. 12.

uſage du paſſé me fait craindre pour l'avenir ; que vous ne me retranchiez vos bontés, ſi mes péchés ne diminuent, & que vous ne ceſſiez d'être libéral, ſi je ne commence d'être reconnoiſſant.

Dans cette vue, il proteſte qu'il prendra le calice du ſalut, qu'il invoquera ſolennellement le nom du Seigneur ; qu'il édifiera le peuple de Dieu par ſes dévotions publiques ; qu'il ſacrifiera une hoſtie de louange au milieu de Jéruſalem ; & que ſa vie ne ſera plus qu'un cercle perpétuel de vœux & d'actions de grâces, d'humiliation & de reconnoiſſance. Et c'eſt en cela que conſiſte la véritable grandeur des Rois : parce qu'ayant reçu plus de biens, ils peuvent en offrir davantage ; & que de ce culte magnifique qu'ils rendent au Seigneur, il en revient plus d'édification à l'Egliſe, plus de crédit à la religion ; & plus de gloire à Dieu même.

Je pourrois ici repréſenter à VOTRE MAJESTÉ, SIRE, les grandes grâces qu'elle a reçues du Ciel, & parcourir une longue ſuite d'actions glorieuſes, de ſageſſe dans les conſeils, de fermeté dans les entrepriſes, d'équité dans les jugemens, de fidélité dans les promeſſes, de courage dans les guerres, de modération dans les victoires. Je joindrois à l'admiration du paſſé les eſpérances de l'avenir, & VOTRE MAJESTÉ entendant les grandes choſes que Dieu a fait pour elle, penſeroit au même temps à celles qu'elle doit faire pour Dieu. Mais laiſſons tant de vertus éclatantes ſous les voiles de l'humilité Chrétienne, dont vous les couvrez aujourd'hui, & ne retraçons pas dans votre eſprit le ſouvenir innocent, mais importun d'une gloire que vous remettez toute entière entre les mains de Jeſus-Chriſt.

Faſſe le Ciel, que vous ſoyez auſſi grand devant Dieu par votre humilité, que vous êtes grand devant les hommes par votre gloire : que vous remportiez autant de victoires ſur vous-même, que vous en remportez ſur vos ennemis : que vous ne cueilliez de lauriers, que pour en faire des couronnes au Dieu des armées : que le bruit de vos louanges, dont tout l'univers retentit, réjouiſſe les uns, étonne les autres, & n'importune que vous ſeul ; & qu'au milieu de tant de grandeurs, que tout le monde admire en vous, vous ſoyez le ſeul qui puiſſiez oublier que vous êtes grand, afin que vous le deveniez un jour dans le Ciel, *où vous conduiſe le Père, le Fils, &c.*

SERMON

Prêché le jour de la Conſécration de l'Egliſe de Saint Jacques du Haut-Pas à Paris, l'an 1685.

Domum tuam decet ſanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

Vous le voulez, Seigneur, & il eſt juſte que la ſainteté règne en votre maiſon, dans la durée des temps.

Dans le Pſeaume XCII.

ENFIN, MESSIEURS, le Seigneur, pour la gloire de ſon nom, & pour le ſalut de vos ames, par l'opération viſible de ſes miniſtres, & par l'effuſion inviſible de ſon eſprit, vient de ſanctifier ſon tabernacle. Ces murs ſacrés, que ſa Providence a pris ſoin d'élever ſur le fond de la charité chrétienne, ſa miſéricorde les conſacre aujourd'hui à ſa religion & à vos uſages; & dans l'enceinte de cette Egliſe qu'il remplit de ſa Majeſté; du haut de ſes Autels, qu'il a choiſis pour ſa ſainte demeure, il vous invite à venir lui rendre en ſa préſence les hommages qui lui ſont dus, & à recevoir les grâces qu'il vous a préparées.

Les autres ſolennités que vous célébrez vous ſont communes avec le reſte des fidelles, diſoit ſaint Bernard dans une pareille rencontre; mais celle-ci vous doit être d'autant plus touchante quelle vous eſt propre. C'eſt pour vous que s'ouvrent ces portes, que l'Ecriture appelle les portes du Ciel. Ces Croix que vous voyez peintes ſur ces murailles, attendent que vous les graviez dans vos cœurs. Cet encens que vous avez vu fumer & monter vers le Ciel en odeur de ſuavité, eſt le ſymbole de vos prières. C'eſt ſur vous que

Domus Dei, & porta cœli. *Gen.* 28.

doivent couler ces onctions spirituelles & saintes, qui consolent dans les tribulations, & qui adouciſſent les amertumes de la pénitence. Ces aſperſions myſtérieuſes ſont les larmes que vous répandrez, & comme la portion du Sang de Jeſus-Chriſt qui vous ſera diſtribué dans ce Sanctuaire. C'eſt ici le lieu de votre repos intérieur, la maiſon de votre prière, l'Autel de vos oblations, le réfuge de votre innocence. C'eſt ici que ſa miſéricorde vous reçoit, que ſon Evangile vous inſtruit, que ſes inſpirations vous touchent, que ſa diſcipline vous redreſſe. C'eſt ici que vous pleurez vos péchés, que vous répandez votre cœur, que vous chantez ſes louanges, que vous recevez ſes bénédictions, que vous participez à ſes myſtères.

Tout votre culte ſe trouve comme recueilli dans l'étendue de ce Temple, dont vous honorez la conſécration. Mais le point eſſentiel de la fête que vous célébrez aujourd'hui, c'eſt votre propre conſécration. Il y a un Temple de Dieu, que le Saint-Eſprit habite, dans le fond duquel Jeſus-Chriſt eſt ſanctifié, où l'on rend ſans ceſſe au Seigneur un culte ſaint & ſpirituel, en lui offrant ſur l'Autel d'un cœur brûlant de l'amour divin, un ſacrifice d'humilité & d'action de grâces : un Temple où doit régner la pureté, & où rien de profane ne peut entrer ; & ce Temple, dit l'Apôtre, c'eſt vous qui l'êtes. C'eſt de cette Egliſe extérieure & matérielle, c'eſt de cette Egliſe vivante & animée que je dois vous entretenir aujourd'hui.

Templum enim Dei ſanctum eſt, quod eſtis vos. 1. *Cor.* 3.

Eſprit Saint, ſource de grâce & de pureté, imprimez dans l'ame de mes Auditeurs, le reſpect qu'ils doivent à ces lieux Saints, & qu'ils ſe doivent à eux-mêmes. Verſez ſur eux ces bénédictions que vous avez répandues ſur cette Egliſe. Comme vous avez excité leur charité pour la conſtruction de cet édifice : excitez leur ferveur pour pratiquer les vérités évangéliques qu'on y prêche. Vous venez de ſanctifier pour eux ce nouveau Temple; détruiſez en eux le vieil homme, & donnez leur un cœur nouveau, afin qu'ils ſe ſanctifient eux-mêmes par l'impreſſion de votre amour, & par l'efficace de votre parole. C'eſt ce que nous vous demandons par l'interceſſion de la Vierge, à qui nous dirons avec l'Ange, AVE MARIA.

IL y a deux choſes à conſidérer dans la dédicace d'un Temple Chrétien, *la Cérémonie* & *le Myſtère*. Ce mélange de

figure & de vérité, de corps & d'esprit, d'obéissance & de foi, d'observance & d'intelligence, est l'état & le caractère du Christianisme. La religion de la Synagogue n'étoit que signe & que figure, dit l'Apôtre. C'étoient des hommes charnels, que Dieu avoit chargé d'un pesant fardeau de cérémonies, comme parle saint Augustin, qu'ils gardoient à la lettre, & dont ils ne pénétroient pas l'esprit; qui n'étant que *des justices de la chair*, comme parle saint Paul, ne pouvoient purifier leurs consciences, & n'étoient saintes proprement, que parce que c'étoient les images des vérités qui devoient s'accomplir un jour.

Omnia in figurâ contingebant illis. *1.Cor.10.*

Justitiis carnis. *Hebr. 9.*

La Religion du Ciel n'est que révélation & vérité, sans ombre & sans figure. Tous les voiles sont levés, & Dieu se manifestant à ses élus tel qu'il est, non plus en représentation & en énigme, mais à découvert, & face-à-face, les transforme en lui, en les remplissant de sa vérité & de son amour. Mais la Religion de l'Eglise & du Christianisme est mêlée de ces deux états. Nous tenons à la terre par l'infirmité de nos corps mortels, & nous avons besoin des figures & des signes de l'ancienne Loi: mais nous tenons à Dieu par la fermeté de notre foi, & nous devons connoître les vérités de la nouvelle. Nous passons par les choses sensibles, mais c'est pour aller aux spirituelles & éternelles: notre culte est dans nos mains, sur nos lèvres, & dans nos yeux; mais son origine & son principe est dans nos cœurs. Nous nourrissons notre piété par les cérémonies extérieures que l'église a instituées; mais nous l'établissons sur les vertus intérieures, que l'esprit de Dieu forme en nos ames. Comme il y a en nous un homme du dehors, qui se prosterne, qui offre, qui prie; il y a un homme du dedans, qui aime, qui adore, qui remercie. La Loi nous apprend qu'il faut purifier tout ce qui doit servir à Dieu dans ses sacrifices, & la conscience nous avertit, que notre soin principal doit être de nous purifier, & de nous sacrifier nous-mêmes. Ce qui me donne lieu de vous faire voir dans ce discours.

Division.

1°. La sainteté qu'acquiert cette Eglise par sa consécration extérieure.

2°. La sainteté que vous devez acquérir, par une consécration intérieure.

Voilà tout le sujet de cet entretien.

I. PARTIE

Il est de la grandeur & de la majesté de Dieu d'avoir des

lieux consacrés à son nom, où il répande ses grâces sur les hommes, & où les hommes lui rendent leurs hommages de Religion. Comme il y a des temps marqués par sa Providence pour l'accomplissement de ses mystères; il y a de même des lieux choisis pour en faire la distribution & l'usage, & c'est-là qu'il faut pratiquer le culte divin. *Gardez-vous*, disoit la Loi, *d'offrir par-tout indifféremment vos holocaustes, mais* seulement *dans les lieux que le Seigneur votre Dieu a destinés* pour ses ministères; & ne voyons-nous pas dans l'Écriture, des Rois estimables par leur vertu & par leur piété, blâmés de Dieu pour *n'avoir pas détruit les hauts lieux*; c'est-à-dire pour avoir laissé, par une tolérance criminelle, immoler des victimes dans des endroits non consacrés, où, quoiqu'on les offrît peut-être au vrai Dieu, on ne les offroit pas dans l'endroit qu'il avoit marqué; & si ce n'étoit pas idolâtrie, c'étoit au moins une espèce de profanation, & un défaut d'obéissance. Car encore que *le monde, & toute son étendue soit au Seigneur: qu'il remplisse le Ciel & la terre; que sa sagesse atteigne avec force & avec douceur d'un bout à l'autre de l'univers*; qu'il soit juste que notre ame le bénisse partout, parce que tout est sous sa protection & de son domaine; & qu'il n'y ait point d'endroit où sa Providence ne veille, où sa puissance n'agisse, où ses grâces ne puissent descendre, d'où nos oraisons ne puissent monter; il est certain qu'il y a des lieux destinés particulièrement pour l'adoration, pour la prière, pour le sacrifice & les sacremens; & que comme Dieu a des vases d'élection qu'il a comme scellés de son sceau pour les usages & les services de son Eglise; il a de même des maisons d'élection, *où il met son nom & où il établit sa demeure.*

Cave ne holocausta tua offeras in omni loco quem videris; sed in omni loco quem elegerit Dominus. *Deut.* 12.

Verumtamen excelsa non abstulit. 3. *Reg.* 22. 44. *Psal.* 23. *Jerem.* 2. *Sap.* 8.

Ut ponat nomen suum ibi, & habitet in eo. *Deut.* 12.

Or, ces Temples doivent être saints. Il faut qu'il y ait de la proportion entre ce qui regarde le culte de Dieu & Dieu même. Rien de profane, rien d'impur ne doit entrer dans son Sanctuaire: l'esprit du sacerdoce & des ministères vivans, est une sainteté de mœurs & d'action, qui les unit à Dieu & les sépare de toute corruption du siècle; & l'état des églises matérielles & des ministères inanimés est une sainteté de consécration & d'usage, par laquelle ils deviennent propres à la Religion, & ne peuvent plus être employés au service du siècle & aux besoins des hommes. C'est ainsi que l'Eglise appartient à Dieu par nécessité & par

Templum Domini sanctum est. 1. Cor. 3.

bienséance ; & comme le Seigneur de la maison est Saint ; il faut aussi que *la maison du Seigneur soit sainte.*

Je dis de plus, que les Temples des Chrétiens doivent être sanctifiés, parce qu'ils renferment une Hostie pure & sans tache. C'est-là que Jesus-Christ s'offre pour nous, & nous offre avec lui à son Père, Prêtre & victime, Sacrifice & Sacrificateur tout ensemble. C'est-là qu'il s'expose à la vue & à l'adoration des peuples ; & qu'après avoir été le prix de notre rédemption, il devient le spectacle de notre foi, l'objet de notre amour & de notre reconnoissance. C'est-là qu'il se donne à nous comme une nourriture céleste, qui fait croître nos bons désirs, & qui fortifie notre ame contre les tentations & les traverses de la vie. Quelle pureté est donc requise à tout ce qui le touche, à tout ce qui l'approche, à tout ce qui le conserve & qui le renferme ? Si le tabernacle où reposoit l'Arche & les vaisseaux du ministère, eurent besoin d'être purifiés par les consécrations du Testament, comme parle saint Paul ; si ces images des choses célestes devoient être si pures, que sera-ce des choses célestes mêmes ? Si le sang des animaux immolés à Dieu ne devoit tomber que sur une terre bénite & sainte, le sang de l'Agneau sans tache qui nous a aimés, & nous a lavés de nos péchés, seroit-il offert dans des lieux indifférens ou profanes ? Ces hosties serviles & grossières étoient ainsi respectées, & cette hostie libératrice & divine ne le seroit pas ? On auroit puni dans la Loi celui qui eût sacrifié hors des lieux sacrés ; quelle précaution d'honneur & de pureté doit-on apporter pour les lieux où l'on immole Jesus-Christ, qui est la fin de tous les sacrifices ?

Necesse est ergo exemplaria cœlestium his mundari : ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quàm istis. *Hebr.* 9. 23.

Disons donc que les Eglises de Jesus-Christ doivent être saintes. Ces murailles, direz-vous ? ces pierres ? ce corps d'édifice, ouvrage de la main & de l'industrie des hommes ? Oui, disoit saint Bernard, pourquoi n'appelerai-je pas saintes ces pierres, que la charité & la religion ont assemblées avec tant de zèle, que la main des Pontifes a bénites avec des cérémonies si vénérables & si touchantes, qui retentissent du chant des louanges de Dieu & du récit de ses Ecritures, où l'on garde les précieuses reliques de ses Martyrs, & où l'on sent la protection de ses Apôtres ; où les Anges veillent incessamment à la garde du Tabernacle, où se rassemble le peuple chrétien, où se réunit la dévotion

des ames fidelles, & où Jesus-Christ réside lui-même sur ses Autels,?

Et c'est de cette considération que doit naître cette sainte frayeur & ce profond respect, dont nous devons être touchés à l'entrée de nos Eglises. Vous trembliez, Patriarche béni de Dieu, & rempli de la foi des vérités futures que nous voyons accomplies au milieu d'un champ, où Dieu vous apparut en songe une seule fois : vous vous écriiez: *Que ce lieu est* saint & *terrible*. Et nous, à qui les mystères ont été révélés, & qui voyons notre Dieu présent & comme établi parmi nous jusqu'à la consommation des siècles, nous sommes dans l'Eglise où il demeure, & où il s'immole pour nous avec aussi peu de respect que si nous étions dans un champ!

Quam terribilis est locus iste! *Gen.* 28.

On y entre sans humilité & sans modestie : on court aux solennités plus pour le spectacle que pour la religion. Au lieu de se faire une instruction & une occupation de piété, on se fait un jeu & un amusement de ce qu'on y voit. Tout chargé qu'on est de péchés, on foule insolemment le seuil de ces portes sacrées, selon le langage du Prophète. On affecte des distinctions d'honneur & de qualité dans ces lieux où doit s'anéantir toute gloire humaine. On se jette dans la foule, pour être témoin des cérémonies plus que pour être participant des grâces célestes. On force jusqu'aux saints baluſtres, non pas par un empressement de dévotion, mais par une indiscrétion & un emportement de curiosité. On y apporte un cœur mondain ; & lors même qu'on parle à Dieu par de froides & vaines prières, on s'entretient avec soi-même du projet de ses vanités. Enfin, on se fait un scrupule de n'y pas venir, & l'on ne s'en fait point d'y venir traîner ses iniquités, sans componction & sans repentir.

Qui arroganter ingreditur super limen. *Sophon.*

Que dirai-je de ces impiétés qui s'y commettent tous les jours, à la vue même de Jesus-Christ, qui, tout invisible qu'il est, n'en est pas moins adorable ? de ces profanes discours, qui, rompant le saint & vénérable silence des sacrés Mystères, après avoir troublé par un murmure importun la piété des Fidelles, vont jusques dans le Sanctuaire interrompre l'attention des Ministres qui servent à l'Autel, & du Prêtre qui y sacrifie? de ces airs inquiets, & de ces postures indécentes qui scandalisent les gens de bien, & qui sont, selon la parole de Jesus-Christ, la désolation des lieux saints, où les Anges assistent avec tremblement &

avec crainte ? Que dirai-je de ces affectations de voir & d'être vu, qui ſont dans la maiſon du Seigneur, comme un trafic & un commerce de regards impurs & de penſées criminelles ? On voit, & l'on ne peut voir ſans indignation des Chrétiens, ſi j'oſe leur donner ce nom, qui fléchiſſant un genou ou tous les deux avec peine, lorſqu'on propoſe Jeſus-Chriſt à l'adoration des Fidelles, ſemblent lui diſputer l'hommage qui lui eſt dû, & ſe roidir contre leur conſcience, & contre ce peu de ſentiment de religion qui leur reſte. On voit des perſonnes mondaines plus parées que les Autels dont elles s'approchent, étaler ſans pudeur & ſans retenue un luxe & des parures indécentes, aux yeux de Jeſus-Chriſt pauvre & humilié dans le Sacrement de l'Euchariſtie. On voit des pécheurs, qui, laiſſant aller leur cœur & leurs yeux, vont entretenir & rallumer peut-être leurs paſſions en ces lieux où l'on devroit les étouffer & les éteindre, & commettre de nouveaux péchés devant ces tribunaux où on les confeſſe & où on les pleure. Il arrive que les moyens de notre ſalut deviennent les inſtrumens de notre perte ; que l'Egliſe, qui eſt le lieu de notre ſanctification, devient le théâtre de nos déſordres, que nos oraiſons ſe convertiſſent en péché, que le ſacrifice même de Jeſus-Chriſt, qui eſt une ſource de grâces, devient un ſujet de condamnation ; & que rien dans ſon jugement ne nous rendra peut-être plus coupables que d'être entrés dans ſon Temple, & d'avoir aſſiſté à ſes Myſtères.

Grâces à Jeſus-Chriſt, je parle dans une paroiſſe bien ordonnée, où le peuple eſt inſtruit de ſes devoirs, où la vigilance du Paſteur & la docilité du Troupeau font régner l'ordre & la diſcipline, & où l'on ne ſait ni ſouffrir, ni commettre de tels déſordres. Mais en quelque endroit qu'ils arrivent, c'eſt à vous, Prêtres du Seigneur, ſi le zèle de ſa maiſon vous touche, d'arrêter ces profanations, par des corrections charitables, mais pourtant ſévères. C'eſt à toi, Chrétien, qui que tu ſois, dit ſaint Auguſtin, d'avertir ton frère : ſi ton humilité te retient, ta foi & ta religion t'autoriſent. Comme, pour l'honneur du Prince & de la patrie, tout homme eſt ſoldat ; pour l'honneur de Dieu & de l'Egliſe, tout Chrétien eſt Prêtre, & doit, ou corriger ce qui le fait gémir, ou du moins gémir de ce qu'il ne peut corriger.

Mais revenons à la dignité & au mérite de nos Egliſes.

Elles ſons ſaintes, elles doivent nous être vénérables, parce qu'elles ſont comme le centre de l'unité & de la communion des prières chrétiennes. Comme il n'y a point de précepte qui nous ſoit plus recommandé ni plus néceſſaire que celui de la charité envers Dieu & envers nos frères, il n'y a point dans le chriſtianiſme d'uſage plus ancien & plus autoriſé que les aſſemblées & la convocation des fidelles dans les maiſons d'oraiſon, parce que reconnoiſſant leur foibleſſe & la dépendance générale qu'ils avoient de Dieu, ils s'excitoient à le ſervir & à l'aimer par une ſainte émulation; & que d'ailleurs ayant beſoin des mêmes grâces, & s'adreſſant au même Père, ils s'uniſſoient dans le même eſprit, & s'aſſiſtoient les uns les autres dans leurs déſirs & dans leurs demandes.

Ut & vos ſocietatem habeatis nobiſcum, & ſocietas noſtra ſit cum Patre.... 1. *Joan.* 1.

Erant omnes pariter in eodem loco. *Act.* 2.

C'eſt ainſi que les Apôtres *étoient dans un même lieu* dans l'attente du Saint-Eſprit, liés enſemble dans l'unité, dans la ferveur & la perſévérance de la prière. C'eſt ainſi que dans les plus grandes tribulations de l'Egliſe elle n'a pas laiſſé de faire un corps, & une ſociété d'adoration & d'invocation dans ces retraites ſouterraines, où ils alloient rallumer leur foi & leur courage pour le martyre, & où ils voyoient leur temple & leur tombeau tout à la fois. C'eſt la pratique de la Religion chrétienne, parce que c'eſt un culte de charité. Nous ſommes unis & raſſemblés en Dieu, & c'eſt par cette union de cœur & par cette communion de prière que Jeſus-Chriſt nous purifie tous par ſon Sang. Jeſus-Chriſt étant le Maître & le Docteur de la paix & de l'unité, dit S. Cyprien, nous a enſeigné de prier enſemble. *La véritable oraiſon chrétienne eſt l'oraiſon publique & commune. Nous prions, non pas pour un ſeul homme, mais pour tout le peuple, parce que parmi nous, tout le peuple, par le lien de la paix, n'eſt qu'un ſeul homme.*

Et Sanguis Jeſu-Chriſti Filii ejus emundat nos ab omni peccato. *Ibid.*

Publica eſt nobis & communis oratio, non pro uno ſed pro toto populo oramus; quia totus populus unum ſumus. *Cypr.*

Or, MESSIEURS, c'eſt l'Egliſe qui eſt cette Maiſon de prière. Le Prophète l'avoit dit, & Jeſus-Chriſt même l'a confirmé. Mais ſur-tout de prière commune, où s'aſſemblent les ſerviteurs d'un même Dieu, qui n'ayant qu'une même foi, une même eſpérance, une même crainte, une même joie & un même eſprit, n'ont auſſi qu'une même voix & un même gémiſſement, pour prier leur commun Seigneur & leur commun Père. C'eſt dans ces offices publics de religion, qu'une Paroiſſe entière ſe ſanctifie; qu'on ſe réu-

Domus mea domus orationis vocabitur omnibus Gentibus. *Marc.* 11.

nit, pour expoſer les beſoins ſpirituels de chacun en particulier & de tous enſemble; qu'on ſe joint & qu'on ſe commet les uns les autres pour obtenir grâce; que chacun demande pour ſoi & intercède pour autrui; que les dons céleſtes qui ſe diſtribuent ſéparément, appartiennent pourtant à tous; que ceux qui ont reçu ne s'élèvent point, mais ſe communiquent à leurs frères, & que ceux qui n'ont pas reçu ne s'abattent point, mais participent au bonheur des autres.

C'eſt dans ces aſſemblées qu'on amaſſe des richeſſes ſpirituelles. Si vous êtes juſtes, vous aurez le mérite de la charité, en priant pour les pécheurs; & de l'humilité, en vous mêlant avec eux. Si vous êtes pécheurs, en joignant vos prières à celles des Saints, la miſéricorde qui ſeroit refuſée à votre indignité, ſera accordée à leur innocence. Si vous êtes dans une médiocrité de vertu, vous jouirez, par le droit de la charité, des fruits & des avantages de ceux dont vous ne pouvez ſuivre la juſtice. Si vous êtes foibles & preſſés par les tentations, vous tomberiez ſeul, mais la force des autres vous ſoutiendra, *& votre ame ſera conſervée* & liée *comme dans le faiſceau des vivans*, comme diſoit à David cette femme inſpirée de Dieu. Si vous êtes pauvres des dons de la grâce ou de la fortune, l'abondance des richeſſes ſuppléera à votre indigence.

Et erit anima tua cuſ. todita quaſi in faſciculo viventium. 1. Reg. 25, 29.

C'eſt pour cela qu'on prie en commun, qu'on érige des Paroiſſes, que l'on conſacre des Temples à Dieu, & cependant s'empreſſe-t-on pour aſſiſter aux Meſſes & aux Services de Paroiſſe, quoique les Conciles l'aient ſi abſolument ordonné? quelles froides excuſes ne cherche-t-on pas pour s'en diſpenſer? La longueur de la prière laſſe, l'inſtruction ennuie, l'heure incommode, la foule importune. On croit que ce ſont-là des dévotions du petit peuple, & qu'il faut laiſſer aux bonnes gens à ſuivre ces vieilles coutumes. On s'eſtimeroit déshonoré ſi l'on ſe rencontroit au Prône, quoiqu'on ignore les principes & les élemens de ſa religion. On va tantôt dans une Egliſe, tantôt dans une autre, ſelon ſon caprice, content de quelques prières récitées négligemment, & d'une meſſe peut-être dite à la hâte & entendue ſans attention.

Que dirai-je de ces Chapelles domeſtiques, dreſſées ordinairement dans des endroits peu décens & peu honorables; où

où contre l'ordre des Canons & des lois Eccléſiaſtiques, on aſſujettit à ſes commodités & à ſes heures, Jeſus-Chriſt même : où on laſſe la patience d'un Prêtre qu'on fait attendre au pied de l'Autel ſans diſcrétion, & où l'on fait enfin offrir le ſaint Sacrifice, ſans autre raiſon que celle de flatter la délicateſſe, ou de ſatisfaire l'humeur d'une femme bizarre & pareſſeuſe ? Dans des ſiècles plus éclairés ou plus heureux, on ne cherchoit pas ainſi ſes aiſes dans ſa dévotion : le Corps de Jeſus-Chriſt qu'il nous a laiſſé pour nous lier, & pour nous unir enſemble par la ſociété des prières & de l'oblation divine, n'avoit pas accoutumé de ſe donner à des particuliers, & en cachette. Les Meſſes & les Inſtructions Paſtorales étoient des diſciplines indiſpenſables, & l'on auroit cru manquer au reſpect qu'on devoit aux Temples ſacrés que de célébrer les ſaints Myſtères hors de leur enceinte.

C'eſt dans ces lieux choiſis que le Saint-Eſprit qui ſouffle comme il veut, & où il veut, a mis le dépôt & le tréſor des bénédictions ſpirituelles. C'eſt dans cet heureux déſert que doit couler ſur vous la manne des conſolations céleſtes. C'eſt dans cette terre promiſe que vous devez établir vos eſpérances, & votre paix dans le cours de cette vie préſente. Jouiſſez, MESSIEURS, de la grâce que Dieu vous a faite en conſacrant ce Temple, où il recevra vos vœux, où il exaucera vos prières. Votre joie eſt ſainte & raiſonnable, mais toute raiſonnable & ſainte qu'elle eſt, elle ſeroit vaine, ſi comme cette Egliſe eſt conſacrée à Dieu pour vous, vous ne travailliez à vous conſacrer intérieurement à Dieu dans cette Egliſe.

II. PARTIE.

COMME la foi doit être la règle univerſelle des Chrétiens, & qu'au travers des ſignes des Sacremens viſibles, ils doivent pénétrer les myſtères & les vérités inviſibles, il eſt certain que dans la dédicace des Temples, & dans la conſécration des Autels, leur principale vue doit être, qu'ils ſoient eux-mêmes les Temples & les Autels du Dieu vivant, & que ce qui ſe fait extérieurement en ceux-là, par les purifications de la loi de Jeſus-Chriſt, s'accompliſſe intérieurement dans ceux-ci par les opérations de la grâce. Car encore que ces édifices ſoient Saints & agréables à Dieu, nos corps néanmoins & nos cœurs lui ſont infiniment plus précieux, parce que les premiers ſont les ouvrages des hommes, & que les ſeconds ſont les ouvrages du Créateur.

Aug. ſerm. 255. de temp.

Vous êtes des pierres vivantes, dit l'Apôtre, *une Maiſon* Et ipſi

tamquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum. 1. *Petr.* 2. Domus orationum nostrarum ista. Domus autem Dei nos ipsi. *August. Serm.* 16.

spirituelle, un Sacerdoce saint, afin d'offrir à Dieu des Sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jesus-Christ : pour nous apprendre que nous avons comme un corps de religion au-dedans de nous ; que nous sommes tout ensemble Temple, les adorateurs, les Prêtres & les victimes ; qu'il y a en nous une demeure & une habitation secrète de Dieu, un culte d'esprit & de vérité, & une immolation des sentimens de notre cœur, & des puissances de notre ame, lorsque nous sommes unis à Jesus-Christ, auteur du véritable sacrifice, du véritable sacerdoce, de la véritable adoration, & de la véritable justice.

Ainsi, MES FRERES, la maison de notre prière, c'est l'Eglise, & la maison de Dieu, c'est nous-mêmes. Nous sommes ces pierres vivantes formées par la foi, polies par les instructions, affermies par l'espérance, liées & enchassées par la charité, fondées sur Jesus-Christ qui est la pierre angulaire, réprouvée des hommes, mais choisie de Dieu. Notre édifice s'élève insensiblement durant le cours de notre vie mortelle, par la pratique des vertus, par la sainteté des pensées, par l'efficace des prières, par l'usage des Sacremens. Jesus-Christ Pontife des biens à venir, comme parle l'Apôtre, le consacre invisiblement ; il le lave & le purifie par l'eau du Baptême, & par les larmes de la Pénitence. Il y grave sa sainte Loi par la prédication de sa parole ; il y imprime sa Croix, par la méditation de sa patience, il y répand ses onctions par les secours de sa grâce & de sa miséricorde. Il y allume le feu sacré par l'infusion de son amour ; il l'illumine par la connoissance & l'inspiration de ses vérités ; il le soutient par sa puissance & par ses bénédictions, jusqu'à ce qu'enfin il acheve de le dédier dans l'éternité de sa gloire.

Mais comme c'est dans les Temples matériels que se forme & se consacre ordinairement ce temple intérieur & spirituel, il ne faut y entrer que pour acquérir la sainteté *avec une pureté d'intention, avec une pureté de mœurs, avec une pureté d'affection* : trois réflexions que je vous prie de faire avec moi.

Je dis pureté d'intention dans la vue seule de notre salut : car, comme dit saint Bernard, les Eglises sont établies pour nos corps, nos corps sont faits pour nos ames, & nos ames pour le Saint-Esprit qui habite en elles. Il faut

donc s'arrêter à ce que cet esprit demande de nous & opère en nous, & c'est notre sanctification. C'est pour cela que Dieu réside en ces lieux Saints, ajoute le même Père : & que les hommes s'y assemblent en son nom. Car encore qu'il contienne tout, qu'il dispose tout, qu'il remplisse tout, il agit différemment, selon les dispositions différentes des endroits où il agit. Il est dans les méchans, dissimulant & les attendant à pénitence : dans les bons, produisant ou conservant en eux la justice ; dans les bienheureux, les nourrissant de sa vue & de son amour ; dans les damnés, punissant en eux l'opiniâtreté & la malice. Il est dans le Ciel comme un époux, & bienheureuse l'ame qui y sera introduite ! Il est dans l'enfer comme Juge, & l'Ecriture nous enseigne qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Il est dans les Eglises comme Père, & Père des miséricordes, sanctifiant les justes, & appelant les pécheurs à leur salut.

Verè Dominus est in loco isto. *Gen.* 28.

Il semble que chacun veuille répondre à ses intentions. Grâces à Jesus-Christ, les Eglises ne sont pas désertes, & nous n'avons plus sujet de nous plaindre avec le Prophète, que personne ne vient à la solennité. Mais sondons un peu à quel dessein chacun y vient. La plupart pour y faire des prières intéressées, pour avoir des richesses, pour se garantir des dangers, pour la santé de leurs proches, pour l'établissement de leur maison, pour une dignité séculière qu'on brigue. On porte jusques sur l'Autel ses cupidités & ses passions ; & par un aveuglement déplorable, on vient souvent demander à Dieu ce qu'on n'oseroit demander au monde. On veut qu'il accorde ce qu'il a défendu de souhaiter. On veut rendre sa miséricorde complice des mauvais desseins, & l'on lui fait des vœux, dont la plus grande punition seroit, qu'ils fussent exaucés. Combien y en a-t il qui y viennent par bienséance, pour conserver un peu de réputation, pour s'établir une fausse paix, pour s'accommoder à l'usage & à la coutume, & pour n'offenser pas par une singularité scandaleuse le monde, qui tout déréglé qu'il est, se pique encore de quelque régularité, & veut qu'on ait du moins des apparences de Religion. Combien y en a-t-il qui ne connoissent qu'un culte extérieur & tout humain, qui glorifient Dieu des lèvres, & qui s'en éloignent du cœur ; qui abandonnant leur esprit à des distractions volontaires,

Jerem. 1.

parlent ſans penſer, prient ſans le ſavoir, & veulent que Dieu les écoute, lorſqu'ils ne s'écoutent pas eux-mêmes, dit ſaint Cyprien? Combien y a-t-il de perſonnes qui ſe font un art de la dévotion, qui donnent dans tous les deſſeins de piété qui peuvent leur attirer de la gloire & de l'eſtime; qui ſe font honneur de tout, des méthodes d'oraiſon qu'elles ſuivent, des Egliſes qu'elles fréquentent, de la réputation des directeurs qu'elles ont choiſis; qui ſont toujours dans les endroits de l'Egliſe les plus regardés, & qui ne s'approchent de Dieu que pour être vues des hommes? Combien y en a-t-il qui viennent à l'Egliſe par contrainte, à qui les grandes fêtes ſont à charge, & qui regardent comme un joug peſant la néceſſité d'entendre un Sermon ou une grand'-Meſſe? N'eſt-ce pas abuſer des choſes ſaintes?

Nous ne devons entrer dans le Temple de Dieu que pour nous rendre Saints devant lui. Il ſemble que tout ce qu'on y voit nous invite à cette ſanctification. Ces fonts ſacrés nous rappellent à l'origine de notre foi & de notre régénération ſpirituelle, & nous font reſſouvenir de la grâce & des obligations de notre baptême. Ces Autels nous enſeignent que nous avons un cœur où Jeſus-Chriſt veut repoſer, & où nous pouvons offrir autant de ſacrifices que nous avons de paſſions qui nous environnent. Ces tribunaux de la pénitence ne nous invitent-ils pas à gémir dans la vue de nos péchés, & à replonger ces Egyptiens dans la mer rouge, je veux dire dans le Sang de Jeſus-Chriſt. Cette chaire ne nous prêche-t-elle pas elle-même, que nous ſommes des créatures nouvelles engendrées de la parole de la vérité; & cette divine & adorable Euchariſtie ne nous oblige-t-elle pas à venir & à paroître, non-ſeulement avec une grande pureté d'intention, mais encore avec une grande pureté de mœurs?

Rien ne rend l'Egliſe plus ſainte, ni plus vénérable que le ſacrifice de Jeſus-Chriſt qu'on y offre; & rien ne nous engage davantage à nous purifier, que l'honneur que nous avons d'y aſſiſter & d'y participer. Car comme il eſt vrai que le Fils de Dieu n'a pu rendre à ſon père un plus parfait hommage, qu'en s'offrant une fois en ſacrifice ſur la Croix, & avec lui le corps de ſon Egliſe, & chacun de ſes Elus en particulier: comme il eſt vrai qu'il s'offre encore tous les jours au ſaint Autel par les mains des Prêtres; que l'Egliſe par une même action, l'offre auſſi tous les jours, & avec lui

s'offre elle-même & tous ſes enfans; & que les fidelles par leur préſence à cet adorable myſtère, coopérent à cette action toute divine & toute ſainte, & joignent l'oblation qu'ils font d'eux-mêmes à celle de Jeſus-Chriſt & de toute l'Egliſe : il eſt vrai auſſi, qu'il n'y a point dans toute la Religion d'action plus ſainte, plus digne de Dieu, qui lui ſoit plus agréable, qui ſoit plus puiſſante, & qui doive attirer plus de grâces, que d'aſſiſter dignement & ſaintement au ſaint ſacrifice, ſelon l'Eſprit de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe.

Quelle doit donc être la pureté de vie d'un Chrétien, qui exerçant tous les jours le ſacerdoce ſpirituel & intérieur, dont parle ſaint Pierre, dans l'oblation qu'il fait de Jeſus-Chriſt, & ſe ſervant lui-même de victime ſpirituelle & vivante, dans l'oblation que Jeſus-Chriſt fait de lui, ne devroit jamais avoir fait d'action qui ne répondit à la dignité de ſacrificateur, & à la ſainteté de l'offrande? Songez donc à votre conſcience toutes les fois que vous vous préſentez dans l'Egliſe aux ſacrés myſtères. Croyez-vous que ce déſir que vous avez de paroître, que ces préférences que vous vous donnez inceſſamment, que ces airs hautains & ſuperbes dont vous traitez les pauvres & les malheureux, puiſſent entrer en unité de ſacrifice avec Jeſus-Chriſt humilié? Penſez-vous que ce reſſentiment, ou cette haine invétérée que vous conſervez dans votre cœur puiſſe entrer dans l'oblation de Jeſus-Chriſt, qui a prié pour ſes ennemis, & qui vous a recommandé de vous réconcilier avec les vôtres avant que d'approcher de ſes Autels pour y porter vos offrandes? Penſez-vous qu'il veuille offrir à ſon Père un corps ſouillé d'impureté, conjointement avec une chair vierge, & née d'une Mère Vierge? En quel endroit de ſon ſacrifice, qui n'eſt par-tout que charité & miſéricorde pour nous, pourroit entrer votre dureté envers les miſérables qui implorent votre aſſiſtance?

On croit, & cette erreur eſt répandue dans le Chriſtianiſme, qu'il n'eſt ordonné de ſe juger & de s'éprouver, que lorſqu'on eſt prêt de communier. On fait alors ſoi-même quelques efforts ſur ſon eſprit; on ſe réveille un peu de ſon aſſoupiſſement; on convient qu'il faut quelque pureté; on entre dans l'Egliſe avec un air plus humilié. Mais lorſqu'on y aſſiſte tous les jours, on ſe permet tout, on ne s'abſtient de rien, & cependant l'Egliſe ancienne nous enſeigne, qu'il

ne faut guères moins de disposition pour assister au saint sacrifice, que pour recevoir le Corps & le Sang de Jesus-Christ; que ce n'étoit pas une moindre action d'offrir avec le Prêtre le Corps du Sauveur, que de le recevoir de la main du Prêtre: qu'il falloit aussi-bien trembler avant la communion spirituelle, qu'avant la communion sacramentelle; & que comme les catéchumènes ne méritoient pas encore d'être admis à ces saints mystères, ceux qui avoient perdu la grâce de leur baptême, ne mériteroient plus d'y être reçus.

Je sai que l'Eglise les souffre & les oblige même d'y assister; mais elle entend que ce soit dans un esprit d'humiliation & de pénitence. Elle souhaite que la présence de Jesus-Christ réveille leur foi, & que cette sainte hostie se chargeant de leurs péchés, les consume & les aboliſſe: elle prétend que comme ils ne peuvent être des victimes de charité, ils soient des victimes de contrition & de douleur; qu'ils soient présens comme des criminels dont elle demande la grâce, & comme des membres morts qu'elle tâche de ranimer, en attirant sur eux par ses prières quelque souffle de l'Esprit de vie, dont la plénitude est en Jesus-Christ, qu'elle offre à Dieu en hostie de propitiation pour leurs péchés.

Il faut donc non-seulement une pureté de mœurs, mais encore une pureté de cœur & d'affections. S. Augustin remarque que comme il y avoit deux Autels dans le Temple de Salomon; l'Autel du dehors, où l'on égorgeoit les victimes; l'Autel du dedans, où l'on offroit des parfums: il y a de même deux Autels en nous, notre corps, notre cœur; que nous devons offrir sur l'un, par la mortification & la pénitence, toutes sortes de bonnes œuvres; que nous devons envoyer de l'autre, vers le Ciel, les parfums odoriférans de toutes sortes de saintes pensées; & que c'est alors que nous célébrerons avec joie la fête de la consécration du saint Autel, quand nos corps & nos cœurs seront purs devant la majesté divine; quand le feu de l'Autel, qui est son esprit, aura consumé tout ce que la chair & le sang peut produire en nous d'opposé à la pureté qu'il nous demande, & à la sainteté de ce Temple vivant & spirituel qu'il nous a promis de former au fond de nos cœurs. C'est ainsi que nous devons assister à ce redoutable sacrifice, lorsque dans la céré-

Sit ergo in hoc altari in-

monie, dont elle accompagne la consécration de l'Autel, elle demande à Dieu que cet Autel soit toujours honoré d'un culte divin & spirituel : que ceux qui en approcheront deviennent eux-mêmes des hosties de Jesus-Christ : qu'ils s'efforcent de détruire tout ce qui peut déplaire à Dieu dans leurs ames : que l'orgueil y soit sacrifié, que la colère y soit immolée.

nocentiæ cultus : immoletur superbia, iracundia juguletur. Sordes animæ, amor qualiscumque rei præter Deum...

Il faut se purifier de toutes les affections, de toutes les inclinations, de toutes les attaches qui peuvent souiller notre cœur. L'amour de quelque chose que ce soit hors de Dieu souille l'ame, c'est un déréglement, c'est une tache. Si vous voulez être des temples de Dieu, renouvelez votre esprit, votre cœur. Vous étiez du vieil homme, dit saint Augustin, vous ne m'aviez pas encore édifié de Maison, vous étiez comme ensevelis dans vos ruines. Sortez donc de cette ancienne masure, parez-vous de vertus.

Veteres eratis, domum mihi nondum faciebatis, in vestrâ ruinâ jacebatis : eruamini ergo à vestræ ruinæ vetustate. *Serm.* 256. 2. *Reg.* 11.

Rappelez en votre mémoire, MESSIEURS, votre ancienne & pauvre Eglise. Quelle peine n'aviez-vous pas de voir les restes presque effacés de la piété de vos Pères ? De quels yeux de pitié regardiez-vous ces Autels, que le temps avoit presque usés, & que couvroit une indécente poussière ? Combien de fois aviez-vous dit à Jesus-Christ, dans les transports d'une sainte impatience : *Seigneur, quand rebâtirez-vous ce Temple* ? Combien de fois, vous reprochant la propreté de vos Maisons, à la vue de ces ruines, avez-vous dit : *L'Arche du Seigneur est dans le camp & sous les tentes, & je serai logé délicatement & superbement* ? La moindre indécence vous offensoit. Dieu a béni vos desseins ; l'ouvrage est élevé, il est consommé, il est consacré. Que reste-t-il, sinon de vous y consacrer vous-mêmes ? Il est vrai cependant que Dieu ne mesure pas son culte par la grandeur & par la magnificence de ces Temples matériels, mais par la pureté du cœur de ceux qui y prient. La pauvreté même, disoit saint Jerôme, ne messied pas à une Eglise de Jesus-Christ pauvre & humble. Ses richesses sont dans l'efficace de ses Sacremens, & dans les miséricordes de Dieu, & non pas dans les lambris & les dorures des bâtimens.

Magister aspice quales lapides, & quales structuræ..... Vides has magnas ædificationes, non relinquetur

Ne dites donc pas comme cet Apôtre à Jesus-Christ : *Maître, regardez quelles pierres & quels bâtimens.* Il mettoit dans ces magnifiques dehors, dans cette masse orgueilleuse de bâtimens, toute la gloire du Temple de Dieu. Notre

lapis super lapidem qui non destruatur. *Marc.* 13.

Seigneur lui répond : *Voyez-vous ces grands bâtimens ? Ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.* Le temps qui dévore tout, usera les édifices les plus solides : ces pierres auront le même sort : ces grandes masses, après avoir été long-temps augustes, ne seront plus vénérables que par leurs ruines. La gloire de cette Eglise n'est pas dans sa structure & dans l'assemblage des pierres. Ne dites pas, nous avons une belle Eglise, dites plutôt : Nous avons de bons désirs ; nous renouvelons notre zèle ; nous assisterons avec plus de ferveur aux saints Offices ; nous ne perdrons pas une grâce de celles que Dieu y répandra ; nous profiterons de toutes ses bénédictions, jusqu'à ce que nous puissions recevoir celles que Dieu nous prépare dans la Jérusalem céleste, où nous régnerons avec *le Père, le Fils & le Saint-Esprit.*

Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes, Templum Domini, Templum Domini est. *Jerem.* 7.

SERMON

POUR LE JOUR

DE LA PENTECÔTE,

Prêché devant le Roi dans ſa Chapelle de Verſailles, en 1681.

Paracletus autem Spiritus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & ſuggeret vobis omnia, quæcumque dixero vobis.

L'Eſprit Conſolateur, que mon Père vous envoyera en mon Nom, vous enſeignera toutes choſes, & vous inſpirera tout ce que je vous ai dit.

En S. Jean, *chap.* XIV.

SIRE,

IL arrive ordinairement parmi les hommes, que ceux qui ſortent d'un état pauvre & malheureux, & qui ſont élevés à quelque degré de gloire & de fortune éminente, oublient & mépriſent leurs amis, qui ont été les compagnons & les témoins de leurs misères paſſées. Ils éloignent de leurs yeux & de leur mémoire tout ce qui peut leur retracer l'image & le ſouvenir de leur malheur. Occupés de leur propre grandeur & de la complaiſance qu'ils ont pour eux-mêmes, ils croient faire tort à leur dignité de s'abaiſſer à des amitiés qui ſont devenues diſproportionnées; & ſoit qu'il y ait plus de peine à porter la bonne fortune que la mauvaiſe, parce que la vertu ſe recueille & ſe réunit dans l'adverſité, & qu'elle

ſe diſſipe & ſe relâche dans le bonheur ; ſoit que l'égalité ſoit de l'eſſence des foibles amitiés humaines, ils quittent leurs amis en quittant leur condition ; & croient que ce n'eſt pas tant une infidélité de leur cœur, & une marque de leur inconſtance, qu'une ſuite de leur fortune & une bienſéance de leur état : tant l'orgueil, l'intérêt & la corruption de la nature l'emportent ſur toutes les lois de la raiſon, de la charité & de la juſtice.

La conduite de Jeſus-Chriſt eſt bien différente à l'égard de ſes Apôtres, qui avoient été les compagnons de ſes travaux, & les témoins de ſa croix & de ſa mort ignominieuſe. Plus il eſt élevé, plus il a pour eux de ſoins & de tendreſſe. A peine a-t-il ouvert les Cieux pour y prendre place à la droite de ſon Père, qu'il les r'ouvre pour leur faire part, ſinon de ſa grandeur & de ſa gloire, du moins de l'abondance de ſa grâce. Ne pouvant deſcendre juſqu'à eux, ne pouvant les élever juſqu'à lui, il leur envoie un autre lui-même qui les conſole, qui les inſtruit, qui les protège, qui les ſanctifie. Ainſi l'Egliſe ſe trouve heureuſement aujourd'hui entre Jeſus-Chriſt & le Saint-Eſprit, attirée par l'un, conduite par l'autre. Ils ſe partagent, dit ſaint Bernard ; les offices & les emplois de leur amour pour notre ſalut. Jeſus-Chriſt demeure dans le ſéjour de ſa gloire, pour nous ſervir d'interceſſeur & de médiateur éternel auprès de ſon Père. Le Saint-Eſprit demeure au milieu de nous, pour nous ſervir de Conſolateur & de Maître. L'un forme dans le Ciel les couronnes qu'il a deſtinées pour ſes Elus ; l'autre les anime & les fortifie dans les combats qu'ils ont encore à ſoutenir ſur la terre. L'un eſt entré dans le fond du Sanctuaire, pour conſommer les fonctions de ſon Sacerdoce ; l'autre lui forme ici-bas des victimes ſpirituelles & ſaintes. L'un élevé dans le Ciel, porte l'homme dans le ſein de Dieu, pour lui donner un gage aſſuré de ſa gloire & de ſon immortalité bienheureuſe ; l'autre envoyé du Ciel, fait deſcendre Dieu dans le ſein de l'homme, pour le purifier & pour le remplir de ſes lumières & de ſa grâce.

C'eſt-là le Myſtère dont je dois vous entretenir aujourd'hui. Mais comme on ne peut voir la lumière ſans la lumière, je reconnois auſſi qu'on ne peut parler de l'Eſprit de Dieu ſans le ſecours de ce même Eſprit. Sans lui, tout cœur eſt indocile, toute parole eſt infructueuſe : ſans lui, tout Prédica-

teur prêche inutilement : ſans lui, tout Auditeur eſt inſenſible à la vérité, encore qu'il l'écoute. Adreſſons-lui donc enſemble nos vœux, par l'interceſſion de celle qu'il conſacra, & qu'il choiſit pour ſon Epouſe, lorſque l'Ange lui dit : *Ave Maria.*

SIRE,

CONNOÎTRE Dieu & l'aimer, c'eſt ce qui fait les Saints ſur la terre : connoître Dieu & l'aimer, c'eſt ce qui fait les Bienheureux dans le Ciel. Dieu eſt la vérité ſuprême, & toutes les vues, toutes les lumières de notre eſprit doivent ſe rapporter à lui, comme à leur objet. Dieu eſt la ſouveraine bonté, & tous les mouvemens de nos volontés doivent tendre à lui, comme à notre unique & dernière fin. C'eſt ſur ce principe que Jeſus-Chriſt a fondé le culte & la Religion que nous profeſſons. Il s'eſt revêtu d'une chair mortelle, pour nous inſtruire par ſa doctrine, pour nous édifier par ſes exemples ; pour diſſiper les ténèbres de l'ignorance & de l'erreur que le péché avoit répandues dans la nature, & pour amollir la dureté du cœur humain que ſa propre corruption rendoit inſenſible. Ce ſont, dit ſaint Auguſtin, les deux parties de la Miſſion du Fils de Dieu. L'une regarde la foi qu'il a établie, afin que ceux qui croient en lui ne périſſent pas ; l'autre regarde la charité qu'il eſt venu allumer comme un feu céleſte, dans le cœur de ceux qui le ſervent. Mais quelque ſoin qu'il eût pris de former des diſciples éclairés & fervens, ne trouvant dans leurs eſprits qu'une foi foible & chancelante, ne reconnoiſſant dans leur cœur qu'un amour tiède, timide & languiſſant, il leur a envoyé un eſprit d'intelligence pour perfectionner leur foi, un eſprit de ferveur, pour perfectionner leur charité. Comme nous avons les mêmes défauts, nous avons beſoin des mêmes ſecours. Auſſi le Saint-Eſprit nous eſt-il donné,

Diviſion.

1°. Comme un Maître, pour nous donner une entière connoiſſance des vérités chrétiennes.

2°. Comme un guide qui nous conduit à la perfection des vertus évangéliques.

Ces deux réflexions importantes feront tout le partage de ce Diſcours.

I. PARTIE. QUAND je dis que la première fonction du Saint-Esprit est d'enseigner, ne vous figurez pas, dit saint Bernard, un Maître visible, qui agit par l'organe des sens, & qui par des raisonnemens étudiés, ou par des explications sensibles de quelque doctrine curieuse, cherche à se faire croire & à se faire admirer de ceux qui l'écoutent. La science de Dieu ne s'établit pas par la force du discours & des persuasions humaines, comme la science des Philosophes. Le Saint-Esprit est un Maître invisible & secret qui se communique à l'ame par l'infusion de sa vérité & de sa charité, qui lui apprend ce qu'elle doit pratiquer & ce qu'elle doit croire; & qui lui enseigne, non pas cette science qui produit l'orgueil & la présomption, mais celle qui fait naître la charité, & qui entretient l'humilité chrétienne. Comme il y a en nous *un homme* intérieur & *caché*, que l'Apôtre saint Pierre appelle *l'homme du cœur*, capable de désir, d'espérance, d'amour & de foi; il est nécessaire qu'il y ait un Maître intérieur, qui nous informe de ses volontés, qui nous assure de ses promesses, qui nous instruise de ses Mystères, qui nous remplisse de sa charité, & qui perfectionne cet homme spirituel & chrétien, que Jesus-Christ est venu former sur la terre.

Qui abscónditus est cordis homo. 1. Petr. 3.

Expedit vobis ut ego vadam, Joan. 6.

C'est pour cela que Jesus-Christ assure dans son Evangile, qu'*il est expédient qu'il aille* à son Père, & qu'il envoie le Saint-Esprit. Les Pères en donnent deux raisons importantes. La première regarde l'accomplissement du mystère de la Rédemption : la seconde regarde la dignité de la personne du Fils de Dieu. La première nous apprend que le Saint-Esprit étant le fruit des travaux & des souffrances de Jesus-Christ, l'ouvrage de la Rédemption ne pouvoit être achevé que par la sanctification des Fidelles; & que comme Jesus-Christ étoit descendu du Ciel pour s'unir par sa miséricorde infinie à notre chair foible & mortelle, de même le Saint-Esprit devoit descendre pour s'unir par sa charité à nos ames tièdes, languissantes & mortes par le péché.

La seconde nous apprend qu'il n'étoit pas de la dignité du Fils de Dieu d'agir par sa seule présence, & par de seuls moyens humains & sensibles. Après avoir paru quelque temps dans un corps mortel parmi les hommes, pour tempérer l'éclat de sa Majesté, & pour se proportionner à leur foible vue, il convenoit qu'il fit passer ses Disciples du

corps à l'esprit ; de l'affection pour son humanité visible à l'adoration de sa divinité invisible ; & qu'après les avoir instruits par ses discours touchans & familiers, il agît enfin d'une façon plus noble & plus digne de sa grandeur ; je veux dire par l'efficace de son Esprit, pénétrant immédiatement dans le fond des cœurs, & répandant sa vertu dans toutes les parties de la terre pour la conversion des peuples, & pour l'établissement de son règne.

C'est donc cet Esprit-Saint qui fait mouvoir les puissances de notre ame, & qui portant sa lumière dans les plus sombres replis de nos pensées, nous instruit de notre créance & de nos devoirs. C'est lui qui nous fait discerner le bien & le mal par ces instincts secrets qu'il a gravés dans nos consciences. C'est lui qui découvrant en nous le fond de nos foiblesses spirituelles, nous fait connoître, que tout foibles & impuissans que nous sommes, nous pouvons tout en Dieu qui nous fortifie. C'est lui qui, nous élevant au-dessus de nos sens & de notre propre raison, nous enseigne à prier, & *prie lui-même pour nous avec des gémissemens*, que l'Apôtre appelle *inexplicables*. Est-il temps d'annoncer sa vérité ? C'est lui qui purifie les lèvres des Prédicateurs, & qui leur inspire ses paroles d'esprit & de vie. Est-il temps de se taire ? C'est lui qui forme le silence des humbles, & qui pose sur leurs lèvres comme une garde de circonspection & de prudence. *C'est ce même Esprit qui opère tout en tous*, qui réduit les uns à la simplicité des enfans de Dieu, qui élève les autres à une sagesse plus noble que la prudence du siècle, qui consacre le zèle & la force de ceux qui défendent sa vérité, & qui couronne la douceur & la patience de ceux qui souffrent pour elle ; qui distribue enfin à chacun ses talens, & qui comme un Maître universel, donne à chacun les règles de son ministère, & la force de l'accomplir fidellement.

Sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. *Rom.* 8. Hæc omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult. 1. *Cor.* 12.

Je tire donc cette conséquence, MESSIEURS, si le Saint-Esprit est un maître intérieur, il demande des disciples intérieurs. S'il parle au cœur par ses inspirations divines, il veut être écouté du fond du cœur, avec une soumission, & une obéissance entière. Loin de ses Autels, cette dévotion vaine & frivole, qui voulant accommoder Jesus-Christ avec le monde, l'Evangile avec les passions, donne à Dieu quelques exercices d'un culte extérieur, & laisse vivre au-dedans les désirs & les affections du siècle. Rien n'est si opposé à l'Es-

prit de Dieu ; & cependant rien n'eſt ſi commun dans le monde. Il y a beaucoup d'obſervateurs de coutumes & de bienſéances, peu d'adorateurs en eſprit & en vérité. On ſe tient à la lettre, & l'on ne va pas juſqu'à l'eſprit de la loi. On s'attache aux offices & aux dehors de la vertu, ſans conſidérer ni ſes fins ni ſes motifs.

Les uns réduiſent toute leur religion à je ne ſai quelles prières récitées par habitude & ſans réflexion ; & par quelques momens, qu'ils penſent avoir donnés à Dieu, ils croient avoir acquis le droit de l'oublier, & de l'offenſer le reſte du temps : les autres écoutent la parole de Dieu ; mais ſans aucun deſſein d'en profiter, bornant leur piété à une curioſité qui leur paroît louable & religieuſe ; comme ſi cette ſainte parole n'étoit faite que pour frapper les oreilles, & non pas pour toucher le cœur ; & comme s'ils étoient diſpenſés de l'obligation de la pratiquer par le mérite qu'ils s'imaginent d'avoir à l'entendre. Pluſieurs, parce qu'ils aſſiſtent tous les jours aux ſacrés Myſtères, plus par conſidération du monde, que par devoir du Chriſtianiſme ; parce qu'ils font quelques aumônes, que la vanité inſpire quelquefois de donner, & que l'importunité des pauvres arrache de la main, & non pas du cœur ; parce qu'ils s'approchent de temps en temps des Sacremens, l'eſprit encore rempli des idées de leurs plaiſirs, le cœur fumant encore du feu de leurs paſſions mal éteintes, ils croient qu'ils ont accompli la loi, & que c'eſt le Saint-Eſprit qui les inſtruit & qui les gouverne.

Cependant l'Ecriture nous enſeigne qu'il y a un peuple qui honore Dieu des lèvres, & qui s'en éloigne du cœur ; qu'il y a des ſerviteurs réprouvés qui diſent : *Seigneur*, *Seigneur*, & qui n'entreront pas dans ſon Royaume ; qu'il y a des aumônes ſans fruit & ſans charité, qui n'auront que quelques louanges humaines pour récompenſe. Ainſi notre piété n'eſt ſouvent qu'apparente : c'eſt une honneteté mondaine, c'eſt une habitude naturelle, c'eſt une vue ſecrète de notre réputation, de notre intérêt, de notre repos ; & non pas le mouvement de l'Eſprit de Dieu qui nous fait agir. C'eſt nous qui ſommes proprement la fin de nos actions ; nous n'en donnons à Dieu que l'honneur & les apparences, ſi cet Eſprit Saint, à qui ſeul il appartient d'agir au-dedans de nous, ne nous touche le cœur, & ne nous enſeigne

à rendre nos actions pleines & dignes d'être acceptées.

Pour entendre cette vérité, remarquez, MESSIEURS, qu'il y a eu, comme trois sortes de doctrines, selon saint Augustin, qui ont donné des règles pour la conduite de la vie : la sagesse humaine, la Loi, l'Evangile. La première étoit corrompue dans son principe, la seconde étoit imparfaite dans ses effets, la troisième étoit élevée au-dessus de nous dans ses mystères & dans ses préceptes. La raison faisoit entrevoir aux Sages du monde quelques vérités & quelques vertus ; mais elle leur inspiroit l'orgueil & la présomption. La loi nous apprenoit la justice, & nous faisoit connoître nos devoirs ; mais elle nous laissoit dans l'impuissance de les accomplir. L'Evangile nous portoit à la perfection ; mais cette perfection étoit beaucoup au-dessus de notre intelligence, & de nos forces. Le Saint-Esprit a été envoyé pour condamner ce que la sagesse du monde avoit de vain & de profane ; pour suppléer à ce qu'il y avoit de défectueux dans la loi, en nous faisant agir pour la foi, qui opère par la dilection ; & pour consommer les vérités de l'Evangile, par le témoignage intérieur qu'il en rend, & par les dons qu'il communique aux Ministres fidelles, qui les annoncent.

Mais que dis-je ? Ne fais-je point de tort à Jesus-Christ ? Ne resserrai-je pas en des bornes trop étroites la puissance & l'étendue de ses divines fonctions ? Manquoit-il quelque chose à la vérité de sa doctrine ou à l'accomplissement de ses mystères ? Je sai, & il n'est pas permis de l'ignorer, que Jesus-Christ avoit accompli tout son ministère. Les vérités étoient découvertes ; les figures accomplies ; les ordres du Père exécutés ; la Rédemption des hommes établie, la réconciliation faite par son Sang ; & sa Religion fondée par l'autorité de sa parole & par la force de ses exemples. Mais il falloit que le Saint-Esprit en fût comme le sceau. L'ordre des personnes, & des actions de la Trinité, devoit être observé dans la conduite du salut des hommes. Il avoit été ordonné & procuré par le Père : puisqu'il avoit envoyé son Fils. Il avoit été acquis & mérité par le Fils, puisqu'il s'étoit offert lui-même en sacrifice. Enfin il falloit qu'il fût appliqué, par une confirmation intérieure de la vérité, & par la docilité d'esprit & de cœur de ceux qui devoient la suivre, & c'est l'emploi & le ministère du Saint-Esprit.

Aussi est-il envoyé pour rendre témoignage de la per-

Ille testimonium perhibebit de me. *Joan.* 15.

Spiritus est qui testificatur, quoniam Christus est veritas. 1. *Joan.* 5. 6.

sonne & de la doctrine de Jesus-Christ. Il rend témoignage de sa naissance : il y a présidé par sa vertu, en formant son corps adorable dans le sein chaste d'une Vierge. Il rend témoignage de sa mort ; il en fait sentir l'efficace ; de sa gloire, il en est le gage ; de sa charité, il en est le dispensateur ; de sa vérité, il en est le témoin par excellence. *C'est l'Esprit*, dit saint Jean, *qui témoigne que Jesus-Christ est vérité* ; & que tout, hors de Jesus-Christ, est fausseté, ajoute saint Augustin. Qu'est-ce en effet que ce monde, que l'Evangile condamne si souvent, sinon un assemblage de vanités & de mensonges ? Ses plaisirs sont des illusions ; ses promesses, des amusemens ; ses caresses, des trahisons ; ses joies, des folies ; ses tristesses, des désespoirs ; ses maximes, des erreurs ; ses lois, des déréglemens ; ses bonnes œuvres, des hypocrisies. Tel est l'esprit du monde. Mais l'Esprit de Jesus-Christ est tout vérité : ses promesses sont fidelles, ses espérances sont certaines, ses lois sont justes, ses œuvres sont saintes, ses joies sont solides, ses tristesses sont salutaires, & tout ce qu'il est, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il enseigne, tout ce qu'il ordonne, forme comme un corps d'immuable, de sainte & d'éternelle vérité, dont le Saint-Esprit est venu rendre témoignage, aussi-bien que de sa Doctrine.

La doctrine de Jesus-Christ avoit été quelquefois enveloppée sous des sens cachés & mystérieux, lorsqu'il parloit par figures & par paraboles. Les Apôtres n'avoient eu ni assez de lumière pour les découvrir, ni assez d'empressement pour mériter qu'il leur en donnât l'intelligence. D'ailleurs, la plupart de ses enseignemens avoient passé pour des paradoxes : qu'il faut perdre son ame pour la sauver : qu'il faut aimer ceux qui nous haïssent : qu'on n'entre dans le Ciel que par la porte étroite des tribulations & des souffrances : que c'est le partage du monde de se réjouir, & que c'est le partage des élus d'être persécutés & d'être tristes. Cette doctrine paroissoit incroyable. Enfin Jesus-Christ n'avoit pas expliqué tous les points ni toutes les règles de sa discipline, pour nous laisser une image des commencemens & de l'enfance de son Eglise ; pour nous apprendre que comme il y a divers degrés de charité, il y a divers degrés d'intelligence ; qu'il nous élève par des éclaircissemens successifs à la connoissance de sa vérité, comme il nous porte par des progrès

de

de vertu, à l'imitation de sa sainteté. Pour apprendre à ceux qui sont chargés de la conduite des ames, qu'il faut proportionner leurs instructions à leur portée, & qu'il vaut mieux les détacher insensiblement du monde, & les humilier par la connoissance de leur foiblesse, que de les porter par une ardeur indiscrète, & par des désirs impuissans à une perfection précipitée.

Quoi qu'il en soit, le Saint-Esprit étoit l'interprète de Jesus-Christ. Révéler les Ecritures, réformer l'entendement, régler la discipline : voilà les opérations & les administrations du Saint-Esprit. C'est à lui à communiquer le don de la science, & à nourrir l'homme intérieur du sens spirituel des Ecritures. C'est à lui à dissiper les ténèbres, & à guérir les préventions de l'esprit humain par la lumière de la vérité. C'est à lui à entretenir & à étendre la discipline ; soit par l'assistance, & par la protection qu'il donne à l'Eglise ; soit par les inspirations particulières, & par les conseils actuels dont il favorise ceux qui l'écoutent. Aussi, à peine est-il descendu sur les Apôtres, qu'ils sont tout lumière, tout zèle. Eclairés, ils éclairent ; persuadés, ils persuadent. Ni l'incrédulité des peuples : ni la contradiction des Sages du monde : ni la cruauté des tyrans, rien ne les étonne. Le danger même les anime ; ils exposent leur vie sans crainte ; ils portent leurs chaînes sans se plaindre. Remplis de la doctrine qu'ils annoncent, ils la pratiquent ; ils l'ont apprise de Jesus-Christ, & le Saint-Esprit la leur inspire. Rien ne leur paroît difficile.

Hæc est administratio Spiritûs sancti : Scripturæ revelantur, intellectu reformatur, disciplina dirigitur. *Tertull.*

J'appelle ici ces lâches Chrétiens, à qui le joug du Seigneur semble toujours pesant & insupportable ; qui tremblent au seul nom de Croix, de mortification & de pénitence, & qui dans toutes les pratiques de la Religion, gémissent sous l'austérité de la Loi & sous le poids de l'Evangile. Comment aimer un ennemi qui nous hait & nous persécute ? Comment pardonner une injure qui nous blesse dans notre honneur ? Comment vaincre des passions si sensibles & si touchantes ? Cette doctrine est dure à la vérité, dit saint Augustin, mais c'est à ceux qui sont endurcis : elle est incroyable, mais c'est à ceux qui sont incrédules. S'ils avoient reçu le Saint-Esprit, ils auroient de la docilité & de l'intelligence.

Car, MESSIEURS, ce seroit peu de nous donner une connoissance superficielle de la doctrine de Jesus-Christ. Le

Saint-Esprit étant charité nous fait aimer ce qu'il faut connoître ; nous fait connoître ce qu'il faut aimer. *Enfans de Sion*, *réjouissez vous au Seigneur votre Dieu*, disoit le Prophète, *parce qu'il vous a donné un Docteur de justice* ; non-seulement un maître de la vérité, mais un maître de la justice, qui remplit en même-temps l'esprit de sa lumière, & la volonté de son amour. Il imprime dans l'ame une vertu qui ne lui fait pas seulement connoître ce qu'elle doit faire, mais qui lui fait faire ce qu'elle connoît ; qui ne lui fait pas seulement croire ce qu'elle doit aimer, mais qui lui fait aimer ce qu'elle doit croire. Saint Paul, dans son Epître aux Thessaloniciens, donne comme deux degrés de perfection à la vérité, *la Foi de la vérité* & *la Charité de la vérité* ; pour nous apprendre qu'il y a deux sortes de vérités, les unes de spéculation ou de foi, qui naissent dans l'esprit, & qui demeurent dans l'esprit qui les a produites, mais qu'il y a des vérités de pratique & de conduite, qui passent de l'esprit au cœur, de l'affection à l'action, de l'action à l'affection. Je crois parce que j'aime ; j'aime parce que je crois : la charité éclaire la foi, la foi rallume la charité, il se fait un mélange de ces deux vertus, dont l'une est l'effet, & la cause de l'autre. Ce qui fait dire à saint Augustin, que l'homme nouveau, créé selon Dieu en justice & en sainteté, reçoit ses lumières de son amour ; qu'on n'entre dans la vérité que par la charité, qu'on ne connoît Dieu qu'à mesure qu'on le sert & qu'on l'aime ; que la ferveur de la piété supplée au défaut de l'intelligence, & que la sagesse de l'esprit croît à mesure que la pureté du cœur augmente. Le Saint-Esprit est le maître qui vous enseignera les vérités, mais il vous conduira à la perfection des vertus Evangéliques. C'est la seconde partie de ce discours.

Filii Sion exultate, & lætamini in Domino Deo vestro, quia dedit vobis Doctorem justitiæ. *Joël.* 2.

In fide veritatis. Eo quod charitatem non receperunt. 2. *Thess.* 2.

II. PARTIE

Ce n'est pas sans raison que le Saint-Esprit parut dans le mystère de ce jour sous la figure & sous le symbole du feu. La noblesse de cet élément, qui est le plus spirituel de tous les corps ; l'éclat & la lumière dont il est comme revêtu ; l'action vive & prompte avec laquelle il communique son ardeur & son mouvement à tout ce qui l'approche ; & cette pureté qui fait qu'il ne peut souffrir aucun mélange en lui-même, & que pénétrant dans le fond des corps qu'il touche, il en détache les parties les plus grossières, & y consume toutes les impuretés qu'il y trouve, ne sont-ce pas

des images sensibles de la grandeur, de la majesté & de la charité de Dieu, lorsqu'il travaille à la sanctification de nos ames, & que par les mouvemens de sa grâce, il consume toutes les affections terrestres qui nous appesantissent; & nous rend semblables à lui? N'est-ce pas ce que fait aujourd'hui le Saint-Esprit, lorsque descendant sur les Apôtres assemblés à Jérusalem, il leur ôte toutes leurs foiblesses passées, leur manque de foi, leurs jalousies secrètes, cet amour de préférence, ces désirs grossiers d'être élevés les uns au-dessus des autres, ces abattemens & ces tristesses indiscrètes, ces consolations basses & humaines, cet attachement sensible & naturel à la présence de Jesus-Christ, ces lenteurs & ces duretés de cœur, qu'il leur avoit si souvent reprochées: & ne puis-je pas dire aujourd'hui: *Notre Dieu est un feu consumant* & une charité active, qui ne laisse aucune corruption dans les ames, & qui les porte à la pratique fidelle des vertus parfaites.

Deus noster ignis consumens est. *Hebr.* 12.

Car, MESSIEURS, pourquoi le Saint-Esprit est-il envoyé? afin, disent les Pères, qu'il se manifeste par une particulière & extraordinaire dispensation de ses grâces, & que comme il a montré sa vertu en la première création, lorsque la terre étant encore vide & sans forme, il étoit porté sur les eaux, & faisoit éclorre, pour ainsi dire du néant, les diverses espèces que Dieu alloit produire sur la terre, il intervienne aussi à la seconde création, pour former l'homme nouveau, & les espèces différentes des vertus, que Jesus-Christ a produites par ses enseignemens & par ses exemples. C'est afin qu'il entre en possession de nos cœurs & de nos corps pour les consacrer à Dieu; & que comme il agit en nous par les effets invisibles de sa grâce, nous agissions par lui en produisant des fruits d'une prompte & fervente charité. C'est pour donner un tempérament d'ardeur & de zèle à son Eglise, & pour épandre ses esprits & sa chaleur dans toutes les habitudes de piété & de Religion. C'est pour apprendre aux Chrétiens, non-seulement à connoître les vérités avec une soumission entière, mais encore à accomplir toutes les volontés de Dieu avec une fidélité sincère & inviolable.

Mais pour réduire ce discours à une instruction solide & utile, remarquez que le Saint-Esprit s'est communiqué aux Apôtres, & par eux à toute l'Eglise, avec promptitude,

Repente... implevit totam

domum.. Sedit supra singulos eorum..

avec abondance, avec ſtabilité & durée. Or, comme il doit y avoir de la proportion entre les actions de cet Eſprit-Saint & les effets qu'il produit en nous, & que ſon intention eſt d'être reçu de la même manière qu'il ſe donne; je dis que ceux qui diffèrent leur converſion, ou qui n'ont pas un déſir preſſant de s'avancer dans la vertu, ou qui ne conſervent pas avec ſoin les grâces qu'ils ont reçues, ne répondent pas aux deſſeins de Dieu, n'ont point de part au myſtère de ce jour : en un mot, n'ont pas reçu le Saint-Eſprit.

Ecce venio citò, dicit Dominus. *Apoc.* 3.

C'eſt le propre de Dieu d'agir avec force & avec promptitude, ſoit qu'il convertiſſe le pécheur, ſoit qu'il le récompenſe, ſoit qu'il le puniſſe; parce que ſa bonté, ſa puiſſance, ſa volonté n'étant que la même choſe, il ne peut vouloir que le bien, il ne peut être irréſolu dans le bien qu'il veut, & il ne trouve aucun obſtacle à ſes volontés. L'homme au contraire ne peut avoir de lui-même ni l'inclination, ni la réſolution, ni le pouvoir de faire le bien, s'il n'eſt attiré, s'il n'eſt ému, s'il n'eſt aſſiſté de ſa grâce. Mais avec ce ſecours, ſon cœur ſe rend, ſa volonté ſe détermine, les difficultés s'applaniſſent, & *ſe trouvant pouſſé par l'Eſprit de Dieu, il devient enfant de Dieu* ſuivant les termes de l'Apôtre : de ſorte que l'Eſprit de Dieu eſt en nous un principe d'action, de mouvement & d'application pour notre ſalut. L'Eſprit du monde eſt un eſprit de lenteur & d'irréſolution. On a bien de temps en temps quelque deſſein de ſe convertir; mais c'eſt un projet vague de ſe corriger, de ſe réformer, qui demeure toujours dans l'eſprit, & qu'on ne met jamais en exécution.

Qui ſpiritu Dei aguntur, hi ſunt filii Dei. *Rom.* 8.

Deſideria occidunt pigrum. *Prov.* 21.

Ce ſont de ces déſirs meurtriers, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, qui entretiennent le pécheur dans une fauſſe paix; qui le repaiſſent d'une vaine image, d'une vertu oiſive; qui le rendent inexcuſable, parce qu'il connoît la vérité; qui le rendent même incorrigible, parce qu'il croit que c'eſt aſſez de la connoître. Le monde eſt rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions; qui condamnent toutes les paſſions en gros, & n'en ſurmontent jamais aucune en particulier; qui ſavent bien ce qu'il faudroit faire, mais qui ſe retranchent ſur une volonté ſuperficielle de faire ce qu'il faut, & qui remettant toujours leur converſion à l'extrémité de leur vie, vivent & meurent en cet état, ſans avoir fait autre choſe pour leur

ſalut, que d'avoir eu quelque penſée de ſe ſauver ? D'où vient une négligence ſi indigne dans une affaire ſi importante ? C'eſt qu'on n'a que peu de foi ; c'eſt qu'on n'a point d'amour de Dieu. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi l'on recherche peu, ce que l'on ne croit qu'à demi ; & ſi l'on ne veut pas ſe contraindre, ſur ce qu'on n'aime point du tout.

Mais lorſqu'on eſt animé de l'Eſprit de Dieu, on ſort promptement des occaſions, des engagemens, des habitudes du péché ; on ſe retire du tumulte & du commerce du monde. Filles de Sion, ames lentes & difficiles à émouvoir, qui voulez toujours ſonder & reconnoître les voies de Dieu avant que d'y entrer, & qui perdez à vous eſſayer & à vous réſoudre, le temps que vous pourriez employer à vous ſanctifier, rompez les liens qui vous retiennent, & marchez à grands pas dans les ſentiers de la juſtice. Ne croyez pas que je veuille approuver ici la dévotion précipitée de ces perſonnes, qui ſe déſabuſant quelquefois du monde par les chagrins qu'on leur donne, ou par les diſgraces qui leur arrivent, ſe jettent ſans prudence & ſans règle dans des extrémités de pénitence & de piété, que le temps diſſipe, que leur propre violence ralentit bientôt, & qui finiſſent par la même légéreté qui les a fait naître. Le Juſte comme le Soleil, dit le Sage, marche avec rapidité dans la ligne que Dieu lui a marquée, il court dans ſon chemin comme un géant, avec viteſſe, mais avec ordre & avec meſure.

Il faut que la converſion ſoit prompte & ſincère, mais il faut qu'elle ſoit ſuivie d'un déſir preſſant de s'avancer dans la perfection, parce que le Saint-Eſprit ſe communique avec abondance, & répand ſur nous la plénitude de ſes dons ; ce qui eſt le privilége de la Loi nouvelle. Ce n'eſt pas par la crainte des lois qu'il nous conduit, & par le ſpectacle ſenſible des cérémonies extérieures, mais par les lumières de la foi, & par les ſentimens de la charité. Dans la Loi ancienne il communiquoit des biens temporels, qui n'avoient pas la force de ſanctifier ; mais dans la Loi évangélique il communique les biens ſpirituels, qui ſont les grâces de l'eſprit & la vertu de la ſanctification. *Je ferai une alliance nouvelle*, diſoit Dieu par un de ſes Prophètes, *avec la maiſon d'Iſraël : je leur donnerai une loi intérieure & céleſte : je la graverai moi-même au fond de leur cœur*, & ſans qu'ils recourent à des

Feriam domui Iſraël fœdus novum.

Dabo legem meam in visceribus eorum, &c. *Jerem.* 31.

instructions étrangères, je leur apprendrai moi-même à me connoître.

L'Eglise sous la Loi, étoit comme en son enfance; ainsi il y avoit une moindre dispensation & une moindre mesure de révélation & d'esprit; mais l'Eglise étant parvenue à sa perfection, Dieu a fait abonder sa grâce sur elle, dit saint Paul, & nous a découvert en Jesus-Christ, & par son Esprit, tous les trésors de sa sagesse, & toutes les dimensions de sa charité dans la diversité de ses dons, & des sujets qui les reçoivent : de-là viennent les lumières de la foi, le don des langues, les prophéties, les guérisons & les miracles nécessaires pour fonder & pour édifier l'Eglise. De-là les consolations spirituelles dans l'adversité, les secours présens dans les tentations & dans les dangers, les confessions généreuses dans les persécutions des tyrans, les prières ferventes dans les besoins, & toute cette quantité de grâces qu'il répand, non-seulement sur toutes les conditions qu'il appelle à son héritage, mais encore sur tous les fidelles qu'il destine à la participation de sa Sainteté.

Effundam spiritum meum super omnem carnem. *Joël* 2.

Si donc le Saint-Esprit se donne avec abondance, il est juste, dit saint Bernard, que nous le recevions avec une volonté pleine de nous rendre dignes de le posséder. S'il étend sa charité sur nous, nous devons étendre nos obligations & nos devoirs jusqu'aux moindres choses, qui regardent le culte & l'obéissance que nous lui devons. Cependant on se néglige, on se dispense de l'exactitude qu'on doit à la loi de Dieu. On s'interroge : est-il permis ? Est-il absolument défendu ? Est-il mortel, n'est-il que véniel ? On en juge, non pas par une conscience d'équité & de Religion, mais par une conscience de raisonnement & d'amour propre. On pèse les raisons, non pas au poids du Sanctuaire, mais selon le penchant que donne la cupidité. On s'en tient à un état de relâchement, qu'on appelle médiocrité de vertu, & l'on prétend de faire son salut sans se soucier de la perfection, au hasard de n'arriver ni à l'un ni à l'autre. Ne nous abusons pas, MESSIEURS; soyons assurés qu'on est prêt de passer au-delà des limites, quand on les marque si justes; & qu'il est dangereux qu'on ne fasse indifféremment tout le mal, quand on n'en est qu'au jugement du plus ou du moins !

C'est pour cela que l'Ecriture nous enseigne, qu'il faut

toujours avancer dans les voies de Dieu ; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme, & ne se borne pas par le temps ; que le Juste va toujours de bien en mieux, & ne dit jamais : c'est assez ; que l'esprit de l'homme ne demeure jamais dans un même état ; qu'il faut qu'il augmente ou qu'il diminue en vertu ; que c'est perdre, que de ne pas acquérir ; & dissiper, que de ne pas recueillir avec Jesus-Christ ; & qu'enfin il en est de la Religion comme de cette échelle mystique de Jacob, où les Anges montoient ou descendoient ; c'est-à-dire qu'il n'y a point de milieu entre la ferveur & le relâchement ; entre le progrès & la défaillance. Mais pourquoi, direz-vous, nous faites-vous ici une idée de perfection, ou nos engagemens & le commerce nécessaire du monde ne nous permettent pas d'atteindre ? Nous sommes foibles, ne nous proposez pas des choses si hautes. Hé ! c'est parce que vous êtes foibles, qu'il faut vous les mettre incessamment devant les yeux, afin qu'au moins vous accomplissiez ce qui est indispensablement de votre devoir ; afin que voyant combien vous êtes éloignés de la perfection Chrétienne, ou vous en ayez de la confusion, ou vous fassiez quelques efforts pour y parvenir. *Genes.* 28.

Mais après tout en usez-vous ainsi pour le monde ? Etes-vous satisfait d'une médiocrité de fortune ? Ne vous faites-vous point d'effort pour contenter votre ambition ? Vous fixez-vous au degré d'honneur, au-dessus duquel vous ne veuillez pas monter, si vous en trouvez l'occasion ? Vous rebutez-vous de la moindre difficulté qui s'oppose à votre élévation ? Est-ce que l'affaire de votre salut n'est pas importante ? Est-ce que le danger n'en est pas grand ? Est-ce que les suites n'en sont pas de conséquence ? C'est l'erreur de la plupart des Chrétiens. Après quelque légère pratique de vertu, ils se lassent, & se contentent de se trouver avec les autres dans les Eglises, où n'ayant plus de zèle pour Dieu, ils voient bien qu'ils ne peuvent en espérer aucune grâce ; semblables à ces officiers, qui s'étant dégoûtés du service, ayant perdu par leur faute les fruits de leurs travaux, & l'espérance de leur fortune, se mêlent encore dans la foule des courtisans, sans autre prétention que de voir le Prince de loin, & d'en être regardé froidement.

Enfin, MESSIEURS ; comme le Saint-Esprit s'arrête sur les Apôtres, il faut que nous arrêtions en nous le Saint-

Esprit, en conservant avec soin, la grâce que nous avons reçue. Plus le trésor est grand, plus il faut de circonspection pour le garder; plus le bienfait est précieux, plus notre ingratitude sera punissable; plus nous sommes fragiles, plus il faut avoir de vigilance pour nous soutenir. Ne profanons plus des Temples, que l'Esprit de Dieu vient de consacrer. L'esprit du monde nous ramène aux maximes du monde, & nous déplorons tous les jours la tiédeur & la foiblesse de ceux qui mêlant de temps en temps à leurs mauvaises habitudes, quelque pratique de Religion, passent ainsi, par une vicissitude continuelle du péché à la Confession; de la Confession au péché, & violent les Commandemens de Dieu sans crainte, parce qu'ils vont quelquefois reconnoître aux pieds d'un Prêtre, qu'ils les ont violés: comme si l'on pouvoit mener impunément une vie mondaine, à la faveur de quelque protestation qu'on fait de temps en temps de mieux vivre; comme si l'on devenoit innocent, pour avouer quelquefois froidement que l'on est coupable; & comme s'il étoit permis de retomber, parce qu'on fait de temps en temps quelques efforts pour se relever. Mais le Saint-Esprit nous porte au contraire à nous attacher à Dieu, à persévérer dans la charité de Dieu, à accomplir les volontés de Dieu.

Voilà, MESSIEURS, ce que j'avois à vous représenter sur le Mystère de ce jour. Fasse le Ciel que touchés du désir sincère de votre salut, vous tiriez de ces principes de Religion, des conséquences pour votre conduite!

SEIGNEUR, qui tenez en vos mains les cœurs des Rois, & qui selon le langage de vos Ecritures, *donnez votre salut aux Rois;* comblez aujourd'hui de vos grâces, celui à qui je viens d'annoncer vos vérités. Il aime mieux que je vous adresse ici des vœux, que si je lui adressois des louanges; & il vous renvoie toute sa gloire, qui ne venant que de vous seul, ne doit appartenir aussi qu'à vous seul. S'il est éclairé dans ses conseils, c'est votre Sagesse qui l'éclaire: s'il est heureux dans ses entreprises, c'est votre Providence qui le guide: s'il est victorieux dans ses guerres, c'est votre bras qui le protège, c'est votre main qui le couronne. Au milieu de tant de prospérités, dont vous avez honoré son règne, il ne nous reste plus à vous demander pour lui, que ce qu'il vous demande tous les jours lui-même, son salut. Vous avez affermi son Trône contre tant de Puissances ennemies qui

Qui dat salutem Regibus. *Psal.* 143. 10.

l'attaquoient, affermiſſez ſon ame, contre tant d'objets de paſſions qui l'environnent. Il a des victoires à gagner plus importantes que celles qu'il a gagnées; & vous avez des couronnes à lui donner plus précieuſes que celle qu'il porte. Ce ſeroit peu de cette immortalité, que tous les ſiècles lui ſemblent promettre, s'il n'avoit celle que vous ſeul pouvez lui donner au-delà de tous les ſiècles. Conſacrez tant de vertus Royales. Donnez-lui un cœur docile pour accomplir vos volontés, une tendreſſe & une ſoumiſſion de Fils pour votre Egliſe, & des entrailles de Père pour ſon peuple. Etendez en lui ce fond de Religion que vous avez gravé dans ſon ame, & faites-le du moins auſſi Saint que vous l'avez fait Grand. Puiſſe ſa reconnoiſſance répondre à la grandeur de vos bienfaits. Puiſſe-t-il, après avoir fait croître en lui ſes vertus, les voir renaître dans les enfans de ſes enfans. Puiſſe-t-il enfin, après avoir régné long-temps heureuſement par vous, régner enfin éternellement avec vous. *Au Nom du Père & du Fils, &c.*

SERMON

SUR

LES AFFLICTIONS,

Prêché devant le Roi & la Reine d'Angleterre, à Saint Germain-en-Laye.

Exiſtimo quòd non ſunt condignæ paſſiones hujus temporis, ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

Quand je conſidère les ſouffrances de la vie préſente, je trouve qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire, que Dieu doit un jour découvrir en nous.

Dans l'Epître de Saint Paul aux Romains, *chap.* VIII.

SIRE,

L'Apôtre Saint Paul connoiſſant la Foi infirme & langiſſante des Fidelles & croyant qu'il falloit la ſoutenir par des eſpérances & des conſolations toutes divines, leur fait regarder dans le Ciel les fruits glorieux & ſurabondans de leur patience. Il leur fait voir la diſproportion qu'il y a entre le temps & l'éternité, le préſent & l'avenir, l'homme & Dieu, les ſouffrances qui paſſent, & la gloire du Seigneur qui ne
Rom. 8. finit point. Il leur enſeigne *que toute créature, ſans le vouloir, gémit ſous le poids de la vanité, & que ceux qui ont reçu les prémices de l'Eſprit, gémiſſent eux-mêmes, dans l'attente de l'adop-*

tion des enfans de Dieu & de la rédemption de notre corps en Notre Seigneur Jesus-Christ. Il ajoute que par les souffrances, nous entrons dans la condition du Fils de Dieu, que par-là nous sommes conformes à cet Original sacré, & qu'enfin nous supportons toutes choses, & parce que nous aimons Dieu, & parce que Dieu nous aime : nous laissant tirer cette conséquence, qu'il n'y a point de fondement plus solide de notre salut, ni de marque plus certaine de l'amour que Dieu nous porte, que la tribulation, quand il nous fait la grâce d'en profiter, & d'en faire un bon usage. C'est le sujet de ce Discours.

Si je ne me fondois ici que sur les principes de la raison humaine, peut-être penseriez-vous, MESSIEURS, qu'il y a de la contradiction dans la conduite de Dieu à l'égard des ames prédestinées. Pourquoi les afflige-t-il s'il les aime ? Comment les aime-t-il s'il les afflige ? Pourquoi frappe-t-il d'une main ceux qu'il veut couronner de l'autre ? A qui doit-il communiquer ses bienfaits qu'à ceux qui les attirent par la justice, la patience & la charité ? Et sur qui doivent tomber les effets même temporels de ses grâces & de ses bontés, que sur ceux qu'il a choisis pour être les objets de son amour ? Mais je m'élève aujourd'hui par la Foi, & je prétens vous découvrir le mystère de la Providence amoureuse de Dieu dans les afflictions, & dans les peines qu'il nous envoie. Fasse le Ciel, que le murmure intérieur de la nature, qui ne veut rien souffrir, n'interrompe pas dans vos cœurs la parole de Dieu, qui exhorte à bien user de la souffrance ; qu'une fausse délicatesse n'étouffe pas une vérité qui vous paroîtra peut-être austère ; & que vous puissiez vous persuader que le Seigneur vous aime, lorsqu'il vous châtie. Pour obtenir du Saint-Esprit les grâces qui me sont nécessaires, à qui dois-je m'adresser, qu'à celle, qui toute sainte & toute pure qu'elle étoit, n'a pas laissé d'être percée du glaive de douleur, & qui fut au pied de la Croix, la plus affligée des femmes, comme elle en fut la plus heureuse, lorsque l'Ange lui dit : *Ave Maria.*

SIRE,

QUOIQUE rien ne soit si commun parmi les hommes, que de ressentir les peines & les malheurs différens de la vie : il n'y a rien qu'ils aient tant oublié, ou tant ignoré, que le

bon usage qu'ils en doivent faire, parce qu'ils n'en ont pas assez compris le principe & l'origine. Les uns ont pris les afflictions & les disgraces pour des effets d'une divinité maligne, qui étant le principe souverain du mal, s'étoit réservé le soin de le distribuer sur la terre, & dont le pouvoir triste & fatal, pour me servir des termes de Tertullien, ne s'étendoit qu'à punir des coupables & à faire des malheureux : c'étoit l'erreur des Manichéens & des Marcionites. Les autres ont cru que c'étoient de pures conditions de notre naissance, qui nous trouvant capables de joie & de tristesse, nous assujettit naturellement à des révolutions du bien au mal, & du mal au bien : c'étoit l'erreur des Pélagiens & de la plupart des Philosophes. Plusieurs ont pensé que c'étoient des dispositions secrètes d'un Dieu sans amour & sans piété, qui, jouissant d'une paix profonde, & d'un repos immuable en lui-même, se plaît à tenir le monde dans l'agitation, & à faire éclater sa puissance par l'humiliation & par la ruine même de ses créatures : telle étoit l'imagination de ces impies, dont parle le Prophète. Quelques-uns enfin ont jugé que ce n'étoient que de purs supplices de nos crimes, qui supposant toujours l'homme coupable, supposent aussi toujours un Dieu irrité, dont la seule fin est de châtier & de punir : telle étoit l'opinion de quelques Platoniciens, selon la remarque de saint Augustin. Mais toute l'Ecriture nous enseigne que depuis que Jesus-Christ innocent a souffert, les afflictions que Dieu nous envoie, étant unies à sa Croix, sont dans l'ordre de ses faveurs & de ses grâces; & que la tribulation de ce monde, qui est un moyen pour notre sanctification, est une marque de son amour.

Division. 1°. Par elle il nous instruit.

2°. Par elle il nous éprouve.

Ces deux réflexions composeront le sujet de ce Discours, & ne seront pas peut-être infructueuses, si vous m'honorez de vos attentions.

I. PARTIE. UNE des principales fins que Dieu se propose, quand il permet que nous soyons affligés, c'est de nous instruire de nos devoirs, en nous faisant connoître & sentir ce qu'il est & ce que nous sommes. Car, MESSIEURS, comme il y a une instruction de parole, de prédication & de doctrine, qui découvrant les mystères & les maximes de la Religion, applique l'esprit à la connoissance de la vérité : il y a de même une inf-

truction d'épreuve, de sentiment & de correction, qui réveillant les consciences endormies, applique le cœur à la connoissance & à la pratique des devoirs de la vie chrétienne. C'est pour cela que l'Esprit de Dieu dans l'Ecriture, appelle presque toujours l'affliction & le châtiment qui nous vient de Dieu, du nom d'*instruction* & de *discipline* : pour marquer, dit saint Augustin, que la vie de l'homme n'étant pour l'ordinaire qu'un enchaînement & une suite perpétuelle de troubles, d'inquiétudes & de traverses ; son principal soin doit être de se faire un art de bien souffrir, & de profiter de ses propres maux ; & pour nous apprendre ensuite que rien ne forme tant à la piété & à l'honnêteté des mœurs, que l'adversité, dure, mais utile maîtresse, qui, par des enseignemens vifs & sensibles, nous ramenant de nos égaremens, nous force d'entrer dans les voies de la vérité & de la justice.

En effet, MESSIEURS, l'aveuglement est presque inséparable de la prospérité mondaine. La vertu s'endort dans le calme, la vigueur de l'esprit se relâche, les lumières de la Foi s'éteignent. Content d'être heureux, on ne travaille point à devenir sage. On erre au gré de ses désirs ; & sans penser qu'on se doit à Dieu, on se prête & l'on se donne tout entier à sa bonne fortune. Rempli de l'abondance des biens passagers qu'on possède, on oublie les éternels qu'on espère ; & comme on a tout ce qu'on souhaite, on ne souhaite pas ce qu'il importe le plus d'avoir. Le salut se néglige, le présent l'emporte sur l'avenir, Dieu s'éloigne, & le cœur corrompu dans son oisiveté & dans sa molleſſe, répand des ténèbres, & jette un relâchement universel dans toutes les puissances de l'ame : semblable, dit saint Chrysostome, à ces étangs, qui du fond bourbeux de leurs eaux paisibles & dormantes, exhalent des vapeurs grossières & malignes, qui rendent l'air obscur & mal sain dans tous les lieux de leur voisinage. Le Roi Prophète nous représente cet aveuglement d'un homme enivré de la félicité du siècle : *Il ne connoît pas Dieu*, dit-il, *& ne l'a point devant ſes yeux.* Il jouit des bienfaits sans regarder le Bienfaicteur ; il est criminel, & il ne songe pas qu'il a un Juge : *Il éloigne de ſon eſprit & de ſa mémoire tous les effets de la juſtice de Dieu*, dont le souvenir terrible & importun, troubleroit le cours de ses plaisirs ; & jouissant des biens du monde, sans vouloir en

Non est Deus in conspectu ejus. *Psal.* 10. Auferuntur judicia tua à facie ejus. *Ibid.*

connoître la fragilité & l'inconſtance, quelque expérience qu'il en puiſſe avoir, il dit dans ſon cœur : *Il ne me ſauroit arriver de mal, & je ne puis être ébranlé.*

Dixit enim in corde ſuo, non movebor à generatione in generationem ſine malo. *Ibid.*

Cet aveuglement ne peut ſe guérir, que comme celui de Tobie, avec du fiel & de l'amertume ; je veux dire, par l'affliction & par la diſgrace. Alors vous ouvrirez les yeux à la vérité. Quand une fièvre ardente vous dévorera juſqu'au fond des os, & qu'accablé dans un lit de douleur & d'abattement, vous vous ſentirez défaillir, vous verrez que ce corps à qui vous ſacrifiez ſi ſouvent votre ame, que vous couvrez avec tant de luxe, que vous nourriſſez avec tant de délicateſſe, n'eſt qu'un vaſe fragile que le moindre accident peut briſer, & qui ſe briſe enfin de lui-même. Quand une calomnie concertée, & de mauvais offices rendus ſourdement, vous feront tomber de ce rang où vous étiez monté par votre ambition, & où vous vous mainteniez par vos intrigues, vous ſerez enfin convaincu du néant & de l'inſtabilité des grandeurs humaines. Lorſque l'âge, ou quelque accident imprévu effacera cette beauté qui vous faiſoit tant d'admirateurs, & dont vous étiez dans votre cœur la première idolâtre, vous avouerez que ce n'étoit que vanité ; & que la ſolide gloire des Dames chrétiennes, eſt la pudeur & la modeſtie. Lorſqu'abandonné d'un maître capricieux, ou trahi d'un ami lâche & infidelle, vous recevrez des chagrins mortels de ceux de qui vous attendiez de la protection & de l'aſſiſtance ; vous connoîtrez qu'il ne faut pas ſe faire un bras de chair, & que pour n'être jamais trompé, il faut mettre en Dieu ſeul toute votre confiance.

Qui mittit diſciplinam ſicut lucem. *Eccl.* 24. Virga atque correptio tribuit ſapientiam. *Prov.* 29.

Tant il eſt vrai que l'adverſité eſt un principe de connoiſſance, & que comme la crainte interrompant le cours des mauvaiſes habitudes, introduit inſenſiblement la charité ; ainſi la tribulation faiſant ſentir les défauts des plaiſirs & des biens du monde, introduit dans l'ame la vérité. C'eſt en ce ſens que le Sage nous enſeigne : *Que Dieu envoie ſur nous ſes châtimens comme des lumières, & que c'eſt en nous affligeant qu'il nous donne de la ſageſſe.*

Il y a trois choſes, ſelon ſaint Bernard, qui corrigent le pécheur, & que l'Ecriture appelle des principes de converſion & de ſageſſe : la honte, la crainte, l'affliction. La honte le trouble, la crainte l'ébranle, l'affliction le touche. La honte lui reproche d'avoir manqué à ſon devoir, la crainte

lui fait appréhender les jugemens de Dieu, la douleur lui fait reſſentir ſa corruption & ſa foibleſſe. Ce ſont les trois motifs ordinaires dont Dieu ſe ſert pour nous rappeler à lui quand nous en ſommes éloignés. Mais ils ne ſont pas également puiſſans.

La honte nous repréſente l'horreur de nos fautes paſſées, elle nous fait voir qu'il y a, ſelon l'Apôtre, un caractère ſecret de déshonneur dans le péché ; une ingratitude qui le rend non-ſeulement puniſſable, mais encore honteux, & qui joint la malice avec la baſſeſſe. Mais, outre que ce motif ne convient qu'à des ames nobles & généreuſes, & qu'il s'en trouve peu de ce caractère, il eſt arrivé, dit ſaint Bernard, par le déréglement des hommes, qu'il n'eſt preſque plus honteux de pécher. Le vice, autoriſé par le nombre & par la coutume, a perdu la timidité qui devroit lui être naturelle ; & contre les règles de la nature & de l'Evangile, ceux qui ſont mal ſont parvenus à ne craindre plus la lumière. On ſe flatte & on ſe pardonne mutuellement des péchés, où l'on eſt également engagé. Chacun accorde volontiers aux autres une grâce dont il ſent bien qu'il a beſoin pour lui-même ; & ſi l'on rougit aujourd'hui, ce n'eſt preſque plus que d'être vertueux. On eſt ambitieux ouvertement, & l'on n'oſeroit paroître humble ; l'impiété ſe produit, & va, pour ainſi dire, tête levée ; & la Religion a beſoin d'un voile pour ſe couvrir, de peur de paſſer pour hypocriſie.

La crainte a plus de force ſur les eſprits. Elle diminue la cupidité, par la vive appréhenſion des peines éternelles de l'enfer. Elle arrête les ſuites du péché & les reſſerre au-dedans du cœur, juſqu'à ce que la charité l'en chaſſe. Mais elle ne repréſente que des maux éloignés. On ne conſidère les jugemens de Dieu qu'au travers de longs eſpaces d'une vie, qu'on croit toujours conduire bien loin. On s'imagine que c'eſt aſſez de les prévoir, & qu'on aura toujours aſſez de temps pour les prévenir. On ſe figure toujours un intervalle ſuffiſant de pénitence entre la mort & la mauvaiſe vie qu'on mène ; & cette foible crainte s'évanouit & va ſe perdre, pour ainſi dire, dans les enfoncemens d'un ſombre avenir.

Mais l'affliction eſt un mal ſenſible, perſonnel & préſent, & par conſéquent plus efficace. Elle abat & humilie l'eſprit par la chair, & la chair par l'eſprit. Comme un glaive tranchant, elle rompt les principaux liens qui nous attachent au

monde, qui ſont le plaiſir & la vanité ; elle combat dans notre cœur & dans nos ſens nos inclinations les plus naturelles. Je dis perſonnel : car quelle vie trouverez-vous, quelque heureuſe qu'elle paroiſſe, qui manque de certains endroits affligeans, qui, la rendant moins agréable, peuvent la rendre plus chrétienne. Chacun a ſon eſpèce de croix à porter, plus peſante à ſon gré que celle des autres. Le nombre des malheureux n'adoucit pas les peines qu'on reſſent en particulier, & chacun trouve aſſez de ſujet de ſouffrir des autres, ou de ſoi-même, pour pouvoir ſe ſanctifier & ſe déſabuſer du monde. Mais je dis que la tribulation eſt un mal préſent & un jugement actuel, par lequel *Dieu nous corrige & nous inſtruit*, ſelon ſaint Paul, *afin que nous ne ſoyons pas jugés & condamnés avec ce monde.*

A Domino corripimur, ut non cum hoc mundo damnemur. 1. *Cor.* 11. 32.

De ſorte, MESSIEURS, que les traverſes & les diſgraces qui nous arrivent, peuvent être tout enſemble & les cauſes, & les effets de notre converſion : elles excitent à la pénitence, & ſervent elles-mêmes de matière de pénitence. Elles nous font ſentir combien Dieu eſt juſte, & ſont les premières victimes qui s'offrent pour l'apaiſer. Elles nous émeuvent, quand nous les reſſentons avec une répugnance naturelle : elles nous ſanctifient, quand nous les acceptons avec une ſoumiſſion volontaire, maux & remèdes tout enſemble, peines par leur nature, mérites par notre patience, ſujets de combats & de victoires, de ſouffrance & d'action, de connoiſſance & de pratique. C'eſt donc le moyen le plus propre à réduire le cœur humain ; & quiconque réſiſte & demeure inſenſible aux châtimens que Dieu lui envoie pour l'inſtruire & pour le convertir, je crains que ſon eſprit ne ſoit enveloppé dans des ténèbres invincibles : je tremble, & ſi je l'oſe dire, je déſeſpère de ſon ſalut.

Mais, n'avons-nous pas, direz-vous, la parole de Dieu, pour nous inſtruire ? N'a-t-elle pas été laiſſée aux hommes par Jeſus-Chriſt, comme un inſtrument du ſalut, dit Tertullien, afin qu'ils y cherchent les vérités chrétiennes ; qu'en les cherchant avec ſoin, ils les trouvent ; qu'après les avoir trouvées, ils les croient ; & que les croyant, & étant établis dans la Foi, ils règlent leur vie, & travaillent à la gloire du Seigneur & au ſalut de leurs ames ? Je l'avoue, MESSIEURS, & reconnoiſſant la grandeur & la majeſté de Dieu, je ne puis ignorer la force & l'efficace de ſa parole. Mais quoiqu'elle

ſoit

ſoit toute-puiſſante dans ſon principe, nous ne ſentons que trop combien elle eſt foible dans ſes effets, par la mauvaiſe diſpoſition de ceux qui l'écoutent. Il leur faut donc des avertiſſemens plus forts & plus preſſans, il faut joindre la correction à la doctrine. Ainſi, dit ſaint Auguſtin, la providence de Dieu conduira ſes Elus aux fins qu'il leur a marquées, ou par la force de la vérité qu'il leur montre dans les Ecritures, ou par la ſévérité des châtimens qu'il exerce ſur leurs perſonnes. Faut-il attirer une ame fidelle ? il parle. Faut-il réduire une ame indocile ? il frappe. Veut-il graver ſa Loi dans un cœur humble ? cette Loi s'y grave comme d'elle-même par une impreſſion forte, mais douce de ſon eſprit & de ſa grâce. Veut-il la graver dans un cœur rebelle ? ce ne peut être que par une impreſſion ſenſible de ſa main paternelle, mais rigoureuſe. Flagella & doctrina. S. Aug.

C'eſt pour cette raiſon que Clément Alexandrin appelle la tribulation, *un ſupplément de la parole de Dieu*, parce que l'Evangile n'ayant point d'autres peines contre les vices, que les invectives qu'il fait contre eux, dont on n'eſt pas aſſez ému ; il eſt néceſſaire que la condamnation du péché ſoit ſoutenue par quelque punition du pécheur ; & que ceux qui ne peuvent être arrêtés par la menace des ſupplices éternels, le ſoient au moins par le ſentiment des afflictions temporelles. C'eſt encore pour cette raiſon que ſaint Chryſoſtome enſeigne ſouvent, que la tribulation & la parole de Dieu s'entr'aident mutuellement & ſe perfectionnent l'une & l'autre. La parole de Dieu nous apprend comme il faut profiter des peines qu'il nous envoie ; & ces peines nous font comprendre comment il faut pratiquer les enſeignemens que Dieu nous donne.

Je dis donc ſur ces principes inconteſtables de la religion chrétienne, que tout ce qui vous arrive de triſte & d'affligeant dans la vie, doit être une inſtruction pour vous, ſalutaire pour vous ramener à Dieu, néceſſaire pour vaincre votre dureté. Examinez votre conduite & ſondez vous-même votre propre cœur. Rien n'échappe à l'intempérance de votre langue. Vous vous donnez toute la liberté de mal juger & de médire, tantôt déchirant inhumainement la réputation de votre prochain par des railleries ſanglantes & découvertes ; tantôt commençant un diſcours piquant par une préface flatteuſe, & jetant des fleurs ſur ce que vous voulez

Jacob. 1. *Math.* 5. empoiſonner. On a beau vous prêcher : *Qu'en vain on ſe pique d'être Chrétien, ſi l'on ne réprime ſa langue ; qu'un homme qui offenſe ſon frère mérite la gêne & le ſupplice éternel.* L'Evangile ne vous touche pas. Il s'élevera des langues médiſantes, dont les traits envenimés vous bleſſeront en la partie la plus ſenſible de votre ame. On n'épargnera ni votre ſageſſe, ni votre honneur : on noircira votre innocence par des bruits ſcandaleux : vrais ou faux, il n'importe, une maligne crédulité les approuvera. La médiſance, qui ne vous paroiſſoit qu'un jeu, vous paroîtra ſans doute un crime quand elle vous attaquera. Votre propre ſenſibilité vous fera juger de celle des autres ; & quand vous ſentirez combien il eſt dur de ſouffrir une injuſtice, vous apprendrez combien il eſt défendu de la faire.

Vous abuſez de vos biens, comme s'ils n'étoient deſtinés qu'à entretenir votre luxe & vos vanités, ſans faire réflexion, ni au malheur des temps, ni à la néceſſité des pauvres. Jeſus-Chriſt vous apprend dans ſon Evangile : Qu'il *Luc.* 16. faut *vous faire de vos richeſſes d'iniquité, des amis qui puiſſent vous ſervir dans le Ciel ;* & que *Dieu n'exercera point de miſé-* *Jacob.* 2. *ricorde envers ceux qui n'en auront pas exercé envers leurs frères.* Cette exhortation ne vous touche point : vous vous faites une néceſſité imaginaire d'état & d'ambition, à laquelle tous vos revenus ne ſuffiſent pas ; vous les employez ou en dépenſes exceſſives, ou en épargnes accumulées. Un procès jugé, peut-être contre les formes, une recherche de biens mal acquis, où vous ſerez juſtement ou injuſtement enveloppé, la mauvaiſe foi d'un débiteur, l'uſurpation tyrannique d'un homme plus puiſſant que vous, vous feront perdre une partie de ces biens, dont vous n'étiez que le dépoſitaire. Vous réformerez votre train, vous ſentirez que vous deviez vous paſſer de peu ; que ce qui eſt la proie d'un oppreſſeur, pouvoit être le ſecours des pauvres ; & la néceſſité vous apprendra ce que la charité n'avoit pu vous perſuader.

Vous menez une vie toute mondaine, courant après tous les objets de vos paſſions, tantôt tranſporté d'une fauſſe joie, tantôt troublé d'une crainte imaginaire, tantôt preſſé d'un déſir inquiet, tantôt occupé d'une eſpérance *Luc.* 10. incertaine : on vous prêche inutilement : *Qu'il n'y a qu'une choſe néceſſaire*, & que votre ſalut doit vous occuper tout entier ; le monde & la coutume vous entraînent. Un acci-

dent, une maladie, une bleſſure vous réduiront à l'extrémité. Alors, vous réveillant de ce profond aſſoupiſſement, voyant le danger, touchant preſque aux portes de l'éternité, vous vous appercevrez que c'eſt une folie de ne point penſer à la fin dernière; qu'il n'y a entre vous & l'enfer qu'un petit eſpace de vie; & qu'il n'y a que deux ſortes de perſonnes en ce monde qui puiſſent être raiſonnables, ou ceux qui ſervent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connoiſſent; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connoiſſent pas encore.

Ce ſont les fruits & les ſentimens de lumière & de connoiſſance que l'affliction produit en nous, quand elle trouve les diſpoſitions néceſſaires, je veux dire, de la ſoumiſſion & de la conſtance. Saint Paul, dans ſon Epître aux Hébreux, expliquant cette vérité, nous remet devant les yeux cette ſentence du Sage, pleine d'une conſolation ſpirituelle : *Mon fils, ne rejetez pas l'inſtruction du Seigneur, & ne perdez point courage quand il vous corrige* : comme s'il diſoit, ne vous roidiſſez pas contre les châtimens que Dieu vous envoie; mais auſſi n'y ſuccombez pas: il eſt également dangereux, ou de les trop ſentir, ou de ne les ſentir pas aſſez; & comme il y a une dureté ſuperbe, il y a de même une indigne & lâche délicateſſe. L'Apôtre nous marque deux ſortes de perſonnes, qui ne profitent pas des peines & des diſgraces que Dieu leur envoie. Les premiers ſont ceux qui s'obſtinent; les ſeconds ſont ceux qui s'abattent, les uns pèchent par un excès, les autres par un défaut de courage. Les premiers ne conſidérant les accidens de la vie, que comme des coups de la fortune, ou d'une nature aveugle, qui frappe ſans raiſon & ſans deſſein, ſe font une fauſſe généroſité de ſupporter tous les accidens de la vie en Philoſophes, & non pas en Chrétiens, comme ceux dont parloit autrefois le Prophète : *Vous les avez affligés, & ils n'en ont rien ſenti : vous les avez comme briſés, & ils n'ont pas voulu ſe reconnoître.* Il faut gémir, il faut être touché. Ce vif ſentiment de douleur, qui répugne à notre nature, fait la perfection de notre vertu. Il n'eſt pas juſte que les coups du Ciel ſoient perdus; & comme il faut écouter Dieu quand il nous parle, il faut le ſentir quand il nous afflige.

Comme il y a des eſprits inſenſibles qui s'endurciſſent; il y a des eſprits délicats qui s'abattent. Une affaire qui

Hebr. 12. Diſciplinam Domini, fili mi, ne abjicias, nec deficias cùm ab eo corriperis. *Prov.* 3. 11.

Percuſſiſti eos, & non doluerunt: attriviſti eos, & renuerunt accipere diſciplinam. *Jerem.* 5.

n'aura pas réuſſi ſelon leurs ſouhaits, une indiſpoſition qui leur ſera arrivée à contre-temps, une oppoſition à laquelle ils ne s'étoient pas attendus : tout les décourage, tout les bleſſe. La moindre Loi qu'on leur impoſe leur eſt un joug inſupportable. Si l'on n'eſt pas de leur avis, ils crient qu'on les perſécute : ſi on leur redemande un bien qu'ils retiennent injuſtement, ils s'imaginent qu'on les vole eux-mêmes: ſi on les oblige à leurs devoirs, ils ſe plaignent qu'on les opprime : à leur gré, on leur fait toujours injuſtice, & leur condition eſt toujours la pire. Comme ſi leur vie ne devoit être qu'un tiſſu de momens heureux : comme s'il y avoit pour eux une diſpenſe d'être conformes à l'image de Jeſus-Chriſt, & de participer à ſes ſouffrances : comme ſi les couronnes devoient tomber ſur eux toutes formées, ſans qu'ils euſſent aucune obligation de combattre : comme ſi Dieu les tirant de la maſſe des pécheurs, & les enveloppant dans le ſein de ſa Providence, avoit dû éloigner tous les maux de leur tabernacle ; & dire à toute la nature, comme l'Epoux aux filles de Sion : *Laiſſez-la en repos, & ne la reveillez pas qu'elle ne le veuille.* Ces deux ſortes d'eſprits ne profitent pas de l'adverſité ni des ſouffrances : les uns les regardent comme inutiles, les autres les conſidèrent comme injuſtes ; & ni les uns ni les autres ne les regardent pas comme des marques de l'amour de Dieu, par leſquelles il nous inſtruit : C'eſt ma première partie ; mais encore par leſquelles il nous éprouve : C'eſt la ſeconde.

Ne ſuſcitetis, neque evigilare facietis dilectam, quoadusque ipſa velit. *Cant.* 2. 7.

II. PARTIE.

Il n'y a rien de plus ordinaire dans le monde que cette plainte qu'on y fait, que la condition des gens de bien eſt déplorable ; qu'ils ſont autant ou plus perſécutés que les méchans ; que la proſpérité & le repos qui devroient être le privilége de la vertu, ſont ordinairement l'inſtrument & le partage de l'iniquité & de l'injuſtice ; & qu'enfin les juſtes & les pécheurs, confondus enſemble, ſont expoſés aux mêmes maux, comme s'ils étoient coupables des mêmes crimes. Cette penſée a ſoulevé contre Dieu l'eſprit des impies, & les a réduits ou à douter de ſa juſtice, s'ils avouoient ſa Providence, ou à nier ſa Providence, pour mettre à couvert ſa juſtice. Les Saints en ont été quelquefois ébranlés, & le Roi Prophète lui-même, ſentant la main de Dieu qui s'appeſantiſſoit ſur lui, par un accroiſſement de peines & de diſgraces : & voyant la paix & la tranquillité des pécheurs, confeſſe

Mei autem penè moti ſunt pedes, penè effuſi ſunt greſſus mei. Quia zelavi ſuper iniquos, pacem peccatorum

qu'il fut saisi de zèle, d'indignation & d'étonnement, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le Sanctuaire du Seigneur, pour y découvrir les raisons secrètes d'une dispensation qui lui paroissoit si étrange.

videns... donec intrem in sanctuarium Dei. *Psal.* 72.

Mais les vues de Dieu sont bien différentes de celle des hommes. Quand il fait prospérer les méchans, c'est ou pour les toucher par ses bienfaits, s'il leur reste quelque sentiment de reconnoissance; ou pour récompenser un fond de vertus imparfaites qu'ils ont, par quelques félicités passagères; ou pour les livrer à eux-mêmes & à leurs passions, comme des malades désespérés à qui l'on permet tout ce qu'ils demandent; ou pour marquer le peu d'état que l'homme sage doit faire des biens que Dieu accorde même à ses ennemis. Au contraire, quand il les afflige, c'est ou pour marquer la haine qu'il porte au péché, en réprimant les hommes scandaleux par des châtimens exemplaires; ou pour les redresser & rétablir, par une peine forcée, l'ordre où ils n'ont pas voulu se remettre par une pénitence volontaire; ou pour faire connoître qu'il est le Seigneur & le Maître, punissant les uns avec rigueur, laissant les autres dans une espèce d'impunité, de peur que s'il n'en punissoit aucun, on ne crût qu'il ne voit pas, ou qu'il ne règle pas les choses humaines; ou que s'il les punissoit tous, on ne crût qu'il ne réserve rien à son dernier jugement, & qu'il ne reste rien à souffrir après cette vie. C'est ainsi que raisonne saint Augustin.

Mais lorsque Dieu afflige les justes, c'est pour les éprouver & pour les purifier par leurs afflictions, qui sont différentes de celles des autres, dans leur nature, dans leurs effets, dans leur durée. Dans leur nature, parce que les unes sont *des jugemens d'épreuve que Dieu exerce comme un Père tendre & charitable, qui corrige ses enfans*; & que les autres sont *des jugemens de condamnation, qu'il exerce comme un Juge ou un Roi sévère, qui examine & qui condamne des rebelles & des criminels*, ce sont les paroles du Sage. Dans les effets, parce que les souffrances ne produisent dans le cœur des méchans, que l'endurcissement & le désespoir; au lieu que dans l'esprit des bons, elles produisent des fruits dignes de pénitence. Elles fortifient leur foi; elles éprouvent leur charité; elles exercent leur patience; elles excitent leur dévotion; elles les renvoient à Dieu & les détachent du monde par le dégoût salutaire qu'elles leur en donnent. Elles les tiennent

Hos quidem tanquam pater monens probasti: illos autem tanquam durus rex interrogans condemnasti. *Sap.* 11.

dans une ſainte ſoumiſſion à ſes volontés, & dans une heu-
Cor. 4. reuſe dépendance de ſa grâce. Enfin dans la durée, elles ſont pour les méchans des préludes de leurs malheurs, & des commencemens de leur enfer : au lieu qu'elles ſont pour les bons des ſources de conſolations intérieures ; & que, ſelon l'Apôtre, quelques courtes & quelques légères qu'elles ſoient, elles opèrent en nous un poids éternel d'une gloire ſolide & infinie.

Cela ſuppoſé, je dis, que Dieu éprouve les véritables Chrétiens par la tribulation, & qu'il reconnoît par là ceux qui l'aiment. Rien ne découvre tant les véritables amis que le malheur & l'adverſité : comme l'homme eſt porté naturellement à s'aimer ſoi-même, & à rapporter tout à ſoi, il eſt difficile de juger s'il aime de bonne foi, quand il peut eſpérer ou tirer quelque fruit de ſon amitié. Vous le ſavez, MESSIEURS. Le monde eſt plein de ces ames intéreſſées, qui regardant au bonheur plus qu'au mérite, & ne ſuivant l'honnête qu'autant qu'il eſt joint avec l'utile, ne font ſemblant de vouloir du bien qu'à ceux de qui ils en attendent, & ne s'attachent qu'à ceux qui proſpèrent : comme ces oiſeaux de paſſage, qui ne s'arrêtent en nos climats qu'autant que l'air en eſt doux & tempéré, & qui s'envolent auſſitôt que l'hyver approche. Ces hommes infidelles ne font cas que des amitiés qui peuvent leur être avantageuſes, & les fuient dès qu'elles ſont inutiles ou incommodes. Vous perdez leur eſtime, dès que vous perdez votre fortune : vous leur deviendrez indifférent, dès que vous deviendrez malheureux, & ils vous méconnoîtront dans la misère, comme ils vous avoient adoré dans la faveur : ſemblables à ces Samaritains, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, qui ſe diſoient amis & alliés des Iſraélites, tant que ce peuple étoit honoré ou victorieux, & renonçoient au nom & à l'alliance dès qu'Iſraël étoit vaincu ou menacé de quelque malheur. Nous tenons à peu près la même conduite à l'égard de Dieu, dit ſaint Auguſtin. Nous voulons qu'il nous prévienne de toutes ſes bénédictions; & comme nous ſommes charnels, nous nous contenterions des temporelles. Au lieu d'accommoder nos volontés, qui ſont preſque toujours injuſtes & déréglées, à la ſienne qui eſt toujours équitable ; nous voulons accommoder la ſienne aux nôtres. Nous le prions, mais c'eſt lorſqu'une preſſante néceſſité nous ſollicite à l'invo-

quer. Nous nous réjouiſſons en lui, mais c'eſt lorſqu'il nous favoriſe & qu'il nous conſole. Nous béniſſons ſa miſéricorde & ſa bonté, mais il faut pour cela qu'il béniſſe nos déſirs & nos entrepriſes. Cette piété m'eſt ſuſpecte & me paroît intéreſſée. Pour faire connoître à Dieu que je l'aime, il faut montrer que je l'aime gratuitement, & je ne puis le montrer, que dans le temps de l'adverſité & des afflictions de la vie.

On peut aimer Dieu dans les biens qu'il nous fait, ou dans les maux qu'il nous envoie. Recevoir avec joie les bienfaits, c'eſt le mouvement naturel de l'eſprit & du cœur humain; mais acquieſcer avec ſoumiſſion à des ordres qui répugnent à nos inclinations & à notre goût, ce ne peut être que l'effet de cette charité *qui ſouffre tout, qui eſpère tout, qui ſupporte tout.* Il eſt juſte d'aimer Dieu quand il nous fait part de ſes dons; mais il eſt difficile de juger ſi on l'aime avec la pureté & le déſintéreſſement néceſſaire, lorſque tout ſuccède & réuſſit ſelon nos déſirs. Qui ſait ſi c'eſt nous qui voulons ce que Dieu fait, ou ſi c'eſt Dieu qui fait ce que nous voulons? Qui ſait ſi c'eſt ſa Providence qui nous touche, ou notre amour propre qui nous flatte? Qui jugera ſi notre cœur eſt plus ſenſible à la jouiſſance du bien qu'il reçoit, qu'à la bonté de celui qui le donne; & ſi nous ne diſons pas, comme diſoient autrefois ces hommes intéreſſés dans un Prophète : *Dieu ſoit loué, parce que nous ſommes devenus riches.* S'il étoit moins bienfaiſant lui ſerions-nous auſſi ſoumis? & lui offririons-nous notre encens d'auſſi bon cœur, s'il ne nous donnoit lui-même ſes biens libéralement? Il y a ſujet de douter ſi c'eſt pour Dieu, ou ſi c'eſt pour nous, que nous le ſervons. Nous ne connoiſſons pas nous-mêmes les diſpoſitions de nos propres cœurs, & nous pouvons nous appliquer ces paroles que le démon diſoit de Job : *Eſt-ce gratuitement que nous craignons Dieu?*

Mais louer Dieu dans l'adverſité, lui être fidelle lorſqu'il nous afflige, adorer ſa volonté lorſqu'elle eſt contraire à la nôtre, & lui dire comme Jeſus-Chriſt : *Non pas comme je veux, mais comme vous voulez*; c'eſt la preuve la plus certaine d'une fidélité conſtante. La nature n'y peut avoir aucune part, parce qu'elle répugne à ſouffrir dans toutes ſes parties : l'amour propre ne s'y peut mêler, parce que rien n'y peut flatter ſa délicateſſe. C'eſt donc la ſeule charité qui

1. Cor. 13.

Benedictus Dominus, divites facti ſumus. Zach. 11.

Numquid Job fruſtra timet Deum. Job. 1.

Non quod ego volo, ſed quod tu. Marc. 14. 1. Cor. 11.

agit dans les afflictions & dans les peines. Quelles sources, Chrétiens, vous ouvrai-je, de consolations spirituelles? Vous traînez des jours languissans, & vous sentez affoiblir les restes chancelans d'une santé désespérée. Si votre patience ne s'affoiblit point; si malgré vos afflictions, vous offrez sans cesse ce reste de vie au Seigneur, vous l'aimez, & vous devez attendre de lui la couronne de justice qu'il a promise à ceux qui l'imitent.

Vous faites depuis long-temps un plan de fortune honnête, proportionné à votre esprit & à votre état pour établir votre repos sans troubler celui des autres; l'affaire est prête à réussir; un ami ne vous y sert pas; un envieux y met obstacle: si vous pardonnez chrétiennement le tort qu'on vous fait; si vous vous remettez sans murmure dans cet état de médiocrité, dont vous étiez prêt de sortir; si vous adorez avec respect la Providence qui vous y retient; croyez-moi, votre charité est éprouvée, & votre vertu a de quoi vous consoler de votre malheur. Vous avez un fils qui fait tout votre soin & toute votre espérance: Dieu vous l'a donné, & vous l'avez élevé dans sa crainte; il est déjà l'exemple de ceux de son âge, & vous le regardez, comme devant être l'honneur de votre Maison, & l'appui de votre vieillesse; la mort vous le ravit, peut-être même entre vos bras. Si vous donnez des justes bornes à votre douleur, si vous en faites un sacrifice volontaire; & si malgré tous les sentimens de la chair & du sang, vous adorez la main invisible qui vous blesse, jetez-vous au pied des Autels, rendez à Dieu des actions de grâces, vous êtes assuré que vous l'aimez.

Non-seulement l'adversité nous éprouve à l'égard de Dieu, elle nous éprouve encore à l'égard de nous-mêmes, en nous faisant connoître ce que nous avons de défauts, ou ce que nous avons de vertu. Elle fait l'essai de notre lâcheté ou de notre courage, dans des actions difficiles. L'homme, selon Saint Augustin, est un composé de grandeur & de bassesse. D'un côté il retient encore au fond de son cœur, un instinct secret de la noblesse de sa création, & de sa première origine, qui l'entretient dans sa présomption & dans son orgueil: de l'autre, il ressent en lui-même les effets d'une corruption naturelle, qui le porte au mal presque malgré lui; & qui le jette dans l'abattement & le désespoir. Ces deux retours qu'il

fait sur lui-même, lui donnent des sentimens bien différens de sa condition & de son état. Tantôt il croit tout pouvoir, & il présume de ses forces ; tantôt il sent qu'il ne peut rien, & gémissant sous le poids de sa foiblesse, il se perd dans les grandes entreprises, & succombe même dans les petites. Dieu, par l'adversité, nous tire de ces deux états dangereux. Il nous fait sentir notre foiblesse, & il nous humilie ; il nous fait sentir le pouvoir de sa grâce, & il nous console. Tel se croyoit détaché des biens du monde, qui vient à connoître par la douleur qu'il a de les perdre, le plaisir qu'il avoit de les posséder. Tel se croyoit capable de tout souffrir pour la Religion, qui renonce à tous les devoirs de la piété, par la seule crainte qu'il a du reproche d'un homme mondain, ou de la raillerie d'un libertin. C'est alors, que se découvre en nous-mêmes le fond de corruption qui réside en nous. Mais c'est alors aussi que l'esprit se manifeste, lorsqu'il réprime nos vengeances, lorsqu'il rallume nos tiédeurs, lorsqu'il nous encourage dans nos craintes, lorsqu'il nous inspire dans nos incertitudes, lorsqu'il nous assiste dans nos tentations, lorsqu'il nous fortifie dans nos douleurs, & qu'il nous fait dire avec l'Apôtre, *que notre vertu se perfectionne dans l'infirmité & que nous ne sommes jamais plus forts que lorsque nous sommes infirmes.* 2. Cor. 12

Ce sont, SIRE, les grâces que Dieu vous fait lorsqu'il vous donne dans vos malheurs la tranquillité de la soumission, & le mérite de la constance. Les Rois sont les images de la grandeur & de la majesté de Dieu. Vous l'êtes, SIRE : mais vous voulez porter encore le caractère de la douceur & de l'humilité de J. C. On a souvent loué cette partie de votre courage, qui vous a fait vaincre vos ennemis ; & nous louons encore plus celle qui vous porte à leur pardonner. Vous avez su monter sur le Trône, & y soutenir les droits de celui par qui vous régniez ; & ce qui vous est plus glorieux, vous avez su même en descendre, pour la gloire de J. C. & pour la défense de son Eglise. Vous n'avez pas cru que ce fût assez pour votre zèle, de consacrer par vos vertus les Couronnes que vous portiez, vous les avez jetées au pied de l'Agneau, à l'exemple de ces Rois de l'Apocalypse ; & comme si c'étoit peu pour votre zèle d'être l'appui & le protecteur de la Religion, vous avez voulu en être encore la victime. Nous vous voyons tous les jours avec admiration, aux pieds des Autels, renouveler ce sa-

crifice, recueilli en vous-même ; plus digne de reſpect ſous ces voiles de l'humiliation, que dans tout l'éclat de votre puiſſance ; & plus grand, lorſque proſterné devant Dieu, vous méditez ſa ſainte Loi, que lorſqu'au milieu de votre gloire vous donniez la Loi vous-mêmes à vos peuples. Après avoir rendu à Dieu de ſi grand hommages, & donné au monde de ſi grands exemples, veuille le Seigneur que vous ſervez avec tant de fidélité, vous rendre les Couronnes qui vous ſont dues, & que vous méritez de porter ſur la terre, & vous préparer celle que vous porterez un jour dans l'éternité, que je vous ſouhaite. *Au Nom du Père, & du Fils, &c.*

PREMIER

SERMON

Prêché à l'ouverture des États de Languedoc, dans l'Egliſe Cathédrale de Nîmes, en 1688.

Fraternitatem diligite, Deum timete, Regem honorificate.

Aimez vos Frères, craignez Dieu, honorez le Roi.

Au *chap. II.* de la première Epître de S. Pierre.

MONSEIGNEUR,* A quel deſſein, MESSIEURS, êtes-vous appelez ici, & quelle penſez-vous que ſoit la fin de vos aſſemblées ? Eſt-ce pour ſuivre ſans réflexion les Lois & les coutumes du pays, & pour donner au public un ſpectacle pompeux de cérémonies Eccléſiaſtiques & ſéculières ? Eſt-ce pour impoſer à votre gré un tribut, que la néceſſité des temps contraint d'exiger, & que votre affection rend volontaire ? Eſt-ce pour exercer votre autorité, en tenant en ſuſpens les craintes & les eſpérances d'une province attentive, dont vous réglez les intérêts ? Eſt-ce pour ſe revoir tous les ans, & ſoulager par les douceurs d'une ſociété polie & nombreuſe, l'ennui d'un triſte ſéjour de province ? Eſt-ce pour étaler ce que le monde a de grandeur & de vanité aux yeux d'un peuple humilié par ſes diſgraces ? Eſt-ce pour recueillir le fruit de vos ſoins & de vos travaux politiques ?

* *L'Evêque célébrant Pontificalement.*

Messe du Saint Esprit.

Ames chrétiennes, votre foi vous élève sans doute au-dessus de ces vues humaines & intéressées. L'Esprit Saint que vous invoquez pour attirer ses bons conseils & ses inspirations salutaires : cette foule de Saints Pontifes qui viennent de porter ou de suivre l'Arche de la nouvelle alliance, versant ses bénédictions dans l'enceinte de nos murailles : ce Temple où s'exhale l'encens de vos Oraisons : cette Chaire, où vous m'ordonnez d'annoncer aujourd'hui les vérités Evangéliques : cette Hostie pure & sans tache, prête à immoler sur l'Autel, pour purifier vos cœurs & vos consciences : ce vénérable silence qui accompagne les Saints Mystères, & tout ce pieux appareil du redoutable Sacrifice, me font voir que vous travaillez, non-seulement au bien public, mais encore à la sanctification de vos ames, & que le soin de votre salut vous touche plus que celui de vos affaires.

Procession solennelle où l'on porte le S. Sacrement.

On avoit accoutumé de faire l'éloge de plusieurs personnes.

Je viens donc recueillir ici nos devoirs envers le prochain, envers Dieu, envers le Prince. Dispensez-moi, MESSIEURS, de louer en ce lieu, que Dieu remplit tout entier de sa Majesté, des hommes qu'on ne sauroit assez louer, en tout autre. Je m'attache aux règles de mon ministère. L'encens qu'on prend sur les Autels ne doit brûler que pour le Seigneur. Devant le trône de l'Agneau, il ne se chantoit qu'un cantique ; & quoiqu'il fût environné d'une troupe de grandes ames, dont les vertus étoient non-seulement connues, mais couronnées, on n'y disoit que ces paroles : *Salut, honneur, vertu, gloire à Dieu & à l'Agneau.* Prions-le qu'il règle nos pensées, qu'il épure nos intentions, & qu'il répande sur nous ses lumières & ses grâces par l'interceſſion de la Vierge, qui en fut remplie, quand l'Ange lui dit, AVE MARIA.

Apoc. 7.

Ut in omnibus honorificetur Deus. 1. Petr. 4.

C'EST une maxime constante dans la morale Chrétienne, qu'*en tout* ce que nous faisons, *Dieu doit trouver sa gloire.* Dans les affaires, même temporelles, il faut agir par des principes & des motifs spirituels. Au travers des choses visibles, il faut voir & comprendre les choses invisibles de Dieu ; & le Chrétien & le Citoyen étant unis & inséparables dans le Royaume de Jesus-Christ, comme remarque saint Augustin, il doit consacrer ses actions, du moins par ses intentions, & ramener les usages du monde aux fins de la Religion. Vous le savez, MESSIEURS : l'Eglise & l'Etat rou-

lent sous les Lois d'une providence commune. La même main toute-puissante soutient les trônes & les Autels. Le même Esprit de vérité, qui dit à Pierre : *Je bâtirai sur toi mon Eglise, & les portes d'enfer ne prévaudront jamais contre elle*, a dit à David : *J'affermirai ton règne* malgré les efforts de tes ennemis. La royauté & le sacerdoce s'entretiennent par de mutuelles correspondances ; & quoique ces deux Puissances dans le gouvernement ne doivent jamais entreprendre l'une sur l'autre, dans les actions, elles doivent être mêlées, afin qu'à mesure que la prudence règle le repos public, la charité sanctifie, & procure la félicité éternelle. C'est dans cette vue que je viens vous représenter vos obligations Chrétiennes, & vous montrer que vous devez assister dans vos assemblées :

Matth. 16. *2. Reg. 7.*

1°. Avec un esprit de charité & de compassion pour vos Frères. *Division.*

2°. Avec un esprit de crainte à l'égard de Dieu.

3°. Avec un esprit de soumission pour le Roi.

Voilà tout le sujet de ce discours si vous m'honorez de vos attentions.

I. PARTIE.

DIEU ne recommande rien tant dans ses Ecritures, que la miséricorde & la compassion pour les pauvres & pour les malheureux. Tantôt il en fait un commandement : *Exercez votre miséricorde & vos compassions, chacun envers vos Frères* ; fondé sur ce qu'ayant une nature commune, susceptible des mêmes peines, exposée aux mêmes périls, sujette aux mêmes foiblesses, nous devons ressentir les misères & les infirmités les uns des autres : sur ce qu'étant entrés dans un même corps de Religion, régénérés par les mêmes eaux du Baptême, consacrés par les mêmes onctions, nourris du même Corps & du même Sang de Jesus-Christ, & animés de son même esprit, nous devons ce respect à la Religion, de nous assister mutuellement, *& de communiquer aux nécessités des Saints*, comme nous avons communiqué à leur sanctification & aux grâces que Dieu leur a faites. Tantôt il en fait une béatitude Evangélique. Quoi de plus heureux en effet que d'expier ses péchés par un sacrifice facile de quelque peu de bien périssable, & d'attirer l'amour & la tendresse de Dieu même, par celle que nous aurons pour nos Frères. Mais en même temps il en fait une condition nécessaire pour le salut, déclarant qu'il n'assistera que ceux

Misericordiam & miserationes facite. *Zach. 7.*

Necessitatibus sanctorum communicantes. *Rom. 12.*

Beati misericordes. *Math. 5.*

qui assistent les autres, & qu'il n'exercera point de miséricorde qu'avec ceux qui l'auront exercée envers leurs Frères; munissant ainsi, dit saint Leon, l'autorité du précepte de la menace du châtiment, & de la vue de la récompense; & se proposant lui-même, comme la forme de ce qu'il commande, & comme le prix de celui qui l'exécute.

Or si la charité & la compassion pour les peuples est une vertu toujours nécessaire, parce que les sujets de l'exercer sont continuels, combien davantage doit-elle l'être en ce temps où le torrent des passions humaines semble inonder & couvrir toute la face de la terre; où le flambeau de la discorde s'allume de toutes parts; où se forme un orage presque universel, que Dieu seul, à qui les flots & les vents obéissent, pourra calmer; où les Princes les plus pieux aiment mieux troubler le repos d'Israël, que d'éteindre la race des Amalécites; où la religion même semble se liguer avec la haine, l'envie, & la fureur de nos Adversaires; & où nous voyons tant de mains ennemies qui nous menacent, & le dirai-je, hélas! une main paternelle qui nous frappe?

Innocent XI.

Il est vrai que les nations ont beau frémir & méditer des choses vaines: que les Puissances ont beau s'assembler contre l'oint du Seigneur: que celui qui habite dans les Cieux, se jouera d'eux & de leurs desseins. Mais qui ne sait que les guerres les plus heureuses ne laissent pas d'être funestes, & que les victoires ne s'achètent ordinairement que par la perte des soldats, & par l'indigence des peuples; c'est-à-dire par la vie des uns & des autres. Je dois donc vous dire aujourd'hui avec le Prophète: *Apprenez quel est le bien, & ce que Dieu demande de vous: rendre au prochain ce qui lui est dû, & s'attacher d'affection & de désir aux exercices de piété, & aux emplois de miséricorde; & marcher devant Dieu avec crainte*, de n'avoir pas rempli sur ce sujet tous les devoirs & toutes les lois de la charité.

Utique facere judicium & diligere misericordiam, & sollicitum ambulare cum Deo suo. *Mich. 6.*

Le caractère que donne l'Apôtre saint Paul à ceux qui sont chargés du soin de quelque administration publique, c'est *la Sollicitude*, un esprit soigneux, & une application vive & fidelle à remplir tous les offices de leur état, parce que Dieu, qui est l'auteur de leur vocation, est le juge de leur conduite, & qu'ils ont un compte à rendre à sa justice, de ce qui leur a été commis par sa Providence. Or, MESSIEURS, il y a deux Ministères, l'un dans l'Eglise, l'autre

Qui præest in sollicitudine. *Rom. 12.*

dans l'Etat : l'un religieux, & l'autre civil ; qui ſont plus importans & plus redoutables que tous les autres. L'un eſt la charge du ſalut des ames ; l'autre eſt la charge du bien public : l'un diſpenſe les tréſors du Ciel, qui ſont le Sang, la Grâce & les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, le Sauveur des hommes ; l'autre diſpenſe ceux de la terre, je veux dire le ſang de la veuve & de l'orphelin, les fruits du travail & de la ſueur des pauvres, qui ſont les images de Jeſus-Chriſt ſur la terre. Quelle innocence & quelle pureté de cœur ne doit-on pas avoir dans l'un & dans l'autre de ces miniſtères.

Mais je m'arrête à ce dernier, & je dis qu'il n'y a rien de ſi ſacré dans la république que ce ſang du peuple, qui va, pour ainſi dire, couler juſques dans les veines de l'Etat, pour lui donner la force de ſoutenir le faix de la guerre : qu'il n'y a rien de ſi précieux que ces richeſſes publiques, qui, levées dans les provinces par petites portions, paſſent de main en main & vont s'accumuler auprès du trône, comme l'héritage de l'empire, pour ſervir à l'exécution des deſſeins utiles & glorieux à la couronne ; qu'il faut par conſéquent n'y toucher qu'avec reſpect, & ne lever de ce bien public, qu'autant qu'il convient à la néceſſité publique.

L'Ecriture-Sainte nous ordonne, tantôt de traiter les pauvres avec équité & avec juſtice, & de ne leur point impoſer de fardeau qui ſoit difficile à porter ; de les ménager comme la prunelle de l'œil, & d'ouvrir nos entrailles à ces malheureux, qui n'ont reçu de la ſubſtance de ce monde, qu'autant qu'il en faut pour prolonger une vie, ou plutôt une patience qui leur eſt à charge ; & que la Providence divine ſemble avoir abandonnés à la miſéricorde des hommes. Tantôt elle nous commande d'avoir pitié de ces mercénaires, qui n'ont que leurs mains pour leur héritage ; & qui vivant de leur travail, dont on leur fait ſouvent, par d'injuſtes retardemens, mendier & preſque acheter le ſalaire, uſent leurs corps en les fatigant, & payent à la lettre, la peine du premier péché, en mangeant leur pain à la ſueur de leur front & de leur viſage. Tantôt elle nous avertit qu'il faut honorer l'agriculture & ceux qui l'exercent, comme les reſtes de l'innocence de nos premiers Pères, qui portant le poids du jour & de la chaleur, loin des vices, que le commerce du monde inſpire, paſſent leur vie dans la pauvreté, & nous procurent l'abondance.

Pſal. 71

Eccli. 7. & 34.

Ruſticationem creatam ab Altiſſimo. *Eccli.* 7.

C'eſt dans cette vue, que par une charité tendre & prudente, vous entrez dans les intérêts, & dans les beſoins de cette province, qui ſe ſoutient & s'affoiblit auſſi par ſon zèle. C'eſt à vous à prendre en main la balance du Sanctuaire, pour peſer ce que la néceſſité exige, & ce que la charité demande; ce que vous devez à Céſar, comme tributaires de ſa puiſſance, & ce que vous devez à Dieu, comme redevables à ſa juſtice; ce que la raiſon veut que vous laiſſiez à la commodité des particuliers; ce que la politique veut que vous deſtinez au ſalut public. C'eſt à vous qui venez ici, comme ces hommes ſages & déſintéreſſés, reconnus tels
Deut. 1. chacun dans leur tribu, que Moyſe choiſit autrefois, pour régler les affaires d'Iſraël; c'eſt à vous, dis-je, à diſcerner la cauſe du pauvre, à ménager le ſang du peuple, pour ainſi dire, goutte à goutte; à proportionner ſes devoirs, non pas à ſes déſirs qui ſont infinis, mais au peu de force qui lui reſte; à rendre le joug qu'il porte auſſi aiſé, s'il ſe peut, qu'il eſt volontaire, & à compatir du moins aux peines que leur ſoumiſſion n'empêche pas de ſentir, & que les conjonctures fatales du temps ne vous permettent pas de lui épargner.

Car la charité doit être ſenſible & compatiſſante, pour
Abinfantia mea crevit mecum miſeratio, & de utero matris meæ egreſſa eſt mecum. *Job.* 31. être ſincère & véritable. Job ſe glorifioit *que la compaſſion étoit née avec lui, & croiſſoit avec lui dès ſon enfance.* Soit que ce fût la bonté de ſon naturel, ſoit que ce fût un preſſentiment de ſes misères à venir, plus il voyoit de malheureux, & plus ſon cœur s'attendriſſoit ſur les malheurs. Dieu nous commande par ſon Prophète la miſéricorde & les compaſſions. Il ſuppoſe que nous avons pluſieurs eſpèces de tendreſſe, & pluſieurs cœurs pour le prochain; ſoit pour aſſiſter les néceſſiteux; ſoit pour ſoutenir ceux qui pourroient le devenir; ſoit pour conſoler les affligés; ſoit pour ſecourir les infirmes. Car la charité, dit ſaint Auguſtin, eſt ſuſceptible de toute ſorte de paſſions. Pour les diſgraces & les ſouffrances d'autrui, elle a ſes troubles & ſes inquiétudes. Pour les dangers qu'elle prévoit, elle a ſes appréhenſions & ſes craintes. Pour les misères qu'elle connoît, elle a ſes chagrins & ſes triſteſſes; & comme la grâce de Dieu a pluſieurs formes pour guérir nos foibleſſes & nos infirmités ſpirituelles, la charité de Dieu a différentes miſéricordes pour compatir à toutes les peines & à toutes les afflictions temporelles.

Outre

Outre cette tendreſſe de nature & de religion, il y a encore une charité de patrie, & pour ainſi dire, de province, qui doit vous unir plus étroitement pour le bien des peuples qui ſont commis à vos ſoins, & dont vous avez les fortunes entre les mains. Jeſus-Chriſt même a bien voulu ſe prévaloir de cette conſidération. Lorſqu'un peuple infini, entraîné par l'attrait de ſes vérités, & par la force de ſa parole, après l'avoir ſuivi trois jours dans le déſert, étoit tombé dans la diſette, & preſque dans la défaillance, à qui s'adreſſe-t-il pour les aſſiſter ? Non pas à Pierre, quoiqu'il eût reconnu ſon zèle, & qu'il eût éprouvé ſon amour. Non pas à Jean, quoiqu'il l'honorât de ſon amitié, & qu'il le remplît de ſes lumières ; mais à Philippe. La raiſon de cette préférence, c'eſt, diſent quelques Pères, que Philippe étoit de la même contrée, & qu'il étoit à croire qu'étant né ſous un même Ciel, ayant été nourri dans la même terre, ayant reſpiré le même air, l'humanité de la nature ſe joignant à la charité de la patrie, il s'intéreſſeroit plus vivement à les ſecourir.

Mais, que dis-je, MESSIEURS, veux-je, en vous inſpirant cet amour tendre pour les peuples, refroidir dans vos cœurs ce zèle ardent que vous avez pour le ſalut de l'Etat, & pour la gloire de votre Prince ? A Dieu ne plaiſe, que j'arrête de ſi ſaintes & de ſi louables intentions. Je ſai qu'il faut lui aider par des contributions, même abondantes, à ſoutenir le poids d'une Couronne, contre laquelle, quoique vainement, s'élèvent tant de Nations conjurées. Je ſai que chacun doit au ſalut public une portion de ſon héritage : que nous appartenons à la patrie ; & que c'eſt être ménager que d'être libéral en cette occaſion. Je ſai que la néceſſité de nous défendre de nos ennemis, touche plus le Roi, que le plaiſir qu'il a d'en triompher ; qu'il en coûte plus à ſon cœur de nous demander ces ſecours extraordinaires, qu'il n'en coûte au nôtre de les accorder, qu'il ne ſe ſert du bien & de la vie de ſes ſujets, que pour la conſervation de ſes ſujets mêmes ; & qu'il ramaſſe près de lui toutes les forces de ſon peuple, comme le cœur attaqué attire à ſoi le ſang des autres membres, pour le ſalut de tout le corps.

Je dis ſeulement qu'il faut, pour être charitables, connoître les néceſſités du prochain & en être touché quand on les connoît. Vous ne pouvez les ignorer, MESSIEURS : com-

bien de fortes de malheureux s'offrent à vos yeux dans le cours de vos Assemblées ? Combien de sollicitations & de prières pour préparer les voies du cœur, & pour le rendre secourable ? Combien de pauvretés que la honte voudroit couvrir, & que la souffrance force à produire ? Votre ame s'amollit-elle, s'endurcit-elle à la vue de tant de pitoyables objets ? On vous représente tous les ans que la Province est languissante ; que ses charges augmentent, & que ses forces diminuent ; que nos villes ne sont plus ni si riches, ni si peuplées ; que leurs habitans ont perdu, non-seulement leurs biens, mais encore leur industrie ; que ceux qui faisoient des aumônes particulières sont à la charge des charités publiques ; qu'après plusieurs années stériles, il en vient à peine une, qui ne répond pas encore aux espérances qu'elle avoit données. Il est à craindre qu'à force d'ouïr de telles plaintes, vous n'en soyez moins touchés ; que ces tristes vérités ne passent pour des exagérations officieuses, & que vous n'écoutiez ces relations comme des restes d'une ancienne liberté, & des priviléges de la coutume.

Il faut du moins être émus de compassion, & pouvoir dire avec le saint homme Job : *Je pleurois autrefois sur celui qui étoit affligé, & mon ame étoit tendre & compatissante envers le pauvre.* La Théologie nous enseigne qu'en Dieu il y a une miséricorde d'effet ou d'action, par laquelle il soulage nos peines, il guérit nos infirmités, il pardonne nos fautes, il donne ses grâces, qui sont les effets de son infinie charité : mais qu'il n'a point cette miséricorde de tendresse & d'affection. Comme il est le centre du repos & de la paix, il n'est pas sujet à nos émotions, il ne s'attriste point, il ne compatit point, il ne s'afflige point à la vue de nos misères. Mais depuis que Dieu s'est fait homme, il a acquis une miséricorde de pitié & de compassion ; il s'est attendri sur le peuple ; il a pleuré sur Jérusalem ; il s'est ému & troublé sur le Lazare : & c'est avec raison que l'Apôtre nous avertit : que *nous n'avons pas un Pontife, qui ne puisse compatir à nos infirmités*, & que nous avons droit de lui dire avec le Prophète Isaïe : *Où est, Seigneur, la multitude de vos entrailles ?* L'homme, au contraire, a naturellement le sentiment de pitié, mais il n'a pas le pouvoir du secours. Il est infirme avec les infirmes, & il ne sauroit guérir leur infirmité ; il est foible avec les foibles, & il ne sauroit fortifier leur foiblesse ; il est

Quondam flebam super eo qui afflictus erat, & compatiebatur anima mea pauperi. *Job.* 30. 20. *Marc.* 8. *Luc.* 19. *Joan.* 11.

Non habemus Pontificem qui non possit compati, &c. *Hebr.* 4.

Ubi est

attendri sur les malheureux, & il ne sauroit réparer leur malheur. Mais étant uni à Dieu en Jesus-Christ & par Jesus-Christ, non-seulement il est capable de compassion, il devient encore capable de secours.

multitudo viscerum tuorum, Domine ? *Isai.* 63, 15.

Ainsi, MESSIEURS, votre compassion doit être effective. L'Ecriture Sainte condamne la dureté de ceux qui, pourvus des biens & de la substance de ce monde, ferment leurs entrailles au malheureux, pour l'abandonner à son indigence & à son malheur. Elle condamne aussi la charité imparfaite de ceux qui, par les sentimens naturels d'une pitié infructueuse & passagère, renferment, pour ainsi dire, les pauvres dans leurs entrailles, sans se mettre en peine de les soulager au-dehors, par les consolations & par les assistances nécessaires. La miséricorde, dit saint Augustin, ne se contente pas de plaindre, elle aime encore à secourir. La tendresse n'est rien, si elle n'est suivie du bienfait; & comme il n'est pas permis de retenir en injustice la vérité dans son esprit, lorsqu'il s'agit d'instruire & d'éclairer les ignorans, il n'est pas aussi permis de retenir en injustice la charité dans notre cœur, lorsqu'il est temps de secourir des misérables.

Peut-être direz-vous, MESSIEURS, qu'il y a trop de plaintes & trop de besoins; que c'est au public à s'intéresser pour le public, & que la Province a des fonds suffisans pour tous ceux qui lui demandent ses assistances. Elle ne gémit déjà que trop sous le poids des charges & des tribulations publiques, cette malheureuse Province. Voulez-vous la charger encore des obligations que Dieu vous impose, au lieu de contribuer de vos propres biens dans les nécessités qui vous sont connues? Que ne souffrez-vous donc qu'elle réduise, ou pourquoi ne réduisez-vous vous-mêmes en aumônes les avantages qu'elle vous fait? Ne savez-vous d'autres moyens d'assister les pauvres, que celui d'appauvrir ceux qui ne le sont pas encore? Donnez, donnez de votre abondance.

Dieu ne se paye pas du fonds de ces charités étrangères; il nous commande dans l'Ecriture de *l'honorer de notre substance.* Il veut que nos victimes soient choisies dans nos troupeaux, & que nos miséricordes soient formées dans notre sein. Il rejette ces aumônes que la justice reproche à la charité, qui causent de nouvelles misères, en assistant les misérables; & qui réjouissant les uns, à cause du bien qu'on leur fait, affligent les autres, à cause du bien qu'on leur ôte.

Honora Dominum de tua substantia. *Prov.* 3.

Il faut, dit saint Gregoire, se dépouiller d'une partie de ce qu'on possède, ne point donner par charité ce qu'on arrache par violence, & faire enfin des œuvres de miséricorde pour racheter ses péchés, & ne pas commettre des péchés, pour faire ensuite des œuvres de miséricorde.

Que si vous trouvez que vos biens ne suffisent pas pour des usages charitables, ménagez-les avec prudence; retranchez un peu de ce luxe qui fait trembler vos créanciers, & qui ruine votre famille. Cherchez plutôt à vous rendre utile, qu'à paroître agréable aux yeux de vos frères; & qu'une sainte simplicité vous fasse épargner pour eux, ce qu'une ingénieuse vanité vous fait trouver mille moyens de dissiper. Retranchez un peu de ce jeu, où l'ame flottant entre le désir, l'espérance & la crainte, est souvent également agitée, & par les passions qu'elle ressent au-dedans, & par celles qu'elle veut cacher au-dehors. Songez que vous abusez en jouant des dons de Dieu, pour en faire le jouet des hommes; que vous sacrifiez à la fortune les bienfaits de sa Providence; & que vous perdez tout ensemble, & le temps qu'il vous a donné pour acquérir l'éternité, & le bien qu'il vous a donné pour exercer ses miséricordes. Enfin, craignez Dieu; c'est la seconde Partie de ce Discours.

II. PARTIE

QUAND nous parlons de la crainte de Dieu, MESSIEURS, nous n'entendons pas cette crainte basse & servile, qui fait qu'on fuit devant sa face, qu'on tremble au seul nom de ses jugemens, & qu'on ne marche dans ses voies que lorsqu'on y est comme entraîné par l'appréhension & par les menaces de sa justice. Cette crainte est quelquefois nécessaire: *Seigneur, percez ma chair de votre crainte*, disoit le Roi Prophète. C'est la première disposition que Dieu introduit dans une ame: c'est la brèche par laquelle il entre par une heureuse violence dans les cœurs les plus endurcis. *S'il n'y a point de crainte*, dit saint Augustin, *par où entrera la charité?* Un pécheur ne parviendra jamais à l'amour: il jouira sans trouble & paisiblement du fruit de ses pernicieuses délices. Il vieillira dans ses mauvaises habitudes, & n'étant point touché de la justice de Dieu, il mourra sans regret & sans repentir, pour être l'objet éternel de sa vengeance.

Confige timore tuo carnes meas. *Ps.* 118. 120.

Si nullus timor non est, quâ intret charitas. *S. Aug.*

Mais il y a une crainte louable, sainte, qui demeure jusqu'à la fin des siècles, qui nous apprend *à louer & à aimer celui que nous craignons*; qui ne se plairoit pas au péché, quand

Qui timetis Dominum,

on lui promettroit l'impunité, qui eſt produite par la Foi ; qui s'attache à la juſtice ; & qui, mêlée de ſollicitude & de confiance, inſpire l'humilité, invite à la prière, prévient les tentations & excite la vigilance. La charité & la crainte ſont deux motifs & deux principes de nos actions ; l'une a plus de nobleſſe, & l'autre plus de ſureté. L'une raſſemble les vertus, l'autre éloigne & chaſſe les vices, l'une s'établit dans le cœur, l'autre en garde les avenues. La charité règne dans l'ame, & la crainte au dehors veille au repos de la charité, & la met à couvert des inſultes de la convoitiſe. landate eum. *Pſ.* 21. 24.

Craindre Dieu, aimer Dieu, c'eſt donc le culte & la religion de toute ſorte de Chrétiens. L'Eſprit divin commande ces deux vertus indifféremment : il dit aux pécheurs : *Aimez le Seigneur* : il dit aux juſtes : *Craignez le Seigneur* ; pour marquer qu'il faut à l'amour de l'inquiétude, qu'il faut à la crainte de la confiance ; & que ce mélange eſt le caractère de la ſageſſe & de la piété chrétienne. Abraham poſa ſa tente, & dreſſa un Autel au Seigneur, entre Béthel & Haï, comme il eſt rapporté dans la Genèſe, qui ſignifient l'amour & la crainte ; pour nous apprendre que nous devons ſonder notre ſalut ſur les confins, pour ainſi dire, de ces deux vertus : & pourquoi penſez-vous que Dieu ait ſi ſouvent ordonné, dans l'ancienne Loi, que pour l'expiation des péchés, on lui offrît des tourterelles ? Manquoit-il d'oiſeaux plus nobles & plus dignes de lui être ſacrifiés ? des aigles qui volent juſqu'au ciel, qui, d'un intrépide regard, vont braver le ſoleil & ſes lumières, auroient été des victimes plus convenables à l'humiliation du pécheur & à la Majeſté de Dieu. Pourquoi choiſir des tourterelles, qui errent deux à deux dans les ſolitudes, qui s'envolent au moindre bruit, qui gémiſſent de leur abſence ? C'eſt, dit Clément Alexandrin, que ces oiſeaux timides & fidelles ſont le ſymbole, & de la crainte que l'homme doit avoir après le péché, & de l'amour qu'il doit avoir pour celui qui le lui pardonne. *Gen.* 12.

Mais qu'il eſt difficille de garder ce tempérament ! Les uns ont une confiance ſans crainte, & ce ſont les préſomptueux ; les autres une crainte ſans confiance, & ce ſont les foibles. Les premiers, ſont ceux qui ſe flattent toujours, & qui ſe repoſent de leur ſalut ſur la miſéricorde de Dieu, non par une eſpérance qui naiſſe de la charité, mais par la bonne opinion d'eux-mêmes, produite par l'a-

mour propre. Ils se croient avancés dans la perfection, & s'évanouissent dans leurs pensées. Ils ne veulent nourrir leur dévotion que de consolations & d'espérances. La considération de la mort, des jugemens, de l'éternité, sont pour eux des méditations trop grossières. Il leur faut des spiritualités plus délicates: ils envisagent Dieu comme Père, & ils croient n'avoir rien à faire avec lui comme Juge. Sur ce prétexte, ils s'établissent dans une fausse paix, & se repaissent des idées d'une miséricorde imaginaire. Comme ils ne sont pas touchés de Dieu, ils tombent dans des relâchemens insensibles; & disant toujours qu'il faut aimer Dieu, non-seulement ils ne l'aiment pas, mais encore ils se dispensent de le craindre.

2. Cor. 9. Les seconds, sont ceux qui ne font le bien que *par nécessité & avec tristesse*, comme parle l'Apôtre. Une des plus grandes tentations, dit Saint Augustin, n'est pas celle des plaisirs, c'est plutôt celle de la crainte, parce que cette crainte nous empêche d'entrer dans les voies de la vertu, où nous trouverions des douceurs, qui nous feroient mépriser celles du monde. De-là vient qu'on regarde la dévotion comme une source d'amertume; qu'on se scandalise des gens de bien, dès que leur gaieté paroît au-dehors; qu'on prend leur recueillement & leur modestie pour mélancolie. De-là vient qu'on ramasse toutes les austérités de la Religion pour s'en faire des difficultés, & qu'on aime même à entendre prêcher des maximes sévères qu'on n'a garde de pratiquer.

Grâces à Jesus-Christ, nous sommes en un temps, où non-seulement on souffre, mais encore on aime la vérité, & où un Prédicateur seroit écouté peu favorablement, s'il affoiblissoit les règles de la Religion, & s'il trahissoit l'honneur de son Ministère. Mais pourquoi se plaît-on tant à une morale sévère? Est-ce pour se proposer des idées de perfection qu'on ait quelque dessein de suivre? Est-ce pour s'animer & pour confondre sa lâcheté, par l'image de cette ancienne & pure vertu, qui régnoit au temps de nos pères? Est-ce pour entretenir l'humilité, par la disproportion qu'il y a entre notre relâchement & leur ferveur, dans la pratique de l'Evangile? Non, non, c'est pour avoir le plaisir d'entendre une doctrine de perfection à laquelle on ne se croit pas obligé. C'est pour justifier sa paresse par un pré-

texte d'impuiſſance, & pour ſe faire dans ſon eſprit & dans ſon cœur une frayeur, ou pour mieux dire, un déſeſpoir volontaire de la vertu. Craignez le Seigneur, dit Saint Auguſtin, mais eſpérez en ſa miſéricorde : voyez la perfection de ſa Loi, mais attendez de lui le ſecours néceſſaire pour l'accomplir, & penſez que vous vous réjouirez en lui.

Ce n'eſt pas, MESSIEURS, que ſa crainte ne doive être la règle de nos actions, l'Ecriture Sainte nous en fournit trois motifs, la Puiſſance de Dieu, la Science de Dieu & la Juſtice de Dieu. La Puiſſance de Dieu : *Qui eſt-ce qui ne vous craindra point, ô ſouverain Maître des nations ?* diſoit le Prophète. Celui qui voit d'un coup d'œil le monde de l'un à l'autre bout, diſoit le ſaint homme Job, qui pèſe les vents, & ſuſpend les eaux avec poids & avec meſure, voulut parler à l'homme, lorſqu'il règloit d'une main toute-puiſſante, le cours de la Nature, & qu'il donnoit la loi aux pluies, aux foudres & aux tempêtes : & que lui dit-il : *Il dit à l'homme : Voilà que la crainte de Dieu eſt la véritable ſageſſe.* Vous, qui par votre faſte & par votre orgueil, ſemblez vouloir marcher ſur la tête des autres hommes : Vous, qui abſorbez le bien des particuliers par des prêts uſuraires, & par des extorſions violentes : Vous, qui ſavez prendre les conjonctures du temps & des affaires, pour troubler le repos des gens de bien, par des procès ſoutenus à force d'argent, & pour dépouiller d'anciennes familles de leurs biens héréditaires, pour en faire des dots, ou des titres honorables à la vôtre. Ecoutez, c'eſt Dieu qui parle : *La crainte du Seigneur eſt la véritable ſageſſe.* Ne vous flattez pas de vos autorités injuſtes & uſurpées : reſpectez la puiſſance de Dieu, & humiliez-vous ſous ſa main toute-puiſſante ſi vous êtes ſages.

Quis non timebit te, ô Rex gentium? *Jerem.* 10.

Dixit homini : Ecce timor Domini vera eſt ſapientia. *Job.* 28.

Le ſecond motif de la crainte, c'eſt la Science de Dieu, qui connoît tout, qui ſe trouve préſent à tout. C'eſt la doctrine de Saint Paul dans ſon Epître aux Corinthiens, lorſqu'après avoir parlé de la ſévérité des jugemens de Dieu, & de cette équité ſouveraine, par laquelle il examinera le mérite de nos actions, & rendra à chacun ſelon ſes œuvres, il conclut en ces termes : *Connoiſſant*, comme nous faiſons, *l'importance de craindre Dieu, nous tâchons d'y porter les hommes* ; & quelle raiſon preſſante leur dit-il pour les perſuader : *C'eſt*

Scientes autem timorem Domini, hominibus ſuademus : Deo autem manifeſti ſumus. 2. Cor. 5. 11.

Et non cognovit quoniam oculi Domini multò plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum & profundum abyssi, & corda in abscondita partes. *Eccli.* 23. 28.

que nous sommes exposés à la connoissance & à la vue de Dieu. Ne savez-vous pas, dit le Sage, *que ses yeux sont plus lumineux que le soleil qu'ils pénétrent dans les voies des hommes, dans la profondeur de l'abîme, & dans les parties les plus cachées*, & les plus secrètes *du cœur* ?

Il voit ces injustices qu'on cache avec tant de soin, & sous tant de voiles. Il lit dans le cœur ces haines secrètes qu'on couvre sous tant d'apparences de civilités affectées. Il découvre dans les plus sombres replis de la conscience, ces intérêts vifs, mais imperceptibles, qui comme d'invisibles ressorts, font mouvoir, pour ainsi dire, la machine des passions & des affaires humaines. Il entend ces médisances, qu'on n'ose débiter en public, & qu'on répand à l'oreille, & dans le sein d'un ami, contre les gens de bien, & contre les oints du Seigneur même. Il comprend toute la malice de ses railleries, qui renferment tout le poison de l'esprit, & qui sont d'autant plus cruelles qu'elles sont plus délicates & plus ingénieuses. Il est présent à ces assemblées, où l'on conspire contre le bien des particuliers ou du public. Craignez donc, MESSIEURS, ce Dieu juge & témoin de vos actions, & selon l'expression du Prophète, gardez-vous *de provoquer les yeux de sa Majesté.* Il ne dit pas le cœur, mais les yeux; pour marquer la crainte qu'on doit avoir d'offenser ce Dieu toujours présent & toujours juste.

Ut provocaret oculos majestatis ejus. *Isa.* 30.

Le troisième motif de notre crainte, c'est sa justice. Il seroit inutile de vous montrer ici, combien elle est terrible dans ses menaces, exacte dans ses recherches, sévère dans ses jugemens, rigoureuse dans ses punitions. Qui ne sait que la peine est inséparable du péché, que l'ordre & la discipline universelle demandent, que ceux qui s'en éloignent soient redressés; que cependant l'affreuse image des supplices n'arrête pas le débordement de l'iniquité; qu'un Roi de Babylone ayant fait allumer une fournaise, tous les peuples tremblans, fléchirent les genoux devant l'idole; & que Dieu ayant allumé des feux éternels, trouve si peu d'adorateurs ? Je me contente de vous dire, que si quelqu'un doit craindre cette justice, ce sont ceux qui ont en main l'intérêt des peuples, & qui disposent du bien des pauvres & des orphelins; *Dieu tout-puissant est auprès d'eux, & il jugera leur cause*. dit l'Ecriture.

Propinquus enim illorum fortis est, & ipse judicabit causam illorum. *Prov.* 23. 11.

Il y a une grande erreur dans le monde; c'est qu'on

fait moins de scrupule de disposer des deniers publics, que de ceux des particuliers; cependant c'est le sang & la substance du peuple, c'est la sueur de leur visage. Je le redis. Le bien des riches est souvent le fruit de leurs injustices. Le commerce & le trafic des villes est l'œuvre de l'homme; mais le bien de la campagne est l'œuvre de Dieu, & le bien du pauvre peuple est un bien sacré, ce sont des hommes conformes à Jesus-Christ, parce qu'ils souffrent; dépendans de Dieu, parce qu'ils vivent de sa Providence; patiens par profession, doux & modestes par bienséance, & humbles par nécessité.

Cependant, MESSIEURS, quoique nous ayons tant & de si grands sujets de craindre, la crainte de Dieu, dont nous devons être touchés, est-elle sans cesse devant nos yeux? Ne nous arrive-t-il point comme à Jonas? Dieu l'envoie, il refuse, il fuit, il s'embarque, l'orage gronde, les flots s'élèvent, le Ciel tonne, il est endormi, on l'éveille; on lui demande, *Qui es-tu? quel est ton métier?* Il répond: *Je suis Hébreu de nation, & je crains Dieu de profession*; cependant il étoit fugitif, & rebelle aux ordres de Dieu. Que je demande à chacun de nous: Qui êtes-vous? *Je suis Chrétien.* Que faites-vous? *Je crains Dieu*: & cela dans le temps que nous nous éloignons de Dieu, que nous nous abandonnons aux tempêtes de ce monde, & que nous désobéissons à ses Lois. Voulez-vous connoître si vous craignez Dieu, jugez-en par ces règles de l'Ecriture.

Quis es? quod est opus tuum? Hebræus sum, Deum cœli ego timeo. Jonæ. 1.

D'où vient que vous laissez vivre dans vos cœurs ces passions enracinées, ces péchés secrets, ces restes de vengeances cachées, ces mauvaises joies qu'y répand le mauvais commerce du siècle, ces injustices que vous méditez, ou que vous faites? Ne savez-vous pas que *la crainte de Dieu chasse le péché*? D'où vient que vous vivez dans une sollicitude continuelle, inquiets, avides, empressés, courant après le faux-brillant d'une fortune imaginaire, après l'appât de quelque sordide intérêt. Vous ne pensez pas que le Seigneur veille sur vous; & *que rien ne manque à ceux qui le craignent*. D'où vient cette instabilité, cette foiblesse de vos résolutions & de vos désirs, cette longue suite de chûtes & de rechûtes, votre conscience qui vous sollicite, votre cupidité qui vous entraîne, la voix de Dieu qui vous appelle, & le monde qui vous retient? *Si la crainte de Dieu ne vous soutient pas, votre Maison sera renversée.* D'où vient que vous êtes prudent en vous-mê-

Timor Domini expellit peccatum. Eccli. 1. 27. *Non est inopia timentibus eum. Psal.* 33. *Si non in timore Dei te-*

mes, que vous raisonnez sur le précepte, que vous cherchez des adoucissemens & des excuses à vos péchés ? Vous avez oublié ce conseil du Sage : *Ne vous confiez point en votre sagesse, craignez Dieu.* D'où vient que vous menez un vie oisive ; des jours vides de bonnes œuvres ; de conversation en conversation ; de visite en visite, possédant votre ame en vain ; & perdant le trésor spirituel des grâces que Dieu vous présente ? Vous ne craignez pas Dieu : *Celui qui craint Dieu, fera le bien.* Pourquoi n'avez-vous pas la paix dans vos consciences, d'où vient que votre cœur est agité, que le monde y verse ses amertumes, que vous gémissez sous le poids des tribulations domestiques. *La crainte du Seigneur ne réjouit-elle pas le cœur ?* Voilà les effets salutaires de cette crainte. Le troisième conseil de l'Apôtre, c'est d'honorer le Roi.

N'ATTENDEZ pas, MESSIEURS, que je vous représente ici les besoins de l'Etat, le mérite du Prince, les devoirs des sujets, qu'on vous a dignement expliqués, & que votre cœur équitable & fidelle vous fait sentir, & vous persuade plus fortement que nos paroles. Je n'ai qu'à me renfermer dans les bornes que la Religion m'a prescrites. Vous savez que ces hommes que la providence de Dieu a choisis, pour prendre sous lui la conduite de l'Univers, & que sa main toute-puissante a placés, comme parlé l'Ecriture, sur la tête des autres hommes ; vous savez, dis-je, que les Rois ont trois qualités qui les distinguent, & qui les rendent vénérables. Un caractère qui les autorise, une onction qui les sanctifie, une puissance qui les fait craindre. Ce caractère, c'est-à-dire la dignité de leur vocation & de leur office, les rend nos supérieurs & nos maîtres : cette onction, qui est comme un mélange de royauté & de sacerdoce, les rend les pères de leurs sujets. Ce glaive ou ce droit de punir les méchans, & de récompenser les bons, les rend les juges & les protecteurs des peuples. Il faut donc honorer en eux cette souveraine grandeur par le respect & l'obéissance : reconnoître cette bonté par l'amour & par l'assistance dans les besoins, & nous soumettre à cette puissance par la fidélité & par la crainte de sa justice.

L'Apôtre nous ordonne de les honorer, non-seulement par un sentiment extérieur de vénération & de respect, mais encore par un principe intérieur & de conscience & de religion. Le rang qu'ils tiennent, le titre qu'ils portent, le Dieu

Mueris te instanter, citò subvertetur Domus tua. Eccl. 27. 4.

Ne fis sapiens apud temetipsum, Deum time. Prov. 7. 7.

Qui timet Deum faciet bona. Eccli. 15. 1.

Timor Domini delectabit cor. Eccli. 1.

III. PARTIE.

Ego dixi Dii estis.... Psal. 31. 6.

Et dixi Citò Christo meo.... Isa. 45. 1.

Non sine causa gladium portat. Rom. 13. 4.

qu'ils repréſentent, doivent porter à cette révérence de cœur & d'affection, de parole & d'œuvres. Loin d'ici, ceux qui oſent médire de leurs actions, ou donner un mauvais ſens à leur conduite; ceux qui veulent pénétrer leurs deſſeins & lever d'une main téméraire le voile dont ils veulent couvrir leurs ſecrets; ceux qui ſe donnent en eux-mêmes la liberté d'affoiblir la gloire de leurs vertus ou de leurs ſuccès, par des préventions qu'ils étouffent même dans leurs penſées, l'Eſprit de Dieu les juge & les condamne dans l'Ecriture.

Ce reſpect doit être accompagné d'amour. La tendreſſe d'enfant & de citoyen eſt due à celui qui eſt le père commun du peuple. Toute l'affection que le ſang & la nature inſpirent pour la patrie, doit ſe ramaſſer en celui qui en eſt le chef & le défenſeur. La charité du chriſtianiſme, qui fait aimer dans le prochain les traits & la reſſemblance du Créateur, en doit faire aimer dans les Rois l'image viſible & vivante. Je ſai que je parle à des cœurs François, les plus fidelles cœurs du monde, & que je leur parle d'un Roi le plus aimable de tous les Rois. Cet amour doit être auſſi une ſource de fidélité, d'obéiſſance & de crainte. *Que toute ame ſoit ſoumiſe aux Puiſſances* : c'eſt Dieu qui parle par la bouche de ſon Apôtre. Eſprits de faction & de révolte, ſujets inquiets & remuans s'il y en a, écoutez. La raiſon, c'eſt que toute puiſſance vient de Dieu, & que réſiſter aux ordonnances des Princes, c'eſt réſiſter à celles de Dieu même. Abraham impoſe à ſes ſerviteurs le joug ineſpéré de la Circonciſion, religion à eux inconnue, ils s'y ſoumettent, & le ſubiſſent ſans murmurer. Si tu fais mal, crains le Prince; il eſt le miniſtre de la colère de Dieu contre les coupables. Dieu donna à Joſué un air de grandeur & de majeſté aux yeux d'Iſraël, & ils le craignirent.

Rom. 13.

Vindex in iram ei, qui malum agit. *Rom.* 13.

C'eſt de-là qu'on conclut le devoir des tributs & des aſſiſtances qu'on doit aux Princes, lorſqu'ils ſont obligés de prendre les armes pour la défenſe de leur peuple. Il faut qu'il y ait une communication de ſecours entre les ſujets & les Souverains, afin qu'ils ſoient liés enſemble, les uns par la protection, les autres par la reconnoiſſance; que la puiſſance des Rois ſoit tempérée par le beſoin qu'ils ont des peuples, & que l'obéiſſance & la dépendance des peuples ſoient adoucies par le beſoin que les Rois ont de leurs biens & de leurs

Ideò enim & tributa præſtatis, miniſtri enim ſunt in hoc ſervientes. *Rom.* 13.

ſervices. Laiſſons donc à part ces hommes plaintifs qui diſent toujours : *Malheur ! malheur !* Ou comme les Iſraélites dans Babylone : *On nous ſurcharge.* Ils ne regardent ni les néceſſités du temps, ni le bon uſage des finances, ni la fortune de l'Etat, ni le ſoutien de la Religion ; ils ſe font un chagrin de la gloire même du Royaume, & ne regardent jamais ce qu'on acquiert, mais ce qu'il en coûte. D'où viennent ces murmures ? C'eſt que nous n'allons pas juſqu'à l'autorité de Dieu, qui confirme celle du Prince. Nous nous arrêtons à l'image, au lieu de paſſer à l'original. De ces choſes que la foi peut rendre divines, nous n'en prenons que ce qui nous paroît d'humain. Nous vivons & nous agiſſons en politiques, non pas en chrétiens. Au lieu de monter à l'ordre de Dieu, nous deſcendons à nos inclinations perverſes, & non prenons, non pas le conſeil du Seigneur, mais celui de notre avarice. Les ames vraiment chrétiennes ne regardent que l'ordre de Dieu, & toute la puiſſance des hommes étant ſubordonnée à la ſienne, elles écoutent la voix de ceux qui ſont en autorité, comme la voix de Dieu même, & leur obéiſſent, non pas par la crainte du châtiment, mais par le devoir de la conſcience, & par une préparation continuelle du cœur, qui naît d'une foi ſimple & d'une religion ſincère.

Væ, væ, Afflixerunt nos. Deut. 26.

Mais le plus juſte & le plus important de nos devoirs à l'égard des Rois, c'eſt de faire des vœux & des prières au Ciel pour eux. Cette pratique eſt plus ancienne que l'Evangile : *Priez*, Mes Frères, diſoit le Prophète, écrivant au peuple captif dans Babylone. *Priez pour la vie du Roi, & pour la vie du Roi ſon fils, afin que leurs jours ſoient comme les jours du Ciel ſur la terre ; que nous vivions ſous leur ombre, que nous les ſervions long-temps, & que nous trouvions grâce devant leurs yeux.* Saint Paul nous a preſcrit la forme que nous tenons, dans ſon Epître à Timothée. *Je vous conjure*, dit-il, *de faire des ſupplications, des prières, des actions de grâces pour les Rois, & pour tous ceux qui ſont élevés en dignité, afin que nous puiſſions vivre paiſiblement en toute piété & & chaſteté.* Il ajoute : *Cela eſt bon & agréable devant Dieu notre Sauveur.* Tous les anciens Pères font mention de cette prière, & Tertullien nous en marque preſque les termes. Nous prions, dit-il, tous inceſſamment pour les Empereurs, leur ſouhaitant une longue vie, un heureux empire, une maiſon aſſurée, de puiſſantes armées, un conſeil fidelle, un peuple

Baruc. 2.

1. Tim. 2.

bon & soumis, toute la terre paisible, & tout ce qu'un homme ou un Empereur ont coutume de désirer. Telle est encore la conduite de l'Eglise. Quel temple ne retentit pas du nom de LOUIS, & des vœux que l'on fait pour lui ? Les Prêtres chantent le cantique, les peuples répondent; tout s'intéresse pour la vie & pour le salut de nos Rois, & nous nous souvenons avec plaisir de ces temps heureux, où les Papes reconnoissant combien la vie & la prospérité des Rois de France étoient importantes pour la tranquillité & pour la gloire de l'Eglise, ont ordonné pour eux des prières en particulier, & récompensé même de certaines indulgences, ceux qui s'acquittoient d'un office de piété si utile à toute la chrétienté, & si agréable au saint Siége. *Innocent IV. Leon X.*

Si cette obligation est commune pour tous les Rois, combien est-elle pressante pour LOUIS LE GRAND, de qui dépend le salut & la félicité du royaume. Un Roi, plus noble par son courage & par sa piété, que par sa dignité & par sa naissance, *qui d'un de ses regards dissipe le mal*, selon les termes de l'Ecriture, & remet l'ordre & la discipline; qui détruit le vice par ses lois, & rétablit la vertu par ses exemples; qui procure à ses sujets non-seulement les biens temporels, mais encore les richesses spirituelles, la vérité & la religion; qui modère ses passions, & qui aime mieux souffrir une injustice que de la commettre; qui fait la guerre par nécessité, & la paix par modération & par sagesse; qui fait retenir dans le cours de sa fortune victorieuse, ce que nul autre n'eût pu arrêter; son cœur & sa gloire; qui voit tout, qui règle tout, qui achève tout, & qui n'est heureux dans l'événement, que parce qu'il est juste dans l'entreprise. Dissipat omne malum intuitu suo. *Prov. 20.*

Ecoutez donc, Seigneur, ce que nous demandons aujourd'hui pour lui. Vous l'avez assisté dans tous ses desseins, & vous avez été pour lui, tantôt le Dieu de la paix, & tantôt le Dieu des armées, joignant en lui par votre grâce, la gloire de David à la prospérité de Salomon. Rendez à son bras cette vertu dont ses ennemis ont si souvent éprouvé la force: renouez le fil des victoires, que sa bonté & l'amour de son peuple lui avoit fait rompre: humiliez ces têtes superbes, qui sacrifient à leur énorme ambition, & leur honneur & leur conscience: donnez au Roi votre jugement pour former la foudre, & votre justice au fils du Roi, pour l'aller porter, comme il vient de faire, aux lieux destinés à

ſa vengeance. Mais que dis-je, mon Dieu, & quel zèle me fait oublier la charité ? Répandez plutôt ſur nous vos grandes miſéricordes : calmez ces orages qui menacent toute la terre : faites que la juſtice & la paix s'entrebaiſent, que l'onction de vos parfums deſcende de la tête juſqu'au cœur d'Aaron : donnez-lui des entrailles de père, qui s'émeuvent à la vue de ſes enfans, armés les uns contre les autres : ou ſi vous voulez punir encore le monde Chrétien, par les horreurs de cette guerre; faites, Seigneur, que notre Monarque, après avoir vaincu quelques années, force encore une fois toute l'Europe à vivre en paix, afin que de cette tranquillité paſſagère, nous entrions à celle qui ſera éternelle, que je vous ſouhaite. *Au nom du Père, & du Fils, &c.*

SECOND

SERMON

Prêché à l'ouverture des États de Languedoc à Montpellier, en 1691.

Ne dicas: Quid putas causæ est quod priora tempora meliora fuêre quam nunc sunt ? stulta enim est hujuscemodi interrogatio.

Ne dites pas, d'où vient que les temps passés ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui ; car cette demande n'est pas raisonnable.

De l'Ecclésiaste, *chap.* VII.

MONSEIGNEUR, *

*L'Evêque officiant.

IL n'y a rien de si ordinaire dans les raisonnemens, & dans les entretiens du monde en un temps de tribulation comme le nôtre, que cette plainte qu'on y fait que notre siècle est malheureux ; qu'il ne nous reste plus aucun vestige de l'abondance & de la tranquillité de nos pères ; que la nature empire tous les jours, & que le monde s'affoiblit, & se ressent, pour ainsi dire, de sa vieillesse. On allègue l'intempérie des saisons, les stérilités de la terre, les horreurs d'une guerre sanglante & universelle, les intérêts des particuliers nécessairement sacrifiés au bien public, les subsides & les tributs proportionnés au besoin d'un Etat, qui se soutient de tous côtés, contre la fureur & l'envie, les armées qui ruinent, les combats qui désolent les victoires mêmes qui coûtent cher.

Dans cette vue, on se dégoûte du présent, on se préoccupe du passé : on murmure contre les ordres de la Provi-
2. Cor. 7. dence : on tombe dans *cette tristesse du siècle*, qui, selon l'Apôtre, *opère la mort*, en étouffant la piété : on s'attache d'autant plus aux biens du monde, qu'on sent qu'ils diminuent, & qu'ils nous échappent ; & parce que les temps sont mauvais, on se persuade insensiblement qu'il est difficile d'être bon. Les temps ne sont bons ou méchans qu'à proportion que nous sommes justes ou injustes. Ce sont nos vices, ou nos vertus, dit saint Jérôme, qui font les temps heureux ou malheureux. Ainsi ne nous plaignons pas, que les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres, plaignons-nous de ce que nous ne sommes pas nous-mêmes aussi bons que ceux qui ont vécu devant nous.

Encore, si l'on se plaignoit que la charité se refroidit, & que la corruption augmente. Il n'est que trop vrai que les vertus & les vérités sont diminuées parmi les enfans des hommes ; que la religion même s'affoiblit, & qu'il y a dans les mœurs, comme dans la nature, une défaillance d'esprit & de vie. Il n'est que trop vrai qu'il ne nous reste presque plus rien des premiers Chrétiens que leur nom ; que nous sommes leurs successeurs dans la foi, mais les déserteurs de leur discipline ; que la vertu gémit sous l'iniquité dans le relâchement des siècles ; que seize cents ans, qui sont écoulés depuis Jesus-Christ jusqu'à nous, sont comme autant de degrés, par lesquels nous sommes descendus de cette première perfection, & que nous voyons en nos jours ce que l'Evangile a prédit, que la Foi est presque éteinte en Israël.

Mais ce n'est pas ce qui inquiète les gens du monde. Ils pensent à la misère, non pas à la malice des jours. S'ils gémissent dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, mais une sensibilité mondaine qui leur fait regretter les plaisirs & les biens qu'ils perdent. Elevons nos esprits au-dessus de tous sentimens humains, & recherchant dans les règles du Christianisme, la nature & les causes des calamités publiques, & des afflictions particulières de ce temps, disons qu'elles viennent de ce que,

Division. 1°. Nous les avons attirées par nos péchés ;

2°. Nous ne les adoucissons point par nos vertus ;

3°. Nous ne les détournons point par nos prières :

Matière

Matière importante, & digne de cette auguſte Compagnie, aſſemblée pour les intérêts de la Religion, pour la gloire du Roi, pour le ſecours de l'Etat, pour le ſoulagement des peuples de cette province. Demandons à l'Eſprit de Dieu, les grâces qui nous ſont néceſſaires, par l'interceſſion de la Vierge, AVE MARIA.

MONSEIGNEUR,

I. PARTIE. De ira & offenſa Dei incidere fulmina, grandines, ardores, auræ peſtilentes. *Tertull.* Cœpi percutere te ſuper peccatis tuis... Tu ſeminabis, & non metes, tu calcabis olivam, & non ungeris oleo. *Mich. 6. 13.* Nonne Dominus ipſe, cui peccavimus? *Iſa. 42.* Caſtigabo te in judicio, ut non videaris tibi innoxius. *Jerem. 30.*

C'EST une vérité répandue dans les Saintes Ecritures que nos péchés ſont la cauſe de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. Dieu s'eſt érigé un tribunal de correction au milieu de la nature, où il exerce ſur les pécheurs ſes jugemens temporels & ſes juſtices paſſagères pour les ramener & pour les punir. C'eſt de-là que découvrant les iniquités, qui s'élèvent de nos conſciences, comme autant de malignes & ſombres vapeurs qu'il aſſemble dans ſa colère, & dont il forme ces triſtes nuages qui portent les foudres, les grêles, les vents contagieux, les inondations & les ſéchereſſes, dit Tertullien. C'eſt de-là, dis-je, qu'il verſe ſur les nations ingrates & criminelles le calice de ſon indignation & de ſa colère.

J'ai commencé de te frapper ſur tes péchés, dit-il par un de ſes Prophètes, *tu ſemeras, & tu ne moiſſonneras point; tu preſſeras l'olive, & l'huile n'en coulera pas.* Qui eſt-ce qui allume les guerres contre Jacob? Qui eſt-ce qui déſole Iſraël? *N'eſt-ce pas le Seigneur que nous avons offenſé? Ne te flatte pas d'une innocence imaginaire, je te ferai ſentir que tu es pécheur par les châtimens que j'exercerai ſur toi*, dit-il par un autre. Ce qui fait dire à ſaint Chryſoſtome: on parle de tant de calamités, il n'y en a qu'une qui ſoit véritable, c'eſt le péché. Dans les autres maux, il y entre beaucoup d'imagination, dans le péché tout eſt réel. Les autres maux peuvent produire des biens, mais le péché ne peut produire que des maux. C'eſt une calamité, qui eſt la ſource de toutes les calamités & de toutes les afflictions qui nous arrivent, & qui ſont des châtimens ſalutaires que Dieu nous envoie.

Il en uſe ainſi pour pluſieurs raiſons. La première, c'eſt que le péché vient de l'attachement, l'attachement vient du plaiſir. Il y a dans le péché un plaiſir des ſens, qu'on appelle volupté, un plaiſir de l'eſprit, qui eſt ſatisfaction

Scito & vide, quia malum & amarum est reliquisse te Dominum. *Jerem.* 2. 19.

& joie. Sa punition naturelle est l'affliction & la douleur. Il est juste que le pécheur soit redressé, & *qu'il sente qu'il est dur & amer d'avoir abandonné le Seigneur*, dit Jérémie.

La seconde raison, c'est que dans l'ordre de la justice de Dieu, la peine & le péché sont deux choses inséparables. Cette verge miraculeuse de Moyse fut changée en serpent, & Moyse s'enfuit devant elle. Dieu fait en nous un prodige tout contraire : nos péchés, qui sont des serpens, de l'engeance de celui qui séduisit nos premiers pères, se changent en verges pour nous frapper, & nous devons fuir devant eux, comme devant les autres de nos afflictions & de nos misères. Dès que nous manquons, nous sommes jugés. La discipline suit le péché : & comme la malice est la cause de la punition, la punition est la consommation de la malice.

Completa est malitia ejus. 1. *Reg.* 7.

La troisième raison, c'est qu'il est de la sagesse de Dieu d'arrêter, par des châtimens extérieurs & sensibles, l'impétuosité de nos passions. L'impunité les entretiendroit. La prospérité élève l'homme par l'orgueil, l'amollit par la volupté, l'appesantit par la paresse. Elle le porte à regarder les biens dont il jouit comme son unique partage ; à s'endormir dans ses plaisirs ; à mettre son amour & sa confiance dans l'incertitude des richesses. On ne compte ni sur Dieu, ni sur son salut, & l'on se renferme tout en soi-même. Qu'il est difficile d'être heureux & vertueux tout ensemble, & qu'il est vrai ce que l'Esprit de Dieu nous enseigne dans ses Ecritures, que dans la paix & dans l'abondance on a peine à sauver son ame : que la lumière de la raison & de la foi s'obscurcissent, & quelquefois même s'éteignent : que les voies de la vertu se rétrécissent : & que vivre dans les douceurs & dans les joies de ce monde, c'est se promener sur des pièges ! Il faut donc pour tirer l'homme de ces dangers, lui faire sentir les peines & les amertumes de la vie.

Lux obtenebrescet in Tabernaculo... Arctabuntur gressus virtutis ejus... Immisit in rete pedes suos, & in maculis ejus ambulat. *Job.* 18.

C'est la voie dont Dieu se sert pour arrêter le cours de nos convoitises. Le péché régneroit sans contradiction dans nos corps mortels, s'il n'étoit troublé par les inquiétudes salutaires que causent les disgraces, les maladies, les guerres. Il faut dompter cet homme superbe ; son orgueil monteroit toujours ; il marcheroit sur la tête de tout le monde : un revers de fortune l'atterre ; la préférence d'un concurrent l'humilie ; la perte d'un protecteur le décrédite. Ce mau-

vais riche amasse toujours, & met toute sa confiance en ses richesses, terre sur terre, bien sur bien : un défaut de formalité, que des yeux ennemis & trop curieux auront découvert dans ses titres de possession : une dette de famille ensevelie dans l'oubli, que la vigilance d'un créancier aura fait revivre; le droit du Prince, qui prévaut à celui des particuliers, l'affligeront & mettront malgré lui des bornes à son avarice. Ce censuel court après l'objet de sa passion; son imagination flatte ses désirs : il brûle à plaisir dans son cœur l'encens qu'il offre à son idole : il déploie, pour arriver à ses fins, tout l'art de persuader & de séduire; & lorsqu'il se nourrit d'une malheureuse espérance, une infidélité imprévue lui fait sentir le poids de sa chaîne; une maladie de quelques jours lui fait trouver une Lia, à la place de sa Rachel : une mort soudaine & cruelle rompt le charme qui le trompoit, en lui enlevant un objet qu'il croyoit inestimable par sa beauté, & durable par sa jeunesse. C'est ainsi que Dieu arrête le cours de nos iniquités, & que pour le bien de notre salut, il oppose au débordement du péché, comme des digues salutaires, les adversités & les déplaisirs de la vie.

La quatrième raison, pour laquelle la punition temporelle suit le péché. *Le Seigneur l'a voulu*, dit Isaïe, *pour faire connoître la sainteté & la dignité de sa Loi.* Car encore qu'elle soit non-seulement équitable, mais encore la souveraine équité, & qu'elle n'ait besoin d'être soutenue, ni d'être justifiée par les punitions, ou les récompenses de ceux qui l'observent, ou qui l'abandonnent : toutefois il a été convenable d'y attacher des châtimens temporels, pour ôter le scandale que donneroit une licence impunie. On douteroit & de la vérité du commandement, & de l'autorité du Dieu qui commande. On douteroit de la fidélité de la Loi dans ses promesses, si l'on ne la voyoit fidelle dans ses menaces. C'est pour cela que l'Ecriture appelle si souvent les commandemens du Seigneur *des Justices*, non-seulement parce qu'ils contiennent les obligations, & qu'ils font le bonheur des justes, mais encore parce qu'ils attirent les jugemens de condamnation sur les pécheurs, je veux dire, les peines & les tribulations de cette vie; ensorte que n'ayant pas voulu rendre aux ordres de Dieu une obéissance volontaire, ils sont obligés de souffrir les châtimens de Dieu avec une patience forcée.

Et Dominus voluit ut.... magnificaret legem & extolleret, *Isa.* 42. 21.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Tel eſt le ſort des pécheurs, MESSIEURS. Je ſai bien que les bons ſont ſouvent confondus avec les méchans. La peine eſt ſemblable, dit ſaint Auguſtin, mais la vertu ne l'eſt pas. Les uns ſont punis, & les autres ſont éprouvés; les uns s'en prennent à Dieu par leurs murmures, les autres ont recours à Dieu par leurs prières. D'ailleurs, quoique les ames fidelles ne commettent pas de grands crimes, elles ne laiſſent pas de faire des fautes qu'il faut expier par quelques peines temporelles. Quels ſont les cœurs, où il n'y ait pas du moins quelques filets de cupidité, quelques intérêts cachés & imperceptibles, quelques affections légères & vagues, & toujours un peu déſordonnées?

Ne voit-on pas dans leur conduite des irrégularités, que la perfection de leur état, & les grâces qu'ils ont reçues du Ciel, rendent puniſſables; des liaiſons d'amitié, qui n'ont rien d'illicite, mais où la chair & le ſang ont trop de part, & que Dieu ſe plaît quelquefois à rompre; un amour des biens de la terre, auxquels ils ne ſont pas attachés par une avarice ſordide, mais je ne ſai par quelle chaîne de cupidité humaine? Comme ils avoient quelque plaiſir à les poſſéder, il eſt bon qu'ils ſentent l'amertume de les perdre. Enfin, une mauvaiſe diſſimulation, & de foibles condeſcendances pour les pécheurs, qui les ont empêchés de les reprendre, de les corriger & de les inſtruire, par crainte de les choquer, ou par envie de gagner leurs bonnes grâces. Leur amour propre leur a fait concevoir quelques déſirs, leur infirmité leur a fait appréhender quelque dommage. Ils ſe trouvent mêlés dans les néceſſités de la vie, dans la ſociété des péchés. Il faut qu'ils ſoient dans la ſociété des peines, puiſqu'ils groſſiſſent au moins d'une portion de fragilités, cet amas de malices humaines, qui attirent les fléaux de Dieu, & qui produiſent les calamités qu'il répand ſur la terre.

Elles viennent donc de Dieu, & nos péchés en ſont la cauſe. Mais nous n'avons pas aſſez de foi pour connoître l'un : nous n'avons pas aſſez d'humilité pour avouer l'autre. A quoi impute-t-on ordinairement les maladies, les diſettes, les guerres? Les uns à des cauſes fortuites, à je ne ſai quels accidens que le ſort fait naître. Ils conſultent, comme les Philiſtins, s'ils ſont frappés par haſard, au lieu de dire comme le Grand-Prêtre Héli : *C'eſt le Seigneur.* Ils ne ſongent pas que les maux, comme les biens, viennent d'en-

Caſu accidit. 1. *Reg.* 6.

Dominus eſt. 1. *Reg.* 3.

haut ; que tout répond à cette raiſon univerſelle & ſouveraine qui conduit le monde, & que le haſard, au langage de Salvien, n'a point de lieu dans le Royaume de la Providence. Les autres s'en prennent à la nature & aux élémens, comme ſi le Ciel ſe mouvoit de lui-même : comme ſi votre colère, mon Dieu, étoit allumée dans les fleuves, & votre indignation dans la mer ? La plupart ſe plaignent des hommes, & ne veulent pas voir les péchés qu'ils ont commis, ni la main de Dieu qui les frappe.

Numquid in fluminibus iratus es Domine, aut in fluminibus furor tuus, vel in mari indignatio tua ? Habac. 3.

Une fièvre brûlante vous enlève un fils, l'objet de votre tendreſſe, & le ſoutien de votre famille : le peu de ſoin d'un domeſtique, l'imprudence d'un Médecin, l'intempérance du malade, & je ne ſai quelle vaine fatalité, que vous appelez votre étoile, vous reviennent d'abord dans l'eſprit. Ces biens mal acquis dont vous vouliez groſſir ſon héritage ; cette funeſte indulgence que vous aviez pour ſes vanités & pour ſes débauches ; ces ſoins que vous preniez de le produire dans le monde, parmi les pièges qu'on tendoit à ſon innocence ; ce ſacrifice que vous lui faiſiez d'un cœur, dont il falloit que Dieu fût le maître : ce ſont les cauſes de votre douleur. Le Seigneur a briſé l'idole, & immolé cette victime de vos péchés à ſa Juſtice..... Vous déplorez la perte d'un procès qui ruine pour toujours votre repos & votre fortune ; vous accuſez la préoccupation du Juge, la ſollicitation des amis, le crédit, ou la ſurpriſe de vos parties, accuſez-en ces injuſtices que l'avarice vous a fait faire ; ces expédiens que votre eſprit vous a fournis, pour vous approprier le bien d'autrui ; ces embûches que vous avez dreſſées à la veuve & à l'orphelin, ces prêts intéreſſés & uſuraires, par leſquels vous ruiniez ceux que vous faiſiez ſemblant d'obliger ; ces procès enfin que vous avez faits à tant d'autres. La Juſtice de Dieu vous a condamné à perdre ces biens que le jugement des hommes vous ôte.

Vous vous plaignez depuis long-temps que vos récoltes ſont mauvaiſes ; & vous dites : *La terre où nous marchons eſt de fer : le Ciel qui eſt au-deſſus de nous eſt d'airain.* Vous n'allez pas plus avant. Dites plutôt, les années ont été bonnes, & nous n'en avons pas été meilleurs. Nous avons eu la ſubſtance de ce monde, & nous avons fermé les entrailles de notre miſéricorde ſur nos frères. Nous n'eſtimions que les bénédictions temporelles, la roſée du Ciel, & la graiſſe de la

Terra quam calcas ferrea. Deut. 28.

Cœlum quod ſupra te eſt, æneum fit. Ibid.

terre. Nous disions à notre ame : *Voilà beaucoup de bien : nos greniers sont remplis* ; & nous en jouissions sans reconnoissance : nous en étions même plus grands pécheurs. Ces péchés ont ouvert *ces trésors de neige & de grêle*, dit Job, réservés pour la désolation des campagnes. Dieu vous a refusé ses pluies fertiles & salutaires. L'ingratitude pour le bienfaiteur, lui a fait resserrer ses bienfaits ; & la stérilité de vos champs vous reproche la stérilité de votre ame.

Thesauros nivis, thesauros grandinis. *Job. c. 38.*

Que dirai-je de ces guerres qui font gémir aujourd'hui & qui ébranlent, pour ainsi dire, toutes les parties de la terre ? On en raisonne selon les règles de la prudence de la chair, non pas selon les règles du Christianisme. On dit tous les jours : ôtez une douzaine de politiques qui soufflent dans l'esprit des Princes, les haines, les ambitions, les jalousies & les vengeances ; la paix est faite. Otez un homme qui sacrifie tout à ses intérêts ; qui par des ressorts secrets de religion & de politique, fait mouvoir cette redoutable machine de confédérations & de ligues ; & se plaît de voir à ses pieds une troupe de Souverains qu'il a rendus les confidens de son orgueil, & les complices de son injustice. Otez cet obstacle au repos public, & tout se remettra dans l'ordre. On se trompe : Dieu n'ignore pas les moyens de calmer les troubles du monde. Quand les momens que sa Providence a marqués seront arrivés, il saura bien jeter au feu les verges dont il nous châtie. Que ne dit-on plutôt : ôtez du monde ces péchés qui nous attirent ce fléau de Dieu, & le monde s'apaisera.

Egredietur gladiusmeus de vagina sua ad omnem carnem, abAustro usque ad Aquilonem. *Ezech. c. 21.*

Ut sciat omnis caro, quia ego Dominus eduxi gladium meum. *Ibid.*

Quel siècle a jamais vu plus d'agitation, plus d'inhumanité, plus de carnage que le nôtre ? La main de Dieu s'appesantit par-tout. *Il a tiré son épée sur toute chair, depuis le midi jusqu'au Septentrion*, comme parle le Prophète, *afin que toute chair reconnoisse qu'il est le Seigneur. C'est ce glaive de la grande tuerie qui remplira les hommes d'étonnement, les sera sécher dans leur cœur, & multipliera les ruines.* La conséquence qu'on doit tirer, c'est que puisque les punitions sont si grandes, il faut bien que nos péchés le soient aussi.

Hic est gladius occisionis magnæ, qui obstupefacere eos facit, & corde tabescere, & multiplicat ruinas. *Ibid.*

Y eut-il jamais plus de corruption dans les mœurs, plus de luxe dans les habits, plus de chicane dans la Justice, plus de fraude dans le commerce, plus de trahisons dans les amitiés, plus d'infidélité dans les mariages, plus d'abus dans la dévotion, plus de tiédeur & d'indifférence dans le servi-

ce divin, & dans les affaires du salut ? On ne pense qu'à s'agrandir, à s'élever au-dessus de sa condition. Il s'est glissé une malheureuse émulation dans le monde, qui porte chacun à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés, à ne céder à personne. L'un, pour acquérir une charge qui lui donnera du crédit, engage son bien & celui d'autrui, se sert de ses emprunts & de ses larcins, comme de degrés pour y monter : sans se mettre en peine si les créanciers qu'il amuse, ou les pauvres qu'il a dépouillés, meurent de faim & de misère. L'autre poursuit un mariage qui doit honorer sa famille ; & pour élever un de ses enfans, il sacrifie tous les autres.

Y a-t-il rien de si commun dans le monde que l'envie ? Si le Ciel a versé quelque bénédiction sur une famille : si le travail, & l'innocente industrie a fait entrer quelque opulence dans la maison d'un homme sage : si l'on voit augmenter le bien d'une Dame pieuse, qui sera peut-être le retranchement de sa vanité & le fruit de sa modestie : si le champ d'un voisin a rendu plus abondamment le prix de ses soins & de sa culture : avec quel œil jaloux & malin regarde-t-on ces petites prospérités ? On s'en afflige, on en murmure : peu s'en faut qu'on n'accuse le Ciel d'indiscrétion & d'injustice ; & l'on fait du bonheur d'autrui son étonnement & son supplice.

La médisance règne-t-elle moins ? On veut tout savoir, pour se donner la liberté de tout dire. On se fait une étude des mœurs & des personnes, pour avoir le plaisir de les décrier. On n'épargne ni le sacré, ni le profane, ni les vices, ni les vertus. Il n'y a point de tache dans une vie qu'on ne découvre, point de honte dans les familles qu'on ne révèle. Le bien qui se fait, on le néglige, & on l'ignore ; pour le mal, on le sait, & pour ainsi dire, on le devine. On juge mal, non-seulement des actions, mais encore des pensées & des intentions, que Dieu semble s'être réservées ; & le cœur de l'homme, tout invisible & tout impénétrable qu'il est, n'est pas à couvert des vues & des insultes des médisans. Chacun a sa méthode de médire : l'un porte rudement le coup mortel à la réputation de son frère, sans vouloir adoucir, ou couvrir du moins par pitié la pointe dont il le blesse. L'autre assaisonne son discours de quelque parole flatteuse. Le serpent tortueux qui se glisse à plis &

replis ne pique pas plus finement. Ceux que retient l'honneur ou la conſcience, écoutent du moins avec plaiſir, & payent d'un ſouris malin, & d'un air d'approbation plus médiſant que la médiſance même qu'ils écoutent.

Mais il s'eſt répandu un eſprit d'irréligion parmi les Chrétiens, qui nous attire les tribulations que nous reſſentons. Je ne parle pas ici de ceux que le malheur de leur naiſſance avoit ſéparés de l'Egliſe, & que la piété du Roi y a ramenés, qui flottent encore entre l'erreur & la vérité, dans des incertitudes de Religion. Je parle de ceux qui ſont nés dans la Foi de nos Sacremens & de nos Myſtères. Leur ferveur eſt ſi rallentie, qu'il n'y a preſque plus de différence des uns aux autres. Jacob eſt devenu comme Eſaü. Le peuple s'eſt multiplié, mais la joie ne s'eſt pas augmentée; & dans le peu de foi que nous voyons dans les anciens & dans les nouveaux, il ſemble que nous ayons perdu les uns, & que nous n'ayons pas gagné les autres. Les Egliſes ſont déſertes, la parole de Dieu n'eſt plus écoutée, que ſelon le goût qu'on a pour ceux qui l'annoncent. Les ſacremens ne ſont preſque plus fréquentés que par bienſéance. On ne ſait de nos Myſtères, qu'autant que la raiſon & la curioſité en demandent pour en douter; & ſouvent d'un ris dédaigneux & moqueur, on ſe joue de la ſimplicité de ceux qui les croient. Après cela, demandez pourquoi les temps ſont mauvais, pourquoi les guerres, les maladies, le renverſement des Royaumes? & je vous répondrai ce que vous devriez vous répondre vous-même: nous avons attiré ces maux par nos péchés, & nous ne les adouciſſons pas par la ſoumiſſion, par la foi, par la pénitence.

II. PARTIE

Il y a deux ſortes de jugemens que Dieu exerce ſur la terre. Les uns ſont ſpirituels & inviſibles; l'aveuglement de l'eſprit, l'endurciſſement du cœur, l'obſtination de la volonté, le déréglement de nos affections, la brutalité de nos convoitiſes, & toutes ces autres punitions du péché, par le péché même. Les autres ſont des jugemens extérieurs & viſibles; la perte, ou la diminution des biens, les agitations, ou les troubles de notre repos, les infirmités de l'eſprit & du corps, la guerre au-dehors, la crainte au-dedans, les tribulations & les adverſités que le péché cauſe, & qui doivent détruire le péché.

Mittam

Mais quoiqu'ils viennent d'une même cauſe, ils produiſent

des effets différens. Les jugemens intérieurs opèrent la juſtice de Dieu, les extérieurs opèrent ſa miſéricorde. Les uns conſomment l'iniquité, les autres invitent à la patience. Les premiers ſont des plaies qui vont au cœur, les ſeconds ſont des plaies qui frappent les ſens, comme celles de Job, & qui ne vont pas juſqu'à l'ame. Il y a encore cette différence : que les intérieurs ne ſont point de peine, & que les extérieurs affligent ; & comme ſaint Grégoire diſoit autrefois, parlant des péchés du corps & des péchés de l'eſprit, que les uns étoient d'un plus grand déshonneur, les autres d'une plus grande malice ; diſons auſſi que les jugemens ſpirituels ſont plus dangereux & plus funeſtes : & que les jugemens corporels ſont plus ſenſibles & plus cuiſans. Il faut donc les adoucir par la correction des mœurs & par l'exercice des vertus Chrétiennes, en retournant à Dieu qui nous appelle à lui par les adverſités particulières & publiques.

omnes plagas meas ſuper cor tuum. *Exod.* 9. 14. Verumtamen animam illius ſerva. *Job.* 2. 6. Carnalia majoris infamiæ, ſpiritualia majoris culpæ. *S. Greg.*

Je dis publiques ; car comme il y a des jugemens perſonnels & domeſtiques, il y en a de populaires & de nationaux. Dieu frappe Pharaon, & toute l'Egypte. Il ne décoche quelquefois qu'une ſeule flèche, & ne frappe qu'un ſeul pécheur : d'autres fois il lance la foudre ſur pluſieurs têtes coupables. Il a des gouttes de fureur qu'il diſtille ſur les particuliers : il a des tréſors de colère qu'il répand ſur toute la terre, ſelon la meſure de nos péchés, & les deſſeins de ſa Providence. Il n'en eſt pas de lui comme des Rois de ce monde, dit ſaint Auguſtin, quand une grande multitude ſe trouve enveloppée dans un même crime, il faut néceſſairement laiſſer le crime impuni. Mais ni la qualité, ni le nombre ne mettent à couvert de la juſtice de Dieu. Il commande quand il veut à l'épée, comme il eſt dit par ſon Prophète de faire le tour de la terre ; & c'eſt par ces châtimens publics, auſſi-bien que par les particuliers qu'il nous effraie, & qu'il nous appelle, dit le même Père.

Quidquid à multis peccatur inultum eſt. *S. Aug.* Terres & vocas. *Ibid.*

Il y a donc dans l'adverſité & dans la tribulation deux choſes : la peine de la préſomption, par laquelle Dieu abaiſſe l'homme qui s'eſt élevé contre lui ; & la grâce de la vocation par laquelle il ramène l'homme qui s'étoit éloigné de lui. Tantôt il nous appelle par ſa grâce, qui répand dans nos cœurs une étincelle de ſon amour, & fait luire ſur nous un rayon de ſa vérité. Mais ce ſont des chaleurs & des clartés qui ne touchent que la ſuperficie de

l'ame ; elles ſont paſſagères & s'éteignent incontinent ; elles ſont ſpirituelles, & l'homme animal, ſelon l'Apôtre, ne conçoit pas ce qui eſt de l'Eſprit de Dieu.

Tantôt il nous appelle par ſes bienfaits, & veut nous attirer par les liens de la charité & de la reconnoiſſance à la vue des récompenſes qu'il nous promet, ou des dons qu'il nous diſtribue. Mais nous recevons ſes bénédictions, nous y ſommes trop ou trop peu ſenſibles ; l'ingratitude nous en dégoûte, ou la cupidité nous y attache ; nous eſtimons les biens qui nous ſont donnés, plus que celui qui nous les donne ; & ſouvent nous faiſons ſervir à nos paſſions, les grâces mêmes qu'il nous a faites pour ſon ſervice & pour ſa gloire. Tantôt il nous appelle par ſa parole, & par la prédication de ſon Evangile. Mais on vient au Sermon, ou par occaſion, ou par curioſité, ou par coutume. On ne prend pas pour ſoi les vérités qu'on y entend. Si l'on aime qu'un Prédicateur faſſe des images & des peintures des vices du temps, c'eſt pour juger dans ſon eſprit, tantôt celui-ci, tantôt celui-là. On met à couvert ſon péché par les malignes applications qu'on fait ſur celui des autres, & l'on tourne en ſatyres & en médiſances ſecrètes les remontrances de celui qui prêche.

Mais la vocation par les afflictions eſt plus touchante à notre égard, parce qu'elle fait des impreſſions plus ſenſibles. Elle tient toute la nature corrompue dans un état de violence & de ſoumiſſion ; elle fait régner avec empire & avec autorité, l'eſprit ſur la chair, la Loi de Dieu ſur la convoitiſe : & ceux qui n'ont pas été émus des inſpirations lumineuſes que vous leur envoyez, Seigneur, *marcheront à la lueur de vos flèches* enflammées, & *de votre épée foudroyante*. La vocation & la reconnoiſſance des bienfaits devroit nous ramener à Dieu ; mais où ſont ces cœurs généreux qui ſe gagnent par cette voie ? La vocation de la douleur eſt plus naturelle. On ſent la main qui frappe plus vivement que celle qui careſſe. Il eſt naturel quand il arrive un châtiment, d'en ôter la cauſe ; de diminuer le poids du péché quand il nous accable ; de chercher du ſoulagement & du repos qu'on peut trouver dans ſon innocence ; de ſe faire un aſyle contre les troubles & les peines que Dieu nous envoie, des bonnes grâces de Dieu même, & d'apaiſer par des humiliations un adverſaire

In luce ſagittarum tuarum ibunt, in ſplendore fulgurantis haſtæ tuæ. *Habac.* 3.

plus puiſſant que ſoi, au-lieu de l'aigrir par de nouvelles offenſes.

Enfin la tribulation eſt une vocation plus efficace; elle porte ſa pointe dans la chair, & ſouvent dans le fond de l'ame. Ce ſont des vérités piquantes qui remuent un cœur, qui n'eſt point diſtrait par les plaiſirs, & qui n'eſt occupé que de ſes peines. On les reſſent, & l'on n'en voit que trop l'application ſur ſoi-même. De-là devroient venir la ſoumiſſion, la foi, la pénitence, & c'eſt de-là que viennent les plaintes & les murmures. On ferme l'oreille à la voix du Ciel. Voilà Dieu, dit le Prophète, qui vous invite à venir à lui; voilà ſon peuple qui refuſe, & *ils ſont allez après leurs déſirs & leurs convoitiſes.* Cette ſenſibilité n'étant point adoucie par une foi vive, & par une humble réſignation, nous rend nos maux inſupportables, quoique d'ailleurs ils ſoient légers & au-deſſous de nos péchés.

Sed abierunt in voluntatibus, & in pravitate cordis ſui mali. *Jerem.* 7.

Car, MESSIEURS, quels ſujets avez-vous de murmurer & de vous plaindre? Grâces au Ciel, le fléau de Dieu n'a pas encore approché de vos Tabernacles. Vous n'avez pas vu juſqu'ici ravager les terres que vous avez cultivées. Un barbare ſoldat ne vous a pas ravi l'eſpérance de votre récolte. Vous n'avez pas vu vos moiſſons tomber ſous des faux étrangères. Il n'eſt paſſé d'autres troupes par vos campagnes, que celles qui marchoient pour votre défenſe, & vous n'avez preſque ſenti nos guerres que par le bruit de nos victoires. Celui qui commande dans cette Province, en recule tous les ans les frontières pour en aſſurer le repos; & par ſa valeur & par ſa prudence il nous défend de nos ennemis, comme par ſa bonté il nous protège auprès du Prince. Encore avez-vous pour veiller à vos intérêts, un Cardinal ſi utile à l'Egliſe par l'efficace de ſes ſuffrages; à l'Etat, par la ſageſſe de ſes conſeils; à cette Province, par les fruits de ſa protection, de ſa charité paternelle. Vous avez vu de loin des villes & des campagnes fumantes, où le flambeau de la colère de Dieu allume ſes juſtices, comme une lumière fatale pour effrayer les pécheurs. Ces troupes d'hommes errans, qui fuient devant la face de l'ennemi; qui trouvent à peine un aſyle où ils puiſſent traîner les miſérables reſtes des combats & des incendies, & prolonger une vie plus amère que la mort même. Ces armées que les maladies ont rendu preſque inutiles; à qui Dieu ſemble

M. le Maréchal Duc de Noailles.

M. le Cardinal de Bonzy.

avoir lié les mains par des langueurs presque générales ; rendant les soldats & les Capitaines plus attentifs à conserver leur vie, qu'à l'ôter aux autres, & réduisant leur férocité à exercer eux-mêmes la patience. Touchez de ces malheurs étrangers, dites, non pas tristement : *Les jugemens de Dieu sont sur nous* ; mais avec action de grâces : *Ce sont les miséricordes du Seigneur, que nous n'ayons pas été consumés* comme eux.

Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti. *Thren.*3.

Dieu proportionne ses jugemens, non pas à notre péché, mais à notre foiblesse : il sait ce que nous pouvons endurer ; & ne nous charge pas par-dessus nos forces. S. Paul appelle nos afflictions, des *tentations humaines*, non qu'elles ne viennent uniquement de Dieu, mais parce qu'il les proportionne aux infirmités des hommes, plutôt qu'à sa Toute-puissance. Il fait à notre égard ce qu'il avoit accoutumé de faire dans les purifications légales ; ce qui pouvoit souffrir le feu, comme les vases de métal, devoit passer par le feu ; ce qui ne le pouvoit, devoit passer par l'eau, comme les vaisseaux de bois & de terre. Il nous purifie par les eaux amères des afflictions, & ne nous détruit pas par le feu dévorant de sa justice.

1.*Cor.*10.

*Num.*31.

Quelle part avons-nous aux malheurs du temps ? Des craintes, lorsqu'tant d'autres souffrent les peines. La désolation de quelques familles, lorsque des Provinces entières pleurent. La diminution de vos biens, par les tributs & par les charges qu'on vous impose. Ne faut-il pas par des contributions, même volontaires, vous intéresser au bien de l'Etat, & à l'honneur de la Religion ? J'avoue qu'il est dur aux sujets de fournir à l'orgueil & aux caprices d'un Roboam, la meilleure partie de leur substance ; de s'apauvrir pour un Ezéchias, qui veut amasser des trésors pour éblouir les ambassadeurs étrangers, de la montre d'une vaine magnificence ; de faciliter par des impôts excessifs, leurs usurpations & leurs injustices, & devenir les instrumens de leurs vanités ou de leurs vengeances. Mais il est juste, sous un Roi également sage & pieux, de soutenir, par des subsides volontaires, l'honneur & la majesté de l'Empire. Ce n'est pas un présent qu'on fait au Prince, c'est un secours qu'on donne au public. Chacun porte sa portion de la piété & de la charité commune : chacun achète, pour ainsi dire, sa sureté : chacun dépose entre les mains du Roi, le prix de son sang,

& les gages de ſa dépendance, ſur-tout dans ces guerres où la Religion eſt intéreſſée, où les dons que vous lui faites, ne ſont pas tant des hommages d'affection & de juſtice, que des offrandes & des ſacrifices de religion.

Je ne prétends pas ici, MESSIEURS, diſſimuler les maux que vous reſſentez. Je ſai que les miſères croiſſent tous les jours; qu'il n'y a preſque plus de gaieté ni d'opulence dans les familles; qu'encore que les guerres ſoient éloignées, elles vous touchent par les biens qu'elles vous coûtent, & par les pertes que vous y faites; que les pères & les enfans s'y intéreſſent également; & qu'enfin pour les ſoutenir, les uns s'épuiſent, & les autres ſe ſacrifient. J'avoue que les temps ſont triſtes; mais, pour les adoucir, corrigez-vous de vos péchés. Il eſt étrange que les tribulations, dont vous vous plaignez, ne vous rendent pas meilleurs. Qu'un homme qui jouit paiſiblement de ſes richeſſes, & qui ne ſait que faire de ſon argent, le répande en ſuperfluités, & donne au jeu, au luxe, à la vanité, une partie de ſes revenus: toute l'autorité de la religion a peine à l'arrêter par ſes remontrances & ſes cenſures. Mais que des gens qui crient tous les jours que leurs maiſons ſont ruinées; qu'on ne peut plus, ni conſerver, ni acquérir, ni même vivre, aient le même orgueil dans la diminution de leur fortune; & dans la pauvreté, tous les vices de l'abondance. Hélas! dit S. Auguſtin: *Vous avez perdu le fruit de vos misères, vous êtes devenus miſérables, & vous êtes demeurés méchans.*

Perdidiſtis fructum miſeriarum veſtrarum: Miſeri facti eſtis, & peſſimi permaniſtis. *S. Aug.*

Dieu n'a rien oublié pour nous attirer à lui par voie d'amour. Quel ſoins paternels n'a-t-il pas eus durant long-temps? Avec quelle proſpérité a-t-il fait rouler votre commerce? Quelle étoit la ſplendeur de cette Province, qu'on pouvoit appeler avec le Prophète, *la Princeſſe des Provinces?* Rappelez en votre mémoire ces heureuſes années, où vous fourniſſiez à peine une petite portion de votre abondance, où vous faiſiez vous-même votre ſort, & où l'on meſuroit vos dons gratuits par l'affection de votre cœur, non pas par la force de vos richeſſes. Souvenez-vous de ces années de paix, où toute la terre étoit dans un reſpectueux & calme ſilence, devant la grandeur & la majeſté de LOUIS LE GRAND, contre qui la rage & l'envie n'avoient encore oſé ſoulever l'Univers; où vous jouiſſiez, ſans alarme, des biens qu'il vous étoit facile d'acquérir, & que vous n'appré-

Princeps Provinciarum. *Thren.* 1.

hendiez pas de perdre. Souvenez-vous de ces fertiles saisons, où sous votre Ciel doux & serain, les moissons jauniſſoient, & surpaſſoient même l'eſpérance du laboureur. Tant de marques de la bonté de Dieu n'ont pu nous gagner. Il emploie des remèdes plus efficaces, du moins plus rudes, des menaces, des craintes, des besoins preſſans, des afflictions, des pertes, & nos péchés ne finiſſent pas. La ruine du monde eſt prête, disoit S. Jérôme, & notre tête ne ploie point. Au lieu de profiter de nos punitions, nous en méritons toujours de nouvelles, nous ne les adouciſſons point par la correction de nos mœurs, nous ne les détournons point par nos prières.

Orbis ruit, & cervix noſtra non flectitur. *S. Hier.*

III. PARTIE

Comme nous sommes au Seigneur, soit qu'il nous humilie ou qu'il nous élève, nous devons vivre dans une continuelle soumiſſion & dépendance de sa grâce. Comme les jours d'adverſité sont des jours où la triſteſſe nous abat, & le monde nous abandonne, il faut prier, dit S. Jacques, & recourir à Dieu, qui toujours nous reçoit & nous conſole. Comme nos péchés crient vers le Ciel & ſollicitent le Seigneur à la vengeance : il faut que nos prières crient auſſi, & ſollicitent le Seigneur à la miſéricorde. La prière eſt un hommage que nous rendons à Dieu, & une reconnoiſſance de sa grandeur & de sa puiſſance ſur nous. C'eſt un ſecours toujours prêt dans nos beſoins, contre les peines dues à nos péchés. C'eſt un rempart univerſel contre les tentations & les afflictions de cette vie. C'eſt le bouclier de notre paix & de notre ſalut : ce ſont les titres que les ſaints Pères lui donnent.

Jacob. 5.

C'eſt donc un moyen efficace pour corriger nos mœurs, pour obtenir les dons céleſtes, & pour ſortir de nos tribulations & de nos miſères. Mais c'eſt un moyen que nous négligeons, ou que nous rendons inutile. L'eſprit de prière eſt preſque éteint, & nous ſommes du nombre de ceux dont parle un Prophète : *Qui ne penſent qu'aux peines qu'ils ſouffrent, & aux paſſions qui les occupent*, & qui s'endurciſſent, parce *qu'ils ne lèvent pas les mains au Ciel dans la ferveur de leurs oraiſons*. Quel eſt l'état de la plupart des Chrétiens dans le temps des tribulations ? Ils ne ceſſent de ſe plaindre, mais il ne penſent pas à ſe reconnoître : ils ſont humiliés, mais ils n'en ſont pas pour cela plus humbles : ils ont éprouvé tous les remèdes, & ne ſont pas pour cela guéris. Tels étoient

In ſuperbiâ & magnitudine cordis, dicentes :

ces faux magnanimes, qui voyant que Dieu ruinoit leurs maisons, disoient *d'un air orgueilleux & mutin : Les briques sont tombées, nous bâtirons de pierre de taille : Nos sycomores sont coupés, & nous planterons des cédres.*

Lateres ceciderunt, sed quadris lapidibus ædificabimus : sycomoros succiderunt, sed cedros immutabimus. *Isa.* 9.

Tels sont la plupart des hommes : toujours humiliations, & toujours desseins nouveaux d'agrandissement & de fortune. Lorsque par des changemens imprévus, & par des révolutions subites, ces projets qu'ils avoient conduits avec tant de peine, viennent à tomber, ils s'endurcissent au lieu de s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu : on les voit renouer le fil de leurs intrigues, que la providence de Dieu avoit rompu ; réveiller leurs passions par les obstacles qu'ils trouvent à les accomplir ; souvent frappés, sans être sensibles : souvent trompés, sans pourtant se désabuser, tirer de nouvelles forces de leurs espérances perdues, & rallumer leur ambition des malheurs qui devoient l'éteindre. De-là vient qu'ils n'ont pas recours à la prière : *Super quo propitius tibi esse potero ?* dit Dieu au pécheur. Quelle bénédiction demandes-tu ? Quel pardon ? Prie. J'ai excité la tempête, je l'apaiserai ; mais *tu es comme endormi au milieu de la mer ; & tu diras : on m'a frappé, & je ne l'ai pas senti.*

Jerem. 5. Et eris tanquam dormiens in medio mari, & dices : Verberaverunt me, & non sensi. *Prov* 25. Quomodo possum placere Deo mente lugubri ? *Levit.* 10. Accepit Moyses satisfactionem. *Ibid.*

En effet, conseillez-leur la pratique des bonnes œuvres : occupés des maux qu'ils souffrent, ils ne peuvent songer au bien qu'ils devroient faire. Exhortez-les à la prière, ils vous répondront comme Aaron, prêt à offrir le sacrifice, après la mort de ses deux fils : A quoi peut-on penser qu'à ses malheurs, quand on est malheureux ? Un cœur rempli de sa tristesse, peut-il être agréable à Dieu ? & comment accorder l'inquiétude & l'agitation de l'ame, & la tranquillité de la prière : *Moyse reçut cet excuse.* Mais il ne s'agit pas ici d'une multiplicité de devoirs & d'un embarras de cérémonies légales. Quoi de plus facile que d'invoquer Dieu ? Ces regards de l'esprit vers lui, quand il étend sa main sur nous : ce poids du péché qu'on ressent, & sous lequel on baisse une tête humiliée : cette foi qui perce les voiles, & qui fait recevoir avec soumission les volontés de Dieu cachées : cette humble confiance, avec laquelle on se jette entre les bras de sa Providence : ce gémissement du cœur, qui est la voix secrète de la piété & de la douleur intérieure : cet état de confusion & de pénitence, où l'ame se répand, & où la conscience affligée parle : ces maux enfin, soufferts avec

patience, ſont des prières, non-ſeulement ſuffiſantes, mais encore utiles & efficaces.

Pourquoi donc n'obtenons-nous pas les miſéricordes que Dieu nous offre ? Pourquoi ne va-t-on pas en foule dans les Egliſes, porter à Jeſus-Chriſt des cœurs contrits & humiliés ? Pourquoi ne fait-on pas retentir les Cantiques de Sion dans tous les lieux où le Seigneur habite, où s'ouvrent les tréſors de ſes miſéricordes infinies ? Pourquoi n'allons-nous pas juſques ſous ſes Autels, brûler tous nos encens pour arrêter ſon indignation par nos vœux & par nos hommages, & pour lui faire une ſainte violence par la perſévérance, & ſi je l'oſe dire, par l'importunité de nos prières.

Il y a trois ſortes de voix qui montent de la terre au Ciel. La voix de l'innocence : c'eſt ainſi que le ſang d'Abel crioit devant Dieu, & demandoit vengeance au Souverain Juge. La voix de la ſouffrance : quand on pleure ſes misères, & qu'on gémit dans ſes malheurs. Ces plaintes viennent plutôt de l'amour propre, que de la componction du cœur ; ce ſont des cris de la nature qui ſouffre, & non pas de la dévotion qui prie. Mais la voix de la prière a plus de pouvoir ſur Dieu que toutes les autres, ſur-tout dans le temps de l'affliction. Prêtres de Jeſus-Chriſt que faites-vous donc à l'Autel, quand vous offrez au Père céleſte cette hoſtie pure & ſans tache, qui ôte les péchés, & par conſéquent les calamités du monde ? Ames ſaintes, que faites-vous lorſque proſternées dans les Temples du Dieu vivant, vous répandez devant lui vos déſirs & vos amertumes ?

Pour nous, mon Dieu, nous voici devant vous, plus touchés de nos péchés que de nos peines. Vous ne rejetez pas des cœurs humiliés. Quoique nous voyons de tous côtés des marques de votre colère, nous ſavons que vous n'avez pas oublié d'exercer vos miſéricordes. Plus nous avons péché, plus vous aurez de gloire à nous pardonner. S'il faut quelqu'un qui vous apaiſe & qui vous retienne : voici, Seigneur, tant de Moyſes aſſemblés, Légiſlateurs de votre peuple pour lever vers le Ciel leurs cœurs purifiés, & leurs mains ſacrées. Pour nous garantir de votre Juſtice, nous allons mettre entre vous & nous le Sang de Jeſus-Chriſt votre Fils, & le mérite de ſon ſacrifice. Reprenez donc votre cœur & vos entrailles de Père. Dites au monde qu'il ſe calme, & le monde ſe calmera. Vous êtes, quand il vous plaît,

plaît, le Dieu de la paix, auſſi-bien que le Dieu des armées. Donnez-la à votre peuple, cette paix plus douce & plus aimable que les victoires. Nous vous la demandons, non pour vivre avec plus de licence, mais pour vous ſervir avec plus de tranquillité; non pour abuſer des proſpérités & du repos de cette vie, mais pour avancer notre ſanctification, & pour mériter le repos éternel de l'autre. *Ainſi ſoit-il.*

TROISIÉME

SERMON

Prêché à l'ouverture des États de Languedoc, à Narbonne, en 1693.

Juſtitia elevat Gentem, miſeros autem facit Populos peccatum.

La Juſtice fait fleurir les Nations, mais le péché rend les Peuples miſérables.

Dans le Livre des Proverbes, *chap.* IV.

* *L'Evéque Officiant.*

*MONSEIGNEUR,**

QUOIQUE les jugemens de Dieu s'exercent ſur toute la terre, & qu'il y ait une loi viſible de châtiment pour les pécheurs, de récompenſe pour les juſtes; le monde en reſſent les effets, mais il n'en cherche pas les cauſes. Que les Royaumes tombent par leur foibleſſe, ou ſe ſoutiennent par leur courage : que les guerres déſolent les villes & les provinces; ou que les victoires les réjouiſſent : que les inondations, ou les ſéchereſſes étouffent dans le ſein de la terre les eſpérances des récoltes; ou que des pluies ſalutaires verſent l'abondance dans les campagnes : enfin, que Dieu afflige ſon peuple, ou qu'il le conſole; on s'en tient aux événemens à la lettre, ſans entrer dans l'eſprit des miſéricordes, ou des juſtices du Seigneur; on regarde la figure du monde qui paſſe, ſans ſonger aux reſſorts qui le font mouvoir; on lit, pour ainſi dire, l'hiſtoire du ſiècle, comme ſi elle ſe compoſoit d'elle-même; & dans les révolutions qui

arrivent dans l'univers, on voit cette *toile* fatale *que* Dieu *ourdit*, selon le langage du Prophète, *sur toutes les nations* de la terre; sans voir ni les desseins, ni les fils mystérieux qui conduisent ce grand ouvrage.

Telam quam orditus est super omnes Nationes. *Isa.* 25. 7.

De-là vient qu'on l'attribue, tantôt aux caprices d'une aveugle fortune, tantôt aux intempéries d'une nature déſordonnée, tantôt à je ne sai quelles influences d'astres malins ou favorables; souvent à la faveur ou à la malice des hommes: semblables à ces prévaricateurs de la maison de Juda, dont parle Jérémie, qui démentoient le Seigneur, en disant: *Ce n'est pas lui*, nous tâchons de nous rendre indépendans de sa Providence. Nous séparons notre bonheur ou notre malheur, du bien ou du mal que nous faisons. Nous voudrions être heureux sans cesser d'être coupables; jouir des priviléges de la vertu, sans en acquérir le mérite; goûter les plaisirs que le péché donne, sans en craindre les châtimens.

Non est ipse. *Jerem.* 5. 12.

Désabusons-nous de ces préventions. Je viens vous découvrir aujourd'hui quelle est la conduite de Dieu sur les habitans de la terre; vous montrer d'où viennent les bénédictions sur Israël, & les fléaux de Dieu sur l'Egypte; & vous convaincre des avantages que la piété produit dans une province & dans un état: & des désordres que le vice y cause. C'est dans cette vue que j'entreprends de vous expliquer cette sentence d'un Roi inspiré du Ciel, & consommé dans la connoissance de ce qui se passe sous le Soleil.

1°. Que la Justice rend les peuples heureux.

2°. Que le péché au contraire rend les peuples misérables. Division. Elevons nos esprits au-dessus des règles d'une politique mondaine; & pour attirer sur nous les grâces & les lumières de l'Esprit de Dieu, invoquons-le par l'intercession de la sainte Vierge, AVE MARIA.

MONSEIGNEUR,

N'ENTENDEZ pas, MESSIEURS, par cette justice, qui, selon les paroles de mon texte, élève les nations; cette vertu d'équité qui conserve les droits des particuliers, & rend à chacun ce qui lui est propre: elle contribue, il est vrai, à la félicité publique, mais elle ne l'achève pas. La justice dont nous parlons, est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de religion & de piété. C'est le génie

I. PARTIE.

des livres moraux, de lui donner cette étendue ; & l'oppoſition que Salomon en fait avec le péché, fait aſſez connoître, que comme le péché renferme en ſoi l'idée de tous les vices, la juſtice renferme auſſi l'idée de toute ſorte de vertus. C'eſt donc ma propoſition : *Que la religion, la piété, la vertu, ſont les ſources de la félicité des peuples, & de la proſpérité des états.*

Je dis en ſecond lieu, que Dieu, quand il lui plaît, ſauve les hommes également, par la proſpérité, ou par la tribulation. Il répand quelquefois des bénédictions de douceur, & quelquefois des amertumes ſalutaires. Il ſe fait connoître par ſes bienfaits, dit ſaint Auguſtin : il ſe fait ſentir par ſes coups. L'adverſité eſt un don de Dieu qui nous avertit, & nous éprouve ; la proſpérité eſt un don de Dieu, qui nous conſole, & nous encourage. L'une fait ſervir Dieu avec plus de circonſpection, l'autre avec plus de gaieté ; l'une produit l'humilité, & l'autre la reconnoiſſance.

Je ſuppoſe en troiſième lieu, que la religion n'eſt pas contraire à notre bonheur temporel. Son deſſein n'eſt pas de priver les hommes, non-ſeulement des ſoulagemens, mais encore des commodités & des avantages de la vie. En vain le monde veut la décrier ſur ce point, & nous la repréſenter plus farouche, pour nous la rendre moins aimable. Je ſai que les proſpérités humaines ne ſont ni les objets, ni les fins convenables à la loi nouvelle. Que les Chrétiens, hommes intérieurs & ſpirituels, ne doivent s'attacher qu'à des félicités intérieures & ſpirituelles ; & qu'ayant reçu de plus grands préceptes que les Juifs, ils doivent aſpirer à de plus grands biens. Mais je ſai auſſi que tous les dons, même temporels, viennent d'en-haut ; que tout bonheur eſt eſtimable quand Dieu le donne, & qu'on en uſe modérément. Que la piété, ſelon ſaint Paul, eſt utile à tout ; que ſelon Jeſus-Chriſt même, il eſt réſervé à ceux qui cherchent le Royaume des Cieux, un ſurplus de grâces extérieures & temporelles ; & que ſuivant les principes de ſaint Auguſtin, comme les Iſraélites devoient avoir avec leurs biens paſſagers & terreſtres, la foi de Jeſus-Chriſt qui viendroit au monde, les Chrétiens, avec la foi de Jeſus-Chriſt, peuvent poſſéder les biens terreſtres & paſſagers pour leurs beſoins & pour leur uſage.

Et erit Cela poſé, je dis que la juſtice & la religion ſont la féli-

cité des peuples. *La paix sera l'ouvrage de la justice, & la sureté pour toujours*; c'est ainsi que Dieu parle par son Prophète : *Mon peuple sera assis dans l'agréable douceur de la paix, dans les tabernacles de confiance & dans un repos abondant.* Ce fut la conduite ordinaire & constante du Seigneur sur son ancien peuple, dont l'obéissance fut toujours suivie de bons succès, & les rebellions marquées par d'infaillibles châtimens. C'est ainsi qu'il en a usé envers les Nations de la terre. Tandis que la vertu des Romains fut solide & inébranlable, leur Empire aussi fort & aussi puissant que le fer, comme Daniel nous le représente, se soutint plus par ses mœurs que par ses victoires; & sa grandeur fut la récompense de la sagesse. Mais lorsque les relâchemens eurent affoibli la discipline, & que les vices des vaincus eurent porté leur corruption dans le cœur & dans l'esprit de leurs vainqueurs, le fer commença à se mêler avec l'argile, & ses fondemens furent ébranlés. Or, quoique dans l'administration de la Justice, Dieu emploie des différens moyens, & que l'exemple du passé ne soit pas toujours une conséquence pour l'avenir, nous pouvons toutefois conclure, qu'il en usera toujours ainsi : parce que la raison de sa conduite est également juste & immuable; que la justice de sa Providence le demande ainsi nécessairement, & qu'elle ne peut que protéger les Nations justes, & détruire celles qui sont injustes & corrompues.

opus justitiæ, Pax... & securitas usque in sempiternum. *Isa.* 32. Et sedebit Populus meus in pulchritudine pacis & in tabernaculis fiduciæ. *Ibid. Daniel.* 2.

Mais il faut vous montrer plus évidemment, comment la religion & la vertu contribuent de leur nature au bon ordre de la société civile, parce qu'elles agissent sur l'esprit de ceux qui commandent & de ceux qui obéissent; qu'elles forment les bons Rois & les bons sujets; qu'elles tempèrent dans les uns l'austérité du commandement; qu'elles adoucissent dans les autres la servitude & l'obéissance. *Le Roi régnera dans la Justice*, dit le Prophète pour un préfage de bonheur public. La Religion ne règle-t-elle pas le gouvernement? N'inspire-t-elle pas aux Rois, dans la vue des grandeurs de Dieu, la modération & la crainte? Ne leur apprend-elle pas à demander dans leurs prières un cœur droit & un cœur docile? Ne leur représente-t-elle pas qu'ils sont sujets d'un plus grand Maître, & qu'il y a un Souverain au-dessus d'eux, auquel ils ont leur compte à rendre.

Ecce in justitiâ regnabit Rex. *Isa.* 32. 1.

D'ailleurs, la piété des Princes ne soutient-elle pas leur autorité? Leur réputation n'augmente-t-elle pas leur cré-

dit ? La Juſtice n'eſt-elle pas la baſe & le fondement de leur trône ? Les rayons de leur Majeſté ne ſont-ils pas plus vifs, quand ceux de la vertu s'y joignent ? Que ne gagnent-ils pas ſur les eſprits, quand on s'attache à eux, non pas par un ſervice d'obligation, mais par une vénération volontaire ? Que la dépendance devient douce, quand on reſpecte la perſonne, du moins autant que la dignité, & quand la grandeur de la condition n'eſt pas plus eſtimée que l'excellence de la vertu ! Au lieu que la mauvaiſe vie affoiblit l'autorité ; & que l'Ecriture nous enſeigne, que David fut obligé de punir les enfans de Servia, parce qu'ayant été les témoins & les compagnons de ſon crime, ils perdoient le reſpect qui lui étoit dû, & ſe donnoient la liberté de l'offenſer.

Or, quels ſont les Rois que la Religion forme, qui ſont heureux, & qui rendent leurs peuples heureux ? Ce ſont ceux, dit ſaint Auguſtin, qui, régnant avec équité, honorent Dieu qui les fait régner ; qui aſſujettiſſent à cette ſouveraine Majeſté leur grandeur & leur puiſſance ; qui aiment plus le royaume du Ciel qu'ils attendent, que celui de la terre qu'ils poſſèdent ; qui éloignent d'eux le menſonge & la vanité, & défèrent plus à la vérité qu'à la flatterie ; qui ſe regardent comme pères, plutôt que comme Maîtres de leurs ſujets ; qui puniſſent avec répugnance, & pardonnent par inclination ; qui font la guerre par néceſſité, & dans la vue d'établir une paix durable ; qui aiment mieux commander à leurs paſſions qu'à leurs peuples ; qui ont d'autant plus de retenue & de circonſpection, qu'ils ont plus de liberté & d'indépendance, & qui font tout cela, non par un vain déſir de gloire, mais par un déſir d'une éternelle félicité. Nous ne craignons pas, ſous le règne où nous vivons, d'expoſer les devoirs des Princes chrétiens ; nous ſommes aſſurés que dans la deſcription d'un Roi pieux, nous y trouvons toujours le nôtre.

Si la piété forme des Rois de ce caractère, elle forme auſſi des ſujets humbles, obéiſſans, fidelles, prêts à ſervir l'Etat & à l'aſſiſter ; ſoumis aux Puiſſances, comme à Dieu même, non par crainte, ou par bienſéance, foibles & peu durables motifs, mais par un principe de foi & de perſuaſion intérieure, conſtant & ſolide, qu'aucune conſidération humaine ne peut affoiblir. La Religion eſt donc la mère de la

ſubordination & de l'ordre. Elle retient la puiſſance des Rois par la bonté ; elle lie la fidélité des ſujets par la conſcience. Elle met les cœurs des peuples dans les mains des Rois, par une ſoumiſſion volontaire ; elle met le cœur des Rois dans les mains de Dieu, par une dépendance néceſſaire. Elle repréſente, ſous l'image des Souverains, la grandeur & l'empire de Dieu même ; elle repréſente ſous les ſujets l'image de l'humilité & de l'obéiſſance de Jeſus-Chriſt. Elle apprend aux uns à deſcendre par bonté, aux autres à s'élever juſqu'au trône par la confiance. De cette intelligence mutuelle naît le bon ordre & la félicité publique.

De-là viennent ces grands ſuccès dont le Ciel a béni nos armes. Durant le cours de cette campagne, nous n'avons ouï d'autres bruits, que ceux que faiſoient nos victoires. Nous avons cueilli des lauriers par-tout où nous avons porté la guerre : & où ne la portons-nous pas pour la défenſe des Autels & de la patrie ? Nos proſpérités n'ont pas même été interrompues, & la fortune a été pour nous, non-ſeulement heureuſe, mais encore conſtante. Villes priſes, batailles gagnées coup ſur coup, & de toutes parts. A peine avons-nous eu le temps de faire des vœux, & preſque toutes nos prières ont été des actions de grâces. Toute la terre a ſervi comme de théâtre à la valeur de nos Guerriers. On les a vu s'ouvrir de nouveaux chemins à la gloire au travers des canons & des remparts ; & malgré tous les obſtacles de l'art & de la nature, forcer les ennemis, ſans craindre ni leur force, ni leur courage, non pas même leur déſeſpoir. La mer, dont ils croyoient être les maîtres, a ſemblé ſe ſoulever à ſon tour contre leur orgueil. On a vu brûler au milieu des eaux ces vaiſſeaux ſuperbes, chargés des richeſſes de leur commerce, & ſervir de jouet aux vents, ces magaſins flottans de leur avarice. D'où vient cette ſuite de glorieux événemens, ſinon de la correſpondance du Souverain, qui veille à la ſureté de ſon peuple ; & du peuple, qui contribue, & de ſes biens & de ſa vie, à la gloire du Souverain.

Combat de Nerwinde.

Flotte de Smyrne.

Revenons & diſons que la religion rend les Etats heureux, parce qu'elle unit les hommes enſemble, par les liens d'une juſtice commune & d'une charité bien ordonnée. Dieu a créé toutes choſes par ſa puiſſance ſuprême, & les a diſpoſées avec un ordre merveilleux. Quiconque ſort de cet ordre du Créateur, trouble ſa propre paix & celle des

autres. Quelles infirmités n'apportent pas aux corps humains les humeurs qui ſont hors de certe proportion, & de ce tempérament qui les doit unir enſemble ? Quelles agitations & quels troubles ne cauſent pas les déréglemens & les perverſités, dit ſaint Auguſtin, qui dérangent les volontés du Seigneur, & les règles de ſa diſcipline ? Tout ce qui ſe tire de la diſpoſition de Dieu, & qui ſort du cercle de ſa Providence & de ſa Juſtice, ne peut jamais être en repos : au contraire, tout ce qui eſt conforme à la religion, eſt conforme à l'ordre. L'Apôtre appelle l'Evangile *un Evangile de paix* ; ſoit parce qu'étant une loi de grâce, elle remplit l'ame de la paix intérieure dans la conſcience ; ſoit parce qu'étant une loi d'union & de charité, elle entretient dans le commerce & dans la ſociété des hommes, une correſpondance d'ordre & d'intelligence mutuelle.

Evangelium pacis. *Eph.* 6.

C'eſt elle en effet qui corrige l'humeur des hommes ; qui adoucit leur naturel ; qui réforme leurs paſſions ; qui mortifie leurs convoitiſes, ſources de toutes diviſions & de tous les différents qui troublent le monde. C'eſt-elle qui forme dans les cœurs toutes les qualités & les diſpoſitions qui tendent à la paix, l'humilité, la charité, la patience, & qui condamne pour cela les vues de l'ambition, les jalouſies des concurrences, les diſtinctions de vanité. C'eſt elle qui met les intérêts de chacun en ſureté, inſpirant la vérité dans les paroles, l'exactitude dans les promeſſes, la fidélité dans les contrats, la bonne foi dans le commerce ; dépouillant les hommes de toutes les paſſions turbulentes, l'avarice, la haine, l'injuſtice, la trahiſon ; & les ramenant à cette égalité de foi, de piété & d'eſpérance, qui fit voir dans la naiſſance du Chriſtianiſme une image du Ciel ſur la terre.

Souvenez-vous de ce temps heureux, où les Fidelles unis en Jeſus-Chriſt ne faiſoient entr'eux qu'un cœur & qu'une ame ; & où l'innocence des mœurs répondoit à la pureté de la créance évangélique. La vérité & la ſincérité régloient également leurs penſées & leurs paroles. Ils ne ſe préféroient les uns aux autres, ni par la condition, ni par les talens ; ils ne ſavoient que Jeſus-Chriſt crucifié, & la modeſtie faiſoit deſcendre, ceux que la fortune ou la naiſſance avoient élevés. Ils regardoient les biens comme les ſoulagemens de leurs beſoins, & non pas comme les inſtrumens de leur vanité. Perſuadés qu'ils les avoient reçus par grâce, ils les diſ-

tribuoient auſſi par charité. Quoiqu'ils fuſſent ſans fraude, ils n'étoient pas ſans précaution ; & dans la néceſſité de converſer avec les hommes naturellement vains & trompeurs, ils joignoient la prudence du ſerpent à la ſimplicité de la colombe. Sur-tout ils ſe regardoient comme pélerins en ce monde, & ſupportoient patiemment les peines de cette vie par les eſpérances de l'autre. Doux & complaiſans les uns aux autres dans les choſes juſtes, même dans les indifférentes, ils ſe prévenoient en honneur ; & s'il s'élevoit quelquefois des ames injuſtes & fières (car l'Egliſe eſt un champ, où il croît toujours de l'ivroie parmi le bon grain, & la nature entreprend toujours autant qu'elle peut ſur la grâce) s'il s'élevoit, dis-je, des ames injuſtes & fières, la religion les humilioit. La patience des uns rompoit la colère des autres. Une humble & ſage piété radouciſſoit les férocités de la nature ; & la douceur à ſupporter une injuſtice, faiſoit du moins honte à celui qui la commettoit.

Heureux ce ſiècle, MESSIEURS, & que ne peut-il revenir ! De tant de conſciences, pures, juſtes, déſintéreſſées, il en réſulte une tranquillité publique. Il s'exhale de tant de vertus une odeur qui parfumant les uns & les autres, embaume les nations entières. Il ſe fait de tant de gens de bien, un faiſceau de vivans, ſelon les termes de l'Ecriture. 1. *Reg.* 25.

Quelle ſeroit la douceur de la ſociété, qui ſe régleroit ſelon l'Evangile ? Chacun ſeroit content de ſa vocation & vivroit ſans inquiétude & ſans envie. Le pauvre ſerviroit ſans impatience, le riche commanderoit ſans orgueil ; la Cour ſeroit polie ſans être maligne ; le peuple ſeroit laborieux ſans être inquiet ; le ſoldat ſeroit vaillant ſans être cruel ; l'artiſan induſtrieux ſans être trompeur. Point d'envie parmi les pareils, point de procès, point de fraudes dans le trafic, point de trahiſon dans les confiances, point d'infidélité dans les amitiés, point de médiſance dans les converſations. Chacun par des offices mutuels ſe rendroit agréable & utile aux autres, & s'étudieroit à ſoutenir celui qui tombe, à conſoler celui qui pleure, à reſſuſciter, pour ainſi dire, celui qui meurt.

Ce qui fait que les ſociétés des hommes ſont ſi turbulentes & déſordonnées, c'eſt qu'il n'y a preſque plus de religion parmi eux. On cherche à s'agrandir aux dépens d'autrui. On ſe permet tout, & l'on ne pardonne rien au pro-

chain. Une parole mal interprêtée, un rapport douteux, un soupçon même mal fondé, allument des haines irréconciliables. Un point d'honneur mal entendu soulève toute une famille. Un intérêt de rien, enflé des vaines considérations de l'orgueil ou de l'amour propre, jette la discorde entre les voisins; & que faut-il, pour armer des peuples entiers, & pour ébranler toute la terre? Un peu d'ambition, qu'une parole, qu'une réflexion chrétienne corrigeroit; une petite injustice, qu'une parole de l'Evangile feroit supporter, & qui par-là en empêcheroit une infinité de grandes? La persuasion de la foi, le zèle de la justice, la crainte des jugemens de Dieu rendroient les hommes heureux, & pacifieroient le monde.

Peut-être pensez-vous que la prospérité & la religion ne s'accommodent guère ensemble; que la dévotion solide n'est pas un moyen pour s'avancer; qu'il n'y a rien à faire dans le monde pour des ames timorées & scrupuleuses; que le chemin du Ciel n'est plus le chemin des honneurs; qu'une timide piété est presque toujours malheureuse; qu'une injuste témérité est ordinairement couronnée; & qu'enfin le vice vogue à pleines voiles, au lieu que la vertu a presque toujours les vents contraires. D'où tirez-vous cette maxime? Dieu seroit-il avare aux gens de bien, & prodigue envers les impies? Sa Providence seroit-elle comme l'aimant, qui parmi tant de nobles métaux ne s'attache à lever que le plus vil & le plus grossier? Je pourrois vous montrer, qu'il y a des élévations imprévues pour les bons, & des chutes fréquentes pour les méchans; que les palmes croissent en Idumée; que les couronnes, même mortelles, tombent sur les têtes de ceux à qui Dieu en prépare d'immortelles; qu'un calme serein règne dans ces heureuses contrées, où la justice & la piété fleurissent. Mais vous connoîtrez le bonheur que la vertu produit, par les misères que le péché attire sur les peuples.

II. PARTIE. Regnum à gente in gentem transfertur, propter

NOUS avons autrefois représenté dans cette Assemblée, que le péché est la source funeste des maux temporels, & des calamités publiques. C'est le flambeau fatal qui allume les feux de la vengeance de Dieu sur la terre. C'est cette racine d'amertume, dont parle l'Ecriture, qui croissant à la faveur de nos passions, s'étend & porte des fruits de douleur, par-tout où règnent nos convoitises. C'est ce poison

mortel qui se répand dans tout le corps civil & politique, & cause par sa corruption l'affoiblissement des Etats, & la décadence des empires. *Le Royaume passe d'un peuple à l'autre*, dit le Sage, *à cause des injustices, des violences, & des fraudes qu'on y a faites ou souffertes. La mort*, dit-il ailleurs, *le sang, la dissention, la guerre, les oppressions, la famine & l'accablement, ne sont-ce pas des fléaux que Dieu a créés pour la punition des méchans.*

ter injustitias, & injurias, & contumelias & diversos dolos. *Eccli.* 10. 8.

Ad hæc mors, sanguis, contentio, & rhomphæa, oppressiones, fames, & contritio, & flagella: super iniquos creata sunt hæc omnia. *Eccli.* 40. 8.

La raison qu'en apportent le Théologiens est, que le péché actuel produit à proportion, à l'égard des pécheurs en particulier, les mêmes effets que le péché originel a produits à l'égard de tous le hommes en général. La différence est, dans l'étendue & dans la mesure, & non pas dans l'espèce du châtiment. Or le péché dans sa naissance s'en est pris non-seulement à l'ame, en la privant de la justice & de la grâce, mais encore au corps en l'assujettissant à la douleur & aux misères de la vie; & s'est mis, pour ainsi dire, à la tête des tribulations spirituelles & temporelles qui nous environnent. Le péché actuel en fait de même, il blesse l'ame dans les biens intérieurs, le corps dans les biens extérieurs; & rend l'homme, par un double jugement de Dieu, non-seulement coupable, mais encore malheureux. Faut-il s'étonner si les peuples qui gémissent sous le joug du péché, sentent le poids de la Justice divine, & si l'iniquité se multipliant, les misères se multiplient?

Ces punitions populaires & générales sont justes: Dieu les doit à son équité, & à sa Loi tant & si indignement violée. Elles sont nécessaires pour arrêter le cours des scandales publics, & le torrent des cupidités humaines. Elles sont infaillibles, parce que l'unique saison de ces châtimens est la durée de ce monde. Je m'explique, MESSIEURS, à l'égard des particuliers, la prospérité & la tribulation sont équivoques. La Providence de Dieu est confusément administrée en ce monde; & l'on ne peut juger qui sont ceux qu'il aime ou qu'il hait, par les afflictions ou les consolations qu'il leur envoie. Les coups du Seigneur, quand il visite les enfans des hommes, portent également sur les bons & sur les méchans. Les mêmes jugemens s'exercent sur Jérusalem & sur Samarie; & comme il fait lever son soleil sur les uns & sur les autres, il fait aussi tomber sa foudre indifféremment.

Si l'on voit prospérer les méchans, c'est qu'ils ne le sont

pas entièrement, & qu'ils ont quelque choſe de louable en leur vie. La vipère n'eſt pas tellement vénimeuſe, qu'elle ne ſerve même à la compoſition des remèdes. Cet homme que vous voyez ſi riche & ſi opulent, s'eſt engraiſſé de la ſubſtance du peuple; mais il aſſiſte dans leurs beſoins ceux-mêmes qu'il a rendus pauvres: il ruine ceux-ci, mais il protège ceux-là: il donne d'une main ce qu'il a peut-être volé de l'autre; & il tire du fond même de ſes concuſſions & de ſes biens mal acquis, une bizarre charité, & des aumônes irrégulières. Cette femme ſe décrie par ſes intrigues; elle ne garde ni prudence ni modeſtie; le monde blâme ſa conduite: mais elle eſt douce & charitable; & vivant ſans orgueil, & s'abſtenant de la médiſance, elle excuſe les fragilités d'autrui, & pleure en ſecret les ſiennes propres. Ces jeunes gens que vous voyez dans la débauche, quand la nature a réveillé dans leur eſprit les premiers feux des paſſions, ont ſouvent quelque honte de mal faire, & remuent au milieu même de leurs déſordres quelques ſemences de piété, que les avis d'un père, ou les conſeils d'un Confeſſeur avoient jetés dans leur ame. Il eſt difficile de trouver une impiété complète. On entrevoit certaines droitures dans les voies de l'iniquité, certaines vertus captives ſous le joug, & dans les chaînes du vice. Ces bontés ſuperficielles, dit Saint Auguſtin, ſont récompenſées de quelques félicités apparentes: Dieu donne ainſi des ſoulagemens paſſagers à des criminels, à qui il deſtine d'éternels ſupplices.

Pour les gens de bien, on dit qu'ils ſont perſécutés. Qui ſont ces gens de bien ſi parfaits, qui n'aient quelque mélange d'imperfections & de foibleſſes humaines? La nuée, quelque favorable regard que le Soleil y jette, ne remplit pas tout le cercle, & ſe termine en Arc en-ciel. Quelque favoriſée de Dieu que ſoit une ame, elle ne parvient pas à exprimer entièrement ſes perfections. L'un eſt rempli de charité, mais il a des condeſcendances qui peuvent tendre au relâchement: l'autre a de l'ardeur dans ſa dévotion, mais il eſt épineux, & ſon zèle n'eſt pas toujours ſelon la ſcience. Celui-ci ſe repaît d'imagination, & de ſpiritualités pieuſes & inutiles: Celui-là ſe répand au-dehors, & ſe diſſipe même dans ſes bonnes œuvres. Dieu veut purifier cette rouille par le feu de l'adverſité. Il ne faut donc pas s'étonner s'il afflige quelquefois les juſtes, & s'il conſole les méchans, quant aux par-

ticuliers, parce que leurs punitions ou leurs récompenſes ſeront réſervées pour l'autre vie.

Mais il n'en uſe pas ainſi envers toute une Nation. Ces multitudes, ces corps de peuples, ces Nations, comme telles, ne peuvent être punies, ni récompenſées qu'en ce monde. Dans l'autre, toutes les ſociétés publiques qui uniſſent ici les hommes ſous différens gouvernemens, ne ſubſiſteront plus. Alors Dieu ne punira pas les peuples comme peuples, chaque particulier portera ſon fardeau, comme parle l'Apôtre, & recevra ou le châtiment de ſes péchés, ou le fruit de ſes bonnes œuvres : parce que le Seigneur a marqué un jour, où il rendra à chacun ſelon ſon mérite. Mais dans le cours ordinaire de ſa Providence, il récompenſe les peuples ſages & vertueux de ſes bénédictions temporelles, & punit par les guerres, par les diſſentions, par les diſettes, les crimes publics & généraux d'un Royaume ou d'une Province. Il peut bien différer quelquefois l'exécution de ſes Arrêts, pour attendre que la meſure de l'iniquité des Amorrhéens ſoit comblée ; mais la vengeance de Dieu tombe tôt ou tard ſur une corruption générale, ſi une pénitence & une réformation générale ne l'arrête.

Galat. 6.

Geneſ. 15.

Cette conduite eſt néceſſaire, non-ſeulement pour donner un frein à l'impétuoſité du péché & à l'orgueil des impies qui monte toujours : mais encore pour manifeſter la puiſſance du Seigneur. Parmi les hommes, la multitude des coupables eſt bien ſouvent la cauſe de leur impunité. La foibleſſe du gouvernement oblige d'épargner ceux qu'on n'eſt pas ſûr de pouvoir punir. Mais en Dieu, la juſtice & la force ſont la même choſe : il n'y a ni ſociété de pécheurs, ni conſpiration de méchans, pour nombreuſe qu'elle puiſſe être, qui ſoit capable d'arrêter ſon bras. Il fait éclater ſes vengeances ſur un million de têtes coupables ; & dans l'exécution de ſes jugemens, il autoriſe ſa juſtice par le nombre & par la dignité des pécheurs qu'il veut châtier.

S'il arme les vents & les orages qui portent la ſtérilité dans les contrées les plus fertiles, c'eſt *à cauſe de la malice de leurs habitans.* Si l'on voit ſon peuple abandonné, traînant ſon déshonneur, & ſa malheureuſe captivité ſous le joug des Puiſſances étrangères : *c'eſt*, diſoit le ſaint homme Tobie, *que nous n'avons pas obéi*, Seigneur, *à vos Commandemens.* Si tu n'écoutes la voix de ton Dieu, dit Moyſe, en

A malitia inhabitantium in ea. *Pſal.* 106. 34.

Quoniam

non obedivimus præceptis tuis. *Tob.* 3.4.

forte que tu garde, & que tu accompliſſe ſes Lois & ſes cérémonies, voici les malédictions qui t'arriveront, & qui tomberont ſur toi : *Tu ſeras maudit dans la ville, maudit dans la campagne*, & le reſte.

Maledictus eris in civitate, maledictus in agro. *Deut.*28.

Quel monſtre que le péché, puiſque Dieu le pourſuit ainſi ; puiſqu'il déploie ſur lui toute ſon indignation, & qu'il prépare pour le punir autant de ſupplices, qu'il y a de maux ſenſibles & affligeans ſur la terre ! Direz-vous que ce ne ſont-là que des menaces ? Les effets n'en ont-ils pas été viſibles ? N'en liſons-nous pas tous les jours les lamentables hiſtoires ? Direz-vous que c'étoient des uſages de la Loi ancienne, Loi de crainte & de ſervitude, qui ne ſont plus du goût de la Loi nouvelle, Loi de grâce & de charité ? MESSIEURS, pourriez-vous croire que l'iniquité ſoit devenue plus ſupportable aux yeux de Dieu ? ou que las de régler le monde, il ait quitté les rênes du gouvernement, pour l'abandonner à ſon cours & à ſa propre conduite ?

Sa Juſtice n'éclate-t-elle pas aujourd'hui dans les mouvemens & les révolutions du ſiècle ? Y a-t-il quelque endroit de la terre qui ne ſe plaigne de ſes malheurs ? La nature n'a preſque plus de lois certaines, le péché a déréglé les ſaiſons, & corrompu, pour ainſi dire, les élémens. On n'entend plus parler que de néceſſités & de diſettes. Le Ciel ne verſe plus ſes douces roſées ; & la terre, devenue avare, ſemble ne fournir qu'à regret aux beſoins de celui qui la cultive. Nous voyons s'allumer de plus en plus une guerre que Dieu nourrit du feu de ſon indignation & de ſa colère ; qui fait gémir également & les vainqueurs & les vaincus, par ces combats ſanglans & réitérés, où l'on voit couler à ruiſſeaux le ſang le plus pur de l'Europe ; & où les peuples, moins excités par la gloire & par l'émulation, qu'irrités par la haine & par la vengeance, ſongent moins à ſe vaincre qu'à ſe détruire. Guerre funeſte, & par les maux qu'elle cauſe, & par les biens qu'elle conſume ; où les paſſions, quoique violentes, ne font que croître par leur durée, & laiſſent à peine entrevoir dans un ſombre avenir, les foibles eſpérances d'une paix difficile & éloignée.

Omnis caro corruperat viam ſuam. *Gen.* 6. 12.

Pourquoi voit-on ce déluge de misères & de calamités publiques ? C'eſt que *toute chair a corrompu ſa voie*. Penſez-vous qu'il reſte encore de la Foi & de la Religion ſur la terre ? *On y vit comme du temps de Noé : on y mange, on y boit, on*

y fait des mariages. Ce ſont les paroles de Jeſus-Chriſt dans ſon Evangile, *& le Fils de l'homme arrive ſans qu'on y penſe.* Où trouve-t-on aujourd'hui de véritables adorateurs, qui honorent Dieu d'une conſcience pure & d'un cœur parfait ? On le loue par coutume ; on l'invoque par néceſſité ; on le ſert par caprice, ou par intérêt ; & ſouvent même cette démonſtration de culte n'eſt qu'extérieure & apparente. Le monde, pour s'accréditer, ſe pare d'une image du chriſtianiſme. Sous les Autels mêmes du vrai Dieu, il cache ſouvent ſes idoles, & fait paſſer pour piété un peu de probité mondaine. Faut-il s'étonner ſi Dieu punit ces incrédules & ces hypocrites ?

Sicut . . . in diebus Noë . . . Comedentes & nuptui tradentes . . . quia neſcitis quâ horâ filius hominis venturus eſt. *Matth.* 24.

Quels déſordres ne produit pas cet eſprit d'injuſtice & d'intérêt qui règne aujourd'hui dans le cœur des hommes ? Chacun ſonge à s'établir, & à bâtir ſa fortune, le plus ſouvent aux dépens d'autrui. On n'a d'autres règles pour acquérir que ſes déſirs ; ni d'autres bornes que ſon impuiſſance. Entre-t-on dans les Charges ou dans les affaires ? Ce n'eſt pas pour travailler au repos public, pour maintenir l'ordre & la diſcipline ; c'eſt pour élever ſa maiſon ſur la ruine de beaucoup d'autres, & pour ſe conſtituer un injuſte héritage ſur les biens de la veuve & de l'orphelin. L'eſprit le plus groſſier devient fertile en expédiens quand il s'agit de grands, ou de petit gains. Les prudens du ſiècle emploient à cela tout l'art & toute l'induſtrie que leur inſpire la cupidité ; & ceux même qu'on regarde comme dévots, ne louent ſouvent la Juſtice que pour être injuſtes plus finement. Ils croient qu'ils s'accommoderont bien avec Dieu s'ils peuvent éviter la recherche, & la Juſtice des hommes ; & pourvu qu'ils ſauvent leur réputation, ils ſe répondent du repos de leur conſcience. *Ils bâtiront*, dit le Seigneur par ſon Prophète, *& je détruirai.*

Iſti ædificabunt, & ego deſtruam *Malach.* 1. 4.

La flatterie & les complaiſances ont-elles jamais porté plus loin leur corruption ? Perſonne n'aide à ſon prochain à lui faire connoître la vérité, & chacun contribue à la lui cacher. Tout conſpire à entretenir, ou à produire ſa vanité ; il n'y a homme, ſi miſérable puiſſe-t-il être, qui ne trouve ſon flatteur, s'il peut-être utile à quelqu'un. On n'a ni zèle ni charité pour le ſalut de ſes frères. On ménage ceux de qui l'on craint, ou de qui l'on eſpère.

Vana locuti ſunt unuſquiſque ad proximum ſuum. *Pſal.* 11.

Dans les converſations on a des voiles toujours prêts à

jeter sur la vérité, pour peu qu'elle soit austère, & qu'elle puisse blesser ceux à qui l'on parle. On la dissimule par le silence; on l'affoiblit par les expressions, on l'altère par le mensonge. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux & de fausses louanges, où les hommes se flattent pour être flattés? où l'on s'entête mutuellement de l'encens qu'on se donne les uns aux autres; où l'on traite souvent de vertus les vices d'autrui, pour mettre les siens à couvert; & où l'on se fait une politesse de tromper, & un plaisir d'être trompé. C'est-là l'honnêteté & la délicatesse du monde.

Que dirai-je des médisances sanglantes, des calomnies atroces, des oppressions violentes, des dissentions scandaleuses, des impiétés criantes? Ce sont ces péchés, qui troublent la terre, & qui nous tiennent sous les fléaux de Dieu. Vous ne connoissez pas les biens spirituels que vous perdez par vos péchés; sentez, hommes sensuels, la privation des biens de cette vie, que le péché vous enlève. Vous ne pleurez pas la perte de votre ame; pleurez au-moins la perte de votre repos, & persuadez-vous les maux que vous faites, par les maux que Dieu vous envoie.

Ce n'est pas, MESSIEURS, que vous ayez sujet de vous plaindre. A Dieu ne plaise: le Seigneur a eu pitié de son peuple. Pendant que des Provinces voisines gémissent sous un Ciel d'airain, & que dans les corps décharnés des misérables qui les habitent, la faim laisse à peine un reste de vie; le Ciel, d'accord en votre faveur avec la terre, fournit non-seulement à vos nécessités, mais encore à celles des autres. La paix autrefois vous paroissoit douce, mais languissante. Vous consumiez les fruits que la fertilité de vos champs vous donnoit, sans pouvoir les débiter. Vos besoins étoient satisfaits, mais vos désirs ne l'étoient pas. Vous aviez trop de moyens de vivre, mais vous n'en aviez pas de vous enrichir. Vous vous plaigniez que vos greniers étoient pleins & vos coffres vides, & qu'enfin vous étiez malheureux dans votre bonheur, & pauvres dans votre abondance. Mais aujourd'hui vous tirez avantage même des calamités publiques; vous profitez du voisinage des armées; vous tirez votre salut de vos ennemis; & la guerre qui détruit & ravage tout, vous enrichit & vous fait vivre.

Vous direz peut-être que vos biens sont diminués par vos

vos contributions, ou forcées, ou volontaires. Qui eſt-ce qui peut refuſer, dans ce temps de confuſion & de trouble, au ſalut de l'Etat, & à ſa propre conſervation, les vœux & les offrandes néceſſaires ? Votre vanité vous fait acheter des charges, des honneurs & des titres de préférence pour vos familles ; votre charité ne vous invite-t-elle pas à fournir à votre patrie les ſecours qu'elle vous demande ? Que ces impôts ſont peu onéreux, qui ſe lèvent ſur l'orgueil & ſur l'ambition des hommes ! Tandis que des vapeurs malignes ont porté dans des climats proches du vôtre, les fièvres & les maladies, il ſemble que Dieu les ait arrêtées à l'entrée de cette Province. Des vents bénins & ſalutaires, un air ſerain & tempéré ont répandu le calme & la ſanté dans cette contrée.

Oſerai-je vous le dire, MESSIEURS, je ne crains pas les tribulations que vous ſouffrez, vous en ſerez peut-être plus humbles : je crains les grâces que Dieu vous fait, vous en ſerez peut-être plus ingrats, & par conſéquent plus coupables. Mais d'où vient que vous êtes ainſi favoriſés ? Peut-être quelques ſaintes ames ont pouſſé leurs voix juſqu'au Ciel pour attirer ſes miſéricordes. Peut-être eſt-il ſorti de quelque coin de cette Province quelque colombe portant le rameau de paix dans le temps que le déluge inonde la terre. Peut-être quelque Moyſe s'eſt mis entre les hommes coupables & Dieu courroucé. L'innocence de quelques juſtes a ſervi peut-être de contrepoids à la corruption des pécheurs. Ne devons-nous pas ce bonheur à la ſage conduite de cette Aſſemblée, où l'on pèſe les droits des particuliers, & où l'on ménage avec tant de prudence le ſang du peuple ; où s'obſervent toutes proportions de juſtice & de charité dans les impoſitions publiques : afin que chacun ſerve l'Etat ſelon ſon pouvoir, & porte ſon fardeau avec patience ; où l'Egliſe, par la fidélité des miniſtres de Jeſus-Chriſt qui la conduiſent ; la nobleſſe, par la généroſité des cœurs magnanimes qui la compoſent ; le peuple, par la ſageſſe des Magiſtrats politiques qui le gouvernent, conſpirent à l'envi à la gloire de l'Etat & au bien public, en donnant libéralement, ſans profuſion ; modérément, ſans épargne ; librement, ſans diſſention ; néceſſairement, ſans contrainte ?

Que nous reſte-t-il, MESSIEURS ? à nous humilier ſous la main toute-puiſſante de Dieu, lorſqu'il nous afflige ; à

Indulsisti genti, Domine, indulsisti genti. *Isa.* 26

nous attacher à sa sainte Loi, quand il nous bénit. *Vous avez fait grâce, Seigneur, vous avez fait grâce à cette Province,* permettez-nous de nous servir des paroles de votre Prophète ? Vous nous avez traités comme vos enfans, quoique nous ne vous ayons pas obéi comme à notre père. Vous avez éloigné de nous ces tristes nuages qui portent la disette & la pauvreté par-tout où ils passent. Votre Providence a veillé sur nous : vous avez ouvert de nouveaux chemins à notre commerce. Nous jouissons d'un paisible repos, & d'une douce tranquillité au milieu même de la guerre. Nous en sentons un peu le poids, mais nous n'en voyons pas les horreurs : & pour nous appeler à vous, vous mêlez à la douceur des prospérités, la tribulation & la discipline.

Numquid glorificatus es?

En avons-nous rendu la gloire qui vous est due ? En avons-nous été moins vains & téméraires dans nos pensées ; moins trompeurs & malins dans nos paroles ; moins injustes & indiscrets dans nos actions ? Vos Eglises ont-elles été plus fréquentées ? Votre parole a-t-elle été écoutée plus respectueusement, & plus religieusement observée ? Nos aumônes sont-elles devenues plus abondantes ? Que deviendrons-nous, Seigneur, si nous ne sommes sensibles ni à vos coups, ni à vos caresses ; si nous n'avons ni soumission, ni reconnoissance ; si nous sommes également accablés du poids de nos péchés, & de celui de vos bienfaits ; si les maux dont vous nous affligez ne font que nous endurcir ; & si les biens que vous nous faites ne servent qu'à nous élever ; si nous ne profitons de vos corrections ni de vos grâces : & si nous sommes chargés de nos impatiences & de nos ingratitudes ? Formez en nous un cœur nouveau, qui sache vous aimer & vous craindre : dissipez les nations qui veulent la guerre, & donnez-nous une paix qui fait le comble de nos souhaits en cette vie, & cette paix intérieure qui nous conduit à la félicité éternelle. *Au Nom du Père, &c.*

QUATRIÉME SERMON

Prononcé à Montpellier, à l'ouverture des États de la Province de Languedoc, en 1704.

Est & alia infirmitas pessima, quam vidi sub sole : divitiæ conservatæ in malum domini sui.

Il y a bien une autre misère très-fâcheuse que j'ai remarquée sous le Soleil. Ce sont des richesses qu'on veut conserver, & qui ne servent qu'à chagriner celui qui les possède.

Dans le Livre de l'Ecclésiaste, *chap.* v.

CE Roi que l'Ecriture a nommé sage par excellence, a qui Dieu avoit révélé tout le mystère des vanités & des illusions du monde ; qui savoit discerner le vrai d'avec le faux, & séparer dans ses jugemens, les réalités des apparences ; qui connoissoit l'orgueil des grandeurs & l'inutilité des sciences humaines ; qui sentoit en lui le néant de sa propre gloire, & qui voyoit dans les plaisirs & dans les joies du siècle qu'on aime ; deux choses qui doivent les faire haïr, *vanité, affliction d'esprit, vanitas, & afflictio spiritus.*

Ce Roi, dis-je, si sage, trouve encore de plus grands défaurs dans la nature & dans la jouissance des richesses. Tantôt il déclare qu'il n'y a rien de solide en elles ; que le plaisir de les amasser se perd dès qu'elles sont amassées ; qu'elles échappent lorsqu'on pense les retenir, ou que du moins elles vont se perdre dans un fond de cupidité qui les absorbe ; que l'avare peut s'enrichir, mais qu'il ne peut se satisfaire ; que la passion d'avoir ou d'acquérir n'a point de

bornes, & que le désir & l'espérance de l'accroissement ôtent toutes les douceurs de la possession, *avarus non implebitur pecunia.* Voilà le vide des richesses. Tantôt il enseigne qu'elles sont infructueuses, soit par des épargnes sordides, soit par des profusions indiscrètes, soit par un déréglement d'esprit qui fait qu'on prive les pauvres de la portion de ce bien qui leur appartient, & qu'on se prive soi-même des secours qu'on avoit eu dessein de se procurer. Voilà l'inutilité des richesses : *Fructum non capiet ex eis.* Tantôt il les regarde comme des sources d'inquiétude, ou des occasions de débauche, qui ne laissent ni repos ni santé à un homme, d'ailleurs enflé de son opulence ; qui le fatiguent nuit & jour par les craintes ou par les plaisirs qu'elles donnent, jusqu'à interrompre son sommeil, & troubler ces heures tranquilles par l'amour déréglé de son bien, ou par l'excès de la bonne chère : *Saturitas divitis non finit eum dormire.* Voilà l'incommodité des richesses.

Mais ce qu'il trouve de plus triste & de plus cruel, c'est qu'elles affligent & qu'elles rendent malheureux ceux qui les possèdent : *Conservatæ in malum domini sui.* Je ne parle pas ici du malheur éternel qu'elles ne causent que trop souvent. Qui ne sait les difficultés du salut que l'Evangile attache à la condition des riches ? Qui ne sait que les biens du monde sont des sources de corruption, & comme des instrumens de mort entre les mains des méchans qui s'y attachent ou qui en abusent ; tombant ainsi, selon les termes de l'Apôtre, dans les tentations du monde, & dans les piéges du démon, qui les plongent dans la perdition & dans la réprobation éternelle. Je parle d'un malheur temporel, qui rend la vie désagréable, de ces chagrins journaliers qu'on a de voir diminuer par la chicane d'un procès, par la mauvaise foi d'un commerce, par les subsides ordinaires, par les contributions inespérées, par des dons pesans, quoique volontaires, un bien qu'on avoit acquis avec peine & qu'on gardoit avec soin. Cette sensibilité injurieuse à la providence, maîtresse des événemens, opère l'impatience & la tristesse, produit souvent le murmure, & fait perdre le fruit des tribulations publiques & particulières.

Je viens vous représenter aujourd'hui quelles sont les vues de Dieu sur nous, quand il nous afflige par la perte de nos biens, quels sont les profits que nous pouvons tirer de

ces pertes, & quels ſont les moyens de réſiſter à cette eſpèce de tentation que la cupidité rend ſi délicate & ſi dangereuſe. Pour le faire plus efficacement, implorons le ſecours de l'Eſprit de Dieu, par l'interceſſion de la ſainte Vierge. *Ave Maria.*

C'eſt une des plus fortes paſſions de l'homme que celle d'amaſſer du bien, de le conſerver, d'en jouir, & d'être à ſon aiſe. Pour cela on ſacrifie ſon repos, ſon honneur, quelquefois ſa vie, ſouvent même ſa conſcience. C'eſt auſſi un de ſes plus ſenſibles déplaiſirs de s'en voir privé. De-là viennent ces plaintes qu'on entend tous les jours, que les temps ne furent jamais ſi mauvais; que le charges ſont accablantes; que les guerres qu'on fait aujourd'hui ſont également cruelles & ruineuſes; qu'il faut donner pour les néceſſités publiques ce qu'on avoit deſtiné à ſes commodités particulières; que la rareté de l'argent, & l'interruption des affaires rendent la condition du créancier auſſi fâcheuſe que celle du débiteur; qu'il y a des années malheureuſes où l'on sème & l'on ne recueille point, & que dans les heureuſes même, on ne ſait par quelle fatalité l'abondance devient à charge. On s'en prend au Ciel, à la terre, à ceux qui impoſent, à ceux qui exigent. O hommes! pourquoi ne ſentez-vous pas le poids de votre péché plutôt que celui de votre indigence, & pourquoi vous plaignez vous des autres hommes, au lieu de bénir le Seigneur, qui par ces épreuves ſalutaires prétend corriger & punir en vous,

1°. La fauſſe opinion que vous avez des richeſſes.

2°. L'attachement que vous avez aux richeſſes.

3°. Le mauvais uſage que vous faites des richeſſes.

Trois réflexions que je vous propoſe; afin que vous vous déſabuſiez des biens du monde, & que dans un temps, où il ne s'agit pas d'en acquérir, vous appreniez à les perdre chrétiennement.

I. Point.

Les biens du monde, conſidérés dans l'ordre de la charité, ſont eſtimables, parce qu'ils ſont louables & utiles, qu'ils contribuent à la gloire de Dieu qui les donne, & au ſalut de l'homme qui les reçoit comme de Dieu, & qui en uſe ſelon Dieu. Les richeſſes alors ſont des dons du Ciel, dont le Père Céleſte veut bien gratifier ceux qu'il aime dans ſa famille: Ce ſont des moyens d'exercer la juſtice par les offrandes qu'on fait au Seigneur, ou la charité par l'aſſiſtance

qu'on donne au prochain. Ce ſont les récompenſes que Jeſus-Chriſt a promiſes à ceux qui cherchent premièrement le Royaume des Cieux, des bénédictions répandues ſur la vertu, ou ſur le travail légitime d'un homme de bien, des ſecours pour cette vie préſente & pour l'autre. Ce ſont les ſources de la piété & de la miſéricorde chrétienne, la matière des bonnes œuvres & des pratiques Evangéliques, & les grâces viſibles que Dieu diſpenſe à ſon Egliſe par les mains de ſes ſerviteurs qu'il a rendus riches.

Mais ſi vous conſidérez ces biens comme dépendans de la cupidité, ce ſont des dons du Créateur, dont les créatures abuſent. Ce ſont des objets innocens d'où naiſſent pourtant la plupart des vices, qui émeuvent les paſſions à la vue des vanités & des utilités de la vie; qui étouffent la piété dans le cœur, & dérobent à Dieu l'amour & la confiance qui lui ſont dues, qui nous occupent de nos intérêts temporels, & nous font perdre le goût & le ſouvenir de nos prétentions & de nos eſpérances éternelles. C'eſt la ſubſtance de ce monde, comme parle l'Ecriture; c'eſt-à-dire un fond d'avarice & d'orgueil entretenu par mille déſirs inutiles & nuiſibles, qui entraînent l'homme à ſa perte, ce ſont les termes de ſaint Paul dans ſon Epître à Timothée. Qui ne voit quelle eſt en ce ſens la malédiction des richeſſes & l'opinion qu'on en doit avoir?

Mais conſidérons-les dans leur nature, & dans l'idée qu'en ont les riches du ſiècle. Les uns croient les tenir des mains d'une aveugle fortune, qui les diſtribue à ſon gré, qui les maintient dans les familles, ou qui leur fait changer de maîtres, & ne connoiſſent pas que tout cela vient du Seigneur. *Numquid non hæc ſunt à Domino*, dit le Prophète? Les autres croient que les biens qu'ils ont ſont les fruits de leur induſtrie, que c'eſt le bon ſens & le bon eſprit qui leur ont inſpiré ces prévoyances convenables à leurs intérêts domeſtiques, & qu'ils ne doivent qu'à leur génie les voies qu'ils ont imaginées de s'enrichir & de s'élever; ce qui fait dire à l'Ecriture, que l'homme riche ordinairement ſe croit ſage: *Sapiens ſibi videtur vir dives*. Et cependant elle traite ailleurs de folie ce ſavoir faire, c'eſt-à-dire ces tours de juſtice & de vérité qu'on donne à des pratiques artificieuſes & ſouvent iniques, & Jeſus-Chriſt lui-même appelle inſenſé celui qui s'applaudiſſoit de ſon opulence, dans le temps qu'on

alloit lui demander ſon ame : *Stulte, hac nocte repetent animam tuam.*

La plupart, ſans ſonger de qui nous recevons ces biens, ni pourquoi nous les recevons, laiſſant là leur origine & leur fin, par leſquelles on en peut juger ſainement, s'attachent aux avantages trompeurs qu'ils en retirent ou qu'ils en attendent : car il n'y a rien ſur quoi le monde ſoit plus trompé que ſur les richeſſes, parce qu'elles ont des apparences qui éblouiſſent, parce qu'elles nourriſſent & flattent la concupiſcence qui les rend à ſon tour agréables & néceſſaires; parce enfin que, ſelon la parole de Jeſus-Chriſt, elles étouffent dans l'eſprit & dans le cœur des hommes mondains la ſainte parole ; je veux dire les maximes & les vérités Evangéliques : *Fallacia divitiarum ſuffocat verbum.* Voyons quelle eſt cette tromperie.

Celui qui les poſſède les croit certaines & véritables, les croit à lui. Saint Paul pourtant ordonne à Timothée de recommander aux riches du ſiècle de ne point mettre leur eſpérance dans les biens incertains de ce monde, mais de la mettre toute entière au Dieu vivant, qui donne à tous abondamment ; & ſaint Grégoire nous enſeigne, que nous devons nous détromper de ces biens fragiles & paſſagers, qui dans le fond ne ſont ni véritables ni nôtres: *Quod vobis cum terrenis divitiis, quæ nec veræ nec veſtræ, quid ſunt?* Ils dépendent de la volonté & de la malice d'autrui, & peuvent nous être enlevés malgré nous ; ils ſont ſujets à mille accidens, qu'on ne peut quelquefois empêcher, ni même prévoir. C'eſt une eſpèce de dépôt que la Providence a mis en nos mains, & qu'elle en retirera lorſqu'on y penſera le moins, dans des temps où l'on aura plus de peine à les perdre, qu'on n'avoit eu de plaiſir à les poſſéder. Quoi qu'il en ſoit, ces biens que nous aimons comme nôtres, comme une portion de notre ſubſtance, ſont étrangers, ſont hors de nous, & nous devons nous ſouvenir de ce que les Saints Pères nous enſeignent, qu'ils nous poſſèdent plus que nous ne les poſſédons nous-mêmes ; qu'il faut regarder ce que nous faiſons, comme étant à nous, ce que nous avons, comme appartenant au ſouverain Maître, à qui nous ſommes, & qui ne nous laiſſe la liberté d'appeler nôtre, ce qu'il nous accorde par ſa bonté, que pour nous laiſſer le plaiſir de le lui redonner par reconnoiſſance.

Mais ce qu'il y a de plus faux dans les richeſſes, c'eſt qu'elles promettent aux hommes mondains une félicité mondaine ; c'eſt-à-dire un état de repos & de ſatisfaction univerſelle. Or comme on ne voit rien de plus déſirable dans cette vie mortelle que ce point de tranquillité qu'on s'imagine pouvoir trouver dans les richeſſes ; de-là vient cette grande eſtime qu'on a pour elles. C'eſt ainſi que raiſonnoit cet homme enrichi par ſes acquiſitions & par ſes épargnes, dont il eſt parlé dans l'Eccléſiaſtique, qui diſoit dans le tranſport de ſa joie : *Inveni requiem meam, fruar bonis meis ſolus.* Me voilà parvenu à vivre en repos & à mon aiſe, rempli de biens, content de moi-même, indépendant du reſte du monde. C'étoit auſſi le ſentiment de ce riche de la parabole évangélique, lorſqu'à la vue de ſes greniers qui gémiſſoient ſous le poids de ſon abondance, à l'abri des néceſſités, & des incommodités de la vie pour longues années, goûtant par avance tous les plaiſirs de la bonne chère, invirant ſon ame charnelle à s'égayer avec ſes ſens, il ſe réduit enfin à cette parole *requieſce*, repoſez-vous.

Ils ſe trompent, MESSIEURS : car les biens temporels, ſoit qu'on les recherche, ſoit qu'on les poſſède, cauſent toujours quelque agitation, du moins quelque attention embarraſſante & inquiète, & la jouiſſance paiſible d'un bien mal acquis, ou mal employé, n'eſt pas un repos, mais une licence d'abuſer des bienfaits de Dieu ſans ſcrupule, & d'être vicieux ſans contradiction.

Ces biens en effet produiſent ordinairement deux diſpoſitions différentes dans ceux qui les ont, ou trop de loiſir, ou trop d'affaires. De ce loiſir vient la molleſſe, l'oiſiveté, l'indolence pour tout ce qui peut ſervir au ſalut. On n'a nul goût pour la prière, on n'écoute point la parole de Dieu, ou ſi l'on l'écoute, c'eſt ſans attention : *Audientes non audiunt*, dit Jeſus-Chriſt ; on s'éloigne des Sacremens ; on aſſiſte ſans fruit & ſans reſpect au ſaint Sacrifice. Occupés de ſon argent, de ſes intérêts, & comme enveloppés dans la ſubſtance de ce monde, on ne fait rien pour l'éternité, & l'on peut dire, que comme les terres qui produiſent l'or ſont ſtériles de toute autre choſe, les ames qui ſont attachées à leur or ſont inutiles à toute bonne œuvre. Quel triſte & funeſte repos ! de ces affaires viennent le travail, la ſollicitude, la multiplicité des penſées & des déſirs, les

fatigues & les dangers. Rien n'arrête, rien ne satisfait la passion d'augmenter son bien. L'esprit se forme de nouveaux projets, une espérance succède à l'autre ; le cœur se dilate. Dieu donne, dit le Sage, cette affliction & ces soins superflus au pécheur qui veut s'enrichir, afin de punir la cupidité par elle-même, & de faire sentir par les amertumes qu'il répand sur les biens temporels, le tort qu'on a de les préférer aux éternels.

Ces réflexions, ces expériences ne peuvent nous détromper. Nous aimons, nous estimons le bien avec excès, nous en abusons même, & Dieu nous l'ôte, pour nous faire sentir que cet argent qu'on garde avec tant de soin pour sa consolation & pour son plaisir, cause souvent du chagrin à ceux qui le gardent : *Divitiæ conservatæ in malum Domini sui.*

Dans ce temps de tribulation, permettez que je parle ainsi au milieu même de nos triomphes, vous vous plaignez que le Seigneur appesantit sa main sur vous, qu'il vous afflige tous les jours par la perte de quelque portion de vos biens, & vous réduit à vivre tristement du débris de l'héritage de vos Pères. Reconnoissez donc qu'il veut par-là diminuer votre orgueil ; accordez-lui ce qu'il vous prend, louez-le de ce qu'il vous laisse. Figurez-vous ces malheureuses provinces où se déploient toutes les horreurs de la guerre, où les armées des deux partis laissent par-tout où elles marchent des traces funestes de leur passage, par la ruine des villes ou des campagnes, où l'on perd en un jour ce qu'on a pris soin d'amasser en plusieurs années, où les familles les plus commodes se trouvent tout d'un coup plongées dans la douleur & dans la misère, sans avoir d'autre ressource qu'en la pitié, s'il en reste encore au barbare soldat qui les dépouille & qui les désole. Grâces au Ciel, nous sommes éloignés de ces dangers & de ces craintes. La guerre ne se fait pas sentir ici, par les ravages qu'elle fait, mais par quelques incommodités qu'elle cause : ce ne sont pas des ennemis qui nous ruinent, ce sont des exacteurs qui nous inquiètent. Ce n'est pas votre subsistance qu'on vous enlève, c'est le prix de votre sureté qu'on vous demande.

Il semble que Dieu vous ménage, qu'il veuille user envers vous de sa bonté, ou s'accommoder à votre foiblesse. Tandis qu'il frappe tant de gens dans son indignation & dans sa

colère, de la perte de tous leurs biens, de celle même de leur vie, il se contente de vous priver d'une partie de vos aises, de vos commodités, de vos dépenses, peut-être même superflues. Il y a des hommes qu'il veut punir, on diroit qu'il ne veut que vous corriger par ces taxes qu'il fait tomber sur vos terres, sur vos offices, sur vos têtes, pour vous faire connoître par votre propre expérience la fragilité & l'incertitude des richesses, pour vous accoutumer à savoir en supporter les petites pertes; bénissant le Seigneur, soit qu'il les donne, soit qu'il les retire; & donnant à vos désirs & à vos soins pour les choses terrestres, les bornes qu'il leur a prescrites.

Loin d'ici donc ces hommes injustes, qui font plus de cas de leur bien que de leur ame, à qui Tertullien adresse ces belles paroles: laissons à ceux qui n'ont ni la foi ni l'espérance que nous avons d'un heureux avenir, à mettre tout leur esprit, & toute leur ame à s'enrichir; pour nous, il nous convient de donner, non pas notre ame pour notre argent, mais notre argent pour notre ame, soit en le distribuant avec charité, soit en le perdant avec patience: *Nos verò non animam pro pecunia, sed pecuniam pro anima deponere convenit, seu sponte in largiendo, seu patienter in amittendo.* Loin encore ces hommes aveugles, qui ne voient pas dans les événemens du siècle, la main de Dieu qui les produit & qui les règle, qui fait la paix quand il lui plaît, dit le Prophète, & crée la guerre, & tous les maux qui l'accompagnent: *Ego Dominus faciens pacem & creans malum.* Loin enfin ces censeurs bizarres des œuvres des hommes & de Dieu même, qui croient toujours que le monde est mal gouverné, qui se font un système de politique imaginaire, à laquelle ils voudroient assujettir le Roi & ses conseils; qui s'estiment capables de faire rouler une machine dont ils ne connoissent pas les ressorts; qui trouvent toutes les charges de l'Etat insupportables; qui voudroient qu'on fît la guerre pour eux, sans qu'ils en ressentissent la moindre incommodité: moins affligés des maux de leur patrie, que du secours qu'ils sont obligés de leur accorder; qui plaignent à l'Etat une portion modique de leur bien qu'ils hasarderoient au jeu, ou qu'ils donnent tous les jours à leurs plaisirs, & qui murmurent de tout, posant leur bouche contre le Ciel, où réside la Providence éternelle, & ramenant leur langue

contre la terre, & contre les Puiſſances qui la gouvernent. *Pſ.* 72. v. 10.

Voilà le deſſein que le Seigneur a de corriger les faux jugemens que nous faiſons des biens temporels ; voyons comment il corrige & punit l'attachement que nous y avons.

II. Point.

Ce ne ſont pas les richeſſes qui perdent les hommes, c'eſt l'amour & l'attachement qu'on a pour elles. La malignité n'eſt pas dans le métal, elle eſt dans le cœur de celui qui s'y attache. Saint Paul ne s'adreſſe qu'aux riches de ce ſiècle qui le ſont de paſſion, de cupidité, c'eſt-à-dire à ceux qui veulent devenir riches, *Qui volunt divites fieri* ; lorſqu'il les menace des tentations & des piéges du démon : car pour ceux qui le ſont par naiſſance, par héritage, par ſucceſſion, à la bonne heure, dit ſaint Auguſtin, pourvu qu'ils le ſoient en Dieu ; c'eſt-à-dire dans les bonnes œuvres : *Qui ſunt, ſint, dummodò in Deo, in bonis operibus* ; pour nous marquer que ce n'eſt pas la poſſeſſion du tréſor qui eſt condamnée, mais le déréglement de l'eſprit ou du cœur de celui qui le poſſède.

Pour prendre cette vérité dans ſon principe, il eſt certain que les biens même de ce monde appartiennent de droit à ceux qui ſervent Dieu fidellement. Ils ont été créés originairement pour la manifeſtation de la puiſſance & de la magnificence du Créateur, & pour l'utilité de l'homme innocent. Ils ont été donnés aux Patriarches de la Loi, comme des récompenſes de leur foi, & des gages de leur alliance. Ils ſont dévolus enfin aux fideles de la Loi nouvelle, qui entrent dans les droits de Jeſus-Chriſt, que ſon Père a conſtitué héritier de toutes choſes, par lequel il a fait les ſiècles : *Quem conſtituit hæredem univerſorum, per quem fecit & ſæcula.*

Et c'eſt à juſte titre qu'ils les poſſèdent, parce qu'ils en connoiſſent les abus & les avantages. Ils jouiſſent de ces biens temporels d'une manière ſpirituelle ; ils s'en font comme autant de ſymboles des biens à venir que Dieu leur réſerve ; ils paſſent par-deſſus, ſelon le langage de l'Egliſe, ſans s'y arrêter, & comme les abeilles ne cueillent pas les fleurs comme nous, & ne prétendent ſur elles ni poſſeſſion ni propriété, ſe contentant d'un certain ſuc dont elles compoſent leur miel ; ainſi l'homme juſte tire de toutes les créatures utiles un certain ſuc de conſolations ſpirituelles ; tantôt il admire la puiſſance de Dieu, qui forme tant de biens différens, & ſa bonté qui les laiſſe à ceux-là même qui en

abuſent ; tantôt voyant que les méchans en ſont pourvus comme les bons, il conclut que ce n'eſt donc pas la félicité des gens de bien ; tantôt conſidérant la pauvreté des véritables ſerviteurs de Dieu, il juge que Dieu leur en réſerve de plus excellens dans le Ciel ; & s'applaudiſſant lui-même de ſon indigence, il s'écrie avec le Roi Prophète : *Funes ceciderunt mihi in præclaris, etenim hæreditas mea præclara eſt mihi.*

De-là vient, que comme ils poſſèdent les biens ſans affection, ils ſavent les perdre ſans triſteſſe, & remettre à Dieu ſon dépôt, ſans murmurer & ſans ſe plaindre ; leur enleve-t-on quelque portion de leur héritage par des procès & des violences ? ils ſe croient déchargés d'autant. C'eſt une tentation de moins. Il ne leur coûte rien de perdre, & ceux qui commettent l'injuſtice ſont plus à plaindre que ceux qui la ſouffrent. Leurs débiteurs leur manquent-ils ? ils attendent avec patience, & remettent avec bonté. Ils ſe regardent eux-mêmes comme débiteurs à Dieu, & font aux autres la miſéricorde qu'ils veulent que Dieu leur faſſe. Les oblige-t-on à contribuer aux néceſſités publiques ? ils ſavent qu'ils ſont citoyens de la Jéruſalem terreſtre, & redevables à leur patrie. Ils conſidèrent comme un devoir d'aſſiſter le Roi pour la défenſe du Royaume, comme une juſtice de s'intéreſſer au repos & à la conſervation de la République dont ils ſont membres, comme une charité civile & chrétienne d'entrer dans les beſoins de ſes frères dans les guerres qui les déſolent. Ils reconnoiſſent qu'il faut ſuivre les lois que la raiſon & la néceſſité font faire ; que Jeſus-Chriſt lui-même a voulu payer le tribut. En rendant à Céſar ce qui eſt à Céſar, ils croient rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu, & faire en même temps un ſacrifice volontaire de leurs biens à l'un & à l'autre.

Ce ſont-là les gens qui jouiſſent des richeſſes innocentes. Ce ſont ces hommes riches en vertu, dont les miſéricordes ne tariſſent point. Ces bienheureux débonnaires qui méritent de poſſeder la terre. Ces Chrétiens qui uſent de tout chrétiennement, & à qui tout devroit appartenir.

Cependant Dieu qui a tout fait, & qui conduit tout avec ſageſſe, a voulu, dit S. Auguſtin, que ces biens temporels fuſſent communs aux bons & aux méchans. S'il ne les accordoit qu'aux bons, on pourroit croire qu'on ne le ſert que par intérêt, ou qu'il n'a d'autre récompenſe à donner à

ceux qui le ſervent. S'il ne les accordoit qu'aux méchans, il priveroit les bons des conſolations de la vie, & induiroit les foibles à ceſſer d'être bons pour les obtenir, afin de cacher ſous cette confuſion, comme ſous un voile myſtérieux le jugement de miſéricorde ou de juſtice qu'il doit exercer ſur eux dans la ſuite.

Il arrive même ſouvent, & preſque toujours, que ces biens du ſiècle ſont le partage des enfans du ſiècle qui les corrompent par le mauvais emploi qu'ils en font, ou qui en ſont corrompus par l'attachement ou l'amour déréglé qu'ils ont pour eux, ſi condamné & ſi défendu dans les Ecritures. 1°. Parce que la nature de ces biens étant de beaucoup inférieure à la nôtre, c'eſt nous avilir & nous dégrader que de nous lier à eux par le déſir & l'affection; c'eſt ne pas connoître l'excellence de l'ame de l'homme, moins encore la qualité d'enfant de Dieu, que d'aſſervir aux choſes de la terre une ame d'origine céleſte, un cœur anobli, qui naturellement tend à ſa fin & à ſon principe. 2°. C'eſt qu'il ne peut y avoir en nous qu'un déſir principal, qui nous déterminant & nous appliquant à quelque fin ou à quelque objet, nous détourne & nous diſtrait de tous les autres; & que cette paſſion tombant ſur des dons extérieurs & ſenſibles, nous dégoûte & nous éloigne de la recherche des dons intérieurs & inviſibles, qui ſont les vertus chrétiennes, la grâce de Jeſus-Chriſt, & la poſſeſſion de Dieu même. 3°. C'eſt qu'on ſe forme des idoles de ſon or & de ſon argent, ſelon les termes du Prophète : *Aurum ſuum & argentum ſuum fecerunt ſibi ido'a ut interirent.* On ſe fait une eſpèce de religion ſacrilége que S. Paul appelle un culte & un ſervice d'idolâtrie : *Idolorum ſervitus*, on n'a de foi qu'à ce qu'on acquiert, à ce qu'on amaſſe, à ſon intérêt, & l'on craint de manquer de tout en ſervant Dieu; on met toute ſa confiance, non pas au ſecours du Ciel, mais aux ſoins empreſſés qu'on ſe donne; comme ſi la Providence divine n'avoit aucune part en la diſpenſation des biens du monde : enfin, on s'attache à ſes biens par ſon cœur & par ſon affection, on ne demande rien de plus : c'eſt le plaiſir, c'eſt le bonheur, & l'on eſt prêt pour le moindre gain de mépriſer la loi de Dieu.

Vous me direz peut-être, MESSIEURS, nous n'entrons point dans ces ſentimens; nous jouiſſons paiſiblement du

bien que nous avons acquis ; nous l'avons acquis avec peine, nous le conſervons avec attention ; il nous ſemble que nous n'y ſommes pas trop attachés. Voulez-vous vous ſonder vous-même ? Eprouvez-vous, non pas dans l'état de la poſſeſſion où l'ame eſt dans quelque eſpèce de tranquillité, dit S. Auguſtin à l'égard des biens dont on eſt le maître, mais dans l'envie que vous avez de les augmenter, ou dans la crainte ou la douleur que vous reſſentez de les perdre. Avez-vous convenablement de la ſubſtance de ce monde, dit ce Père, au-delà même des beſoins & des bienſéances de la vie ? vous en voulez encore davantage. L'avidité de chercher ce bien que vous n'avez pas, marque que vous aimez celui que vous avez déjà. Il y a un déſir qui vient de l'indigence & de la néceſſité ; il y en a un qui vient de la paſſion & de l'abondance. On voit, dit le Sage, des pauvres qui ſont comme riches, parce qu'ils voudroient s'enrichir, & des riches qui ſont comme pauvres, parce qu'ils regardent comme néceſſaire tout ce qu'ils amaſſent de ſuperflu : ce qui fait dire à S. Bernard, que ces gens-là ſont plus tourmentés par le déſir de ce qu'ils n'ont pas, qu'ils ne ſont ſatisfaits de l'uſage de ce qu'ils ont.

C'eſt-là ce qu'on appelle la cupidité qui forme ces déſirs inutiles & nuiſibles où tombent les riches mondains dont parle l'Apôtre : *Incidunt in deſideria multa inutilia & nociva.* Inutiles, parce que les richeſſes n'ont rien de ſolide ; qu'elles ont des ailes d'aigle, & s'envolent ſouvent, dit le Sage, devant ceux qui les pourſuivent, parce que les projets qu'on fait de les acquérir, ſont comme étouffés dans le déſir & dans la penſée de celui qui les déſire, & demeurant ſans effet, ne font que flatter ſon imagination & ſa convoitiſe. Nuiſibles, parce que la paſſion de s'enrichir trouble la paix intérieure de l'ame, offenſe la Providence, bleſſe la charité du prochain ; & deſſèche la ſource des affections chrétiennes & ſpirituelles. De plus, elle renferme la paſſion de la domination, du luxe, du jeu, de l'ambition, qui ſont les ſuites ordinaires d'une vie opulente & fortunée.

Ce qui fait voir que cette cupidité eſt une eſpèce de double paſſion, & comme un compoſé d'orgueil & d'avarice ; ſelon la doctrine de S. Thomas, & que l'Eſprit de Dieu, qui nous enſeigne que l'orgueil eſt le principe de tout péché : *Initium omnis peccati ſuperbia*, & que l'avarice eſt la

racine de tous les maux : *Radix omnium malorum cupiditas*, a dit vrai en l'un & en l'autre ; avec cette différence, ajoute ce saint Docteur, que l'un de ces deux vices est le principe de tout mal : *In ordine ad intentionem*, par rapport à l'intention ; & l'autre : *In ordine ad executionem*, par rapport à l'exécution. C'est l'orgueil qui invente, & qui trace, pour ainsi dire, les plans & les desseins de s'enrichir ; mais l'avarice conduit l'ouvrage, & cherche les moyens & les fins de l'exécuter ; quel genre de péché trouverez-vous, en effet, auquel ne puisse concourir l'argent, ou comme fin qui le persuade, ou comme instrument qui le facilite ?

D'où vient donc cette superfluité de désirs, & ces désirs des choses superflues ? D'où viennent ces vues, ces prétentions, ces desseins grands ou petits, chacun selon son état ? de l'attachement qu'on a aux biens du monde. D'où viennent les suppositions, les discours, les calomnies, D'où vient cette guerre qui désole aujourd'hui toute l'Europe, ces conspirations étrangères ; ouvrages qui marchent dans les ténèbres : ces entreprises meurtrières dans les villes, & dans la campagne, ces combats si rudes & si sanglans ? Levez les voiles de tant de raisons politiques, dont l'ingénieuse cupidité a coutume de se couvrir. Ce n'est ni le zèle de la justice, ni la considération du bien public, ni la nécessité d'une discrète & légitime défense. Un Prince du Sang de nos Rois monte sur le Trône d'Espagne. Le droit de la naissance, la loi des successions, l'autorité d'un Testament, le consentement de la monarchie l'y élèvent. N'importe, tout le monde est en feu. Un Empire veut regagner ce qu'il n'a plus, une République a peur de perdre ce qu'elle a.

Mais rien ne marque tant l'attachement qu'on a aux biens temporels, que la douleur qu'on a de les perdre, & c'est par les pertes que Dieu le punit. Le meilleur moyen de vous en détacher, c'est de vous les diminuer ; tantôt par la mauvaise foi, ou par l'impuissance d'un débiteur dans le désordre de ses affaires ; tantôt par des procès mal intentés par vous, ou mal entendus par vos Juges ; tantôt par des impôts & des fléaux de Dieu, qui sembloient ne devoir pas approcher de vos tabernacles ; souvent par les stérilités & les sécheresses, en vous privant des rosées du Ciel & de la graisse de la terre. Vous éprouverez des traver-

ſes, des malheurs & des contretemps. Une interruption de commerce, qui ferme les chemins du gain; une rétention de l'argent, qui ſuſpend toutes les affaires utiles; une inutilité de denrées, qui demeurent ſans prix & ſans fruit au milieu des vendeurs & des acheteurs : c'eſt Dieu qui punit votre attachement, votre dureté envers les pauvres, votre ingratitude envers lui, qui corrige enfin le mauvais uſage que vous faites de vos biens, en vous ôtant les moyens & l'envie d'en abuſer.

III. POINT. Il y a deux choſes à obſerver, dit ſaint Auguſtin, dans les biens du monde, l'acquiſition & l'uſage. Se garder de les acquérir par de mauvaiſes voies, s'étudier à les employer en bonnes œuvres; ſaint Paul, avant lui, dans les inſtructions qu'il donnoit à Timothée, avoit preſcrit les mêmes règles. Après avoir repréſenté ce que les riches doivent éviter, d'être orgueilleux, de ſe confier en des richeſſes vaines & périſſables, il s'étend ſur l'uſage qu'ils en doivent faire : *Benè agere, divites fieri in bonis operibus, facilè tribuere, communicare, theſauriſare ſibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam*; d'être charitables & bienfaiſans, de ſe rendre riches en bonnes œuvres, de faire part de leur bien à ceux qui en ont beſoin, de s'acquérir un tréſor; & de s'établir un fondement ſolide pour l'avenir, afin de parvenir à la véritable vie.

Ce bon uſage eſt également établi ſur la foi & ſur la raiſon; parce que tous les biens venant originairement de Dieu, & ſe trouvant dans les droits de ſa redevance & de ſon domaine, & dans le Ciel & ſur la terre, *cuncta quæ in Cœlo ſunt & in terra, tua ſunt*, dit le Saint-Eſprit dans l'Ecriture, *& tu dominaris omnium*! il n'y auroit rien de ſi naturel, que de reconnoître le don qu'il nous en a fait & d'en uſer, du moins, ſuivant les lois qu'il nous a ſi expreſſément marquées, & ſi ſouvent réitérées pour notre ſalut & pour ſa gloire. Qui peut lui diſputer la ſouveraineté qu'il a ſur les hommes? Qui peut lui refuſer de payer le tribut qu'il a impoſé ſur les biens des riches en faveur des pauvres, lorſque tout ſemble conſpirer à les ſecourir dans leurs beſoins, la juſtice, la compaſſion, la charité, la prudence même? Qui ne doit pas être effrayé des menaces que le Seigneur fait aux mauvais riches, & qui peut s'empêcher d'être touché des grâces qu'il prépare aux hommes de miſéricorde? Rien donc de plus raiſonnable, de

plus

plus naturel & de plus juſte, que ce bon uſage des biens temporels, auquel la reconnoiſſance & la piété, la nature & la grâce, la Religion & l'intérêt même nous engagent.

Cependant il n'y a rien dont on abuſe le plus, ſoit qu'on y ſoit porté par la proſpérité & l'abondance, qui traînent ordinairement avec elles l'oubli de Dieu, ſoit que la Religion faſſe de moindres impreſſions ſur nos eſprits, que l'intérêt & l'amour propre; ſoit qu'on prenne pour des bienſéances & des conſeils les règles & les préceptes de l'Evangile. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a preſque pas d'adminiſtrateurs fidelles. Les uns retiennent ce qu'il faudroit donner, les autres donnent ce qu'il faudroit retenir. Qui eſt-ce qui offre à Dieu le prix de ſa réconciliation & de la rédemption de ſon ame, par les aumônes qu'il fait aux pauvres? Qui eſt-ce qui refuſe à ſes plaiſirs ce qu'il devroit garder & deſtiner à ſes bonnes œuvres?

Je ne vous dirai point juſqu'où va cet abus, ou, comme parle l'Ecriture, cette malédiction des richeſſes. Elles autoriſent le vice, elles déréglent la raiſon, elles ſéduiſent la pudeur, elles corrompent la juſtice, elles étouffent la charité, elles produiſent enfin les vices, les entretiennent ou les conſomment par le mauvais uſage qu'on en fait. Je parle des abus ordinaires qu'on en fait pour les divertiſſemens & pour les vanités du ſiècle, dont tous les hommes ſont preſque coupables. Les Grands les font ſervir au faſte & à l'orgueil de la grandeur, les autres au progrès de leurs deſſeins ambitieux. L'or même de ceux qui ſacrifient au Seigneur, eſt ſouvent un ſujet de chute pour eux quand ils l'emploient mal, & pour ceux qui voient le profane emploi qu'ils en font: *Lignum offenſionis eſt aurum ſacrificantium.* *Eccli.* 31.

Si donc on uſe ſi mal communément des biens de ce monde, faut-il s'étonner ſi Dieu les ôte? La peine, vous le ſavez, ſuit infailliblement le péché, & Dieu, pour ſatisfaire à ſa Juſtice, pour réparer l'offenſe qui lui eſt faite, & pour punir avec proportion les infractions de ſa ſainte Loi, a coutume de nous priver de ce que nous avons aimé plus que lui, & de convertir en chagrin les cauſes mêmes de nos plaiſirs. Vous avez abuſé de votre ſanté pour contenter vos paſſions, vous la perdrez, & vous expierez vos intempérances par les dégoûts & les langueurs d'une maladie. Vous avez mis votre affection à une créature mortelle, Dieu ren-

verſera cette idole qu'il trouve en ſa place dans votre cœur. Vous vous êtes ſervi pour l'offenſer des biens qu'il vous avoit donnés pour l'honorer & pour le ſervir, il vous en privera, & punira par-là votre ingratitude. Vos richeſſes ſe pourriront, dit-il, par un de ſes Prophètes, votre or & votre argent ſe rouilleront entre vos mains. Il n'a pas ſu, dit-il, par un autre, que c'eſt moi qui lui ai donné ce blé, & ces récoltes abondantes, & qui lui ai multiplié cet or & cet argent qu'il a ſacrifiés à Baal. Je changerai pour eux; & je leur reprendrai en ſon temps & leurs moiſſons & leur argent : *Idcirco convertar, & ſumam frumentum in tempore ſuo, & aurum in tempore ſuo.*

J'ajoute encore que comme la juſtice de Dieu ne laiſſe rien de déſordonné, il y a un ordre que le Seigneur a établi, ſur lequel il arrange & redreſſe, ſelon les diſpoſitions de ſa providence, les mauvaiſes adminiſtrations, & les mauvais uſages qu'on fait des choſes du monde. C'eſt ſelon les règles de cette équité ſouveraine qu'il répare & qu'il corrige les abus & les déſordres des biens dont il nous a rendus les dépoſitaires. Ces biens ne ſortiroient pas de vos mains pour être employés à de bonnes œuvres, les ſubſides qu'on vous impoſe tiennent lieu des aumônes que vous deviez vous impoſer vous-même. Il faut que l'autorité vous arrache ce que la charité vous conſeilloit de diſtribuer. Dieu affine, pour ainſi dire, votre or & votre argent dans le creuſet des tribulations publiques. Il purifie ce qu'il y a de défectueux dans l'uſage que vous en faites. Ce qui ſervoit à vos vanités ſert aux beſoins de la patrie, & ce qu'une mauvaiſe libéralité prodiguoit, une triſte néceſſité le conſume. Il remet les excès dans une modération convenable. Ce luxe que vous portiez ſi loin, & que vous ne pouvez plus ſoutenir, ſe réduit malgré vous à une honnête & modeſte bienſéance. Ces tables, où l'on cherchoit la délicateſſe & la profuſion, tomberont néceſſairement dans une frugalité réglée. Ce jeu où votre opulence, & la paſſion du gain vous faiſoient trouver tant de dégoûts, faute d'argent & de joueurs, ne ſera plus qu'un amuſement innocent & inſipide.

Mais ce n'eſt pas du ſeul uſage de nos biens que nous devons répondre à Dieu, c'eſt encore, MESSIEURS, vous le ſavez, de l'uſage que nous faiſons du bien public, ſoit dans nos délibérations, ſoit dans nos adminiſtrations. Ecoutez,

dit le Saint-Esprit, vous qui gouvernez les multitudes : *Præbete aures, vos qui continetis multitudines*, le Dieu Très-Haut vous a donné cette autorité, il vous fera rendre compte de vos actions & de vos pensées, si vous avez gardé les Lois de la justice, & si vous vous êtes conduits par ses volontés. Sap. 6.

Ne croyez pas, MESSIEURS, que je veuille ici m'ériger en censeur de nos assemblées. Je sai qu'il y a eu des temps estimés heureux, où l'abondance régnoit dans cette Province, où son commerce étoit florissant, où ses peuples étant plus riches, & ses charges beaucoup moins grandes, nos pères ont cru pouvoir se dispenser quelquefois des règles, prolongeant le cours des affaires, y mélant des intervalles de plaisir, & faisant par magnificence, & souvent même par charité, des libéralités & des dépenses arbitraires. Mais aujourd'hui, qui ne sait que votre équité & votre pitié pour les peuples, ont tout réduit à l'exactitude de l'ordre ; que les occupations continuelles ont exclu toute sorte d'amusemens, que la durée des Etats se règle précisément sur la mesure du travail, & sur la nécessité des affaires, & qu'enfin tout s'y conduit par les lois d'une prudente économie, qui ramène tout à la justice & au bien public, & qui rejette tout emploi inutile, & même bienséant & charitable.

Le Lieutenant Général que nous voyons avec plaisir assister depuis long-temps, présentement préfider à nos assemblées, à qui les intérêts de la Province sont si chers, & dont le nom & la personne sont si chers à la Province, par les lumières de son esprit, par la droiture de son cœur entretiendra cette discipline.

C'est le temps en effet, MESSIEURS, d'étendre son zèle pour la défense de l'Etat, d'où dépend le repos & le salut de tant de nations ; mais il est temps aussi d'être ménager de la substance des peuples, de discerner la cause de la veuve & de l'orphelin, d'adoucir leurs peines par des paroles de paix, & par des soulagemens effectifs, & de suivre les avis qu'un Roi de Juda donnoit autrefois aux Juges qu'il avoit établis dans les Villes de son Royaume : *Videte quid faciatis. Si timor Dei vobiscum. Cum diligentiâ cuncta facite.* Prenez garde à ce que vous faites, ne consultez ni votre intérêt, ni vos prétentions, pesez au poids du Sanctuaire les suffrages que vous portez : *Videte quid faciatis.*

Que la crainte de Dieu ſoit avec vous, qu'elle ſerve de règle à vos ſentimens, & de frein à vos paſſions. Craignez de ne pas ſoulager les pauvres, craignez encore plus de faire des pauvres.

Faites toutes choſes avec ſoin & circonſpection. Cherchez dans vos impoſitions & dans vos adminiſtrations publiques, ces proportions de juſtice & de charité qui font qu'on épargne le pauvre, ſans pourtant accabler le riche, enſorte que chacun porte le fardeau commun ſelon ſa force ou ſa foibleſſe : *Cum diligentia cuncta facite.*

Tant de calamités que le Seigneur répand dans le monde, devroient bien nous en détacher : Celles dont il afflige cette Province, & qui nous touchent de plus près, devroient auſſi nous obliger à recourir à la pénitence. Ces guerres, ces diſettes, ces diviſions, dont la Religion eſt le motif & le prétexte ; cette ſecte meurtrière que l'eſprit de menſonge a ſuſcitée à la faveur de nos montagnes : ces dommages que ſouffrent les peuples, de ces rebelles qui les attaquent, & néceſſairement des troupes mêmes qui les défendent. Le dirai-je, Mes Frères, nos Autels abattus, nos ſaints Myſtères foulés aux piés, nos Egliſes encore fumantes des reſtes de leurs feux ſacrilèges, nos Prêtres maſſacrés entre le veſtibule & l'Autel, dont le ſang crie au Ciel ou miſéricorde ou vengeance, ce ſont des effets de la fureur des hommes ; mais ce ſont auſſi des marques de la colère de Dieu.

Croyons, diſoit la ſage Judith au peuple de Béthulie, que ces fléaux du Seigneur qui nous affligent, nous viennent de ſa part, & ne ſont pas des châtimens d'un Juge qui nous veut perdre, mais d'un Père qui a deſſein de nous corriger : *Flagella Domini, quibus corripimur, ad emendationem non ad perditionem eſſe credam.*

Puiſſions-nous par nos humiliations & par nos prières arrêter les tribulations qu'il nous envoie, ou du moins les mettre à profit par ſa grâce. Puiſſions-nous devenir plus attentifs à ſa ſainte Loi, plus détachés des biens du monde, plus libéraux dans nos charités, plus patiens dans nos ſouffrances. Puiſſions-nous voir nos Hôpitaux plus aſſiſtés, nos Egliſes plus fréquentées, nos myſtères plus révérés, afin que le Seigneur s'apaiſe, & qu'il ſe reſſouvienne de ſes anciennes miſéricordes pour notre ſalut & pour ſa gloire. *Amen.*

SERMON
POUR UNE VÊTURE,

Prêché à Paris, dans l'Egliſe des Carmelites.

Omne quod natum eſt ex Deo vincit mundum : & hæc eſt victoria, quæ vincit mundum, fides noſtra.

Tout ce qui eſt né de Dieu ſurmonte le monde, & ce qui donne la victoire ſur le monde, c'eſt notre foi.

De la première Epître de S. Jean, *chap.* v.

QUEL ſaint & religieux ſpectacle offrez-vous aujourd'hui à nos yeux, Ma chère Sœur ; & quel eſt cet eſprit qui vous conduit, qui vous anime, qui vous fortifie ? Proſternée au pied des Autels, touchée du déſir ſincère de la perfection évangélique, fidelle à la grâce de Jeſus-Chriſt qui vous appelle & qui vous élève au-deſſus de vous-même, vous renoncez aujourd'hui à tout ce que vous poſſédez, à tout ce que vous eſpérez, que dis-je ? à tout ce que vous êtes. Ni la tendreſſe de l'âge, ni la délicateſſe de la complexion, ni les eſpérances d'un heureux avenir, ni l'attrait des plaiſirs mêmes légitimes, rien n'a pu affoiblir votre zèle & votre conſtance. Grâces à Jeſus-Chriſt, votre ferveur croiſſant, bien loin de ſe relâcher, vous a donné de ſaintes impatiences de vous conſacrer à Dieu toute entière ; les momens vous ont paru longs, & vous n'avez ſouhaité d'être enfin une fois maîtreſſe de vous-même, qu'afin de vous engager ſolennellement à ne l'être plus. Le Ciel favoriſe votre entrepriſe, & vous voyez aujourd'hui tous vos déſirs accomplis : heureuſe de porter le joug du Seigneur dès la pointe de vos plus beaux jours ; d'embraſſer la Croix de Jeſus-Chriſt, ſans craindre d'en être jamais ſéparée ; & de répan-

dre dans le sein de Dieu même, les derniers efforts de votre volonté, &, pour ainsi dire, les derniers soupirs de votre liberté mourante. D'où peut venir une si généreuse résolution, sinon d'une foi vive & victorieuse?

Hæc est victoria, &c.

Le monde ne persuade que trop à ceux qui l'écoutent, qu'il y a des biens, des plaisirs, des honneurs, qui sont la félicité de la vie; qu'il est doux de disposer de soi, & de se conduire par ses volontés; qu'il n'est pas nécessaire de suivre les lois d'une austère vertu, ni de tant se contraindre dans ses passions; qu'il y a des accommodemens entre les maximes du siècle, & celles de l'Evangile; & que dans le cours de la vie humaine, Dieu se contente de quelques bons désirs, & pardonne aisément les fragilités & les foiblesses. Mais la foi, qui selon S. Paul, ne se fonde pas sur des apparences, & qui s'attache à la substance des biens spirituels & célestes, nous enseigne au contraire, que le salut de notre ame est notre seule nécessité, & notre seule affaire importante; que le seul bien & le seul bonheur véritable du Chrétien doit être de servir & d'aimer Jesus-Christ; qu'on ne peut rendre à Dieu un culte assez pur, ni assez parfait; que la véritable liberté consiste à se donner à Dieu sans réserve; que le solide repos ne se trouve que dans la soumission & la dépendance; & que la perfection chrétienne se rencontre dans la pureté, dans l'humilité, dans la pauvreté, où vous vous engagez aujourd'hui.

Speran-darum substan-tia re-rum. *Hebr.* 11.

Je prétends, Ma chère Sœur, vous confirmer par ce discours dans l'heureux choix que vous avez fait, & vous montrer,

Division.

1°. Que l'esprit du monde porte ceux qui le suivent à étendre, autant qu'ils peuvent, leur liberté: au lieu que l'esprit de la religion porte les véritables chrétiens à resserrer & à détruire la leur. Ce sera ma première partie.

2°. Que l'esprit du monde engage à partager son cœur, & que la foi engage les ames religieuses à réunir toutes leurs affections vers Dieu. Ce sera ma seconde partie.

Je planterai la Croix de Jesus-Christ entre les limites du monde & celles de la religion. Je vous ferai voir les dangers que vous avez courus, pour vous exciter à louer les miséricordes du Seigneur qui vous en a retirée. Je ferai voir à

mes auditeurs les dangers où ils sont, pour les obliger à recourir à sa grâce. Pour le faire avec plus de fruit, recourons tous ensemble à celle qui est l'exemple des ames religieuses, & le refuge des ames mondaines qui se reconnoissent. Disons-lui donc avec l'Ange, AVE MARIA.

I. PARTIE.

IL n'appartient proprement qu'à Dieu d'être libre, & de vouloir de sa volonté propre : parce que tout ce qu'il veut est nécessairement juste, & qu'il ne peut avoir d'autre loi, ni d'autre règle de sa volonté, que lui-même. L'homme n'a pas le même droit d'user de sa volonté : parce qu'elle est déréglée depuis le péché ; & que naturellement elle doit être soumise à celle de Dieu. Cet assujettissement & cette dépendance, est la partie la plus essentielle du culte & de l'hommage que la créature doit à son Créateur. Ainsi, vouloir ce que Dieu ne veut pas, ou ne pas vouloir ce que Dieu veut, c'est renverser l'ordre de sa providence ; c'est mettre la prudence de la chair au-dessus de la sagesse divine ; c'est lui ôter l'empire qu'il a sur nous ; enfin, c'est rapporter Dieu à nous-mêmes, au lieu de nous rapporter nous-mêmes à Dieu. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de si injuste, il n'y a rien de si ordinaire. Le premier désordre du péché, c'est l'orgueil, & le premier effet de l'orgueil, est un certain désir d'indépendance, gravé dans le fond de l'ame, & caché dans les replis les plus secrets de la volonté, par lequel l'homme se plaît à n'être qu'à soi, & à ne relever d'aucune autorité étrangère, non pas même de celle de Dieu.

C'est-là le caractère de ceux qui vivent selon le monde, & la source funeste de toutes leurs passions. Pourquoi courent-ils après les richesses ? sinon parce qu'elles servent à se tirer de la sujétion ; à venir plus facilement à bout des desseins qu'on a, & à acheter l'empire qu'on veut avoir sur les autres ? D'où vient cet empressement de s'agrandir & de s'avancer dans les dignités, sinon de l'envie qu'on a de donner plus de poids à ses volontés ; d'avoir moins de maîtres à qui l'on doive obéir ; plus de sujets à qui l'on puisse commander ? D'où vient cette passion de se distinguer par l'esprit & par le savoir, sinon du désir qu'on a de réduire les autres à ses sentimens; de donner plus d'autorité à ses opinions, & d'avoir une prééminence de raison au-dessus du reste des hommes ? Tant il est vrai, dit S. Augustin, que le premier soin des ames mondaines, est celui d'étendre autant qu'elles peu-

vent leur liberté ; & que le joug qui leur eſt le plus inſupportable, eſt celui de la dépendance & de la contrainte !

Mais pourquoi parler ici de ces hommes agités de leurs paſſions ? Ceux mêmes qui mènent dans le monde une vie réglée, qui penſent quelquefois ſérieuſement à leur ſalut, & qui ſe ſauvent des principales corruptions du ſiècle, ne laiſſent pas de donner encore trop d'étendue à leur liberté. Ils emploient quelques heures à la prière, & ils ſe croient en droit de paſſer le reſte du temps à des converſations vaines & inutiles. Ils s'acquittent des devoirs préciſément néceſſaires de la religion ; mais ils ne veulent pas ſe gêner ſur certaines régularités, qui ne laiſſent pas d'être de conſéquence pour la piété. Ils ne voudroient rien faire de ce qui eſt abſolument défendu : mais ils ne voudroient ſe priver de rien, de ce qu'ils s'imaginent pouvoir leur être permis ; & ſous prétexte qu'il y peut avoir de l'excès dans la dévotion ; que les grandes vertus ne ſont faites que pour les grandes ames ; & qu'il importe peu d'être plus ou moins élevé dans le Ciel, pourvu qu'on y arrive : ils craignent toujours d'aller trop loin : ils ſe preſcrivent des bornes à leur fantaiſie, & ſe font une meſure de piété proportionnée à leur foibleſſe. Ils ne ſe contraignent qu'autant qu'il convient à leurs déſirs. Tout ce qui les incommode leur paroît un conſeil & non pas un commandement ; & dans la néceſſité qui eſt impoſée à tous les chrétiens de faire le bien, du moins veulent-ils ſe retenir la liberté de n'en faire qu'autant qu'ils y ſont obligés, & qu'autant qu'ils veulent.

Je pourrois leur dire ici ces grandes maximes que Tertullien adreſſoit à tous les chrétiens, & qui renferment toute la perfection des ames religieuſes : que dans le chriſtianiſme, il faut non-ſeulement de l'obéiſſance, mais encore de la ferveur : que toutes les volontés de Dieu devroient être obſervées, tant celles qui ſont bonnes, que celles qui ſont parfaites : que le reſpect & la fidélité que nous devons à un ſi grand Maître, nous doit porter à accomplir non-ſeulement ce qu'il nous commande, mais encore ce qu'il nous conſeille : que s'il permet quelquefois des choſes qui ſont moins parfaites, ce n'eſt pas pour flatter notre négligence, mais pour éprouver notre retenue ; ſemblable à ces maîtres, qui donnent quelques libertés à leurs ſerviteurs, pour voir juſqu'où ira leur modération : qu'il eſt plus loua-

ble de s'abſtenir des choſes mêmes qui ſont tolérées : que comme il faut craindre la colère de Dieu dans les défenſes qu'il fait, il faut craindre l'indulgence de Dieu dans les permiſſions qu'il accorde ; & que le moyen le plus ſûr pour ne rien faire d'illégitime, c'eſt de craindre même ce qui eſt permis.

Cette penſée paroîtra peut-être trop ſévère, mais elle n'eſt pas trop éloignée de la vérité. Car outre que toutes les vertus intérieures ſont de précepte ; & qu'on ne peut être Chrétien ſans être humble, ſans être patient, ſans être charitable, chacun ſelon le degré de perfection auquel Dieu l'appelle ; outre que les conſeils mêmes deviennent des commandemens aux particuliers, quand ils ne peuvent accomplir les commandemens ſans le ſecours de ces conſeils ; c'eſt une vérité conſtante que la Religion Chrétienne n'eſt établie que pour reſſerrer la liberté, & pour aſſujettir nos volontés à celle de Dieu.

C'eſt cet eſprit de ſujétion qui eſt le caractère d'une ame religieuſe. Dès qu'elle eſt conſacrée à Dieu, ſon humeur, ſon choix, ſon inclination, ſon propre ſens, ſon eſprit, ſa raiſon ne doivent plus avoir de part en ſa conduite. L'obéiſſance eſt ſon partage, c'eſt ſa poſſeſſion, c'eſt ſon nom ; c'eſt Dieu même qui me l'enſeigne par la bouche d'un de ſes Prophètes : *Elle s'appelera ma volonté en elle.* Pour nous apprendre, que comme les noms renferment l'eſſence des choſes, l'obéiſſance renferme tous les devoirs eſſentiels de la vie religieuſe ; & que comme dans les alliances civiles, l'épouſe perd ſon nom & celui de ſa famille, pour prendre celui de l'époux ; ainſi, dans l'union ſpirituelle de l'ame avec Jeſus-Chriſt, l'ame ſe dépouille de ſa volonté pour prendre celle de Dieu. S'il l'afflige, elle adorera la main qui la frappe, s'il la conſole, elle aimera les bénédictions de Dieu, & plus encore le Dieu des bénédictions. S'il lui parle intérieurement, elle écoutera ſa voix pour la ſuivre. S'il lui explique ſes volontés par le miniſtère des hommes, elle les regardera comme les organes & les interprètes de Dieu même. Elle n'entreprendra rien ſans le conſulter ; elle n'agira que pour le ſervir ; elle ne ſouffrira que pour lui plaire ; & n'aura d'autre uſage de ſa volonté propre, que de vouloir n'en point avoir.

Vocabitur voluntas mea in eâ. *Iſa.* 62. 4.

Ces vertus ne ſont pas du goût des gens du monde. Ils

regardent les exercices de la vie religieuse, ou comme des vertus sublimes qu'il est impossible d'imiter, ou comme des pratiques de cloître, qu'il n'est pas nécessaire de suivre. Pourvu qu'ils se sauvent de certains vices grossiers & décriés, & qu'ils retiennent dans leurs œuvres une surface de religion, ils se donnent eux-mêmes dispense de toutes les sévérités de la loi de Dieu. Les dangers continuels, & les engagemens funestes où ils sont, qui devroient les rendre plus circonspects, ne font que les rendre plus lâches & plus négligens. Ils se font une idée de la perfection, non pas pour la suivre, mais pour remarquer si l'on y manque: délicats pour eux-mêmes, impitoyables pour les gens de bien, ils considèrent toutes leurs austérités, comme des suites nécessaires de leur vocation. Ils aspirent à être parfaits, disent-ils, & ils y travaillent; ils sont entrés dans la voie étroite, & ils la suivent; ils ont chargé leur croix, & ils la portent. Ils souffrent, ils se sont destinés à la patience, c'est leur état, c'est leur profession: comme si ce n'étoit pas la profession de tous les hommes, d'aimer & de servir Dieu: comme si la pénitence étoit une vertu de bienséance pour quelques particuliers, & non pas une obligation indispensable pour tous les Chrétiens: comme si Jesus-Christ étoit divisé, & s'il avoit un Evangile sévère, & un Evangile relâché: comme s'il y avoit pour eux des privilèges & des droits d'immunité; & comme s'ils étoient moins obligés d'être pénitens, parce qu'ils ont plus d'occasion, plus de penchant, & plus d'habitude d'être pécheurs.

Cependant Jesus-Christ nous apprend, tantôt qu'on ne va à lui que par la voie étroite, c'est-à-dire en étréciſſant nos désirs, & retranchant la plupart de ces inclinations que la nature semble laisser libres. Tantôt que le Royaume des Cieux souffre violence, c'est-à-dire qu'on ne peut le gagner que par l'assujettissement & par la contrainte, en pliant avec force nos volontés, naturellement rebelles, à la loi de Dieu. Tantôt qu'il faut renoncer à nous-mêmes, c'est-à-dire diminuer en nous la cupidité, même malgré nous, & renfermer tous nos désirs & toutes nos affections en un seul objet qui est hors de nous, & qu'enfin notre félicité dépend de la servitude où nous devons être à l'égard de Dieu.

Ubi autem Spiritus Do- Mais ne me trompai-je point? Vous annonçai-je la vérité? Saint Paul ne nous apprend-il pas que *là où est l'Esprit*

de Dieu, là est la liberté : Que *nous ne sommes point les enfans de la servante, mais de la femme libre* ; que Jesus-Christ est venu nous délivrer de la servitude, & remplir nos cœurs d'un esprit d'adoption & de liberté, qui nous donne la confiance de nous adresser à Dieu, comme à notre Père. J'avoue que Jesus Christ nous a affranchis de la servitude de la loi. Premièrement, quant aux devoirs extérieurs d'un culte pénible & embarrassant. Il a rompu le joug des cérémonies légales, & nous a déchargés du pesant fardeau de tant d'observances judaiques, ne voulant plus que des adorateurs en esprit & en vérité. Secondement, quant aux peines & aux châtimens. On ne prononce plus de jugement de mort contre ceux qui manquent ; on les remet au tribunal de leur conscience, qui, comme un juge domestique, condamne le pécheur sans le perdre, & ne punit le mal qu'en le reprochant. Troisièmement, quant au motif de nos actions. Ce n'est plus ni une crainte servile, ni une espérance mercénaire qui nous retient, ou qui nous anime : c'est l'amour qui nous fait agir. Nous ne servons plus en esclaves, qui craignent la colère de leur maître ; mais en enfans qui accomplissent les volontés de leur Père.

mini, ibi libertas. 2. *Cor.* 1. 17. Non sumus ancillæ filii sed liberæ. *Gal.* 5. 1. Non enim accepistis Spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis Spiritum adoptionis, in quo clamamus, Abba Pater. *Rom.* 8. 15.

J'ose dire néanmoins, après saint Chrysostome, que nous ne sommes sortis d'une servitude que pour entrer dans une autre, qui est intérieure & spirituelle. C'est ce que l'Apôtre nous apprend dans son Epître aux Romains : *Nous sommes affranchis de la loi de mort, dans laquelle nous étions retenus.* Voilà notre affranchissement & notre liberté. Mais quelle en est la suite ? *De sorte que nous sommes assujettis à la nouveauté de l'esprit.* C'est un assujettissement d'esprit, soit parce qu'ayant été rachetés par Jesus-Christ, nous ne sommes plus à nous-mêmes ; & que les grâces & les bienfaits que nous en avons reçus, ont ajouté à nos devoirs passés, tous les devoirs de la reconnoissance & de la justice : soit parce que la foi évangélique étant un état de plus grande perfection, elle nous engage à plus de justice & d'exactitude. Car la vertu n'est autre chose que l'amour de Dieu : cet amour ne croît qu'à mesure que la cupidité diminue ; la cupidité ne diminue qu'autant qu'on la combat & qu'on la resserre.

Soluti sumus à lege mortis, in qua detinebamur Ita ut serviamus in novitate Spiritus. *Rom.* 7. 6.

Les gens du monde ne comprennent pas cette vérité : parce qu'ils n'agissent point par la foi. Lorsqu'on voit au pied des Autels une Vierge chrétienne, que sa naissance ou son esprit au-

roient pu distinguer dans le monde, renoncer au luxe & aux vanités du siècle, & s'engager généreusement à tous les exercices laborieux d'une vie pénitente & religieuse ; on s'attendrit, on la plaint, on la regarde comme une jeune victime qui va d'elle-même se présenter à l'Autel, & se livrer innocemment à son sacrifice. On écoute les vœux qu'elle fait comme des arrêts qu'elle prononce contre elle-même. Ces mots d'obéissance, de pauvreté, de mortification, auxquels le monde est si peu accoutumé, sont des termes qui les effraient. La clôture leur paroît une espèce de captivité, qui toute volontaire qu'elle est dans les commencemens, devient à charge dans la suite. On veut se rendre le juge & l'arbitre de sa vocation ; & l'on craint toujours que ce ne soit l'effet d'une jeunesse sans expérience, ou d'une dévotion précipitée. On examine le passé ; on raisonne sur le présent ; on tire de tristes présages de l'avenir. Il prend aux spectateurs une fausse pitié, & une tendresse mondaine, par laquelle ils ont peine à croire que d'autres fassent volontiers ce qu'ils n'auroient pas le courage de faire. Ils regardent comme un malheur de quitter ce qu'ils estiment heureux de retenir ; & jugeant d'autrui par leur propre foiblesse, ils craignent toujours qu'on ne se repente d'avoir rompu des attachemens qu'ils sentent bien, qu'ils ne sont pas capables de rompre.

Qu'ils sachent que rien n'est impossible à la grâce ; que Jesus-Christ, lorsqu'il se choisit des épouses, sait bien le moyen de les conserver ; que celui qui leur a inspiré le dessein de le suivre, leur donne la force de l'exécuter ; qu'elles portent la Croix de Jesus-Christ, & que la Croix de Jesus-Christ les porte : qu'on voit les peines extérieures qu'elles souffrent, & qu'on ne voit pas les consolations intérieures qu'elles reçoivent : que leurs souffrances ne peuvent être qu'heureuses, puisqu'elles ont la charité pour principe, Dieu pour objet, & le Ciel même pour récompense, & que leur servitude est glorieuse, puisque c'est régner que de servir Dieu.

Mais s'estiment-ils eux-mêmes plus libres ? Hélas ! le monde est plein d'une espèce d'esclaves, qui sont d'autant plus malheureux qu'ils s'imaginent d'être libres. L'un s'applaudit, parce qu'il est sur les routes de sa fortune, & qu'il semble entrevoir des espérances pour s'avancer. Mais quelle contrainte ! Il faut veiller continuellement à ses intérêts ; se

rendre complaisant jusqu'à la bassesse ; essuyer tous les chagrins que causent d'ordinaire les espérances & les fortunes douteuses. Il faut supporter les attaques ouvertes des ennemis, les trahisons secrètes des envieux, les jalousies malignes des égaux, les railleries piquantes des inférieurs, les caprices bizarres des maîtres, encore leurs projets ne laissent pas d'être renversés par des révolutions imprévues, & par des jugemens secrets de la Providence de Dieu, qu'ils nomment *Destin* ou *Fortune*, qui les éloigne pour jamais des fins qu'ils s'étoient proposées. L'autre, esclave de son orgueil, veut acquérir la réputation d'être vertueux par des pratiques affectées d'une dévotion hypocrite, & surprendre des approbations dont il n'est pas digne. Il faut se contraindre & se déguiser incessamment ; renfermer malgré soi ses passions au-dedans de soi ; ne dire rien de ce qu'on pense, ne penser rien de ce qu'on dit.

Qu'il est difficile de soutenir long-temps un faux personnage ; d'affecter de paroître bon, lorsqu'on sent bien que l'on est méchant, & de porter le mensonge sur le visage, quand on a malgré soi la vérité dans le cœur ! Celui-ci s'estime heureux, parce qu'il satisfait son avarice, & qu'il augmente ses revenus ; mais que de soins, que d'accidens, que d'inquiétudes ? & quel bonheur peut-on espérer dans des biens, qu'on acquiert avec peine, & souvent avec injustice ; qu'on possède avec crainte, & qu'on perd avec désespoir ? Celui-là se croit libre, parce que rien ne s'oppose à ses passions, & que tout ploie sous sa volonté : aveugle de ne pas voir que la félicité ne consiste pas à accomplir ses désirs, mais à remplir ses devoirs, & que c'est une fausse liberté, que de faire tout ce qu'on veut, quand ce qu'on veut n'est pas raisonnable.

Que votre sort est différent, MA CHERE SŒUR ! Vous vous rendez, ce semble, captive ; mais vous acquérez la véritable liberté des enfans de Dieu. Vous cessez de jouir de tous les avantages qu'on possède dans le monde ; mais vous commencez à jouir de la félicité que les Saints possèdent dans le Ciel, qui n'est autre chose qu'une paisible & volontaire nécessité d'obéir & de plaire à Dieu. Vous vous liez à la Croix de Jesus-Christ, jusqu'au dernier soupir de votre vie : résolution digne d'un cœur comme le vôtre ; mais qu'il est doux de porter des chaines, quand c'est la cha-

rité qui les a formées, & quand elles nous lient à Jesus-Christ ! Vous n'êtes plus à vous, il est vrai, & votre volonté ne servira plus à vous régler, ni à vous conduire : mais en récompense, vous êtes entre les mains de la Providence, & ne voulant que ce que Dieu veut, sa volonté deviendra la vôtre. Rien ne pourra troubler votre repos qui sera fondé sur Dieu même ; & tandis que les filles du siècle, occupées du désir de voir & d'être vues, idolâtres de quelques traits de vaine beauté, que la nature par hasard aura formés sur leur visage, promeneront, comme en triomphe, leur indiscrète & dangereuse liberté ; & que jalouses, non-seulement de faire leur volonté, mais encore de captiver celle de autres, elles traîneront après elles des esclaves de leurs vanités, esclaves elles-mêmes de leur ambition & de leur amour-propre : vous, renfermée dans l'étroit espace d'un cloître & d'une cellule, mais élevée en esprit au-dessus de toutes les choses créées ; cachée sous l'obscurité d'un voile, mais éclairée des lumières de la vérité : pauvre des biens de ce monde, mais enrichie de tous les trésors de la grâce : inconnue aux hommes, mais agréable à Jesus-Christ, vous mettrez toute votre gloire à n'en avoir point, & tous vos soins à répondre à ce que Dieu demande de vous, & aux grâces qu'il vous a faites : parce que la Foi vous a fait renoncer à votre liberté, qu'elle vous porte à vous donner à Dieu sans réserve.

II. PARTIE. Le premier hommage que Dieu demande de l'homme est celui du cœur ; soit parce qu'étant notre unique & dernière fin, rien ne lui est si naturellement acquis, dit saint Augustin, que cette partie de nous-mêmes, qui est la source des désirs & des affections, & comme le centre de tous les mouvemens de l'ame, qui peuvent nous porter au bien. Soit parce que le cœur étant en nous, ce qu'il y a de plus vivant, c'est aussi, dit saint Basile, la première victime que nous devons sacrifier au Seigneur : soit enfin, parce que le cœur étant le siége de la cupidité ou de la charité, & que renfermant les principes & les motifs de nos actions, il les détermine à Dieu, ou au monde. Car quelque saintes qu'elles paroissent, si elles ne partent d'un cœur animé de l'amour divin, ce ne sont que des œuvres payennes, qui ne peuvent entrer dans le culte religieux que l'on rend à Dieu ; la patience n'est qu'une dureté stoïque ; la charité envers

les malheureux n'eſt qu'une tendreſſe & une compaſſion naturelle ; & le mépris des biens du monde, qui pourroit faire des Chrétiens, ne fait tout-au-plus que des Philoſophes.

Or, non-ſeulement Dieu demande le cœur, mais encore tout le cœur ; ſans diminution, ſans interruption, ſans partage. *C'eſt ſa volonté*, dit ſaint Paul, *que vous le ſerviez d'une manière digne de lui ; tâchant de lui plaire dans toutes vos actions, en produiſant des fruits de toute ſorte de bonnes œuvres.* Premièrement, parce qu'il y doit avoir une ſainte proportion entre la charité & Dieu qui en eſt l'objet ; en ſorte que les qualités de l'une, répondent aux perfections de l'autre. Dieu eſt juſte, il faut l'aimer par devoir : il eſt bon, il faut l'aimer par inclination : il eſt bienfaiſant, il faut l'aimer par reconnoiſſance : il eſt immenſe, il faut l'aimer ſans meſure : il eſt éternel, il faut l'aimer ſans fin : il eſt indiviſible, il faut l'aimer ſans partage. Secondement, ce n'eſt pas connoître la grandeur & la Majeſté de Dieu, que de lui aſſocier dans nos cœurs quelque autre choſe que lui. Il ne faut, dit ſaint Bernard, rien chercher ni plus que lui, ni autre que lui, puiſqu'il eſt au-deſſus de tout ; ne rien chercher après lui, ni avec lui, parce que lui ſeul peut ſuffire à tout, & qu'étant l'Eſſence unique & indiviſible, il doit être animé uniquement & indiviſiblement. Troiſièmement, parce qu'il n'eſt pas de la dignité de Dieu de recevoir des ſervices partagés, & un reſte d'affections vagues & diſperſées ; de ſe contenter d'être foiblement aimé, lui qui eſt ſouverainement aimable ; ni de ſe laiſſer trouver à une ame, qui ne le cherche pas dans toute l'étendue de ſon amour.

Ut ambuletis dignè Deo per omnia placentes, & in omni opere bono fructificantes. *Coloſſ.* 1. 10.

C'eſt-là proprement la différence du monde & de la religion : car qu'eſt-ce que le monde ? C'eſt une ſociété & ce commerce de gens qui ſont animés par cet eſprit corrompu & déréglé, qui eſt naturel à tous les hommes, tant qu'ils vivent ſelon la première génération qu'ils ont reçue d'Adam, & non pas ſelon la ſeconde qu'ils ont reçue de Jeſus-Chriſt : c'eſt une ſecte preſque univerſelle d'eſprits trompeurs ou trompés, qui ſuivant les mouvemens de leur propre cœur, & ne s'accommodant pas des maximes de l'Evangile, ne reconnoiſſent pour tous biens, que les plaiſirs, les honneurs, les richeſſes, la curioſité & l'indépendance, qui tantôt tranſportés d'une fauſſe joie, tantôt accablés d'un

chagrin imaginaire, passent leur vie au hasard, à se réjouir, ou à s'affliger, comme s'ils ne croyoient rien par de-là, & s'ils n'avoient de religion que par coutume & par bienséance : c'est une foule d'esprits remuans qui s'entrechoquent les uns les autres, ou pour entretenir leur orgueil, ou pour avancer leur ambition, ou pour conserver leurs intérêts. Les plus habiles & les plus polis sont ceux qui se font une occupation d'un amusement ; qui négligent leurs véritables devoirs pour de vaines cérémonies ; qui savent mieux déguiser leurs passions, & flatter celles des autres, & qui, perdant un solide repos pour des prétentions imaginaires, s'occupent de rien, se lassent de tout, travaillent sans fruit, vivent sans règle & meurent sans préparation.

Ce portrait vous étonne peut-être, MESSIEURS, mais si vous faites quelque réflexion sur vous-mêmes, peut-être y trouverez-vous du moins quelques traits qui vous ressemblent. Qu'est-ce au contraire que les religions & les monastères ? Ce sont des sociétés formées sur l'esprit & sur l'exemple de Jesus-Christ, unies par tous les liens d'une charité mutuelle, entretenues par les exercices continuels d'une piété humble & persévérante ; qui vivant selon l'esprit & non pas selon la chair, renouvellent en ces temps malheureux la ferveur & l'innocence des premiers siècles. C'est un Ordre sacré de personnes que Dieu a séparées comme pour lui, & qui s'étant elles-mêmes rendues comme invisibles à tout le reste des créatures, en se renfermant dans les solitudes, n'acquièrent que des vertus, ne possèdent que la paix de leur conscience, n'attendent que des biens spirituels & invisibles ; & faisant croître en elles la charité, s'occupent avec fruit, vivent avec circonspection & meurent avec confiance.

Qui cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, & divisus est. *Ephes.* 2. 19.

Il n'en faudroit pas davantage, MA CHERE SŒUR, pour vous donner une haute idée de votre vocation à la profession religieuse. Mais la différence essentielle, que saint Paul apporte de ces deux états, c'est que la division & le partage du cœur est le caractère des gens du monde. Je ne parle pas ici de ces demi chrétiens & demi payens, qui mêlent à une vie presque profane, quelques intervalles de religion, pratiquant de temps en temps quelques légères vertus, & ne laissant pas d'entretenir au fond de leur cœur des passions

passions secrètes & dominantes, dont ils ne voudroient pas même être délivrés. Je ne parle pas ici de ceux qui, convaincus de la nécessité de faire pénitence, & voulant pourtant en éloigner l'exécution, font un partage imaginaire d'une vie dont ils croient pouvoir mesurer la durée, entre les emportemens de la jeunesse, & la modération d'un âge avancé.

Pardonnez, Vierges de Jesus-Christ, devant qui je parle, si je vous représente les actions & les pensées des pécheurs. Les désordres auxquels Dieu les a abandonnés, vous doivent faire souvenir des grâces qu'il vous a faites. La même charité qui vous a fait sortir du monde, vous doit faire gémir pour ceux qui y sont malheureusement engagés : & du milieu du port, où le souffle de l'Esprit de Dieu vous a si heureusement poussées, vous devez par pitié lever les yeux & les mains au Ciel, vers ceux qui, parmi les tempêtes du monde, sont toujours prêts à périr par un misérable naufrage.

Je laisse ces grands pécheurs, & je me renferme aux gens de bien même, selon le monde. Je dis que leur état est un cercle perpétuel d'actions & d'occupations extérieures, qui les engage au soin tumultueux d'une famille, & au travail embarrassant de plusieurs devoirs domestiques. Il est difficile que la complaisance qu'on doit aux hommes, ne diminue celle qu'on doit à Dieu ; que les occupations du dehors ne rallentissent la ferveur du dedans, & que le cœur ne se ressente de la diversité de tant d'objets, quelque soin qu'ils prennent de les réunir en un seul. J'en appelle à votre conscience, MESSIEURS : combien de fois, voulant vous recueillir dans la retraite pour la prière, avez-vous eu peine à retrouver votre cœur, que vous avez laissé errer d'objet en objet, durant la journée ? Combien de fois avez-vous senti votre esprit appesanti & rempli d'une infinité d'images mondaines ? Combien de fois, réduits à la triste nécessité de servir deux maîtres, d'en aimer l'un, & d'en haïr l'autre, si vous ne vous êtes déclarés, du moins avez-vous demeuré comme suspendus, souhaitant de satisfaire à tous les deux, & d'avoir ce double cœur que Dieu maudit dans ses Ecritures ? Combien de fois, touchés d'un côté du désir du salut, de l'autre attachés à des intérêts de famille, avez-vous d'une main dressé des Autels à Jesus-Christ,

Væ duplici corde. *Eccli.* 2.

& de l'autre à la fortune : semblables à ces peuples envoyés dans la Samarie, qui, tantôt Assyriens & tantôt Israélites, confondoient les saintes cérémonies de la Judée avec les superstitions de leur pays ; & après avoir adoré le vrai Dieu, alloient encenser des idoles.

4. Reg. 17.

Tout vous détourne de Dieu ; la corruption de la nature, quand elle n'est pas réprimée ; l'impression que fait sur les esprits un mauvais exemple ; la prévention que donne la coutume sans qu'on s'en aperçoive ; l'irrésolution & l'inconstance presque inévitable, quand on a plusieurs obligations ; le danger qu'il y a dans la multiplicité des devoirs, de ne pas s'attacher au principal ; le penchant qu'on a de désirer le superflu, quand on a acquis le nécessaire ; la dissipation de l'esprit dans les soins différens qui le troublent & qui l'inquiètent ; enfin tout ce commerce du monde, dont les conversations, les paroles, les actions & la vue même sont contagieuses.

Mulier autem innupta, & virgo cogitat quæ Domini sunt. 1. Cor 7. 34.

Mais les Vierges de Jesus-Christ éloignent tous les obstacles qui s'opposent dans le cœur, à l'amour de Dieu, & qui sont contraires à la perfection ; la convoitise des biens par la pauvreté ; la convoitise des plaisirs par la chasteté ; la convoitise & le déréglement de la volonté, par l'obéissance. Elles éloignent toutes les distractions qui peuvent les détourner de Dieu, le soin des richesses, le soin d'une famille, le soin de sa propre conduite dans les différentes rencontres de la vie. Elles sacrifient à Dieu tout ce qu'elles peuvent posséder, tout ce qu'elles peuvent aimer, tout ce quelles peuvent désirer, & réduisent toutes leurs affections à la simplicité du Christianisme. Elles n'ont qu'un principe, elles n'ont qu'un objet, elles n'ont qu'une fin ; elles n'ont qu'à penser à Dieu, & à vivre dans l'admiration de sa bonté, dans la reconnoissance de ses bienfaits, dans l'espérance de ses promesses. Toujours recueillies, toujours exemptes de ces empressemens & de ces désirs violens qui nous tirent hors de nous mêmes ; elles peuvent dire ce que disoient les anciens Chrétiens, dans le dépouillement de toutes choses & dans leur parfaite tranquillité : toutes mes affaires sont renfermées en moi-même, & tout mon soin est de n'en avoir plus.

In me unicum negotium est. Hoc unum curo quod nihil curem. Tertull.

Que cette condition est différente de celle des Chrétiens dans la vie commune ! Les uns, bornés à des vertus médio-

cres, & tenant presque nécessairement à la terre par une partie d'eux-mêmes, sont appelés à servir Dieu. Les autres, engagés dans les vertus les plus parfaites, & dans les plus nobles fonctions du Christianisme, ayant déjà leur conversation dans le Ciel, peuvent s'en appeler *les Citoyens & les Domestiques* : ceux-là, chargés du pesant fardeau des occupations extérieures, marchent lentement dans les voies de Dieu. Ceux-ci, déchargés de tout ce qui peut retarder leur course, marchent à grands pas vers la Jérusalem céleste. Les premiers, trop heureux de garder les commandemens, ont assez de peine à devenir bons; les seconds s'attachant même aux conseils, travaillent à devenir parfaits. Les uns suivent Jesus-Christ jusqu'à la Croix, les autres sont crucifiés avec Jesus-Christ.

Cives Sanctorum, & domestici Dei. 1. *Cor.* 7. 33.

C'est-là, Ma chère Sœur, votre vocation. Vous mettez aujourd'hui un espace infini entre le monde & vous. Vous vous en interdites le commerce; vous renoncez à ses mœurs & à ses coutumes; vous en effacez même de votre esprit toutes les idées. Votre volonté propre ne doit plus agir, c'est un don que vous avez résolu de faire à Dieu, & ce seroit le lui reprendre. Nulle affection séculière ne doit plus vous toucher, ce seroit partager votre cœur, & Dieu vous le demande tout entier. Nul regard ne vous doit plus échapper du côté du monde; vous vous êtes tournée vers Dieu, & il vous défend de regarder derrière vous.

Vos devoirs sont grands, & vos obligations étroites; mais les récompenses qui vous attendent, sont encore plus grandes. Il me semble que j'entends une voix qui vient du Ciel qui répond aux vœux que vous lui faites, & que Dieu vous rendant promesse pour promesse, vous dit aujourd'hui : Vous vous engagez à mépriser pour moi les biens temporels, & moi je m'engage à vous combler de tous les biens spirituels. Vous vous dépouillez de vous-même, & moi, je vous remplirai de mon Esprit. Vous embrassez ma Croix, & je vous donnerai mes couronnes. Vous promettez de vous priver de tous les plaisirs des sens, & moi, je vous promets de vous rassasier de ce torrent de volupté, que je prépare à ceux qui m'ont servi fidellement. Ce sont, Ma chère Sœur, les récompenses que vous pouvez attendre de la miséricorde du Seigneur, & que je vous souhaite. *Au nom du Père, &c.*

SERMON

SUR L'OBLIGATION

DE L'AUMÔNE,

Prêché à Paris dans l'Egliſe des Nouveaux-Convertis, au Faubourg Saint-Victor, le cinquième Samedi du Carême, en 1681.

Accepit JESUS Panes: & cùm gratias egiſſet, diſtribuit diſcumbentibus.

Jeſus-Chriſt prit les pains, & après avoir rendu grâces à Dieu, il les diſtribua au peuple.

En ſaint Jean, *chap.* VI.

UN des plus grands miracles que Jeſus-Chriſt ait fait, ſoit pour ſa gloire, ſoit pour l'utilité ou pour l'inſtruction des hommes, c'eſt celui que nous liſons dans l'Evangile, que l'Egliſe nous propoſe demain, & que je vous invite à méditer aujourd'hui. Il fait éclater ſa Providence, en produiſant l'abondance dans le déſert, & ſuppléant par ſa puiſſance à la ſtérilité des lieux, & au défaut de la nature. Il multiplie ſes ſecours; & trouvant des reſſources de charité, que la prudence des Apôtres n'avoit pu prévoir, & que la néceſſité des peuples qui le ſuivoient, dans le beſoin preſſant où ils étoient, n'avoit preſque oſé ſe promettre, il fait admirer ſon pouvoir, & reſſentir ſa magnificence. Il ſatisfait ſa miſéricorde, en nourriſſant ces troupes nombreuſes, qui après avoir oublié pendant quelque temps leurs propres beſoins, par l'application qu'elles avoient à ſa parole, remplies des vérités éternelles qu'il leur prêchoit, alloient enfin ſuccom-

ber par une défaillance corporelle. En cela même il accomplit sa justice. Il étoit raisonnable qu'il protégeât ceux qui s'étoient attachés à lui pour le suivre dans la retraite ; qu'il fît trouver la vie à ceux qui étoient venus chercher leur salut ; & que nourrissant leurs corps d'un pain matériel, après avoir nourri leurs ames de ses enseignemens salutaires, il vérifiât cette parole de son Evangile : *Que ceux qui cherchent le Royaume des Cieux, auront encore par-dessus les assistances même temporelles.* Matth 6.

Mais ce qui sert à notre instruction, c'est l'exemple qu'il nous donne, d'ouvrir nos entrailles de compassion, sur les misères de nos frères ; de soulager les pauvres qu'il nous a laissés, pour le représenter en ce monde ; d'étendre notre charité à proportion de nos forces, au-delà même de nos forces. En quoi, MESSIEURS, ordinairement on se flatte. On croit que c'est une action de libéralité, & non pas une nécessité d'obligation. On regarde l'aumône comme un conseil de perfection, & non pas comme un précepte indispensable de la loi de Dieu. Pourvu qu'on n'ait pas volé le bien d'autrui, on croit qu'on a droit d'abuser du sien : on se sauve sur la juste acquisition, & l'on ne corrige pas le mauvais usage qu'on fait des biens qu'on a reçus de Dieu. Je viens aujourd'hui combattre cette erreur, & vous faire voir que l'aumône est une obligation, & que la refuser de son superflu, c'est

1°. Pécher contre la Providence de Dieu.

2°. Pécher contre la Miséricorde de Dieu. Division

3°. Pécher contre la Loi & la Justice de Dieu.

Adressons-nous à cet Esprit-Saint, qui est le principe de la compassion, & de la charité Chrétienne ; par l'interceſſion de cette Mère de miséricorde, à qui l'Ange dit : AVE MARIA.

LE mauvais usage qu'on fait des richesses vient ordinairement, de ce qu'on ne les considère que dans un ordre naturel, comme des effets du hasard, ou des présens de la nature. La plupart les regardent comme des biens qu'une aveugle fortune pousse de main en main ; & qui par une incertaine ou fatale révolution, s'arrêtant ou changeant de maîtres, échappent aux uns, & tombent en partage aux autres, selon la conjoncture des temps, & la rencontre des affaires. Ceux qui ont acquis ces biens par leur habileté, ou par leurs soins, croient les avoir assez achetés par la peine I. PARTIE.

qu'ils ont eue à les acquérir, & les retenant comme l'ouvrage de leurs propres mains, jouissent des bienfaits de Dieu, comme de la récompense de leur travail, & du fruit de leur industrie. Ceux qui les ont reçus par succession, en usent comme d'une possession, qui d'étrangère qu'elle étoit, leur est enfin devenue propre; & sans remonter à Dieu qui en est la source, s'arrêtent à la prévoyance de leurs pères, & ne croient être riches, que parce qu'ils sont nés, ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'avoit été. Aveugles, dit le Seigneur, par un de ses Prophètes: *De ne pas voir que c'est moi qui leur ai donné cette abondance & ces commodités temporelles, & qui ai multiplié cet or & cet argent dont ils jouissent.* Faut-il s'étonner, si manquant dans le principe, ils manquent dans les conséquences: si ne connoissant pas les dons de Dieu, ils n'en usent pas selon ses desseins; & si ne voulant pas savoir de qui ils ont reçu leur bien, ils ne s'informent pas à qui ils doivent le distribuer.

Nescivit quia ego dedi ei frumentum & vinum, & oleum, & argentum, multiplicavi ei & aurum. *Oseæ.* 2. 8.

Or, MESSIEURS, supposé ce que la foi nous enseigne, que Dieu est l'auteur de tous les biens, même temporels; qu'il y a une bénédiction secrète & spirituelle qui les produit & les multiplie, & une main paternelle & invisible, qui les répand & les distribue; & qu'encore qu'ils soient peu considérables, si l'on les compare avec ceux de l'ame, ils ne laissent pas d'être des effets & des effusions d'une bonté souveraine, qui nous les donne, non pas comme des félicités, dit S. Augustin, mais comme des secours & des consolations de cette misérable vie. De-là je conclus que puisque c'est Dieu qui les donne, il les donne pour quelque fin, & les destine à quelque usage; & que c'est pour quelque importante raison qu'il les accorde aux riches, & qu'il les refuse aux pauvres.

Quelle est donc cette raison & cette fin? Soyez-en vous-mêmes les juges. Est-ce pour satisfaire les passions de l'homme, & non pas les devoirs de l'humanité? Est-ce pour entretenir l'orgueil & l'avarice des uns, & pour lasser l'humilité & la patience des autres? Est-ce pour fournir de matière à votre luxe & à vos intempérances, aux dépens de ceux qui souffrent la faim, la soif & la nudité? Est-ce pour dissiper vos biens en dépenses superflues, par une profusion indiscrète, & non pas pour en faire part à ceux qui en manquent, par une dispensation charitable? Est-ce pour affliger

les malheureux & pour leur faire mieux sentir le poids de leur nécessité, par la comparaison de votre abondance ? Est-ce pour repaître les yeux du peuple de l'éclat de ces richesses que vous lui avez peut-être volées, & pour lui faire voir jusqu'où peut aller la dissolution d'un prodigue, ou l'insensibilité d'un avare ?

A Dieu ne plaise que nous ayons des pensées si basses & si indignes de sa providence. Ce seroit accuser Dieu d'aveuglement ou de préoccupation pour les riches ; d'injustice ou de cruauté pour les pauvres, & le rendre responsable de la misère des uns, & complice des péchés des autres. Non, non, l'intention de Dieu, en faisant des riches, c'est de les rendre charitables. Il les choisit pour être les instrumens de ses miséricordes, & les canaux par où doivent couler ses grâces extérieures dans son Eglise : ce n'est pas un conseil qu'il leur donne, c'est une loi & une nécessité qu'il leur impose.

Pour vous convaincre de cette vérité, je n'ai qu'à recueillir ici les noms que l'Esprit de Dieu donne à l'aumône dans ses Ecritures. Tantôt il l'appelle une dette : *Ecoute la voix du pauvre, & rends-lui ce que tu lui dois* : comme s'il disoit, ce n'est pas une libéralité, ni une gratification de bien séance que vous faites, c'est un payement de justice & de rigueur. Ce n'est pas du fond de vos biens que vous tirez ce que vous donnez, c'est du fond de la providence de Dieu ; & si par votre compassion & par votre tendresse, vous en faites un présent volontaire : dans l'intention de Dieu, c'est une obligation indispensable. Les pauvres que vous assistez sont donc des créanciers que vous satisfaites. Or, souffrez-vous que vos débiteurs vous payent à leur fantaisie ? Leur donnez-vous la liberté d'oublier ce qu'ils vous doivent ? Supportez-vous patiemment, que tandis qu'ils vous retiennent votre nécessaire, ils s'épuisent en folles dépenses ? Est-ce par forme de conseil que vous leur proposez de s'acquitter en votre endroit ? Ne les citez-vous pas devant les Tribunaux ? Ne leur faites-vous pas expier dans l'horreur des prisons la peine de la lenteur, ou de l'impuissance où ils se sont mis de vous contenter ? Pouvez-vous croire que Dieu demande moins de fidélité & d'exactitude de vous, que vous n'en demandez des autres ?

Declina pauperi aurem tuam, & redde debitum tuum. *Eccli.* 4. 8.

Tantôt il lui donne le nom de *justice*, pour nous apprendre qu'à proprement parler, ce n'est pas donner aux pau-

Dispersit dedit

pauperibus, justitia ejus.... *Psal.* III. 9.

vres ce qui est à nous, que c'est leur rendre ce qui est à eux; qu'autrement ce seroit entreprendre sur leurs droits, & les frauder de ce qui leur appartient; que comme il y a un larcin d'oppression, par lequel on fait les pauvres, il y a un larcin de détention, par lequel on refuse d'assister ceux qui le sont, ce qui est également injuste, également criminel.

Deus prospector est ejus qui reddit gratiam *Eccli.* 3. 34.

Tantôt il l'appelle une restitution de grâce. C'est une grâce que Dieu fait aux pauvres, aussi bien qu'à vous, quand il vous donne du bien. C'est un dépôt qu'il vous met entre les mains, pour le faire passer en celles des pauvres; il regarde ce que vous en ferez. Quoiqu'il n'ait pas besoin d'avoir quelqu'un qui lui aide dans les effets de sa miséricorde, il a pourtant voulu, dit S. Leon, secourir les hommes par les hommes, afin d'éprouver la fidélité des uns, dans leur administration, & la patience des autres dans leur besoin. Or, comme il n'y a rien dans la société de si contraire aux lois, & à la bonne foi, que de retenir un dépôt qu'on nous a confié, il n'y a rien de si contraire à la piété & à la religion, que de se prévaloir pour soi d'un bien qu'on n'a que pour le communiquer aux autres.

Cui tributum tributum. *Rom.* 13. 7.

Enfin, S. Paul appelle l'aumône *un tribut*: c'est un tribut que Dieu demande aux riches sur les richesses qu'il leur a données. Comme le Prince temporel a droit d'imposer une redevance sur les fiefs dont il investit un particulier, pour marque éternelle qu'il le tient de lui. Dieu qui est le maître absolu des richesses, ne peut-il pas, en les donnant aux uns, à l'exclusion des autres, y mettre dessus le droit de l'aumône, qui marque que c'est de sa main qu'on les a reçues? & si c'est une ingratitude & une rebellion intolérable à un vassal, de contrevenir aux conditions que son Seigneur lui a imposées, n'est-ce pas une infidélité punissable aux chrétiens, de ne pas accomplir ce qui leur est ordonné? De tout cela, il s'ensuit qu'il n'est pas permis de jouir de son bien comme on veut; & que ce n'est pas un conseil ni une bienséance, mais un commandement, & une nécessité d'assister les pauvres dans leur misère.

C'est un effet de la bonté & de la sagesse de Dieu, dit saint Chrysostome, d'avoir fait de l'aumône chrétienne un moyen nécessaire pour le salut. Ce fond de miséricorde & de charité auroit été mal assigné sur le bien des riches, si Dieu ne l'eût pas exigé lui-même. Insensibles aux malheurs

d'autrui, & renfermés dans l'amour d'eux-mêmes, ils se seroient comme endormis dans ce calme trompeur, & dans cette fausse paix, que donnent presque toujours la prospérité & l'abondance. La cupidité n'eût point eu de bornes, le nécessaire & le superflu se fussent confondus ensemble; celui qui n'eût point senti de misère, n'eût point eu de pitié des misérables, & chacun eût été d'autant plus inhumain, qu'il se fût estimé libre de l'être, & qu'il eût trouvé dans le défaut de sa charité, la sureté de sa conscience. Hélas, ajoute ce Père, la Loi de Dieu, toute sainte & rigoureuse qu'elle est, ne peut arrêter la licence des hommes, & l'aumône, quelque raisonnable & commandée qu'elle puisse être, ne trouve presque plus de Chrétien qui l'observe; qu'auroit-ce été si Dieu l'eût laissée au choix, & à la volonté des particuliers, & s'il n'en eût fait qu'un moyen de perfection, à laquelle peu de gens aspirent; & non pas un moyen absolu de salut, auquel tous les riches sont obligés?

Ce précepte est fondé sur cette providence commune, que Dieu est obligé d'avoir pour toutes ses créatures, & dont il a chargé les riches à l'égard des pauvres. *Ils sont faits pour aller au-devant l'un de l'autre*, dit l'Ecriture, & pour se prévenir par une correspondance réciproque. La raison qu'elle en donne, c'est que *le Seigneur est le Créateur de l'un & de l'autre.* Il a créé le riche, afin qu'il rachète ses péchés en secourant le pauvre. Il a créé le pauvre, afin qu'il s'humilie par le secours qu'il reçoit des riches. Ils ont été comme entrelassés dans la société civile, afin que par des offices mutuels, ils pussent s'entr'aider, non-seulement pour les commodités de la vie présente, mais encore pour leur salut, en se sanctifiant, les uns par une libéralité honnête, les autres par une humble reconnoissance. Quoi qu'il en soit, les pauvres appartiennent à Dieu aussi-bien que vous, & plus que vous, parce qu'ils sont, non-seulement les créatures de Dieu, comme vous l'êtes, mais encore ses nouvelles créatures, formées sur l'Image de Jesus-Christ, & rendues conformes à sa vie humiliée & pénitente. Il est donc de la Providence de les assister, & il est de votre Religion de vous charger à leur égard des soins de sa providence. Autrement, c'est faire injure à leur Créateur & au vôtre, & lui reprocher qu'il abandonne ses créatures au hasard, au caprice & à la discrétion des hommes; qu'il les traite com-

Dives & pauper obviaverunt sibi. *Prov.* 22. 2

Utriusque enim operator est Dominus. *Ibid.*

Qui calumniatur egentem exprobrat factori suo. *Prov.* 14. 31.

me des enfans exposés à la pitié des passans par un père impitoyable, comme des malheureux à qui l'on interdit le feu & l'eau ; pour qui le Ciel est d'airain, la terre stérile, & toute la nature inutile : ce sont les termes de l'Ecriture. Y a-t-il rien qui répugne davantage à la bonté, & à la justice de Dieu ? Il faut donc nécessairement reconnoître que dans ces biens, que vous croyez qui vous appartiennent entièrement, il y a une portion de réserve pour les œuvres de miséricorde & de charité, qu'il ne vous est pas permis de détourner, ni d'employer à d'autres usages ; que ce qu'il y a de superflu pour vous, est dû à l'entretien des pauvres, & ne dépend ni de votre disposition, ni de votre liberté ; & que comme il y a un fond de la Providence particulière, qui vous a comblé de ses grâces, il y a aussi un fond de la Providence commune, qui vous a donné en garde la part des pauvres.

Pour entendre ceci, il faut remonter à l'origine de ce droit. Il est certain que Dieu créa le monde, avec cet ordre, que toutes choses fussent communes ; & que cette police se feroit maintenue dans la nature, si les hommes se fussent conservés dans leur innocence. Comme ils seroient nés dans une même condition, ils auroient tous eu la même fortune. La terre leur auroit servi de patrimoine universel, où tous avoient droit, & où chacun auroit eu part également. Ils auroient borné leurs désirs à la simple nécessité de la nature, qui se contente de peu, & qui d'elle-même n'est ni ambitieuse, ni intéressée ; vivant ainsi dans une honnête & innocente frugalité, sans être en peine, ni de chercher le nécessaire, ni de se passer du superflu, ils auroient joui paisiblement des biens de Dieu, & n'auroient eu, ni la sollicitude des richesses, ni les chagrins de la pauvreté. Mais cette police ayant été renversée par le péché, l'inégalité des biens & des conditions s'est introduite parmi les hommes.

La raison a voulu qu'on eût cette condescendance nécessaire pour la cupidité de quelques-uns, afin d'éviter les contestations & les injustices tumultuaires de tous ; & Dieu même, par une admirable disposition de sa sagesse, qui des désordres apparens sait tirer l'ordre quand il lui plaît, a permis que les uns nâquissent dans l'abondance, les autres dans la pauvreté : ensorte que les uns se regardent comme les ministres de sa miséricorde, les autres comme

les ſujets de ſa providence. Or il y auroit de l'injuſtice en ce partage inégal : il ſeroit contraire à l'ordre & à la raiſon naturelle, & au deſſein de Dieu même, ſi les uns poſſédant tout, les autres ne poſſédoient rien. Ce ſeroit une eſpèce de tyrannie, d'avoir ainſi dépouillé les pauvres de cette poſſeſſion qu'ils avoient commune avec le reſte des hommes. Si cette diviſion s'eſt faite pour la juſtice & pour l'utilité commune, il eſt aiſé de conclure, que tout les biens ſuperflus, encore que par le droit des gens ils ſoient aux riches qui les poſſèdent, quant à l'adminiſtration & à la propriété, ils appartiennent de droit naturel, quant à l'uſage, aux pauvres qui ſont dans la néceſſité, afin, dit ſaint Paul, que l'égalité ſe rétabliſſe en quelque ſorte, ou que du moins il n'y ait pas entre eux une ſi prodigieuſe différence.

Ut fiat æqualitas. 2. *Cor.* 8. 14.

Car, MESSIEURS, pourquoi faut-il que dans vos vaſtes & ſuperbes maiſons, ſous des lambris d'or & d'azur, entre votre orgueil & votre molleſſe, vous vous faſſiez comme un printemps perpétuel dans les ſaiſons les plus rigoureuſes, pendant qu'un pauvre cherche en vain une miſérable retraite, pour ſe défendre des injures de l'air ? Pourquoi faut-il que vos buffets gémiſſent ſous le poids de tant de vaſes précieux, que vous étalez, & qui ne ſervent qu'à montrer votre vanité, & à irriter celle des autres, pendant qu'un pauvre n'a pas un vaiſſeau de terre pour l'uſage néceſſaire de ſa vie ? Pourquoi faut-il que vous repoſiez dans ces lits, plus richement parés que des Autels, où vous ſacrifiez à la volupté & à la pareſſe, pendant qu'un pauvre, couché ſur la dure, peut à peine trouver dans quelques momens de la nuit à ſe délaſſer des fatigues, & ſe conſoler des peines de la journée ? Rapprochez-les de vous, rapprochez-vous d'eux ; & ſi vous ne pouvez vous défaire de tant de choſes inutiles & ſuperflues, qui contribuent à votte félicité imaginaire, au moins fourniſſez-leur ce qui peut adoucir leur malheur & ſoulager leur pauvreté. Autrement vous violez les lois de la Providence, qui vous avoit choiſis pour être les diſpenſateurs de ſes richeſſes.

Dieu pouvoit bien ſe charger lui-même, de leur donner ce qui leur étoit néceſſaire, & les mettre en état de ſe paſſer de vos aumônes ; mais il a voulu tempérer ſa toute-puiſſance, & nous donner ſa miſéricorde à exercer les uns ſur

les autres. Les Saints Pères donnent trois raiſons de cette conduite. La première : C'eſt pour entretenir l'union des Fidelles, en les liant enſemble par ce commerce de charité, enſorte que les uns reconnoiſſant l'ordre qu'ils ont reçu d'aſſiſter leurs frères, s'attachent à eux par une affection ſincère, & par une généroſité chrétienne : & que les autres voyant la dépendance qu'ils ont de leurs frères, s'attachent à eux par une ſainte confiance ; & que touchés également, par le plaiſir qu'on a de faire du bien, où par la reconnoiſſance qu'on a d'en avoir reçu, ils ſe louent, ils s'aiment, ils ſe ſanctifient.

Or celui qui a de la ſubſtance de ce monde, & qui tient ſes entrailles fermées à la néceſſité de ſon frère, peut-il croire que la charité de Dieu ſoit en lui ? Quand ſera-t-il attendri, s'il ne l'eſt à la vue de ce mendiant, qui n'a plus qu'un ſouffle de vie ; de ces orphelins, à qui l'on vient de ravir les reſtes de leur héritage ; de ces miſérables, que la perte d'un procès, & l'iniquité d'un Juge ont réduits au déſeſpoir ; d'un débiteur, qu'un créancier impitoyable ſuffoque, en lui diſant : *Rends ce que tu dois* : d'un malade, en qui la douleur & la pauvreté diſputent enſemble à qui lui donnera le coup mortel ? Quelle occaſion plus preſſante trouvera-t-il, pour aſſiſter ſon prochain, que la faim, la ſoif, l'infirmité & le péril de la mort, non-ſeulement du corps, mais encore de l'ame ?

C'eſt détruire l'union & la charité, non-ſeulement en ſoi, mais encore dans le cœur des autres. Croient-ils pouvoir être aimés par ceux qu'ils abandonnent ainſi ? Ont-ils l'ame aſſez tendre pour tenir contre cette inhumanité ? Offriront-ils leurs prières pour vous, qui ne voulez pas écouter les leurs ? Vous ſouhaiteront-ils du bien, dès qu'ils s'appercevront que vous ne voulez pas leur en faire ? Verront-ils d'un œil indifférent vos équipages magnifiques, vos tables ſomptueuſes, tandis qu'ils ne peuvent obtenir de vous un morceau de pain ? Se voyant mépriſés, ils murmureront contre vous : vous voyant inſenſibles à leur misère, ils ſeront trop ſenſibles à votre dureté. Vous leur ferez perdre par votre faute, & le ſecours de vos aumônes, & le mérite de leur patience ; & vous perdrez les uns & les autres cette charité, qui eſt le lien de la perfection & de la ſociété chrétienne.

La ſeconde raiſon pour laquelle Dieu vous a fait le diſpenſateur de ſes biens à l'égard des pauvres ; c'eſt, dit ſaint Leon, afin que les légitimes actions de grâces ſoient rendues au Maître pour les offices de ſa piété, dont on voit les œuvres dans ſes ſerviteurs. Comme il a deſſein que ſes bienfaits ſoient répandus ſur tous les hommes, il eſt juſte que toutes leurs voix lui faſſent comme un concert de bénédictions & de louanges ; enſorte qu'ils le remercient & le louent tous en commun : les uns, de ce qu'ils reçoivent ; les autres, de ce qu'ils ont de quoi donner. Or ſi le pauvre ne reçoit rien, il ſemble qu'il eſt déchargé de la reconnoiſſance que Dieu exige de tous les hommes. Il ſe plaindra, & il aura droit de ſe plaindre. S'il bénit Dieu, il le bénira triſtement ; il le regardera comme un Juge ſévère qui le châtie ; & non pas comme un Père amoureux qui le nourrit.

Ainſi, toutes les fois que vous refuſez de faire part de vos biens à ceux qui en ont beſoin, vous ôtez à Dieu un hommage & une reconnoiſſance qu'on lui rendroit. Vous êtes mauvais riche, parce que vous n'uſez pas de vos richeſſes conformément aux lois, & aux deſſeins de ſa Providence. Vous faites de mauvais pauvres, parce que les privant des ſecours que raiſonnablement ils pouvoient eſpérer de vous, vous les jetez dans l'impatience & dans le murmure. Vous ne glorifiez pas Dieu en vous, parce que vous ne faites pas de vos biens l'uſage honorable qu'il vous avoit ordonné d'en faire ; vous ne le glorifiez pas en la perſonne des autres, parce que vous ne leur faites pas reſſentir les grâces qu'il a deſtiné de leur faire ; & par un double ſacrilége, vous dérobez aux pauvres le bienfait de Dieu, & vous dérobez à Dieu, qui eſt le Bienfaicteur, la reconnoiſſance qu'il devoit attendre du pauvre.

La troiſième raiſon pour laquelle Dieu a voulu aſſiſter les hommes par les hommes, c'eſt afin de leur apprendre à ſe détacher des biens temporels ; ce qui eſt un des points eſſentiels de la Religion Chrétienne. Saint Paul nous enſeigne, qu'il faut les avoir comme ne les ayant pas, les poſſéder comme ne les poſſédant pas, en uſer comme n'en uſant pas ; c'eſt-à-dire être diſpoſés à les perdre ou à les abandonner pour Jeſus-Chriſt, quand l'occaſion s'en offrira. Pour les pauvres, ils ne voient rien dans le monde qui ne les détache du monde. Comme ils manquent de tout, ils ne

Peuvent tenir à rien. Quand il leur échapperoit quelque désir déſordonné d'avoir les biens que vous avez, leur cupidité vaine & impuiſſante ſe réprime d'elle-même. Quelque envie qu'ils euſſent de la commodité & de l'abondance, vous les accoutumez aſſez, par votre peu de charité, à s'eſtimer heureux d'avoir à peu-près ce qui leur eſt préciſément néceſſaire. Pour vous, qui vivez dans le luxe & la vanité, qu'il eſt à craindre que votre cœur ne ſoit où ſont vos tréſors ! Comment quitteriez-vous vos biens pour Jeſus-Chriſt, puiſque vous n'avez pas le courage d'en donner une petite portion pour lui ? Comment ſouffririez-vous la pauvreté, puiſque vous ne pouvez vous réſoudre à vous retrancher tant-ſoit-peu de votre ſurabondance ? Montrez que vous n'êtes point attaché, en donnant généreuſement aux pauvres ce que vous avez de ſuperflu, pour ſatisfaire aux obligations que la Providence vous a impoſées.

Mais que ne fait-on pas pour éluder ce précepte de la Loi de Dieu ? Quoiqu'on demeure d'accord que les riches doivent donner aux pauvres ce qu'ils ont de ſuperflu, on raiſonne tellement ſur ce ſuperflu, on confond tellement la néceſſité réelle de la raiſon & de l'équité, avec une néceſſité imaginaire de l'orgueil & de l'ambition, qu'on en conclut enſuite aiſément, que les riches ne ſont preſque plus obligés de faire l'aumône, parce que la règle, ou plutôt le déréglement du ſiècle, non-ſeulement ne leur laiſſe rien de ſuperflu dans leurs biens, mais à peine leur permettent-ils d'y trouver le néceſſaire. De-là viennent ces plaintes qu'on entend ſouvent dans le monde : Notre revenu nous ſuffit à peine. Quand on eſt d'une certaine condition, on n'a jamais de bien de reſte ; les dépenſes ſont exceſſives, la qualité & la naiſſance nous ſont à charge, & la fortune nous conſume tout le bien qu'elle nous a fait.

Ainſi ils prennent pour prétexte du péché qu'ils ſont contre la Providence, cette même Providence qui les a mis dans quelque rang, ou dans quelque emploi élevé au-deſſus des autres, & s'imaginent qu'ils ſont dans l'impuiſſance d'être charitables, parce qu'ils ſe ſont impoſé une volontaire néceſſité d'être ambitieux & d'être ſuperbes. Il faut que je détruiſe ici en peu de mots cette chimère de condition. Je ſai que comme il ſe trouve diverſes demeures dans la maiſon du Père céleſte, il ſe trouve de même pluſieurs

Etats dans le royaume visible de Jesus-Christ ; qu'il y a une décence & une splendeur de condition, selon la naissance ou les emplois de chacun, que l'Ecriture même approuve, quand on les règle par la Loi de Dieu & par la prudence chrétienne, & qui fait parmi les hommes une distinction & une magnificence nécessaire pour autoriser la vertu, & pour attirer le respect des peuples.

Mais y a-t-il aujourd'hui quelque pudeur & quelque retenue sur ce point ? Chacun s'estime, non pas tel qu'il est, mais tel que sa vanité lui figure d'être. Il s'est glissé dans le monde un malheureux esprit d'émulation, qui porte à se distinguer des égaux, à s'égaler aux plus élevés, & à ne céder à personne. Quand on n'est pas né Grand, on s'agrandit de sa propre autorité ; on grossit l'équipage, on multiplie la dépense, on se mesure par sa cupidité, non pas par sa raison. Les grands & les petits s'habillent presque de même ; le luxe & la vanité n'ont plus de bornes ; & par un déréglement que les lois humaines & divines n'ont pu corriger jusqu'ici, chacun se fait de ses propres vices, des vertus de sa condition. Qui les réduiroit à leur naturel, leur retrancheroit bien de ce faste & de ce train qu'ils se donnent injustement, & trouveroit bien de quoi fournir aux besoins & aux nécessités des pauvres.

Mais je veux que vous soyez nés dans la fortune, & que vous soyez dans les dignités & dans les charges, où il faut vivre honorablement : ne sauriez-vous vous y soutenir que par des profusions & des dépenses excessives ? Une des principales erreurs qui règne aujourd'hui dans le siècle, c'est qu'on fait consister l'honneur & la réputation, non pas dans les devoirs essentiels de la condition, mais dans les richesses qu'on croit nécessaires pour la soutenir. Un Juge, un Magistrat, le dirai-je ? peut être un Ministre même de Jesus-Christ, comptent la dépense qu'ils peuvent faire, non pas les talens dont ils ont besoin. Comme s'ils devenoient plus vénérables par cette pompe extérieure, que par leur probité, leur religion & leur désintéressement ; & comme s'il étoit plus glorieux pour eux de montrer leurs richesses, que de les distribuer à ceux qui en ont besoin.

Car enfin, notre première & plus importante condition est celle de Chrétien ; & la règle & la mesure de nos actions se doit prendre de l'Evangile, non pas de ces traditions hu-

maines dont on ſe ſert contre les Commandemens de Dieu, depuis qu'on a entrepris d'altérer ſa ſainte parole par des ſubtilités étudiées, & de réduire en art le relâchement des mœurs & l'affoibliſſement de la diſcipline. Conſultez donc l'Evangile, qui eſt infaillible ; dreſſez là-deſſus le plan de votre vie & de votre dépenſe ; donnez-lui toute l'étendue que vous y pourrez raiſonnablement trouver pour régler cet état du Chrétien. Vous aſſignera-t-il un fonds pour la pompe & pour les vanités du monde ? La première promeſſe que vous avez faite à votre Baptême, c'eſt d'y renoncer. Vous accordera-t-il la diſpenſe d'employer vos biens au luxe des habits, à la délicateſſe des tables, à la recherche des plaiſirs ? Vous y verrez la condamnation expreſſe d'un mauvais riche. Vous laiſſera-t-il une portion de vos richeſſes, pour acheter les vaines eſpérances de la fortune, pour nourrir votre ambition par des magnificences extravagantes, pendant que vos créanciers meurent de faim ? La Loi de Dieu n'autoriſe pas l'injuſtice ni la vanité.

Vous conſeillera-t-il d'amaſſer des tréſors pour des beſoins incertains, pour des prétextes avares, pour des bâtimens & pour des meubles précieux au-dela de toute meſure ? Il vous avertit au contraire d'amaſſer pour le Ciel des tréſors ſpirituels, qui ne peuvent nous être ravis par la fortune, dont l'acquiſition eſt juſte, la conſervation facile, & la jouiſſance éternelle. Or, retranchez de tous les états ces dépenſes profanes & ſuperflues, & réduiſez ces excès de la cupidité, à cette règle morale & chrétienne, vous verrez qu'elle fera l'abondance des riches. Non-ſeulement ils vivront honorablement ; ils auront même ſans s'incommoder de quoi faire aux pauvres de grandes largeſſes. Si cela eſt, direz-vous, le nombre des élus ſera petit. Jeſus-Chriſt ne l'a-t-il pas prédit lui-même ? Il s'enſuivroit que les riches ſeroient difficilement ſauvés. Jeſus-Chriſt ne l'a-t-il pas aſſuré ? parce qu'ils péchent contre la Providence & contre ſa miſéricorde : c'eſt ma ſeconde Partie.

II. PARTIE. QUOIQU'IL n'y ait rien de plus convenable à l'homme que d'être touché des misères & des infirmités humaines : quoiqu'un inſtinct ſecret de la nature attendriſſe nos cœurs pour les malheureux, & nous porte à les plaindre & à les ſoulager dans leurs malheurs : quoique la raiſon, & ſouvent même l'amour propre, par des principes d'équité,

ou

ou par des vues & des retours sur nous-mêmes, nous engagent à compatir aux maux que ressentent nos frères, & que nous pouvons ressentir aussi ; Dieu n'a pas laissé d'en faire un des principaux devoirs de sa Religion.

L'Ecriture sainte nous enseigne : *Que celui qui négligera son prochain sera odieux à Dieu & aux hommes : & que celui qui aura compassion des pauvres sera bienheureux.* Elle nous assure que les deux moyens les plus surs, *pour obtenir le pardon de nos péchés, sont la foi & la pitié.* Elle nous représente que c'est en cela que consiste la générosité chrétienne, & que : *Comme c'est le propre de Dieu d'être miséricordieux & charitable ; c'est aussi le propre des Justes d'être sensibles aux besoins & aux afflictions des pauvres* : avec cette différence, que la charité de Dieu est infinie, & que *sa miséricorde s'étend sur toute la nature ; au lieu que la miséricorde de l'homme est bornée, & ne tombe que sur le prochain.* Elle nous fait souvenir que les fidelles ne font qu'un corps en Jesus-Christ ; qu'ils sont unis entr'eux par la foi des Mystères, par l'usage des Sacremens, par les lois d'une discipline commune ; & qu'ainsi étant enfans d'un même Père, membres d'un même corps, & serviteurs d'un même Maître, ils doivent compatir les uns aux autres, & s'assister mutuellement, s'ils veulent que Dieu les assiste.

Prov. 13. Prov. 15. Eccli. 18.

Il y a deux choses que Dieu distribue aux hommes en ce monde, la grâce & les biens temporels. Par l'une, il fait les Justes ; par les autres, il fait les riches : par l'une, il pourvoit aux nécessités de l'ame ; par les autres, il pourvoit aux nécessités du corps ; & quoique la différence de ces deux sortes de bienfaits, soit considérable ; il est certain que la charité est la source & le principe de l'une & des autres. Or il faut pour chacun de ces biens un tribut à part, & une reconnoissance particulière proportionnée à l'obligation ; autrement ce seroit une ingratitude, qui non-seulement arrêteroit le cours de cette bonté souveraine sur vous, mais qui vous attireroit son indignation & sa colère. Il est donc juste, dit Saint Augustin, que la charité de Dieu lui soit payée en quelque façon par la nôtre. Car il n'y a rien qu'on puisse rendre pour l'amour, que l'amour même. Les richesses d'ailleurs étant un don de sa miséricorde, c'est aussi par la miséricorde qu'il faut les lui consacrer, en les distribuant à ceux qui sont dans la nécessité & dans l'indi-

gence. Tel eſt l'ordre de Dieu à l'égard des hommes : telle doit être la conduite des hommes à l'égard de Dieu.

C'eſt pour cela que Jeſus-Chriſt dans ſon Evangile, nous commande, non-ſeulement d'être miſéricordieux, & charitables, mais encore de l'être *comme notre Père céleſte l'eſt*; voulant que ſa bonté ſoit la règle de nos devoirs, & que nous faſſions le même uſage qu'il fait lui-même de ſa charité. Par-là il fait voir que ce commandement eſt juſte, puiſqu'il l'autoriſe par ſon exemple; qu'il eſt important, puiſque lui, qui en eſt la fin, veut bien en être le modèle; qu'il eſt raiſonnable, puiſqu'il n'exige de nous que ce qu'il fait tous les jours pour nous. Or les fonctions de la miſéricorde de Dieu, ſont de veiller avec ſoin ſur nos beſoins; de regarder avec pitié nos misères; de les ſoulager avec abondance. Toutes nos obligations par conſéquent ſont, de nous informer des beſoins de nos frères; d'en être ſincèrement touchés; & de les ſecourir généreuſement.

Eſtote miſericordes : ſicut & Pater veſter cœleſtis miſericors eſt. *Luc.* 6.

Je dis qu'il n'eſt pas permis de vivre en repos, & dans l'indifférence à l'égard de notre prochain; que ce n'eſt pas aſſez de l'aſſiſter par haſard ou par caprice, lorſque par quelque accident imprévu, il attire ſur lui nos regards, ou que par de longues importunités, il nous arrache quelque aumône. L'Ecriture ſainte nous apprend, qu'il faut avoir les yeux ouverts, non-ſeulement, pour voir les néceſſités qui ſe préſentent, & que nous connoiſſons, mais encore pour les chercher & pour les découvrir avant que nous les ayons connues; & ſaint Bernard nous enſeigne qu'il y a dans le cœur des véritables ſerviteurs de Dieu une eſpèce de miſéricorde inquiète & curieuſe, qui ſonge à tous les maux qu'on peut ſouffrir, à tous les biens qu'elle peut faire; qui voudroit non-ſeulement ſoulager tous les beſoins, mais encore les prévoir & les prévenir; qui ſe reproche tout ce qu'elle n'a pas ſu; qui s'impute tout ce que les autres ont enduré; & qui ne négligeant rien, & veillant ſur tout, imite cette Providence univerſelle, & cette miſéricorde infinie, qui ſont chargées du ſoin & de l'aſſiſtance du monde: *Ce ſont ces hommes de miſéricorde*, dont parle le Sage, *qui rempliſſant tous les devoirs de la piété*, ſoit envers Dieu, ſoit envers les hommes, ne croyoient jamais avoir aſſez fait pour le ſervice de l'un, ni pour le ſoulagement des autres; & vivoient dans la crainte continuelle de n'avoir pas donné

Illi viri miſericordiæ ſunt, quorum pietates non deſuerunt. *Eccl.* 44. 10.

assez d'étendue à leur charité, tant ils étoient persuadés qu'il falloit prévoir, & presque deviner les nécessités & les afflictions des pauvres !

Hélas ! MESSIEURS, un des plus saints & des plus sages Pontifes qui aient gouverné l'Eglise de Dieu, ayant appris qu'un pauvre avoit été trouvé mort faute de secours, ses entrailles en furent émues. Il pleura ce malheur, comme si ç'eût été son crime. Quoique sa conscience ne lui reprochât rien sur ses intentions ; il crut que la perte d'un pauvre pouvoit être imputée à tous les riches. Il s'accusa, sinon de dureté, du moins de peu de prévoyance, & s'abstint même durant plusieurs jours de célébrer les saints Mystères : ne jugeant pas que celui-là méritât d'avoir part avec Jesus-Christ, qui négligeoit, ou ignoroit les besoins de ses pauvres ; & croyant qu'une main, qui avoit peut-être manqué de faire une aumône, n'étoit pas propre à offrir ce redoutable sacrifice, jusqu'à ce que la justice de Dieu, ou pour le moins sa miséricorde fût apaisée. *Saint Gregoire le Grand.*

Aujourd'hui on voit languir les pauvres presque sous ses yeux, & on se détourne, de peur d'être obligé de les assister. Les Hôpitaux, que la libéralité de nos pères avoit établis, se ruinent par notre avarice. Des communautés qui servent Jesus-Christ avec ferveur, subsistent à peine de quelques aumônes sollicitées avec soin, & ramassées avec peine. On ne veut entrer dans aucun détail, & l'on n'entend que trop communément ces tristes & cruelles paroles : est-ce à moi à réparer les ruines que le temps a faites ? Suis-je chargé du soin de tous les pauvres ? Dois-je répondre du malheur, ou peut-être de la mauvaise administration des Hôpitaux ?

On ne veut pas même être instruit des raisons qu'on a d'implorer leurs assistances. La plupart se tiennent sur leurs gardes au moindre récit qu'on leur fait des misères publiques ou particulières. Le refus qu'ils font, précède les demandes qu'on leur veut faire. Ils regardent la charité qu'on leur propose comme un impôt que l'importunité des pauvres, ou le zèle indiscret des dévots, vont établir sur leurs richesses. Il faut se servir de pieux artifices pour composer ces assemblées : il faut inviter les uns, attirer les autres, faire valoir les Prédicateurs ; afin que la réputation du Sermon favorise la quête qu'on y doit faire ; & que la curiosité dé-

termine ceux que la charité n'auroit peut-être pas ébranlés. Cependant, Dieu nous a tous chargés du salut de notre prochain ; & le premier soin que nous devons en avoir, doit être de l'assister, & de lui être utiles.

S'il faut pour être charitable vouloir connoître les besoins d'autrui, il faut en être touché, quand on vient à les connoître. Saint Augustin voulant nous donner une idée de la miséricorde, la définit ainsi : *C'est un attendrissement de l'ame sur les misères d'autrui*, & une inclination de secourir des misérables. Ainsi, cette vertu a deux actions qui lui sont propres ; une intérieure qui touche le cœur ; l'autre extérieure, qui anime la main : l'une, qui attire la compassion ; l'autre, qui attire le secours. Cette vertu tire sa source de Jesus-Christ même. Dieu n'étant pas capable d'altération ni de changement, n'est pas sujet à nos émotions. Il punit sans colère ; il aime sans empressement ; il soulage sans pitié ; il a par excellence toutes les vertus de nos actions, & n'a pas l'infirmité de nos passions ; & si l'Ecriture nous dit, qu'il est touché de nos misères, qu'il souffre avec ceux qui le servent ; c'est ou parce qu'il agit comme nous agissons dans ces passions ; ou pour s'accommoder à la capacité de nos esprits ; ou pour montrer la grandeur de nos crimes qui l'irritent, ou de nos malheurs qui le touchent.

Anima dolentis affectus cum additamento beneficii. *August.*

L'homme au contraire a de l'inclination à la pitié, & de lui-même n'a pas le pouvoir du secours. Il est infirme avec les infirmes, mais il ne sauroit guérir leurs infirmités. Il est foible avec les foibles, mais il ne sauroit fortifier leur foiblesse. Il est attendri sur les malheureux, & il ne sauroit réparer leur malheur. Mais Dieu & l'homme s'étant unis en la personne de Jesus-Christ, Dieu y devient capable de compassion, l'homme y devient capable de secours. Ainsi ces deux effets sont inséparables de sa miséricorde ; ensorte que la compassion est le principe prochain de l'aumône, & que l'aumône est le fruit nécessaire de la compassion.

Sur quoi saint Gregoire nous enseigne, que souvent on se fait un devoir extérieur de l'aumône, & qu'on la donne comme riche, & non pas comme charitable ; ce qui n'est que la lettre, & non pas l'esprit du précepte : parce qu'en donnant notre bien, nous donnons ce qui est hors de nous ; au lieu qu'en donnant notre compassion, nous donnons une partie de notre cœur, & ce qui est de plus précieux en nous ;

& qu'ainſi cette compaſſion qui accompagne l'aumône, eſt un don plus grand que l'aumône même : parce que celui qui a cette tendreſſe de cœur, ne manquera jamais de donner à ſon prochain tout ce qu'il peut ; & qu'il n'eſtimera rien tout ce qu'il lui donne. Or, la plus grande malédiction des riches, c'eſt d'étouffer ces ſentimens de pitié, & de former ces entrailles cruelles & inſenſibles, que Dieu maudit dans ſes Ecritures. La raiſon en eſt évidente ; c'eſt que ne ſouffrant aucune incommodité dans la vie, on ne penſe pas à ce qui peut incommoder les autres. Cet homme qui s'eſt trouvé en naiſſant dans l'abondance des biens que ſes pères lui ont acquis ; qu'on a élevé dans une vie molle & efféminée ; accoutumé à toutes les délicateſſes de la vie ; environné de gens qui ne cherchent qu'à le divertir & à lui complaire ; qui ne fait qu'un long divertiſſement de toutes les heures du jour ; & qui n'a pour toute incommodité que le dégoût & la laſſitude de ſes plaiſirs, ſait-il ce que c'eſt que d'être dépouillé de tout, & de traîner des jours malheureux ?

Conſidérez une de ces dames mondaines, accoutumées au luxe, qui ne ſe repaiſſent que des plaiſirs & des vanités. Le ſeul nom de la pauvreté les effarouche. Parmi ces propretés affectées, & cette magnificence dont elles ſe piquent, la rencontre d'un pauvre leur fait horreur. Si on leur parle des misères d'une priſon ou d'un hôpital, leur imagination en eſt offenſée. A peine ont-elles quelques légères indiſpoſitions, qui n'ont ſouvent pour raiſon qu'une molle délicateſſe, & un fade plaiſir de ſe plaindre & d'être plaintes ; comment ſauront-elles ce que c'eſt que de ſouffrir ſans conſolation & ſans ſecours ? De-là vient qu'on ne s'occupe pas à prier, parce qu'on a tout ce qu'on déſire. On ne penſe preſque pas à Dieu, parce qu'on eſt comme enveloppé dans ſoi-même. On n'agit point par la foi, parce qu'on eſt enſeveli dans les ſens. On eſt ſans miſéricorde, parce qu'on ne veut ni voir ni connoître les miſérables. Accoutumez-vous à ces triſtes objets, pour y devenir ſenſibles. Ecoutez ſans vous rebuter, les plaintes que les pauvres vous font, ou les relations qu'on vous fait de leur pauvreté. Viſitez quelquefois ces Hopitaux, qui ſont les réfuges de tant de ſortes de beſoins & d'infirmités. Entrez quelquefois dans ces retraites, où la honte & la maladie tiennent tant de misè-

res cachées ; & voyant tant d'objets de pitié, formez-vous un cœur pitoyable.

Mais plusieurs vous diront, qu'ils gardent leur tendresse pour leur famille ; qu'il faut songer au plus pressé ; qu'ils ont des enfans dont ils sont chargés, & qu'il faut pourvoir. C'est-là le prétexte de la plupart des pères, qui s'imaginent qu'ils peuvent être avares pour eux-mêmes, impitoyables pour les pauvres, afin de laisser des enfans successeurs des grands biens qu'ils auront amassés, sans se mettre en peine s'ils en useront bien ou mal. Ne voyons-nous pas tous les jours par expérience, que rien ne porte tant la jeunesse au déréglement des mœurs que cette abondance, qui joint au penchant qu'on a de pécher, la facilité de le faire ? Ne savent-ils pas en leur conscience, que ces richesses, qui ont été le fruit de leurs crimes, seront la matière des débauches de leurs enfans ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'au lieu de leur laisser pour héritage la colère du Ciel, le mépris des hommes, la haine de leurs injustices, ils leur eussent laissé l'exemple d'une conduite charitable & chrétienne ? Ne vaudroit-il pas mieux attirer sur eux les bénédictions célestes.

Mais quand toutes ces raisons ne seroient pas évidentes, il est certain que souvent cette avidité d'amasser, n'est pas tant une marque de leur tendresse, qu'une preuve de leur avarice. Ce n'est pas le plaisir de laisser du bien, c'est le plaisir d'en jouir qui les touche. S'ils pouvoient l'emporter avec eux après leur mort, ils en frustreroient l'espérance de leurs héritiers ; & s'ils font tant de difficulté de donner aux pauvres, il est aisé de juger, que cette dureté vient du défaut de leur charité, non pas du soin de leur famille ; & que leur faute n'est pas de ce qu'ils sont bons pères, mais de ce qu'ils sont mauvais Chrétiens.

Enfin, l'accomplissement de la miséricorde chrétienne, c'est le soulagement des pauvres. Ce qui doit nous obliger de les assister dans leurs nécessités, c'est la considération de nos nécessités propres. Ne sommes-nous pas devant Dieu ce qu'ils paroissent devant nous ? N'avons-nous pas besoin de l'assistance continuelle de sa grâce ? Ne lui demandons-nous pas avec humilité notre pain de tous les jours ? Ne frappons-nous pas incessamment à la porte de sa miséricorde ? Que sont toutes nos prières, que des déclarations sincères de nos nécessités spirituelles ? Ne sentons-nous pas

que notre ame, comme une terre sèche, attend le secours des céleſtes roſées ? Que s'il eſt vrai, & il l'eſt, puiſque Jeſus-Chriſt nous l'enſeigne : *Qu'on ſe ſervira pour nous de la même meſure dont nous aurons meſuré les autres ;* avec quel front oſerons-nous eſpérer de Dieu, ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous ? & quel ſera le ſuccès des vœux que nous lui ferons, puiſque nous mépriſons ceux qu'il nous fait en la perſonne de ſes pauvres ? D'où je conclus que c'eſt pécher contre ſa miſéricorde, que de ne pas aſſiſter les pauvres : mais c'eſt encore pécher contre ſa juſtice. *Matth.* 7. *Marc.* 4.

III. PARTIE

L'ECRITURE-SAINTE ne parle preſque jamais des richeſſes, que comme des objets de la juſtice de Dieu. Si on les regarde dans leur ſource, elles ſont preſque toujours corrompues. Qui ne ſait que d'ordinaire elles ſont le fruit de l'iniquité de ceux qui les ont amaſſées ? Qui ne ſait qu'elles ne croiſſent qu'avec peine, & qu'elles ſe répandent comme d'elles-mêmes, quand elles ſont entre les mains des gens de bien ? Qui peut s'aſſurer qu'elles ſont venues juſqu'à lui par des voies toutes juſtes ; & qu'elles n'ont paſſé que par des mains toujours pures & innocentes ? Qu'il eſt à craindre qu'on ne puiſſe dire à tous les riches, ce que le Prophète leur diſoit de ſon temps : *Vous avez dans votre maiſon du bien des pauvres.* Que les libéralités qu'ils croient faire ne ſoient pas même des reſtitutions entières ; & que quelques pauvres qu'ils aſſiſtent, ils n'en nourriſſent pas encore autant que leurs pères en auront fait ? Si vous conſidérez leurs effets, elles animent toutes les paſſions, elles tirent du fond des cœurs les mauvaiſes inclinations qui y étoient comme endormies ; & par la facilité qu'elles donnent à faire le mal, elles réveillent le penchant qu'on a de le commettre. Si vous en regardez l'uſage, qui eſt-ce qui ne les diſſipe pas ? qui ne les répand pas en vanités, ou ne les retient pas comme captives dans une poſſeſſion inutile ? Ainſi elles ſont preſque toujours contraires à la loi de Dieu, lorſqu'on ne les diſtribue pas en charités & en aumônes ; & vous direz tant qu'il vous plaira : *Je n'ai point du bien d'autrui, & n'en déſire pas même. J'uſe de celui que Dieu m'a donné, & je puis en uſer à ma diſcrétion.* Je dis qu'il ne vous eſt pas libre d'en uſer ainſi, parce que l'aumône de votre ſuperflu n'eſt pas un conſeil, mais un précepte. Rapina pauperis in domo veſtra. *Iſa.* 13. 14.

Trois choſes diſtinguent les commandemens des con-

feils. Premièrement, lorſque l'Ecriture uſe du mot de commander : parce que cette expreſſion d'autorité marque une préciſe néceſſité d'obéir. Secondement, quand elle menace de l'enfer : parce que cette condamnation marque une infraction formelle de la loi. Troiſièmement, quand l'exécution eſt ordonnée à tous indifféremment : parce que c'eſt une marque d'une obligation commune & indiſpenſable. Or je dis que Dieu commande aux riches en termes formels de faire l'aumône ; que c'eſt ſous peine de damnation ; & que c'eſt à tous les riches qu'il le commande. Ce fut l'ordre que Dieu donna dans le Deutéronome. *Je vous commande de donner l'aumône aux pauvres, & à ceux qui en ont beſoin.* Il ſe ſert de toute l'autorité de maître : il ordonne comme ne voulant point en diſpenſer, & il établit le droit du pauvre par le droit de puiſſance qu'il a ſur tous les hommes. C'eſt par cette même puiſſance que ſaint Paul veut que Timothée commande aux riches du ſiècle de donner abondamment, & de ſe faire un tréſor pour le Ciel, du don qu'ils feront des biens de la terre : *Ordonnez aux riches de ce monde d'être bienfaiſans.... de s'acquérir un tréſor, & de s'établir un fondement ſolide pour l'avenir.*

Præcipio tibi, ut aperias manum tuam egeno & pauperi. *Deut.* 1. 11.

Præcipe divitibus hujus ſæculi facile tribuere .. theſaurizare ſibi fundamentum bonum in futurum. 1. *Tim.* 6. 17.

Qui eſt-ce qui peut douter que Dieu ne menace de l'enfer ceux qui manquent à cette charité ? Je n'ai qu'à rapporter ici la Parabole dont Jeſus-Chriſt ſe ſert dans ſon Evangile. Repréſentez-vous cet homme riche, qui dans la joie ſenſible de ſa proſpérité, ſe voyoit au milieu des commodités de la vie, & s'entretenoit, ce ſemble, innocemment de ſon bonheur avec lui-même. Le ſeul embarras qu'il a, c'eſt que ſes maiſons, quoique vaſtes, n'ont pas d'eſpace aſſez grand pour contenir l'abondance des fruits qu'il a recueillis. *Que ferai-je ? car je n'ai point de lieu où je puiſſe ſerrer tout ce que j'ai à recueillir.* Mais il ſe détermine bientôt. *Voici*, dit-il, *ce que je ferai.* Il penſe à bâtir des maiſons. Il ſe dit à lui-même : voilà de quoi vivre ſplendidement ; jouiſſons tranquillement & ſans inquiétude, des biens que nous avons amaſſés pour pluſieurs années. Voilà l'image d'un homme aiſé, qui ſemble n'être coupable de rien, & n'avoir tout au plus que le malheur preſque inévitable à tous ſes pareils, d'être enivré de ſa fortune, & de chercher ſes commodités, qui ſe préſentoient d'elles-mêmes. Ses déſirs étoient conformes à la prudence de la chair & à la ſageſſe du ſiècle.

Quid faciam ? quia non habeo quo congregem fructus meos. *Luc.* 12. 17.

Il ne ſe propoſe pas d'employer ſes biens, à former des

factions & des cabales dans la République, pour opprimer les foibles & ruiner ſes ennemis. Il ne va pas couper la haie qui ſépare ſon champ de celui de ſon voiſin, pour étendre les limites de ſa terre, & pour accroître d'un héritage étranger celui qu'il avoit reçu de ſes pères. Il ne prétend pas abſorber le bien des particuliers par des prêts uſuraires, ou par des extorſions violentes. Il ne propoſe pas des partis, & ne cherche pas les moyens de rendre ſa Patrie tributaire de ſon ambition, & d'établir ſa maiſon ſur la ruine générale de toutes les autres. Il ne prend pas les conjonctures du temps & des affaires pour troubler le repos des gens du bien, par des procès ſoutenus à force d'argent, & pour dépouiller d'anciennes familles de leurs biens héréditaires, pour donner des titres honorables à tous les cadets de la ſienne. Il ne veut pas même ſe rendre odieux par un faſte déréglé, ni mépriſable par une avarice ſordide. Il ne ſonge qu'au plaiſir de jouir.

Il n'eſt point dit que ſes biens fuſſent mal acquis, ou qu'il en uſât pour ſes débauches; qu'ils fuſſent le fruit ou la matière de ſes injuſtices. Il ne veut que mener une vie preſque ordinaire à tous les riches, bâtir, s'habiller, ſe nourrir, ſe ſatisfaire par l'uſage délicieux des commodités & des richeſſes ſuperflues. Il n'en vient pas même à l'exécution; il s'arrête à la volonté. Cependant il eſt cité la même nuit devant le tribunal de Dieu. *Inſenſé que tu es, on s'en va te redemander ton ame cette nuit même.* Mais peut-être eſt-ce un exemple extraordinaire, & une punition ſans conſéquence: peut-être eſt-ce un homme que Dieu ſacrifie à ſa juſtice, pour retenir les autres dans le devoir, par une crainte ſalutaire. Non, MESSIEURS, c'eſt une loi établie, inviolable, générale; Jeſus-Chriſt y ajoute une concluſion terrible: *Il en arrive de même à tous ceux qui ſont riches pour eux & non pas pour Dieu.*

Stulte, hac nocte animam tuam repetunt à te. *Ibid.* Sic eſt qui ſibi theſaurizat & non eſt in Deum dives. *Ibid.* 21.

Dites après cela que vous avez du bien, & que ce n'eſt que pour en uſer, que vous ne voulez pas de celui des autres; mais que vous vous réſervez le droit d'employer celui que vous avez amaſſé; & ſur ce prétexte, croyez-vous innocent tant qu'il vous plaira. La vérité vous enſeigne que vous vous amaſſez un tréſor de colère & de vengeance pour le jour du Jugement, & peut-être même pour ce monde. Ne voyons-nous pas tous les jours ces richeſſes amaſſées à la

Vidi impium super exaltatum.... transivi, & ecce non erat. Pſal. 39. 35.

hâte, ſe diſſiper ſans qu'on s'en aperçoive. *J'ai vu*, dit le Prophète, *des impies élevés; j'ai repaſſé, & ils n'étoient plus.* Après avoir ſervi de ſpectacle de vanité à la vanité des hommes, ils deviennent les ſpectacles publics des révolutions humaines. La vie eſt pleine de ces exemples. Ils ſe ſont élevés ſur les ruines des autres, d'autres s'éleveront ſur le débris des leurs. Comme ils avoient opprimé les foibles, ils deviennent la proie de ceux qui ſont plus puiſſans qu'eux; & par un jugement terrible, mais équitable, après avoir eu l'orgueil des richeſſes, ils attirent ſur leurs ſeconds ou troiſiémes héritiers la honte d'être déchus de leur bonheur, & d'être tombés dans la pauvreté.

Mais quand ces jugemens de Dieu ne s'exerceroient pas dès ce monde; que répondront-ils, lorſqu'au terrible jour de la colère, le ſang des pauvres criera vengeance contre eux? Jeſus-Chriſt fondera l'arrêt éternel de leur condamnation ſur le défaut de leur charité, & ſur ce qu'ils n'auront pas aſſiſté ceux qui auront eu faim ou ſoif. Que répondront-ils quand ils ſeront accuſés par tant de voix? On comptera juſqu'aux moindres ſoupirs de ceux qu'ils auront abandonnés; & ces hommes ſans miſéricorde, ſeront jetés au feu éternel.

Ainſi vous en arrivera-t-il, à vous, qui prenez vos aiſes, & qui avez vos conſolations en cette vie, ſans vous mettre en peine des pauvres, qui gémiſſent tous les jours à votre porte. A vous, qui prenez le bien qui leur eſt néceſſaire à l'entretien de leur vie, pour le proſtituer à votre luxe, & pour en faire des trophées de votre vanité. A vous, qui vous plaignez que les temps ſont mauvais, & que les charges ſont extrêmes; & qui ne trouvant pas que ce ſoit une raiſon, pour diminuer votre luxe, en faites pourtant un prétexte pour retrancher de vos aumônes. Sauvons-nous, MESSIEURS: peut être le Souverain Juge n'attend-il plus que cette occaſion pour éprouver votre charité. Peut-être que l'aumône que vous ferez aujourd'hui décidera de votre ſalut éternel. Peut-être la compaſſion que vous aurez pour ces hommes que Dieu a éclairés des lumières de ſa vérité, en les ramenant dans ſon Egliſe, vous attirera un accroiſſement de foi & une augmentation de charité, qui ſera le germe de la gloire éternelle, que je vous ſouhaite. *Au Nom du Père, & du Fils, &c.*

Nouveaux Catholiques.

SERMON

SUR

LE JUBILÉ.

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos, obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

Nous faisons la charge d'Ambassadeurs de Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous exhorte par nous; ainsi nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu.

Ce sont les paroles de S. Paul, dans sa seconde Epître aux Corinthiens, *chap.* 5.

NE vous étonnez pas, Mes Frères, si chargé comme je le suis, du soin de votre salut, & pressé de la sollicitude de mon Eglise, je viens aujourd'hui, en qualité d'Ambassadeur & de Ministre de Jesus-Christ, vous représenter vos devoirs de justice & de religion, & vous porter de la part de Dieu des paroles de réconciliation & de grâce.

Il n'est pas juste que je confie à d'autres mains, quelque fidelles qu'elles soient, les trésors que Dieu vous envoie, & que je perde par mon silence le plaisir de vous annoncer ses miséricordes dans le Jubilé que j'ouvre aujourd'hui pour votre sanctification & pour sa gloire; c'est en ce jour que sa bonté & sa magnificence éclate.

Prêtres de Jesus-Christ, ouvrez, pour le refuge des pécheurs, tous les Tribunaux de la Pénitence, semez des croix par-tout sur leurs pas, comme des gages de leur salut; préparez-leur pour leur conversion des paroles d'esprit & de vie; faites du sang de Jesus-Christ un baume salutaire à toutes leurs plaies, & si la justice de Dieu les effraie dans leurs péchés, faites-leur voir sa charité dans l'indulgence qu'on publie dans toute l'Eglise.

Par cette grâce singulière, Dieu se départ de ses propres droits pour soulager notre foiblesse, pour nous affranchir de nos dettes, & rejeter sur nous, pour ainsi dire, le prix d'une nouvelle rédemption, pour nous donner la liberté de ses enfans, & nous mettre à couvert des recherches de sa justice.

Avec quelle reconnoissance devons-nous recevoir un si grand bienfait ? avec quels soins faut-il en recueillir le fruit ? en ce temps d'affliction, où Dieu pour punir nos péchés, *livre le monde chrétien* à toutes les horreurs de la guerre ; demandons-lui son pardon & son indulgence, disoit autrefois la sage Judith, avec abondance de larmes : *Indulgentiam ipsius fusis lacrymis postulemus*, & humilions devant lui nos ames, *& humiliemus ei animas nostras.*

Pour vous instruire pleinement de tout le sujet dont je dois vous entretenir, j'ai résolu de vous montrer :

1°. Les avantages que nous présente ce Jubilé.

2°. Les dispositions pour gagner ce Jubilé.

3°. Le motif pour lequel est donné ce Jubilé.

Demandons à Dieu qu'il nous éclaire de ses lumières, par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

I. POINT. Le Jubilé, Mes Frères, est une grâce de condescendance & de charité, que l'Eglise accorde aux fidelies pénitens, en se relâchant des règles de sa discipline ordinaire sur les satisfactions & sur les peines du péché, pour compatir à l'infirmité des pécheurs, qui n'ont pas la force de porter le fardeau entier de l'iniquité, ni le temps de proportionner à l'énormité de leurs crimes la rigueur ou la durée de leur pénitence.

1°. Je suppose qu'il y a deux choses dans le péché qui nous rendent indignes & incapables de posséder la gloire que Jesus-Christ nous a acquise par son Sang, & que Dieu nous prépare dans le Ciel par sa miséricorde, *la coulpe*, ou l'offense faite à Dieu, qui répugne à cet amour du souverain bien, qui est le saint & continuel exercice des bienheureux ; *la peine*, qui est opposée à la jouissance de ce même souverain bien, qui fait la consommation de la gloire, & l'entière félicité des Saints. C'est-à-dire, qu'il y a dans le péché un fond de malice, où la mauvaise volonté de l'homme se trouve, pour ainsi dire, enveloppée dans la colère de Dieu : le mépris de sa grandeur, l'oubli de ses jugemens,

l'abus de ſes grâces, l'infidélité à ſon ſouverain pouvoir, la déſobéiſſance à ſa loi, l'ingratitude pour ſes bienfaits; quelle fécondité de maux, & combien de crimes en un ſeul?

Il y a de même, par une ſuite néceſſaire, une obligation de peine & de châtiment, ſoit en ce monde, ſoit en l'autre; les remords, les inquiétudes, les croix, les auſtérités de la pénitence ſont dus au pécheur, & qui plus eſt, l'enfer s'ouvre, les feux éternels s'allument pour lui, & la juſtice divine eſt prête à immoler cette miſérable victime à ſes vengeances éternelles. Effrayez-vous, Mes Frères, & tremblez, ſi vous êtes aſſez malheureux pour avoir commis un péché mortel. C'eſt une dette que vous avez contractée avec la juſtice de Dieu, & le payement de cette dette c'eſt la ſouffrance de la peine éternelle, ſi elle ne vous eſt remiſe par le miniſtère du Prêtre dans le tribunal de la Pénitence temporelle, ſi votre propre ſévérité ou l'indulgence de l'Egliſe ne vous en décharge.

La raiſon de cette vérité, eſt, que ſi Dieu ſouffroit l'injuſtice ſans la punir, il ſeroit injuſte lui-même, & manqueroit à cet ordre établi par la ſouveraine équité; par lequel, quiconque péche doit être puni. Dieu ſe rendant comme ſupérieur à lui-même, s'eſt impoſé par ſa très-ſainte & très-adorable volonté une loi éternelle & immuable, qui lui ſert de règle dans toutes ſes diſpenſations extérieures. C'eſt ſa ſainteté qui eſt la ſource de ſes conſeils & de ſes œuvres, & la règle qu'il ſe propoſe dans la conduite des créatures intelligentes & raiſonnables. S'il arrive que par leur ſoumiſſion elles s'attachent à ce principe, cette conformité à la loi éternelle de la ſainteté de Dieu, dans l'Ecriture s'appelle Juſtice; ſi elles s'éloignent de cette règle première & ſouveraine par la dépravation de leurs volontés, ce déréglement s'appelle péché. Or, par la loi immuable de cette raiſon ſupérieure, Dieu eſt comme obligé de châtier le pécheur, & de le remettre par ce châtiment dans l'ordre dont il eſt ſorti. Ce ſont les principes de S. Auguſtin. Donc, il eſt impoſſible qu'un péché demeure impuni? A peine eſt-il conçu dans le cœur, qu'il ſort une voix ſecrète du fond de la conſcience alarmée, qui s'accuſe, qui crie devant le Trône de Dieu, & qui lui demande vengeance juſqu'à ce que la pénitence y ait ſatisfait pendant ſa vie.

Remarquez en ſecond lieu, MESSIEURS, qu'il y a dans

toutes les bonnes œuvres deux qualités avantageuſes, *le mérite*, & *la ſatisfaction*. Le mérite eſt une diſpoſition à recevoir cette couronne de juſtice que Dieu prépare à ceux qui l'aiment; il faut à la vertu ſa rétribution & ſa récompenſe, & Dieu fidelle en ſes promeſſes, ſe plaît à couronner en nous ſes propres dons; les bonnes œuvres qu'il nous fait faire, & le mérite qu'il forme en nous par ſon inſpiration & par ſa grâce. Mais le mérite eſt perſonnel, & propre à ceux qui l'ont acquis; il ne peut ni ſe tranſporter, ni ſe communiquer à d'autres. Le payement de la vertu, n'appartient qu'à l'homme vertueux; & chacun, ſelon les termes de l'Apôtre, recevra le ſalaire qui lui eſt préparé, à proportion de ſon travail: *Unuſquiſque propriam mercedem accipiet ſecundùm laborem ſuum.* L'autre avantage eſt la ſatisfaction, par laquelle, en pratiquant la pénitence, & la piété, on répare l'injure qu'on a faite à Dieu, & l'on s'acquitte envers lui des obligations & des peines du péché; & regagnant ſes miſéricordes, on ſatisfait à ce qu'on doit à ſa juſtice: cette ſatisfaction n'eſt pas un bien en propriété, & pour ainſi dire inaliénable; la charité peut l'appliquer & la faire paſſer ſubſidiairement des uns aux autres; & comme dans la ſociété civile l'abondance des riches doit ſuppléer, ſelon ſaint Paul, aux beſoins & aux néceſſités des pauvres; dans la ſociété chrétienne, les richeſſes ſpirituelles des Saints peuvent ſervir aux pécheurs pénitens pour la rémiſſion des peines temporelles qu'ils ont méritées.

Vous entendez par-là quel eſt ce tréſor d'où ſe puiſent les Jubilés & les Indulgences de l'Egliſe, cet amas de richeſſes ſpirituelles, je veux dire, de tant d'œuvres ſatisfactoires que les Saints, que la Sainte Mère de Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt, par-deſſus tout, ont laiſſées, pour ainſi dire, comme en dépôt ſous les clefs de la Juridiction de l'Egliſe, pour être diſtribuées ſelon les temps & les beſoins des Fidelles. Le Précurſeur de Jeſus-Chriſt, ſanctifié avant ſa naiſſance, dans ſon enfance, grand devant Dieu, devant qui tout doit être petit, témoin de l'Ancien Teſtament, Prophète du Nouveau, Saint dans les commencemens, Saint dans les progrès de ſa vie; Ange du déſert, Prédicateur de la pénitence, défenſeur de la juſtice & martyr de la chaſtété; quelle dépouille a-t-il laiſſé pour

le ſecours des ames chrétiennes & pénitentes ? Ces hommes riches dans la foi, dont les penſées, les actions, les paroles & les déſirs n'ont été qu'une Religion continuée, & qui cependant ont gémi ſous le poids des tribulations, avec une patience ſoumiſe & volontaire.

Ces ſaints qui ſe ſont retirés du monde dès leur jeuneſſe pour détourner leur cœur & leurs yeux mêmes de la vanité, traînant dans leurs ſolitudes juſqu'à une extrême vieilleſſe, leur corps mortel, ou pour mieux dire, déjà mort dans les pratiques de la pénitence : ces riches bienheureux qui ſe ſont dépouillés de leurs biens, & ſur la caution de ces trois paroles de l'Evangile : *Vends ce que tu poſsèdes, & ſuis moi*, ont mis en vente leurs poſſeſſions, & changeant leurs maiſons en hôpitaux, ſont devenus indigens pour ſoulager les miſérables. Ces martyrs enfin, qui par tous les degrés de la charité ſont parvenus à celle de donner leur vie pour Jeſus-Chriſt, qui eſt la plus grande, & qui après un ſacrifice continuel de réſignation & de patience, ont ſcellé de leur ſang l'innocence de leur baptême.

De combien leurs ſatisfactions ont-elles excédé leurs dettes ? On ne peut jamais trop faire pour l'hommage qu'on doit à ſa divine Majeſté, pour la reconnoiſſance de ſes biens. Dieu eſt grand, & quand on a tout fait, on peut encore ſe regarder comme un ſerviteur inutile. Mais pour les compenſations du péché, il y peut avoir des ſurabondances de peines ; de ſorte que les Saints nous ont laiſſé deux choſes en mourant, leurs exemples pour nous aider à acquerir la ſainteté, & les œuvres de ſurérogation, pour nous aider à accomplir notre pénitence. Or, comme il n'entre point de dette à payer dans le Ciel, ce ſurplus de ſatisfaction y ſeroit inutile, l'Egliſe le recueille, comme héritière de ſes enfans après leur mort, pour en aſſiſter ceux qui vivent.

Que dirai-je de la Sainte Vierge ? y eut-il pureté pareille à la ſienne ? y eut-il affliction ſemblable ? Penſez quelle fut ſa compaſſion au pied de la Croix de ſon Fils, & meſurez, ſi vous pouvez, les proportions de ſon amour & de ſa douleur. Mais, que dirai-je de Jeſus-Chriſt, qui, d'une goute de ſon Sang, pouvoit racheter mille Mondes ?

Voilà, MESSIEURS, ce fond inépuiſable d'où ſe tirent les Indulgences pour la rémiſſion de la peine temporelle que

nous devons pour nos péchés. Quel avantage de participer ainsi à l'héritage des élus de Dieu, de mettre à profit, pour notre soulagement temporel, les souffrances de Jesus-Christ, d'entrer en part de leurs travaux & de leurs fatigues, pour en jouir sans être obligés de les ressentir, & de recueillir à l'ombre & dans le repos, ce qu'ils ont semé pendant leur vie avec tant de sueur & tant de peine !

C'est en quoi paroît la sagesse & la compassion du Seigneur, qui fait grâce à notre foiblesse, sans pourtant faire tort à sa justice ; il nous décharge de nos dettes, mais c'est en nous donnant d'ailleurs de quoi payer, & nous fait acquitter, quelque pauvres & indigens que nous soyons, aux dépens des libéralités étrangères qu'il nous fait, ou qu'il nous fait faire.

Les premiers Chrétiens, plus fervens & plus forts que nous, n'étoient pas traités si doucement. Ils portoient la charge entière de leurs péchés, & n'avoient d'autre ressource pour les expier que celle de leur propre pénitence ; ils se punissoient eux-mêmes, sans chercher des satisfactions étrangères ; & celui qui avoit commis le péché, en portoit lui-même toute la peine. Larmes, gémissemens, cendre, cilice, & pour une seule faute mortelle, plusieurs années de pénitence ; soit qu'ils sentissent plus que nous le poids du péché, & que la crainte du Seigneur fît des impressions plus profondes dans des consciences plus tendres & plus scrupuleuses que les nôtres, soit que la foi, plus proche de son origine, soutînt encore la pureté des mœurs, soit que le petit nombre de pécheurs n'eût pas encore la force d'autoriser le relâchement, & de secouer le joug de la discipline.

Dans ce temps de ferveur & de zèle, il n'étoit pas question de Jubilé, on ne parloit presque pas d'Indulgences, il falloit essuyer toute la sévérité de la Loi & des règles canoniques. L'interceſſion d'un Martyr, que toute l'Eglise voyoit monter sur l'échafaut, pour la défense de sa vérité, & ses lettres écrites, pour ainsi dire, de ses larmes & de son sang, obtenoient, avec peine, une Indulgence de l'Evêque, en faveur d'un Pénitent, qui n'osoit encore demander grâce, qu'après avoir accompli une partie de sa pénitence. Aujourd'hui les Indulgences se donnent, coup sur coup, avant même qu'on les demande. Jubilé sur Jubilé, encore n'en profitons-nous pas ? Quoi donc ! est-ce que l'Eglise

l'Eglise a changé de règles ? Non, mais nous avons changé de mœurs. Comme, dans les années de disette, on ouvre les greniers publics, de peur que les peuples ne meurent dans la faim & dans la misère ; dans les années d'abondance, on les ferme, de peur que les peuples ne vivent dans l'oisiveté & dans la molleſſe. Ainſi l'Egliſe ménageoit ſes tréſors dans les ſaints temps de l'exacte Religion, de peur que la facilité du pardon, n'affoiblît la ferveur de la pénitence ; elle les répand & les prodigue aujourd'hui, de peur que la ſévérité de la pénitence n'éteigne tout-à-fait la ferveur de la Religion. Cette libéralité dans les ſaints temps auroit pu introduire la pareſſe ; cette ſéchereſſe aujourd'hui pourroit cauſer le déſeſpoir dans les ames foibles.

L'Egliſe, cette bonne Mère, par un eſprit de tendreſſe & de piété pour ſes enfans, veut bien les diſpenſer de paſſer par tous les degrés de ſon ancienne diſcipline, & leur accorder une Indulgence, par le moyen de laquelle Dieu fortifie leur langueur & ſoutient leur impuiſſance ; elle veut les guérir de la maladie mortelle où ils ſont tombés, & ſans avoir égard au tort qu'ils ont de refuſer les remèdes ordinaires, parce qu'ils ſont amers & difficiles, pour compatir à leur foibleſſe, elle ſe relâche de ſes lois, de peur qu'une trop grande triſteſſe ne les faſſe ſécher, ou, comme parle ſaint Paul, ne les engloutiſſe : *Ne abundantiori triſtitiâ abſorbeatur qui ejuſmodi eſt.* Reconnoiſſez, MES FRERES, la bonté & la miſéricorde de Dieu, par la grâce du Jubilé ; proſternez-vous devant lui, & couvrez-vous d'une ſalutaire confuſion, à la vue de vos foibleſſes, de la facilité que vous avez à l'offenſer, & de la répugnance que vous trouvez à le ſatisfaire.

Vous preſcrit-on des jeûnes de pluſieurs années, non : la chair & la nature frémiroient en vous, & vous regarderiez cette ordonnance comme une loi de ſang & une pénitence meurtrière ; trois jours de jeûne ſeulement, encore vous ménage-t-on en les faiſant couler dans un temps où il vous eſt enjoint de les obſerver, dans la crainte que nous avons, qu'en multipliant vos obligations, nous ne haſardions le déſir ou le courage que vous devez avoir d'y ſatisfaire ; compte-t-on avec vous ſur le pied de vos revenus, pour exiger en faveur des pauvres des libéralités forcées ? Va-t-on fouiller juſques dans vos coffres le ſuperflu de vos

richeſſes pour l'aſſigner aux Hôpitaux ? Vous accuſeriez d'indiſcrétion ou d'ignorance, un Confeſſeur qui entreroit dans ce détail, quoiqu'il n'y fût que trop fondé, & vous le regarderiez avec indignation, comme un exacteur de vos biens, non pas avec ſoumiſſion & avec reſpect, comme Directeur de vos conſciences; quelques aumônes arbitraires qu'on vous laiſſe à régler entre Dieu & vous; voilà ce que l'on vous impoſe. Vous chaſſe-t-on, comme des profanes, de ces Temples du Dieu vivant, dont les portes ſacrées ne s'ouvrent qu'à regret, pour des pécheurs impénitens ? & vous exclut-on de la préſence de Jeſus-Chriſt & de la participation à ſes Myſtères, quoique vous ayez violé l'innocence du Baptême que vous y avez reçue, & la Loi de Dieu qu'on vous y a ſi ſouvent prêchée ? On vous ordonne ſeulement de vous y préſenter avec reſpect, d'y porter les ſentimens d'une prochaine converſion, & l'hommage de vos dévotions & de vos prières.

Encore faut-il vous exhorter à profiter de ces avantages. Le Patriarche Jacob, apprenant que l'abondance régnoit dans l'Egypte, tandis que le Ciel affligeoit d'une diſette générale les habitans de la Paleſtine, inquiet pour lui-même, & pour ſa famille, & touché de l'indolence, & de la pareſſe de ſes enfans, leur faiſoit ces reproches : *Quare negligitis ; deſcendite & emite nobis neceſſaria, ut poſſimus vivere.* Il y va des beſoins & des néceſſités de la vie ; qu'elle négligence eſt la vôtre ? allez, à quelque prix que ſe ſoit, achetez-nous de quoi vivre. Ne puis-je pas dire à pluſieurs Chrétiens, & peut-être à quelques-uns de mes auditeurs : Quelle négligence ! laiſſer paſſer une occaſion de gagner les bonnes grâces d'un Dieu tout miſéricordieux & tout-puiſſant, à ſi bon compte, à ſi peu de frais. *Quare negligitis ?* laiſſer couler des ruiſſeaux du Sang de Jeſus-Chriſt, ſans s'y laver, & s'y purifier de toutes ſes taches, dans ce temps de bénédictions & de grâces. *Quare negligitis ?* Il y va de votre repos, de votre ſalut, de votre éternité ; à quoi vous amuſez-vous ? ſeriez-vous auſſi lents, auſſi pareſſeux, s'il s'agiſſoit de quelque intérêt temporel ? *Quare negligitis ?* où eſt votre foi ; ſi au lieu de rechercher, avec empreſſement, & avec inquiétude, les richeſſes ſpirituelles, & de les demander avec inſtance, vous ne tendez pas même la main, vous n'ouvrez pas même votre ſein pour les recevoir, lorſ-

que Dieu les répand ſur vous gratuitement, & abondamment ? *Quare negligitis* ? voulez-vous remettre à la juſtice de Dieu en l'autre monde ce que vous pouvez payer à ſa miſéricorde en celui-ci ? Peut-être qu'après votre mort, au milieu de ces flammes, où s'expient, avec tant de ſévérité, les reſtes des iniquités, même pardonnées, devenus ſages à vos dépens, & contraints de payer avec tant de rigueur, ce qui pouvoit vous coûter ſi peu, voudrez-vous inutilement que vos femmes & vos enfans gagnent pour vous ces indulgences, que vous avez négligées dans votre vie.

Ce n'eſt pas que je veuille dire que les indulgences opèrent votre ſalut, & qu'avec elles vous n'ayez pas beſoin de pénitence. A Dieu ne plaiſe, que je vous prêche une fauſſe paix, & que je vous inſpire de vaines & préſomptueuſes confiances. Je ſai, que comme il y a des Chrétiens qui négligent ce ſecours, il y en a qui s'y confient trop auſſi. Les grands pécheurs ne croient point de meilleure occaſion pour penſer à ſoi & ſe convertir ; que l'ouverture d'un Jubilé. Ils ſe confeſſent négligemment à Noël, par bienſéance, à Pâques, par obligation. Les Myſtères de Jeſus-Chriſt ne les touchent pas, ils ne ſe réveillent qu'à la voix du Souverain Pontife, qui crie du haut du Vatican, que le tréſor eſt ouvert. Ils ſont alors une revue des péchés de pluſieurs années, trop nombreux pour pouvoir s'en ſouvenir, mais trop énormes pour pouvoir les oublier, & vont porter aux pieds d'un Prêtre ces monſtrueuſes Confeſſions, dont la matière s'eſt entaſſée d'un Jubilé à l'autre ; heureux encore s'ils finiſſent par un ſincère repentir, & par un bon changement de vie !

Combien voit-on même de gens de bien, ou qui du moins paroiſſent tels, courir ſans contrition, ſans amendement, après les pardons & les indulgences, & ſe jeter dans toutes les Confrèries, ſaintes & ſalutaires à la vérité, dans l'eſprit de ceux qui les ont inſtituées, pour ranimer la piété languiſſante, par la pratique de quelque eſpèce de bonnes œuvres, pour entretenir l'unité par les liens de la charité, & par l'efficace des prières communes, & pour ſoulager l'infirmité, par le ſecours des indulgences & des grâces que l'Egliſe y a ſolennellement attachées ; mais quelquefois pernicieuſes, par la préſomption de ceux qui fondent ailleurs qu'en Dieu ſeul, les eſpérances de leur ſalut, & qui retenant dans

le cœur leurs mauvaises inclinations, semblent par quelques dévotions extérieures, couvrir leurs passions, & acheter par les indulgences, si je l'ose dire, l'impunité des péchés qu'ils ont commis, & la liberté de continuer à les commettre ? Il faut des dispositions plus saintes pour participer à la grâce du Jubilé. En vain y prétendons-nous, si nous ne rempliſſons les conditions qu'on y attache en nous l'offrant. Vous les allez voir dans la seconde Partie de ce discours.

II. POINT. Si nous considérons le peu d'effet qu'ont produit jusqu'ici les Jubilés fréquens, que l'Eglise a si libéralement accordés à la piété des fidelles, pour leur inspirer les sentimens d'une sincère conversion, & d'une componction salutaire, & pour apaiser la colère de Dieu, par nos humiliations & par nos larmes dans ce temps de calamité publique, nous trouverons que la cause du mal vient de l'abus qu'on fait du remède. On ne les gagne pas dans un esprit de pénitence. On croit que la visite de quelque Eglise, quelque prière & quelque aumône effacent tout, aboliſſent tout, quelque crime qu'on ait commis; & souvent, plus coupable, quand on croit se justifier, au lieu de satisfaire aux anciennes dettes, on en contracte de nouvelles.

Il faut donc, pour profiter du Jubilé, y apporter les dispositions nécessaires. La première, c'est de se mettre en état de grâce, de se réconcilier avec Dieu, en se dépouillant du péché, & des affections au péché. Car encore que l'Indulgence, de sa nature, ne soit instituée que pour satisfaire à la justice de Dieu, non pas à mériter sa grâce, elle ne laisse pas de nous concilier indirectement sa protection & sa bienveillance. *C'est ce trésor infini*, dont il est parlé dans le livre de la Sagesse : *Infinitus est thesaurus*, qui rend participans de l'amitié de Dieu ceux qui en profitent : *Quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei ;* parce que celui qui paye avec franchise & gaieté, est toujours plus agréable que celui qui doit, dit saint Thomas; & l'amitié ne pouvant être parfaite entre le débiteur & le créancier, que cette inégalité qui est entr'eux, dans l'ordre de la justice, ne soit ôtée. La seconde, parce que le Jubilé ne laisse pas d'être une source de bénédictions spirituelles, non-seulement pour la réparation du péché, mais encore pour la sanctification des ames, puisqu'on ne peut gagner le Jubilé, selon l'intention de l'Eglise, sans faire comme un amas des grâces célestes, par

les actes de foi, de piété, de patience & de religion, & par l'état d'humiliation avec lequel vous lui préſentez vos vœux & vos ſacrifices d'expiation pour vos péchés. La troiſième, parce que le Jubilé n'eſt pas ſeulement établi pour ſatisfaire pour le péché, mais encore pour obtenir de Dieu quelque bien extraordinaire que le Saint-Père nous oblige de demander, en vertu des œuvres de religion qu'il nous impoſe. Or, comment obtenir des grâces d'un Dieu irrité? & quelle efficace peuvent avoir des prières qui partent d'un cœur corrompu?

Je dis donc, qu'il faut être en état de grâce pour recueillir le fruit du Jubilé, parce que l'Indulgence eſt une participation de ces biens ſpirituels & ſacrés, que les Saints ont laiſſé en notre faveur, & que Jeſus-Chriſt, notre Rédempteur, a mis en fond pour l'uſage de l'Egliſe, au profit des fidelles, débiteurs à la juſtice divine, pour des crimes qui ont été remis, mais non pas expiés. Or, quelle apparence, dit ſaint Thomas, qu'un membre mort reçoive les influences ſalutaires des membres vivans? quelle communication peut-il y avoir entre eux? Quiconque eſt en péché mortel, peut-il attendre des Saints qui compoſent le corps myſtique de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt qui en eſt le chef, la grâce des Indulgences, je veux dire, cette influence qui n'a pas la vertu de vivifier celui qui eſt mort, mais d'acquitter celui qui doit? Vous formerez en vain, pour votre conſolation, des plans imaginaires de pardon & de rémiſſion de vos fautes, ſi vous ne faites que les couvrir d'une vaine ſuperficie de pénitence; en vain allez-vous de proceſſion en proceſſion, d'Egliſe en Egliſe, porter à Dieu vos inutiles vœux & vos oraiſons importunes, ſi vous traînez avec vous, ſous cet extérieur de dévotion, un péché dans vos conſciences; en vain demanderez-vous à genoux, devant ces Autels, que Dieu donne la paix au monde, ſi la paix de Jeſus-Chriſt n'eſt pas avec vous; & vous aurez beau le prier d'éloigner de vous les horreurs d'une triſte & ſanglante guerre, ſi vous en portez vous-même la cauſe funeſte dans votre ſein.

Commencez donc par la juſtification, & par la pureté de cœur, avant de gagner votre Jubilé, déchargez-vous aux pieds du Prêtre, de tout ce qui pouvoit déplaire à la juſtice, ou à la ſainteté de Dieu; & pour plus grande ſureté, faites marcher votre innocence à la tête, pour ainſi dire, des bon-

nes œuvres qu'on vous prescrit. Je sai, Mes Frères, pour ne pas vous jeter dans des scrupules mal fondés, que les jeûnes, les aumônes, les prières & la visite des Eglises peuvent précéder la Confession, pourvu que vous soyez devant Dieu, qui sonde les sentimens du cœur, dans les dispositions de pénitence, & dans les termes d'un véritable repentir; mais il est du moins nécessaire que la dernière œuvre, qui forme votre Jubilé, soit accomplie en état de grâce par la rémission des péchés, & par l'absolution du Prêtre.

Mais, quoi qu'il ne soit pas nécessaire, il est pourtant plus sûr de commencer par une exacte recherche de vos péchés, en repassant vos jours dans l'amertume de votre ame; & par une humble, sincère & douloureuse confession de toutes vos fautes, qui porte avec elle une conversion effective, & un propos solide d'une vie toute nouvelle. Demandez à Dieu qu'il vous révèle les mystères de votre cœur, & qu'il vous donne par sa grâce, l'intelligence de vos péchés, pour les pleurer.

Gardez-vous bien d'aller chercher de faux Prophètes en Israël, qui, selon le langage de l'Ecriture, tiennent des oreillers tous prêts à mettre sous le coude des pécheurs, justifiant tout, adoucissant tout, songeant à leur soulagement, non pas à leur guérison; de ces gens qui dévorent les péchés du peuple, sans avoir ni l'attention pour les connoître, ni le zèle pour les corriger; je veux dire, de ces Confesseurs lâches & complaisans, qui exercent les jugemens du Seigneur sans discrétion, & qui étant assis négligemment sur ces tribunaux redoutables, où l'on décide du salut ou de la perte des ames que Jesus-Christ a rachetées de son Sang, écoutent, sans émotion, les infractions de la loi de Dieu, & qui recevant les pécheurs, sans examiner s'ils sont pénitens, semblent être plutôt les confidens que les directeurs de leurs consciences.

Et vous, Confesseurs, à qui nous avons confié les clefs du Royaume des Cieux, pour l'ouvrir ou pour le fermer, selon les règles de la justice & de la prudence évangélique, ménagez le Sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, & ne le versez pas sur des ames impénitentes! Ne croyez pas qu'en vertu du Jubilé vous deveniez les maîtres absolus des grâces & des libéralités de l'Eglise. Cette extension d'autorité qu'elle vous accorde en ces jours d'Indulgen-

ce & de rémiſſion, ne va pas juſqu'à donner des exemptions & des immunités de pénitence. Son intention eſt de diſtribuer avec abondance les miſéricordes de ſon Epoux, non pas de les répandre ſans diſcernement & ſans meſure. Vous avez le pouvoir de lier & de délier; mais vous n'avez pas droit d'en abuſer, & vos abſolutions les plus favorables ne doivent tomber que ſur des cœurs contrits & des têtes humiliées.

Je reviens à vous, Mes Frères, il faut, la lampe allumée, viſiter tous les coins de Jéruſalem; je veux dire, porter le flambeau de la foi dans les ſombres replis de vos conſciences, pour y découvrir ce qu'il y a de contraire à la loi de Dieu, pour en faire comme un faiſceau d'iniquité, dont on va ſe décharger aux pieds du Prêtre.

Je ne parle pas ici de ces grands péchés que les plus hardies conſciences ont peine à porter, & dont on ſe décharge dans le temps du Jubilé pour ſe convertir, & quelquefois même pour ſe ſoulager. Je ne parle pas ſeulement de ces péchés d'omiſſion & de profeſſion, qui s'accumulent tous les jours, & qui cauſent la ruine de tant d'ames; je parle encore de ces péchés familiers, où l'on tombe le plus ſouvent, qui ne ſe font guères ſentir, qui trompent la vigilance même du pécheur, & qui n'excitent pas un aſſez triſte repentir pour la correction des mœurs, & pour le changement de vie. Commencez votre Jubilé par un examen attentif, & par une confeſſion fidelle de ces petits déréglemens qui ſont la cauſe de tant d'autres.

La ſeconde diſpoſition, eſt une contrition intérieure, réelle & véritable, avec un déſir dans le fond du cœur de ſatisfaire à Dieu pendant ſa vie, par les exercices de la pénitence, ſelon ſes forces. Car encore que par le Jubilé, ſi on le gagne, la peine temporelle due au péché ſoit remiſe entièrement; quelle certitude avez-vous de l'avoir gagné? avez-vous eu toutes les diſpoſitions néceſſaires? en avez-vous rempli toutes les circonſtances eſſentielles? n'eſt-il reſté aucun péché, aucune affection au péché, dans votre cœur? la douleur d'avoir offenſé Dieu, a-t-elle été juſqu'au point où il la demande, & trouvez-vous que ce ſoit un mauvais conſeil, que de vous porter en tout cas à la pratique de la pénitence? Secondement, rien ne marque tant, dit ſaint Cyprien, une converſion défectueuſe, que

la répugnance qu'on a à satisfaire à Dieu par la mortification du corps & de l'esprit, autant que ses forces le peuvent permettre ; & quiconque refuse de se soumettre aux pratiques de la pénitence, fait bien craindre qu'il n'ait pas reçu le fruit de l'Indulgence dont il se flatte. En troisième lieu, l'Eglise n'a pas dessein de déroger aux préceptes de l'Evangile, qui veut qu'on fasse de dignes fruits de pénitence. Le Jubilé ne dispense pas de la Loi de Jesus-Christ, il nous aide seulement à l'accomplir. A qui pensez-vous que saint Cyprien veut qu'on accorde l'Indulgence ? à des lâches, à qui l'abstinence du Carême paroît un joug insupportable ? à des femmes plus délicates par leur molleſſe & par fantaisie que par complexion, qui ne peuvent aller à Dieu que par des dévotions aisées ? Non. A des Chrétiens, à des gens qui pleurent, qui prient, qui travaillent d'une manière pénible à leur salut. *Pœnitenti, laboranti, roganti.* Ce qui fait désirer au Concile de Trente, *qu'on réduise les Indulgences à l'usage & à la modération de l'ancienne Eglise, de peur que la discipline Chrétienne ne se relâche, & ne s'affoiblisse par une trop grande facilité.*

Il y a deux sortes de biens dans l'Eglise, celui des aumônes chrétiennes, qui sont des biens consacrés à Dieu par la charité, & scellés du sceau de sa miséricorde, par les nécessités corporelles des pauvres, qui sont les membres de Jesus-Christ ; & celui des Indulgences, qui sont des biens spirituels que l'Eglise remet dans les mains de Dieu, & sous le sceau de sa justice, pour le soulagement des pénitens qui ne peuvent porter par infirmité, toute la peine temporelle de leurs péchés. L'administration de ces deux trésors doit être également prudente. Or, comme dans la société civile les mauvais pauvres, qui vivent dans une profonde oisiveté, qui consument les biens de la terre sans la cultiver, & qui, pouvant s'aider d'eux-mêmes, veulent manger du pain sans l'avoir gagné, ne méritent pas d'être assistés d'aumônes, n'étant pas juste qu'une indigence vicieuse reçoive des secours qui n'appartiennent proprement qu'à la vertu misérable ; de même, ces lâches pénitens, qui veulent se sauver sans travail, qui veulent jouir du repos & du fruit de la vie souffrante & laborieuse de Jesus-Christ & des Saints, ne méritent pas les Indulgences de l'Eglise, n'étant pas juste qu'une injuste paresse recueille les assistances qui ne sont dues qu'à une sainte & louable ferveur.

La troisième disposition que l'Eglise demande aux Chrétiens, est la soumission & la fidélité à remplir les devoirs qui leur sont imposés comme des conditions nécessaires du Jubilé. La pénitence chrétienne a toujours été faite sous la conduite des Ministres de Jesus-Christ, avec une parfaite soumission à la puissance de lier & de délier qui leur a été confiée. Avant que Jesus-Christ donnât à ses Apôtres ce redoutable pouvoir, il leur donna le Saint-Esprit, afin qu'ils apprissent de lui à se servir de cette autorité divine pour la gloire de Dieu, & pour le salut de ceux dont ils délieroient les consciences.

C'est par le mouvement de ce même Esprit, que l'Eglise vous ordonne le jeûne de trois jours, de ces jeûnes que Dieu approuve dans ses Ecritures, qui consistent dans une simple & frugale abstinence, qui ne souffrent ni excès, ni délicatesse dans les repas, qui ne flattent pas la cupidité, qui retranchent même quelque chose à la nécessité de la nature, & qui joignent enfin la Religion à la tempérance, la mortification de l'esprit à celle du corps, & la privation des plaisirs à celle des viandes :

Des aumônes qui partent d'un cœur touché de pitié & de tendresse pour les pauvres ; qui soient non-seulement charitables, mais encore abondantes, comme étant faites à Jesus-Christ ; qui se donnent avec gaieté & sans aucune ostentation ; qui puissent enfin racheter vos péchés devant Dieu, & vous attirer ses miséricordes :

Des stations ou visites d'Eglises qui se fassent sans faste, sans bruit, sans dissipation, comme un pélérinage de dévotion, non pas comme une promenade de plaisir, avec un air recueilli & une contenance modeste, portant dans votre cœur le sentiment de votre contrition, & sur votre visage la triste image des calamités publiques :

Des prières pour obtenir de Dieu la fin d'une guerre, qui désole depuis si long-temps le monde chrétien, que nos péchés ont allumée, & que notre seule pénitence peut éteindre. C'est le motif de ce Jubilé, & c'est la dernière partie de ce Discours.

III. POINT.

QUOIQUE l'autorité nécessaire pour accorder le Jubilé & les Indulgences, réside pleinement & parfaitement dans le souverain Pontife, parce que Jesus-Christ lui a donné les clefs du Royaume des Cieux, en la personne de S. Pierre,

& que toute Indulgence étant tirée de cet amas de biens ſpirituels, qui ſurabondent dans la ſociété des Fidelles, la diſtribution en appartient proprement à celui qui eſt le Chef de cette ſociété : toutefois il faut que cette autorité ſoit ſage & réglée ; il ne doit pas répandre à pleines mains, ſans diſcrétion & ſans ordre, ces biens qui ſont comme l'héritage des Saints, & le prix du ſang de Jeſus-Chriſt même ; il en doit être libéral, mais non pas prodigue ; & comme ils ſont du domaine & du fonds du Sauveur, de qui découlent toutes les grâces, il eſt juſte que celui à qui il les a confiées, ne les diſpenſe que pour ſa gloire, & ſelon ſes règles, comme ce ſerviteur fidelle & prudent de l'Evangile, que le Seigneur a établi ſur ſa famille, pour lui donner du blé, *ut det illis in tempore tritici menſuram.*

Or, MESSIEURS, quand eſt-ce qu'il fut plus convenable & plus néceſſaire d'ouvrir tous les tréſors de l'Egliſe, qu'en ce temps malheureux, où la main toute-puiſſante de Dieu, appeſantie ſur tous les peuples de la terre, laiſſe par-tout des marques de ſon indignation & de ſa colère ; où les Royaumes les plus floriſſans uſent leurs forces à s'attaquer ou à ſe défendre, & s'affoibliſſent également les uns par leurs pertes, les autres par leurs victoires : où le ſang chrétien coule de toutes parts, & où les guerres qui ont déjà déſolé toute l'Europe, ſemblent ſe rallumer au lieu de s'éteindre, ſans qu'on puiſſe prévoir ni de modération dans leur excès, ni de terme dans leur durée.

Quelles raiſons n'avons-nous pas de répandre devant Dieu nos ames humiliées, & de lui demander dans la ferveur de nos oraiſons, qu'il arrête, par ſa bonté, le cours des tribulations publiques, que nous n'avons, hélas ! que trop méritées, & qu'il nous donne cette paix qu'il avoit voulu laiſſer au monde, comme le fruit de ſa rédemption, &, pour ainſi dire, la ſucceſſion de ſa charité. Mais nous l'avons tant de fois demandée, d'où vient que nous ne l'avons pas obtenue ? des Pâques, des Jubilés ont paſſé : Eſt-ce que Dieu, juſtement irrité, ne veut ſe rendre qu'après des vœux ardens & des prières perſévérantes ? Eſt-ce que par ces longs & rudes châtimens il n'a pas encore aſſez éprouvé notre patience ? Diſons plutôt, n'eſt-ce pas que nos miſères continuent, parce que nos péchés ne finiſſent pas ?

Nous n'entrons pas dans les vues & dans les intentions

de l'Eglise, soit pour la guerre, soit pour la paix, je m'explique.

On ne considère ordinairement que les effets de la guerre purement humains. Ces campagnes, que tant de mains barbares ont ravagées ; ces villes que le feu de la colère de Dieu, ou de la vengeance des hommes ont réduites en cendres ; ce débordement des passions que rien n'apaise ; ce mélange d'intérêts difficiles à concilier ; cet épuisement de forces, qui vient ou des pertes ou des dépenses ; cette solitude d'hommes, qu'une longue suite d'actions militaires fait appréhender au monde. L'horreur, la crainte, la pitié se réveillent à ce récit. Voilà ce qui touche. Mais on passe légérement sur les intérêts de Dieu, sur l'orgueil, sur l'irréligion, sur l'oubli de Dieu, sur les blasphèmes & les sacriléges, suites fatales & inséparables de la guerre. On en craint les incommodités & les malheurs ; on n'est touché ni des péchés qui la produisent, ni des péchés qu'elle produit ; on compte le sang qu'elle coûte aux hommes, non pas les ames qu'elle coûte à Jesus-Christ ; faut-il s'étonner si Dieu n'écoute pas ces prières, qui ne partent pas du fond d'une religion pure & désintéressée ; d'autres raisonnent en politiques, & roulant dans leur oisiveté des pensées vaines & imaginaires, disent dans leur esprit : Si cet homme pouvoit mourir, si cette ligue pouvoit se rompre. Qui sommes-nous pour prescrire à Dieu les moyens de nous délivrer, & d'exercer ses justices ou ses miséricordes, & pour régler les événemens qui sont réservés à sa Providence. Disons plutôt, si nous détruisions le péché : si nous rompions ces mauvais commerces.

Quelle idée avez-vous de la paix, & dans quel motif la souhaitez-vous ? on envisage un temps de paix comme un temps de divertissement, de commodité, d'opulence ; on la désire ordinairement, pourquoi ? Pour traîner des jours heureux dans l'oisiveté & dans la molesse ; pour se répandre, à la faveur d'un honnête repos, en des joies mondaines & licentieuses ; pour éloigner les chagrins & les frayeurs que jettent dans des esprits paisibles & voluptueux la confusion & le bruit des armes ; pour se délivrer des incommodités des gens de guerre, dont le passage laisse toujours dans les villes des marques de violence ou d'avarice ; pour être soulagé de ces subsides que la nécessité des temps fait impo-

ſer, & pour rendre à votre luxe & à votre vanité ce que les beſoins de l'état en avoient peut-être retranché ; pour voir les chemins ouverts à la liberté de votre commerce, & pour avoir plus de moyens d'amaſſer des biens, qui ſeront pour vous des ſources d'inquiétude, & peut-être même de réprobation.

Demandez au Ciel, non pas cette paix qui apporte le bonheur & les richeſſes, mais celle qui ramène la douceur & l'humilité Chrétienne : non pas celle qui eſt la ſource des plaiſirs, mais celle qui eſt l'ouvrage de la juſtice : non pas celle que le monde donne à ceux qui ſont enchantés de ſes amuſemens, mais celle que Dieu promet aux hommes de bonne volonté. Demandez-là comme ſaint Paul, dans ſon épître à Timothée, conſeille de la demander : *Ut quietam & tranquillam vitam agamus in omni pietate & caſtitate.*

1. Tim. 2. 2.

Demandez la paix pour mener une vie pure & innocente, & pour amaſſer en repos, dans une ſaiſon de juſtice & de charité, une moiſſon de bonnes œuvres. Pour voir fleurir la Religion dans toute ſa magnificence, & réparer les brèches que peut avoir fait à la loi de Dieu & à la diſcipline de Jeſus-Chriſt, la cruauté & la licence des armes. Pour pouvoir croire que le Seigneur eſt apaiſé, & qu'au milieu de ſa fureur, il n'a pas oublié ſes miſéricordes. Pour n'avoir plus d'attention qu'aux guerres ſpirituelles qu'on doit ſoutenir contre les puiſſances des ténèbres, & pour n'avoir plus à pleurer que ſes péchés.

Enfin, Mes Frères, vous demandez à Dieu la paix ; mais conſultez votre conſcience, êtes-vous en paix avec Dieu ? Vous ſentez-vous dans le fond de votre cœur, malgré le monde qui vous flatte & qui vous entraîne, un déſir ſecret de lui plaire ? Recevez-vous avec reſpect les afflictions qu'il vous envoie, comme la peine de votre péché, ou comme l'épreuve de votre vertu ? Etes-vous de ces enfans dociles, ſoit qu'il veuille graver dans votre ame la penſée de ſon amour, ſoit qu'il veuille imprimer dans votre cœur la crainte de ſes jugemens ?

Nous nous proſternons, Seigneur, devant vous, pénétrés de ces ſentimens, pour vous demander votre paix : N'êtes-vous pas le Dieu de la paix auſſi-bien que le Dieu des armées ? N'eſſuyez-vous pas, quand il vous plaît, votre glaive dégouttant du ſang des Nations ? Votre Prophète ne dit-il

pas que c'eſt vous qui créez la paix, pour marquer que vous la tenez, non du conſeil des Rois, ni de la ſageſſe de leurs miniſtres, ni de la force ou de la foibleſſe des combattans, mais du ſein de votre volonté & de votre adorable Providence.

Au milieu des horreurs d'un ſombre chaos & des ténèbres les plus épaiſſes, vous avez dit : *Fiat lux*, que la lumière ſoit faite, & l'on vit briller la lumière. Pourquoi, tournant, comme il vous plaît, le cœur des Rois, & calmant les paſſions des hommes au milieu de tant de guerres allumées, ne direz-vous pas : *Fiat pax*, que la paix ſe faſſe, & la paix régnera ſur la terre ?

Accordez-la à nos déſirs, à nos beſoins, à nos prières, à nos larmes, pour notre repos, pour notre ſanctification, pour notre ſalut, & pour travailler plus tranquillement à obtenir la gloire que vous nous avez promiſe. *Ainſi ſoit-il.*

SERMON

POUR

LA TRANSFIGURATION.

Bonum eſt nos hìc eſſe. Faciamus tria Tabernacula; Tibi unum, & Moyſi unum, & Eliæ unum. Non enim ſciebat quid diceret.

Seigneur, il eſt bon que nous ſoyons ici. Faiſons-y dreſſer trois tentes; l'une pour vous, l'autre pour Moyſe, l'autre pour Elie; car il ne ſavoit ce qu'il diſoit.

Dans l'Evangile ſelon S. Marc, *chap.* IX. *v.* 4 & 5.

IL n'y eut jamais de ſpectacle plus glorieux ni plus ſurprenant, que celui qui ſe paſſa ſur la montagne de Thabor en la perſonne de Jeſus-Chriſt, à la vue de ſes Apôtres, & que l'Egliſe nous met aujourd'hui & demain devant les yeux, pour l'inſtruction & pour l'édification de nos ames. Dans une ſainte & paiſible retraite, loin du bruit & du commerce des hommes, au milieu d'une longue & fervente prière, le Fils de Dieu paroît tout d'un coup dans ſa grandeur & dans ſa gloire. Son viſage devint lumineux, une clarté céleſte ſe répand tout autour de lui, & la Divinité perçant, pour ainſi dire, le voile de ſa chair mortelle, laiſſe voir ſur la terre une image de la gloire dont les bienheureux jouiſſent dans le Ciel. Moyſe & Elie ſont comme les témoins fidelles de ces myſtères, & c'eſt ici qu'on peut dire, avec S. Paul, qu'on a vu la juſtice de Dieu autoriſée par la Loi & par les Prophètes : *Nunc autem juſtitia Dei manifeſtata eſt, teſtificata à lege & Prophetis.* Mais ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'au milieu de cette eſpèce de triomphe, on ne parle que de paſſion, de ſouffrances, de mort, & de ces ſacrés, mais

triſtes myſtères, qu'une exceſſive charité devoit faire accomplir à Jéruſalem, pour nous apprendre qu'il faut, dans les lumières que Dieu nous donne, dans les grâces qu'il nous fait, & dans les proſpérités qu'il nous envoie, modérer notre joie, par la vue des peines & des tribulations de la vie, & que dans les travaux & les mauvaiſes rencontres de la vie nous devons ſoutenir notre foibleſſe, par l'eſpérance de la gloire que Jeſus-Chriſt nous a promiſe.

Quoique tout paroiſſe admirable dans cette transfiguration de Jeſus-Chriſt, tout y eſt pourtant inſtructif. La voix du Père qui ſe fait entendre, nous commande l'obéiſſance : la majeſté du Fils qui ſe fait voir, nous montre notre béatitude : Elie & Moyſe aſſemblés, nous repréſentent ce tempérament de zèle & de charité qui fait les hommes évangéliques : les Apôtres, tantôt tranſportés de joie, & tantôt abattus de crainte, ſont la figure de ces Chrétiens imparfaits, que les conſolations amolliſſent, & que les difficultés rebutent ; & ſaint Pierre, qui, par une indiſcrète paſſion de jouir d'une félicité extérieure & anticipée, veut s'établir ſur le Thabor, & n'aller pas juſqu'au Calvaire ; n'eſt-ce pas l'image de ces Chrétiens abuſés, qui mettent leur bonheur où il n'eſt point, ou qui ne veulent pas l'acquérir par les voies que la Providence divine leur a marquées ? C'eſt ſur cet endroit de notre Evangile que j'ai deſſein de m'arrêter, comme plus conforme à nos mœurs, afin de vous découvrir nos erreurs & nos imprudences dans la recherche de notre béatitude, & dans la pourſuite de notre ſalut. Pour le faire avec plus de fruit, implorons le ſecours de l'Eſprit-Saint, par l'interceſſion de Marie, en lui diſant avec l'Ange : AVE MARIA.

Le déſir le plus vif, le plus raiſonnable & le plus naturel à l'homme, c'eſt celui qu'il a d'être heureux. Ce déſir eſt gravé dans le fond de ſon ame, & ſe répand dans tous les deſſeins & dans toutes les actions de ſa vie. Rien ne peut lui convenir, rien ne peut lui plaire que dans cette vue ; c'eſt la fin à laquelle il rapporte tout le bien, & même tout le mal qu'il fait, dit Saint Auguſtin, puiſque les pécheurs cherchent une félicité dans l'accompliſſement de leurs paſſions, comme les gens de bien en cherchent une dans la pratique de la vertu & de la juſtice.

L'importance eſt donc de connoître notre béatitude &

les moyens d'y arriver. Les Payens, qui n'avoient que les lumières d'une foible raison, ont pu l'ignorer, & ont été en effet partagés sur ce point.

Mais les Chrétiens, depuis que le Royaume de Dieu a été annoncé, depuis que Jesus-Christ, par ses paroles & par ses exemples, a tracé lui-même les chemins qui y conduisent, ne doivent plus s'y tromper. Cependant la plupart manquent à ces deux points; & quoiqu'ils demandent tous les jours à Dieu leur salut, & qu'ils aient dessein, ce semble, d'acquérir la béatitude, on leur peut dire ce que l'Evangile dit de S. Pierre, qu'ils ne savent ce qu'ils disent: *Nesciebat quid diceret.*

Les uns sont attachés au monde, ils veulent s'y rendre heureux, & ne cherchent pas la béatitude où il faut: ce sera ma première proposition.

Les autres ne suivent pas les règles de l'Evangile, quelque intention qu'ils aient de se sauver, & ne la cherchent pas comme il faut: ce sera ma seconde proposition.

Et voilà, MESSIEURS, le sujet de cet entretien, si vous m'honorez de votre attention.

I. POINT. IL n'y a rien qui soit d'une conséquence si dangereuse, que de se faire une fausse idée de félicité, parce que la fin étant la règle de nos désirs & des mouvemens de notre ame, quand on se trompe dans la fin, on s'égare au sujet des moyens; on se nourrit de fausses espérances; on conçoit de fausses affections, ou de fausses haines; on avance toujours dans des routes égarées. Il se fait comme une erreur universelle qui se répand dans toute la conduite de la vie. C'est pour cela qu'on se dérègle incontinent. Jesus-Christ, dit S. Chrysostome, étant venu pour prêcher & pour établir le royaume de Dieu, qui est la béatitude chrétienne, a défendu expressément de s'attacher à aucun objet de la cupidité, donnant aux richesses, à la grandeur & à la sagesse mondaine un caractère de réprobation, parce que d'ordinaire on y met sa confiance & son repos; qu'au lieu de les prendre pour des consolations que Dieu a accordées à la misère humaine, on les regarde comme des félicités absolues, & que les avantages de cette vie produisent & nourrissent de mauvais effets qui refroidissent l'amour & le désir que nous devons avoir pour l'autre, suivant les lois du christianisme.

Or,

Or, MESSIEURS, il y a une mauvaise disposition dans l'ame de la plupart des Chrétiens, même dans les gens de bien, qui les éloigne de leur salut; je veux dire une application & une attache à cette vie présente, une indifférence & une tiédeur pour celle qu'ils espèrent dans le Ciel. On se renferme tout en soi, ou en ce qui a rapport à soi. On s'occupe de sa commodité, de sa santé, de sa fortune, des désirs, des espérances, des soins de son établissement ou de celui de sa famille; on s'enveloppe, pour ainsi dire, dans ses affaires temporelles, & l'on met à part les éternelles. On n'y pense que rarement, que froidement, & bien souvent on les oublie. Souvent on se trouve bien en ce monde, on se contente des biens dont on y jouit, & l'on ne désire point, l'on ne recherche point, du moins avec ardeur & avec affection, les biens éternels que Jesus-Christ nous a promis. Ce désordre se fait assez sentir, nous n'en avons que trop d'expérience, & toutefois peu de personnes s'examinent sur ce point : on se pardonne tout là-dessus, & les gens même qui paroissent embrasser la piété n'y font point de réflexion.

Je dis, MESSIEURS, que c'est chercher sa béatitude où elle n'est point, & que cet état ne convient pas à un Chrétien. Premièrement, comme il y a de mauvaises actions qui excluent du Royaume des Cieux, il y a aussi de mauvaises dispositions qui en éloignent, & qui en rendent indignes : c'est répugner à l'Esprit de Jesus-Christ, dont le Royaume est tout céleste, dont toutes les récompenses sont spirituelles, & dont les promesses sont éternelles; car ceux qui s'arrêtent aux consolations passagères, & aux bénédictions temporelles, quelque réglées qu'elles soient d'ailleurs, ne méritent d'avoir aussi que des récompenses temporelles & passagères. En second lieu, cet état est contraire à l'esprit de pénitence. Est-ce être touché de l'horreur du péché, que de vivre avec plaisir dans le monde, où l'on est tous les jours dans l'occasion & le danger de le commettre? Est-ce aimer Dieu que de se plaire en cette vie, & se tenir dans l'ignorance de sa vérité, dans l'incertitude où l'on est de son amour ou de sa haine? Est-ce sentir sa misère que de vivre content de ce que l'on a, sans soupirer après ce qui nous manque?

Celui qui trouve son exil agréable, fait voir qu'il n'a

pas beaucoup d'amour pour ſa patrie, & celui qui ne gémit pas comme étranger ſur la terre ne ſe réjouira pas comme citoyen dans le Ciel. *Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis.* Ce ſont les paroles de Saint Auguſtin. En troiſième lieu, cet attachement naturel & préſent eſt contraire à l'eſprit d'oraiſon & de prière, parce que n'étant pas touchés de nos misères, nous ne ſoupirons pas vers celui qui peut nous en ſoulager, & que la prière étant une expreſſion de nos déſirs, nous ne demandons que foiblement le Royaume de Dieu, que nous ne déſirons pas avec affection. De-là viennent ces égaremens d'eſprit & de cœur, qui nous ramènent à nous-mêmes, malgré nous, lorſque nous voulons recourir à Dieu. De-là ces nuages de diſtractions & d'affections humaines qui s'élèvent entre Dieu & nous, ces déſirs ſéculiers auxquels nous ſommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'eſprit rempli, ces ſouvenirs, même involontaires, des plaiſirs ou des peines qui nous arrivent, dont le cœur eſt occupé, qui ſont autant d'empêchemens, autant d'obſtacles pour la prière, & autant de marques de notre inclination pour le monde. En quatrième lieu, rien n'eſt ſi oppoſé à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui eſt néceſſaire pour le ſalut. Déſirer, c'eſt aimer un objet abſent. Eſpérer, c'eſt déſirer ce même objet comme pouvant être acquis. Or, c'eſt détruire l'eſprit que d'en ôter l'amour & le déſir. Celui donc qui ſe contente de cette vie préſente, & qui ne déſire pas la félicité de l'autre, n'a pas l'eſpérance Chrétienne. Ce ſont les principes de la religion, & ces principes ſont certains.

La foi & l'expérience même nous apprennent, que les ſatisfactions, qu'on cherche dans les choſes créées, peuvent occuper notre cœur, mais qu'elles ne le peuvent remplir, que leur courte durée n'eſt propre qu'à inquiéter l'eſprit de l'homme, qui par ſa diſpoſition naturelle, déſire poſſéder éternellement ce qu'il aime, & n'eſt fait que pour un objet permanent. C'eſt pour cela que toute l'Ecriture Sainte travaille à nous ôter cette affection & cette attache que nous avons aux choſes du monde, en nous montrant par leur malignité, par leur fragilité, par leur vanité, qu'elles ne peuvent faire notre bonheur. Car, que pouvons-nous tant aimer? une ſanté que le temps ruine, & qui ſe dérègle d'elle-même, une réputation qu'on gagne ſouvent ſans mérite,

& qu'on perd auſſi ſans faute ; des louanges que le menſonge donne à la vanité, & que la vanité paye au menſonge ; un eſprit qui s'appeſantit par le repos, & qui s'uſe par le travail ; une fortune qui s'établit avec peine, & qui tout d'un coup tombe de ſon propre poids ; une protection qu'on donnera par haſard, & qu'on ôtera par caprice ; des richeſſes que vous diſſipez par vos profuſions, ou qu'on vous ôte par violence ; des amis à qui vous deviendiez indifférens dès que vous ſerez moins heureux. Quel fond pouvez-vous faire ſur des choſes ſi peu ſolides & ſi peu certaines ? Et cependant, voilà ce qui, tout enſemble, compoſe cette félicité temporelle ; dont les gens du monde ſont enchantés.

Vous croyez, peut-être, que vous n'êtes pas de ce nombre, parce que vous avez quelque apparence de Religion. Mais entrez dans le fond de votre conſcience, cherchez-vous à faire de bonnes œuvres pour aſſurer votre ſalut devant Dieu ? cherchez-vous à en faire d'éclatantes pour vous faire un mérite devant les hommes, dans un temps où la misère eſt augmentée & la charité eſt refroidie ? Faites-vous paſſer vos richeſſes dans le Ciel, par les mains des pauvres que vous aſſiſtez, ſuivant le conſeil de l'Evangile ? Les retenez-vous pour ſervir à votre vanité & à votre luxe ? Vous courez au Sermon ; eſt-ce avec recueillement, pour vous édifier, & pour vous nourrir de la parole de Dieu ? Eſt-ce avec diſſipation, pour vous faire voir, parcourant, de rang en rang, tout un auditoire, applaudiſſant ou cenſurant à propos & hors de propos, pour faire le bel eſprit ? D'où vient que vous ne penſez qu'à établir votre famille ; que pour élever un de vos enfans, vous devenez, ſans ſcrupule, le tyran des autres, deſtinant ceux-ci à l'Egliſe, ſans diſcernement & ſans vocation, afin de mêler à des richeſſes d'iniquité le patrimoine de Jeſus-Chriſt même, forçant celle-la par des dégoûts continuels & par des perſuaſions violentes à ſe jeter dans la Religion, non pas pour s'y conſacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour ſe ſacrifier, par déſeſpoir, à l'élévation d'une ſœur, ou à l'ambition d'un frère ? D'où vient que ſous ces pratiques extérieures de dévotion, couvrant un cœur rempli du monde, vous avez une patience intéreſſée, qui ſouffre tout de ceux de qui elle eſpère, une humilité contrefaite, qui s'abaiſſe pour s'élever plus ſurement, une modeſtie af-

feſtée, pour donner moins d'envie & moins d'oppoſition à votre fortune. D'où vient, que n'ayant jamais qu'un moment aſſuré de vie, vous avez toujours des vues & des eſpérances pour pluſieurs années, que vous étendez dans votre eſprit, ſelon qu'il vous plaît d'étendre vos paſſions, ou de différer votre pénitence ?

Tout cela ne vient-t-il pas d'un même principe ? On veut s'avancer, on veut vivre, on veut s'accréditer ; on veut s'établir ici-bas ; & ce n'eſt pas cette vie, ce n'eſt pas cette gloire, ce n'eſt pas cet établiſſement qu'il faut chercher. C'eſt une Loi éternelle & inviolable ſur laquelle ſe fonde toute la diſcipline Chrétienne, que notre principale & unique prétention doit être la poſſeſſion du ſouverain bien ; que tous les biens inférieurs ne doivent être que des moyens dont il faut uſer avec modération. La juſtice & l'ordre, conſiſte à donner ainſi le rang aux choſes ſelon qu'elles ſont ordonnées de Dieu, & à les réduire à leur fin & à leur uſage légitime. Or, c'eſt troubler cet ordre, que d'arrêter ſon déſir principal à des choſes créées & paſſagères ; c'eſt confondre les moyens avec la fin ; c'eſt établir ſon repos où il ne falloit que paſſer : & c'eſt ce qu'on fait ſans s'en apercevoir, par cet empreſſement & par cette affection qu'on a pour le monde.

Peut-être, dira-t-on, que bien loin d'avoir de l'attachement pour la vie préſente, on en a de l'averſion ; que les dégoûts qu'on y trouve, les diſgraces auxquelles on y eſt expoſé, les peines qu'on y ſouffre ſuffiſent pour en détacher. Je ſai, MESSIEURS, je ſai, que Dieu a ſemé dans les conditions, même les plus heureuſes, des amertumes ſalutaires, ſelon l'expreſſion du Prophète ; qu'il a voulu déſabuſer les hommes du monde par le monde même, & que par une prudence toute particulière, il répand, tantôt des proſpérités, pour nous donner une idée des félicités éternelles, tantôt des adverſités, pour nous inſpirer du dégoût de cette vie temporelle. Je ſai, qu'il y a peu de cœurs où il n'y ait quelque ſource de chagrin & d'affliction ; la perte des proches, l'infidélité des amis, les révolutions de la fortune ne ſont-elles pas des accidens ordinaires ? Quelle réputation eſt ſi juſte & ſi pure, qui ne ſe trouve, ſinon flétrie, du moins attaquée par l'envie & la médiſance ? quelle famille ſi heureuſe, qui ne gémiſſe ſous le poids des tribulations domeſti-

ques ? Ce qui fait dire à saint Augustin, qu'il n'y a presque plus de mérite à quitter & haïr le monde, qu'il est devenu désagréable, qu'il a même perdu ce faux éclat, & ces apparences trompeuses dont il avoit accoutumé de charmer les yeux de ceux qui le suivent : *Ut etiam speciem seductionis amiserit.* Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'on y porte sa croix sans mérite ; qu'on y consume inutilement une difficile patience ; qu'au lieu d'expier ses péchés par les mortifications, on les augmente, & que ce qu'on y souffre est une peine, & non pas une pénitence. Mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que quelque triste que ce soit cette vie, on ne laisse pas d'y être attaché au préjudice même de celle que Dieu nous prépare.

J'atteste ici vos consciences. Vous vous plaignez du monde, mais vous n'êtes pas détachés du monde. La cupidité a ses larmes, comme la charité. On pleure à Babylone aussi-bien qu'à Jérusalem. Ce dégoût ne vient pas de ce que vous désirez votre salut, mais de ce que vous êtes traversés dans vos plaisirs. Ce n'est pas la charité qui s'afflige d'être éloignée de Dieu, c'est la cupidité qui se plaint de ne pouvoir se satisfaire. Ce n'est pas la joie ou la tristesse qui distingue devant Dieu, c'est le cœur & le désir ; & quelle différence faites-vous entre ceux qui ont leur consolation sur la terre, & ceux qui gémissent de ne l'avoir pas ; entre ceux qui aiment la vie, parce qu'ils jouissent des biens du monde, & ceux qui la haïssent, parce qu'il ne leur est pas permis d'en jouir comme ils voudroient ? Quoi qu'il en soit, le moindre rayon de fortune dissiperoit vos chagrins, & la marque même la plus sensible de la passion ardente que vous avez pour le monde, c'est qu'elle ne peut être étouffée par la manière si outrageuse & si insupportable dont il vous traite. Ce qui fait voir que vous pouvez n'en être pas contens, mais que vous n'en êtes pas désabusés, & que vous y cherchez votre felicité, au lieu de la chercher dans la possession de Dieu même.

Voulez-vous donc connoître si vous n'avez pas cette attache à la vie présente ; jugez vous-même si vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu : Si vous marchez ici bas avec activité, comme un voyageur qui s'avance à grands pas vers sa patrie ; si vous craignez le danger où vous êtes de perdre le bonheur où vous aspirez ;

ſi vous regardez comme un malheur de jouir pour jamais de tous les biens de la terre, s'il falloit être privé des biens éternels, ſi vous déplorez l'aveuglement des hommes, qui ſe trompent dans l'affaire de leur béatitude & de leur ſalut. Il leur arrive ordinairement, ou de déſirer ce qu'ils ne peuvent avoir, & c'eſt un tourment; où d'avoir ce qu'ils ne devroient pas déſirer, & c'eſt une erreur; ou de n'aimer pas ce qu'il faudroit aimer & ſouhaiter uniquement, & c'eſt le plus grand de tous les malheurs.

Voilà comme on cherche la béatitude où elle n'eſt pas; & comme on dit: *Bonum eſt nos hìc eſſe.* Voyons pour notre inſtruction qui ſont ceux qui ne la cherchent pas comme il faut, & à qui l'on peut dire: *Neſciebat quid diceret.*

II. POINT. A juger des paroles, & des intentions de ſaint Pierre ſur le Thabor, par les règles d'une raiſon, & d'une ſageſſe commune, il ſemble qu'il n'y ait rien que de vertueux & de louable. Il ſouhaite d'être heureux; y a-t-il rien de plus naturel? Il ne met pas ſa félicité dans les grandeurs ou dans les fortunes du monde, mais dans la vue & dans la contemplation de Jeſus-Chriſt; y a-t-il rien de plus ſaint? Quelque déſir qu'il ait de rendre ce bonheur durable, il ne veut rien pourtant que ſous le bon plaiſir de ſon Maître: *Si vis*, ſi vous voulez, Seigneur, y a-t-il rien de plus raiſonnable & de plus ſoumis? Il ſort comme hors de lui-même, dit ſaint Leon, & s'élève au-deſſus de toutes les choſes créées, par un excès d'amour, de joie, de déſir, & d'admiration des éternelles, y a-t-il rien de plus noble? Et cependant, le ſaint Eſprit nous l'apprend lui-même, il ne ſavoit ce qu'il diſoit: *Neſciebat quid diceret.*

C'eſt ainſi que la plupart des Chrétiens, je ne parle pas ici de ceux qui vivent dans les excès, qui ſont vendus au péché, ſelon les termes de l'Ecriture, qui ſont leur Dieu de leurs paſſions, qui ſe ſont livrés à leurs profanes déſirs, & qui ont étouffé les remords de leur conſcience; je parle de ceux qui mènent une vie aſſez réglée, & qui, de temps en temps, ſemblent être touchés de Dieu, qui lui demandent tous les jours que ſon Royaume leur arrive, & qui reconnoiſſant, avec Saint Paul, que nous n'avons point ici de demeure établie, ſont convaincus qu'il faut travailler pour le Ciel: & je dis que la plupart de ceux-ci, quelque bonne intention qu'ils croient avoir, ſe trom-

pent eux-mêmes, & que désirant leur salut, mais ne le désirant pas comme il faut, on peut dire d'eux, comme de l'Apôtre, qu'ils ne savent ce qu'ils désirent. Voyons ce que l'Evangile reprend en lui, & reconnoissons nos illusions sur le sujet du salut & de la béatitude que nous prétendons.

Quel est donc le défaut de Saint Pierre? C'est, dit Saint Chrysostome, que la proposition qu'il fait de demeurer sur le Thabor, ne vient pas tant d'un désir constant d'être avec Jesus-Christ, que du plaisir qu'il a de le voir ainsi glorieux. C'est une ferveur passagère qu'une consolation extérieure fait naître, & que la première persécution rallentira. Il veut jouir de la béatitude, & s'attacher à la vue de Jesus-Christ; mais dès qu'il trouvera quelque difficulté ou quelque danger à le suivre, il tremblera, il s'éloignera de lui, il le renoncera. Ne reconnoissez-vous pas en cela ces désirs superficiels, & ces volontés intéressées & foibles de nous sauver, & de jouir de la béatitude des Saints. Or, si l'on considére cette béatitude en elle-même, y a-t-il rien de plus grand? C'est la vérité contemplée, sans voile & sans nuage: c'est la charité sans aucun mélange d'amour propre: c'est la vue de Dieu, non plus par images & en énigmes, mais à découvert & face à face. C'est la jouissance d'un bien éternel & infini, qu'on aime ardemment, & pourtant sans inquiétude, qu'on possède toujours également, & pourtant sans aucun dégoût. C'est la félicité de l'homme, qui en sa substance est du même ordre que celle de Dieu, parce que, comme Dieu seul peut se rendre heureux, & que son bonheur ne sauroit être inférieur à ce qu'il est, aussi il peut lui seul faire sa félicité & être tout ensemble la félicité des créatures raisonnables. Disons tout, en un mot, c'est Dieu même, qui nous rend semblables à lui, pour nous rendre capables de ses communications éternelles, & nous faire jouir, en notre corps & en notre ame, des biens divins & incompréhensibles qu'il a préparés à ses Elus.

Mais, comme par un ordre de la Providence de Dieu, les choses les plus élevées sont aussi les plus difficiles, que la corruption de la nature, les préventions de la coutume, & les relâchemens du siècle, forment sans cesse des obstacles à notre salut. Il faut avoir, dit Saint Augustin, un désir constant & entier, vouloir fortement & peinement,

fortiter & plenè; fortement, parce qu'il faut joindre le travail, & les bonnes œuvres au désir & à l'espérance; pleinement, parce qu'il faut réduire ces désirs & ces bonnes œuvres à une seule & dernière fin; fortement, parce qu'il faut surmonter les obstacles qui se rencontrent; pleinement, parce qu'il faut recueillir tous les fruits des grâces que Dieu nous a faites; fortement, parce que Dieu se donne à titre de récompense; pleinement, parce qu'il se donne à titre de béatitude. Cependant, si vous examinez ce désir que la plupart des Chrétiens disent qu'ils ont de faire leur salut, vous trouverez que c'est une réflexion de l'esprit, & non pas un mouvement de la volonté; c'est un témoignage qu'on se rend, qu'il y a une béatitude, & non pas une résolution qu'on ait de faire tout ce qu'il faut pour y arriver: c'est un air de religion que l'honnêteté veut qu'on se donne, quand on n'a pas renoncé tout-à-fait à Jesus-Christ, & à sa parole: c'est un reste de foi, que la vue de quelque objet touchant avoit peut-être ranimé: c'est l'effet d'une dévotion plus sensible que solide, que produisent par intervalle certains goûts spirituels dans une ame, d'ailleurs tiède & indifférente.

Ils désirent en général de se sauver, mais ils n'y travaillent jamais en particulier; c'est un projet vague de se corriger, de réformer ses mœurs, qui demeure toujours dans la pensée, & ne descend jamais dans l'action; car le monde est rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions, qui connoissent la vérité, & qui n'exercent pas la justice, qui condamnent tous leurs vices en gros, & n'en punissent jamais aucun en particulier; qui disent incessamment, je veux, je veux; la moindre difficulté se présente-t-elle, ils oublient qu'ils aient voulu; braves en paroles, lâches dans l'occasion; patiens quand ils n'ont rien à souffrir, humbles quand personne ne les méprise, chastes quand ils ne sont point tentés, justes quand il n'y va pas de leurs intérêts, charitables quand il ne leur en coûte rien; mais faut-il vaincre un mouvement de colère qui les transporte? faut-il relâcher un peu de ses droits pour entretenir la charité Chrétienne? faut-il retrancher un peu de ce luxe qui ruine une famille? faut-il préférer l'amour de la justice à leur intérêt propre ou à celui d'un homme qu'ils aiment; ils n'ont plus ni humilité,

ni équité, ni charité, ni patience; le désir de leur salut s'évanouit comme un nuage, & passe comme le vent, dit l'Ecriture : *Quasi ventus desiderium meum, & velut nubes pertransiit salus meas* : & ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que souvent ils se croient vertueux, parce qu'ils se sont formés quelque idée aimable de la vertu, & laissent vivre leurs passions à la faveur d'une résolution imparfaite qu'ils font de temps en temps, de les rompre; & ils n'arrive que trop souvent, que vides de bonnes œuvres, & possédant leur ame en vain, ils vivent & meurent en cet état, sans avoir fait autre chose pour leur salut, que d'avoir eu en général quelque pensée & quelque désir de se sauver.

Le second défaut de la proposition que fait Saint Pierre à Jesus-Christ, c'est qu'il se veut faire lui-même son sort, & se tirer de l'ordre de la providence de Dieu sur lui; il veut se reposer aux pieds de Jesus-Christ, destiné à prêcher son Evangile; il aimeroit mieux contempler sa face resplendissante; au lieu de penser à la conversion des Peuples, à laquelle il étoit appelé, il pense à son bonheur particulier. A la veille de la Passion de son Maître, où il devoit se préparer lui-même à la persécution & à la souffrance, il veut vivre dans les consolations qu'il tient de Jesus-Christ, & dans une oisive contemplation de sa gloire : ainsi il sort des bornes de sa condition & de son état : *Nesciebat quid diceret.* N'est-ce pas l'erreur de la plupart de ceux qui font même profession de piété? ils veulent se distinguer, se singulariser, & faire des personnages différens de celui que Dieu veut qu'ils fassent.

Il est certain, & toute l'Ecriture nous l'enseigne, que sous la même Religion, il y a des vocations, & des conditions différentes qui ont leurs vertus & leurs obligations propres & proportionnées. Dieu l'a ainsi voulu, disent les Pères, afin que toutes sortes d'hommes servent aux fins pour lesquelles ils ont été destinés; & comme dans la création du monde, il commanda aux plantes de porter leurs fruits chacune selon son espèce; aussi dans l'économie de son Eglise, il a commandé à tous les Chrétiens, de produire des fruits de bonnes œuvres chacun selon sa vocation particulière. En quoi il fait voir les différens effets, ou, selon les termes de l'Apôtre, les différentes

formes de sa grâce, qui se communique si diversement & si abondamment. Il est encore certain, que Dieu conduit ses élus par des moyens conformes à l'état où ils les a mis; qu'il a attaché leur salut à ces moyens, & que la perfection de chacun consiste dans la pratique des vertus, qui lui conviennent dans sa profession. Or, il n'y a point de tentation, plus dangereuse, ni plus commune, que celle de vouloir sortir des bornes de son état sous l'apparence d'un plus grand bien qu'on croit pouvoir faire; car il prend à l'esprit humain je ne sai quelle inquiétude dans la poursuite même de son salut, qui fait qu'il a peine à se tenir dans la place où Dieu l'a mis, & où il doit être. Ceux qui sont destinés à la retraite, veulent, sous des prétextes d'une charité désordonnée, renouer commerce avec le monde. Au lieu de songer à leur salut en particulier, ils veulent faire voir qu'ils sont capables de travailler à celui des autres: ainsi, s'embarrassant insensiblement dans les affaires & dans les intrigues du siècle dont ils devroient être séparés, en voulant, sans vocation, sauver les ames d'autrui, ils viennent à perdre la leur. Ceux qui sont appelés à l'action & au service du prochain, veulent, à contre-temps, faire les contemplatifs. C'est ainsi qu'un Magistrat, sous prétexte d'oraison & de piété, se rend chagrin & inaccessible à ceux qui ont besoin de son secours, & que s'occupant à des méditations que Dieu ne lui demande pas, il lasse la patience des malheureux, en leur refusant ou traînant en longueur la justice qu'il leur doit rendre. C'est ainsi qu'une femme, dont la vocation est de se renfermer dans les soins & les devoirs de sa famille, va souvent d'Eglise en Eglise, de Directeur en Directeur, & qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui se présentent, elle ne néglige que celle qui lui est propre, qui est d'élever ses enfans & de régler son domestique.

Rien n'est si commun que ces dévotions prises ainsi de travers. On cherche, non pas ce qui convient, mais ce qui plaît, & ce qui paroît davantage, chacun veut être Chrétien, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur; on néglige ses véritables devoirs pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De-là vient qu'on s'empresse, & qu'on se consume vainement; qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres, & qu'on ressemble à ces arbres, qui

ayant été transplantés mal-à-propos, ne prennent plus racine, ni dans la terre d'où l'on les tire, ni dans la terre où l'on les met. C'est de cette même source d'erreur, que viennent ces dévotions irrégulières qu'on voit tous les jours. On fera des austérités de surérogation, & l'on se dispensera de celles qui sont commandées. On donnera volontiers des aumônes, & l'on ne pourra se résoudre à payer ses dettes. On assistera les pauvres des Hôpitaux, & l'on abandonnera ses domestiques. On se fait un péché des vertus qu'on ne pratique pas, & un défaut de celles qu'on pratique; & séparant, pour ainsi dire, Dieu de Dieu même, on voudra exercer sa charité, & l'on ne craindra pas d'offenser sa vérité ou sa justice. C'est ainsi que plusieurs laissent leurs obligations légitimes pour des observances superstitieuses, & que sortant des lignes que la Providence leur a marquées, ils se font un péché de celles qu'ils ne pratiquent pas, & un défaut de celles même qu'ils pratiquent; & voulant aller plus loin que leur devoir, s'écartent de leur devoir même.

La troisième erreur de saint Pierre, c'est, dit saint Bernard, qu'il veut participer à la gloire de Jesus-Christ avant que d'avoir eu part à sa Passion & à ses souffrances, & changer ainsi l'ordre établi de Dieu pour la conduite de ses élus. Il les a appelés, dit saint Paul, & les a destinés à être conformes à l'image de son Fils. Or, comme il a fallu que Jesus-Christ souffrît avant que d'entrer dans son Royaume, il a ordonné que ceux qui sont à lui arrivassent à sa gloire par les peines de cette vie, soit pour éprouver leur fidélité, soit parce que cette gloire étant le fruit des souffrances de Jesus-Christ crucifié, nous devons l'acquérir par les mêmes voies qui nous l'ont méritée; soit que la providence de Dieu, qui nous a voulu imposer la nécessité de travailler à notre salut, nous ait voulu aussi exciter à surmonter les obstacles qui s'y rencontrent par l'espérance d'une éternité bienheureuse. Aussi toutes les expressions, dont l'Ecriture se sert pour marquer cette gloire, renferment ce qu'il faut faire pour y parvenir, & l'on ne sauroit presque la définir que par les peines qu'elle coûte. Qu'est-ce que la gloire que Dieu prépare aux Bienheureux? C'est une récompense; il faut donc avoir servi pour l'obtenir. C'est la couronne de Justice, il faut donc avoir

combattu les ennemis de notre salut. C'est le Royaume des Cieux ; & Jesus-Christ nous apprend dans l'Evangile, qu'il faut le conquerir, & l'emporter avec violence; c'est la béatitude, & Jesus-Christ l'applique en cette vie à la pauvreté, à l'humilité, à la patience. C'est donc indiscrétement, & sans raison, disent les Pères, qu'on veut recueillir la joie de la rétribution dans l'éternité, si l'on n'a semé dans les tribulations en ce monde, & si dans les tentations qui nous environnent, on n'a pas demandé à Dieu la patience plutôt que la félicité, parce que le temps du travail & de la souffrance, doivent précéder ceux du repos & de la gloire.

Or, MESSIEURS, consultez la plupart des Chrétiens, ils vous diront qu'ils aspirent à l'éternité, que le Ciel est l'objet de leur espérance, qu'ils ont, comme les autres, leurs désirs & leurs prétentions à la gloire & à la béatitude ; mais examinez leur vie, & vous jugerez que si la mortificarion & la pénitence sont les moyens d'y parvenir, ils ne marchent pas dans les voies qu'il faut. L'esprit du monde, la sensualité, la délicatesse, règnent particulièrement ; le Carême n'est presque plus regardé comme une loi & une discipline de l'Eglise; sur une incommodité, le plus souvent imaginaire, sur une attestion mendiée, sur une dispense abusivement obtenue, on y renonce sans scrupule. Cette complexion qui supportoit si bien les fatigues du monde, semble tout d'un coup s'affoiblir au seul nom de la Pénitence; les longues veilles ne coûtoient rien avant le Carême, dès que le Carême est arrivé, une petite interruption de sommeil paroît mortelle, il faut se ménager & prendre ses précautions. La diette qu'ordonneroit un Médecin seroit observée; l'abstinence que l'Eglise ordonne est comptée pour rien; on auroit soin de sa santé, & l'on n'a point d'égard pour la conscience. Ceux même à qui il reste un peu plus de religion dans le monde, comment observent-ils le jeûne ? On a trouvé moyen de l'abolir, en faisant semblant de le pratiquer ; on tourne en volupté ce que l'Eglise a accordé à la seule nécessité des Fidelles ; on change de nourriture, & on y cherche la bonne chère ; au lieu que, selon l'esprit de la Loi, il ne faudroit pas même rassasier sa faim, on veut satisfaire son goût ; & ce temps, qui est un temps de peine & d'affliction pour tous, est devenu aux riches du siècle, l'occasion d'une nouvelle espèce d'intempérance. Quant

à ce jeûne spirituel, que les anciens Pères ont tant recommandé, qui consiste dans le retranchement des plaisirs, qui est-ce qui y fait réflexion ? On en est au contraire plus avide. On considère le Carême comme un temps ennuyeux, & triste, qu'il faut égayer comme on peut ; on court le soir à la Comédie pour se délasser d'un Sermon qu'on aura peut-être ouï le matin, par oisiveté, ou par bienséance ; & combien d'ames mondaines s'alarment déjà de la menace qu'on leur fait de leur ôter ces amusemens, en un temps où il faut s'occuper des Mystères de Jesus-Christ, & des pratiques de la Pénitence.

Enfin, MESSIEURS, ce que l'Evangile reprend en saint Pierre, c'est qu'il veut s'arrêter sur le Thabor, comme s'il eût été arrivé à sa perfection ; ce qui fait dire à saint Chrysostome : Que dites-vous, Pierre ? croyez-vous avoir consommé l'ouvrage de votre sanctification ? Vous avez une plus longue carrière à fournir ; vous devez être l'Apôtre, le Pontife & le Martyr de Jesus-Christ, & le Ministre souverain de son Eglise ; pour nous apprendre que c'est une illusion, que de se faire une mesure de piété, au-delà de laquelle on ne veuille pas s'élever. C'est pour cela que l'Ecriture nous enseigne, qu'il faut toujours avancer dans les voies de Dieu ; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme, & ne se borne pas par le temps ; que le juste va toujours de bien en mieux, & ne dit jamais, c'est assez ; que l'esprit de l'homme ne demeure jamais en un même état, qu'il faut qu'il augmente ou qu'il diminue en vertu : que c'est perdre que de ne pas acquérir, & dissiper que ne ne pas recueillir avec Jesus-Christ, & qu'enfin, il en est de la Religion, comme de cette échelle mystique de Jacob, où les Anges montoient & descendoient ; c'est-à-dire qu'il n'y a point de milieu, dit saint Bernard, entre la ferveur & le relâchement, entre le progrès & la défaillance. Cependant, on se néglige ; on croit toujours avoir assez fait ; on n'aspire qu'à une médiocrité de vertu, sur laquelle on compte qu'on doit faire son salut infailliblement. On regarde ceux qui sont plus imparfaits, & l'on se fait une conscience de comparaison, par laquelle on se préfère aux autres. Car, dans les biens de fortune, on regarde toujours au-dessus de soi, les plus puissans, les plus heureux, les plus riches, afin d'exciter sa cupidité, & de détourner sa vue de son in-

digence ; mais dans les biens ſpirituels, on regarde toujours au-deſſous de ſoi ceux qui ſont moins juſtes, moins charitables, moins patiens, afin de flatter ſon orgueil, de diminuer ſes obligations, & d'autoriſer ſon relâchement : N'ai-je donc pas ſujet de dire à ceux qui veulent arriver par ces voies à la béatitude, comme l'Evangile dit de ſaint Pierre, qu'ils haſardent leur ſalut, & qu'ils ne ſavent ce qu'ils diſent & ce qu'ils font : *neſciebat quid diceret.*

Heureux donc celui qui cherche la béatitude où il faut, plus heureux celui qui la cherche comme il faut, & qui fixant ſes penſées & ſes déſirs aux promeſſes que la foi lui fait, accommode ſa conduite aux règles que la foi lui montre, & ſe met ainſi en état de mériter l'accompliſſement de ce qu'elle lui promet, & que je vous ſouhaite Ainſi ſoit-il.

SERMON

SUR

LA MESSE.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi.

En S. Luc, *chap.* XIX. *v.* 22.

LA Sainte Eucharistie n'est pas seulement un Sacrement, où Jesus-Christ répand sur nous une infinité de biens & de grâces, & où par un effet de son infinie charité pour les hommes, il a recueilli la mémoire de ses miracles & de ses bienfaits. Grande libéralité qui nous rend heureux de sa part, puisque nous recevons tout de sa plénitude ! mais grande confusion de la nôtre, puisque dans l'impuissance où nous sommes de reconnoître tant de bienfaits, chargés du poids de ses miséricordes, nous sommes des débiteurs perpétuels, & des ingrats mêmes nécessaires. Mais, grâces à Jesus-Christ, pour nous consoler, la même Eucharistie est un Sacrifice par lequel nous honorons Dieu très-dignement, en lui offrant son propre Verbe, qui est sa louange éternelle, & nous lui rendons tout l'honneur qu'il peut se rendre à lui-même. En effet, Jesus-Christ se donne à nous, & se met lui-même entre nos mains dans le Sacrifice de la Messe, pour être lui-même le prix de ses propres bienfaits. Il se fait une égalité du don & de la reconnoissance. Nous avons reçu un Dieu par l'Incarnation, & nous rendons un Dieu par l'Eucharistie.

De la Table, où il nous a proposé son Corps pour la nourriture de nos ames, il s'est fait un Autel où il expose ce même Corps en Sacrifice. Sacrement pour notre mérite ; Sacrifice pour son honneur ; Sacrement qui nous donne la vie spirituelle ; Sacrifice qui donne à Dieu un honneur infini & une louange éternelle.

Voilà donc ce Sacrifice composé du Corps & du Sang de Jesus-Christ, qu'il a lui-même offert une fois à son Père pour la rédemption des hommes ; mais qu'il nous a commandé d'offrir tous les jours pour la propitiation de nos péchés, & pour renouveler la mémoire de sa Passion & de ses miséricordes : *Hoc facite in meam commemorationem.* Paroles qui perpétuent ce Sacrifice dans l'Eglise, & qui me donnent lieu de vous expliquer la nature de l'excellence de la Messe, les dispositions avec lesquelles on y doit assister, matière importante, digne de votre attention, & qui demande que nous ayons recours à l'Esprit de Dieu, par l'interceſſion de la Vierge. *Ave Maria.*

I. POINT. DANS le dessein que j'ai, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, de vous entretenir de cet acte de Religion qui nous unit sans cesse à Jesus-Christ crucifié, de cet auguste & unique Sacrifice du Christianisme, où le Fils de Dieu, victime pure & précieuse, après s'être offert une fois pour racheter nos péchés sur l'Autel de la Croix, nous sert encore aujourd'hui d'Hostie propitiatoire pour l'expiation des fautes que nous commettons contre la Majesté divine : en un mot, ce mystère d'amour, & de foi, que vous ne connoissez encore qu'au travers des nuages de vos préventions, & que nous vous proposons sous le nom de Messe. Ne vous effrayez pas de ce mot. Qu'il soit tiré du texte Hébreu, ou qu'il soit Latin d'origine : qu'il soit énoncé ou non dans les Ecritures, les mots de Trinité, de Consubstantialité, aussi-bien que celui de Messe, ne laissent pas d'être inspirés de Dieu, quoiqu'ils ne soient pas révélés dans les Saintes Lettres. Ce sont des termes de Religion, & des signes de vérité, que l'Eglise a comme consacrés dans ses Conciles, qui par leur ancienneté, & par les liaisons qu'ils ont avec la foi, sont devenus non-seulement vénérables, mais encore nécessaires à l'explication des Mystères, quoiqu'en effet ils ne soient pas essentiels à leur créance. Mais laissons la dénomination, & venons à la nature & à l'excellence de la Messe, Liturgie ou Sacrifice, qui sont trois noms de même force.

La Messe donc est un Sacrifice, c'est-à-dire un culte suprême, une immolation réelle, une reconnoissance publique du souverain domaine de Dieu, & une protestation sincère par quelques cérémonies visibles de l'intime & nécessaire dépendance de notre Etre, à un Etre supérieur, qui ne peut

peut être que de Dieu seul. Car, Mes Frères, gardez-vous bien de croire que nous rendions aux Anges, aux Martyrs, aux Saints, à la Mère de Dieu même, relevée en dignité au dessus des Anges, & en mérite au-dessus des Saints, que nous leur rendions, dis-je, un honneur que Dieu s'est réservé comme un préciput, & une marque souveraine de l'adoration qui lui est due; & quoiqu'on célèbre des Messes à la mémoire des Saints, pour obtenir d'eux le secours de leurs intercessions, leur a-t-on jamais déféré de pareils hommages, & leur avons-nous jamais dit: Apôtres, Martyrs du Seigneur, je vous offre ce Sacrifice? Ce sont les paroles de saint Augustin.

La Messe est un Sacrifice institué par Jesus-Christ, lequel, dit saint Cyrille, ayant un Sacerdoce immuable, consacré d'une onction éternelle, avant tous les siècles, en établissant la Loi nouvelle, a établi ce Sacrifice de son Corps & de son Sang; monument précieux de son infinie charité pour les hommes. Saint Matthieu, saint Marc & saint Luc éclaircissent si bien cette vérité, qu'il n'est pas permis à un Chrétien de révoquer en doute ce dogme de sa Religion & de sa foi. Ce fut dans cette nuit fatale où il devoit être livré, qu'il s'offroit à son Père, sous les espèces du pain & du vin, étant tout ensemble, dit saint Paulin, & le Prêtre de sa Victime, & la Victime de sa Prêtrise; ordonnant ensuite à ses Apôtres, & aux Prêtres qui devoient le représenter, d'en faire de même jusqu'à la consommation des siècles. Tremblez, Prêtres de Jesus-Christ; Ministres de ses volontés, successeurs de son Sacerdoce, Sacrificateurs de son Corps & de son Sang: tremblez, si, comme vous le représentez dans l'autorité de son ministère, vous ne le représentez pas dans sa sainteté, par vos actions & par vos paroles. Quoi qu'il en soit, le Seigneur se met lui-même entre vos mains, & vous rend les dépositaires de ses miséricordes, & les dispensateurs de son Sacrifice.

Il y a donc dans l'Eglise un Sacrifice divin, que le Concile de Trente appelle par excellence, l'œuvre de Dieu, *opus Dei*; divin dans son principe, Dieu seul par sa puissance, étant capable de changer le pain & le vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ. Divin dans son moyen, Dieu seul se faisant homme, pour être une victime capable d'apaiser la Souveraine Majesté offensée: divin dans sa fin,

Dieu seul pouvant être l'objet de ces hommages infinis, & de cette oblation divine : divin dans sa durée, ainsi que Daniel l'avoit prédit ; il n'est pas composé de plusieurs victimes, comme autrefois, mais d'une seule qui se perpétue sur nos Autels, qui se multiplie sans se diviser, qui est sacrifiée sans mourir, & mangée sans être consommée, puisque c'est le Corps immortel & impassible de Jesus-Christ.

C'est cette oblation magnifique, universelle, pure, qui porte la gloire de Dieu de l'Orient à l'Occident. C'est Dieu même qui parle par son Prophète Malachie ; écoutez-le avec docilité & avec respect. Mon nom est grand & vénérable parmi les nations d'un bout du monde à l'autre, dit-il : *Ab ortu solis, usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus.* Je vois de toutes parts les Autels chargés de Sacrifices en mon honneur, *in omni loco sacrificatur* ; on m'offre tous les jours une oblation, une victime nette & sans tache, *& offertur nomini meo oblatio munda.* Quelle est donc cette Hostie, dont le Seigneur même se fait honneur, qui attire ses regards & ses complaisances, qui est si recommandable à ses yeux par son innocence & sa pureté ? Sont-ce des animaux dont le sang impur & grossier ne peut lui être si agréable ? Sont-ce nos œuvres, où la malice règne souvent, où la chair & le sang ont tant de part, où la cupidité se mêle presque toujours par de secrètes vanités ou d'intérêts imperceptibles ? Sont-ce nos prières que le dégoût, la dissipation, l'impatience & l'amour propre n'accompagnent que trop souvent ? Non, sans doute. Ce grand Sacrifice est celui de la Messe, qui est offert par toutes les régions de la terre, pour la propitiation & la satisfaction de nos péchés. Cette oblation pure & sainte par elle-même, à qui, ni l'indignité de celui qui l'offre, ni l'irrévérence de celui qui y assiste, ne peuvent ôter la moindre partie de sa sainteté ; qui contient la source de la pureté, l'origine de la sanctification, le Fils, cet Agneau sans tache, qui efface les péchés du monde.

Malach. c. 1.

Ibid.

Saint Justin, Martyr, apologiste des Chrétiens, dans les premiers siècles, se sert de ce texte, pour prouver ce Sacrifice non sanglant du Pain & du Vin Eucharistique. Saint Irénée, instruit des doctrines apostoliques, que tous ceux qui veulent connoître l'ancienne vérité & la tradition de l'Eglise, doivent écouter comme un témoin irréprochable de la foi, & de la discipline des premiers temps, & dont le

martyre autorise encore la doctrine, ne trouve point de meilleure preuve de l'institution & de l'excellence de cette oblation, que la tradition des Apôtres, & la prédiction de ce Prophète.

Voilà donc la Messe établie. Jesus-Christ, qui s'étoit revêtu d'une chair mortelle, pour glorifier son Père, & pour racheter les hommes par son Sang, voulant étendre son règne sur la terre, devoit y laisser en mourant un Sacrifice digne de lui, qui fût comme un centre de religion où se recueillît toute la gloire de Dieu, & toute la foi des Fidelles, où se fissent les effusions de miséricorde, & les retours d'actions de grâces, où les fruits de la rédemption se distribuassent dans toute l'Eglise, & où les hommes pussent trouver, & la rémission des péchés, & le don de la pénitence, & le gage du salut éternel.

Il n'y a presque point eu de peuple si peu instruit des choses divines, qui n'ait érigé des Autels à quelque divinité, & qui n'ait témoigné par quelque espèce d'oblation l'hommage qu'il devoit à cette Puissance souveraine. Pourriez-vous croire que les Chrétiens, que la nouvelle alliance établie par le Sang de Jesus-Christ a élevés à une si grande excellence de Religion & de dignité, ne sachent pas honorer Dieu? comblés de tant de grâces & de bienfaits, & par conséquent obligés à tant d'offices de reconnoissance & de piété, manqueront-ils de sacrifices, tandis que des nations sauvages, par un penchant de la nature, quoique corrompue, ont offert à des dieux feints ou fabuleux, des sacrifices quelquefois cruels, quelquefois même ridicules, qui marquant leur brutalité ou leur ignorance, ne laissoient pas de marquer une espèce de dévotion.

A Dieu ne plaise que Jesus-Christ nous ait refusé les moyens d'honorer la souveraineté de son Père, & de reconnoître sa rédemption. Il s'est mis lui-même dans un état de victime, où toute sa dignité se trouve, & où la parfaite adoration se pratique jusqu'à la consommation des siècles; ce qu'il a fait non-seulement pour la gloire de ce mystère, mais encore pour notre propre utilité. C'est sur ces Autels qu'il exerce ses fonctions de Médiateur & d'Intercesseur, qu'il demande & qu'il obtient les secours nécessaires pour notre salut éternel; qu'il se tient sous ces espèces sacramentales entre Dieu & nous, pour entrete-

nir & négocier, pour ainſi dire, de plus près, la réconciliation & la paix qu'il nous a déjà procurée par le mérite de ſa mort, portant au Ciel les prières des hommes, reportant aux hommes les bénédictions du Ciel; & comme un divin & charitable Ambaſſadeur, repréſentant nos néceſſités à ſon Père, & nous annonçant ſes miſéricordes : c'eſt-là, que planté au milieu de l'Egliſe, comme l'Arbre de vie au milieu du Paradis terreſtre, il renouvelle la vigueur de la piété des Chrétiens, qu'il remède à tous nos maux, qu'il veille ſur tous nos beſoins, qu'il réſide enfin pour s'unir ſacramentalement à nous, & que nous nous uniſſons ſpirituellement à lui, afin que la mémoire de ſa paſſion demeure toujours devant nous; enſorte que dans la célébration qui ſe fait tous les jours de la Meſſe, & les Chrétiens qui y aſſiſtent, & les Prêtres qui la célèbrent, aient ſans ceſſe devant leurs yeux Jeſus-Chriſt ſouffrant, afin qu'ils puiſſent l'imiter en portant ſur leurs corps la mortification de Jeſus-Chriſt, & dans leurs cœurs la reconnoiſſance de l'exceſſive charité qu'il a eue pour eux.

Que trouvez-vous, Mes Frères, dans cette Doctrine qui ne vous édifie? Ce myſtère, qui eſt à tous les bons Chrétiens d'une ſi grande conſolation, vous eſt-il à charge? avez-vous réſolu de rompre tout commerce avec Jeſus-Chriſt, avec qui vous n'en avez preſque plus, puiſque vous n'avez point de part à ſon Corps, à ſon Sang, ni à tant de grâces qu'il diſtribue ſi libéralement dans nos Egliſes? La Meſſe, qui eſt l'image & la mémoire de ſa paſſion, vous effraie-t-elle? Et vous ſcandaliſez-vous de ſes humiliations & de ſes ſouffrances? Qui l'auroit dit, Mes Frères, qu'il pût s'élever parmi les Chrétiens, des gens inſtruits dans la croyance de l'Egliſe, & dont les Chefs tenoient rang de Prêtres, & de Sacrificateurs parmi nous, qui euſſent entrepris d'abolir le Sacrifice, & qui par une préſomption étrange, au lieu que Jeſus-Chriſt nous a dit en l'établiſſant, faites ceci, euſſent oſé dire, ne le faites pas? Nos Pères, ſi pleins de Religion & de zèle, auroient-ils cru poſſible ce que nous voyons? on craint les jours de Fêtes & de Dimanche, comme des jours de mauvais augure, parce que l'ordre ou la bienſéance veulent qu'on aſſiſte aux ſacrés myſtères. On réſerve pour ces jours-là ſon oiſiveté, ſes affaires, ſes maladies, ſes voyages; au lieu de les ſanctifier par la prière,

& les exercices de dévotion & de charité, on les emploie à travailler contre les ordres du Seigneur, à courir les foires, & les campagnes. On croit avoir beaucoup gagné, d'avoir fraudé les Lois de l'Eglise sous le prétexte qu'on fatigue & qu'on étudie toute la semaine, & l'on se fait bon gré d'avoir éludé les invitations d'un ami, & d'avoir dérobé, pour ainsi dire, un Messe à la vigilance d'un inspecteur. Je n'ai qu'à gémir devant Dieu, & dire à cet homme incrédule, & à cette femme opiniâtre : O si tu connoissois le don de Dieu !

Je reviens donc, & je dis avec Saint Jerôme, que toute Religion doit avoir un sacrifice ; & toute Eglise qui n'a ni Prêtre ni Sacrifice, n'est pas l'Eglise de Dieu : *Non est Ecclesia Dei.* Vous me direz peut-être : Jesus-Christ est mon Prêtre, l'effusion de son Sang est mon sacrifice & mon unique sacrifice ; celui-là me suffit. Pourquoi multiplier les Hosties ? Pourquoi réitérer cet acte de mort qui a consommé notre rédemption ? Nous l'avouons, Mes Frères, le saint Concile nous l'enseigne, ce n'est qu'une même oblation que celle de la Croix & celle de l'Autel. La victime est la même, quoique différente en la manière de l'offrir. La Croix que nous plaçons sur l'Autel est la même chose que l'Autel. Ils portent la même victime, ils servent au même Sacrifice. Il s'est accompli sur la Croix, il se continue sur l'Autel.

Le sacrifice ne pouvoit plus être sanglant, le Sauveur étoit glorieux & immortel. Sa mort naturelle ne devoit durer que quelques momens, mais elle devoit être suivie de sa mort mystique renouvelée chaque jour par la destruction des espèces. Ce sang étoit répandu, prix suffisant & surabondant de la rédemption ; mais il falloit qu'il fût appliqué. La passion a, pour ainsi dire, amassé le trésor, & la Messe le distribue. Jesus-Christ sur la Croix meurt pour tous les hommes en général. Sur l'Autel, il est en état de mort pour moi, pour vous en particulier, comme s'il mouroit encore pour vous seuls ; nous élevons ce Sang, dont la voix se fait mieux entendre que celle du sang d'Abel. Nous élevons l'Agneau immolé pour le présenter au Seigneur, tel que saint Jean nous le décrit, debout & en posture de suppliant devant le trône de cette majesté divine. Voilà en deux mots ce que c'est que la Messe, présenter au Père Eternel le Corps

& le Sang de son Fils sous des symboles séparés & destinés à annoncer sa mort, & tout le reste, prières, bénédictions, cérémonies, n'est que l'appareil ou la suite vénérable du sacrifice ; y a-t-il dans cette doctrine, & dans ces religieuses pratiques quelque endroit qui répugne aux règles de la piété, ou à la foi des Ecritures.

Ne lisons-nous pas dans ces Ecritures, que Jesus-Christ est Prêtre, & Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, Roi de paix, Roi de justice, le plus qualifié en Religion & en piété de tous ceux qui ont paru dans le temps de la Loi naturelle, qui vint au-devant d'Abraham, pour le bénir & lui présenter le pain & le vin : car il étoit le Prêtre & le Sacrificateur du Très-Haut : *Erat enim Sacerdos Altissimi.* Ne reconnoissez-vous pas à cela la figure de Jesus-Christ, la consécration du pain & du vin dans l'institution qu'il fit de la Messe, & ne jugez-vous pas par la similitude de son sacerdoce, de celle de son sacrifice ?

Ecoutez sur ce point la doctrine de saint Paul dans son épître aux Hébreux, chap. 7. Jesus-Christ, grand Pontife & Souverain Sacrificateur, est venu dans la plénitude des temps prendre de la main de son Père un corps, qui fût le fond & la matière de son sacrifice, qu'il accomplit enfin sur la Croix pour la rédemption du monde ; sacrifice véritable, oblation de la victime, acceptation volontaire de J. C. destination du Père Eternel, office d'un sacerdoce supérieur à celui d'Aaron. C'est-là que Jesus-Christ a supprimé les cérémonies de la Loi, qu'il a transmis l'Ancien Testament au Nouveau, changé le Sacerdoce Lévitique, & qu'il a transféré le droit de Sacrificature à un autre Ordre de Prêtrise que celui d'Aaron, étant lui-même Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech, plus noble dans la sainteté de son action & dans la durée de son ministère : *Translato sacrificio, necesse est ut legis translatio fiat.* Or, comme la religion de Jesus-Christ est substituée à celle de Moyse, le sacerdoce & le sacrifice de Melchisédech sont substitués à celui d'Aaron.

La Messe est donc ce sacrifice de la Religion nouvelle, fait suivant l'ordre de Melchisédech. Les grandes qualités de ce Pontife que l'Apôtre étale avec plaisir, & qui sont une fidelle figure de Jesus-Christ ; le pain & le vin qui sont la matière de son oblation, en sont des preuves. C'est un

ſacrifice véritable, acte d'une Religion publique, établie par Jeſus-Chriſt, obſervée par ſon Egliſe pour honorer Dieu par la plus auguſte victime qui fût jamais, pour proteſter notre dépendance à ſa ſouveraineté dans une humilité profonde. Changement de la victime, par la conſécration du pain & du vin, qui deviennent le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, eſpèce même de deſtruction par une ſéparation myſtique du Corps & du Sang, & par une repréſentation myſtérieuſe du ſanglant ſacrifice du Calvaire. Oblation ſainte en tout ce qu'elle eſt; du côté de la victime, c'eſt Jeſus-Chriſt; du côté du Sacrificateur, c'eſt Jeſus Chriſt; du côté des fonctions & de l'action de ſon ſacerdoce, c'eſt lui qui l'exerce ſur lui-même. Où trouverez-vous ailleurs que dans la Meſſe, ce ſacerdoce, ce ſacrifice de Jeſus-Chriſt, ſuivant l'ordre de Melchiſédech; ne le cherchez ni à ſa naiſſance, lorſqu'il s'offrit ſecrètement & intérieurement à ſon Père; ni à ſa croix, où il y eut effuſion du Sang: c'eſt par conſéquent dans la cène, où il s'eſt comme réſervé d'inſtituer cette eſpèce de ſacrifice.

Ce ſont des vérités, Mes Frères; mais il faut de la ſoumiſſion, il faut de la foi. Lorſque ſaint Paul vient à ce point de Religion & de myſtère, il ſe retient, il ſe reſſerre en ſon ſujet, & après avoir dit aux Hébreux nouvellement convertis, que Jeſus-Chriſt a été déclaré, de l'autorité de Dieu même, Pontife ſelon l'ordre de Melchiſédech: *Appellatus à Deo Pontifex ſecundùm ordinem Melchiſedech*; il s'arrête & ſe contente de dire: *De quo nobis grandis ſermo & interpretabilis ad dicendum.* Nous aurions de grandes choſes à vous dire de ce Pontife, mais elles ſont au-deſſus de la portée de vos eſprits encore charnels, & de votre foi encore foible & naiſſante: *Grandis ſermo.* Il ne craint pas de leur parler du ſacrifice de la Croix, & leur enſeigne que Jeſus-Chriſt s'eſt offert véritablement à Dieu pour nos péchés, & nous a rachetés, non par le ſang des animaux, mais par le ſien propre; que ce ſang répandu eſt d'une valeur & d'une efficace infinie; qu'il n'étoit plus beſoin que Jeſus-Chriſt ſe préſentât encore une fois à la porte du Sanctuaire après une nouvelle effuſion de ſang; & que par un ſeul ſacrifice, il avoit conſommé la Rédemption de tous les hommes. Mais s'agit-il d'expliquer le ſacrifice myſtique de nos Autels, & les ſimilitudes du ſacerdoce de Jeſus-Chriſt, avec celui de Mel-

chiſédech. Il n'oſe même leur parler de la figure du pain & du vin, de peur de s'engager à leur révéler des ſecrets dont ils n'étoient pas capables : *Grandis ſermo.* Il n'oſe leur confier ce myſtère, Jeſus-Chriſt y eſt enveloppé ſous le voile des eſpèces ſacramentales ; la vérité y eſt cachée ſous la nuée du Sacrement : *Grandis ſermo.*

Je me trouve aujourd'hui dans le même embarras que ce grand Apôtre à l'égard d'une partie de mon Auditoire ; ils ne ſont pas encore véritablement fidelles, mais ils ſont Chrétiens ; ils ont en main les ſaintes Ecritures, la parole de Dieu leur eſt expliquée, & je n'ai qu'à leur faire apercevoir que ſaint Paul n'auroit pas pris tant de précaution, & n'auroit pas employé des paroles ſi emphatiques, s'il n'eût prétendu leur parler d'autre choſe que d'une figure vide, & d'une ſimple repréſentation du Corps & du Sang du Fils de Dieu, ou d'une participation de ce Corps, qui ſe fait ſeulement en imagination & en penſée. Voilà, Mes Frères, ce que j'avois à vous dire du ſacrifice de la Meſſe. Voyons comment vous y devez aſſiſter.

II. POINT.

Quoique la grandeur de Dieu ſoit une grandeur immenſe, éternelle, infinie, & qu'il mérite d'être honoré à proportion de ſa dignité & de ſon eſſence : *Laudate eum ſecundùm multitudinem magnitudinis ejus.* Louez-le ſelon la multitude de ſa grandeur, dit le Prophète. Toutefois, par cette pompeuſe expreſſion, le Prophète reconnoît notre impuiſſance, & nous la reconnoiſſons avec lui. Comme Dieu eſt immuable en lui-même, & qu'il ne peut ni croître ni diminuer en ſon être, il ne peut recevoir au-dedans de lui aucun accroiſſement de bien ou de gloire de la part de ſes créatures, mais ſeulement une gloire extérieure qui lui vient de la plus grande connoiſſance, ou de la plus grande eſtime qu'elles ont de ſa ſouveraine bonté. D'ailleurs où trouverons-nous un hommage digne de Dieu, & quelle marque d'honneur ou de reſpect lui donnerons-nous : *Quid dignum offeram Domino*, dit le Prophète, qui puiſſe convenir à cette majeſté ſuprême ; il ſe réduit à l'adoration : *Curvabo genu* ; je fléchirai le genou, je m'humilierai, je m'abaiſſerai, je m'anéantirai devant lui.

C'eſt, Mes Frères, ce que nous devons faire, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, qui s'anéantit devant ſon Père dans ce ſaint ſacrifice de la Meſſe. L'Egliſe nous enſeigne que l'œu-

vre de notre Rédemption s'y pratique & s'y renouvelle, & nous commande d'y assister. Dans ces temps heureux de la pureté & de la ferveur du Christianisme, l'Eglise n'eut pas besoin de commander à ses enfans d'entendre la Messe. Les Apôtres avoient introduit cette sainte & religieuse coutume, toutes les Eglises naissantes l'avoient suivie, tous les fidelles accouroient au lieu où se faisoit la fraction du pain: c'est ainsi qu'on nommoit les saints mystères, pour cacher aux profanes ce qu'ils ne méritoient pas de connoître. Aucune Loi ne les obligeoit à ce devoir; mais la Loi toute pure de la charité que le Saint-Esprit venoit de graver dans leurs cœurs, & dont les impressions étoient toutes fraîches, étoient plus fortes pour eux que toutes les ordonnances qu'on eût pu faire. Plût à Dieu qu'une libre piété & une obéissance volontaire eût prévenu toutes ces règles, & tous ces ordres que la nécessité a fait établir dans le Christianisme!

Opus nostræ Redemptionis exercetur

Il faut l'avouer, Mes Frères, cette ferveur ne dura pas long-temps, les persécutions qui sembloient devoir l'éteindre, ne firent que l'échauffer davantage; & la tranquillité de l'Eglise, qui devoit l'échauffer, faillit à l'éteindre. Peu-à-peu la discipline se relâcha, la paix introduisit la liberté, un esprit d'oisiveté & de molesse se glissa dans le christianisme, le zèle du service divin & des prières publiques se ralentit. Les Empereurs devenus Chrétiens entraînèrent par le poids de leur autorité & de leur exemple une foule de peuples & de courtisans, qui accrurent le nombre, mais qui n'augmentèrent pas la joie de l'Eglise. Ce flot de mauvais Chrétiens nouveaux venus, entraîna de son côté ceux qui se trouvoient déjà foibles; on devint moins régulier & moins assidu dans les exercices de la Religion. Saint Chrysostome, de son temps s'en plaignoit déjà, & reprochoit à ses diocésains la négligence à se trouver dans les assemblées où se célèbrent les redoutables Mystères. La corruption crut avec le temps, il fallut que l'Eglise fit une Loi, & qu'elle usât de l'autorité que Dieu lui a donnée sur ses enfans, pour leur ordonner d'entendre la Messe les Dimanches & les Fêtes, d'abord publiques & solennelles, depuis, à cause de la dureté de leur cœur, basses & privées; d'abord uniques, depuis, par une sage condescendance, multipliées dans les paroisses, selon la nécessité des Eglises, & la commodité même des peuples. Voilà, Mes Frères, quelle a été

la discipline, souvent différente dans les besoins, toujours égale dans l'ordre, & toujours la même dans la Doctrine & dans les dispositions qu'elle a prescrites aux Fidelles qui sont présens au Sacrifice de la Messe.

Quelque office & quelque fonction que les Chrétiens exercent à l'égard de la Messe, soit *d'Assistans*, soit *d'Offrans*, ils doivent être à l'Eglise avec modestie, avec crainte & attention. Comme nous sommes composés de corps & d'esprit, & que Dieu est Auteur de l'un & de l'autre, il faut qu'ils aient tous deux part à l'adoration que nous lui devons. L'Eglise sur ce fondement règle notre culte, ensorte qu'il ne soit pas tellement au-dedans, qu'il ne se répande au-dehors : car comme il faut que la religion de notre esprit soit accompagnée de la situation religieuse de nos corps, il faut aussi que les hommages & les adorations de notre corps, soient animés d'hommages intérieurs & d'adorations secrètes de notre esprit. Or nous nous assemblons à l'Eglise pour donner des témoignages publics de notre foi & de notre piété ; & comme le Sacrifice visible qui s'y offre, est le signe du Sacrifice invisible, ainsi, dit saint Augustin, cette modestie & cette composition extérieure du corps, doit être le signe de notre dévotion & de notre révérence intérieure. C'est-là que nous allons confesser Jesus-Christ devant les hommes, afin qu'il nous reconnoisse devant son Père céleste. Où est-ce que nous devons principalement montrer que nous sommes ses serviteurs, que dans sa Maison ? Où est-ce que nous devons donner des marques de cette respectueuse frayeur où l'on doit être devant la Majesté de Dieu, que dans son Temple ? où toute notre occupation doit être d'adorer Dieu, & de nous acquitter envers sa souveraine grandeur de tous les devoirs de religion dont nous lui sommes redevables. D'ailleurs, nous sommes obligés d'édifier le corps des Fidelles ; & si nous leur devons en tout temps & en tout lieu des égards d'exemple & de charité, c'est principalement à l'Eglise durant la célébration des saints mystères, où, suivant le précepte de Jesus-Christ, nous devons les porter à glorifier le Père céleste.

Cependant, Mes Frères, combien de profanations & d'irrévérences se commettent tous les jours, dans le temps de ce saint Sacrifice ? On y va sans réflexion, quoique Dieu nous commande de trembler en mettant le pied sur

le ſeuil de ces portes auguſtes, qui renferment la Religion & ſes myſtères. On entre dans l'Egliſe la tête pleine d'inutiles affaires, ou de folles paſſions & d'amuſemens frivoles, dont on ſe nourrit tous les jours. On cherche la Meſſe qu'on trouve la plus prête, ou qu'on ſoupçonne devoir être la plus courte ; comme ſi l'on plaignoit à Jeſus-Chriſt le ſeul quart d'heure qu'on lui donne toutes les ſemaines. On ſe réſerve même pour ces Meſſes qui ſe diſent tard, pour s'y trouver plus libres avec des gens d'une pareille indévotion, & d'une ſemblable pareſſe. On laiſſe faire le Prêtre, ou, pour mieux dire, Jeſus-Chriſt, comme ſi l'on ne prenoit point de part à ſon Sacrifice ; & bien-loin d'avoir quelque ſentiment de dévotion, on l'ôte même à ceux qui l'ont, par les diſtractions qu'on leur donne. Cependant il faut de l'attention.

Le Sacrifice de l'Autel étant une continuation du Sacrifice de la Croix, dont l'eſprit, le mérite, le fruit ſe répandent ſur les ames fidelles qui y aſſiſtent dignement. Un Chrétien doit être préſent à la Meſſe, comme il auroit éte préſent à la Paſſion de Jeſus-Chriſt, avec attention & admiration du myſtère & de toutes ſes circonſtances. Telles furent ces ames ſaintes qui étoient au pied de la Croix avec des ſentimens d'amour, de douleur, de reconnoiſſance, d'un ſi triſte, mais ſi religieux ſpectacle, qui compatiſſoient aux peines du Sauveur, qui ſe ſacrifioient avec lui, qui recueilloient & ſon eſprit & ſes paroles, & qui voyoient avec reſpect couler ſon Sang, le prix de leur ſalut, & du ſalut de tout le monde. Telles ſont encore aujourd'hui à l'égard de la Meſſe, des ames qui, touchées du déſir ardent de s'unir à Jeſus-Chriſt, ou par le zèle de leur foi, ou par la Communion de ſon Sacrifice, courent après l'odeur de ſes parfums euchariſtiques, s'en approchent, pour être elles-mêmes les Hoſties vivantes de Jeſus-Chriſt, vont détruire au pied de ſes Autels toutes les imperfections qui peuvent lui déplaire, en lui ſacrifiant juſqu'aux derniers reſtes de leurs paſſions, & juſqu'aux moindres inclinations de leur amour propre, l'adorant en eſprit & en vérité, & obſervant juſqu'aux moindres circonſtances de ſon Sacrifice.

Cependant on y vient la plupart du temps, comme à une action paſſagère, où l'on aſſiſte par habitude ou par haſard, ſans religion & ſans prière, dénué de tout eſprit de piété & d'intelligence, & par conſéquent de toute conſolation.

Vous me direz peut-être : quelle consolation peut-on avoir dans la célébration des saints Mystères en un langage qu'on n'entend pas ; & comment pouvons-nous, ignorans que nous sommes, répondre *Amen*, à votre action de grâces, selon les termes de saint Paul ? Est-il question aujourd'hui, comme dans la primitive Eglise, du don des langues dont quelques-uns abusoient, & que l'Apôtre entreprend de corriger ? Ne vous explique-t-on pas de vive voix nos cérémonies & nos mystères ? Les traductions ne sont-elles pas publiques ? Le Catéchiste ne monte-t-il pas en chaire pendant la Messe où vous assistez ? Veut-on vous surprendre, ou vous dérober la connoissance des choses saintes ? Sachez une fois les intentions de l'Eglise.

Dieu n'a pas voulu que ses Ecritures, qui sont immuables & vénérables, changeassent comme les langues qui se corrompent & se renouvellent. Nos Pères ont gardé avec soin ces anciennes formules de nos oblations, afin que nos usages fussent uniformes, que l'Eglise universelle parlât un langage universel ; & que, comme il n'y avoit qu'une foi, il n'y eût aussi qu'une langue commune, par laquelle plusieurs Nations pussent communiquer ensemble. Ils ont voulu qu'on se servît d'une langue ancienne, pour marquer l'ancienneté de la créance, afin que les Fidelles se puissent assurer qu'ils croient ce qu'on a toujours cru, puisqu'on parle comme on a presque toujours parlé dans le Royaume de Jesus-Christ. L'Eglise a cru qu'il falloit retenir cette langue autorisée de toutes, pour conserver la dignité & la majesté des choses sacrées, pour entretenir cette marque d'union dans toute la famille de Jesus-Christ, pour se garder de ces profanes nouveautés de voix, ou de termes que saint Paul ordonne si soigneusement d'éviter. Pour mettre enfin la Religion à couvert de la vicissitude des dominations & des variations des langues, & pour laisser le culte & le service divin, dans ce langage où les Apôtres & les hommes apostoliques l'ont consacré, de peur qu'on ne le corrompe à force de vouloir le réformer.

Jugez vous-mêmes, Mes Frères, de ce qui arriveroit, si la Messe se disoit en langue vulgaire. Elle seroit sujette au changement, en danger d'être dépravée ; elle perdroit de sa vénération, on ôteroit la communication des Eglises nécessaire pour l'unité de sa foi, dont ce langage est le lien.

Un Prêtre d'une nation ne pourroit point célébrer dans l'autre. Quoi qu'il en ſoit, la fin des offices Eccléſiaſtiques n'eſt pas d'inſtruire, ou d'enſeigner ceux qui les diſent ou qui les entendent; ils ſont ordonnés préciſément pour louer les grandeurs de Dieu, pour le prier, pour lui rendre des actions de grâces. Dieu qui ſonde les cœurs, n'en a-t-il pas l'intelligence, & ne ſuffit-il pas que vous entriez de cœur, dans l'eſprit de l'Egliſe & de ſes prières publiques?

Humiliez-vous durant la Meſſe devant la Majeſté de Dieu, méditez les myſtères de la Paſſion qu'on vous repréſente, demandez-lui qu'il vous donne ſa foi; ou qu'il vous l'augmente. Réfléchiſſez ſur ſes grâces & ſes bienfaits, & reveillez votre reconnoiſſance. Offrez lui Jeſus-Chriſt pour gage de vos bonnes volontés, de votre Foi & de votre amour, ſi vous ne ſavez pas encore entrer dans la participation ſecrète & ſpirituelle du ſacrifice; mais ſur-tout aſſiſtez y avec reſpect & avec crainte.

C'eſt ainſi que Dieu nous ordonne de nous tenir à la vue du Sanctuaire. C'eſt ainſi que les Eſprits céleſtes s'y tiennent devant le Seigneur que les Anges louent, que les Archanges & les Dominations adorent, devant qui les Puiſſances tremblent. Remarquez ces degrés, à meſure qu'ils ſont plus élevés en dignité, ils en ſont plus reſpectueux, & nous viles & miſérables créatures nous y ſerons aſſis, errans, orgueilleux, ſans circonſpection & ſans retenue?

Hélas! Mes Frères, je ne ſai preſque ce que je dois blâmer davantage, ou la trop grande confiance des anciens Catholiques, ou la trop grande crainte des nouveaux. Nous voyons les anciens entrer tête levée dans les Egliſes, qu'ils regardent comme leur héritage, & comme la maiſon de leur Père, orgueilleux de leur Religion, & familiers, pour ainſi dire, avec les myſtères, affecter les places les plus honorables dans les grandes ſolennités; forcer, pour ainſi dire, les baluſtres pour entrer dans le Sanctuaire, s'appuyer juſques ſur l'Autel, & ſe confondre avec les Prêtres qu'ils troublent quelquefois, par une indiſcrète témérité, dans les fonctions de leur miniſtère. Des cérémonies ſi vénérables, & des myſtères que les plus grands Saints ont appelés terribles, peuvent-ils inſpirer une confiance ſi peu reſpectueuſe? les Puiſſances des Cieux tremblent de frayeur en

la préſence de l'Homme-Dieu qui s'immole ſur nos Autels, & l'on s'en approche ſans crainte.

Les nouveaux Catholiques, au contraire, y viennent avec peine, non pas avec cette crainte qu'inſpire la dignité de ce Sacrifice, mais avec celle que leur prévention leur inſpire ; ils regardent cet Acte de Religion, moins par la Foi que par les préjugés de leur naiſſance. Que ne nous laiſſez-vous, diſent-ils ? ils regardent comme une peine, ce qui fait le plus grand bonheur des véritables Fidelles, & demandent comme une grâce, ce qui a toujours été le plus ſévère châtiment & la plus grande peine dans l'Egliſe. J'avoue, Mes Frères, & je le dis avec douleur, que, ſelon les anciennes règles, vous en ſeriez exclus, comme n'étant pas dignes d'y aſſiſter. On en chaſſoit autrefois, non-ſeulement les Catéchumènes, mais encore les pécheurs, pour les punir en les éloignant, & pour leur faire naître les déſirs d'être admis aux myſtères, par la honte qu'ils avoient d'en être privés.

Mais l'Egliſe a conſidéré que la Meſſe eſt un Sacrifice propitiatoire, inſtitué proprement pour les pécheurs : que la vue de ce Sang répandu pour eux pourra les toucher : Que les grands pécheurs, ont beſoin de grandes interceſſions : que les larmes des véritables Fidelles, jointes au Sang précieux de Jeſus-Chriſt, aidées de ſon eſprit & fortifiées du mérite de ſa Paſſion, font quelquefois violence à Dieu même, pour ainſi dire, & lui arrachent ſa miſéricorde. L'Egliſe vous y invite par grâce. Elle vous appelle à un myſtère, où la Foi principalement s'exerce, & où principalement vous pouvez eſpérer de l'obtenir. Elle vous ordonne d'y aſſiſter, pour ne pas vous abandonner à l'irréligion, pour ne pas vous laiſſer à la merci de vos propres déſirs, pour vous accoutumer à ſon culte, pour vous ouvrir les tréſors dont elle eſt la dépoſitaire, pour vous révéler ſes ſecrets, & vous rendre les témoins de la pureté de ſon Sacrifice.

Venez-y donc, non pas comme des étrangers, mais comme des enfans, pour reconnoître la ſouveraineté de Dieu ſur ſes créatures, pour fléchir ſa miſéricorde, & ſatisfaire à ſa juſtice, pour rendre grâces à ſa bonté infinie de tous ſes biens ; pour lui demander par la prière tous les ſecours dont vous pouvez avoir beſoin : ſacrifiez-lui un ſacrifice de juſtice, &

eſpérez en lui : *Sacrificate ſacrificium juſtitiæ, & ſperate in Domino.* Eſpérez que Dieu vous donnera la grâce de le connoître. Ne vous découragez point, le goût des ſaintes vérités viendra, vous ſentirez les conſolations de l'Eſprit de Dieu, aſſiſtez humblement à la Meſſe, & dites à Dieu : *Reſpice in faciem Chriſti tui.* Jetez les yeux, ô Père des miſéricordes, non pas ſur nous, mais ſur Jeſus-Chriſt votre Fils. Ne regardez pas nos offenſes ; voilà votre Fils qui s'offre pour nous, & qui veut être notre caution. Jetez les yeux, non ſur nous qui ſommes tous couverts de lépre, mais ſur votre Fils, qui eſt le Saint des Saints, & votre Fils bien-aimé, afin que par ſa grâce & ſous ſes auſpices, nous puiſſions être introduits dans votre gloire. *Au nom du Père.*

SERMON

Prêché à la clôture d'une Miſſion dans le Diocèſe de Nîmes.

Ecce ipſi dicunt ad me : Ubi eſt verbum Domini? veniat.

Les voici qui me diſent : Où eſt la parole du Seigneur ? qu'elle vienne.

Jerem. 17. *v.* 15.

LA ſollicitude de mon Egliſe, & le zèle que je dois avoir pour le ſalut de vos ames, que Jeſus-Chriſt a rachetées de ſon propre Sang, m'obligent à paroître aujourd'hui à la tête de ces Ouvriers Evangéliques, qui vous annoncent depuis un mois les miſéricordes & les juſtices du Seigneur, pour exciter dans vos cœurs la ferveur de la piété, & le déſir d'expier vos péchés par la pénitence. Il eſt juſte que le Paſteur vienne lui-même reconnoître ſes ouailles, les accoutumer à ſa voix, les conduire dans les plus fertiles pâturages, & leur procurer les douceurs d'un repos & d'un bonheur éternel.

Pourquoi ne viendrois-je pas à la fin de cette Miſſion, être le juge & le témoin des progrès que vous avez faits dans l'ouvrage de votre ſanctification, & recueillir moi-même les fruits de charité, de patience, d'humilité, de diſcrétion que la parole de Dieu, que vous avez tant de fois ouie, & les Sacremens que vous avez ſi dévotement fréquentés ont produits en vous ?

Mais y trouverai-je tous les biens ſpirituels que j'y ſouhaite, & que peut-être, avec trop de confiance, je m'y promets ? L'homme ennemi n'aura-t-il point jeté ſecrètement quelque ivroie parmi le bon grain ? Dans cette nombreuſe famille ne ſe trouvera-t-il pas quelque enfant prodigue ? N'y a-t-il pas parmi tant d'ames chrétiennes, quelque ame foible que le monde retient encore dans ſes intérêts, ſes plaiſirs, ſes

ſes préventions ? Puis-je dire à tous ces fidelles qui compoſent cette Paroiſſe, comme ſaint Paul : Vous êtes ma conſolation & ma joie ; & n'y verrai-je pas quelque enfant de ma douleur ? Vous m'avez demandé où eſt la parole de Dieu, qu'elle vienne. Je vous l'apporte moi-même : *Ecce ipſi dicunt ad me : ubi eſt verbum Domini ? veniat.*

Le temps de la grâce, les jours de ſalut ne ſont pas encore paſſés. Il faut vous faire voir avant que la Miſſion finiſſe.

1°. Quelles ont été les fins & les utilités des Miſſions.

2°. Le compte que vous en rendrez, ſi vous n'en avez pas profité.

I. POINT.

Le péché, meurtrier dès le commencement du monde, a frappé l'homme mortellement dans les puiſſances de ſon ame ; d'épaiſſes ténèbres ſe ſont levées dans ſon eſprit, & ſa première plaie eſt ſon ignorance ; aveugle dans la conduite de ſon ſalut, quoiqu'habile & éclairé dans les affaires du monde, errant ſous les fauſſes lueurs de ſes paſſions dans des routes égarées, & n'ayant de lui-même aucune vue diſtincte des biens ſpirituels qui doivent le rendre ſaint & heureux ; il eſt de ſon fonds ſans lumière & ſans connoiſſance, & ne peut même tirer de la fécondité & de la force de ſon entendement une ſeule bonne penſée, ſi Dieu n'y concourt comme auteur de la nature, & ne ſupplée par ſa grâce au défaut de ſon ignorance. *Non ſufficientes cogitare aliquid ex nobis quaſi ex nobis ;* enſorte que cet eſprit, qui recueille en ſoi ſi facilement les connoiſſances naturelles, & les images des choſes humaines, eſt comme un miroir ſombre & obſcurci, où ne s'imprime aucune image des objets de notre ſalut, ſi Dieu ne l'éclaire des lumières de ſa vérité.

Cependant cette ignorance n'eſt pas le plus grand mal de la nature corrompue, la plaie de la volonté, dit Saint Thomas, eſt plus profonde que celle de l'entendement, & il ſeroit quelquefois même déſirable qu'il eût l'eſprit plus obſcurci, pourvu que d'un autre côté il eût la volonté moins pervertie ; tout le poids de ſon inclination & de ſes déſirs le porte au mal. Lors même qu'il le connoît, il ne laiſſe pas de le ſuivre ; ſes connoiſſances obſcures & confuſes ne ſont pas capables de le redreſſer. Ainſi s'uniſſent dans le pécheur pour ſon malheur, l'eſprit aveugle & la volonté perverſe ; en ſorte que partie pour être né dans

le péché, partie pour y avoir vécu, la volonté augmentant par sa malice les ténèbres de l'esprit, & l'esprit par son ignorance endurcissant la volonté, nous sommes comme enveloppés dans la cupidité, & dans le sein de nos mauvaises habitudes.

Il faut que la parole de Dieu, par la bouche des Missionnaires & des Prédicateurs Evangéliques, nous remette dans les voies de l'intelligence & de l'innocence que nous avons perdues, en nous découvrant nos devoirs par ses lumières, & nous portant à les accomplir par sa vertu. Cette lumière qui nous est donnée pour opérer, n'est pas proprement le don de la Foi infuse par le Baptême; c'est la déclaration de ce don, & de ce que contient la Loi de Dieu : *Declaratio sermonum tuorum illuminat* : ce n'est pas assez de savoir les Commandemens & les articles de la créance, il faut que la parole divine nous les déclare; autrement vous ne connoîtrez, ni l'importance de votre salut, ni les moyens de l'obtenir. La parole de Dieu remédie encore aux désordres de notre volonté. C'est cette Loi pure & sans tache qui convertit les ames : *Lex Domini immaculata convertens animas.* Qui est-ce qui n'est touché d'entendre parler de la griéveté du péché, du danger de se damner, de la sévérité des jugemens de Dieu ? Le cœur s'ébranle, les entrailles s'émeuvent, les passions tremblent, & l'ame sortant comme hors d'elle-même, va se jeter au pied du Trône de son Créateur. La parole de Dieu est vive, elle est efficace : *Vivus est sermo Dei & efficax* ; vive, parce qu'elle a la vertu de faire agir ; efficace, parce qu'elle réduit communément la vertu en Acte, & sa vie & son efficace sont fondées sur les secours que Dieu en cette occasion, plus qu'en aucune autre, répand sur les cœurs qui sont disposés à les recevoir.

La première fin de la Mission a donc été de vous instruire & de vous corriger, de vous enseigner la science & la crainte de Dieu tout ensemble. Qui sont ceux qui se sont opposés à cette fin ? Ceux qui n'assistent point aux prédications, qui n'ont point de goût pour la vérité, qui regardent l'Evangile comme une Loi de douceur qui n'oblige à rien, ou comme un amas de préceptes bien imaginés, mais impraticables : qui s'endorment dans la mollesse & dans le plaisir où ils sont plongés, & ne craignent rien tant que ces

rayons de lumière qui les réveillent : qui s'étudient à diſſiper, & plus encore à éviter les ennuis & les chagrins que jeteroient dans leurs conſciences, des vérités qui troubleroient leur repos. Ils ne veulent pas écouter les Prédicateurs, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu : *Nolunt audire te, quia nolunt audire me*, dit le Seigneur par ſon Prophète : car il y a des gens de ce caractère. Toute ſorte d'exercice de piété leur eſt à charge. On fuit la Paroiſſe, les Services ſont trop longs, la grand'Meſſe les ennuie, le Prône les rebute ; ils vont précipitamment dans des Egliſes commodes, où ils prétendent qu'on leur diſe, &, ſi je l'oſe dire, qu'on leur dépêche une Meſſe, ſans cérémonie, & ſans inſtruction. Ceux-là ne ſe convertiront jamais, ils demeureront dans leurs vices; mêmes pratiques, mêmes blaſphèmes, mêmes ordures.

D'autres n'aſſiſtent point aux Sermons, & s'imaginent qu'ils n'ont pas beſoin d'y aſſiſter. *Chaque Chrétien en ſait aſſez pour ſe ſauver. Que nous diront-ils de nouveau, que nos Prédicateurs ne nous aient dit ? J'ai étudié ma Religion* ; & fuient ainſi les Sermons, choſe étrange ! à titre d'orgueil. Quelque éclairé qu'on puiſſe être, eſt-ce qu'on peut ſe paſſer de s'inſtruire & d'entendre la parole divine ? Les pluies & les eaux qui tombent du Ciel, ſont des eaux fécondes, pleines de ſubſtance, qui portent avec elles je ne ſai quel eſprit de vie, ſans lequel les plantes ne verdiroient pas ou ne fleuriroient pas long-temps, & tomberoient ſous leurs tiges ſèches & languiſſantes. L'eau qui vient de la terre n'a pas ces mêmes qualités. Les connoiſſances que vous pouvez avoir de vous-mêmes ne portent point à l'action ou à la pratique des bonnes œuvres ; mais celles que le Seigneur répand d'en-haut par l'organe de ſes Prédicateurs, ſont pleines d'efficace, par les bénédictions & les grâces dont il les accompagne : *Dedit voci ſuæ vocem virtutis.* Parce que vous trouvez dans votre fond une veine d'eau, croyez-vous n'avoir pas beſoin, comme les autres, des pluies & des roſées du Ciel ? Votre ame ſéchera pour le bien, & manquera de ſubſtance & de nourriture.

Que dirai-je de ceux qui vont au Sermon, mais dans un eſprit de critique, qui cherchent à reprendre les Prédicateurs, & peut-être même à les décrier, qui font des railleries d'eux, & peut-être même de la parole de Dieu ; & qui,

selon le langage du Prophète, tournent en chanson les Sermons qu'ils ont entendus : *In canticum oris sui vertunt illos ?* Qu'une jeune personne sortant contrite & humiliée du Sermon d'un Missionnaire, connoissant la conséquence de ces familiarités dangereuses, de ces conversations vaines & séduisantes, veuille se retirer, s'adonner à la prière, & proteste à son séducteur qu'elle veut reprendre son cœur, & vivre dans les règles de la pudeur & de l'innocence ; il lui dira pour la rengager, que ce commerce de tendresse n'est pas un péché, mais un usage ; qu'on peut corriger ce qu'il y a de trop. Ce Missionnaire fait son métier, il en parle bien à son aise ; croyez-moi, nous nous sauverons, ou personne ne se sauvera.

Ce n'est pas proprement pour ces gens-là que les Missions sont accordées, puisqu'ils ne sont pas disposés d'en profiter. Cette pluie volontaire, qui ne se donne pas indifféremment, est mise à part pour ces ames dévotes & spirituelles qui composent l'héritage du Seigneur. Ministres de sa parole, consolez-vous, il se trouve des hommes prédestinés, qui ouvrent leur sein à cette rosée céleste, qui ont faim de la doctrine évangélique, qui grossiront votre auditoire. Il n'y a point de marque de prédestination plus certaine, que cette avidité d'entendre la parole de Dieu. Quand vous voyez ces Chrétiens affectionnés aux vérités & aux pratiques de la Religion, toujours prêts à entendre la voix de Dieu qui les appelle, aussi souvent à l'Eglise que dans leurs maisons, attendre avec une sainte impatience l'heure du Sermon, au premier son de la cloche quitter toute sorte de soin & d'occupation, accourir, se placer sans choix & sans embarras, se recueillir à la vue des Autels, & se préparer en la présence de ce Dieu à l'obéissance ; respecter le ministère du Prédicateur, quand il paroît, comme si c'étoit Jesus-Christ même, entendre les instructions, quelque familières qu'elles soient, avec une docilité qui vient de leur dévotion, non pas de leur peu d'intelligence ; redire à leur famille ce qui les touche : ne louez-vous pas le Seigneur qui les anime, & n'admirez-vous pas leur foi ? *Doce justum*, disoit le Sage, *& festinabit accipere* ; prêchez à un homme juste, & il se pressera de recevoir vos enseignemens, *festinabit*. Faites-lui une correction, donnez-lui un conseil, expliquez-lui un doute ; proposez-lui quelque bonne œuvre ; imposez-lui quelque

aumône ; enjoignez-lui quelque pénitence, *festinabit accipere.* Il ne regarde point s'il y a dans le discours un fond d'érudition & de doctrine, si le langage est grossier ou poli, s'il y a de la vivacité & de l'esprit dans les mouvemens & dans les pensées ; la faim qu'il a de la parole de Dieu lui fait prendre cette nourriture telle qu'elle est ; il ne détourne point sur autrui, par des applications étrangères, ce qu'il peut prendre pour soi ; se souvenant de ce que dit le Sage : *Verbum sapiens quodcumque audierit laudabit, & ad se adjiciet.* C'est pour ces ames justes que les Missions sont envoyées, pour les consoler & pour leur exposer les miséricordes de Dieu.

Ce n'est pas qu'elles ne soient faites pour ramener les pécheurs obstinés par des exhortations sévères & par la force des plus terribles vérités. Mais les pécheurs ne voudroient jamais ouïr déclamer contre les vices, & disent aux Prédicateurs ce que les Juifs disoient à leurs Prophètes ; dites-nous des choses qui soient agréables : *Dicite nobis placentia* ; instruisez-nous, mais ne nous grondez pas ; expliquez-nous votre doctrine, mais laissez-là votre censure & vos menaces. Parlez-nous des miséricordes de Dieu, des intentions qu'il a de nous sauver tous, de la facilité qu'il a à nous pardonner, qu'un bon *Peccavi* nous suffit. Qu'avez-vous à faire de décrier le luxe, l'ambition, & certaines autres petites vanités du monde ? Mettez-nous devant les yeux la gloire du Paradis & les félicités de l'autre vie, & ne nous représentez pas toujours ces spectacles terribles de la mort, de l'Enfer ou du Jugement : *Filii nolentes audire* ; ils n'aiment point à entendre ce qu'ils ont sujet de craindre. Cependant la Mission est chargée d'annoncer aux pécheurs ces vérités étonnantes, parce qu'il faut les arrêter par la crainte. Un homme porté au bien par son inclination, honteux de ses foiblesses, & disposé à recevoir la vérité, a besoin d'instructions douces, de remontrances charitables. Mais ces esprits endurcis dans leurs péchés doivent être ramenés par cette parole de Dieu, qui, selon l'Ecriture, est un feu pour consumer l'iniquité, & un marteau pour briser les cœurs : *Verba mea quasi ignis, & quasi malleus super petras.* Il faut arracher les scandales du Royaume de Jesus-Christ, & rompre l'iniquité avec autorité & avec force, il faut par des matières importantes & par des paroles vives & énergiques réveiller l'attention de

rant de tièdes auditeurs, qui, comme disoit cet ancien ; portent les oreilles à l'Eglise, & laissent leur cœur dans la maison.

Enfin le but de la Mission doit être de conduire & justes & pécheurs à Dieu, de s'accommoder à tous, afin de les gagner tous, & de laisser des fruits qui soient permanens & durables : *Ut eatis & fructum afferatis, & fructus vester maneat*, dit Jesus-Christ ; il faut les instruire avec toute sorte de patience & de doctrine : *In omni patientia.* Avec quelle clarté faut-il leur développer les mystères ? avec quelle adresse faut-il s'insinuer dans les esprits, pour éviter que le Sermon ne les ennuie ? Et lorsque vous croyez aller cueillir le fruit qui paroît approcher de sa maturité, il se sèche sur sa racine, & meurt quelquefois même, pour ainsi dire, dans sa naissance.

Une Mission d'un Carême entier devroit avoir établi la piété & répandu la crainte de Dieu dans une contrée. Il n'y devroit rester ni juremens, ni inimitiés, ni impuretés, ni usures. Cependant a-t-on cessé de prêcher, les vices renaissent, les commerces se renouent, & les impressions de vertu & de pénitence s'effacent.

La raison de cette fragilité & de ce peu de persévérance, est qu'on ne réfléchit pas assez sur la parole de Dieu qu'on a entendue, qu'on ne se l'imprime pas assez dans la mémoire & dans le cœur, & qu'enfin on expose témérairement son salut aux dangers d'auparavant. Les uns au sortir d'un Sermon, dont ils auront été touchés, disent en eux-mêmes : *Grâces à Dieu me voilà fixé, il n'y a plus rien à craindre pour moi.* Voulez-vous que le fruit de la Mission soit ferme & solide, n'allez plus raisonner ni vous divertir dans cette maison, d'où par une funeste expérience vous savez bien que vous n'êtes pas toujours sorti avec toute votre innocence. Il n'y a de sureté pour vous que par la crainte, ni de victoire à espérer que par la fuite. Nous voyons tous les jours ces vapeurs que le Soleil élève en l'air retomber aussitôt en pluie, en neige, ou en grêle : Pourquoi reviennent-elles ainsi ? Ne vaudroit-il pas mieux pour elles de demeurer dans un lieu si honorable & si élevé ? C'est que s'arrêtant dans la moyenne région de l'air, région assez froide, elles s'épaississent facilement, quoique les rayons du Soleil les eût assez subtilisées, si elles eussent poussé

leur pointe plus haut vers le Ciel, elles ne seroient pas retombées.

D'où vient que ces hommes que la grâce de Dieu avoit comme élevés vers le Ciel, retombent si aisément? C'est qu'après avoir ouï les Sermons de la Mission, s'être confessés, s'être repentis de leurs fautes, avoir pris de saintes résolutions, ils n'ont pas suivi le projet qu'ils avoient fait d'une bonne vie. Ils sont demeurés dans cette moyenne région, dans cet état d'indifférence. Ils se sont gardés de tout ce qui est actuellement péché, mais non pas de ce qui pouvoit les disposer au péché, se trouvant dans les mêmes compagnies, dans les mêmes fêtes, ils viennent à se refroidir, à s'endurcir, & retournent dans leur premier état.

C'est ce qui fait dire aux gens du monde: A quoi servent tant de Missions, qui passent comme des torrens, qui font quelque bruit, mais qui ne laissent presque bientôt après aucune trace de leur passage? Pourquoi tant de prédications, puisque les Auditeurs, après quelque intervalle de temps, redeviendront toujours les mêmes? Mais ne voient-ils pas ce qui se passe? Des Confessions, des réconciliations, des Communions, des larmes de pénitence, tant de sortes de dévotions solides & édifiantes; quand il n'y auroit pas dans la suite tout le succès qu'on espéroit, les bonnes œuvres présentes ne se comptent-elles pour rien? Les vices ne seront plus ni si hardis ni si fréquens, les scandales du moins cesseront. Pour cela faut-il se priver de la parole de Dieu, on perdroit non seulement l'innocence, mais la foi: *Hæc est gens quæ non audit vocem Domini sui*, dit le Prophète, *periit fides*. On ne croit que foiblement, que superficiellement, que pour un temps. Quoi qu'il en soit, vous avez pu profiter de tant de secours spirituels, si vous avez manqué de le faire, voyons le compte que vous en rendrez à Dieu.

II. POINT.

Dieu est le souverain Juge des hommes, tout est découvert à ses yeux, tout est soumis à ses jugemens; & comme rien n'échappe à sa connoissance, rien aussi ne peut échapper à sa justice, C'est une vérité dont vous êtes assez convaincus. Mais quelle sera contre vous la matière principale de son jugement? Vos pensées, vos paroles, vos œuvres déſordonnées; en un mot, vos péchés. Ils seront examinés, il est vrai, mais ils seront punis; & comme ils ont offensé la

Majesté souveraine de Dieu, ils subiront les Lois & les peines de sa justice.

Mais le plus juste sujet de l'indignation de Dieu, & la cause principale de la réprobation éternelle des hommes, le dirai-je, le croirez-vous? Ce seront les bienfaits & les grâces que vous avez reçues de Dieu, dont vous n'avez pas eu le soin de profiter, & dont vous avez abusé. Ce qui devoit être la source de votre salut, devient la cause de votre perte. La charité que Dieu a eue pour vous ne fera que vous rendre plus coupable, & sa malédiction sortira du fond même des miséricordes qu'il vous aura faites. Ce qui faisoit dire à S. Bernard : Malheureux que je suis, je me sens accablé du poids de mes péchés, mais plus encore du poids de vos bienfaits. Je suis pécheur & je crains, je tremble, car je suis ingrat.

Or, MESSIEURS, quelles actions de grâces ne devez-vous point à Dieu de vous avoir fait annoncer ses vérités par les Ministres de sa parole, dont les instructions salutaires ont dû vous toucher? & quelle crainte ne devez-vous pas avoir, si vous avez manqué d'en profiter? Peut-être passiez-vous vos jours dans l'indolence & l'oubli de Dieu, il a voulu par cette Mission retracer dans votre mémoire l'image de ses vérités éternelles, & jeter dans vos cœurs des étincelles de son amour par l'assurance de ses promesses; ou la terreur de ses jugemens, par l'appréhension de ses menaces, ou par l'attrait de ses bienfaits. La voix de vos Pasteurs & Prédicateurs ordinaires étoit trop foible; il a fallu fortifier, & multiplier pour gagner vos ames, les secours spirituels qui pouvoient opérer votre conversion. Quel profit en avez-vous retiré? Avez-vous rompu ce mauvais commerce qui vous déshonore devant Dieu & devant les hommes, & qui ruine peut-être votre famille? Vous êtes-vous éloigné de cette occasion tant de fois fatale à votre innocence, où vous ne pouvez sans présomption & sans danger exposer votre cœur, trop foible, hélas! pour résister à vos passions? Avez-vous pardonné cette injure que votre imagination, peut-être plus blessée que votre réputation, vous a grossie mal à propos, & qui sur un point d'honneur frivole & mal entendu vous a fait rompre la paix & la charité, faute de vous expliquer avec votre frère? Avez-vous rendu le bien que vous avez pris sur vos voisins par artifice, par chicane, ou par vio-

lence, & pourrez-vous porter au pied d'un Confeſſeur une volonté libre & nette de vous dépouiller de ce que vous ſavez bien qui ne vous appartient pas légitimement ? Non, MESSIEURS, non. Cependant on vous a fait connoître la grandeur de Dieu, l'étendue de ſes miſéricordes, la ſévérité de ſes jugemens, la dignité de ſes myſtères, la pureté de ſa morale, & quelle impreſſion a fait tout cela ſur vos cœurs? Que peuvent dire ces Ouvriers Evangéliques qui vous ont marqué les voies de Dieu durant tout ce ſaint temps de Carême, ſinon, Seigneur, nous ſommes entrés en cette Ville, comme vos Miniſtres envoyés pour la converſion de ce Peuple; quelques-uns touchés de reconnoiſſance de votre bonté, étonnés des effets de votre juſtice, ſe ſont repentis, ſe ſont confeſſés, ſe ſont corrigés même de leurs péchés. D'autres ont fait peu de cas de ces vérités, & ſont peut-être devenus pires par le mépris qu'ils en ont fait.

Voulez-vous voir une figure de ce qui ſe paſſe ici tirée de l'Ecriture. Le Roi Ezéchias voulant rétablir le culte de Dieu & la gloire de ſon nom dans ſon Royaume, & ramener ſes Peuples à la connoiſſance & à l'obéiſſance de ſa ſainte Loi, réſolut d'envoyer une eſpèce de Miſſion dans tout Iſraël : *Ut mitteret nuncios in univerſum Iſraël.* Il exécute ſon deſſein. Les Prêtres reçoivent l'ordre, prennent leurs textes, préparent leurs exhortations ; ils partent, ils vont dans les Villes de la Judée, ils prêchent ſelon les inſtructions que le Roi leur avoit données : *Juxta id quod Rex juſſerat, prædicantes.* Ils font retentir les places publiques de ces paroles : A quoi penſez-vous, enfans d'Iſraël ? Revenez à Dieu ; revenez au Seigneur par une ſincère pénitence : *Filii Iſraël revertimini ad Dominum Deum*, ils les excitent à ſe rendre dociles : C'eſt aſſez couru dans les voies de l'iniquité, gardez-vous de vous endurcir : *Nolite obdurare cervices veſtras.* Remettez-vous ſous le joug de l'obéiſſance, reprenez votre piété, & ſervez avec affection & avec ferveur le Seigneur qui eſt le Dieu de vos Pères, & que vos Pères ont ſervi : *Servite Domino Deo Patrum veſtrorum*, de peur d'encourir ſon indignation. Avez-vous perdu le ſouvenir de ſes miſéricordes ? Ne ſavez-vous pas qu'il eſt doux & plein de tendreſſe & de pitié ? *Pius enim & clemens eſt.* Voilà en ſubſtance ce que prêchoient ces Miſſionnaires. Le zèle, la ferveur, l'autorité animoient leurs paroles, tout Iſraël les entendit. Quel croyez-vous qu'en fut

le succès ? *Quidam viri acquiescentes consilio venerunt in Jerusalem.* Quelques-uns touchés, repentans, humiliés, allèrent à Jérusalem, porter leurs vœux & leurs victimes, & se consacrer au Seigneur ; & les autres que firent-ils ? Ce que peut-être quelques-uns de vous ont fait, ils écoutoient sans attention, & se moquoient des Prédicateurs, *aliis irridentibus & subsannantibus eos.*

2. Paralipom. 30.

Pensez-vous que Dieu laissera vos ingratitudes & vos négligences impunies ? Il me semble que j'entends du fond de ces Autels la voix du Seigneur, qui tout invisible qu'il est, entre en jugement avec vous. Rendez compte de l'usage que vous avez fait de la Mission que je vous ai envoyée ; des sermons que vous avez ouïs, & plus encore peut-être de ceux que vous n'avez pas ouïs ; de ces vérités si claires & si touchantes, dont la lumière pénétrante perçoit les ténèbres de votre esprit, pour y porter ses évidences efficaces ; de ces raisons si convaincantes, qui vous ont forcé de condamner vous-même votre conduite comme injuste & déraisonnable ; de ces sentimens des Pères de l'Eglise que la sainteté de leur vie n'autorise pas moins que la pureté & la profondeur de leur doctrine ; de ces exemples qu'on vous a mis devant les yeux, qui sont pour vous des sujets d'une louable émulation, ou d'une confusion salutaire ; de ces paroles de l'Ecriture que l'Esprit de Dieu lui-même a dictées, & sur-tout de ces paroles de Jesus-Christ, qui sont les paroles de la vie éternelle. Que répondrez-vous au Seigneur ? Ecoutez ce que dit le Sauveur dans le 12e. Chapitre de S. Jean : *Qui spernit me, & non accipit verba mea, habet qui judicet eum* ; quiconque me méprise & ne reçoit pas mes paroles, qu'il sache qu'il a un Juge qui le jugera. Quel est ce Juge ? Dieu vengeur de sa doctrine, & de ses vérités méprisées. Sa sainte parole négligée fournira les accusations & se justifiera par elle-même : *Sermo quem locutus sum, ille judicabit eum.* Tel sermon que vous avez ouï, sera témoin, accusateur, juge contre vous devant le Tribunal de Dieu. Il demeurera gravé, pour ainsi dire, dans l'histoire de votre vie, pour être présenté quand Dieu révélera les secrets des consciences, & pour servir d'accusation & de reproche. Le Prédicateur descendra de Chaire, se retirera, vous oubliera dans sa retraite, mourra ; mais le sermon vivra, & restera jusqu'à la fin des siècles : *Vivus est enim sermo Dei.*

Hebr. 4.

Mais enfin, direz-vous, la Miſſion n'a pas laiſſé de faire du fruit. Affluence de peuple à l'Egliſe, amendement de vie, réconciliation d'ennemis, confeſſions réitérées, communions fréquentes. Pluſieurs ont réſolu de changer de vie. Pluſieurs, MESSIEURS, & que prétendent faire les autres ? Abuſer des grâces que Dieu leur a faites ? Faut-il qu'une partie de vous condamne l'autre ? Ecoutez l'Apôtre S. Paul dans ſon Epître aux Hébreux : la terre, dit-il, qui reçoit dans ſon ſein la pluie du Ciel, pouſſant enſuite un herbage agréable & commode à celui qui la cultive, reçoit les grâces & les bénédictions de Dieu : *Terra enim ſæpe venientem ſuper ſe bibens imbrem, & generans herbam opportunam ei qui colit eam, accipit benedictionem à Deo.* Mais celle qui malgré les ſoins & la culture ne porte que des ronces & des épines, c'eſt une terre réprouvée, elle encourt la malédiction, & ne peut éviter d'être deſtinée aux feux éternels : *Reproba eſt, maledicto proxima, cujus conſummatio in combuſtionem.*

Les grâces du Seigneur de même, tomberont ſur ces Chrétiens qui ont reçu, dans le cours de cette Miſſion, les roſées d'une doctrine pure & évangélique, & qui ont répondu à la vocation de Dieu par une confeſſion exacte & par des réſolutions ſincères & ſolides de changer de vie. Ils ſeront bénis du Seigneur dans leurs corps, dans leurs ames, à la vie, à la mort, dans le temps, dans l'éternité : *Accipient benedictionem* ; mais le pécheur obſtiné, hériſſé de vices & de péchés, ſe trouvera tout d'un coup dans le nombre des réprouvés ; & ſortant des jugemens de Dieu avec la malédiction, ſera jeté dans les ténèbres extérieures, & dans les horreurs des feux éternels. Pourquoi ? Parce que la même pluie de doctrine qui a produit des fruits dans les autres, n'a produit que des épines en lui. Regarde, dira ce Juge ſévère, celui-là avoit vécu dans le libertinage quelques années, un ſermon de la mort, lui a fait ſentir la fragilité de ſa vie & de ſes plaiſirs. Celui-ci vivoit dans une opulence délicieuſe, un ſermon du Jugement a percé ſa chair d'une crainte ſalutaire, & lui a fait reſtituer ſon bien mal acquis. L'un à la vue de l'enfer, dont on lui a repréſenté les peines, s'eſt hâté de ſe réconcilier avec ſon frère, ne voulant pas porter juſqu'à l'extrémité d'une maladie ces réconciliations forcées que les remontrances d'un Confeſſeur ont peine à tirer d'une bouche foible & mourante, qui ne conſulte plus ſon cœur,

Les autres ont confeſſé des péchés qu'un ſilence criminel avoit tant de fois cachés ; vous avez aſſiſté aux mêmes ſermons. C'étoit la même parole divine, & vous n'avez point pardonné, & vous n'avez point reſtitué, & vous n'avez pas confeſſé ſincérement vos péchés ; leur exemple eſt votre condamnation : *Conſummatio in combuſtionem.*

Savez-vous ſi vous retrouverez les mêmes grâces, quand vous aurez abuſé de celle-ci ? Mes Frères, comprenez cette vérité, & tremblez. Quelquefois il y a dans la vie certain point fatal & déciſif, ſur lequel roule l'eſpérance ou le danger du ſalut éternel ; ce qui doit nous rendre attentifs & fidelles à toutes les occaſions de nous convertir, ou de nous ſanctifier que Dieu nous offre. Pour arriver à la fin à laquelle nous ſommes deſtinés, il y a des moyens établis de Dieu, que ſa bonté & ſa ſageſſe ont diſpoſés pour nous rendre heureux, & c'eſt à nous à nous en ſervir. Les uns ſont intérieurs & ſecrets, & ſe paſſent entre Dieu & nous dans l'enceinte de nos conſciences. Les autres ſont extérieurs & ſenſibles, qui ſe manifeſtent par le règlement de notre conduite. Il y a ſur nous des providences ſecrètes, dont nous répondrons à Dieu, des inſpirations qui nous émeuvent, des réflexions qui nous déterminent, des remords & des ſyndéreſes qui nous font ſentir la pointe de nos péchés ; certains ennuis & certaines fatigues, qui nous ſuivent au milieu même de nos plaiſirs. Il y a des providences extérieures, les conſeils des gens de bien, les exhortations des Prédicateurs, les ſages remontrances d'un Confeſſeur, une ſuite d'inſtruction, ou de perſuaſion par les Miniſtres évangéliques, une Miſſion : le bon ou le mauvais uſage que nous faiſons de ces diſpoſitions de la Providence nous rend heureux ou malheureux pour jamais. Diſons-le clairement, Dieu attache notre ſalut & fait dépendre notre prédeſtination de certaines occaſions ſpéciales, qui étant bien ménagées, attirent ſur nous une ſuite continuelle de grâces, qui ſe multiplient de jour en jour juſqu'à la fin de notre vie, opèrent notre bonheur éternel : au lieu que ſi nous les mépriſons, Dieu irrité de ce mépris, nous délaiſſe & nous abandonne à notre ingratitude & à nos péchés. Sur quoi je fais deux réflexions.

La première, que dans l'ordre de la Religion & de la ſanctification des ames, il faut penſer que Dieu fait tout

pour ſes Elus : *Omnia propter electos*, & que tous les moyens qu'il nous préſente pour nous ſauver, ſont des conduites de ſa Providence. Eſt-ce par haſard que le Royaume de Jeſus-Chriſt ſe gouverne, eſt-ce par haſard que ſes grâces, ſes richeſſes ſpirituelles, & ſon ſang même ſe diſtribuent & ſe répandent dans toute l'Egliſe ? Eſt-ce par haſard que ſe traite en ce monde l'économie du ſalut & de la prédeſtination éternelle des hommes ? Eſt-ce une fortune aveugle, & non pas une Providence divine, qui règle les démarches que nous faiſons vers le Ciel, & qui nous ouvre les ſentiers de la vérité & de la juſtice, qui y conduiſent ? Eſt-ce par accident ou par une recherche fortuite que la Miſſion eſt tombée en partage à cette ville plutôt qu'à d'autres, qui peut-être en auroient recueilli des fruits plus abondans : c'eſt l'ordre, c'eſt le choix de Dieu qui doit ſe rapporter à ſa gloire, à votre ſanctification, à votre ſalut. Voyez ſi vous avez accompli les deſſeins de Dieu.

La ſeconde réflexion, c'eſt que les jours & les momens ſont marqués, & qu'il n'y en aura peut-être plus pour vous après ceux-ci. Combien y en a-t-il qui ſe ſont perdus, parce qu'ils ont laiſſé échapper une occaſion de ſe ſauver ? Pourquoi périrent tant de malheureux ſous le poids des eaux du déluge, lorſque Dieu répandit du Ciel les torrens de ſa vengeance ſur la terre ? Ils négligèrent d'écouter & de ſuivre les conſeils de Noé qui les menaçoit. Pourquoi les Egyptiens furent-ils obligés de vendre pour du pain tous leurs biens, eux-mêmes & leur liberté ? Pour avoir perdu l'occaſion de la fertilité paſſée, & n'avoir pas fait cas des avis de la ſtérilité que Joſeph leur avoit prédite. Pourquoi ces Vierges indiſcrètes furent-elles exclues des noces du divin Epoux ? Sinon pour avoir perdu l'occaſion d'aller au-devant de lui, & de le prévenir par leur diligence !

Craignez, MESSIEURS, que ce ne ſoit ici pour vous une perte irréparable. Quel regret auriez-vous de vous être fermé vous-même les portes du Ciel, que ces hommes apoſtoliques vous avoient ouvertes ? Quel malheur, ſi vous aviez, par votre dureté, tari ou diverti les ſources des miſéricordes infinies prêtes à couler ſur des cœurs dociles & reconnoiſſans ? S'il reſte encore en vous quelques reſtes d'iniquités, jetez-vous dans ces tribunaux de pénitence pour les expier par la confeſſion, par le repentir, par l'envie de

satisfaire. Si vous avez purifié vos cœurs, demandez au pied de ces Autels, par vos vœux & par vos prières, le don de la ferveur & de la persévérance nécessaire; approchez avec confiance du trône de la grâce, unissez-vous à Jesus-Christ, qui s'unit à vous dans le mystère eucharistique, afin que vous puissiez vous unir éternellement à lui dans sa gloire. *Amen.*

PREMIERE
EXHORTATION
POUR
LA BOURSE CLÉRICALE
De S. Nicolas du Chardonnet à Paris.

Beatus qui intelligit ſuper egenum & pauperem.

Bienheureux celui qui ſait diſcerner le pauvre d'avec le pauvre.

Ces paroles ſont tirées du *Pſeaume* XL.

QUOIQUE la pauvreté & la misère en général ſoient l'objet de la compaſſion & de la miſéricorde des hommes ; quoiqu'il ne ſoit pas ſûr de reſſerrer la charité, & de lui marquer les bornes préciſes, que la Loi de Dieu lui a preſcrites ; quoiqu'il ſoit dangereux de raiſonner ſur les misères d'autrui, & de mettre des préférences entre ceux que la providence de Dieu ſemble avoir rendus également miſérables : toutefois l'Ecriture Sainte nous enſeigne qu'il y a un ordre dans nos devoirs ; que la charité a ſes règles pour faire plus ou moins de bien, ſelon les occaſions ; qu'encore qu'elle ſoit toujours libérale, elle doit être toujours prudente & circonſpecte ; & que ſi c'eſt ſa gloire de répandre par tout les aſſiſtances qu'on lui demande, c'eſt ſon bonheur de découvrir les plus preſſans beſoins, & de ſoulager les néceſſités les plus importantes.

C'eſt ſur ce fondement que je viens vous repréſenter aujourd'hui une eſpèce de pauvres, doublement évangéliques, que Jeſus-Chriſt a choiſis pour l'imiter & pour le ſervir ; pour pratiquer l'Evangile, & pour l'annoncer ; pour être les images de ſon humilité & de ſa patience, comme pauvres : &

les ministres de sa puissance & de sa charité, comme Prêtres. Ne craignez pas que vos aumônes soient mal employées; ils ne reçoivent des secours temporels, que pour acquérir des richesses spirituelles, & pour les répandre après sur leurs frères. Ce ne sont pas de ces hommes errans, que leur malheur, ou leur propre faute ont réduits à vivre aux dépens d'autrui; & qui consumant dans une grande inutilité de vie, les fruits de la terre, sans la cultiver, rendent les riches tributaires de leurs misères, par l'importunité de leurs demandes, & peut-être complices innocens de leur oisiveté, par la facilité des assistances qu'on leur donne. Ne craignez pas qu'en soulageant la pauvreté de ceux pour qui je vous parle, vous entreteniez leur paresse. Ils ne veulent que travailler, & ne travaillent que pour Dieu. Ce sont autant d'ouvriers que vous louez pour le Père de famille. Si l'honneur de l'Eglise vous touche; si la dignité du sacerdoce vous est connue; si vous vous intéressez au salut des ames, qui coûtent si cher à Jesus-Christ, j'ai lieu de croire que comme vos aumônes sont les plus justes, elles seront aussi les plus abondantes.

Amour de l'Eglise.

La nature a mis dans le cœur de chacun je ne sai quelle tendresse pour la patrie, qui a fait de tout temps comme une espèce de piété & de religion parmi les hommes. On s'intéresse à ce qui la regarde: on sent qu'on lui appartient: on est touché de ses pertes & de ses disgraces: on se réjouit de ses prospérités: on n'épargne ni bien, ni repos, ni vie même, lorsqu'il s'agit de son salut ou de sa gloire. Soit qu'un instinct secret nous porte à tout donner pour celle qui nous a donné la naissance; soit qu'un mélange d'intérêt, & une union de fortunes lie les particuliers avec le public. Soit que la Providence divine ait voulu entretenir la charité parmi les hommes, par le commerce des secours & des assistances mutuelles qu'ils se rendent.

Si l'amour de la patrie terrestre, & les droits de la société civile sont des devoirs si forts & si indispensables, quelle doit être l'union des Chrétiens, qui sont *les domestiques de Dieu, & les Citoyens de la Jérusalem céleste*, je veux dire, de l'Eglise, bâtie sur le fondement des Prophètes & des Apôtres, & dont Jesus-Christ est la pierre angulaire? C'est dans son sein que nous sommes devenus enfans de Dieu par une renaissance spirituelle. C'est par elle que nous avons été

Ephes. 2.

dépouillés

dépouillés du vieil homme,& revêtus du nouveau, créés dans la juſtice & dans la ſainteté de la vérité. C'eſt par la bouche de ſes miniſtres que nous avons entendu ces paroles de vie éternelle, qui ont formé Jeſus-Chriſt en nous. C'eſt de ſa main que nous avons reçu le Corps & le Sang de ſon Epoux. C'eſt par elle que nous ſont communiqués tous les tréſors de la ſageſſe, de la ſcience, & de la charité de Dieu.

Puis donc que nous lui appartenons par tant de titres, & que nous avons reçu tant de grâces d'elle, s'il nous reſte tant ſoit peu de foi dans l'eſprit, tant ſoit peu de Religion dans le cœur, pouvons-nous vivre dans cette honteuſe indifférence où nous vivons pour l'Egliſe. Jeſus-Chriſt s'eſt employé uniquement pour elle; il eſt venu la chercher; il l'a aſſemblée avec tant de ſoin; il l'a conduite avec tant de ſageſſe; il l'a enſeignée avec tant de bonté; il l'a enrichie avec tant de profuſion; il eſt mort pour elle avec tant d'amour: & nous lui refuſons un peu de ſoin, une petite portion de nos biens. Nous vivons comme des étrangers dans notre patrie, & comme des infidelles dans la foi.

En quel état ſont les Temples du Dieu vivant dans la campagne? On y voit des Egliſes nues & déſolées, & où le déshonneur, s'il faut ainſi dire, ſe trouve joint à la pauvreté: pendant que vous ne croyez pas être logés décemment, ſi vous ne joignez à la propreté, le luxe & la magnificence; des tabernacles ou rompus, ou difformes, ou mal ornés, où il ne paroît aucune trace de la majeſté du Dieu qui y réſide, ni de la piété, & de la révérence des hommes qui l'y adorent: au lieu qu'il n'y a jamais aſſez de peintures, ou de dorures dans vos cabinets & dans vos alcoves. Le Corps de Jeſus-Chriſt, conſacré dans des vaſes, que la longueur du temps qu'ils ſervent, la négligence de ceux qui les gardent, la vileté du métal dont ils ſont faits rendent mépriſables; pendant que vos buffets ſont chargés de vaſes précieux, où la façon relève le prix de la matière. Que nous ſommes éloignés de l'eſprit & de la dévotion des Chrétiens des ſiècles paſſés! Après avoir ſoulagé les néceſſités des pauvres, qui ſont les temples vivans du Saint-Eſprit, ils ſongeoient à la décoration des Egliſes. Ils croyoient ne pouvoir pas mieux employer leur or & leur argent, qu'à loger le Corps ſacré de Jeſus-Chriſt; ils ne pouvoient voir l'Arche

de l'Alliance ſous des tentes & ſous des maſures, tandis qu'ils habitoient dans de ſuperbes maiſons, & dans des Palais magnifiques. Tant d'Egliſes richement dorées, tant d'ornemens précieux, tant de vaſes fabriqués avec tant d'art & tant de richeſſes, ſont encore aujourd'hui les glorieux monumens des pieuſes libéralités de nos pères, & les reproches muets de notre tiédeur & de notre avarice.

Mais il y a des choſes plus importantes, que nous négligeons : c'eſt le progrès de la Religion : c'eſt l'augmentation intérieure de la foi : c'eſt le ſalut de nos frères : c'eſt la gloire de Jeſus-Chriſt. Combien de Chrétiens demeurent dans l'eſclavage du démon, que nous pourrions avoir peut-être rachetés par une aumône ? Combien de nos frères, dans des provinces éloignées, demeurent dans l'oiſiveté, qui pourroient travailler avec ſuccès dans la vigne du Seigneur, ſi vous leur donniez le moyen de s'inſtruire de leurs devoirs, & de s'acquitter de leur travail ? Peut-être direz-vous : Nous remédions aux déſordres que nous voyons ; nous avons ſoin de ceux qui ſont préſens & qui vivent avec nous. Et je vous répondrai avec ſaint Auguſtin : Penſez-vous que la charité ne s'étende que ſur ce qu'elle voit ? L'Egliſe n'eſt-elle pas répandue par toute la terre ? Pourquoi diviſez-vous ſon unité ? N'êtes vous pas liés en eſprit avec tous les Chrétiens ? Nous ne faiſons qu'un corps ; nous n'avons qu'un chef ; nous avons une même foi. Nos yeux ne ſe voient point, & l'on peut dire en quelque façon qu'ils ſe méconnoiſſent ; mais dans l'unité du corps ils s'entr'aiment. Si vous aimez Dieu, ſi vous avez deſſein de le ſervir, vous ne regarderez pas ſi vos frères ſont ſéparés par la préſence du corps. Si vous aimez Jeſus-Chriſt, ſes membres ſont répandus par toute la terre. Si vous n'en aimez qu'une partie, vous êtes diviſés : ſi vous êtes diviſés, vous n'êtes pas dans le corps : ſi vous n'êtes pas dans le corps, vous n'êtes pas dans le chef. Ce ſont les paroles de ſaint Auguſtin, qui nous apprennent que les Chrétiens ſont obligés de ſe mettre en peine de l'inſtruction & de la converſion de tous leurs frères ; & qu'ils ne doivent point reſſerrer leur charité à ceux qu'ils voient, ou qu'ils connoiſſent : comme ſi l'on étoit moins enfant de l'Egliſe pour être éloigné : comme s'il y avoit un J. C. des Villes, & un J. C. des Villages : comme ſi ceux-là n'avoient pas plus beſoin d'être ſecourus, qui ſont deſtitués de tout ſecours.

Mais vous pouvez les ſecourir en la perſonne de ceux que nous vous recommandons aujourd'hui. Pour exciter votre charité, je n'ai qu'à vous montrer qui ſont ceux qui l'implorent. Ce ſont les Prêtres de Jeſus-Chriſt : vous ſavez quelle eſt la ſainteté du ſacerdoce de la Loi nouvelle. Un Prêtre eſt un homme que Dieu a choiſi & deſtine lui-même pour ſervir à l'accroiſſement de ſon règne, & à l'accompliſſement de ſes myſtères. Il lui a confié ſon Evangile, comme au diſpenſateur de ſa parole ; ſon Corps & ſon Sang, comme au Prêtre de ſon ſacrifice ; ſes clefs & ſon tribunal, comme au miniſtre de ſa juſtice & de ſa puiſſance ſpirituelle : de ſorte que ſon état l'oblige à ſe remplir de la vérité, pour l'enſeigner à ceux qui l'ignorent : à ſe nourrir de Jeſus Chriſt, & à le donner aux fidelles, qui le demandent : à ſe juger lui-même, & à juger ceux qui s'accuſent : à devenir Saint, & à ſanctifier les autres. Dignité du Sacerdoce.

Mais comme la corruption du ſiècle ſe gliſſe dans les œuvres, même les plus ſaintes, toute l'Egliſe eſt en prière, & tremble quand on le conſacre. Eſt-ce l'Eſprit de Dieu qui l'appelle ? eſt-ce ſa propre ambition qui le pouſſe ? Va-t-il ſoutenir, ou déshonorer par ſes mœurs la pureté de ſon ſacerdoce ? Se conduit-il ſelon les vues capricieuſes, ou intéreſſées de ſon eſprit, ou ſelon les règles immuables de la loi de Dieu ? Va-t-il offrir le plus ſaint de tous les ſacrifices ? Va-t-il commettre le plus grand de tous les ſacrilèges ? Ménagera-t-il le Sang de Jeſus-Chriſt ? Le verſera-t-il indifféremment, ſans éprouver ceux qui en ſont dignes ? Sera-t-il le défenſeur du Temple de Dieu ? En ſera-t-il le premier profanateur ? L'avancement de la religion dépend de la capacité & de la piété des Paſteurs, & vous pouvez aujourd'hui par vos aumônes avoir part à l'une & à l'autre. L'honneur des Autels, le ſalut de pluſieurs Paroiſſes, le ſort de Jeſus-Chriſt même, ſi je l'oſe dire, eſt entre vos mains ; & quand je vous exhorte à fournir à la ſubſtance de ces ouvriers évangéliques, ce n'eſt pas une contribution de grâce, c'eſt un acte de juſtice que je vous propoſe : c'eſt un tribut que Jeſus-Chriſt lève ſur vous, & non pas une grâce qu'il vous demande.

L'Ecriture-Sainte, qui eſt la règle de tous nos devoirs, nous a ſoigneuſement enſeigné ce que nous devons aux Prêtres. Tantôt elle nous commande de les honorer & de nous

humilier devant eux, parce que Dieu les a séparés du commun des Fidelles, & les a comme élevés au-dessus du reste des hommes, afin qu'ils intercèdent pour eux, qu'ils prient pour eux, qu'ils sacrifient pour eux. Tantôt elle nous ordonne de leur obéir, parce qu'ayant la même autorité de Dieu sur les ames, que les Princes temporels ont sur les corps, les peuples sont obligés de leur rendre une exacte & fidelle obéissance. Tantôt elle nous exhorte à les assister dans leurs besoins, faisant comme une partie de la crainte & de l'amour de Dieu, des bons offices qu'on rend à ceux qui le servent. Enfin elle nous enjoint de les nourrir, afin qu'étant dégagés de tous les embarras des soins & des affaires du siècle, ils puissent vaquer à la loi de Dieu. Il y a donc dans les biens temporels, comme une portion spirituelle que Dieu a destinée pour l'entretien des Lévites & des Prêtres. Il a voulu que dans les possessions du peuple, il y eût un héritage commun, & comme un fond réservé pour la Religion, & pour ceux qui en sont les Ministres; & il est juste, que comme ils servent à l'Autel, ils vivent aussi de l'Autel; & que comme ils sont destinés à la sanctification des Fidelles, les Fidelles aussi songent à leur subsistance.

Or si la loi de Dieu vous oblige à contribuer à la nourriture des Prêtres, croyez-vous être moins obligés de contribuer à leur sanctification? Les offrandes que vous ferez pour nourrir leurs ames, vous paroissent-elles moins importantes que celles que vous leur faites, pour nourrir leurs corps? Ne croyez-vous pas qu'il est plus terrible d'être responsables des fautes qu'ils feront dans leurs fonctions, que des peines qu'ils pourroient souffrir dans la pauvreté & dans la misère? Il n'y va de rien moins que d'empêcher qu'ils ne confondent les droits divins, & que n'ayant ni les lumières de la science, ni l'innocence des mœurs, ils ne jugent sans discernement dans le tribunal de la conscience; ils n'intercèdent sans crédit dans les Offices de la Religion; ils n'offrent sans pureté l'hostie pure & sans tache.

Vous pouvez arrêter une partie de ces désordres qui défigurent la face de l'Eglise, par les secours que vous donnerez aux Prêtres qu'on instruit, & qu'on éprouve dans ce Séminaire. C'est-là qu'on les accoutume à méditer la loi de Dieu, à examiner les principes de leur vocation avant que d'entrer dans les fonctions ecclésiastiques, & de travailler à

leur propre salut avant que de travailler à celui des autres. C'est-là qu'on leur fait voir que la moisson est grande & le nombre des ouvriers petit ; que la Prêtrise n'est pas un état de repos & d'oisiveté, mais un ministère de travail & de sollicitude ; & qu'après avoir fait tout ce qu'on a pu, on est encore serviteur inutile. C'est-là qu'on leur enseigne qu'un Prêtre doit chercher la gloire de Dieu, & non pas ses commodités temporelles ; que le Pasteur est fait pour l'Eglise, & non pas l'Eglise pour le Pasteur ; & que la conversion des peuples est la véritable récompense du travail qu'on a eu à les convertir. C'est-là qu'on leur apprend à distribuer la parole de Dieu selon la portée de ceux qui l'écoutent ; à s'accommoder à la grossiéreté des peuples par des catéchismes simples, & des instructions familières ; à donner du lait aux enfans, & non pas des viandes solides, qui les chargeroient au lieu de les nourrir. C'est-là qu'on leur montre qu'il ne faut pas endormir le pécheur par de fausses espérances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées ; ni le délier par des réconciliations précipitées, ni le lier par des sévérités indiscrètes. C'est-là qu'on les avertit que le Christianisme, tout spirituel & intérieur qu'il est, a pourtant aussi un culte extérieur & sensible, afin que l'ame & le corps, qui dépendent également de Dieu, lui rendent chacun des hommages proportionnés à leur nature ; & que de-là viennent ces cérémonies qui sont si édifiantes & si vénérables, quand on les fait avec gravité & avec décence. Enfin c'est-là qu'on leur fait connoître qu'ils doivent avoir du respect pour tout ce qui regarde leur Sacerdoce ; ne trouver rien au-dessous d'eux de tout ce qui peut servir le prochain, & croire qu'il n'y a rien de petit dans ce qui concerne la Religion de Jesus-Christ, & la sanctification des ames.

Sachez de quelle importance est leur salut, & connoissez quelle est la dignité d'une ame. Si vous considérez son origine, elle est sortie de la main de Dieu ; elle a reçu de lui tout ce qu'elle est. Il l'a faite, non pas pour être une foible trace de son pouvoir, comme sont les créatures sans raison ; mais pour être une vive représentation de sa connoissance & de sa sagesse. Si vous considérez sa nature, c'est une substance invisible, spirituelle, immortelle, qui porte en soi l'image de son Créateur, & qui par le privilége même de son état, après avoir vécu dans le temps qui a des bornes

Salut des Ames.

prescrites, doit vivre dans l'éternité qui n'en a point. Si vous regardez sa fin, elle est destinée à glorifier & à adorer Dieu éternellement. Aussi tout ce qui n'est pas Dieu, peut l'amuser; mais Dieu seul est capable de la remplir; & quelque tranquille qu'elle paroisse, elle n'aura jamais de véritable repos, qu'elle ne soit rejointe à son principe. Si vous considérez enfin le prix qui a été donné pour sa rançon, vous trouverez qu'elle est le fruit des souffrances de Jesus-Christ, le prix de son Sang, & comme une créature nouvelle du monde nouveau, dont il est le Créateur & le Rédempteur.

Elle est l'ouvrage de Dieu; jugez de l'effet par sa cause. Elle est l'image de Dieu; jugez de ce qu'elle est, par ce qu'elle représente. Elle est faite pour aimer Dieu; jugez de sa dignité par son emploi. Elle est le prix du Sang & de la mort d'un Dieu; jugez de ce qu'elle vaut, par ce qu'elle coûte. Rien n'est plus noble, & rien pourtant n'est plus négligé que les devoirs à l'égard des ames. On les séduit par les erreurs: on les empoisonne par la flatterie: on les blesse par les scandales: on les tue, tantôt par de mauvais conseils, tantôt par de mauvais exemples: on les livre à leurs fantaisies: on les entretient dans leur malice: on les abandonne à leur ignorance: on croit être bien charitable quand on a pleuré sur les corps dont l'ame s'est retirée, & l'on ne pleure pas sur une ame qui s'est séparée de Dieu. Le sang & la nature ont plus de pouvoir sur nous que la religion & la foi. La pauvreté & la mort visible nous émeuvent, parce qu'elles frappent nos sens; les pauvretés & les morts invisibles ne font nulle impression sur nous: parce que nous n'en jugeons pas par les principes de l'Evangile.

Qui pourroit compter le grand nombre d'ames qui périssent tous les jours faute d'instruction? Figurez-vous la plupart des Paroisses de la campagne, comme des champs stériles & sans culture; où l'on ne sème, ni ne moissonne pour Jesus-Christ; où il semble qu'on n'est Chrétien que par hasard, & non pas par réflexion; où l'on ne fait de la Religion, que ce qu'on en voit dans des cérémonies confuses & mal concertées; où Jesus-Christ n'est connu que par son nom; & où le Prêtre & le peuple, vivant également dans le déréglement & dans l'ignorance, l'un incapable d'enseigner, l'autre indifférent pour apprendre, chacun ignore la loi de Dieu, & personne ne la pratique. Combien d'ames sémili-

ques & languiſſantes, dans cette diſette de la parole de Dieu, demandent du pain, & il ne ſe trouve perſonne qui leur en coupe ? Combien d'aveugles, qui ſur les pas d'un conducteur éclairé, auroient marché ſurement dans les voies de Dieu, tombent dans le précipice, avec un aveugle qui les conduit ? Combien de brebis errantes & diſperſées, qu'un Paſteur ſoigneux & vigilant, avec une douceur ſalutaire, ou une diſcrète ſévérité, auroit ramenées dans le bercail, loin de tout ſecours, ſont enfin malheureuſement dévorées ? Combien de paralytiques languiſſent, & meurent ſur les bords de la Piſcine, faute d'un homme qui les y jette, lorſque l'Ange du Seigneur remue leur conſcience ?

Une ame rachetée du Sang de Jeſus-Chriſt eſt plus précieuſe que mille mondes. Quel compte rendrez-vous donc de tant d'ames, qui périſſent peut-être par votre avarice ? Peut-être ſerez-vous coupables de tant d'adorations perdues, de tant de pénitences manquées, de tant de Sacremens mal reçus, ou mal adminiſtrés, de tant d'ignorances groſſières, ſi vous ne contribuez par vos charités à remédier à ces déſordres. Vous êtes dans une grande abondance de ſecours & de grâces, dans la capitale du royaume, auſſi noble par ſa religion, que par ſa grandeur & par ſes richeſſes. Les bénédictions s'y verſent à pleines mains. Les Cantiques du Seigneur y retentiſſent de toutes parts. L'encens y fume ſur mille autels. Le pur froment de la parole de Dieu s'y diſtribue ſans meſure. Le Sang de Jeſus-Chriſt y coule à ruiſſeaux, & Dieu s'y communique, non-ſeulement avec grandeur, mais encore avec abondance. Vous trouvez dans vos maux des médecins habiles; dans vos afflictions, des conſolateurs charitables; dans vos égaremens, des guides fidelles; dans vos doutes, des Directeurs déſintéreſſés; dans vos Confeſſions, des Juges équitables; dans vos beſoins, des Interceſſeurs puiſſans; dans vos défauts, des Cenſeurs diſcrets & ſincères; dans vos oblations, des Prêtres Saints & irréprochables. L'autorité, l'inſtruction, l'exemple, tout ſoutient votre vertu, tout éclaire votre raiſon, tout excite votre courage. Le Ciel ſemble être fait pour vous; & Dieu vous traite comme des ames choiſies, dont il a chargé les plus ſages, & les plus fidelles de ſes Miniſtres, & comme des brebis favorites, à qui le Souverain Paſteur a réſervé ſes plus fertiles pâturages.

Êtes-vous dignes de tant de grâces, si vous n'en êtes reconnoissans ? En êtes-vous reconnoissans, si vous n'en faites part à vos frères ? Comme il y a dans les biens temporels un superflu, que Dieu commande de distribuer à ceux qui en manquent, il y a de même une espèce de superflu dans les biens spirituels, que la justice & la charité veulent qu'on répande sur ceux qui n'ont pas le nécessaire. Comme il y a de mauvais riches qui vivent dans la bonne chère & dans le luxe, sans donner aux pauvres les restes même de leur opulence ; il y a de même une espèce de mauvais riches spirituels, qui se trouvent dans l'abondance des dons surnaturels, & comme dans les festins délicieux de la prédication évangélique, & sont insensibles aux nécessités des ames, qui comme mendiantes à leur porte, leur demandent les restes de leurs dévotions, comme des miettes qui tombent de leur table.

Si ces réflexions ne vous touchent pas, ayez au moins égard aux avantages qui vous en reviennent. Dieu promettoit dans l'Ancien Testament, à ceux qui assistoient les Prêtres, qu'il ouvriroit le Ciel pour eux, & qu'il en feroit tomber de douces rosées ; qu'il rendroit leurs vignes fertiles & leurs moissons abondantes ; qu'il auroit soin de dissiper les orages, & de fondre les grêles qui menaçoient leurs champs : promesses qui convenoient à ce peuple grossier & charnel. Mais la loi nouvelle nous enseigne, que les bénédictions spirituelles pleuvront sur les ames charitables ; que leur aumône comme une semence heureuse qui tombe dans une terre fertile, portera le centuple même en ce monde ; que de tous les sacrifices que ces Prêtres offriront, il y aura comme une portion de réserve pour leurs bienfaicteurs ; qu'ils leur rendront par leurs prières, ce qu'ils en auront reçu par leurs aumônes ; & qu'ils leur procureront l'expiation de leurs péchés, l'augmentation de leur foi, la récompense de leur charité, & la jouissance de la gloire, que je vous souhaite. *Au Nom du Père, &c.*

SECONDE
EXHORTATION,
POUR
LA BOURSE CLÉRICALE
de S. Nicolas du Chardonnet à Paris.

Honora Dominum ex tota anima tua : honorifica ſacerdotes, & da illis partem, ſicut mandatum eſt tibi, primitiarum.

Honorez le Seigneur de toute votre ame : honorez les Prêtres, & donnez-leur la part des prémices, comme la Loi vous l'ordonne.

Dans l'Eccléſiaſtique, *chap.* VII.

CE neſt pas ſans raiſon que l'Ecriture Sainte, qui eſt la ſource de la vérité & la règle de nos devoirs, nous repréſente preſque toujours l'honneur que nous devons aux Prêtres, avec celui que nous devons à Dieu : parce qu'il y a une liaiſon néceſſaire entre Dieu & ſes Miniſtres ; & que l'intérêt de l'un eſt inſéparable de celui des autres. Si je regarde ce que Dieu fait pour eux, ce ſont des hommes que Dieu choiſit par ſa miſéricorde, qu'il ſanctifie par ſa grâce, qu'il conſacre par ſes onctions, qu'il conduit par ſa Providence, qu'il éclaire par ſa vérité & qu'il couronne par ſa gloire. Si je regarde leur miniſtère à l'égard de Dieu, ce ſont des hommes qu'il a choiſis pour ſervir à l'accroiſſement de ſon règne, à l'accompliſſement de ſes Myſtères, à la diſpenſation de ſon Evangile, à la conduite ſpirituelle de ſa famille. Si je conſidère le ſoin qu'il a de leur honneur. Tantôt il commande de s'humilier en leur préſence, parce qu'ils portent le caractère de ſon royal Sacerdoce. Tantôt il ordonne de leur obéir, parce qu'ils ſont les Miniſtres de ſes volontés & de

sa parole. Tantôt il exhorte de les assister dans leurs besoins ; parce que les offices qu'on leur rend, font une partie de sa religion. Tantôt il enjoint de les nourrir, parce qu'il veut qu'ils soient tous à lui, & qu'ils soient dégagés de tous les embarras des affaires séculières. D'où je conclus qu'il n'y a rien de si conforme aux intentions de Dieu que la miséricorde qu'on a pour ses Prêtres ; & que rien ne lui déplaît tant que le refus qu'on fait de les secourir dans leurs nécessités ; parce que c'est manquer à l'honneur qu'on lui doit, que de ne pas avoir soin de ses Ministres.

Il faut donc connoître la dignité du Sacerdoce chrétien, & remarquer qu'il y a trois qualités qui font toute la grandeur de Jesus-Christ ; celle de Rédempteur de hommes, qu'il a acquise par l'effusion de son sang ; celle de Juge des hommes, qu'il a reçue de son Père quand il a été constitué Juge des vivans & des morts ; celle de Pontife & d'Intercesseur, qu'il exerce dans le Ciel, exposant nos besoins, & demandant miséricorde pour nous. Ainsi, selon ces différens états, il a droit de réparer les péchés, de juger les pécheurs, d'intercéder pour les pécheurs. Or, comme le Père a donné tout pouvoir à Jesus-Christ ; Jesus-Christ a donné tout pouvoir au Prêtre, en l'établissant au-dessus du reste des hommes, & lui donnant une puissance de sacrifice, une puissance de jugement, une puissance d'intercession. Par la première, le Prêtre consacre le Corps & le Sang de Jesus-Christ ; il l'offre sous les symboles mystiques, après l'avoir consacré ; & continue à exercer sur la terre, le Sacerdoce de Jesus-Christ, qu'il ne peut y exercer lui-même en cet état d'abaissement & de mort où il est présenté sur nos Autels. Quoi de plus noble ? Par la seconde, il est établi Juge des pécheurs ; il ouvre, & il ferme ; il lie, & il délie ; il retient, & il remet ; & comme s'il étoit au-dessus de toutes les foiblesses de notre nature mortelle, & affranchi de toutes les passions humaines, le Ciel retient ce qu'il a retenu, & remet ce qu'il a remis. Quoi de plus puissant ? Enfin il intercède pour le peuple ; & se mettant entre Dieu & les hommes comme un entremetteur charitable & accrédité, il porte à Dieu les vœux, les oblations & les prières des hommes, & rapporte aux hommes les grâces & les bienfaits de Dieu ; & par ces offices mutuels, il réconcilie le Ciel avec la terre. Quoi de plus honorable ?

Mais ce qui rend leur condition plus élevée, la rend auſſi plus dangereuſe ; & je vois dans leur propre grandeur les devoirs qu'elle leur preſcrit, & les dangers où elle les expoſe. S'ils ſont les Prêtres du Dieu vivant, ils doivent être au même temps ſes victimes ; s'ils offrent Jeſus-Chriſt comme le ſacrifice de leur main, ils doivent s'offrir eux-mêmes comme le ſacrifice de leur cœur ; s'ils ſont Prêtres par cette ordination extérieure, qui les attache au miniſtère des Autels, ils doivent être victimes par cette onction intérieure qui les appelle à la deſtruction de leurs paſſions. S'ils ſont établis Juges dans le Tribunal de la Pénitence, ne faut-il pas qu'ils ſoient remplis des lumières de la ſcience, & de la doctrine de la vérité ; & qu'ils trouvent en eux ce tempérament de force & de douceur qui eſt ſi rare & ſi difficile, afin qu'ils n'irritent pas les pécheurs par une ſévérité exceſſive : ou qu'ils ne les corrompent pas par une indulgence inconſidérée ; & qu'on puiſſe dire d'eux ce que ſaint Bernard dit de Dieu même, que ſa force eſt tempérée par ſa douceur, & ſa douceur ſoutenue par ſa force ? S'ils ſont enfin les interceſſeurs & les réconciliateurs entre Dieu & les hommes, comment s'en acquitteront-ils, s'ils ne ſont dans la charité de Dieu, s'ils n'ont de la charité pour les hommes ? Malheur à ces Miniſtres infidelles, qui n'étant pas encore réconciliés avec Dieu, entreprennent de réconcilier les pécheurs avec lui ? Malheur à ces enfans de colère, qui devant être les Miniſtres animés des grâces du Dieu vivant, ne ſont eux-mêmes que des inſtrumens morts, par leſquels l'Eſprit de Dieu produit ſes grâces pour la ſanctification des autres & pour leur propre condamnation !

Combien voit-on de Prêtres dans les villages, & ſouvent même dans les villes, indignes du Sacerdoce où ils ſe ſont jetés précipitamment & ſans épreuve ; incertains de ce qu'ils doivent pratiquer, & de ce qu'ils doivent enſeigner aux autres ; qui regardent leur vocation, non pas comme un miniſtère de travail, mais comme un prétexte d'oiſiveté, non pas comme un emploi qui doit les ſanctifier, mais comme un métier qui doit les nourrir ; qui font un trafic de la piété, & une compoſition monſtrueuſe d'une ame baſſe & intéreſſée, avec une dignité toute ſublime, toute ſpirituelle, toute ſainte. De-là vient qu'au milieu de la Religion ils vivent comme des profanes ; qu'ils s'approchent non-ſeu-

lement ſans crainte & ſans tremblement, mais encore avec une confiance criminelle des Myſtères effroyables ; & qu'ils ne rapportent de la fréquentation des choſes ſaintes, que le mépris qui naît de la familiarité & de la coutume qu'ils ont de les violer. De-là vient, que prenant les vices des peuples qu'ils conduiſent ; au-lieu de leur communiquer leurs vertus : déshonorés par leurs déréglemens & par leur ignorance, ils font paſſer du mépris de leurs perſonnes à celui de leur dignité ; & perdant les premiers le reſpect qu'ils doivent à la ſainteté de leur caractère, ils ſe rendent les premiers coupables des mépris & des injures qu'ils ſouffrent des autres.

Pardonnez ſi je découvre ici une des principales plaies de l'Egliſe pour vous exciter à contribuer aux remèdes néceſſaires pour la guérir. Vous pouvez arrêter une partie de ces déſordres par les ſecours que vous donnerez aux Prêtres qu'on inſtruit, & qu'on éprouve dans ce Séminaire ; où on leur donne les règles de la diſcipline, de la régularité des cérémonies, de l'excellence de leur ſacerdoce ; où l'on enſeigne l'ordre de l'inſtruction & de la ſanctification des Fidelles, & cette tendre, mais reſpectueuſe piété qu'ils doivent avoir pour Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, qui doit être la fin de leur miniſtère. Voilà quels ſont les motifs de la charité, & de l'aumône qu'on vous demande.

Tout ce qui ſert à Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, tout ce qui le touche, ou qui l'approche, eſt devenu vénérable à la piété des Fidelles. On contribue avec plaiſir à la pompe extérieure que l'Egliſe fait à Jeſus-Chriſt dans ce Sacrement. On conſacre les Temples où il réſide : on pare les Autels où il repoſe : on dore les Tabernacles où il ſe cache : on enrichit de perles & de diamans les Soleils où il éclate : on revêt d'ornemens précieux les moindres des Miniſtres qui le ſervent. L'or & l'azur brillent dans les lambris. L'aiguille & le pinceau travaillent à l'envi à couvrir richement les murailles qui le renferment. L'encens & les parfums les plus exquis exhalent autour de lui leurs douces fumées. Les cierges & les flambeaux ſe hâtent, pour ainſi dire, de brûler & de ſe conſumer pour ſa gloire. Les fleurs ſemblent naître partout où il paſſe : enfin, l'art & la nature, la magnificence & la piété s'uniſſent enſemble, pour former à Jeſus-Chriſt comme une eſpèce de Ciel ſur la terre, & pour faire voir

aux mortels la grandeur & la Majeſté de ce Dieu ſacrifié, par l'appareil & par la pompe dont on accompagne ſon Sacrifice. Je loue la piété libérale de nos Pères, & celle des Chrétiens qui l'imitent encore aujourd'hui. Il eſt juſte que, par ces dehors éclatans, on montre le reſpect, le zèle & la Foi qu'on a pour ce divin Myſtère : qu'on enrichiſſe la Maiſon de Dieu, des dépouilles qu'on arrache à la vanité du monde ; & qu'on aille ſemer une portion des richeſſes temporelles en ces lieux, où l'on recueille les biens ſpirituels & le tréſor des grâces céleſtes.

Or, y a-t-il rien de plus intimement uni à Jeſus-Chriſt que les Prêtres ? Ils le produiſent, ils le touchent, ils le gardent, ils le diſtribuent, ils s'en nourriſſent. Ils tiennent à Jeſus-Chriſt par la grâce qu'il leur a faite de les aſſocier à ſon Sacerdoce, par l'autorité qu'il leur a donnée de renouveler ſon Sacrifice, par la diſpenſation de ſon Corps & de ſon Sang qu'il leur a commiſe. Ainſi la ſainteté d'un Prêtre lui eſt plus conſidérable que la magnificence de ſa Maiſon, & les ornemens de ſes Myſtères. La grandeur & la dignité de ſon Sacrifice ne peut être mieux honorée que par la pureté & par l'innocence du Sacrificateur. Les vaſes ſacrés qui contiennent Jeſus-Chriſt, pourroient être moins précieux, qu'ils n'en ſeroient pas moins vénérables. Mais le Prêtre qui le ſacrifie ne ſauroit jamais être aſſez ſaint, ni aſſez pur. C'eſt à cela que doit conſpirer toute la Religion des Fidelles ; les uns par leurs inſtructions ; les autres par leurs exemples ; ceux-là par leurs conſeils ; ceux-ci par leurs vœux & par leurs prières ; & tous, quand il en eſt beſoin, par leurs charités & par leurs aumônes. Quel moyen plus ſûr pour ſanctifier les richeſſes, & quel plus noble uſage en peut-on faire ? Heureux qui pourroit, aux dépens même de ſa fortune, former un Prêtre tel que Dieu le demande, & procurer à Jeſus-Chriſt des adorations dignes du miniſtère qu'il exerce !

L'Egliſe qui ſait l'ordre de la charité, & qui connoît la conſéquence de ſes beſoins, a ſouvent donné ce qu'elle avoit de plus précieux pour le ſoulagement des pauvres ; & que ne feroit-elle pas pour la ſanctification des Prêtres ? Les Pères de l'Egliſe ont autrefois vendu les vaſes ſacrés pour aſſiſter des malheureux dans leurs néceſſités preſſantes. Ils ont cru, ces hommes inſpirés de Dieu, que l'enrichiſſement

des Temples inanimés, & les marques visibles de la piété envers les Mystères, devoient céder à la charité envers les Temples animés du Saint-Esprit, & les membres vivans du Fils de Dieu, pour lesquels ces Mystères ont été opérés; que le culte visible & l'honneur extérieur des Sacremens n'étoit pas dans le même degré d'obligation, que le soulagement de l'homme, pour qui les Sacremens sont institués; que l'exercice nécessaire de la miséricorde & de la charité, étoit plus agréable à Dieu que la magnificence, quoique sainte, dans la célébration de son sacrifice; & qu'en vain Jesus-Christ seroit-il riche dans ses Eglises, qui ne sont que les figures de son céleste Palais, s'il mouroit de faim, & s'il rougissoit de sa nudité en la personne des pauvres qui sont ses images, & d'autres lui-même selon sa parole.

S'ils ont eu tant de zèle pour des hommes qui n'étoient d'aucun usage à l'Eglise, & qui sembloient au contraire lui être à charge, qu'auroient-ils fait pour des Prêtres de Jesus-Christ, de qui dépend la gloire de son Nom, l'honneur de sa Religion, & le salut de tant de fidelles? Mais on n'a pas besoin de ces excès de charité. Je ne viens pas même exiger de vous que vous consacriez au culte du Seigneur tout ce qui sert à votre grandeur & à votre gloire; & qu'à l'exemple des filles d'Israël, vous entassiez au pied des Prêtres votre or & vos pierreries, pour faire servir les dépouilles de l'Egypte à la construction & à l'ornement du Tabernacle. J'effaroucherois votre charité, & vous croiriez avoir acheté trop cher la bonne œuvre que vous auriez faite. Cherchez dans vos biens superflus de quoi fournir à la subsistance d'un Prêtre, & tâchez d'expier les fautes que vous avez faites contre le respect que vous devez au divin Sacrement, en contribuant à former des hommes qui l'administrent avec pureté, avec discernement & avec zèle.

Un des principaux effets de l'aumône chrétienne, c'est de racheter les péchés, de purifier les péchés, de délivrer des péchés. Soit parce que la pitié que nous avons de la misère des autres, nous porte & nous accoutume naturellement à avoir compassion de notre ame; & que la charité que nous leur faisons, nous sert à obtenir de Dieu qu'il nous fasse miséricorde: c'est la pensée de S. Grégoire. Soit parce que l'aumône que les riches cachent dans le sein du pauvre, prie pour eux, selon l'expression de l'Ecriture: afin que Dieu

amolliſſe la dureté de leur cœur. Soit enfin parce que les biens étant devenus par notre cupidité comme une partie de notre ſubſtance, Dieu récompenſe en quelque façon l'effort qu'il nous faut faire, en les donnant pour lui, par la facilité qu'il nous donne, de nous défaire de nos paſſions. Or, encore que l'aumône purifie & efface tout, & que la charité couvre ſans diſtinction la multitude des péchés, il y a pourtant certaines eſpèces de charité qui répondent plus directement à certaines fautes. Expiez vos vanités en ſecourant ces malheureux, que la pauvreté & la honte humilient. Rachetez vos intempérances, en aſſiſtant ceux qui n'ont pas de quoi ſatisfaire aux ſimples néceſſités de la nature. Réparez le peu de reſpect que vous avez eu pour Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, en lui nourriſſant des Miniſtres fidelles qui l'y faſſent adorer, & qui l'y adorent.

Rien n'a tant beſoin d'être réparé, ſoit par les juſtes, ſoit par les pécheurs, que ces irrévérences & ces profanations qui ſe commettent tous les jours dans les Egliſes, où l'on entre ſans réflexion, où l'on demeure ſans modeſtie. Combien voit-on de Chrétiens, ſi j'oſe les appeler ainſi, aller à la Meſſe, moins par dévotion & par devoir, que par coutume & par bienſéance; regarder froidement & ſans reſpect la plus auguſte cérémonie de la Religion; avoir moins d'attention au myſtère le plus redoutable de Jeſus-Chriſt, qu'ils n'en ont à des repréſentations de théâtre; & laiſſer errer leurs penſées & leurs déſirs vers les créatures, au lieu de les réunir en Jeſus-Chriſt qui s'immole ſur les Autels? Combien en voit-on porter leur orgueil juſqu'aux pieds de l'Agneau qui s'anéantit dans l'Euchariſtie; déshonorer Jeſus-Chriſt dans le temps qu'il rend le plus grand honneur à ſon Père; attirer ſur eux la colère de Dieu par leur impiété, lors même que le Sauveur travaille à l'apaiſer par ſon ſacrifice, & ſe faire un poiſon du remède le plus ſalutaire & le plus efficace du chriſtianiſme? Combien voit-on de femmes mondaines..... Mais pourquoi repréſenter ici à des ames pieuſes des déſordres dont elles ne ſont pas capables.

Il eſt vrai; mais conſultez votre conſcience. Avez-vous accompli tous vos devoirs à l'égard de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie? Combien de fois, au milieu même de vos prières, votre cœur ſe dérobant tout à coup comme à lui-même, s'eſt-il perdu dans des imaginations vaines & frivoles, au

lieu de s'attacher à ce seul objet de votre adoration ? Combien de fois s'est-il élevé du fond de votre ame certains nuages d'affections & de distractions humaines, qui se mettant entre Jesus-Christ & vous, vous l'ont fait perdre de vue, tout présent qu'il étoit ? Combien de fois une indécente curiosité, ou un souvenir importun vous ont-ils jeté dans des dissipations, que les soins & les inquiétudes de cette vie rendent presque inévitables, & que notre relâchement ne rend que trop souvent volontaires ? Combien de fois, au lieu de représenter à Dieu vos besoins avec une humble & sainte confiance, vous êtes-vous entretenus de vos désirs séculiers, & de vos affaires domestiques ? Enfin, combien de fois vous êtes-vous présentés à l'Autel, pour recevoir ce pain de vie, sans avoir cette sainte ardeur, & cette charité vive, que Dieu demande de ceux à qui il se donne, par un effet de sa charité & de sa miséricorde infinie ?

Or, je dis que le moyen le plus convenable pour expier ces irrévérences, c'est de contribuer à la subsistance & à la perfection de ceux que Dieu a élevés au ministère de ses Autels, & qu'il a destinés pour être comme les pères des peuples, les dépositaires de sa vérité, les dispensateurs de ses Sacremens & de sa parole. Par-là vous achetez à Dieu, s'il faut ainsi dire, les hommages qu'ils lui rendront, & qu'ils lui feront rendre ; l'instruction qu'ils auront reçue, & celle qu'ils donneront aux fidelles ; l'application avec laquelle ils adoreront Jesus-Christ, & le feront adorer à des ames qu'ils auront rendues vraiment chrétiennes. Par-là vous entrez en quelque façon dans toutes les fonctions qu'ils exerceront ; & vous recueillez heureusement une partie des fruits de leur ministère. Considérez donc le trésor de grâce que vous amassez. Ce Prêtre que vous nourrissez, vous donne le moyen de vous sanctifier après s'être sanctifié lui-même dans sa vocation, & devient comme le garant de votre salut éternel. Toutes les fois qu'il s'offrira à Jesus-Christ, vous serez comme uni avec lui, & vous aurez droit sur une portion de son sacrifice. Toutes les fois qu'il offrira le Corps & le Sang de Jesus-Christ à son Père, l'offrande qu'il fera en partie pour vous sera accompagnée de celle que vous lui aurez faite. Toutes les fois que levant les mains au Ciel, il intercédera pour le peuple, il attirera sur vous la bénédiction & la miséricorde de Dieu, comme le prix & la récompense de votre aumône.

aumône. Toutes les fois qu'animé de l'esprit de Dieu, il convertira les pécheurs à la pénitence, vous aurez part à l'efficace que Dieu aura donné à la parole de l'un, & à la grâce qu'il aura donné aux autres.

Mais quand vous n'y auriez pas tous ces intérêts, la gloire de Jesus-Christ & de son Eglise ne vous touche-t-elle pas? L'avancement de la religion dépend de la capacité & de la piété des Pasteurs: & vous pouvez aujourd'hui, par vos aumônes, leur procurer l'une & l'autre. L'honneur des Autels, le salut de plusieurs Paroisses, le Sang de Jesus-Christ, si je l'ose dire, est entre vos mains; & quand je vous exhorte à contribuer à la subsistance de ces ouvriers évangéliques, je vous propose, non pas une charité de bienséance, mais une charité d'obligation à l'égard de ceux à qui Dieu a donné le soin d'annoncer son Evangile. Vous la devez au Prêtre souverain qui les a choisis pour lui: vous la devez à l'Eglise, pour laquelle ils travailleront: vous la devez aux pauvres peuples de la campagne qui les demandent.

Il me semble que j'entends leurs voix plaintives, qui s'adressent à vous & qui vous disent: nous laisserez-vous sans secours, & serez-vous impitoyables pour nous? Nous ne demandons pas que vous nous envoyiez des aumônes abondantes; quelques besoins que nous ayons, nourrissez-nous un Prêtre, & c'est assez. Nous ne nous plaignons pas du malheur des temps, ni de la stérilité des années: c'est la seule disette & la seule faim de la parole de Dieu qui nous afflige. Laissez-nous notre pauvreté, contribuez seulement à notre salut. Nous ne vous envions pas vos richesses, ni même l'abondance des biens spirituels, dont Dieu vous comble tous les jours; nous nous contentons de cette simplicité & de ce désir grossier, mais sincère, qu'il nous donne de nous sauver. Il ne nous faut qu'un guide fidelle qui nous conduise: & qui, après que nous aurons gagné notre pain à la sueur de notre visage, nous coupe le pain spirituel de la parole de Dieu. Chrétiens, ne rejetez pas la prière que vous font des Chrétiens comme vous, par le lien de la charité qui vous doit unir ensemble; par le soin que vous devez avoir du salut de vos frères; par les entrailles de la miséricorde divine; par le Sang de Jesus-Christ répandu pour vous & pour eux, & par l'espérance des récompenses éternelles que je vous souhaite. *Au Nom du Père, &c.*

TROISIEME
EXHORTATION
FAITE A PARIS,

Pour les Pauvres de Poitou, dans un temps de diſette, au commencement des Converſions des Hérétiques de cette Province.

Fratres, qui parcè ſeminat, parcè & metet; & qui ſeminat in benedictionibus, de benedictionibus & metet.

Mes frères, celui qui sème peu, moiſſonnera peu; & celui qui sème avec abondance, moiſſonnera avec abondance.

Dans la ſeconde Epître de S. Paul aux Corinth. *chap.* IX.

CE n'eſt pas pour un hôpital chancelant; pour une fondation naiſſante; pour une communauté ruinée, que je viens aujourd'hui exciter votre charité; c'eſt pour une Province entière, & pour tout un peuple déſolé, que vous avez déjà ſecouru, & qui dans ſon extrême néceſſité implore encore une fois votre aſſiſtance. Si je n'avois à vous repréſenter que des misères temporelles, je craindrois que vous ne fuſſiez enfin rebutés des récits qu'on vous en a faits, & que je ſuis chargé de vous en faire; mais la cauſe des pauvres & celle de Jeſus-Chriſt, l'intérêt de cette Province, & celui de l'Egliſe ne ſont preſque qu'une même choſe. Il s'agit non-ſeulement d'aſſiſter des miſérables, mais encore de nouveaux convertis, dont les uns ont tout abandonné pour Jeſus-Chriſt, & les autres ſont peut-être ſur le point d'abandonner Jeſus-Chriſt, ſi l'on ne pourvoit à leur inſtruction & à leur ſubſiſtance. Ce qui fait que je viens vous exhorter avec

confiance à redoubler la charité que vous avez pour vos frères, & le zèle que vous devez avoir pour la religion ; & vous dire que vous n'eutes jamais d'occasion plus favorable de semer & de recueillir le fruit de vos aumônes. Pour rendre cet entretien plus édifiant & plus utile, je parcourrai les instructions principales que l'Apôtre donnoit autrefois aux Corinthiens dans une pareille rencontre, afin que vous soyez touchés de ces paroles Apostoliques.

Ce fidelle ministre de Jesus-Christ & de son Evangile, voulant tirer des Chrétiens de Corinthe un secours considérable pour les pauvres de diverses Eglises, leur enseigne en peu de mots tout ce qui peut rendre leur charité plus louable devant Dieu & devant les hommes ; & pour leur donner une idée de la dignité de l'aumône chrétienne, il la met au rang *des ministères ecclésiastiques*. C'étoit en effet dans les premiers âges de l'Eglise un ministère des plus honorables des Apôtres ; & les disciples se chargeoient des distributions, comme d'un office de religion. Ils croyoient que les biens consacrés par la charité ne devoient être administrés que par des personnes sacrées ; que ceux qui étoient les dispensateurs des miséricordes de Dieu, devoient l'être aussi des miséricordes des hommes ; que les mêmes mains qui béniſſoient les peuples, devoient les assister dans leurs nécessités ; que c'étoit une espèce de sacrement que l'aumône, où Dieu étoit caché sous la figure du pauvre ; & que ceux qui nourrissoient les fidelles du Corps & du Sang de Jesus-Christ, devoient aussi nourrir Jesus-Christ en la personne des pauvres de la substance & des charités des fidelles.

De Ministerio quod fit in Sanctos. 2. *Cor.* 9.

Ces Chrétiens regardoient aussi l'aumône, comme une partie de leur vocation. Ils considéroient comme un sujet d'admiration & de reconnoissance, que Dieu voulût se servir d'eux pour remédier aux besoins & aux misères de leurs frères. Comme ils avoient à leur égard la providence du Seigneur entre leurs mains, ils ne lui étoient pas infidelles. Ils donnoient non-seulement avec joie ; mais encore avec respect. La raison que marque l'Apôtre, c'est qu'ils regardoient les pauvres, non pas comme des hommes méprisables par leur condition, exposés à toutes les injures & à tous les malheurs de la fortune, portant sur eux-mêmes la punition de leur mauvaise conduite ; mais comme des saints choisis pour pratiquer la pauvreté de Jesus-Christ, & pour exercer

De Ministerio.

Quòd fit in Sanctos.

la miſéricorde des fidelles ; Saints, dit ſaint Chryſoſtome, parce qu'ils n'ont aucun des dangers qui accompagnent les richeſſes, & qu'ils ſont patiens par profeſſion, doux & modeſtes par bienſéance, & humbles par néceſſité : attachés à leur ſalut, parce qu'ils ſont détachés du monde ; & dépendans de Dieu, parce qu'ils vivent de ſa Providence.

Dans ces temps bienheureux du Chriſtianiſme, on étoit charitable à l'envi les uns des autres ; & c'eſt ce que l'Apôtre a loué dans les Corinthiens : *Votre exemple*, dit-il, *avoit allumé le zèle de pluſieurs autres*. Plût à Dieu que dans ce ſiècle, où la charité eſt non-ſeulement refroidie, mais preſque éteinte, où l'on croit perdre le bien qu'on donne par l'aumône, qui pourtant eſt le ſeul que nous pouvons mettre à profit ; où l'on a ſur la dureté & ſur l'avarice tant de pernicieux exemples : Plût à Dieu, dis-je, ames Chrétiennes qui m'écoutez, que prenant en main le flambeau de la charité, vous rallumaſſiez dans tous les cœurs ce feu divin qui brûle dans les vôtres. En eutes-vous jamais une occaſion plus preſſante, que celle que la Province de Poitou vous offre aujourd'hui ?

Æmulatio veſtra provocavit plurimos. *Ib.*

Repréſentez-vous ces pays, que les grêles & les ſéchereſſes ont déſolés ; dont la terre & le Ciel ſemblent avoir conſpiré la ruine ; où l'on ne peut ni recueillir, ni même ſemer ; où l'on n'a ni aſſiſtance pour le préſent, ni reſſource pour l'avenir ; & où la misère eſt d'autant plus grande, qu'on ne voit pas de moyen de la ſoulager, ni d'eſpérance d'en ſortir. Repréſentez-vous quarante paroiſſes dans la diſette générale de toutes choſes, qui n'ont pour toute nourriture que le pain de douleur & l'eau de leurs larmes ; où ceux qui donnoient autrefois l'aumône ſont obligés de la demander, ſans que perſonne la leur donne ; & où tant de familles malheureuſes, n'ayant ni la commodité de vivre, ni la force de travailler, ne peuvent qu'implorer votre ſecours pour dernier remède. Figurez-vous des malades dans la dernière extrémité, n'ayant, pour ſoutenir leur défaillance, qu'un peu de pain capable de les étouffer ; mourir de faim, plutôt que de maladie, pour aller rendre compte à Dieu de leur patience, & pour aller peut-être accuſer votre inſenſibilité, ſi vous refuſez de les aſſiſter. Quelle pitié de voir des enfans de quatre mois ſévrés par néceſſité, à qui les mères affligées n'ont à donner pour tout aliment qu'un peu de pain noir

trempé dans de l'eau, perdre la vie presque aussitôt qu'ils l'ont reçue : heureux de mourir dans un âge innocent, & malheureux d'être les victimes de la dureté & de l'inhumanité des riches !

Au moins, si ces peuples infortunés voyoient croître leurs bleds, s'ils voyoient mûrir leurs moissons, si le Ciel favorable leur faisoit entrevoir les apparences d'une récolte, quelque médiocre qu'elle pût être, ils supporteroient patiemment leur pauvreté, & traîneroient, sans vous importuner, les malheureux jours qui leur restent. Mais la rigueur du dernier hyver vient d'achever ce que les accidens de l'été avoient commencé. La grêle avoit ravagé leur campagne, & les gelées l'ont ruinée; & ne voyant plus ni d'adoucissemens, ni de fin à leur malheur, ils sont également tourmentés de la faim & du désespoir. Je n'exagère point : A Dieu ne plaise que je veuille émouvoir votre pitié par des relations feintes & mal assurées. Je blesserois la vérité, qui doit être inviolable dans mon ministère, & j'offenserois votre charité, si je croyois qu'il fallût l'exciter par l'artifice & par le mensonge. Je vous dirai simplement, & c'est assez pour des ames aussi charitables que les vôtres : Que je vous parle pour des pauvres dans la dernière nécessité, & qui meurent de faim si vous ne les secourez. Mais qu'ils meurent, si Dieu leur prépare des récompenses éternelles, lui qui est le consolateur & le père des pauvres & des affligés; leurs ames s'envoleront dans le sein de l'éternité, pour posséder le Royaume des Cieux, qui leur appartient dès ce monde; & leurs corps attendront en repos la résurrection sur cette terre ingrate, qui ne leur a pas fourni de quoi les nourrir.

Mais il y a quelque chose de plus touchant, c'est le salut de leurs ames, qui est en danger, & que vous pouvez leur procurer. Qui ne sait le triste & déplorable état de la Province de Poitou ? Elle gémissoit sous les erreurs de Calvin, dont lui-même l'avoit infectée : l'homme ennemi y avoit semé la première zizanie ; & l'hérésie qui y avoit pris naissance, avoit eu le loisir de s'y fortifier plus qu'ailleurs. Leurs plus beaux temples y étoient élevés sur les ruines de nos Autels ; & l'on eût dit que cette Province, qui avoit été comme le berceau de l'hérésie, en devoit être le dernier refuge & le dernier fort. Mais Dieu a regardé en pitié ce pauvre peu-

ple, il a fait luire au milieu des ténèbres un rayon de sa foi & de sa vérité. Leurs temples sont abattus, & nos Eglises repeuplées. Dans les Paroisses où il y avoit à peine trente communians, il s'en trouve aujourd'hui plus de douze cents; quarante mille convertis sont rentrés dans le sein de l'Eglise, dont leurs pères étoient sortis, & le reste paroît ébranlé.

Deux choses servent d'obstacle à la solidité de la plupart de ces conversions, l'ignorance & la pauvreté. L'ignorance les empêche de connoître comme il faudroit la vérité; & la pauvreté les tente de retourner dans leurs erreurs. Il faut les instruire, il faut les affermir dans leur vocation; & l'un & l'autre ne se peut faire que par l'aumône. On n'a pu tout d'un coup catéchiser un si grand nombre de néophites. Le désir qu'on a eu de les acquérir, a fait qu'on s'est hâté de les recevoir. Comme ils n'ont été ni élevés dans nos mystères, ni confirmés dans leurs conversions, ils sont demeurés dans le dessein de se convertir, & dans le désir de se faire instruire. Ils ont abjuré leur hérésie; mais ne connoissant pas assez la doctrine catholique, ils sont comme en suspens entre l'erreur & la vérité, n'étant pourtant entièrement ni à l'une ni à l'autre. La moisson est grande, & les ouvriers sont en petit nombre. Les Pasteurs ne peuvent suffire à tant de soins & de travaux; & si l'Eglise a été réjouie de cette multitude de gens qui se jetoient entre ses bras, elle s'en est enfin trouvé comme chargée. Il faut entretenir des Missionnaires qui annoncent l'Evangile aux grands; avoir des maîtres & des maîtresses, qui enseignent les principes du Christianisme aux enfans; fonder des Séminaires dans les Villes, qui sont comme le centre de l'hérésie; répandre dans la campagne des Prêtres zélés & des filles dévotes, qui ne demandent qu'à servir à cette bonne œuvre. Mais tout demeure, si vous ne contribuez de vos charités. Les dépenses sont considérables, sont utiles, sont nécessaires. On en voit déjà les fruits en quelques endroits. Il s'agit de l'instruction, & par conséquent du salut de plus de trente mille personnes: Pouvez-vous avoir un motif plus pressant?

Le second obstacle qui traverse leurs conversions, c'est la pauvreté. Tout le monde n'a pas une foi assez ardente & assez vive pour se mettre au-dessus de la nécessité & de

la misère. Peu de gens ont la réſolution de pouvoir dire avec ſaint Paul : *Je ſai ſouffrir la faim, & me paſſer de toutes choſes.* Il nous eſt bien aiſé de profeſſer notre Religion, au milieu des commodités de la vie ; de ſervir Dieu, quand il ne nous laiſſe manquer de rien ; & de le bénir quand il nous fait riches, comme ces hommes intéreſſés & mercénaires dont parle le Prophète. Mais qui eſt-ce qui peut répondre de ſa fermeté, s'il lui falloit perdre ſon bien & ſa fortune pour la Religion ? Et certes, la peine qu'on a de donner quelque petite ſomme pour ceux qui embraſſent la Foi, ne donne que trop de lieu de croire qu'on ne donneroit pas tout ce qu'on a pour la conſerver. *Philip.4. Zach.11.*

Les pauvres dont je vous parle, ont eu pour la plupart plus de courage, & quelques-uns ont les mêmes prévoyances humaines que nous aurions. Les uns ont quitté père & mère, & ont renoncé à tout, pour ſuivre Jeſus-Chriſt, & pour embraſſer ſa Religion ; & ils méritent d'être aſſiſtés. Les autres n'oſent le faire, & ſont retenus par la crainte de manquer de tout ; & il faut animer leur foibleſſe. Ceux qui ſont pauvres volontaires, ſont entre vos mains, & la Providence divine vous charge de les ſecourir. Ceux qui ſont pauvres par leur condition, ſon tentés par les promeſſes qu'on leur fait, & par les aſſiſtances qu'on leur donne avec abondance ; & c'eſt à vous à les fortifier contre ces tentations.

Les Huguenots ſont des quêtes plus abondantes que les nôtres, pour arrêter dans leur parti, par de conſidérations d'intérêts, ceux que le déſir de ſe ſauver leur enlève. Ils veillent aux néceſſités des particuliers : ils s'impoſent eux-mêmes un tribut volontaire, pour retenir & pour acheter, s'ils pouvoient, des ſectateurs de leur Doctrine ; & nous nous endormons, nous épargnons & nos ſoins & nos biens. Faut-il que la charité des Catholiques ne ſoit ni ſi libérale, ni ſi empreſſée, que celle des Hérétiques ? Faut-il qu'ils travaillent avec plus de zèle à arracher à Jeſus-Chriſt des ames qu'il a rachetées de ſon Sang, que nous n'en avons à lui en gagner ? Souffrirons-nous qu'ils nous inſultent ; & que doutant de la vérité de notre Foi, en voyant la froideur de notre charité, ils diſent avec quelque apparence, qu'ils ſont le véritable Troupeau de Jeſus-Chriſt, puiſqu'ils accompliſſent ſon grand Précepte, & qu'ils s'aiment les uns

les autres ? Quelle honte pour nous, si nous ménageons nos aumônes pendant qu'ils répandent les leurs ; si nous employons à la vanité, des biens qu'ils ramassent pour les besoins de leurs frères ; & si nous avons moins de zèle pour étendre l'Empire Jesus-Christ, qu'ils n'en n'ont à établir leurs erreurs ? Ne puis-je pas vous dire ce qu'ajoute l'Apôtre : Prenez garde, Mes Frères, *que nous*, qui nous glorifions de vous prêcher la véritable Foi, *ne rougissions ; & que vous ne rougissiez vous-mêmes*, qui vous glorifiez de la suivre, *en voyant le peu de secours que vous donnez* à des Chrétiens comme vous.

Ne erubescamus nos, ut non dicamus vos, in hac substantia.

Mais comme les besoins que je vous représente sont pressans, sont étendus, demandent de la vigilance & du soin, l'Apôtre marque trois conditions de l'Aumône. Qu'elle soit *prompte*, qu'elle soit *abondante*, qu'elle soit *donnée avec joie, & de bon cœur*, dit-il aux Corinthiens, parce que toute Aumône suppose nécessité dans le prochain, & toute nécessité demande diligence de secours. Secondement, parce que l'Aumône est une grâce & un bienfait que le riche répand dans le sein du pauvre, & que rien ne recommande tant un bienfait, que de ne l'avoir point fait attendre. Troisièmement, parce que l'Aumône étant le fruit de la charité, qui est la plus vive & la plus agissante des vertus, elle doit être faite avec un mouvement prompt & vif, sans toutes ces délibérations, que la prudence humaine inspire à des ames intéressées. Car, quoiqu'il n'y ait aucun précepte de religion qui soit plus conforme aux règles de la raison, & à la Loi de la Nature, il n'y en a aucun sur lequel on ait tant cherché de détours.

Scio promptum animum esse. *Ibid.*

Les uns pensent que ce n'est pas une obligation de Religion, mais une bienséance & un conseil qu'il leur est libre de pratiquer, comme si Dieu avoit abandonné le pauvre, à sa mauvaise fortune, ou à la dureté du riche. Les autres craignent d'ôter le bien à leurs enfans, comme si Jesus-Christ ne devoit être compté pour rien dès qu'on a famille, & si on étoit dispensé d'être Chrétien, dès qu'on est père. Tantôt on examine ses besoins selon sa propre cupidité, & non pas selon les règles de l'Evangile, comme si l'on étoit le maître d'un bien dont on n'est que le dispensateur, & si l'on pouvoit se faire une loi du déréglement de ses désirs. Tantôt on se plaint des malheurs du temps, & l'on

retranche de ſes aumônes, ce qu'on devroit plutôt retrancher de ſes vanités, & de ſon luxe. On ſe fait excuſe de tout : on aime à croire que le pauvre n'eſt pas preſſé : on craint d'entretenir ſon oiſiveté : on veut jouir pendant ſa vie, & l'on remet ſa charité à quelques legs de ſon Teſtament. Les gens de bien, au contraire, donnent ſans trop délibérer. Preſſés d'une ſainte & charitable impatience, ils préviennent & les beſoins & les demandes des pauvres, & ne croient jamais aſſez-tôt, ni aſſez donner.

Et c'eſt la ſeconde condition de l'Aumône d'être abondante. Parce que la charité des Chrétiens étant une imitation de celle de Jeſus-Chriſt, comme il a donné juſqu'aux dernières gouttes de ſon ſang, pour rendre ſa rédemption abondante ; ſes diſciples doivent être prêts à donner pour lui tout ce qu'ils poſſédent. Ainſi, ſi vous êtes avares, car ſaint Paul nous apprend qu'il y a *une aumône de bénédiction*, & *une aumône d'avarice*. Si vous comptez avec le pauvre ; ſi votre main gauche plaint ce que donne votre main droite : c'eſt-à-dire ſi vous refuſez d'un côté, parce que vous avez accordé de l'autre : ſi jouiſſant de beaucoup de biens, vous en donnez peu : ſi vous employez à vos vanités plus que vous n'employez à vos aumônes, ce n'eſt point là la charité de Jeſus-Chriſt. De-plus, tous les Fidelles ne faiſant qu'un Corps, la charité entr'eux doit être comme univerſelle, ſans diſtinction de perſonne & de pays. Nous appartenons tous les uns aux autres ; la Foi nous unit malgré les lieux qui nous ſéparent ; & les eſpaces de la charité doivent ſe dilater, autant que l'Egliſe s'eſt elle-même étendue.

Sic quaſi benedictionem, & non tanquam avaritiam. 2. *Cor.* 9. 5.

Car vous direz peut-être : Il y a tant de néceſſités & tant de beſoins à Paris ; pourquoi porter ſi loin des aumônes que nous ne pouvons que trop employer ici ? *Que les riches de Poitou aſſiſtent les pauvres de Poitou, que nous importe* ? Ames Chrétiennes, que cette penſée ne vous détourne point des aumônes que je vous propoſe. Je ſai que dans cet amas immenſe de Peuples, où toutes ſortes de misères ſe rencontrent, il y a de quoi exercer toute ſorte de miſéricordes ; mais je ſai auſſi que tous les ſecours abondent dans cette grande Ville. Les Paſteurs veillent pour l'entretien de leurs brebis, les Paroiſſes opulentes fourniſſent à la ſubſiſtance des miſérables. Des mains charitables répandent des tréſors entiers, des mains fidelles les diſtribuent, & c'eſt par elles que cou-

leur des sources inépuisables de charité dans tous ces stériles quartiers, où règne l'affliction & l'indigence. Mais pourquoi n'en conduirez-vous pas quelque ruisseau dans ces terres arides, qui sont sans aucune assistance? La Foi doit-elle faire quelque différence entre les pauvres de la ville, & les pauvres de la campagne? Faut-il que ces derniers demeurent misérables, parce qu'ils sont dans une Province où vous ne voyez pas leurs misères; & qu'ils souffrent sans être secourus, parce qu'ils souffrent loin de vos yeux? Ne doit-on pas espérer des secours de vous, si l'on n'est né dans votre Paroisse; & ne sert-il de rien d'être Chrétien, si l'on n'est votre compatriote? Quel soulagement peuvent-ils attendre dans une Province, où ceux qui passent pour riches, ont peine à se soutenir; & où ceux qui sont pauvres savent qu'il n'y a rien espérer? Ne raisonnez donc point comme des avares: semés beaucoup, afin de recueillir beaucoup; donnez avec abondance & avez joie.

Non ex tristitia, aut ex necessitate: hilarem enim datorem diligit Deus. 1. Cor. 9.

C'est la troisième qualité que l'Apôtre attribue à l'aumône: saint Chrysostôme en donne deux raisons. La première, c'est que l'aumône n'est pas tant instituée pour ceux qui la reçoivent, que pour ceux qui la donnent. Les riches en retirent plus d'utilité que les pauvres: ainsi ils doivent ressentir le plaisir qu'il y a à faire du bien, & les grâces que Dieu verse sur ceux qui le font. La seconde, c'est que l'amour des richesses est si attaché à l'esprit de l'homme, que sans un secours particulier de Dieu, il a toujours naturellement quelque répugnance à s'en défaire. Ne voyons-nous pas la peine qu'on a d'amasser pour des besoins très-considérables, des charités bien médiocres? Quels murmures n'entend-on pas: qu'il n'y a plus moyen d'y suffire: qu'il se fait tous les jours de nouvelles taxes spirituelles: que chaque Dame s'entête de sa dévotion, à laquelle il faut enfin que tout le monde contribue. Quelles sollicitations ne faut-il pas faire pour convoquer ces sortes d'assemblées? quelles saintes adresses ne faut-il pas mettre en usage, pour faire contribuer à l'établissement ou à la perfection de quelque bonne œuvre? Avec quel ennui entend-on parler des misères d'autrui? Quelle joie n'a-t-on pas quand on peut tromper la vigilance d'une quêteuse?

Mais pourquoi parler de ces désordres, dans un lieu où vous venez volontairement porter vos offrandes? Il me suf-

fit de vous dire ce que saint Paul dit aux Corinthiens, à la fin de l'Exhortation qu'il leur a faite : *Dieu est Tout-puissant, pour vous combler de toute grâce, afin qu'ayant tout ce qui vous suffit pour votre subsistance, vous ayez de quoi exercer abondamment toute sorte de bonnes œuvres, selon ce qui est écrit du Juste* : IL A DISTRIBUÉ, IL A DONNÉ AU PAUVRE : SA JUSTICE DEMEURE ÉTERNELLEMENT. Fasse le Ciel que la semence de vos aumônes multiplie, & que les fruits de votre justice croissent de plus en plus ; qu'en secourant ceux qui embrassent la Foi de Jesus-Christ, votre foi s'augmente & se fortifie. Que les prières de tous ceux que vous assistez, attirent sur vous les rosées des bénédictions célestes, & que Jesus-Christ, qui est l'objet de votre charité, en soit un jour la récompense. *Au nom du Père, & du Fils, &c.* 1. Cor. 9. 8.

QUATRIEME

EXHORTATION,

POUR

LES PRISONNIERS,

Faite dans l'Egliſe des Filles du Saint Sacrement, en 1682.

Eſurivi, & non dediſtis mihi manducare : ſitivi, & non dediſtis mihi potum : nudus eram, & non cooperuiſtis me : infirmus & in carcere, & non viſitaſtis me : Diſcedite à me....

J'ai eu faim, & vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu ſoif, & vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étois nu, & vous ne m'avez pas couvert ; malade, & priſonnier, & vous ne m'avez point viſité : Retirez-vous de moi....

Ce ſont les paroles de J. C. dans l'Evang. de S. Matth. *ch.* xxv.

NE vous étonnez pas, ames chrétiennes, ſi je prends, en vertu de mon miniſtère, tout indigne & tout pécheur que je ſuis, l'autorité de Jeſus-Chriſt ; & ſi, faiſant de cette chaire de vérité, un Tribunal de ſa Juſtice, je prononce ici par avance, l'Arrêt qu'il a dreſſé dans ſon Evangile, & qu'il prononcera peut-être contre nous, lorſqu'il viendra, dans ſa Majeſté, décider du bonheur ou du malheur éternel de tous les hommes. La matière de ſon Jugement ſera la miſéricorde, ou la dureté que nous aurons eu pour nos frères, ou pour mieux dire, pour lui-même, en la perſonne de nos frères. L'homme charitable & l'homme inſenſible, ſeront dans l'éternité l'objet de ſon amour ou de ſa haine.

Il oubliera preſque ſes intérêts, pour ne penſer qu'à ceux

de ſes créatures. Pour les péchés que vous aurez commis contre ſa gloire, il trouvera dans les entrailles de ſon infinie miſéricorde de quoi les pardonner, & tirera ſa gloire même de ſa clémence. Mais pour les péchés que vous aurez commis à l'égard des pauvres, il trouvera dans l'amour qu'il avoit pour eux, un fond d'indignation & de vengeance contre vous; & ſa bonté même deviendra la ſource de ſa Juſtice.

N'ai-je donc pas raiſon de vous propoſer aujourd'hui ces terribles paroles de l'Evangile? Jeſus-Chriſt ſe ſert de tous les moyens qui peuvent exciter à la charité nos ames tièdes & endormies. Il ſollicite, & nous demeurons inſenſibles; il exhorte, & nous ſommes ſourds à ſa parole; il commande, & nous n'avons ni fidélité, ni obéiſſance; il nous comble de ſes biens, & nous ne lui rendons pas les véritables actions de grâces; il promet, & l'attachement au bien préſent étouffe les eſpérances de l'avenir. Que reſte-t-il, ſinon qu'il menace de nous priver à jamais de ſes bénédictions & de ſes grâces. Diſcedite à me. Je viens mettre votre ame entre vos mains, éprouver quel eſt le fond de votre conſcience; tirer une marque de votre prédeſtination ou de votre réprobation; vous repréſenter Jeſus-Chriſt en la perſonne de vos frères; ou comme votre Sauveur, ſi vous les aſſiſtez; ou comme votre Juge, ſi vous leur refuſez vos aſſiſtances; & vous donner une des plus importantes occaſions d'exercer ſa miſéricorde, ou de vous attirer ſa Juſtice, par les ſecours que vous donnerez ou que vous refuſerez aux priſonniers dont je dois vous expoſer les beſoins.

Quand je dis une des occaſions de charité les plus importantes, ne croyez pas que, par une pieuſe exagération, je veuille vous engager à des aumônes plus abondantes. Je ſai qu'il y a un art de faire valoir les ſujets qu'on traite; qu'on s'affectionne d'ordinaire à ceux dont on parle; que la vertu qu'on loue, paſſe toujours pour la plus louable, & que la charité qu'on demande, eſt toujours la plus néceſſaire & la plus méritoire. Mais à Dieu ne plaiſe que je ſurprenne votre charité, & que je veuille vous rendre ſenſibles par d'autres endroits que par ceux dont je ſuis touché.

Je dis donc que cette eſpèce de miſéricorde, qui regarde le ſoulagement de ces malheureux, qui languiſſent dans les priſons, eſt un devoir indiſpenſable dont vos conſciences ſont chargées, & dont vous répondrez devant le redouta-

ble Tribunal de Dieu. La principale fonction de Jesus-Christ, dit le Prophète, a été d'annoncer aux captifs leur délivrance; d'essuyer leurs larmes, & de les combler de joie; & Jesus-Christ s'appliquant lui-même cette Prophétie dans son Evangile, enseigna publiquement dans les Synagogues, que l'onction & la marque de l'Esprit de Dieu sur lui, c'est-à-dire sa véritable Mission, étoit *d'instruire les pauvres, de consoler ceux qui ont le cœur affligé, & de prêcher aux captifs leur délivrance.* D'où il s'ensuit, dit saint Chrysostome, que l'esprit d'un Chrétien, & sa fonction la plus essentielle, c'est d'avoir la charité dans son cœur, & de l'exercer au-dehors envers ceux qui souffrent les misères & les tribulations de la vie.

Evangelisare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem. *Luc.* 4. 21.

Il n'y a point de condition exposée à tant de sortes de souffrances, que celle des prisonniers. On leur a tout ôté, en leur ôtant la liberté. On diroit qu'ils sont déchus de tous les droits de la nature, parce qu'ils sont ou criminels, ou malheureux. On ne les traite plus comme des hommes. Tirés du sein de leurs familles, ils sont comme livrés à la merci de l'étranger, qui souvent s'accoutumant à les voir souffrir, & devenant impitoyable à force de voir des objets de pitié, leur donne le pain & l'eau par mesure; ou peut-être les leur refusant, profite de leur affliction, & s'engraisse de la faim & de la soif de ces misérables. Privés des biens que la fortune leur a fait perdre, ou dont la Justice ne leur permet pas de jouir, ils ont à peine de quoi se couvrir, & de quoi reposer leur tête appesantie par les chagrins & par les inquiétudes que leur donnent les peines qu'ils souffrent, ou celles qu'ils appréhendent. Leurs corps courbés sous la pesanteur de leurs chaînes, ou corrompus par les vapeurs d'un air impur & contagieux qu'on respire dans ces humides & sombres demeures, sont rongés, ou par les plaies qui s'y forment, ou par les maladies qui s'y contractent.

Je ne crains pas, MESDAMES, de blesser votre imagination ni vos oreilles délicates. Comment compatiriez-vous à leurs maux, si vous n'en étiez informées? & quel malheur seroit-ce, si la charité vous ayant ici assemblées pour assister ces misérables, vous n'aviez pas même le courage d'ouïr parler de leurs misères? La faim, la soif, la nudité, la maladie & la prison se trouvant donc comme réunies en la personne de ces pauvres, vous faites, en les secourant,

comme une aumône universelle ; vous accomplissez tout le précepte ; vous gagnez toutes les couronnes de la charité. Mais aussi, en refusant de les assister selon vos forces, vous manquez tout d'un coup à tous les devoirs de la miséricorde chrétienne ; vous blessez la charité de Dieu toute entière, & vous méritez d'être condamnés dans tous les chefs de son jugement.

Mais je passe plus avant, & je dis que l'obligation que nous avons d'assister cette sorte de misérables, est d'autant plus grande, que notre condition spirituelle a du rapport avec la leur, & que nous avons besoin que Dieu fasse pour nous ce qu'il nous commande de faire pour eux. Car qui sont-ils, & que sommes-nous ? Ce sont des débiteurs, des criminels, des captifs. Débiteurs, qu'un exacteur impitoyable suffoque à tous momens, en leur disant plus par ses cruautés, que par ses paroles : *Rendez ce que vous me devez* : Débiteurs, que les disgraces de la fortune, ou les persécutions de leurs créanciers ont peut-être rendus insolvables contre les intentions des uns & des autres ; qui ont peut-être trouvé dans l'usure d'un mauvais riche, & la facilité d'emprunter, & la difficulté de satisfaire ; qui payent peut-être par leur patience la mauvaise foi de ceux qui leur doivent à eux-mêmes ; qui, outre l'affliction d'avoir perdu le bien qu'ils avoient, ont encore le malheur qu'on leur demande le bien qu'ils n'ont pas ; & qui, bien-loin d'être plaints, étant punis de ce qu'ils sont pauvres, gémissent dans leurs cachots, & y sont les victimes de l'intérêt, & peut-être de la passion & de l'animosité de ceux qui les y retiennent. Y a-t-il rien de si pitoyable ? *Matth.* 26.

Mais quand ils auroient mérité cette punition ; quand ils auroient consumé leur patrimoine dans l'oisiveté, dans le luxe & dans la débauche ; quand ils seroient coupables, ne suffit-il pas qu'ils soient malheureux, pour être les objets de la charité & de la miséricorde ? N'êtes-vous pas vous-mêmes débiteurs à Dieu de vos hommages, de votre obéissance, des affections de votre cœur ? Lui donnez-vous, par une dispensation charitable, les biens qu'il vous a confiés par une providence libérale ? Ne lui dites-vous pas tous les jours, dans la vue de vos péchés, vous sentant redevables à sa justice : *Seigneur, remettez-nous nos dettes* ? Croyez-vous vous être acquittés de toutes vos obligations à son égard ?

& pourriez-vous lui rendre compte de la plupart des grâces qu'il vous a faites ? Comment donc espérez-vous qu'il vous remettra vos dettes, si vous n'aidez au moins vos frères à payer les leurs, & si vous ne les soulagez dans l'extrémité où ils sont réduits ; & ne craignez-vous pas qu'il vous abandonne, comme vous les aurez abandonnés ?

Ce sont des criminels, il est vrai ; & ne l'êtes-vous point ? Les mouvemens, peut-être involontaires, d'une passion aveugle & inconsidérée, les ont portés à quelques désordres que les lois punissent : mais n'en entretenez-vous pas dans vos cœurs qui sont d'autant plus dangereux, que l'on les y laisse impunis ? Pour avoir une fois failli, la justice leur a ôté la liberté de mal faire ; & vous, vous conservez le droit de pécher souvent, & de pécher toujours malgré les avertissemens & les remords de votre conscience. Vous n'avez pas répandu le sang de vos frères ; mais combien de fois avez-vous flétri leur réputation par vos médisances ? Combien de fois avez-vous troublé leur repos par vos inquiétudes ? Combien de fois les avez-vous abandonnés à leur pauvreté par votre avarice ?

Quelle différence y a-t-il donc entre ces hommes pécheurs & vous, sinon qu'ils portent la peine de leurs péchés, & que vous en faites vos plaisirs ; qu'ils en gémissent, & que vous en triomphez ; qu'ils les réparent par la pénitence, & que vous les augmentez par votre insensibilité ; & qu'enfin ils sont entre les mains de la justice des hommes pour obtenir la miséricorde de Dieu ; au lieu que vous êtes peut-être entre les mains de la justice de Dieu, sans vous mettre en peine d'obtenir sa miséricorde ? Or, il n'y a point de moyen plus sûr pour racheter vos péchés, que d'assister ceux qui détestent les leurs. En soulageant leurs misères corporelles, vous remédierez à vos nécessités spirituelles. Vous leur donnerez lieu de faire plus tranquillement leur pénitence, par des aumônes qui feront des dispositions à la vôtre. Au lieu que si vous les abandonnez, vous répondrez à Dieu de leurs troubles, de leurs souffrances, & peut-être même de leur désespoir. Voyez le danger qui vous menace.

Enfin, ils sont captifs & prisonniers ; & le Saint-Esprit ne vous a-t-il pas averti que quiconque commet le péché, est esclave du péché ? Y a-t-il de chaîne plus pesante qu'une habitude invétérée ? Votre avarice, votre ambition, votre vengeance,

vengeance, ne ſont-ce pas des liens dont vous êtes comme environnés ? Qu'eſt-ce autre choſe que la vie de la plupart des hommes, qu'une ſervitude continuelle, dit S. Grégoire ? On voit les paſſions dominer en eux ſucceſſivement. Sont-ils dégagés de l'orgueil ? ils ſe plongent dans l'avarice. Sont-ils défaits de l'amour des biens ? ils tombent dans la molleſſe. Ainſi les vices s'entrepouſſant, & tyranniſant ces eſprits fugitifs, chacun à ſon tour, ils ne ſont pas plutôt affranchis de l'un, que l'autre les reprend, & les remet à la chaîne. Ils changent de tyrans, & non pas d'état ; & le dernier qui s'en rend le maître, venge tous les autres de l'injure qu'il leur avoit faite en s'échappant d'eux. Si vous voulez que Jeſus-Chriſt ſoit votre libérateur ; ſi vous déſirez d'entrer dans la liberté des enfans de Dieu ; ſi vous ſentez le poids de vos péchés, répandez aujourd'hui largement vos aumônes : *Souvenez-vous*, diſoit l'Apôtre, *des priſonniers, comme ſi vous étiez en priſon vous-même avec eux.* La charité vous doit lier avec eux, & vous devez leur aider à porter leurs chaînes. Vous devez voir en eux l'image de ce que vous êtes : ſinon il eſt à craindre que Dieu ne vous laiſſe dans cette captivité ſpirituelle ; & que vous ne ſoyez enfin jetés dans ces ténèbres extérieures, ſi vous négligez d'exercer la miſéricorde à l'égard des malheureux, à qui elle eſt la plus néceſſaire.

Memento vinctorum, tanquam ſimul vincti. *Hebr.* 13. 3.

Quelle calamité eſt comparable à celle d'un priſonnier ? & quelles paroles aſſez lamentables pourroient peindre aſſez vivement cette eſpèce de miſère ? Vous repréſenterai-je ces priſons, comme des régions maudites où il ne tombe ni pluie ni roſée ; où la réputation ſe flétrit ; où ſe perdent les eſpérances de la fortune, les conſolations de l'amitié, les commodités de la vie, & le repos même de la conſcience ? Vous décrirai-je ces cachots, ou plutôt ces ſépulcres funeſtes où l'on enterre des hommes vivans, qui ſe voyant comme livrés à la mort, ou l'attendent par le ſupplice, ou la ſouhaitent par déſeſpoir, ou la ſouffrent déjà par leurs peines ? Vous repréſenterai-je ces hommes, que la juſtice a ſéparés du commerce du monde ; qui ſont comme *échappés à la providence de Dieu*, dit le Sage ; pour qui il ſemble que le ſoleil ait ceſſé de luire, & que la nuit ait pris la place du jour ; qui dans une ſolitude affreuſe ne s'entretiennent que du repentir des crimes qu'ils ont commis, ou de la crainte

Fugitivi perpetuæ providentiæ. *Sap.* 17. 2.

des ſupplices qu'ils ont mérités, & qui n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de pain trempé dans leurs larmes, ſoutiennent un reſte de vie, pour ſe réſerver, ou à la peine qu'ils doivent ſouffrir, ou à la pénitence qu'ils doivent faire? Vous parlerai-je des malheurs de leurs familles déſolées; des enfans qui pleurent la captivité de leurs pères; des pères qui pleurent la pauvreté de leurs enfans; des mères qui ne peuvent par leurs ſoins veiller ſur la conduite de leurs filles; des filles qui ne peuvent par leur travail fournir à la ſubſiſtance de leurs mères; quelques ennemis qui leur inſultent; peu d'amis qui les conſolent; point de gens charitables qui les aſſiſtent?

Mais ce qu'il y a de plus touchant & de particulier dans la condition des priſonniers, c'eſt qu'ils ſouffrent, & qu'ils ne peuvent demander du ſoulagement; qu'ils ſont néceſſiteux, & que leurs néceſſités ſont cachées. Il y a tant de pauvres parmi les Chrétiens. Hélas! diſons-le à la honte de tant de riches; mais encore ne ſont-ils pas tout à fait abandonnés. Ils ont la liberté de promener leurs miſères, quelque miſérables qu'ils ſoient: quelque dureté qu'on ait aujourd'hui, à force de ſe plaindre ils ſont qu'on s'attendrit & qu'on les plaint. Ils viennent juſqu'aux pieds des Autels interrompre nos vœux & nos prières pour exciter notre pitié, en nous montrant leurs plaies, ou nous racontant leurs diſgraces. Ils viennent juſqu'à nos portes, par des cris pitoyables, ſolliciter notre charité, & mendier nos aumônes. Ils ſe rencontrent ſur nos chemins, où ils étalent le débris de leurs corps bleſſés, ou les reſtes d'une fortune malheureuſe. Les Hôpitaux ſont toujours ouverts, qui exhalent par tant d'endroits les ſoupirs des languiſſans, qui montrent à qui veut le voir, l'image de tant de miſères & tant d'infirmités différentes. Tout cela eſt capable d'attendrir les ames les plus barbares. La compaſſion que la plupart des hommes ont pour le prochain, n'eſt que dans les ſens. La langueur, la maladie, les plaies, ſont des ſpectacles qui touchent, & qui vont des yeux juſqu'au cœur: ſoit que la préſence de l'objet nous émeuve; ſoit que nous ne puiſſions refuſer ce reſſentiment à la nature; ſoit que nous payions ce tribut à une infortune, dans laquelle nous pouvons tomber nous-mêmes, nous ne pouvons réſiſter à la compaſſion qui nous ſollicite pour des miſères qui nous ſont connues.

Mais ceux-là ſont dans le centre de la douleur & de l'amertume du cœur qui ſouffrent ſans être plaints ; & qui étant hors de la portée de notre vue, ſont auſſi hors de la portée de nos charités comme ſont les priſonniers : c'eſt pour cela que Jeſus-Chriſt nous ordonne expreſſément de les viſiter. *J'ai été malade & en priſon, & vous ne m'avez pas viſité.* Il faut avoir pour eux, non-ſeulement une miſéricorde de tendreſſe & de compaſſion, quand on eſt informé de leurs beſoins, mais encore une miſéricorde de curioſité & d'inquiétude, pour les découvrir. Ce n'eſt pas aſſez de leur apporter une fois ici le tribut d'une aumône paſſagère, pour ſe diſpenſer de les ſecourir durant tout le cours de l'année : il faut aller de temps en temps reconnoître leurs néceſſités, & leur rendre les offices de piété qu'ils ne peuvent venir eux-mêmes vous demander. Ne croyez pas être déchargés de cette obligation, par le ſoin que prend d'eux, un petit nombre de Dames chrétiennes, qui font revivre dans ces derniers temps le zèle & la charité des Praxede & des Priſcille, ſi renommées dans les premiers âges de l'Egliſe : leur exemple vous condamnera, & leurs ſoins ne juſtifieront pas votre négligence devant Dieu.

Infirmus & in carcere, & non viſitaſtis me. *Matth.* 25. 43.

Moins vos ames ſont portées à la pitié, plus vous devez les attendrir, en leur préſentant les objets les plus capables de les toucher. Ne conſultez pas tant votre délicateſſe ; entrez dans ces priſons, & voyez ce qui s'y paſſe. Vous ne croiriez pas être bien logé, ſi la magnificence des meubles ne répondoit à la grandeur des bâtimens. Il vous faut des maiſons d'hiver, des maiſons d'été, dit le Prophète. Voyez ces cachots inhabitables & pourtant habités, qui dans un étroit eſpace renferment les incommodités de tous les temps, & preſque toutes les horreurs de la nature. Sortez de ces lieux parfumés, où vous entretenez votre délicateſſe ; venez reſpirer un moment cette mortelle odeur, qui vous fera ſouvenir que vous n'êtes que corruption & que pourriture. Eloignez-vous un peu de cette troupe de flatteurs qui vous environne, qui s'étudie à vous divertir & à vous complaire : venez voir des hommes abandonnés à leur malheur ; pauvres, ſans qu'aucun riche les aſſiſte ; malades, ſans médecin qui les guériſſe ; affligés, ſans ami qui les conſole ; & ce qui vous paroîtra plus déplorable, ignorans dans la loi de Dieu, ſans Catéchiſte qui les inſtruiſe ; pénitens, ſans

Amos. 3.

Confeſſeur qui les abſolve ; prêts à marcher dans les voies de Dieu, ſans guide qui les y conduiſe. Jeſus-Chriſt ne vous a pas exhortés à les ſecourir dans leurs beſoins, mais à les viſiter dans leurs priſons, ſachant bien, dit S. Chryſoſtome, qu'il n'eſt pas poſſible de les voir, pour peu de piété ou d'humanité qui vous reſte, ſans les plaindre, ſans les conſoler, ſans les ſervir de vos offices, & ſans les aſſiſter de vos aumônes. Que le récit que je vous fais aujourd'hui de leurs néceſſités, faſſe naître en vous le déſir d'y remédier, & l'envie de les mieux connoître ! Craignez que Dieu ne vous juge ſur leur pauvreté & ſur vos richeſſes.

Vous vous trompez, ſi vous croyez être les maîtres de vos biens ; & qu'il vous ſoit permis de les prodiguer en dépenſes vaines & ſuperflues. Si le Souverain Juge vous demande compte de la moindre parole oiſive, pourquoi ne vous le demandera-t-il pas de vos dépenſes inutiles ? Si le luxe eſt cruel & pernicieux en tout temps, ne le devient-il pas encore plus dans un temps où le nombre des pauvres s'eſt multiplié, & où les riches mêmes ſe plaignent que leurs richeſſes ſont diminuées.

Vous vous trompez encore, ſi vous croyez vous être acquittés de tout le commandement de la charité par quelques légères aumônes. L'Ecriture ſainte nous apprend, qu'il faut proportionner nos dons à nos biens ; que ceux qui ont beaucoup, doivent donner beaucoup ; & que la meſure de nos richeſſes, doit être celle de nos aumônes. Donnez donc d'autant plus abondamment, que vous ne poſſédez que le bien que vous donnez aux pauvres ; parce que celui-là eſt employé pour vous, pour votre ſalut ; ſans cela, vous êtes plus à plaindre que les pauvres mêmes ; car ils ſouffrent dans cette vie, qui eſt paſſagère, & vous vous privez de l'autre qui eſt éternelle.

Jeſus-Chriſt n'a jamais parlé plus fortement, que contre les riches peu charitables. Il a voulu que leur damnation fût un article de foi, & que leur ſentence fût écrite en termes formels dans ſon Evangile ; parce que fermant les entrailles de leur charité à leurs frères, comme dit S. Baſile, ils ſe ferment celles de la miſéricorde de Dieu ; & que traitant ſi cruellement Jeſus-Chriſt en la perſonne des pauvres, des malades, des priſonniers, ils témoignent par leurs actions qu'ils aiment mieux l'avoir pour vengeur & pour ennemi, que pour

ami & pour défenſeur, quand il viendra dans ſa gloire juger tout le monde. Faſſe le Ciel que vous ſoyez du nombre de ceux à qui il ſera dit : *Venez enfans bénis de mon Père, recevez le Royaume qui vous a été deſtiné. Parce que j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger ; j'ai eu ſoif, & vous m'avez donné à boire ; j'étois nu, & vous m'avez revêtu ; j'étois malade & priſonnier, & vous m'avez viſité.*

CINQUIEME
EXHORTATION,
FAITE A PARIS,
Pour les Sœurs de la Charité.

QUAND je fais réflexion ſur tant de ſortes de beſoins, tous également pitoyables, & tous également preſſans, qui ſollicitent la piété & l'aſſiſtance des Fidelles, j'avoue que nous ne pouvons aſſez nous exciter les uns les autres ; & que quelque bonne intention que nous ayons, nous ſuffiſons à peine, nous, à prêcher la charité ; & vous, MESDAMES, à l'exercer. Les pauvres de tous côtés implorent le ſecours des riches. Ceux que la honte cache, & ceux que la néceſſité produit ; ceux qui ſont abandonnés à la campagne, & ceux qui ſont foiblement aſſiſtés dans les villes. Les hôpitaux ſont comme accablés ; les anciens tombent de leur propre poids ; les nouveaux n'ont pas la force de s'élever. Des Communautés, des Séminaires, des Vierges, des Prêtres de Jeſus-Chriſt demandent d'être ſecourus. Il ſort du fond des priſons, des cris touchans & lamentables. Il eſt aiſé de juger par-là que les miſères ſont multipliées, & la charité refroidie ; que le monde eſt devenu ou malheureux, ou inſenſible ; & que l'Egliſe a ſujet, en voyant l'état où ſont la plupart de ſes enfans, de gémir, ou pour la pauvreté des uns, ou pour le peu de pitié des autres.

Malheur à ceux qui ſe rebutent de ces importunités forcées & néceſſaires ; qui craignent de tomber dans le beſoin à force d'en vouloir retirer les autres ; & qui fermant leurs entrailles à la miſéricorde qu'ils doivent à leurs frères, en voyant tant de pauvreté, s'endurciſſent au lieu de s'attendrir, & éteignent la charité par ce qui devroit la rallumer ! Malheur à ceux en qui la multitude des miſérables étouffe l'abondance de la miſéricorde, & qui deviennent impitoya-

bles pour avoir devant leurs yeux trop d'objets de pitié. Il faut que nos soins s'étendent ; que les espaces de notre cœur se dilatent à mesure que les besoins du prochain s'augmentent. La charité qui selon saint Paul, n'a point de basse jalousie, a pourtant une sage & noble émulation, par laquelle elle s'efforce de suffire à tout, & voudroit assister tous les pauvres également, parce qu'elle les aime tous également.

Mais comme il est difficile de satisfaire à tant de devoirs, & de remédier à des misères différentes, nous vous les proposons séparément, afin de réveiller votre charité sans l'accabler, & de vous donner lieu d'assister vos frères sans vous être à charge. C'est dans cette vue que vous vous assemblez si fréquemment & si utilement, selon que les nécessités publiques pressent. Mais aujourd'hui, dans une seule espèce de charité, je viens vous les proposer toutes, vous demander comme une aumône universelle, & procurer un secours général à tous les pauvres de Jesus-Christ, en secourant ces saintes & charitables Filles, qui les servent, & qui consacrent leur vie & leur santé pour celle de tous les misérables.

Vous le savez, MESDAMES, & vous en êtes sans doute déjà touchées. Renonçant à tous les soins, & à tous les intérêts domestiques, elles se sont fait comme un métier de la charité. Elles ont trouvé le secret d'être pauvres, & de faire pourtant du bien à tous les pauvres. Elles ont, comme Marthe, avec une sainte sollicitude, servi Jesus-Christ, en la personne de tous ceux qui ont souffert comme Jesus-Christ. Après avoir blanchi dans les pratiques laborieuses de la miséricorde chrétienne ; après avoir long-temps tiré de leur piété & de leur courage des forces que l'âge & le travail ont épuisées ; plus confuses de n'être plus en état d'assister les autres, que d'être forcées de demander qu'on les assiste ; c'est avec regret qu'elles vous tendent aujourd'hui leurs mains usées dans les ministères de la charité, pour recevoir quelque secours dans leurs infirmités & dans leurs misères.

Les Saints Pères nous enseignent qu'il faut considérer l'aumône comme un moyen *juste*, *efficace* & *facile* de nous sanctifier dans le Christianisme. *Juste*, parce qu'il est d'obligation indispensable pour les riches : *Efficace*, parce qu'il produit des effets de grâce pour ceux qui la donnent & pour ceux qui la reçoivent : *Facile*, parce qu'il ne coûte que quelques biens extérieurs & périssables, pour lesquels Dieu rend

des biens ſpirituels & éternels. D'où je conclus que vous ne ſauriez faire d'aumône *plus juſte* que celle que je vous propoſe, parce qu'elle a été méritée ; *plus utile*, parce qu'elle ſera mieux employée ; *plus aiſée*, parce qu'elle vous décharge en quelque façon du travail extérieur de la charité dont ces bonnes Sœurs ſe chargent ; & qu'ainſi vous ne ſauriez faire un meilleur uſage de vos biens.

Que ſi l'aumône eſt une juſtice pour tous les pauvres, combien le doit-elle être davantage, pour celles pour qui nous la demandons aujourd'hui ? Si c'eſt un droit acquis à la pauvreté, y a-t-il une indigence plus grande que la leur ? Elles ont fait à Dieu un ſacrifice de leurs biens & de leur induſtrie, & ne ſe ſont pas même réſervé le travail & le fruit de leurs propres mains. Les ſoins qu'elles ont eu de ſervir les pauvres dès leurs jeunes ans, ne leur ont pas permis d'acquérir pour le temps des infirmités & de la vieilleſſe. Sans s'arrêter à ces précautions, ni à ces prévoyances humaines, qu'inſpire la prudence de la chair, elles ont mis leur confiance en Dieu ſeul ; & comme elles ont été les inſtrumens de ſa Providence, elles en ont voulu être comme les ſujets. Vous les repréſenterai-je ayant pour tout bien les bonnes œuvres qu'elles ont faites, courbées ſous le poids des ans & des fatigues, trouvant à peine de quoi entretenir un reſte de vie, qu'elles ont conſumée dans les hôpitaux, n'ayant d'autre reſſource que celle de leur patience, ni d'autre fond que celui de la piété publique ? Vous expoſerai-je les incommodités & les dangers où elles ſont dans leur retraite ? Une maiſon ouverte d'un côté, chancelante de l'autre, dont une partie n'eſt pas encore habitable, & l'autre eſt déjà ruinée ; où l'on n'a ni le moyen de relever l'édifice qui tombe, ni le moyen d'achever celui qu'on a commencé ; & où l'on eſt toujours expoſé aux injures du temps, ou prêt d'être accablé ſous des ruines.

Mais encore n'ont-elles pas mérité d'être aſſiſtées par les ſecours qu'elles ont donné aux pauvres ? Comme qui ſert à l'Autel, a droit de vivre de l'Autel, qui ſert à la charité, a droit de vivre de la charité. Quelle Paroiſſe ne les a pas appelées à la pénible diſtribution de ſes aumônes ? Quel Diocèſe n'a pas reſſenti les effets de leur charité vive & agiſſante ? Quel Hôpital n'a pas trouvé du ſoulagement dans leur adreſſe & dans leur vigilance ? Dans quelles ſombres priſons

n'ont-elles pas porté les consolations ? Quelles instructions n'ont-elles pas données aux ignorans de la campagne ? Quelles conversions n'ont-elles pas faites dans les lieux infectés de l'héréſie, mêlant adroitement les instructions avec l'aumône, & conduiſant à la foi par la charité ? Quelle injuſtice ſeroit-ce donc de les priver de la récompenſe de leurs ſervices ; & qui pourroit ſe juſtifier de les avoir abandonnées dans leurs néceſſités extrêmes ?

L'aumône eſt un moyen des plus efficaces pour la ſanctification des Fidelles ; l'Ecriture-Sainte eſt pleine des effets qu'elle produit : tantôt c'eſt *une eau* qui éteint le feu de nos paſſions : tantôt c'eſt *une ſemence* qui rend au centuple : tantôt c'eſt *la rançon* des péchés : tantôt c'eſt *le fondement & le gage* de nos eſpérances. Cependant quelque utilité qui en revienne, elle ne s'étend d'ordinaire, qu'à celui qui reçoit, & à celui qui donne. Mais l'aumône entre les mains de ces charitables Filles, fructifie avec abondance. C'eſt par ces ſecours qu'elles entretiennent l'eſprit de leur Inſtitut, & qu'elles s'excitent aux exercices de piété ; c'eſt par ces ſecours qu'elles forment, & qu'elles aſſemblent des Filles, à qui elles donnent des leçons de miſéricorde ; dont elles éprouvent la force & le zèle, pour les rendre capables d'entrer dans des miniſtères de la charité, d'entreprendre le travail que les autres ne peuvent porter, & de ſuccéder à celles que l'âge, les fatigues, ou l'infirmité ont miſes hors d'état de continuer ces ſaintes pratiques.

Mais ce qu'il y a de plus conſidérable dans l'aumône que vous leur faites, c'eſt que vous achetez le Ciel, ſans qu'il vous en coûte aucune peine. Pourquoi, dit ſaint Chryſoſtome, Jeſus-Chriſt dans le jour redoutable de ſon jugement, ne condamnera-t-il que l'inhumanité de ceux qui auront refuſé d'aſſiſter les pauvres ? Eſt-ce parce que cette dureté eſt preſque inſéparable de la cupidité & de la poſſeſſion des richeſſes ? Eſt-ce que Dieu, plus touché des intérêts de ſes créatures, que des ſiens propres, ne trouvera rien de plus puniſſable, que le peu de ſoin qu'on aura eu de les ſecourir ? Eſt-ce qu'il a voulu par cette forme de ſentence tenir les hommes dans les devoirs de la charité & de l'union évangélique ? Il eſt vrai, ajoute ce Père, mais c'eſt principalement parce qu'il n'y a rien de ſi aiſé ; qu'on eſt d'autant plus inexcuſable, & qu'on mérite d'autant plus d'être condamné ;

qu'on a négligé de ſe ſervir d'un remede ſi facile, ſi prompt & ſi ſalutaire.

En effet, MESDAMES, ſi je vous propoſois de ces auſtères vertus, qui crucifient la chair & ſes convoitiſes, & qui ſont comme une ſéparation réelle de l'ame & du corps : ſi je vous exhortois d'entrer dans un ennuyeux & difficile détail des infirmités & des miſères humaines ; d'exercer une charité laborieuſe ; de porter le poids du jour & de la chaleur ; de gagner le pain d'autrui à la ſueur de votre viſage, de procurer le repos des malheureux aux dépens du vôtre ; & de ſacrifier votre vie au ſervice des priſons & des hôpitaux : vous trouveriez dans votre condition, ou du moins dans votre délicateſſe des excuſes & des prétextes pour vous en diſpenſer.

Ces charitables Filles vous déchargent de tous ces ſoins embaraſſans : elles les prennent tous pour elles. Elles ont tiré de leur pauvreté même de quoi ſecourir les pauvres par leur travail, pourquoi ne tirerez-vous pas de votre abondance & de vos richeſſes de quoi les aſſiſter elles-mêmes dans leurs beſoins ? Elles prodiguent leur propre vie, pourquoi ne ferez-vous pas quelque largeſſe de vos biens ? ainſi vous aurez le mérite de la charité ſans en avoir les difficultés. Vous ferez ce que Dieu vous ordonne, & vous ne ferez rien de ce que la nature refuſe ; vous donnerez & vous ne ſouffrirez pas. Vous ſemerez ſans peine en ce monde, & vous recueillerez dans l'autre, les fruits de votre piété, qui ſeront la paix & la gloire éternelle.

DISCOURS
PRONONCÉS
DANS LE SYNODE
DU DIOCÈSE DE NISMES.

PREMIER DISCOURS.

LE Prêtre eſt obligé à trois devoirs; à inſtruire par la parole, à aſſiſter par l'adminiſtration des Sacremens, à édifier par ſes bons exemples. Comment peut-il le faire, s'il ne réſide dans ſa Paroiſſe, s'il la quitte à tous momens. L'inſtruction ne conſiſte pas à faire un Prône ſans préparation; & par conſéquent ſans raiſon tous les Dimanches matins. Il faut aller dans les maiſons, tantôt donner un bon conſeil, tantôt avertir un père, tantôt un enfant de ſon devoir; ſemer les inſtructions Evangéliques. L'adminiſtration des Sacremens, de la Confeſſion, Communion, Extrême-Onction, peut-être néceſſaire à tout moment; vous vous expoſez en vous éloignant à laiſſer périr vos frères; vous leur ôtez le fruit des bons exemples que vous leur devez. Ils ſoupçonnent que vous fuyez vos devoirs, que des attachemens étrangers vous attirent ailleurs.

Des Curés qui ne ſe plaiſent ni à leur ſéjour, ni à leurs fonctions, qui par inquiétude ou par ennui, ſortent ſouvent de leurs Paroiſſes, tantôt dans les Foires & dans les Marchés couverts d'une indécente pouſſière & pouſſés d'une avide cupidité, ils ſe mêlent avec les mercénaires, & déshonorent par un vil métier la dignité de leur Sacerdoce.

Tantôt pour aller dans les Villes chercher dans les converſations, dans les viſites, dans les repas, des amuſe-

mens vains, & quelquefois même criminels, qu'ils ne trouvent pas dans la campagne, dont la solitude leur est à charge, & où rien n'égaie assez à leur gré leur triste & ennuyeuse oisiveté.

On a vu des Prêtres sortir le Lundi de leurs Paroisses, n'y revenir que le Samedi, hasarder sans nécessité le besoin des Sacremens; & par conséquent le salut des ames qui leur ont été confiées; abandonner leurs brebis aux loups ravissans, laisser les ignorans sans instruction & les méchans sans discipline, & perdre la semaine qu'ils devroient employer à l'étude & à la lecture des saintes Ecritures pour nourrir & édifier le Peuple.

Qu'on voie un Pasteur inquiet, qui ne se donne pas le loisir de connoître son Troupeau, & un Curé qui est presque regardé comme étranger dans sa Paroisse; que voulez-vous qu'on en pense?

L'inutilité du Pasteur n'est guère moins blâmable que l'absence. Dieu l'a attaché à son Eglise, comme le premier homme au Paradis Terrestre: *Ut operaret*, pour la cultiver.

Il ne sépare presque jamais dans les saintes lettres le Sacerdoce des fonctions: *Applica ad te Aaron cum filiis suis, ut Sacerdotio fungantur mihi.* Non pas, *ut sint Sacerdotes*, mais *ut Sacerdotio fungantur. Sanctificabis Aaron cum filiis suis ut Sacerdotio fungantur.* Notre Seigneur, dit à saint Pierre, & dans sa personne à tous les Pasteurs: *Pasce oves meas.* Il ne dit pas, soyez le Pasteur, mais paissez.

Saint Paul sollicite: *Cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem. Alios dedit pastores & doctores in opus ministerii*: il les sollicite dis-je, de s'honorer, non pas pour leur qualité, mais de leurs fonctions sublimes, & de leur exactitude à les remplir! *Propter opus illorum; non dignitatem, non opes, &c.* Les Eglises ne sont pas faites pour les Curés, mais les Curés pour les Eglises.

Quelle pitié, devoir des Curés tièdes & négligens passer les semaines entières sans exercice, sans action, sans application à aucun de leurs ministères, retirés en eux-mêmes, & comme enveloppés dans leur paresse, se réveiller à peine le Dimanche pour dire une Messe de nécessité, non de dévotion, à regret & quelquefois même avec précipitation, usant de diligence en cela, pour rentrer plutôt dans leur oisiveté ordinaire. La lecture les incommode, l'étude les

ennuie, l'Oraiſon leur eſt inconnue, toutes les fonctions de la Cure leur ſont à charge. Les anciens Catholiques ſe dérèglent, les nouveaux Convertis n'avancent pas, point de Catéchiſme, point de Prône, point de Vêpres, les Autels négligés, les ornemens jetés au haſard, les vaſes ſacrés même tenus ſans décence & ſans ſoin; comment introduiront-ils parmi le peuple la fréquentation des Sacremens? Comment nourriront-ils la piété des fidelles? Comment s'attireront-ils leur confiance? Ils ne ſentent pas le poids des ames qui leur ont été confiées, & ne connoiſſent pas le prix du Sang que Jeſus-Chriſt a verſé pour eux & pour elles. Ne craignent-ils pas que Dieu leur diſe par ſon Prophète! *Quis tu hic? aut quaſi quis hic*: Qui êtes-vous, que faites-vous ici, & quel fantôme êtes-vous dans cette Paroiſſe?

Ils ſe plaignent pourtant ſans ceſſe qu'ils ſont trop chargés, & qu'ils n'ont pas aſſez de revenu; comme s'il falloit entretenir graſſement leur fainéantiſe, & comme ſi la rétribution étoit pour la perſonne, & non pas pour l'œuvre. Ceux-ci n'édifient pas.

Les autres ſont encore plus pernicieux, car ils détruiſent.

Je parle ici de ceux, qui par un zèle impétueux, & qui n'eſt pas ſelon la ſcience, veulent forcer, pour ainſi dire, la providence de Dieu, & réduire à leur point, dans les momens qu'ils ont marqués, des hommes libres à qui Dieu laiſſe le temps & la liberté de ſe convertir; qui n'ayant pour leurs Paroiſſes ni le cœur de Paſteurs, ni les entrailles de Père, endurciſſent ſouvent par une indiſcrète rigueur, ceux qu'il faudroit amollir par une charité patiente: qui affectent un air de domination qui révolte au lieu de corriger, qui ne leur fait point acquérir l'autorité qu'ils cherchent, & qui leur fait perdre la confiance qu'ils devroient chercher.

Que peut-on eſpérer pour le progrès de la Religion d'une Paroiſſe qui tremble à la vue de ſon Curé, qui prend ſon zèle pour une paſſion & une colère, qui vient de ſon tempérament, plutôt que du déſir de leur ſalut, & qui n'étant pas perſuadée de ſa bonté, & n'éprouvant que les effets d'une humeur ſombre & farouche, le regarde moins comme ſon Paſteur que comme ſon ennemi.

Il faut de la charité pour ramener les pécheurs: *Si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto hujuſmodi, inſtruite in ſpi-*

ritu lenitatis, saint Paul *ad Gal.* Il faut traiter ainsi les nouveaux Convertis, ils sont préoccupés, ils sont nourris dans le sein de l'erreur. On leur a donné de mauvaises impressions de la vérité catholique ; ils sont dans le cas de saint Paul ; ils vivent dans leurs préjugés : *Si præoccupatus fuerit.* Il faut les instruire en les corrigeant, leur ôter ces préventions. Leur correction est leur instruction, parce qu'ils sont dans l'erreur. *Instruite*, mais 1°. avec un esprit de douceur, en s'insinuant dans leurs cœurs & dans leurs esprits : *In spiritu lenitatis.* 2°. Avec prudence : *Pleni dilectione*, dit S. Paul, ad Rom. *Repleti omni scientiâ ita ut possitis alterutrum monere, in omni scientia*, toute science & prudence pour la faute & pour le coupable, & pour le temps & la manière de le corriger.

Mais ceux-là sont coupables de la perte des ames de leur Paroisse, qui lui donnent par leur conduite des sujets de scandale & de chute.

Je ne parle pas seulement ici de ceux, qui par des fréquentations suspectes, ou par des commerces scandaleux profanent leur caractère, & portent dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le Prophète, & annoncée par Jesus-Christ ; qui décrient par l'impureté de leurs mœurs la sainteté de leur profession, & qui font réjaillir sur le ministère la honte & l'indignité du ministère. A Dieu ne plaise que pareils scandales arrivent dans ce diocèse.

Mais il se glisse une erreur parmi les Ecclésiastiques, c'est qu'ils croient qu'il n'y a qu'un péché pour eux à éviter, & qu'ils ne peuvent qu'être innocens, & que tout leur est permis, pourvu qu'ils soient, ou que du moins ils paroissent chastes ; comme si tous les vices, quoiqu'ils ne soient pas tous également grossiers, n'avoient pas tous une grande difformité.

Ils ne comptent pour rien, les uns d'être vains & orgueilleux, de prendre des titres d'honneur qu'ils s'attribuent, & qu'ils exigent même dans l'enceinte de leurs Paroisses, de se servir du crédit que leur donnent les conjonctures particulières de l'Eglise, non pas pour faire respecter la Religion, mais pour se faire craindre eux-mêmes, & pour s'établir une espèce d'empire qui n'a rien ni de Chrétien ni de Pastoral.

Les autres se pardonnent une avarice sordide qui leur at-

tire le mépris, qui sur les moindres intérêts leur fait intenter des procès & des querelles, qui divise presque toujours le Prêtre d'avec le Prêtre, le Curé d'avec les Paroissiens, & qui le porte à étendre les droits de l'Autel, ou à les exiger avec plus de sévérité que ne faisoient les publicains, comme si c'étoit un parti de punition, & non pas une rétribution de charité.

Que dirai-je de ceux qui souffrent la discorde & la division, & qui peut-être l'entretiennent dans leurs Paroisses; qui sur des prétextes de bien public, cherchent à nuire aux particuliers dont ils ne sont pas satisfaits; qui offensent par un esprit de vengeance ceux qu'ils devroient ménager par un esprit de Religion; & qui par une humeur turbulente sèment eux-mêmes la zizanie qu'ils sont obligés d'arracher; & sous de vaines intentions de justice, se font un plaisir de rompre la charité.

Ce sont des vices qui font blâmer notre ministère, qui empêchent les progrès de la Religion, & qui font que nous voyons si peu de piété & de modestie dans les laïques. Evitons-les, Mes Frères, enseignons-leur par nos œuvres ce que nous leur enseignons par nos paroles. Faisons qu'ils nous respectent, n'ayant rien à dire de nous, afin que nous soyons la bonne odeur de Jesus-Christ.

SECOND DISCOURS.

DIEU dans la création du monde n'a voulu d'autre ministère, que celui de sa toute-puissance pour former l'homme; il a voulu être le seul Auteur de son ouvrage, & nulle autre main que la sienne n'y a touché. Mais dans la rédemption il a recueilli divers offices, il s'est associé des personnes choisies, & s'est établi comme des coopérateurs du salut de l'homme; ceux qu'il a destinés principalement à cet emploi sont les *Prêtres*; & pour les rendre plus aimables & plus vénérables au monde, il a fait écrire par son Apôtre, comme à la tête de toutes les fonctions de son Eglise: *Dei adjutores sumus*: nous sommes appelés pour aider à Dieu dans l'accomplissement de ses desseins.

Il est vrai que cette gloire ne convient pas également à tous les Prêtres qui s'emploient au salut des ames. Elle con-

vient aux Docteurs, aux Prélats, aux Prédicateurs. Mais on peut dire qu'elle appartient plus proprement à ceux qui administrent parmi les peuples le sacrement de la pénitence, & qu'on appelle Confesseurs, parce qu'aucun ne contribue de plus près à l'infusion de la grâce qui forme le salut des ames. Les autres par leur doctrine, par leurs corrections, par leurs conseils y mettent les dispositions requises, & comme le Prophète, rassemblent les ossemens dispersés dans la campagne, mais ne les font pas revivre : mais les Confesseurs leur soufflent un esprit de vie : *Spirant spiraculum vitæ*, parce qu'encore que Dieu seul nous donne proprement la grâce, les Confesseurs sont ceux qui concourent plus immédiatement à cette action, détruisant dans le cœur humain, par l'absolution, le péché qui s'en est rendu le maître.

L'office de Confesseur est entièrement propre à la Loi évangélique. Avant que la plénitude des temps fût arrivée, les Prêtres de l'ancienne Loi avoient l'autorité de juger un lépreux, mais non pas de le guérir : elle étoit réservée aux Prêtres de la Loi nouvelle institués par Jesus-Christ : on peut leur dire comme à Jesus-Christ : *Domine, si vis, potes me mundare*; & ils peuvent aussi répondre comme J. C. *Volo mundare.*

De-là vous pouvez connoître la grandeur & la dignité d'un confesseur dans son tribunal de la pénitence ; mais si la dignité est grande, le péril n'en est pas moins grand pour son salut, ou pour celui des autres, s'il ne suit les règles qui lui sont prescrites. Ce bâton qui dans les mains d'un Elisée vivifie, dans les mains de Giézi retient dans la mort, & l'on ne peut guères dire plus à propos que d'un Confesseur ces paroles du Sage : *Mors & vita in manu linguæ*; qu'il a au pouvoir de sa langue le salut des ames, s'il use comme il faut de son autorité, ou leur damnation, s'il en abuse.

Ego dixi, Dii estis, a-t-il dit aux Prêtres. Les Prêtres semblent faire une espèce à part dans la religion. Leur état est comme singulier entre Dieu & les hommes ; avec Dieu ce sont des hommes, avec les hommes ce sont des Dieux ; comme ces parélites ou représentations du Soleil, qui se font en l'air, à l'égard du Soleil ce sont des nuées ; à l'égard des nuées ce sont des Soleils.

Si cela se peut dire avec vérité de tous les Prêtres, encore plus de ceux qui sont appelés au ministère de Confesseur, non

non-seulement, parce qu'ils sont des Juges, à qui Dieu semble dans l'Exode vouloir communiquer toute la gloire de son nom; mais encore, parce qu'ils sont Juges en des causes qui relèvent uniquement du Tribunal de Dieu: *Quis potest dimittere peccata; nisi solus Deus?* disoient les Scribes, & ils disoient bien. Or le Prêtre les remet, il lie & délie; non-seulement il déclare le pénitent absous, mais l'absout lui-même, selon la doctrine du Concile de Trente.

A qui est-ce que la puissance a été donnée de rendre innocent un misérable qui étoit criminel? Toute l'autorité des hommes va à déclarer innocent celui qui est faussement accusé. Qui est-ce qui peut exprimer combien le péché déplait à Dieu: *Abominatio est Deo via impii.* Il suffit de dire qu'il a employé pour le détruire toutes les opérations de la grâce, jusqu'à donner sa propre vie pour l'opprimer, comme un autre Samson, pour ainsi dire, sous ses ruines.

Or, cette opération si difficile, qui a coûté à Jesus-Christ tout son Sang, je veux dire la destruction du péché, le Confesseur l'exerce tous les jours avec facilité, il lève la main, & dit, je t'absous: au bruit de cette parole tombent toutes les murailles de Jéricho, & se réduisent en cendre.

Je dis ceci, afin que vous connoissiez la puissance & l'autorité qui réside en vous, & que vous appreniez que vous devez acquérir la science nécessaire pour cela. Pensez que la Sentence d'un Prêtre, dans le Tribunal de la confession, est d'un si grand poids, qu'elle est suivie de la sentence du Ciel. *Quodammodò ante judicii diem judicant.* Et que tout ce qu'il aura jugé dans ce Tribunal, sera confirmé & approuvé au jour du terrible Jugement de Dieu. Avec quel soin faut-il donc étudier cette Sentence, afin qu'elle puisse être lue dans une assemblée d'une si auguste Majesté, de peur qu'elle ne soit défectueuse par son ignorance, ou précipitée par indiscrétion.

Il faut donc être éclairé par la science: *Quoniam tu scientiam repulisti, repellam te, ne Sacerdotio fungaris mihi.* Il dit, *ne Sacerdotio fungaris*, non pas, *ne sis sacerdos.* Il ne leur ôte pas son Sacerdoce, mais l'exercice de leur Sacerdoce, de peur qu'ils n'exposent la réputation de ses Sacremens. Il ne suffit pas de dire, j'ai été approuvé par mon Evêque. L'approbation suppose la science, mais ne la donne pas; l'expérience, le bon sens naturel peuvent servir, mais il

faut se rendre habiles. C'est une grande témérité de quelques-uns de se jeter sans intelligence dans un métier, où il s'agit des plus importantes affaires, qui sont celles du salut.

Deux sortes de science, *juris & facti.*

La science du droit est celle qui apprend les règles & les maximes pour bien juger.

1°. Savoir l'étendue de sa juridiction, ne pas étendre ses droits sur des étrangers, ne juger que son propre Peuple, ne point empiéter sur les sujets d'autrui. Ne point entreprendre sur des péchés qui sont réservés à des Tribunaux supérieurs.

2°. Savoir ce qu'on a tant recommandé aux Prêtres de la Loi ancienne, distinguer la lèpre d'avec la lèpre, le péché veniel d'avec le mortel, le péché de fragilité ou de malice.

3°. Les circonstances agravantes qui changent l'espèce du péché : *Fasciculos deprimentes*, ces poids qui dépriment.

4°. Ce qui porte obligation de restituer, soit par la détention, soit par le larcin.

5°. Ce qui constitue l'occasion prochaine du péché, & l'obligation de s'en éloigner.

6°. Quelle disposition de douleur est nécessaire au pénitent pour introduire en lui la grâce du Sacrement.

7°. Quelle forme il doit observer pour absoudre, & quels remèdes il doit employer pour les guérisons des ames.

Vous me demanderez peut-être, quelles opinions faut-il suivre? Les plus douces ou les plus sévères? C'est la prudence qui vous les doit enseigner.

Il faut tellement adoucir la Loi, qu'on la fasse aimer, pour la suivre: mais il ne faut pas l'élargir, ensorte qu'on donne une entière liberté de s'en dispenser. Un pénitent qui vient s'accuser d'avoir aimé la bonne chère, si vous voulez d'abord le réduire à jeûner dans toutes les règles que prescrivent certains Auteurs, à ne pas boire même un verre d'eau, à quatre onces de pain, à la privation de la collation, vous ne lui persuaderez pas le jeûne. Il faut lui représenter qu'il doit mesurer la qualité du manger à la complexion. Qu'il faut sortir de table avec appétit. En un mot, quand les opinions douces conduisent votre pénitent à l'observance de la Loi, tenez-vous en là à son égard; si les plus sévères le retiennent mieux, pratiquez-les.

Dans les matières qui regardent l'impureté, gardez-vous bien de trouver des choſes de peu de conſéquence. Un feu, pour petit qu'il ſoit, eſt toujours à craindre. Une bluette cauſe un incendie. En matière de péchés des ſens, l'obſervance en eſt plus facile, quand elle eſt plus ſévérement gardée.

A proprement parler, ce n'eſt pas l'office du Confeſſeur, d'interroger le pénitent, mais ſeulement de l'écouter.

La raiſon diffère entre ce tribunal ſpirituel & les tribunaux ſéculiers, que dans le premier celui qui confeſſe ſon crime eſt abſous, & que celui qui le cache eſt condamné : ainſi la déclaration ou le ſilence, le menſonge ou la vérité ſont ſur le compte du criminel. Cependant la honte du pénitent, jointe au peu de diſpoſition de s'examiner, de ſe repentir, de ſe confeſſer, jettent un pauvre Confeſſeur dans la néceſſité de l'interroger & de ſuppléer par ſon exactitude & par ſa recherche à la négligence du pécheur, qui doit faire la fonction d'accuſateur ; de joindre la patience d'écouter, à la fatigue d'examiner, & de dire avec Job : *Cauſam quam neſciebam diligentiſſimè inveſtigabam.*

Deux ſortes de pécheurs ont beſoin d'être interrogés.

Les uns cachent la vérité par ignorance.

Les autres la cachent par malice.

Il y en a qui n'ont pas la conſcience mauvaiſe, mais embarraſſée ; qui n'aiment pas à s'examiner, à s'appliquer, à entrer dans leur intérieur, à ſe demander à eux-mêmes ce que leur reproche une conſcience inquiète, ſcrupuleuſe, chagrine ; comme ceux qui ont des femmes querelleuſes, qui n'entrent que le moins qu'ils peuvent dans leurs maiſons. Il faut être circonſpects avec ceux-ci.

Ne point manquer par négligence.

Ne point excéder par des queſtions imprudentes ou inutiles.

Pour l'un, il chargeroit ſa conſcience ; pour l'autre, il chargeroit celle du pénitent juſqu'à lui rendre le Sacrement difficile & odieux.

Nous ne ſommes pas obligés de nous confeſſer de tous les péchés commis, mais ſeulement de ceux dont nous nous ſouvenons.

Le pénitent n'eſt tenu qu'à cela, moins encore le Confeſſeur.

De ce principe, je tire deux réflexions très-utiles pour la pratique.

1°. Quand vous aurez à vos pieds un pénitent, dont vous connoîtrez la piété & la diligence à rechercher & à confeſſer ſes péchés, au lieu d'employer le temps à d'inutiles interrogations, employez-le à lui donner de ſalutaires conſeils : car les Juges ſéculiers ne travaillent qu'à faire découvrir le crime, le ſpirituel penſe encore à le faire haïr.

2°. Quand une perſonne, dont la négligence vous eſt connue vient à vous, vous n'êtes pas obligés de l'examiner, ni de lui faire d'autres queſtions que celles qu'elle ſe doit faire elle-même. Vous pouvez les interroger ſur les devoirs de leur profeſſion.

Il faut être ſur-tout fort réſervé & fort diſcret ſur les queſtions qu'on fait en matière d'impureté, choiſir, employer les termes les plus modeſtes, de peur de bleſſer l'honnêteté que vous voulez introduire dans le cœur du pénitent:

Laiſſer plutôt quelque circonſtance ſans y toucher, que de haſarder la modeſtie & la chaſteté du diſcours ou des oreilles.

Ne remuer point ces ordures, qui ne peuvent qu'infecter le Confeſſeur & le pénitent.

Contentez-vous de ſavoir l'eſpèce de ce péché, & n'en recherchez pas les manières ; & quand quelquefois des pénitens ou ignorans ou indiſcrets vont trop loin, arrêtez-les.

Craignez qu'en exprimant trop ce péché, on ne vienne à vous le faire aimer.

Pour ceux à qui vous connoiſſez quelquefois que la honte ferme la bouche, ſervez-vous de l'adreſſe dont ſe ſervit Ezéchiel pour connoître les abominations qui ſe faiſoient dans le Temple : *Ecce foramen unum* ; il voit une petite ouverture dans la muraille, élargis-la, dit le Seigneur : *Fode parietem*, juſqu'à ce que, *apparuit oſtium* ; enſorte qu'étant entré il vit, *abominationes peſſimas*.

Un jeune homme vient, s'accuſe de quelque regard licentieux, de quelques paroles déshonnêtes ; il faut aller ſagement des paroles aux penſées, des penſées au conſentement, du conſentement aux œuvres. Il faut d'un côté faire ſortir le pus, de l'autre prendre garde de ne point infecter la partie ſaine, de ne point enſeigner le mal qu'il ne ſait pas.

Il faut soulager le pénitent en ces occasions, enſorte qu'il n'ait preſque à dire qu'oui, mon Père, ſans l'effaroucher. Quelle conſolation fut-ce à la Samaritaine de pouvoir dire : J'ai trouvé un homme qui m'a dit ce que j'ai fait : *Qui dixit mihi omnia quæcumque feci.* Si Jeſus-Chriſt eût voulu tirer de ſa propre bouche ces péchés honteux, elle auroit été toute interdite : mais il lui donna, en lui découvrant ſes fautes, une grande facilité à les confeſſer, ſans autre peine que de répondre ſeulement : *Propheta es tu.*

2°. Gardez-vous de paroître étonné, de ſoupirer, de hauſſer les épaules. Ouvrez-leur les eſpérances de la miſéricorde ; adouciſſez leur confuſion par des conſolations ſpirituelles ; faites-leur voir que les Anges ſe réjouiſſent dans le Ciel, à la converſion d'un pécheur, & faites qu'il ſe ſache gré de s'être confeſſé, & qu'il ſe ſente ſoulagé de s'être déchargé d'un fardeau dont il ſentoit le poids, & dont il n'oſoit ſe délivrer.

TROISIÉME DISCOURS.

NOUS avons vu avec plaiſir dans ces derniers temps, je ne ſai quel mouvement de religion parmi nos frères Réunis, qui nous a donné beaucoup d'eſpérance & même quelque conſolation.

Une pointe de foi & de catholicité a paru preſque dans tous les endroits du diocèſe. Les voies de Sion ont été remplies de ceux qui venoient aux ſolennités, nos Egliſes plus fréquentées, les exercices plus ſuivis, la parole de Dieu plus aſſiduement & plus docilement écoutée, quelques confeſſions, quelques Communions, nous ont fait croire que le temps de la moiſſon approchoit, & que nous pourrions recueillir quelque fruit de nos travaux évangéliques.

La laſſitude de vivre ſans religion, l'importance d'en avoir une, la néceſſité de prendre la Catholique, en ont déterminé quelques-uns : les autres flottans encore dans la foi, ne ſavent encore de quel côté les fait pencher leur conſcience. Il y en a qui recherchent la vérité, qu'ils n'ont pas encore trouvée. Pluſieurs demandent d'être inſtruits ; & ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que tous ont beſoin de l'être.

C'eſt une obligation eſſentielle à notre état. 1°. A tous

ceux qui ſont chargés du ſalut des ames, de les nourrir de la ſubſtance de la divine parole ; ce n'eſt ni conſeil, ni bienſéance, ni inſtitution humaine, c'eſt un droit divin, & un précepte indiſpenſable ; ç'a été la miſſion & le miniſtère de Jeſus-Chriſt, le ſouverain Paſteur de nos ames : *Evangeliſare pauperibus miſit me : prædicare annum acceptabilem & diem retributionis.* L'ouvrage de la rédemption devoit commencer par l'inſtruction & par la doctrine, & finir par la Croix & par les ſouffrances du Rédempteur : avant que de verſer ſon ſang, il a fallu qu'il ait répandu la ſemence évangélique. C'eſt ſon application principale durant trois ans ; il prêche dans le Temple, dans les Synagogues, dans les Villes, dans les Villages, dans les maiſons, à la campagne, ſur le bord de la mer, ſur les rivages du Jourdain, & pourquoi ? *Quia ideo miſſus ſum*, dit-il en S. Luc 4. C'étoit ſa miſſion réglée & ordonnée par ſon Père ; c'étoit-là la première loi, & la première condition du ſalut des ames.

Comme il a reçu cet ordre du Ciel, il l'a donné de même à ſes Diſciples : *Sicut miſit me Pater & ego mitto vos*, Joan. 20. Ce n'eſt pas un avis particulier qu'il leur donnât en paſſant, ce fut une loi qu'il publia, étant prêt à monter au Ciel après ſa glorieuſe Réſurrection. Dans une de ſes plus éclatantes apparitions, dans la plus nombreuſe aſſemblée des Fidelles, il ſe revêt de toute ſa puiſſance, & de toute l'autorité qu'il a & dans le Ciel & ſur la Terre : *Data eſt mihi omnis poteſtas in cœlo & in terra ;* après quoi il ordonne : *Euntes ergo docete omnes gentes.*

C'eſt par la Prédication de ſa parole que ſon Nom doit être ſanctifié ; il a acquis le Ciel par le mérite de ſon Sang ; il veut que nous lui gagnions la terre par la Prédication de ſa parole : & c'eſt pour cela qu'il ajoute : *Ecce ego vobiſcum ſum uſque ad conſummationem ſæculi ;* qu'il demeure avec nous juſqu'à la conſommation des ſiècles, pour donner de la force à nos diſcours par l'efficace de ſa grâce.

Les ſaintes Ecritures, les Pères & les Conciles, ſont pleins de témoignages de cette vérité. Ils obligent les Paſteurs à nourrir leurs brebis, comme les pères à nourrir leurs enfans. Ils donnent des règles de ce miniſtère ; ils ordonnent des peines à ceux qui y manquent ; ils leur aſſignent même la matière de leurs inſtructions, comme font le quatrième Concile de Tolède, & le premier Concile de Trente.

Mais ſi jamais les Curés ſont obligés d'inſtruire les peuples, c'eſt en ce temps, & dans ces Diocèſes, où l'héréſie ſoutenue avoit mis la diſcorde, entrepris d'étouffer le Royaume de Jeſus-Chriſt, & d'éteindre, pour ainſi dire, ſous les ténèbres des opinions nouvelles, les lumières de l'ancienne Foi. L'ignorance, compagne ordinaire de l'erreur, règne preſque dans toutes vos Paroiſſes, où la plupart n'ayant dans le cœur que les ſentimens qu'une erreur invétérée y a laiſſés, vivant ſans aucun exercice de leur Religion, & ne voulant point de connoiſſance de la nôtre, ont retenu leurs menſonges, & ont oublié tout ce qu'ils ſavoient de nos vérités.

Ils commencent à revenir de ce long aſſoupiſſement; ils écoutent; il ſemble qu'ils nous apportent des oreilles plus attentives & plus douces. Nous endormirons-nous quand ils ſe réveillent? Nous voyons une Egliſe naiſſante au milieu de nous, la laiſſerons-nous ſans doctrine? Des enfans demandent du pain, & nous n'aurons pas la charité de leur en couper? Laiſſerons-nous des converſions commencées, & des fruits qui croiſſent ſans les conduire à leur point de maturité?

Vous nous diſiez autrefois, comme le Prophète: Ce ſont des enfans ſans intelligence & ſans ſoumiſſion, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu; des aſpics ſourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'enchanteur: *Filii nolentes audire legem Dei.* Mais aujourd'hui vos Paroiſſes ſe remuent; pluſieurs vous demandent qu'on élargiſſe les Egliſes. Le nombre de vos auditeurs s'augmente tous les jours. On demande que vous parliez, que vous inſtruiſiez, ſoit en particulier, ſoit en public. Ce ne ſera plus la faute des Paroiſſiens, ce ſera la vôtre. Ce ne ſera plus l'indolence du peuple qui ſe préſente, ce ſera celle du Paſteur, qui doit employer tous ſes ſoins, & toute ſon induſtrie à le ramener: il faut que les inſtructions ſoient ſolides, claires, courtes, non pas frivoles, obſcures ou fatigantes.

Il faut les attirer par vos avis & vos exhortations charitables, & ne les rebuter jamais par de ſévères réprimandes.

Vous attacher plutôt à leur expliquer la Doctrine de l'Egliſe, qu'à déclamer contre leurs erreurs: leur parler avec charité, & les écouter avec patience; ſupporter quelquefois leurs mauvais raiſonnemens, pour les diſpoſer à en entendre

de bons ; compatir à leurs foibleſſes, afin de gagner leur confiance, & vous inſinuer dans leurs eſprits, pour en être plus facilement les maitres.

Si vous en trouvez d opiniâtres & de rebelles, ne vous emportez pas contr'eux, commencez par prier pour eux. Si vous les reprenez, qu'ils connoiſſent que c'eſt par raiſon, & non par colère ; par zèle, & non par paſſion ; que ce ſoit ſans dériſion & ſans injure, & que la correction porte toujours ſur les vices, & non ſur la perſonne de celui que vous corrigez. Ne les menacez point de punition, de peur que le Paſteur ne leur paroiſſe leur ennemi, & que votre rigueur ne diminue leur docilité.

Comme les diſcours publics ne font pas toujours toute l'impreſſion qu'on pourroit ſouhaiter, il faut tâcher de les gagner par des conſeils & des entretiens particuliers : C'eſt là que dans une ouverture de cœur, examinant les diſpoſitions d'un chacun, connoiſſant leurs peines, pour les ſoulager, vous conformant même à leurs inclinations autant que votre miniſtère le peut permettre, vous pourrez peu à peu introduire la Religion dans des ames qui n'en ont point.

Vous devez les porter non-ſeulement aux bonnes mœurs & à la ſaine Doctrine, mais à la fréquentation des Sacremens ; enſorte pourtant que vous ne les y pouſſiez pas indiſcrètement.

Pour la Confeſſion, il eſt bon de les exhorter à ſe préſenter au tribunal de la Pénitence ; il faut pour cela leur faire connoître qu'ils ſont pécheurs, & leur donner une grande horreur du péché : leur apprendre à s'accuſer avec humilité de leurs fautes. Comme cette pratique ne leur paroît pas mauvaiſe, il ne ſera pas ſi difficile de les y conduire ; comme elle eſt gênante, il faut leur en adoucir le joug ; & par des interrogations qui ne paroiſſent ni trop rudes, ni trop curieuſes, leur aider à ſoutenir le fardeau qu'ils ne ſont pas encore accoutumés de porter ; s'ils ne ſont pas aſſez diſpoſés pour recevoir l'abſolution, du moins recevront-ils de bons conſeils.

Pour ce qui regarde l'Euchariſtie, c'eſt ici que je demande à Dieu pour vous cet eſprit de diſcernement & de prudence, qui accorde le devoir du Chrétien avec la gloire de Jeſus-Chriſt.

J'avoue qu'il eſt temps de leur réveler un ſi grand myſtère ; il faut leur donner du goût pour cette viande céleſte, leur repréſenter ce qu'ils peuvent gagner par une bonne Communion ;

Les accroiſſemens de grâces qui en reviennent, les conſolations ſpirituelles qui en découlent, les vertus de l'ame qui s'y fortifient ; leur faire connoître que c'eſt le complément de la Religion, que de s'unir avec Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie ;

Que ce n'eſt pas lui appartenir, que de n'avoir aucune participation de ſon Corps & de ſon Sang ;

Que c'eſt cette union qui fait la grandeur & la dignité du Chrétien ;

Qu'il tombera dans la défaillance, s'il ne ſe ſoutient par l'uſage de ce pain divin ;

Que c'eſt de ce Sacrement que ſe tirent des remèdes dans les maladies de l'ame, les conſeils dans les agitations de l'eſprit, les lumières dans les doutes & dans les obſcurités de la conſcience.

Mais auſſi il eſt juſte de leur faire voir les horreurs d'une Communion indigne, le crime de Judas, la profanation du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, le mépris, & pour ainſi dire, l'injure perſonnelle qu'on lui fait, le danger évident d'une damnation éternelle.

Vous devez ainſi ménager ces eſprits infirmes ; les pouſſer par la charité, & les retenir par la crainte ; leur donner du courage, & leur inſpirer du reſpect ; leur ôter la trop grande timidité, mais empêcher leur préſomption ; leur avancer ou leur retarder cette grâce ſelon la tiédeur ou l'ardeur de leurs déſirs.

On ne ſauroit aſſez les inviter au feſtin des noces de l'Epoux ; mais on ne ſauroit aſſez regarder s'il ont la robe nuptiale.

C'eſt à vous à garder les ſaints Myſtères, à ménager le Sang de Jeſus-Chriſt, & à nous rendre compte de l'uſage que vous en faites, afin que conduiſant ſelon les règles le troupeau qui nous eſt commis, nous puiſſions jouir de la gloire.

QUATRIEME DISCOURS.

INSTRUIRE les Peuples des principes & des règles de leur ſalut, & nourrir les ames, que Dieu a commiſes à nos ſoins, de la ſubſtance de ſa divine parole, eſt une obligation eſſentielle à notre état, qui n'eſt ni de conſeil, ni de bienſéance, ni d'inſtitution humaine, mais de droit divin & de précepte indiſpenſable.

Jeſus-Chriſt, le ſouverain Paſteur, a reçu le premier cet ordre de ſon Père céleſte : *Evangeliſare pauperibus miſit me, prædicare annum acceptum & diem retributionis.* Le miniſtère de la Rédemption dont il étoit chargé, devoit commencer par la doctrine & par l'inſtruction, & devoit finir par la Croix & par les ſouffrances ; avant que de verſer ſon Sang, il a fallu qu'il ait répandu la ſemence Evangélique : ç'a été ſa fonction, ſon application principale & continuelle durant trois ans. Il a prêché dans les Synagogues, dans le Temple, dans les villes, dans les villages, dans les maiſons, dans la campagne, ſur les rivages du Jourdain, & ſur les bords de la mer même, & pourquoi ? *Quia ideò miſſus ſum* : C'étoit ſa miſſion réglée & ordonnée par ſon Père : c'étoit la première loi & la première condition du Sauveur des hommes.

Luc. 4.

Comme il a reçu cet ordre du Ciel, il l'a donné de même à ſes Diſciples, & leur a laiſſé & ſon commandement & ſon exemple : *Sicut miſit me Pater, & ego mitto vos.* Ce ne fut pas un avis qu'il leur donna en particulier & en paſſant, ce fut une loi qu'il publia étant prêt à monter au Ciel, après ſa glorieuſe Réſurrection. Dans une de ſes plus éclatantes apparitions, au milieu de l'appareil de ſon triomphe, dans la plus nombreuſe aſſemblée des Fidelles, il ſe revêt, pour ainſi dire, de toute ſa puiſſance, & de toute l'autorité qu'il a & dans le Ciel & ſur la Terre : *Data eſt mihi omnis poteſtas in cœlo & in terra* : après quoi il ordonne : *Euntes ergo docete omnes gentes* ; comme s'il diſoit, le Père m'a donné l'empire & le pouvoir ſur tout l'Univers : c'eſt pour moi : qui ſuis la parole éternelle, qu'il a été créé : c'eſt par ma parole qu'il doit être ſanctifié : j'ai conquis le Ciel, c'eſt à vous à conquérir la Terre par la Prédication

Joan. 20.

de l'Evangile ; c'eſt pour cela que je demeurerai avec vous juſqu'à la conſommation des ſiècles, pour donner de la force à vos diſcours par l'efficace de ma grâce : *Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus uſque ad conſummationem ſæculi.*

C'eſt de là que les ſaints Pères ont conclu que cette Loi étoit faite, non-ſeulement pour les Diſciples qui étoient préſens, mais encore pour tous leurs ſucceſſeurs juſqu'à la fin des ſiècles ; & ſi vous êtes de ceux-là par votre caractère, pourriez-vous croire que vous n'y êtes pas obligés ? Enſeignez, inſtruiſez, prêchez les vérités & les voies du ſalut à tout le monde.

Ce n'a jamais été dans l'Egliſe une loi arbitraire, ou accidentelle ; c'eſt une loi eſſentielle, & une condition inſéparable du miniſtère Paſtoral. Saint Paul faiſant le dénombrement des offices Eccléſiaſtiques que Dieu a établis parmi les fidelles, nous enſeigne qu'il a fait les uns Apôtres, les autres Prophètes, les autres Evangéliſtes : *Dedit quoſdam quidem Apoſtolos, quoſdam autem Prophetas, alios verò Evangeliſtas* ; ce ſont des miniſtres particuliers, qui ont leurs fonctions à part, & leurs offices qui leur ſont propres. Mais lorſqu'il parle des Paſteurs, il les unit avec les docteurs : *Alios quidem Paſtores & Doctores.* Pour nous montrer, diſent ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin, que ces deux offices ſont inſéparables, la conduite & l'inſtruction, & que c'eſt un devoir indiſpenſable des Paſteurs, d'enſeigner ce qui regarde la foi & les bonnes mœurs.

C'eſt dans ce même ſens qu'écrivant aux Hébreux, & faiſant le caractère des véritables Paſteurs, il leur dit : *Mementote propoſitionem veſtrorum, qui locuti ſunt vobis verbum Dei.* Le caractère n'eſt pas proprement d'avoir diſtribué des aumônes, d'avoir appliqué le ſaint Sacrifice, d'avoir adminiſtré les Sacremens, non pas même d'avoir donné ſa vie pour ſon troupeau ; mais de leur avoir prêché la parole de Dieu : *Qui locuti ſunt vobis verbum Dei.*

Et lorſqu'il écrit à ſon diſciple Timothée, uſant des termes les plus expreſſifs & les plus efficaces, il atteſte le Ciel, il prend Dieu même à témoin, il appelle au redoutable tribunal de Jeſus-Chriſt, à ce jour qu'il récompenſera les Paſteurs fidelles, & punira les déſobéiſſans : *Teſtificor coram Deo & Chriſto Jeſu, qui judicaturus eſt vivos & mortuos, per adventum ejus, prædica verbum* : Paroles qui ſont con-

noître le compte exact que rendront les Pasteurs muets.

Ce n'est pas seulement un précepte évangélique, qui ordonne à ceux qui sont Pasteurs & Curés, d'instruire les peuples de leurs Paroisses, c'est un droit de justice commune & de providence naturelle.

La première obligation d'un père selon la chair à l'égard de ses enfans, est de leur fournir la nourriture qui leur convient, pour l'entretien & la conservation de cette vie fragile & passagère qu'ils leur ont donnée : la leur refuser, ce seroit non-seulement être inhumain, mais encore homicide, & les lois civiles ne mettent point de différence entre une mère meurtrière qui suffoque son enfant, & une mère dénaturée, qui lui refuse le lait & la nourriture nécessaire : *Necare videtur non solùm qui partum præfocat, sed qui alimenta denegat.* Les pères selon l'esprit, sont-ils moins obligés de nourrir les ames qui leur ont été commises, après leur avoir donné la naissance par le baptême ? La grâce a-t-elle moins de force que la nature ? Faut-il avoir plus de soin d'une vie temporelle, que d'une vie spirituelle, qui conduit à celle qui est éternelle ? Et croyez-vous que ce soit un moindre crime de laisser périr des ames par le défaut de la parole de Dieu qui les vivifie, que de laisser mourir les corps par le défaut de la nourriture qui les conserve ? Jesus-Christ n'a-t-il pas dit à saint Pierre : *Pasce oves meas ?* Saint Paul n'a-t-il pas dit à tous les Pasteurs : *Pascite qui in vobis est gregem Dei ?*

Avec quelle justice & quelle conscience un Pasteur peut-il s'appliquer le revenu de sa cure, s'il ne s'acquitte des fonctions de son ministère ? Je sai qu'il y a des docteurs qui tiennent que ces Curés muets ne sont pas moins obligés à une restitution convenable à leur négligence, qu'un professeur fondé pour enseigner dans quelque université, qui ne feroit pas ses leçons. Saint Paul nous avertit que ceux qui travaillent dans le Sanctuaire, doivent vivre de ce qui est du Sanctuaire : *Qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt edunt.* 1. Cor. Il ne dit pas, *qui in sacrario sunt*, mais, *qui in sacrario operantur*; il ne suffit pas d'y être, il y faut travailler. Ce qui faisoit dire en tremblant à saint Gregoire : *Quid nos, ô Pastores, agimus !* Nous fuyons le travail, & nous jouissons de la récompense : nous recevons le revenu l'Eglise : *Et tamen pro Ecclesia minimè in prædicatione laboramus.*

Comment ces Pasteurs lâches & silencieux peuvent-ils réparer la perte des ames qu'ils laissent périr faute d'instruction ? Ecoutez le Prophète Ezéchiel : je t'ai établi pour veiller sur la maison d'Israël : *Speculatorem dedi te domui Israël ;* Tu lui diras donc les paroles que tu auras oui sortir de ma bouche : *Audiens autem ex ore meo sermonem annunciabis eis.* Si lorsque je dis à l'impie : tu mourras, tu ne lui dis pas de quitter son impiété, & qu'il vienne à mourir sans se corriger, je te ferai rendre compte de son sang, tu me répondras de son salut : paroles terribles, & pourtant justes. Vous devenez coupables de tous les maux qui arrivent dans vos Paroisses, dit saint Chrysostome : *Non est scientia Dei in terra*, dit le Prophète Osée : *Maledictum, mendacium, furtum & adulterum inundaverunt.* Le Seigneur n'a-t-il pas raison d'être irrité contre ces sentinelles endormies ? Ce ne sera pas assez pour eux de rendre compte de leurs œuvres, il faudra rendre compte de leurs négligences ; de cette ame qu'il devoit avertir de ses dangers, de celle qui pouvoit revenir de ses erreurs, si on l'eût instruite ; de celle qui auroit sacrifié son ressentiment & sa vengeance, si on lui eût prêché la charité & la patience. Hélas ! qui de nous peut dire à son peuple ce que l'Apôtre disoit au sien : *Mundus sum à sanguine omnium.* Comment prouve-t-il la netteté de sa conscience ? c'est qu'il n'a pas manqué de les instruire, & de leur annoncer les conseils de Dieu : *Non enim subterfugi, quominùs annuntiarem omne consilium Dei vobis.*

L'Eglise n'a jamais manqué dans ses Conciles, de crier contre ces Pasteurs muets, qui laissent les peuples sans instruction. Remontons jusqu'aux Canons des Apôtres. Un Prêtre qui a charge d'ames, & qui néglige de les instruire des devoirs de la piété chrétienne, *à conditione segregetur* ; que s'il persiste dans cette indolence ; *deponatur*, qu'il soit déposé comme inutile, & comme indigne.

Le sixième Concile ordonne que ceux qui ont le gouvernement des Eglises, y fassent tous les jours, & principalement les Dimanches, des instructions au peuple. Le quatrième Concile de Tolède, où est recueillie toute la discipline de l'Eglise, met presque toute l'occupation d'un Pasteur : *In prædicatione & doctrina consistit.* Le Concile de Trente, dans les derniers temps, n'a-t-il pas renouvelé ces remontrances & les ordonnances des anciens : il déclare qu'à l'é-

gard des Pasteurs & des Curés, c'est une obligation de droit divin; il leur assigne même la matière de leurs instructions; il leur prescrit la foi & la pratique des bonnes œuvres, la forme & la méthode, la facilité & la brièveté de leurs discours; il détermine le temps, qui est la célébration de la Messe, où l'esprit doit être plus recueilli à la vue des saints mystères; il met entre les mains de l'Evêque toute l'autorité de l'Eglise, pour excommunier les négligens, & donner même une partie du revenu de leur bénéfice à quelqu'un qui prenne leur place, & s'acquitte de cette fonction. Il ne faut pas dire que c'est un conseil, non pas un précepte: *Mandat sancta Synodus, præcipit sancta Synodus.* Et pourquoi leur décerneroit-il des censures & des privations & retranchemens de leurs revenus?

Saint Paul s'écrioit: *Væ mihi si non evangelisavero.* A la vue des jugemens de Dieu le Prophète n'auroit pas dit: *Væ mihi quia tacui.*

Je sai bien qu'en ce péché comme aux autres, on ne manque pas de fausses excuses: les unes sont tirées du peuple, les autres du Prêtre.

1°. Le peuple ne vient point;

2°. N'a point de goût ni d'attention;

3°. Ne profite point.

Le petit nombre;

Le peu d'attention;

Le peu de profit;

1°. Je sai bien qu'il y a des enfans sans intelligence & sans soumission, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu, des aspics sourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'enchanteur: *Fili nolentes audire legem Dei*; ce qui est le comble de la malice & de l'aveuglement, & la marque de réprobation la plus certaine. Je sai qu'il s'est répandu dans vos Paroisses, par le mélange des deux Religions, une espèce d'irréligion, commune aux anciens & aux nouveaux Catholiques, que vos Eglises sont presque désertes, que les voies de Sion pleurent de ce que personne ne vient aux solennités, & que les Prêtres du Seigneur ne trouvent presque plus qui les respecte & qui les écoute; en cela je plains votre sort, & je ne puis que réveiller votre zèle & votre patience.

Mais ce peut être la faute du peuple, & celle du Pasteur

auſſi : l'un n'a pas beaucoup de zèle pour l'entendre, & l'autre n'en a pas beaucoup pour l'annoncer. L'indifférence eſt preſque égale ; & ſi les brebis ont quelque peine à recourir à leurs Paſteurs, les Paſteurs ne ſe donnent pas beaucoup de peine à les attirer.

Il faut que le déſir de leur ſalut, qui doit être la paſſion dominante d'un bon Curé, lui faſſe employer tous ſes ſoins & toute ſon induſtrie à les amener aux inſtructions ;

En les y engageant par des avis & des exhortations charitables, plutôt que par de ſévères réprimandes ;

En prenant l'heure la plus commode, & ſe conformant aux coutumes des Paroiſſes, aux néceſſités, & quelquefois même aux inclinations des Paroiſſiens ;

En leur donnant du goût pour la parole de Dieu, par des raiſons vives, & par des exemples familiers, qui ſoient de leur uſage & de leur portée.

Que ſi après tous ces ſoins il y a peu d'auditeurs encore, il faut inſtruire ce petit nombre. Eſt-il juſte que parce qu'ils ſont plus fidelles, vous ſoyez moins ſoigneux de les cultiver ? Jeſus-Chriſt n'a-t-il pas fait un de ſes plus beaux Sermons à une femme Samaritaine ? Un Héraut ne publie-t-il pas à haute voix les Edits du Prince, quoiqu'il y ait peu de monde qui l'écoute ? Faut-il que les Fontaines ceſſent de couler, parce que peu de gens y puiſent de l'eau ? Une converſion que Dieu fera par vous dans ce petit nombre, ne vous dédommagera-t-elle pas de toutes vos peines ? Il y aura d'autant plus d'efficace dans vos diſcours, & plus de bénédiction, qu'il y aura moins de complaiſance & d'amour propre de votre part.

2°. Vous me direz encore : je fais mes Prônes, j'explique l'Evangile, je ne vois point d'attention, on ne m'écoute preſque point ; il eſt vrai que comme il y a peu de cœurs touchés de Dieu, il y en a peu que les pratiques, & les diſcours de piété n'ennuient. Les curioſités, les ſpectacles, les compagnies, les plaiſirs rendent attentifs, parce qu'ils plaiſent, & qu'ils attachent ; les exercices de religion, au contraire, parce qu'on n'en eſt pas touché, on n'en eſt point excité.

Mais qui ſait ſi c'eſt la faute de vos auditeurs ou la vôtre ? Peut-être l'exceſſive longueur de vos Prônes les fatigue ; & quelle application peut ſuffire à des diſcours vagues

& ennuyeux d'une heure entière, ou le Pasteur, par complaisance pour soi-même, ou par un zèle inconsidéré, s'abandonne à son imagination échauffée, & s'évanouit dans ses pensées ? Peut-être l'obscurité de votre doctrine & de vos raisonnemens en l'air, ne peuvent fixer des esprits peu intelligens, qui n'étant pas en état de vous comprendre, n'ont pas du plaisir à vous écouter.

Le Concile de Trente veut que les instructions que les Curés font dans le temps de la Messe, soient courtes, soient aisées & intelligibles. Il faut traiter vos auditeurs comme des infirmes, leur donner de la nourriture *peu* & *souvent*, de peur qu'étant trop chargés, ils ne puissent ni digérer ni profiter de cette viande céleste.

Si vous venez à vous en apercevoir, ne vous emportez pas contr'eux, la charité doit supporter ces petits défauts, où nous avons presque toujours part. Il n'y a rien de si peu édifiant que ces Prédicateurs chagrins & impatiens, qui s'inquiétent de tout, qui ont toujours les yeux sur leurs auditeurs, pour remarquer s'ils s'assoupissent, qui s'interrompent au moindre bruit, qui ont une invective toujours prête au moindre mouvement qu'ils voient, qui font perdre aux autres le fruit du Sermon, en les chagrinant, & qui le perdent eux-mêmes par leur impatience. Rien ne donne tant de créance à la doctrine que la patience : *Doctrina viri per patientiam noscitur*, dit le Sage.

Mais encore, la distraction n'est pas universelle, & il ne faut pas frustrer la docilité de ceux qui s'appliquent. Aussi l'Apôtre ordonne à Timothée de prêcher : *Opportunè, importunè.* Ceux qui prêchent par un pur motif de charité, comme les Prêtres & les Religieux ordinaires, peuvent peut-être s'excuser quand ils ne veulent prêcher qu'à ceux qui les écoutent avec plaisir, *opportunè* : mais ceux qui ont charge d'ames, & qui prêchent par un pur devoir de justice, doivent instruire même ceux qui ne le désirent pas, *importunè.*

Mais, direz-vous, je prêche inutilement, le peuple n'en profite pas, je ne vois pas le fruit de mes travaux.

Qui ne sait que l'instruction par la parole divine, est dans les Pasteurs un devoir spirituel déterminé, & qu'il faut accomplir par conséquent, quand même on n'en verroit pas le profit ? Si le Curé étoit obligé de guérir les ames infirmes, il pourroit s'abstenir de prêcher en ne les guérissant

riſſant pas; mais le ſoin eſt pour lui, & la guériſon vient de Dieu.

Qui peut ſavoir le fruit qui ſe fait ou qui ſe fera ? La parole de Dieu ne ſe jette jamais en vain ; ce grain germe quelquefois lorſqu'on y penſe le moins. S'il ne falloit agir que pour des biens tout à fait certains, perſonne ne cultiveroit les terres, perſonne n'entreprendroit aucun commerce ; en cette occaſion, quelque évènement qu'il arrive, la récompenſe eſt toujours égale. Qui ſait ſi Dieu ne donnera pas à ſa parole l'efficace que vous lui ſouhaitez ; & ſi ces terres ſtériles ne deviendront pas un jour fécondes en bonnes œuvres ?

Quelle excuſe pouvez-vous donc avoir ? ſera-ce vos occupations ? ſeront-ce des occupations ſpirituelles, le confeſſionnal, la viſite des malades, l'adminiſtration des Sacremens ? ce ſont des œuvres paſſagères, qui ne ſont pas de tous les temps, des occupations temporelles. Ecoutez ce que diſent les Apôtres : *Non eſt æquum nos derelinquere verbum Dei, & miniſtrare menſis.* Pouvons-nous quitter le miniſtère de la parole, pour ſervir les pauvres ? l'un eſt un ouvrage de charité, l'autre de juſtice.

Sera-ce l'incapacité ? vous mériteriez un double châtiment, l'un par votre ſilence, l'autre par la raiſon qui le cauſe. Quelle témérité a donc été la vôtre, quand vous vous êtes chargé d'un poids ſi fort au-deſſus de vos forces ? Pourquoi avez-vous pris la conduite de cette Paroiſſe ? Pourquoi ne la quittez-vous pas ? Mais ſavez-vous qu'il ne faut que des diſcours familiers & de bon ſens ? quelques réflexions édifiantes ſur l'Evangile : dites plutôt avec zèle, qu'avec politeſſe.

Mais qu'eſt-il beſoin ? je ferai venir des Religieux dans ma Paroiſſe, ils prêcheront pour moi. Ne ſavez-vous pas l'impreſſion que fait ſur le cœur d'un peuple la parole d'un Paſteur ? Ne ſavez-vous pas que le devoir de prêcher par ſoi-même, ſelon les Canons Apoſtoliques, n'a point d'excuſe : *Inexcuſabile debitum* ? Ne ſavez-vous pas que l'homme ſage a ſoin d'inſtruire ſon peuple : *Vir ſapiens erudit plebem ſuam.*

Je vous exhorte donc à vous appliquer à l'inſtruction de vos Paroiſſiens ; répandez-y par vos diſcours la ſcience & l'amour de Dieu ; ſoyez réguliers à faire vos Prônes ; expli-

quez l'Evangile des Dimanches, nettement, briévement, pieusement; amassez de vos études & de vos lectures toutes les semaines de quoi distribuer à votre peuple; formez à Jesus-Christ de jeunes Disciples par vos Catéchismes, & méritez par-là que Dieu béniſſe vos travaux, & vous récompense dans le Ciel.

CINQUIEME DISCOURS

LEs Curés peuvent quelquefois s'excuſer de ne pouvoir prêcher; mais s'ils n'ont pas le fond de ſcience d'où peuvent découler les diſcours ſublimes, ni ces talens qui peuvent cauſer de l'admiration à leurs peuples; du moins ils doivent s'appliquer à catéchiſer; s'ils ne ſont pas en état de donner une nourriture exquiſe & délicate aux grands, qu'ils coupent du pain aux petits qui le leur demandent, & qu'il ne ſoit pas dit: *Quia parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.*

Le Concile de Trente, ou, pour mieux dire, le Saint-Eſprit par cette aſſemblée, juge cette fonction ſi néceſſaire, qu'il veut que les Evêques, en leurs prédications, avertiſſent les peuples d'envoyer leurs enfans aux catéchiſmes, qu'ils les y contraignent même par des cenſures eccléſiaſtiques; à plus forte raiſon les Curés qui en ſont chargés: c'eſt une des plus néceſſaires obligations de leur office paſtoral.

Vous devez, ſous peine de péché, enſeigner aux enfans les premiers principes de la foi & de la Religion Chrétienne, qui ſont contenus dans le Symbole des Apôtres. La raiſon eſt, que ces enfans, dès leur âge le plus tendre, doivent s'acheminer vers leur fin dernière, qui eſt la gloire du Paradis; il convient qu'ils ſachent le terme où ils ſont deſtinés. Ce qui ſe fait, dit S. Thomas, par l'expoſition des myſtères qui regardent l'unité de Dieu & la trinité des Perſonnes divines, qui doivent faire dans le Ciel notre ſouveraine béatitude. Il faut enſuite leur apprendre la voie pour arriver à ce terme, par l'expoſition des principaux myſtères qui regardent l'Incarnation de Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, les moyens qu'il a établis pour les y conduire, qui ſont les Sacremens, canaux ſacrés, par où découlent ſes grâces dans les ames chrétiennes; & quoiqu'il faille leur donner une connoiſſance

ſuffiſante de tous, il leur faut particulièrement expliquer ceux qui ſont les plus communs & les plus néceſſaires, la confeſſion & la communion. Ce ſeroit peu de ſavoir la voie, ſi l'on n'y marche; il faut donc leur apprendre les Commandemens du Seigneur, afin qu'ils ſachent ce qui peut les conduire à leur fin, s'ils l'obſervent, & ce qui peut les en priver, s'ils y manquent. Et parce que perſonne ne peut accomplir ces Commandemens ſans le ſecours de la grâce divine, on doit leur apprendre à prier par l'Oraiſon Dominicale, afin qu'ils ſachent la néceſſité indiſpenſable qu'ils ont de ſe recommander à Dieu, pour ne pas tomber dans le péché, & la méthode dont ils doivent uſer, qui leur a été dictée par la bouche de Jeſus-Chriſt même.

Le Concile de Trente ordonne encore qu'on joigne à cela tous les enſeignemens qui peuvent les porter à la crainte de Dieu, & à l'obéiſſance à leurs pères, parce qu'encore que l'un & l'autre ſoit contenu dans le Décalogue, leur âge encore tendre & inconſidéré, a plus beſoin d'être retenu par la crainte & la révérence de Dieu qui les conduit du Ciel, & des pères qui les gouvernent ſur la terre.

Or, le devoir d'un Curé eſt non-ſeulement de leur enſeigner ces vérités, mais encore de les leur faire comprendre; en imprimer un ſouvenir ſtérile & ſuperficiel dans une mémoire obſcure & infructueuſe, ce ſeroit leur montrer le pain, & non pas le leur couper.

Que leur ſervira de répéter comme des échos les paroles que vous leur avez ſouvent inculquées, ſi vous ne leur faites entendre ce qu'elles ſignifient. Car comme un paroiſſien peut ſe ſauver en ſachant ce qui eſt contenu dans le Symbole, quoiqu'il ne pût par incapacité le réciter par mémoire; ainſi celui-là ne ſe peut ſauver qui ſait le réciter par mémoire, & n'en connoît pas pourtant le ſens. Il faut donc le leur faire connoître par des ſimilitudes familières, par des explications ſimples, accommodées à leur portée; par des termes intelligibles, afin qu'ils en conçoivent quelque idée peu confuſe, & conforme à leurs petites lumières, & à leur foible capacité.

De ces connoiſſances d'une foi purement ſpéculative, il faut les ramener aux pratiques des Commandemens de Dieu & de l'Egliſe; leur jeter dès leurs premières années dans l'eſprit certaines maximes chrétiennes, qui ſoient comme des

ſemences d'une vie pure & régulière dans la ſuite ; leur inſpirer les premiers ſentimens d'horreur pour les coutumes & les vanités du monde, afin que les mauvais exemples & les mauvais diſcours ne ſurprennent leur innocence ; leur faire ſentir les premiers goûts de la vertu, avant qu'ils aient reçu les impreſſions du vice ; graver dans leurs tendres cœurs une averſion du péché, & leur en faire craindre le nom même & les apparences.

Pour cela, il faut ſouvent blâmer la négligence des pères qui n'ont pas ſoin d'envoyer leurs enfans aux inſtructions, aux Offices, à la Meſſe, à l'Egliſe, où ils peuvent apprendre les moyens de vivre & de converſer en bons Chrétiens, à l'avantage des pères mêmes, qui auront le plaiſir de voir ces tendres plantes porter de ſi bonne heure des fruits de piété & d'obéiſſance : ce qu'on n'auroit pu eſpérer dans un âge plus avancé, ſi on les eût laiſſé croître à leur gré comme des plantes ſauvages, ſans arroſement & ſans culture.

Il faut leur dire que leur conſcience eſt chargée de l'éducation de ces jeunes enfans ; que leur état porte qu'ils ſe ſanctifient par leur éducation ; que s'ils y manquent, ils auront eux-mêmes le déplaiſir de voir ſemer les mauvaiſes mœurs ; qu'ils porteront eux-mêmes la peine de leur négligence ; que la mort cueille bien ſouvent, ſelon le ſentiment des Saints Pères, ces fleurs nouvelles dès leur naiſſance, pour punir la négligence des pères qui n'ont pas voulu avoir ſoin de les cultiver ; qu'il faut qu'ils les y conduiſent eux-mêmes, pour les rendre plus attentifs par leur préſence, pour s'aſſurer qu'ils aſſiſtent à ces devoirs, & pour apprendre eux-mêmes beaucoup de choſes, dont ils n'ont pas quelquefois plus de connoiſſance que leurs enfans.

L'expérience fait voir qu'à la longue on vient à bout de l'obſtination, & que tournant tantôt à droit, tantôt à gauche, comme font les bons pilotes, on ne laiſſe pas d'avancer, quoique le vent ſoit contraire.

SIXIEME DISCOURS.

LA vertu la plus eſſentielle d'un Paſteur, c'eſt la vigilance, parce qu'il eſt prépoſé, & qu'il doit rendre compte de la conduite des autres : *Qui præeſt in ſollicitudine*, dit l'A-

pôtre. Ce même Apôtre écrivant à Timothée, le dit encore plus clairement : *Tu verò vigila quoque*, veille, ſonge à tout, pourvois à tous les beſoins. Faut-il inſtruire ? il prend le miniſtère de la parole. Faut-il édifier ? il devient par ſes vertus exemplaires la forme & le modèle du troupeau qu'il gouverne. Faut-il aſſiſter ſes paroiſſiens dans les néceſſités publiques ou particulières ? il étend ſa charité ſur eux par ſes exhortations & par ſes aumônes. Faut-il corriger les abus ? il y emploie la douceur de ſes conſeils, & l'autorité de ſes remontrances ; tous ſes devoirs, & tout l'exercice de ſa charité & de ſa prudence, ſe déploient à la faveur de ſa vigilance.

Cette obligation de veiller eſt fondée ſur trois grands principes de conduite. Le premier eſt, que la diſcipline & le bon ordre ne s'établiſſent dans une paroiſſe qu'avec beaucoup de peine & de ſoins continuels. Quelle difficulté ne trouvez-vous pas à ramener les Catholiques à la pratique des vertus évangéliques, les nouveaux convertis à la pureté de la foi, & à l'aſſiduité aux exercices ? Quelle peine n'avez-vous pas de raſſembler vos troupeaux dans l'enceinte de vos Egliſes, pour les unir par la charité & par la participation des Sacremens ; & pour leur diſtribuer le pain de la ſainte parole. Le bien coûte toujours à établir, & il faut dans les Curés, auſſi bien que dans les Juges, une eſpèce de prudence & de force pour ſoutenir la juſtice & la vérité.

2. Principe. Le déſordre s'établit facilement, & la diſcipline ſe renverſe bientôt, ou par le penchant naturel qu'ont tous les hommes au relâchement ; ſur-tout des hommes groſſiers, que vous aurez négligé de polir par une éducation chrétienne, ou par la malice de l'homme ennemi, qui ſe plaît à ſemer l'ivroie dans vos champs, je veux dire, dans vos paroiſſes, pendant que vous êtes endormis dans votre pareſſe ; ou par la contagion des méchans, qui étant en plus grand nombre que les bons, prévalent toujours contre les bonnes mœurs & la juſtice. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien de ſi aiſé que de déranger la vertu ; un mauvais conſeil, un mauvais diſcours, un mauvais exemple, eſt capable de ruiner en un moment toutes les bonnes coutumes, établies depuis long-temps dans une paroiſſe.

Le troiſième principe, c'eſt que les fautes qui arrivent par la négligence d'un Curé, ſont preſque toutes irrépara-

bles. Un enfant meurt sans Baptême, un malade sans Sacrement par la négligence d'un Curé : quel remède ? Que si un homme, dit S. Chrysostome, mérite la mort pour avoir fait perdre la vie du corps à quelques-uns de ses semblables, à quels supplices sera condamné celui qui s'engage à laisser mourir une ame sans aucun secours ?

De cette difficulté d'établir le bien, de cette facilité de le renverser, de cette conséquence de la négligence des Ecclésiastiques, je tire le précepte de leur vigilance.

1°. Un Curé dans sa paroisse est obligé de faire tout le bien qu'il peut. Le Fils de Dieu a dit à tous les Pasteurs en la personne de ses Apôtres : *Ego elegi vos ut eatis, & fructum afferatis, & fructus vester maneat.* Le motif de leur élection & de leur établissement, c'est qu'ils fassent du fruit, & que ce fruit demeure. Ce n'est pas pour dominer sur ce peuple par des paroles & des manières séculières, ce n'est pas pour recueillir vous-mêmes les fruits de vos peines ; c'est pour leur apporter les fruits de vos travaux & de vos veilles, *& fructum afferatis.* Et afin que vous ne croyiez pas qu'il suffit d'employer quelques soins passagers, de faire quelques conversions par-ci, par-là, de travailler quelques jours, & vous reposer ensuite ; il veut que le fruit soit continuel : ce qui ne peut être sans une vigilance continuelle ; vous n'êtes Curés que pour cela ; c'est votre première obligation ; c'est le compte que vous devez rendre à Dieu lorsque vous paroîtrez devant le tribunal de sa justice.

La seconde obligation d'un Curé, c'est d'empêcher tout le mal qu'il peut ; c'est l'office du Pasteur ; il doit écarter les loups, s'opposer aux oppressions, aux violences, aux scandales. Une mauvaise coutume s'introduit-elle ? il doit s'opposer comme un mur d'airain pour arrêter ce torrent. Les pauvres gémissent-ils sous le poids des charges publiques ou particulières ? il doit être leur consolateur & leur père. L'avarice, la colère, l'impureté, font-elles quelques progrès parmi le peuple ? il doit par ses instructions & par ses sages remontrances, arrêter ce torrent qui inonderoit ; autrement ce n'est pas un Pasteur qui veille, c'est un mercénaire qui fuit ; c'est-à-dire qui se tait, qui se repose, qui s'endort à la vue de l'iniquité.

La troisième obligation, c'est de donner sa vie pour ses brebis : *Bonus Pastor animam suam dat pro ovibus.* Je ne dis

pas seulement de mourir pour elles, c'est une surabondance de charité, qui convient à votre état : votre sang, Mes Frères, n'est pas à vous; vous devez être anathème pour vos frères. Il y a des occasions où vous devez sacrifier jusqu'au dernier souffle de votre vie pour le salut des ames, à l'exemple du souverain Pasteur, qui s'est lui-même livré sur une croix pour sauver son peuple.

Mais il ne s'agit pas de mourir, il s'agit de vivre pour son peuple. Ces coups sont rares, qui consument le corps par un martyre prompt; il y a un martyre long & continuel : c'est une vigilance exacte & laborieuse, qui fait gémir sur la dureté de plusieurs. L'occasion de donner sa vie tout d'un coup est rare; mais l'occasion & les sujets de mourir comme à petit feu pour ses Paroissiens, est continuelle, en veillant sur eux & agissant pour eux en esprit de charité & de patience; le mercénaire ne fait cela pas : *Mercenarius & qui non est Pastor.*

Cette vigilance se doit étendre à tout; il faut qu'un Curé se regarde comme une sentinelle posée par Jesus-Christ sur son Eglise, pour y recueillir les vœux & les adorations des fidelles; sur les Ecoles, pour procurer à une jeunesse docile des impressions de Religion & de vertu, qui lui durent toute la vie; sur les Prêtres, afin qu'ils édifient par leurs exemples; sur le Service Divin, afin qu'il s'y fasse avec honneur & avec décence; sur l'administration des Sacremens, afin qu'elle s'y fasse dignement pour la sanctification des fidelles; sur le soin des pauvres, afin qu'ils ne manquent ni de consolation, ni d'assistance; sur les malades, afin qu'ils meurent au Seigneur; & sur tout ce qui peut contribuer au salut de ses Paroissiens.

Pour vous exciter à cette exactitude, je voudrois que vous considérassiez souvent cette parole de l'Ecriture, qui dit, parlant de Salomon, *Magnificè enim sapientiam tractabat*; il traitoit avec magnificence & avec honneur la sagesse. Tout le ministère d'un Curé est pour Dieu, tout regarde Dieu. Tout ce qu'il fait donc doit être grand, non pas par l'action seulement, mais par la fin & par la vue de l'action, qui est Dieu même. Ainsi il n'y a rien de petit ni de bas dans les soins & les offices d'un Curé, parce que tout va à procurer le Royaume de Dieu à des ames rachetées du Sang de Jesus-Christ.

Quand je considère que dans l'ancien Testament, Dieu n'avoit pas seulement ordonné toutes choses pour la Majesté de son Temple, & pour la gloire de ses Sacrifices; mais qu'il étoit descendu jusqu'à déterminer les mouchettes & les vases dans lesquels on les reserroit; que le tout devoit être d'or & de matière précieuse. Il entre dans le détail des choses qui paroissent si petites, pour instruire tous les Pasteurs qu'ils doivent s'appliquer à tout, & qu'il n'y a rien de petit, quand il s'agit de rendre honneur à Dieu, & de sauver les ames.

Hélas! que je crains que dans le cours de ma visite, je ne trouve par-tout que des omissions & des négligences dans les Paroisses. Comment y fait-on le Service? de quelle manière y vivent les Prêtres? comment acquitte-t-on les Fondations? comment y administre-t-on les Sacremens? comment y tient on les ornemens qui servent au tabernacle?

Il y a quatre espèces de Pasteurs qui ne veillent pas sur leurs troupeaux :

Esprits inquiets, qui ne résident point;

Esprits paresseux, qui ne travaillent pas;

Esprits vains, qui ne travaillent pas à ce qu'ils doivent;

Esprits timides, qui n'osent mettre l'ordre :

Pasteurs inquiets, qui se trouvent toujours mal là où ils sont; la résidence leur est à charge; les fonctions de leur ministère leur sont un poids insupportable : comme ils n'ont pas la satisfaction que donne l'accomplissement de leurs devoirs, ils traînent autant qu'ils peuvent hors de leurs Paroisses leur conscience inquiète; ils ne servent pas leurs peuples; ils n'en sont pas honorés aussi; & n'aiment pas à demeurer dans le lieu où Dieu les a mis, parce qu'ils n'y exercent pas les lois que Dieu leur a imposées. Il n'y a point de partie qu'ils ne fassent pour se divertir, & pour effacer, peut-être, dans leurs débauches, les reproches secrets de leur négligence; point de marché où ils n'aillent, pour exercer un avare commerce; point de visites qu'ils ne fassent, pour passer en amusemens un temps qu'ils doivent à leur ministère. Un Chrétien pèche, un Chrétien languit, un Chrétien meurt, & leur Curé se divertit & se promène.

Le saint Concile du Trente ne commande-t-il pas expressément cette résidence? Un Pilote abandonne-t-il son gouvernail? Une sentinelle quitte-t-elle son poste? Un com-

mandant fort-il de ſa place lorſqu'elle peut être attaquée des ennemis ? Mais, direz-vous, j'y laiſſe un Prêtre de mes voiſins, qui veillera pour moi. Si vous étiez un bon Paſteur, & non pas un mercénaire, vous ſeriez plus attentif au profit de vos ouailles, ou pour mieux dire des ouailles de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il dit à ſaint Pierre : *Paſce oves meas*, il les confie à ſaint Pierre ; mais elles lui appartiennent en propre : comme pour dire aux Paſteurs, je vous en établis le Paſteur, mais vous n'en êtes pas le maître ; vous en avez la garde, mais non pas la propriété ; il ne vous eſt pas permis de les mettre en d'autres mains. Laban pouvoit faire ce qu'il vouloit de ſes troupeaux, il en étoit le maître ; il les donne à garder à Jacob ; Jacob ne pouvoit pas les donner en garde à un autre ſans l'ordre de Laban, parce que Jacob n'en étoit que le Paſteur, & Laban en étoit le maître. Vos brebis ſont à Jeſus-Chriſt ; il a dit : *Paſce*, & non pas : *Poſſide.*

Eſprits pareſſeux, qui font l'œuvre de Dieu négligemment ; qui ont un nom de vie, & qui ſont morts ; qui n'étant entrés dans l'Egliſe que pour y trouver quelques revenus, font toute leur affaire de leur rétribution, non de leur travail ; qui ont regardé le Sacerdoce comme une dignité, non comme une charge, & qui ont fait de leur vocation comme un métier qui donne à vivre, & qui porte avec ſoi le privilége de l'oiſiveté. Cependant l'Ecriture ne parle preſque jamais du Sacerdoce que par rapport à ſes fonctions. Dans l'Ancien Teſtament : *Applica tibi Aaron cum filiis ejus, ut Sacerdotio fungantur mihi.* Il ne dit pas : *Ut ſint Sacerdotes, ſed ut Sacerdotio fungantur.* En pluſieurs endroits dans le Nouveau Teſtament : *Sollicitè cura teipſum probabilem exhibere Deo, operarium inconfuſibilem*, à Thimoth. qui ſoit approuvé de Dieu, & qui ne ſoit pas reprochable devant les hommes. Il ajoute : *Rectè tractantès verbum Dei, &c.* C'eſt par là ſeulement qu'on peut s'attirer le reſpect & la reconnoiſſance des Paroiſſiens. Nous vous prions, diſoit ſaint Paul aux Theſſaloniciens : *Ut noveritis eos qui laborant inter vos, & præſunt vobis, & monent vos ut habeatis illos abundantiùs in charitate propter opus illorum.* Il ne dit pas à cauſe de leur dignité, mais à cauſe de leur travail ; pour nous faire entendre une vérité, que les Paroiſſes ne ſont pas faites pour les Curés, pour les nourrir, pour les accommoder, &c. mais

que les Curés ſont faits pour les Paroiſſes, pour les inſtruire, pour les édifier. Le monde matériel eſt fait pour l'homme; tout ce qu'il a de beau, tout ce qu'il a de commode, tout ce qu'il a de riche : mais dans le monde ſpirituel, qui eſt l'Egliſe, c'eſt tout le contraire, l'Egliſe n'eſt pas faite pour le Prêtre, mais le Prêtre pour l'Egliſe.

Les troiſièmes, ſont des eſprits frivoles & vains qui s'occupent de leurs paſſions, non pas de leurs obligations; qui veillent, non pas à ce qu'ils doivent aux autres, mais à ce que les autres leur doivent; un eſprit de domination & d'orgueil qui les poſsède, au lieu d'un eſprit de douceur & de charité, leur fait regarder leurs Paroiſſiens comme des eſclaves; plus attentifs à ce qui ſe paſſe à la maiſon de Ville, qu'à ce qui ſe fait à l'Egliſe; prenant parti dans une Paroiſſe, & ſemant la diſcorde, eux qui en doivent être les Anges de paix; qui ſont toujours, contre le précepte de ſaint Paul, plongés dans les affaires ſéculières.

Que dirai-je de ces eſprits timides, qui n'oſent corriger les maux qu'ils connoiſſent, ou parce qu'ils craignent ceux qui les commettent, ou parce qu'ils en eſpèrent quelque choſe, ou parce qu'ils ne les aiment pas, ou parce qu'ils les aiment trop, & qu'ils les flattent : qui n'ayant pas la force de condamner le péché, deviennent complices des pécheurs; qui ſe laſſent des moindres ſoins, & ſe rebutent des moindres réſiſtances.

Il faut veiller ſur tous les abus, les corriger autant qu'on peut. Où eſt le zèle de la maiſon de Dieu? Pourquoi n'êtes-vous pas auſſi touchés du bien ſpirituel de votre Paroiſſe, que vous l'êtes de votre bien temporel? *Ad verecundiam veſtram dico.* Avec quelle exactitude un Curé lève-t-il lui-même la dixme? vous le voyez les yeux ouverts de tous côtés, il s'applique à tout, il tient regiſtre de tout, meſurant ou peſant les gerbes, mettant les menus grains à part, & recueillant le froment avec plaiſir; marquant ceux qui n'ont pas payé, & pouvant dire comme Jacob : *Fugiebatque ſomnus ab oculis meis.* Avec quelle ponctualité exige-t-on ces rétributions?

Je ne déſapprouve pas cette vigilance. Si nous avons ſemé dans vos ames les biens ſpirituels, dit ſaint Paul aux Corinthiens, eſt-ce une grande choſe que nous recueillons quelque fruit de vos biens temporels? Je demande ſeule-

ment qu'il ait autant de soin & de vigilance pour le bon ordre de sa Paroisse, & pour le salut de ses Paroissiens, que pour la conservation du temporel de sa Cure.

SEPTIEME DISCOURS.

RIEN ne doit être si affligeant pour le Pasteur d'une Paroisse, que de voir régner la discorde dans le troupeau, & les brebis désunies.

Cette mère qui voyoit, en présence de Salomon, sans être attendrie, l'enfant prêt à être partagé, étoit une fausse mère : quel sera l'amour d'un Curé, qui pouvant souvent accommoder les différents que l'avarice ou la haine allument dans des Paroisses, voit sous ses yeux ses enfans divisés par des contestations & par des procès, sans les arrêter par la charité. La langue d'un Prêtre doit non-seulement annoncer la paix, mais la procurer & la produire.

Puisque Dieu vous a destinés pour annoncer un Evangile de paix à ses peuples; puisque vous êtes obligés d'allumer dans leurs cœurs le feu de la charité que Jesus-Christ est venu apporter au monde; puisque vous devez tous les jours demander à Dieu, comme Jesus-Christ, que vos Paroissiens soient unis ensemble, ou pour mieux dire, qu'ils soient unis par une charité intime : comme le Père & Jesus-Christ ne sont qu'un, vous ne devez rien tant souhaiter, que d'établir & d'entretenir la paix dans vos Paroisses.

Si lorsqu'une vapeur s'élève, il s'élevoit au même temps un vent capable de la dissiper, le Ciel seroit toujours serein; mais parce que l'air est tranquille, & qu'aucun vent ne souffle, la vapeur s'élève, s'épaissit & s'endurcit, & cause enfin des orages.

La colère croît avec le temps; les chagrins croissent, les dommages augmentent, les parties s'entrenuisent, & quand le mal est avancé, il ne reste presque plus qu'à le déplorer.

Quand vous apprenez dans vos Paroisses quelque division, quelque querelle, qu'avez-vous à faire ? à l'assoupir dans sa naissance avant qu'elle se répande & qu'elle entraîne les esprits par des considérations de familles ou d'intérêt,

à des ruptures publiques, & quelquefois irréconciliables : *Laudemus homines divites in virtute, pacificantes in domibus suis.* Courez à eux pour étouffer ces ſerpens dans les maiſons où ils ſont nés.

Il ne faut point employer des réprehenſions rudes & inciviles ; il faut toucher ces ames qui ſont groſſières par leur peu d'éducation, & farouches par leur colère ; il faut les toucher par votre charité, & les adoucir par votre patience.

En quoi ſont blâmables ces Eccléſiaſtiques d'une humeur rude & ſauvage, qui veulent apaiſer les querelles dans leurs Paroiſſes en querellant eux-mêmes ; qui n'agiſſent pas comme pères, mais comme Juges ſévères ; qui au lieu d'être médiateurs, ſe rendent parties des uns, & veulent accorder les différents, non par raiſon, mais par autorité, & qui donnent eux-mêmes exemple de la colère qu'ils reprennent. Il faut chercher les moyens les plus doux & les plus convenables ; leur faire entendre le tort qu'ils ont ; leur donner le temps de ſe reconnoître, & plier les voiles quand le vent eſt un peu trop violent.

Mais parce que les raiſons d'intérêt & d'amour propre, ſont les plus ſenſibles, intéreſſez-les à la charité ; redites-leur ſouvent qu'un accommodement eſt toujours plus utile qu'un procès, dont la pourſuite eſt ruineuſe, & le gain même ſort incertain : dites-leur ce que diſoient les amis de Job : *Judicium eligamus nobis, & inter nos videamus quid ſit melius* ; de recourir plutôt à des arbitres d'une capacité & & d'une conſcience inviolable, qu'à des Procureurs & gens de Juſtice, qui bien loin d'expédier les procès, les cultivent comme un fond ſur lequel ils comptent, comme ſur leur plus aſſuré revenu.

Les procès ſont des ſources d'injuſtices, un ſéminaire d'iniquité, un amas d'inquiétudes, la ruine des familles, & encore plus des ames.

Pour les querelles & les diſcordes, l'intérêt en eſt ordinairement la ſource parmi le peuple ; ils n'ont point ces paſſions délicates des gens polis, qui ſavent modérer le mouvement de leur colère.

1°. Il faut faire connoître que vous vous entremettez, non pour le repos ou l'impunité de l'offenſeur, qui mériteroit la peine de ſon offenſe ; mais pour celle de l'offenſé ;

que ce dernier trouve toujours plus d'avantage dans la paix ; que celui qui la reçoit, recouvre un bien temporel ; que celui qui la donne, recouvre un bien éternel.

Je sai bien que dans les premiers troubles de la colère, il n'entendra pas cela ; laissez-lui jeter ce premier feu ; qu'il exagère à loisir la griéveté de l'offense & l'injure de l'offenseur : *Date locum iræ*, dit saint Paul. Vous leur devez prêcher souvent les suites des inimitiés, les douceurs de la concorde, l'exemple des Saints, toujours pacifiques avec le prochain, & leur représenter que souvent on prend pour un zèle de justice, les sentimens secrets de la vengeance.

Reprendre ceux qui se mêlent de semer la discorde ; ces rediseurs de ce qui se passe, qui soufflent la haine & la division par leurs discours malins : *Vir peccator turbabit amicos, & in medio pacem habentium immittet inimicitiam.*

Voulez-vous savoir quels sont les moyens dont vous vous pouvez servir.

Observez, 1°. De ne prendre jamais aucune part dans les divisions qui peuvent arriver dans la Paroisse entre les Seigneurs ou leurs Officiers & les habitans ; je ne dis pas qu'un Curé dans ces occasions, ne soit obligé de s'opposer & de se déclarer même contre ceux qui oppriment ses Paroissiens ; car il sera toujours véritable, selon les paroles de S. Augustin : *Ne existimes eas faciem potentis, & ponas scandalum in æquitate tua.* Il y a des Curés lâches, qui rendent au monde une déférence servile ; qui par des assujettissemens indignes de leur caractère, oublient l'honneur qu'ils ont d'être les Ministres de Jesus-Christ ; flattent les vices du Seigneur ou du Maire de leur Paroisse ; partagent leur encens entre Dieu & eux ; accommodant à leurs volontés les règles & les ordonnances de l'Eglise, & rabaissent ainsi la dignité de leur Sacerdoce.

Un Curé doit être dans les occasions le consolateur des affligés, & le protecteur des foibles. A qui voulez-vous que de pauvres paysans s'adressent contre les injustices qu'on leur fait, qu'à celui qui est chargé de leur salut & de leur repos, & qu'ils voient tous les jours à l'Autel offrir pour eux le saint Sacrifice ?

C'est alors que le Pasteur doit exercer son zèle, mêlé pourtant de sagesse & de modération, ensorte qu'il paroisse que s'il s'oppose aux violences & aux oppressions, c'est

par un esprit d'équité, non pas par un motif de passion.

2°. Pour marquer qu'il n'a pas cet esprit de partialité, outre la modération dans ses actions & dans ses paroles : *In fide & lenitate ipsius*, dit le Sage ;

Qu'il reprenne également les violences & les usurpations des riches, & les désirs immodérés des pauvres. A mesure qu'il dit aux riches avec le Prophète : vous ne prendrez point l'héritage de votre vassal avec violence, qu'il dise aussi aux pauvres avec Job : *Non licet vobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere ;* s'il dit aux riches : *Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque manè*, qu'il faut payer exactement le mercénaire & l'artisan qui a travaillé ; il dit en même temps à l'artisan ces paroles de l'Ecclésiastique : le mercénaire ivrogne sera toujours pauvre. Si au même temps qu'il représente aux riches l'obligation de faire l'aumône, il avertit le pauvre que la paresse volontaire est un péché devant Dieu, & que le grand Commandement que Dieu a fait à l'homme en le chassant du Paradis terrestre, est de manger son pain à la sueur de son visage.

Il n'y a rien de si commun parmi les Curés que cet esprit de partialité : les uns sont toujours pour les Gentilshommes de leur Paroisse, parce que menant une conduite irrégulière, ils ont besoin de protection contre les plaintes qu'on fait, ou parce qu'ils en retirent quelque avantage temporel, ou parce qu'ils sont éblouis de leurs biens. Il y en a d'autres qui sont toujours pour les payſans, sans examiner s'ils ont raison ou non, parce qu'ils sont touchés d'une fausse pitié ; parce qu'ils cherchent à se faire un faux mérite d'une protection à contre-temps ; parce qu'ils veulent dominer sur les Seigneurs temporels, partager avec eux une domination séculière, se faire les maîtres du lieu, comme ils sont maîtres de l'Eglise, de la Paroisse : *Justè quod justum est persequeris, ut vivas & possideas terram, quam Dominus Deus tuus dederit tibi.*

Quoi qu'il en soit, le conseil le plus juste que je puisse vous donner, c'est de ne prendre aucun parti dans les divisions qui arrivent dans vos paroisses ; par-là vous devenez agréables à Dieu, qui est un Dieu de paix, & qui n'est pas acceptateur des personnes ; par-là vous devenez heureux, parce que la paix que vous entretenez parmi vos peuples revient à vous, & que c'est vous qui jouissez en particulier de la tranquillité dont ils jouissent tous en commun ; par-là

vous rendez vos peuples heureux, parce qu'il n'y a point de plus grand bonheur, que d'avoir la paix de Jesus-Christ.

Il y en a qui aiment les procès, qui se plaisent même à la chicane, & qui seroient meilleurs Procureurs que Prêtres.

Or il n'y a point d'esprit plus dangereux que celui de la chicane pour un Curé, parce qu'il passe pour un homme intéressé, pour un homme avide d'honneur ou de biens temporels; parce qu'il perd la confiance & l'amitié de ceux contre qui il plaide.

Cela répugne à la douceur de son Sacerdoce : *Servum Dei non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes*, dit S. Paul; & le Curé ne dit-il pas tous les jours lui-même : *Ne litis horror insonet. Extingue flammas litium* ?

C'est une maxime constante, qu'un Curé ne fait du bien dans sa Paroisse qu'autant qu'il est aimé. Il s'agit de persuader à vos Paroissiens les vérités du salut; ils se bouchent les oreilles du cœur lorsqu'ils entendent ces Curés qui exercent la patience de leurs Paroissiens; qui exigent avec rigueur des droits qu'ils étendent au gré de leur cupidité déréglée; qui voudroient vendre chèrement aux pauvres mêmes les Sacremens qu'ils leur administrent, & qui, selon l'Apôtre, se faisant un gain de la piété, vont porter quelquefois jusqu'aux tribunaux séculiers, au scandale du public, la honte & les excès de leur avarice.

HUITIEME DISCOURS.

UNE des premières qualités, & des plus nécessaires à un Pasteur, c'est l'affabilité. Le Concile de Carthage ordonne qu'on examine s'il a le cœur tendre, compatissant, s'il est affable. Je me souviens qu'à notre consécration, le Pontifical Romain met principalement cette demande : *Vis pauperibus & peregrinis omnibusque indigentibus esse propter nomen Domini affabilis & misericors* ?

1°. Saint Augustin dit : *Quod Christiani sumus, nobis sumus, quod præpositi, aliis sumus*; nous avons un cœur pour les autres, un Curé pour ses Paroissiens. S'il est d'une humeur rude & farouche, qui osera lui parler ? Il est leur médecin dans leurs infirmités, consolateur dans leur afflictions, pacifique dans leurs différents, le dépositaire & le confident

de toutes les affaires de sa Paroisse, tout se recueille, tout se répand devant lui. S. Grégoire : *Bonis subditis vivere ad salutem sufficit, Prælatis propria vita non sufficit.* Il y a deux vies, l'une pour soi, pour se conduire, l'autre pour les autres, pour les aider : aussi nous lisons que l'affabilité de saint Ambroise servit beaucoup à la conversion de S. Augustin.

2°. Un Pasteur doit travailler à gagner tous ses Paroissiens, à les ramener à Dieu, à les instruire, à les corriger : or comment les gagnera-t-il tous ? en se faisant tout à tous : *Omnibus omnia factus sum* ; en les recevant tous, en les supportant tous : ce qui ne peut se faire sans ce bon accueil, & cette affabilité. Les Romains avoient ordonné que le Tribun du peuple eût toujours ses portes ouvertes pour écouter les prières, pour recevoir les requêtes, pour pourvoir aux nécessités temporelles. La maison d'un Curé doit toujours être ouverte, pour donner à l'un un bon conseil, à l'autre une consolation ; à un pauvre, une assistance ; à un malheureux, une recommandation : dire un mot d'exhortation, d'édification.

3°. L'office du Curé, est un office de charité, il doit être quelquefois le juge de ses paroissiens dans le tribunal de la Pénitence ; l'arbitre de leurs différents dans leurs procès, ou dans leurs querelles ; le refuge, l'asile, & en quelque façon le centre, où tous les cœurs viennent se réunir. Or, il ne peut exercer utilement aucun de ces ministères, s'il n'a un fond d'affabilité ; & si sans rien relâcher des règles saintes de la morale, il n'assaisonne, pour ainsi dire, sa conduite par des manières douces & insinuantes.

Il y a communément parmi les Curés, quatre sortes d'humeurs particulières, très-opposées aux fonctions publiques de leur Sacerdoce.

1°. Un esprit de mélancolie, ou plutôt d'éloignement de toute œuvre de charité ; sombres, renfermés dans leurs maisons, & en eux-mêmes, occupés de leur imagination, ou de leurs pensées, les paroissiens ne peuvent les aborder ; Monsieur est retiré, ne veut parler à personne, il rêve à son aise : c'est un dévot, il est en méditation ; il n'interromproit pas son oraison pour tous les biens du monde ; Dieu l'appelle ailleurs ; il se tient où il se plaît d'être. C'est un homme de compagnie, il est à table, il joue, il ne peut quitter son ami ; la conversation est agréable : & quelle

conversation

converſation ? ſouvent du ménage de la campagne, des intrigues de village, des eſpérances d'une récolte incertaine : inutiles diſcours d'un Prêtre, qui ne doit parler que pour l'inſtruction ou pour l'édification publique. Il faut qu'un Curé quitte & ſa table, s'il eſt homme de compagnie, & ſon oraiſon, s'il eſt dévot. C'eſt un homme d'affaires, il ſonge à ſes intérêts, il ſonge à recueillir ſa dixme, à entretenir, par quelque trafic indécent, la commodité domeſtique ; à amaſſer, à ſoutenir un procès, peut-être même contre ſa paroiſſe, ou pour ſes parens, ou pour ſoi-même. Il ne voit pas que l'Apôtre défend aux Eccléſiaſtiques de s'occuper des biens & des affaires du ſiècle.

Mais, dira-t-on, c'eſt le moyen d'être importuné de ſes paroiſſiens : *Quod præpoſiti ſumus, aliis ſumus.* Etes-vous faits pour vous ſeuls ? Vos brebis ne vous ſont-elles donc rien ?

2°. Eſprit de hauteur & de domination ; ils ne parlent aux Eccléſiaſtiques ni aux paroiſſiens qu'en commandant : je veux être le maître dans ma paroiſſe. Repréſentez-leur la raiſon & l'équité : je veux être obéi. Il faut qu'un Secondaire ſoit toujours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maiſon. Toute la paroiſſe tremble, quand il faut parler à Monſieur le Curé. Le plus grand reproche que le Prophète Ezéchiel faſſe aux Paſteurs, c'eſt qu'ils traitent les brebis avec rigueur : *Cum auſteritate imperabatis eis, & cum potentiâ.* Le Fils de Dieu défend de commander avec tant d'autorité & de hauteur. Ce n'eſt pas votre honneur qu'il vous a recommandé, c'eſt le ſalut de vos frères ; vous êtes leur maître, non pas leur tyran, dit S. Chryſoſtome ; il vous a fait leur ſupérieur, non pas pour vous faire reſpecter, mais pour le faire édifier : *Nos autem ſervos veſtros per Jeſum Chriſtum.* Il ne diſoit pas : Nous ſommes vos Maîtres, vos Evêques, vos Supérieurs, mais : *Nos autem ſervos veſtros per Jeſum Chriſtum.* Et S. Grégoire de Nazianze : *Nos verò nec adversùm plebeïum & infimi ordinis hominem ſupercilium attollimus.*

3°. Eſprit d'indocilité. Ils ne veulent recevoir ni avis ni conſeil de perſonne. L'orgueil du cœur humain ! On ne veut pas avouer qu'on ignore quelqu'un de ſes devoirs, ou qu'on ſoit négligent à les accomplir. Qu'on vienne les avertir des néceſſités de leur paroiſſe, de quelque déſordre à quoi il

faut remédier, ils se rebutent : Je sai mieux ce que je dois faire que lui. Moyse, qui étoit le plus grand homme du monde, profita des avis de Jetro son beau-père, qui étoit payen. Saint Jean Chrysostome profita des avis d'une bonne femme pour bien prêcher. Saint Grégoire le Grand ne reconnoissoit pour ses véritables amis, que ceux qui l'avertissoient des obligations de sa charge.

Pourquoi Dieu vous a-t-il établis ? *Ut evellas & destruas, & dispergas, & dissipes, & ædifices, & plantes* ; pour corriger les abus, pour arracher les désordres, pour détruire les péchés, pour bâtir & édifier tout le bien qu'il peut. Or, comment un Curé peut-il corriger les désordres secrets de sa paroisse, s'il n'en est averti ? Les méchans se cachent d'eux ; les gens de bien ne veulent pas nuire à la réputation du prochain ; les autres craignent l'indiscrétion du Curé. Enfin, le Curé est toujours le dernier averti des désordres de sa paroisse, il faut qu'il soit vigilant. Il rendra compte non-seulement de ce qu'il a su, mais encore de ce qu'il a dû savoir.

4°. Esprit de vaine gloire. Ils ne veulent parler qu'aux riches ; que les pauvres viennent, ils sont rebutés. Si quelque misérable vient pour se consoler, Monsieur le Curé n'y est pas ; s'il vient une dame ou une personne riche, Monsieur le Curé y est toujours.

Saint Jacques dit : Mes frères, n'ayez point de respect humain pour la condition des pauvres, vous qui avez la foi de la gloire de Notre-Seigneur Jesus-Christ. Un Curé qui n'est point affable aux pauvres, les laisse ordinairement mourir de faim. Ce sont les pauvres qui ont besoin de secours, d'assistance, de consolation ; Dieu les a choisis pour être riches dans la foi, & héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment.

Je ne dis pas qu'il faille se livrer aux entretiens inutiles de quelques personnes oisives ; je ne dis pas qu'il faille s'occuper patiemment des redites ennuyeuses de quelques ames scrupuleuses ; je ne dis pas qu'il soit juste de donner le temps de l'étude ou de l'oraison, à des audiences frivoles & vaines. Un Prêtre qui fait son devoir, n'a pas beaucoup de temps à perdre : il faut qu'il nourrisse son esprit de la prière ou de la lecture ; il faut qu'il vaque aux besoins & aux nécessités de sa paroisse. Que ne doit-il pas à ses malades ?

Il doit éviter ces groſſiéretés ruſtiques que la vie de la campagne & la converſation du village ne donnent que trop ſouvent pour peu que l'humeur y porte ; ces chagrins qu'une ſolitude forcée, quand on ne ſait pas s'occuper de ſes devoirs, fait contracter néceſſairement ; ces gravités affectées, qui rebutent les paroiſſiens, & qui leur ôtent la créance, la docilité & la confiance par leſquelles il produit la charité & la doctrine de Jeſus-Chriſt.

Je ne dis pas qu'il faille donner dans ces familiarités qui décréditent un Curé, & qui l'expoſent ſouvent à la raillerie & au mépris de ſes paroiſſiens, qui leur donnent le courage de médire & de jurer même devant lui, & qui ferment ſa bouche aux corrections & aux réprimandes.

Il doit être affable, d'un bon accueil à tout le monde, ſelon les règles de la charité & de la prudence. Il faut qu'il ait égard à ſa dignité ſans orgueil ; qu'il exerce ſa charité ſans baſſeſſe ; qu'il ſache être doux, condeſcendant à toutes les infirmités ; retenu & circonſpect dans ſes geſtes & dans ſes paroles, pour ne rien faire d'indigne de ſon caractère.

Enfin, il faut être plus ſérieux avec les perſonnes de condition, de peur qu'elles ne le mépriſent ; avoir plus d'ouverture de cœur avec les pauvres, de peur qu'ils ne ſe croient mépriſés.

Stude amari, & amare, diſoit S. Bernard, *blandum te & affabilem præbe, ſupportare non ſolùm patienter, ſed & lubenter infirmitates fratrum, tam morum quàm corporum.*

DISCOURS
A L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE
DE NARBONNE.

C'Est le Roi, Messieurs, qui nous ordonne de nous assembler ici ; c'est son Eminence qui nous convoque de sa part en corps de Province Ecclésiastique. On nous propose d'accepter & de recevoir la Constitution du Pape en forme de Bref, pour la condamnation du Livre de M. l'Archevêque de Cambray, & de concerter entre nous les moyens de la faire publier dans nos diocèses, unanimement pour nous, & utilement pour les peuples.

Nous ne pouvons assez louer la piété du Roi, qui s'intéresse avec tant de zèle à tout ce qui regarde la pureté de la foi qu'il a reçue de ses pères, & qui soutenant par sa royale autorité notre sollicitude pastorale, empêche l'hérésie & la nouveauté de s'établir & de s'introduire dans son Royaume.

Les Empereurs & les Rois Chrétiens ont de tout temps pris la qualité de défenseurs de la foi, de protecteurs des saints Canons, & de ministres de Dieu Tout-puissant, établis pour maintenir la paix & la tranquillité de son Eglise. Ils ont regardé cette protection comme la plus noble fonction de la Royauté, le droit le plus honorable de la Couronne, & l'hommage qu'ils doivent à Dieu des premiers fruits de la puissance qu'il leur a donnée. C'est ainsi que le Roi nous déclare dans sa lettre, qu'il est résolu d'appuyer d'une protection particulière l'honneur & la vérité de la Religion ; que son inclination l'y porte autant que son devoir l'y oblige, & que ce n'est pas moins un office de sa volonté, qu'une prérogative de sa Grandeur.

C'est dans cette vue qu'il nous enjoint de nous assembler, où vous remarquerez que cette injonction ou commandement, tombe sur la convocation de l'Assemblée, non pas

ſur l'acceptation de la Conſtitution du Pape. 1°. Parce que les délibérations qui ſe font ſur des matières de foi dans des aſſemblées eccléſiaſtiques, doivent être libres, & non commandées. 2°. Parce que les Princes dans ces occaſions, touchés du reſpect que la Religion inſpire, ont toujours conſidéré les Evêques moins comme leurs ſujets, que comme leurs pères. 3°. Que la puiſſance ſéculière ne doit entrer dans ces déciſions que comme l'Empereur Marcien entra dans le Concile de Calcédoine : *Ad corroborandam fidem, non ad aliquam potentiam exercendam.*

La fin de cette Aſſemblée Provinciale eſt donc d'accepter & de recevoir la Conſtitution qu'on nous y préſente, avec tout le reſpect qui eſt dû à Notre Saint Père le Pape.

Il y a quelques années, MESSIEURS, que nous n'avons que trop connu par divers Livres qu'on a publiés, que le Quiétiſme n'étoit pas entièrement éteint, ou qu'il commençoit à renaître en France. Il s'eſt élevé une ſecte d'hommes ſpirituels ou myſtiques, qui détruiſent la ſimplicité de l'Oraiſon que le Seigneur nous a lui-même enſeignée; qui retranchent de la prière les demandes & les déſirs qui en ſont les parties les plus eſſentielles; qui ſur une eſpèce de déſintéreſſement mal-entendu, veulent faire renoncer aux promeſſes que Dieu nous fait & aux récompenſes qu'il nous prépare; qui par un abandon outré, & un abnégation qui n'eſt nullement évangélique, propoſent aux ames fidelles d'étouffer juſqu'à l'eſpérance de leur ſalut; qui introduiſent enfin ces profanes nouveautés de termes & de ſentimens, qui ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſont fondés ſur des idées de perfection imaginaire.

Le Livre de Monſeigneur l'Archevêque de Cambray, imprimé à Paris, ſous le titre de Maximes des Saints ſur la vie intérieure, pouvoit faire plus d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les autres, tant par la ſubtilité de ſa Doctrine, que par la dignité & la réputation de ſon Auteur.

Ces opinions qui commençoient à ſe répandre non-ſeulement dans la Ville capitale, mais encore dans d'autres endroits du Royaume, avoient beſoin d'être arrêtées par des Livres également pieux & ſavans, & par un Jugement authentique du Saint Siége.

Des Evêques zélés pour la vérité, & verſés dans la ſcience de l'Egliſe, & dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord crié, à la nouveauté. Ils ont aperçu, & fait apercevoir au monde, au travers de ces ſpiritualités brillantes, les taches de l'illuſion & du menſonge, & ſe ſont appliqués, ſans aucune conſidération ni de rang, ni de faveur, ni d'amitié, à combattre ces nouvelles dévotions de ſentiment & d'expérience, par les règles de l'Ecriture, & par l'ancienne tradition de l'Egliſe.

Cette cauſe portée par ces Prélats au Tribunal de Notre Saint Père, a tenu dans le temps des conteſtations, toute l'Europe en ſuſpens. Ce Livre fatal, attaqué & défendu avec tant de zèle, examiné avec tant de ſoin, d'attention & d'exactitude, vient enfin d'être condamné par un des plus ſages & plus religieux Pontifes qui aient rempli la Chaire de Saint Pierre depuis long-temps.

Nous n'avons donc qu'à nous unir au Saint Siège, qui, ſelon les Pères & les Conciles, eſt la ſource & le centre de l'unité, & d'approuver & accepter avec reſpect le jugement qu'il a prononcé. La vérité nous eſt préſentée par l'Egliſe, & le Prélat même qui y eſt le plus intéreſſé, n'y contredit point.

En le condamnant, nous avons ſujet de le plaindre. Ses ſentimens n'ont pas toujours été peut-être bien juſtes; mais ſes intentions n'ont jamais été mauvaiſes. On peut voir par ſon exemple juſques où va la prévention de l'eſprit humain, quand il s'arrête à ſon propre ſens, & quand il paſſe au-delà des bornes raiſonnables de la vertu. Mais on peut dire auſſi qu'il n'a manqué que par un trop grand déſir de perfection, & que ſa piété même a été la cauſe & l'origine de ſon erreur.

Mais ce qui doit nous conſoler, c'eſt que cet Archevêque que nous condamnons, eſt le premier à ſe condamner lui-même. S'il a eu la foibleſſe de faillir, il a le courage de reconnoître qu'il s'eſt trompé. Dès qu'il a vu partir le coup qui le menaçoit, il a baiſſé ſa tête humiliée, & nous a preſque appris le Décret de proſcription fulminé contre ſon Livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait, & de ſa ſoumiſſion entière pour le Saint Siège.

Il faut pourtant que la Conſtitution du Pape contre ſon

Livre, & contre les vingt-trois Propoſitions qui en ſont extraites, ſoit connue dans le Royaume, & que tous ceux qui peuvent avoir eu quelque connoiſſance de cette Doctrine dangereuſe, ſoient inſtruits & édifiés de la déciſion, & ſachent ce qu'ils doivent croire ſur ces matières.

J'avoue néanmoins, MESSIEURS, que cette publication ſeroit moins néceſſaire dans quelques Diocèſes, qu'en d'autres. 1°. Parce que les peuples de cette Province, naturellement vifs, bouillans & intéreſſés, ne connoiſſent guères ces pratiques de quiétude, de déſintéreſſement & d'indifférence, même dans les matières ſpirituelles. 2°. Parce que les Catholiques ſe trouvant confondus avec les Hérétiques, tout-à-fait éloignés de toute ſorte de contemplations & d'occupations intérieures de cœur ou d'eſprit, n'ont pas appris de ces ſortes de ſpiritualités ſublimes, & ſe ſont toujours tenus dans la ſimplicité de la Foi, & de la dévotion commune; & qu'ainſi il ſeroit à craindre de leur donner, ſans y penſer, la curioſité d'apprendre ce qu'ils ont heureuſement ignoré.

Cependant je conviens de tous les moyens qu'on a propoſés pour la publication de la Conſtitution du Pape, pour faire connoître aux peuples dont je ſuis chargé, les voies de la vérité & de la juſtice, & pour me réduire à l'ordre, & à l'uniformité de la diſcipline des autres Egliſes.

EXHORTATION

Faite à la Cérémonie du Baptême d'un Juif.

VOus avez reſſenti, MONSIEUR, nous l'avons reconnu par votre zèle & votre impatience, la grâce que Dieu vous a faite de vous appeler à ſon Egliſe. Vous avez demandé le Baptême, nous vous avons plongé, pour ainſi dire, dans la Piſcine de la Loi nouvelle, dont les eaux pures & purifiantes par la grâce de Jeſus-Chriſt, ont lavé en vous vos propres péchés, & la part que vous aviez en l'iniquité de vos pères.

Dieu avoit autrefois choiſi les Juifs pour ſon peuple; il leur avoit confié ſes Oracles; il les avoit rendus les dépoſitaires de ſa vérité; il leur avoit donné une Loi, que ſaint Paul appelle juſte & bonne : mais ces prérogatives de la Nation, regardoient proprement un peuple futur; & tous les avantages de l'ancienne Loi, étoient des préparations à la nouvelle.

L'œuvre de Dieu par excellence, comme parle un Prophète, étoit l'Incarnation de ſon Fils, qu'il devoit envoyer ſur la terre, quatre mille ans après la Création du Monde. Il a voulu jeter long-temps auparavant les fondemens de ce myſtère, qui devoit être le rétabliſſement de ſa gloire, & l'origine du ſalut des hommes.

Il a fait naître les Patriarches; il a formé des Rois ſelon ſon cœur; il a fait paroître une longue ſuite de Prophètes, pour multiplier les Prédicateurs de ſa Foi, & pour diſpoſer les hommes à la créance des Myſtères, d'où dépendoit la deſtruction du péché, & la rédemption des hommes. Il étoit de la grandeur & de la majeſté de Dieu de faire précéder ſa venue d'un ſi grand nombre de témoins, afin qu'étant le Créateur du Monde, il en devînt le Sauveur dans la plénitude des temps, & enfin le Juge dans la conſommation des ſiècles.

Jeſus-Chriſt a donc été de générations en générations le ſujet des Prophéties, l'objet de la foi, des déſirs & de l'attente de ces grands hommes ? Ils étoient, pour parler avec ſaint Auguſtin, les Miniſtres de l'ancien Teſtament, & les héritiers du nouveau. Ils avoient l'eſprit & le cœur Chrétien, même avant le Chriſtianiſme. Ils appartenoient à l'Egliſe, lors même qu'ils étoient attachés à la Synagogue; & ils étoient membres de Jeſus-Chriſt avant même qu'il fût revêtu d'une chair mortelle.

Cet Agneau mort, ſelon ſaint Jean, dès l'origine du monde, a perpétué ſon Sacrifice, & faiſant deſcendre & remonter, ſelon les beſoins, l'efficace de ſon Sang, a fait des Saints anciens & nouveaux par l'application de ſon mérite, ou par l'anticipation de ſa grâce. Ils regardoient ces oblations & ces obſervances légales, comme des repréſentations de ce qui devoit s'accomplir en Jeſus-Chriſt. Ils voyoient ſous les voiles des figures & des cérémonies, les vérités qui y étoient cachées. Ils avoient ſous ce culte extérieur, un culte ſpirituel & intérieur; & quoiqu'ils proportionnaſſent leurs actions à l'ancien Teſtament, ſous lequel ils vivoient, ils avoient néanmoins leurs vues & leurs eſpérances dans le nouveau.

Vous poſſédez aujourd'hui, MONSIEUR, par une miſéricorde particulière de Dieu, ce que vos pères n'ont fait qu'entrevoir. Vous n'êtes plus enfant d Abraham, vous êtes enfant de Jeſus-Chriſt. Les promeſſes de Dieu ſur vous ne tombent plus ſur des biens temporels, mais ſur des biens ſpirituels & éternels qu'il vous prépare.

Soyez fidelle à votre vocation;

Entrez dans la terre de promiſſion, & oubliez les oignons d'Egypte;

Réparez par les hommages que vous rendrez à Jeſus-Chriſt, l'offenſe que votre Nation lui a faite;

Afin qu'en ſuivant les vœux de votre Baptême: & pratiquant les règles de l'Evangile, vous méritiez d'en obtenir les récompenſes.

EXHORTATION

Pour des nouveaux Mariés.

JE ne doute pas que vous n'ayez fait de ſérieuſes réflexions ſur l'action que vous venez de faire. La vue de ces Autels, devant leſquels vous êtes proſternés, & de cet adorable Sacrifice que nous venons d'offrir pour vous, vous font aſſez connoître que le Mariage eſt un Sacrement que ſaint Paul appelle grand, parce que Jeſus-Chriſt l'a inſtitué, & qu'il repréſente ſes fidelles & chaſtes amours pour l'Egliſe, qui eſt ſon épouſe.

Trois choſes font l'eſſence de ce Sacrement.

L'union des perſonnes.

Le conſentement des volontés.

La promeſſe d'une charité & d'une fidélité inviolable.

Dieu a voulu que la nature ſe conſervât, & que le nombre des élus ſe remplît par cette ſuite de générations perpétuelles. Il a voulu, ſelon le choix que ſa Providence en a fait, unir des cœurs des fidelles de l'un & de l'autre ſexe, non-ſeulement par le lien d'une foi & d'une piété commune, mais encore par celui d'une charité & d'une affection particulière.

C'eſt l'état où vous entrez aujourd'hui, par le mariage que vous contractez. Le Ciel l'a fait, le monde le loue, vos parens l'approuvent, le peuple même s'en réjouit; l'honneur, la probité, la nobleſſe, la vertu le ſuivent : mais ce n'eſt rien, ſi Jeſus-Chriſt n'y aſſiſte comme à celui de Cana; ſi du haut de ſes Autels, ſa parole ſecrète ne le ratifie, ſi ſa main favorable n'y daigne mettre le ſceau, & l'autoriſer par ſa grâce.

Saint Paul ordonne aux Chrétiens qui ſe marient, de ſe marier au Seigneur, pour leur apprendre qu'ils doivent avoir en vue, non pas la chair & le ſang, mais la Religion & l'eſprit de Dieu. Jeſus-Chriſt repréſente dans ſon Evangile des Vierges ſages, qui vont les lampes allumées au-devant de l'Epoux, pour marquer la foi & la diſcrétion dont on a beſoin dans le mariage, & qu'on ne peut obtenir que par la prière. Saint Jean dans ſon Apocalypſe parle des noces de

l'Agneau, pour faire entendre que la douceur, la bonté, la cordialité, la modeſtie, doivent être les compagnes inſéparables de ces heureuſes unions, qui doivent être ramenées à Dieu.

Vous êtes mieux diſpoſés que d'autres, à l'exercice de ces vertus, par la bonté de votre naturel; vous y êtes plus portés par la bonne éducation qu'on vous a donnée; vous y êtes plus obligés par les grâces que Dieu vous a faites.

Que reſte-t-il, ſinon à lever les yeux & les mains au Ciel, & prier le Seigneur qu'il confirme votre mariage par ſa préſence, qu'il y préſide par ſa bonté, qu'il le ſanctifie par l'infuſion de ſon eſprit & de ſon amour; qu'il allume dans vos cœurs des feux ſacrés, qui brûlent pour votre ſalut & pour ſa gloire; qu'il vous donne ce qui vous convient de la roſée du Ciel & de la graiſſe de la terre, par un mélange avantageux de bénédictions ſpirituelles & temporelles, afin qu'après avoir honoré Dieu ſur la terre, vous puiſſiez le louer éternellement dans le Ciel avec les enfans de vos enfans. *Ainſi ſoit-il.*

DISCOURS

Prononcé à la Profession d'un Religieux.

Beatus quem elegisti & assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis.

Bienheureux est celui que vous avez choisi, & que vous avez appelé : il habitera dans votre Maison. Ps. 64.

Quand je vous vois prosterné aux pieds de ces Autels, prêt à vous consacrer à Dieu, & à lui faire un sacrifice entier de vous-même, je ne puis assez admirer, Mon très-cher Frère, & la force de l'Esprit de Dieu, qui vous fait renoncer au monde, & la résolution généreuse avec laquelle vous y renoncez. Dieu vous a choisi pour être un de ses serviteurs fidelles, qui loin du bruit & du tumulte, méditent sa Loi nuit & jour & l'accomplissent ; & vous avez choisi Dieu comme un maître adorable dans ses volontés, fidelle dans ses promesses, libéral dans ses récompenses, & dont la grandeur infinie mérite des services & des hommages sans fin & sans bornes. Ainsi, soit qu'il vous appelle, soit que vous répondiez à sa vocation, l'un & l'autre est un effet de sa bonté. Et comme sa miséricorde est le principe du choix qu'il a fait de vous, la grâce est le principe du choix que vous faites de lui, en vous liant à lui par les vœux de la Religion.

Le premier bonheur de votre condition, Mon très-cher Frère, c'est d'être séparé du monde, je veux dire du corps & de la société de tant de pécheurs, qui vivent selon la corruption de la nature, & qui suivent le déréglement de l'esprit & du cœur humain, s'éloignent des voies que Jesus-Christ leur a marquées, & que les gens de bien doivent suivre.

Ce monde, qui selon l'Ecriture, est entièrement opposé à l'Esprit de Dieu, s'oppose aussi à tous ceux qui veulent vivre selon les règles de l'Evangile ; tantôt il les corrompt par ses pernicieuses maximes, & leur persuade que les biens, les honneurs & les plaisirs, font la félicité de la vie ; que Dieu ne punit pas toujours le péché, & qu'il pardonne aisément à l'infirmité & à la foiblesse ; que la vertu est trop austère, & qu'il n'est pas nécessaire de se contraindre dans ses passions : tantôt il les entraîne par ses mauvais exemples, leur montrant le vice autorisé par la multitude & la coutume, & la piété à peine reconnue par un petit nombre de personnes humbles & retirées : tantôt il les détourne du bien par une persécution injuste, en décriant jusqu'à leurs vertus, & faisant passer leur Religion pour hypocrisie. Telle est l'injustice du monde. Et qui est-ce qui peut y vivre sans être ou séduit ou perverti par ses exemples, ou ébranlé par ses reproches ?

Dieu par sa grâce vous met aujourd'hui à couvert de tous ces dangers, en vous séparant de la société des hommes mondains, & vous destinant à le servir dans sa maison durant tout le cours de votre vie. Là vous n'entendrez que la voix du Seigneur, qui vous inspirera lui-même ses vérités. Vous n'apprendrez que ses maximes, tirées des pures sources de l'Evangile ; que pour être à Jesus-Christ, il faut renoncer à soi-même ; que la véritable liberté consiste à se donner à lui sans réserve ; que le solide repos se trouve dans la soumission & l'obéissance ; & que la perfection chrétienne n'est autre chose qu'un renoncement volontaire aux plaisirs & aux biens de la terre, par la pureté & la pauvreté religieuse.

Là on se trouve heureusement engagé par une espèce de nécessité, de comparaison & d'exemple, à demeurer dans les bornes étroites de son état, & à être fidelles à sa vocation, parce qu'on s'accoutume à faire le bien lorsqu'on le voit & qu'on le connoît ; & qu'il seroit honteux de n'être pas saint dans la compagnie de ceux qui le sont.

Mais outre les grands secours qu'on y trouve, on a encore l'avantage de n'y rencontrer aucun obstacle à bien vivre ; nulle contradiction n'interrompt le cours des exercices de piété ; nulle mauvaise humeur ne trouble la douceur

d'une dévotion paiſible. Comme on y juge de tout ſelon les lumières de l'Eſprit de Dieu. On n'y loue que ce qui eſt louable, & le blâme n'y tombe jamais que ſur ce qui eſt irrégulier & imparfait. Ainſi tout contribue à retenir l'ame dans l'ordre & dans la ſituation ou elle doit être, & rien ne s'oppoſe à la volonté & au déſir qu'on a de ſervir Dieu.

Voilà, Mon très-cher Frère, les avantages de la profeſſion que vous embraſſez. Vous ſortez, comme Iſraël autrefois, de la terre d'Egypte, & vous entrez dans le déſert, où vous ne verrez pas adorer des divinités profanes; où vous ſacrifierez tranquillement au Seigneur; où Dieu vous nourrira de la manne de ſa parole; où il vous éclairera des lumières de ſa vérité; où il vous rafraîchira des eaux de ſa grâce; où il vous couvrira de la nue de ſa protection; où il vous fortifiera contre les ennemis de votre ſalut; & d'où enfin, il vous fera paſſer dans la terre promiſe, je veux dire, dans le Royaume des Cieux, qui, ſelon l'Evangile, appartient à ceux qui ſont pauvres, qui ſont patiens & qui ſont humbles.

DISCOURS

Aux Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Nîmes, prononcés dans l'Aſſemblée de leur Chapitre Général.

PREMIER DISCOURS.

LEs gens du monde regardent ordinairement les Chapitres comme la partie la plus noble, mais auſſi la moins occupée d'un Diocèſe. Ils conſidèrent les Chanoines comme des Eccléſiaſtiques ſans emploi, qui n'étant chargés par office, ni de la ſollicitude des Egliſes, ni du miniſtère de la parole, ni de l'adminiſtration des Sacremens, ni de la conduite des Paroiſſes, ſont heureuſement parvenus au point d'une honorable oiſiveté, dont ils jouiſſent à la faveur d'un revenu qui les rend tranquilles, & d'un rang qui les rend vénérables dans l'Egliſe. On les voit aſſiſter, quelquefois même manquer au ſervice divin; remplir dans un chœur des chaiſes commodes; joindre à peine leurs voix aux Prêtres inférieurs qui chantent pour eux les louanges de Dieu. L'inutilité de la vie de quelques-uns, ne doit pas être un préjugé contre la régularité & l'utilité de la conduite des autres. Mais parce que c'eſt la coutume de leur repréſenter quelques-uns de leurs devoirs dans ces aſſemblées, je m'arrête aujourd'hui à vous dire en peu de mots, quelles doivent être vos occupations hors du chœur, & de la célébration des offices. Je les réduits à trois: *Lectures utiles, actions édifiantes, récréations honnêtes.*

1°. Je dis que les Chanoines qui ſont, comme dit un Concile, les premiers Prêtres d'un Diocèſe, doivent s'occuper, après les offices, de quelques lectures utiles & ſaintes, particulièrement de la lecture des ſaintes Ecritures. Je ſai qu'une aſſiſtance aſſidue, attentive & conſtante, coupée

& repriſe par intervalles; que ce chant des Pſeaumes réitéré; que ces cérémonies & ces uſages qui durent pluſieurs heures, & qui reviennent tous les jours, quoique ſans trouble & ſans agitation dans une Egliſe, ne laiſſent pas de remplir le temps & d'exercer la patience. Mais il ne faut pas croire qu'après l'office où l'on s'eſt trouvé, on ſoit diſpenſé de tout autre ſoin; & qu'après avoir chanté quelque temps les louanges de Dieu, on ſoit en droit de l'oublier tout le reſte de la journée.

L'eſprit eſt récréé par le chant des Offices divins; mais il eſt nourri par la lecture des bons Livres. Le Prêtre, quoiqu'il ne ſoit point employé dans les miniſtères de l'inſtruction, ni chargé du ſalut des ames, ne doit pas moins ſe remplir des connoiſſances de la Loi, & des devoirs de ſa vocation, ce qu'il ne peut faire qu'en liſant les ſaintes Ecritures.

L'Egliſe, inſpirée de Dieu dans le culte extérieur qu'elle a établi, en a formé le corps de tous ſes offices; elle vous a mis dans la bouche ces paroles d'eſprit & de vie, qui opèrent & qui enſeignent la ſanctification des hommes. Que pouvez-vous faire de mieux que de digérer en particulier ce que vous chantez en public; que de vous rendre familier ce que vous récitez tous les jours, par l'étude que vous en aurez faite; que de prendre le ſens des Prophètes & des Evangéliſtes, & de pénétrer en liſant la Lettre qui tue, l'Eſprit du Seigneur qui vivifie?

Qu'y a-t-il de plus ſaint que le Myſtère par lequel l'Ecriture nous révèle Jeſus-Chriſt? Qu'y a-t-il de plus doux que d'apprendre la ſageſſe de Dieu, que d'entrer dans ſes ſecrets, que d'être changés par la vertu de la parole divine, en créatures qui ſont ſelon Dieu, comme parle l'Apôtre? Il ſeroit à ſouhaiter que vous puiſſiez lire & méditer cette ſainte Loi quatre fois le jour, comme il eſt dit des Iſraélites; que vous en fiſſiez vos délices comme ſaint Auguſtin; que vous la regardaſſiez avec ſaint Jerôme, comme un remède puiſſant & univerſel contre toutes les paſſions de l'ame; que vous y trouvaſſiez avec ſaint Chryſoſtôme, cet amas des parfums de l'Epoux, dont l'odeur ſe fait mieux ſentir lorſqu'on les remue.

C'eſt de-là que vous tirerez toute votre force dans les tentations & les tribulations de la vie. C'eſt de la connoiſ-

ſance

ſance que vous aurez de ces vérités, que vous tirerez le reſpect que vous devez avoir pour elles. Votre étude dans la maiſon, ſera votre attention dans l'Egliſe; ce ſera comme une méditation paſſagère, qui vous rappelera toutes vos réflexions, & qui vous remettra dans l'intelligence des Myſtères. Voyez les fruits que produira cette lecture.

2°. Mais ce ſeroit en vain que vous méditeriez la Loi, ſi vous négligiez de la pratiquer. Il faut joindre à une connoiſſance qui éclaire, des mœurs qui édifient. Il faut que ces maximes qu'on recueille dans ces ſources de Religion & de morale, produiſent les fruits d'une bonne vie. S'il eſt vrai que chacun de nous ſoit redevable à ſon prochain de l'édification & de l'exemple: S'il eſt vrai que nous ſoyons la lumière qui doit luire à ceux qui ſont dans la maiſon, afin qu'ils voient nos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient le Père Céleſte: S'il eſt vrai qu'étant à la tête du troupeau, nous devons en devenir la forme & le modèle, par une ſage & pieuſe conduite: Reconnoiſſons que Dieu demande de nous, non-ſeulement des vertus ſecrètes & intérieures; mais encore des marques publiques de piété, de charité, & de modeſtie Chrétienne & Eccléſiaſtique.

D'où eſt-ce que doit ſortir la lumière de la vérité ſur l'horiſon, pour ainſi dire, de ce Diocèſe, ſinon du haut de cette Egliſe principale, qui eſt comme le ſoleil de toutes les autres? D'ou eſt-ce que doivent couler les eaux ſalutaires de la ſageſſe & de la grâce divine, que de ces ſources du Sauveur, où vous les puiſez les premiers avec joie, pour les répandre ſur le reſte du Clergé? D'où eſt-ce que doivent deſcendre ces influences de doctrine & de diſcipline qui doivent rendre les Paroiſſes de la Campagne fertiles en bonnes œuvres, ſinon de vous, qui êtes les premiers aſtres attachés, pour ainſi dire, au Ciel de cette Cathédrale?

C'eſt par cette raiſon que cette Compagnie devroit donner le mouvement à tout le bien qui s'établit dans ce Diocèſe. S'il faut rallumer l'ancienne ferveur des Catholiques, que le relâchement du temps, & le commerce contagieux des hérétiques, ont preſque éteinte, ou devrions-nous prendre le feu ſacré, que ſur l'autel de votre ſanctuaire? S'il faut combattre une héréſie qui ſe ſoutient encore contre toutes les lois humaines & divines, dans les villes &

dans les campagnes, & qui réſiſte depuis ſi long-temps aux attaques fortes & charitables que nous lui faiſons, où devroient ſe forger les meilleures armes que dans la fournaiſe de votre zèle ? Si l'on voit des hôpitaux ſuccomber ſous le nombre des pauvres & des malades, & ſous le poids des infirmités & des miſères humaines, où devrions-nous trouver des mains pour les ſoutenir que dans cette Compagnie, qui devroit ranimer les bureaux par ſes conſeils & par ſes ſecours, & qui a ceſſé même de les honorer de ſa préſence.

La religion véritable & ſincère, conſiſte, dit l'Apôtre S. Jacques, à ſoulager les pauvres, à viſiter les veuves & les orphelins, à donner le lait aux petits, à couper le pain aux plus grands, à ramener ceux qui s'égarent, à conſoler ceux qui s'affligent, à exercer la juſtice & la charité ſelon les rencontres, à tâcher de gagner à Dieu ceux que l'on peut, & d'édifier tous les autres. Ce doivent être là vos actions & vos pratiques preſque ſans relâche.

3°. Ce n'eſt pas que je veuille interdire les récréations ſages & honnêtes. Se laſſer dans les exercices même de la Religion, c'eſt la foibleſſe de l'eſprit humain. Avoir beſoin de réparer ſes forces après une vive application, c'eſt le défaut de la nature. Il n'y a qu'à chercher ces adouciſſemens du travail avec modération & avec ſageſſe dans les promenades, dans les viſites, dans le jeu même, ſi vous voulez ; mais prenez garde à la nature de ces trois délaſſemens.

Je parle de ces promenades où l'on jouit de la pureté de l'air, des agrémens de la campagne, des douceurs d'une ſociété agréable & convenable à votre état : promenades où il n'y ait ni diſſipation dans les airs, ni indécence dans les habits, ni diſtraction dans les entretiens ; mais plutôt une prudence ſans auſtérité, & une gaieté ſans immodeſtie. Par-là, j'exclus ces promenades qu'on fait avec de jeunes gens, dont il faut eſſuyer les raiſonnemens ennuyeux, ou les vivacités indiſcrètes. Celles qu'on fait avec des perſonnes du ſexe, dont la réputation ſe trouve liée à la vôtre, que vous déshonorez par la moindre familiarité indécente, & qui vous déshonorent, pour peu qu'elles manquent de pudeur & de modeſtie. Celles qu'on fait avec des gens trop libres & débauchés, dont les mœurs, les diſcours & les démarches

n'ont rien qui convienne à la gravité, ni à la retenue du Sacerdoce.

Les visites sont des récréations convenables quand elles sont selon les règles de la charité & de la discrétion chrétienne : quoique nous soyons séparés du monde par notre profession, ce n'est qu'une séparation de mœurs, & une retraite d'esprit & de cœur. Si la prudence nous éloigne de la fréquentation & du commerce des hommes, de peur de trouver dans la société des pécheurs de quoi corrompre la pureté de notre vie, la charité nous rassemble pour nous faire trouver dans la compagnie des gens de bien de quoi entretenir notre esprit, & fortifier notre vertu par les sages conversations, & par l'édification mutuelle qu'on se donne les uns aux autres.

La piété n'est pas contraire aux bienséances, & les devoirs de l'amitié sont une partie de la charité chrétienne.

J'en exclus pourtant ces visites, qui n'ont d'autre raison qu'une ennuyeuse oisiveté, qu'on traîne chez d'autres personnes oisives, ou une mauvaise curiosité de savoir tout ce qui se passe de scandaleux dans une ville ; mais plus encore ces visites fréquentes des femmes, auprès desquelles, quelque pieuses qu'elles soient, le cœur s'amollit, la dévotion se relâche, les mauvais désirs s'allument insensiblement, & la familiarité s'introduit par l'assiduité de se voir, & la coutume de se parler. Les Pères & les Conciles ont défendu ces communications trop fréquentes entre les femmes & les Prêtres : elles font naître presque toujours de mauvais bruits; les simples s'en entretiennent, les libertins s'en moquent, les gens de bien s'en plaignent, & les foibles s'en scandalisent. Quand la conscience ne vous reprocheroit rien, & que vous pourriez vous-mêmes rendre témoignage à votre innocence, vous vous rendez, dit saint Augustin, doublement coupable devant Dieu, en vous exposant au péril de perdre la chasteté devant les hommes, & en leur donnant lieu de vous soupçonner de l'avoir perdue.

On peut enfin se délasser par un jeu modéré, avec des personnes de même profession & de même retenue, où l'on veut se désennuyer, non pas s'enrichir, où l'on cherche à passer peu de temps sans avoir dessein de le perdre ; où les petites pertes & les petits gains, ne sauroient troubler la

tranquillité de l'ame, & d'où l'on sort plus disposé à reprendre ses fonctions.

Mais j'exclus ce jeu de passion où l'on s'attache par une inclination violente, qu'on recommence souvent, & qu'on ne quitte qu'avec peine; ce jeu public dans des compagnies tumultueuses, où n'étant retenu par aucune considération de Dieu, ni par aucun respect des hommes, on se livre à des joies ou à des tristesses indiscrètes. Quel scandale de voir un Ecclésiastique, au milieu des séculiers, montrer des désirs plus séculiers & plus déréglés qu'eux; mettre au hasard une portion de ce bien, que la piété des fidelles lui a laissé, non pour jouer, mais pour prier Dieu, & qu'il devroit employer à soulager les pauvres, ou du moins à payer ses créanciers; faire sortir quelquefois des murmures, & peut-être des juremens d'une bouche qui a l'honneur de proférer les paroles saintes & redoutables du Sacrifice, en présence de gens qu'une mauvaise éducation ne porte que trop au mépris de l'Eglise & de la Prêtrise de Jesus-Christ.

SECOND DISCOURS.

Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.

QUOIQUE la vertu soit proprement l'ornement spirituel de l'ame, & que la gloire de la fille du Roi soit toute au-dedans d'elle, je veux dire dans le règlement du cœur, & dans la tranquillité de la conscience; toutefois cette composition du corps, cette discipline des sens, réglée par la raison, selon la convenance des personnes, des lieux & des actions, est une espèce de vertu morale, qui nous est recommandée dans l'Ecriture, sous le nom d'honnêteté & de modestie.

C'est, dit saint Ambroise, un ordre & une proportion de ce qu'on est, & de ce qu'on fait avec ce qu'on pense; c'est une ressemblance de l'extérieur avec l'intérieur, qui fait la beauté & la décence de la vie; c'est un rayon de vérité, qui représente sur nos visages, ce qui se passe dans nos cœurs, l'esprit invisible se manifestant & se servant, pour ainsi dire, du corps, pour faire connoître ce que nous sommes.

C'eſt ce qui fait dire dans l'Ecriture, tantôt qu'on lit dans les yeux de l'homme ce qu'il eſt, ou vicieux ou vertueux : *Ex viſu cognoſcitur vir* ; tantôt qu'il ne faut que voir & aborder un homme de bien pour le connoître : *Et ab occurſu faciet vir ſenſatus* ; tantôt que la ſageſſe reluit dans la face du ſage : *In facie ſapientis lucet ſapientia* ; pour nous apprendre que nous portons ſur notre front un miroir de nos diſpoſitions intérieures, & qu'il n'y a point de témoignage plus certain de notre vertu, que notre retenue & notre modeſtie.

Or, MESSIEURS, comme les Eccléſiaſtiques, par leur profeſſion, ſont dévoués à Dieu d'eſprit & de cœur, il eſt juſte qu'ils faſſent rejaillir au-dehors, pour l'édification des peuples, les grâces qu'ils ont reçues au-dedans pour leur propre ſanctification ; & comment le peuvent-ils faire, que par le recueillement, la circonſpection & la modeſtie ? Nous ſommes redevables aux ſages, & à ceux mêmes qui ne le ſont pas ; il faut leur rendre un compte du moins tacite, mais pourtant évident de notre conduite. C'eſt ce que nous faiſons par une expreſſion viſible de nos ſentimens, de notre pureté, & de notre piété inviſible ; enſorte que l'homme du cœur qui eſt caché ſe produiſe aux yeux du monde, pour en ſoutenir le jugement, & pour en mériter l'eſtime. Ce qui fait dire à ſaint Paul : Nous tâchons de faire le bien, non-ſeulement devant Dieu, mais encore devant les hommes : *Providemus bona, non ſolùm coram Deo, ſed etiam coram hominibus.* Il ſuffiroit pour nous d'être vertueux ; mais nous ſommes obligés pour les autres de le paroître.

Les Prêtres de Jeſus-Chriſt ont deux choſes à conſerver, la conſcience & la réputation. Il faut, ſelon ſaint Paul, qu'ils aient bon témoignage de ceux qui ſont au-dehors : *Oportet autem & illum teſtimonium habere bonum ab iis qui foris ſunt.* Le témoignage de la bonne conſcience qui eſt au-dedans, n'eſt pas une preuve authentique de leur probité, ce n'eſt pas une preuve complète. Votre conſcience ne vous reproche rien, c'eſt aſſez pour votre repos ; mais ce n'eſt pas aſſez pour l'honneur de votre Sacerdoce. Vous êtes innocent pour vous ; mais vous n'êtes pas utile aux autres. Dieu peut être ſatisfait de votre vertu ; mais il faut encore que le monde en ſoit convaincu. Et quoique vous ſoyez abſous dans le tribunal de la vérité, il faut encore être approuvé

dans le tribunal même, si j'ose le dire, des apparences, par la sagesse & la modestie extérieure.

Or, vous devez faire paroître cette modestie:

1°. Dans vos conversations.

2°. Dans vos fonctions.

3°. Dans vos personnes.

Il n'y a rien de si naturel à l'homme que la société; rien de si contraire à sa nature que la solitude. Il est fait pour se communiquer par une sage liberté, non pas pour se resserrer en lui-même par une crainte & par un éloignement sauvage. Il faut souvent qu'il cherche ailleurs des soulagemens, qu'il ne trouve pas dans son propre fond. Mais il est dangereux qu'il ne s'arrête à de vains amusemens, & qu'il ne se nuise à lui-même, voulant se consoler avec les autres.

Ne croyez pas que j'approuve ici ces gens renfermés en eux-mêmes, qui sont comme étrangers aux autres hommes, déserteurs & fugitifs, pour ainsi dire, de la société, qui rendant la vertu farouche, font haïr & craindre la vertu, & qui respirant trop leur humeur, mettent une rebutante austérité à la place d'une prudente modestie.

Je ne blâme pas moins ceux qui se jettent dans toutes les compagnies; qui ne pouvant se souffrir eux-mêmes, cherchent à s'amuser par-tout; qui dans des conversations mondaines, avec des personnes mêmes suspectes, hasardent leur foible vertu & leur réputation douteuse; & qui par des familiarités indécentes, rendent leurs personnes mépriſables; & perdant la modestie qui leur convient, perdent le tribut le plus honorable, & le droit le plus digne d'être conservé, je veux dire le respect qu'on doit à leur caractère.

Il faut savoir se retirer quelquefois du monde sans rudesse, s'y mêler quelquefois sans dissipation, se recueillir par dévotion, se communiquer par charité, porter les maximes Ecclésiastiques dans le monde, & ne pas reporter les maximes du siècle dans l'Eglise. Vous êtes comme situés au milieu des peuples, il n'est pas séant de s'en éloigner, il n'est pas sûr de s'en approcher trop. Il faut voguer dans la mer de ce siècle, comme les vaisseaux qui ne doivent pas être si loin des autres, qu'ils n'en puissent être assistés dans le besoin, ni si près qu'ils puissent en être heurtés. Votre modestie vous sauvera de tous ces dangers.

Mais elle doit sur-tout vous accompagner dans vos fonc-

tions, qui ſont toutes ſaintes. Vous chantez comme les Anges font dans le Ciel les louanges de Dieu ; ſeroit-ce ſans attention & ſans reſpect ? Vous verroit-on d'un air profane chanter les pſeaumes d'un Roi pénitent ? Pourriez-vous nourrir dans votre cœur de fauſſes joies lorſqu'il faut ſoupirer avec lui, & pleurer vos péchés devant Dieu, & implorer ſes grandes miſéricordes ? Vous verroit-on parler entre vous des affaires & des nouvelles du monde en la préſence du Seigneur, & mêler aux Cantiques de Sion quelques verſets des chanſons de Babylone ? A Dieu ne plaiſe.

Que dirai-je de la modeſtie que demande le redoutable Sacrifice de la Meſſe, où vous aſſiſtez, & que vous célébrez tous le jours ? L'œuvre de Dieu eſt divine dans ſon principe, dans ſon moyen, dans ſa fin. Cette Meſſe eſt comme le centre de la Religion, où Jeſus-Chriſt a recueilli les myſtères de l'Egliſe, des cérémonies, des grâces. Et c'eſt auſſi le centre du miniſtère Eccléſiaſtique, où le Prêtre doit réunir toute ſon attention, tous ſes ſoins, & tous les ſentimens de charité, pour accomplir cette remontrance du Concile de Trente : *Omnem curam atque diligentiam ponendam eſſe, ut qui maxima fieri poteſt interiori cordis munditiâ & puritate, atque exteriori devotionis ac pietatis ſpecie peragatur.*

On y aſſiſte cependant, que dis-je ? on la dit peut-être ſans attention, par bienſéance, par coutume, par obligation de tour. On tâche de ſe déſennuyer de ſa longueur par des penſées vaines & des diſtractions même volontaires ; on monte à l'Autel à l'heure marquée, moins porté par ſa dévotion, qu'appelé par la cloche qui a ſonné, ou qui ſonne encore ; & l'on précipite, pour ainſi dire, la célébration des ſaints myſtères, que l'uſage de tous les jours a rendu plus familier, & ce ſemble, moins vénérables. Je ne parle pas de ces préparations de quelques momens de réflexion faites à demi, des cérémonies abrégées : Eſt-ce là la foi que Dieu demande, & la modeſtie que l'Egliſe ordonne ? Ne peut-on pas dire avec Tertullien : *Sacrificat an inſultat ?* Quand ce ne ſeroit que la repréſentation de la paſſion & de la mort de J. C. encore ſeroit-ce un ſpectacle de Religion, dont la vue devroit être touchante. Or, la paſſion ne s'y repréſente pas ſeulement, mais elle s'y renouvelle ; ce n'eſt pas une ſimple copie, c'eſt, ſi je le puis dire, le véritable original de la Rédemption imprimé de nouveau.

Enfin, la modeſtie doit régner dans toutes les perſonnes Eccléſiaſtiques. Que votre vie ſoit une odeur céleſte, qui parfume toute l'Egliſe; qu'il s'exhale de votre marcher, de votre contenance, de vos paroles & de vos actions, une vapeur de vie, je veux dire, des exemples ſi ſaints, que vous édifiiez, & que vous inſtruiſiez les fidelles par vos œuvres. Que la régularité de vos habits ſoit une marque de la régularité de vos mœurs. Quel déſordre ſeroit-ce ſi le peuple étoit plus chaſte, plus docile, plus patient & plus modeſte que les Prêtres, diſent les Conciles? Animons-nous tous enſemble à vivre avec cette gravité, cette circonſpection qu'exige la dignité du Sacerdoce, & que la Loi de Dieu nous ordonne, afin que nous ſoyons la bonne odeur de Jeſus-Chriſt à l'égard de tous les fidelles.

TROISIEME DISCOURS.

C'EST une louable & ſainte coutume que nos anciens ont établie, de s'aſſembler tous les ans pour faire une recherche des mœurs, & un jugement, pour ainſi dire, dans la maiſon de Dieu, pour remédier par une correction charitable, & par des avis ſalutaires aux relâchemens de la diſcipline. Il eſt juſte qu'il y ait des jours de révélation, où chacun, à la vue de ſes défauts, reconnoiſſe l'obligation qu'il a de les corriger; où la vérité détruiſe nos préventions; où notre conſcience nous accuſe, & où le ſupérieur eccléſiaſtique, le flambeau à la main, éclaire ce qui ſe paſſe dans Jéruſalem.

Ce n'eſt pas, MESSIEURS, que je vienne ici par un zèle amer, ou par des remontrances indiſcrètes, vous reprocher ces tiédeurs & ces négligences dans le ſervice Divin, que la foibleſſe humaine & le commerce du monde rendent preſque inévitables, ſi l'on ne veille inceſſamment ſur ſoi-même. Je ſai qu'unis par la charité, vous concourez tous au bien commun, que vos intentions tendent toutes à l'honneur de Dieu & à la gloire de votre Egliſe, & que ſi quelques-uns ne ſuivent pas quelquefois l'ordre, tous l'aiment & le déſirent également.

C'eſt donc plus pour vous animer que pour vous reprendre, que je vous mets aujourd'hui devant les yeux l'obliga-

tion que vous avez d'assister régulièrement au service divin. Vous êtes proprement les domestiques de Dieu, élevés à l'adorer de plus près, & à passer une partie de vos jours en sa maison & en sa présence. L'Eglise vous a commis pour annoncer aux peuples, par des chants joyeux ou lugubres, les mystères de son triomphe, ou ceux de sa pénitence. La libéralité des fidelles vous a, pour ainsi dire, soudoyés pour nourrir leur piété par vos prières & par vos exemples; & ce sont autant de titres de religion & de justice, qui vous obligent à l'assiduité & à l'affection pour les offices Ecclésiastiques.

Le Concile d'Aix-la-Chapelle vous en fait un devoir indispensable : *Canonicis in Choro religiosissimè stándum & psallendum;* & le Concile de Trente : *Compellantur canonici in Choro ad psallendum instituto, Hymnis & Canticis Dei nomen reverenter, distinctè, devotèque laudare.* Par où le saint Concile ordonne, non-seulement la révérence extérieure & la récitation distincte ; mais encore la dévotion intérieure. C'est un précepte ecclésiastique, pour l'accomplissement duquel, une présence locale, une assistance corporelle ne suffit pas; mais il faut y ajouter une assistance spirituelle & morale, par rapport au culte de Dieu & aux prières qu'on lui adresse.

Car la psalmodie & le chant ne sont pas seulement institués pour l'édification de l'Eglise, comme quelques Théologiens ont voulu dire; mais encore pour la perfection & la sanctification des Ecclésiastiques. Ils servent à la vérité à entretenir la dévotion des peuples, mais ils ne servent pas moins à élever l'esprit de celui qui chante en méditant les Ecritures qu'il récite.

Il faut donc une assistance *dévote* & *religieuse*, selon les Canons. Saint Augustin & saint Chrysostôme, nous enseignent qu'il faut que le cœur agisse, aussi-bien que la voix; qu'il est indigne de parler à Dieu avec moins d'affection & d'attention que nous n'en avons en parlant à nos amis, & que ce peuple est maudit de Dieu qui l'honore des lèvres, & qui s'en éloigne du cœur. La raison de saint Thomas est, que comme le sacrifice & l'oblation est un acte externe de Religion, qui ne peut subsister sans une intention & une soumission intérieure, l'oraison vocale est une prière externe, qui ne peut subsister sans la prière intérieure, & sans la conformité de la voix & du cœur.

C'eſt pourquoi le Pape Innocent III, touché du peu de modeſtie, & des diſtractions de la plupart des Chanoines en récitant l'office divin, leur ordonne, en vertu de la ſainte Obédience : *In virtute ſanctæ Obedientiæ præcipimus ut officium diurnum nocturnumque, quantùm eis Deus dederit, ſtudiosè celebrent pariter & devotè* : Avec ſoin, quant à la décence du chant; avec dévotion, quant à la diſpoſition du cœur, penſant ou à ce qu'ils demandent à Dieu par la prière, ou à la prière qu'ils font à Dieu.

Il parle à ceux qui, remplis de paſſions mondaines, aſſiſtent aux ſaints offices; qui ſont dans l'Egliſe de Dieu comme dans une terre étrangère; qui chantent les Cantiques de Sion, comme on a chanté les Chanſons de Babylone; qui mettent à profit les louanges de Dieu, & ſe font un gain de la piété du Roi Prophète, & qui d'un cœur impénitent, chantent les Pſeaumes de ſa pénitence.

Il parle à ceux qui par des ſignes & des ſouris immodeſtes, qui troublent l'attention des aſſiſtans; par des poſtures & des ſituations indécentes, qui marquent l'inquiétude de l'eſprit, & le dégoût qu'on a de la prière; par des entretiens indignes quelquefois & de la ſainteté du lieu, & de celle de leur miniſtère, font voir qu'ils n'ont pas l'attention, non pas même l'intention de la prière.

Il parle à ceux qui n'apportent aux pieds des Autels que le tribut forcé d'une préſence corporelle; qui ſemblent ne s'être loués au ſouverain Père de famille, que pour quelques heures de la journée; qui ne connoiſſent d'autres bonnes œuvres que d'aſſiſter quelquefois aux ſaints offices, & qui croient être exempts d'aimer & de ſervir Dieu le reſte du jour, parce qu'ils ont une fois chanté ſes louanges.

Il parle à ceux qui fuyant les occupations de l'étude & de la lecture, traînent, à la faveur de quelques revenus Eccléſiaſtiques, une douce & honorable oiſiveté; à qui toutes les fonctions canoniales ſont à charge; & qui cherchent à ſe délaſſer de l'ennui que leur donne le chant & les prières de l'Egliſe, dans les converſations & dans les divertiſſemens du ſiècle.

Il parle à ceux qui par des diſtractions volontaires, donnant un libre cours à l'inſtabilité de leurs penſées, vont d'objet en objet au gré de leurs déſirs & de leur imagination volage.

Ne tombons point dans ces défauts, MESSIEURS ; préparons-nous à réciter l'office divin par le recueillement, par le silence, par la retraite & la séparation du monde. Appliquons-nous en le récitant ces paroles toutes saintes, aux sentimens de piété qu'elles renferment, à Dieu à qui ces sentimens nous élèvent & nous attachent. Que si notre ame malgré nous sort quelquefois hors de nous-mêmes par des distractions involontaires, reconnoissons ces foiblesses & ces malheureuses nécessités de notre exil présent. Gémissons de voir qu'étant si vifs pour les affaires du monde, nous le sommes si peu pour celles de notre salut ; que nous ne pouvons retenir notre propre cœur ; & que même en priant Dieu nous pouvons être occupés d'autre chose que de Dieu.

QUATRIEME DISCOURS.

Quæ pacis sunt sectemur, & quæ ædificationis sunt in invicem custodiamus.

Suivons tout ce qui peut contribuer à la paix, & observons tout ce qui est d'édification. Rom. 14.

LE sujet, &, pour ainsi dire, le texte que prenoit S. Paul dans toutes les Eglises qu'il visitoit, étoit celui-ci : *Non est dissensionis Deus, sed pacis, & sicut in omnibus Ecclesiis sanctorum doceo.* De-là il tiroit ces conséquences, que l'Eglise étant une, & fondée sur l'unité, ceux qui la composent ne doivent être qu'un en Jesus-Christ ; qu'il y a une béatitude des pacifiques, qui convient proprement à ceux, qui, comme Ministres de ses Autels, & dispensateurs de ses Mystères, doivent non-seulement annoncer la paix aux Peuples par leur doctrine, mais encore l'entretenir entr'eux par la charité ; & que ce doit être leur principale application, de conserver l'unité de l'esprit dans le lien de la paix chrétienne.

Je viens donc vous dire, avec cet Apôtre : Unissons-nous d'esprit & de cœur : *Quæ pacis sunt sectemur.* Cherchons tout ce qui peut contribuer à entretenir cette paix, que Dieu par sa grâce a comme établie dans cette Com-

pagnie, & qui la rendra, tant qu'elle durera, heureuſe & floriſſante.

La paix entre les frères, dit ſaint Chryſoſtome, eſt la volonté de Dieu, la ſuavité de Jeſus-Chriſt, la perfection de la piété, la règle de la juſtice, la maîtreſſe de la doctrine, la gardienne des mœurs, & la diſcipline de toutes les vertus Chrétiennes. C'eſt le lien de la concorde, la mère de la dilection, le témoignage évident des bonnes conſciences: c'eſt la compagne de la charité, qui ſouffre tout, qui eſpère tout, qui pardonne tout: l'introduction de la confiance, qui demande tout ce qu'elle veut, & qui obtient tout ce qu'elle demande.

C'eſt elle qui nous acquiert le privilége de notre adoption ſpirituelle; enſorte, dit ſaint Grégoire, que dans la maiſon du Père Céleſte, celui qui n'aura pas été dans l'union & la charité des frères, ne ſera pas au nombre de ſes enfans.

Rien ne doit interrompre cet ordre. La différence d'humeurs dans les Compagnies Eccléſiaſtiques, ne doit point rompre cette paix & cette union, parce qu'elles doivent ſe conduire par le même Eſprit de Dieu & de ſon Egliſe. Le char myſtique d'Ezéchiel étoit tiré par des animaux différens en grandeur, en figure, même en eſpèce: cependant ils vont de concert, leur nature s'accommode, leurs mouvemens ſe règlent, leurs inſtincts ſe réuniſſent, parce qu'ils ſont conduits par un même eſprit: *Ubi erant impetus ſpiritûs, illuc gradiebantur.* Ce ne doit pas être l'impétuoſité de la nature, mais l'impétuoſité de l'Eſprit de la grâce qui triomphe de la nature.

Les génies différens, les inclinations différentes, doivent ſe réunir; & ſans quitter leur nature, conſpirer de tout leur pouvoir à la même fin, qui eſt la gloire de Dieu, par le même moyen, qui eſt l'eſprit & le mouvement de la grâce.

Or il convient principalement à ceux qui ſont appelés dans les premiers rangs d'un Diocèſe, de donner des exemples de ſageſſe & d'union à tous les ordres inférieurs.

Vous êtes les dépoſitaires des vœux & de la Religion des Peuples. Tout le Service Divin deſcend de vous comme de ſon origine; & vous êtes par excellence les hommes deſtinés à ſervir Dieu & à l'invoquer; il faut que les ſaintes onctions de la

paix & de la charité chrétienne, découlent de vous comme de leur source. Vous êtes tous les jours dans le Temple du Dieu vivant, assemblés au nom du Seigneur ; & c'est au milieu de vous qu'il doit résider, pour y entretenir la concorde & la paix Evangélique. Vous êtes comme les premiers nés de cette Eglise, qui devez être riches en vertu : *Divites in virtute*, & semer la paix & la douceur dans les maisons d'autrui, après l'avoir établie dans la vôtre : *Pacificantes in domibus suis.*

Cette paix doit régner dans ces assemblées que vous tenez ici toutes les semaines ; vous devez y venir pour y faire connoître vos opinions, non pas pour les y faire valoir, pour prendre le soin d'examiner les affaires, & sur-tout pour chercher les moyens de les terminer. Vous y devez considérer sans prévention, non pas vos intérêts, ni ceux de vos amis, mais le bien de la cause commune ; n'avoir en vue que l'honneur, la dignité & l'avantage de votre Compagnie. User dans vos avis des termes qu'inspire la charité, & que la discrétion accompagne ; & témoigner dans tout ce qu'on dit, qu'on ne consulte que la raison, qu'on ne cherche que la vérité qu'on ne demande que la justice.

Il faut qu'il y ait dans toute votre conduite une union de société. En quoi consiste-t-elle ? A se prévenir d'honneur & d'amitié les uns les autres, selon le conseil de l'Apôtre ; à respecter ceux que leur dignité rend en quelque façon plus grands, ou que leur ancienneté rend plus vénérables ; à concourir unanimement à l'observance de vos règles ; à la défense de vos droits, au bon ordre & à la discipline de cette Eglise ; à repandre tous ensemble par vos actions & par vos paroles la bonne odeur de Jesus-Christ, soit parmi vous, soit parmi les personnes du siècle qui vous fréquentent, ou qui vous observent.

Il doit y avoir une union de religion ; que vous ayez tous un même esprit de sagesse & de dévotion dans les fonctions ecclésiastiques ; que dans le temps que vous unissez vos voix pour chanter les louanges de Dieu, vous unissez vos cœurs pour lui rendre vos vœux & vos hommages : que la dissipation & la légéreté des uns ne trouble pas la gravité, ou le recueillement des autres ; qu'à la face des Autels, où réside la Majesté du Dieu que vous adorez, vous soyez tous également touchés de la grandeur de ses mystères, & qu'ayant

tous également la modeſtie peinte ſur vos viſages, vous faſſiez voir que vous gravez dans votre eſprit & dans vos cœurs, les vérités que vous récitez, ou que vous chantez.

Voilà, Mes Frères, quels ſont vos devoirs ; ſans cette union, le Service de Dieu ne ſe fait point, ou ſe fait ſans ordre & ſans décence. On porte devant la tranquillité du ſanctuaire des cœurs agités de leurs paſſions ; la triſteſſe prend la place de la modeſtie, & l'œuvre de Dieu ne ſe fait que négligemment.

Obſecro vos per nomen Domini Jeſu-Chriſti, ut idipſum dicatis omnes. Que vous ayez les mêmes ſentimens, les mêmes affections & le même zèle.

CINQUIEME DISCOURS.

PUISQUE je ſuis deſtiné dans le cours de ces Aſſemblées générales, à vous remontrer paternellement vos principales obligations ; j'ai cru que je devois m'arrêter aujourd'hui à celle qui vous eſt la plus importante, parce qu'elle eſt la plus eſſentielle à votre état, qu'elle vous eſt plus ordinaire ; & que ſe renouvelant tous les jours, elle peut vous amaſſer des tréſors de miſéricorde & de bénédiction ſpirituelle, ou de colère à l'égard de Dieu : je veux dire, de l'eſprit du Service Eccléſiaſtique, & des Offices Divins que vous récitez & que vous chantez tous les jours. Je vous ai montré autrefois l'obligation & la néceſſité d'y aſſiſter ; & je viens aujourd'hui vous donner des règles pour y aſſiſter avec profit & même avec dignité. Vous le ſavez déjà, ſans doute ; mais on ne ſauroit aſſez l'imprimer dans votre eſprit, que pour tirer le fruit convenable de vos offices journaliers, il faut les chanter, ſelon les Pères de l'Egliſe, avec gravité, avec attention, avec dévotion.

Cette gravité modeſte & reſpectueuſe, ſelon le langage des Pères, eſt une eſpèce d'attention extérieure qui ne regarde que le corps. Lors, dit ſaint Baſile, que par une compoſition & une modeſtie purement corporelle, on paroît attentif à ce que l'on fait ; on a les yeux baiſſés, le maintien ſérieux, le viſage égal & grave, & il ſemble qu'on dit au milieu du cœur avec David : *In populo gravi laudabo te.*

Mais cette gravité ne ſeroit pas tout-à-fait agréable au

Seigneur, ſi elle n'avoit pour motif qu'une crainte ſervile ou une ſageſſe purement humaine : encore que le corps lui doive être offert en hoſtie, comme dit l'Apôtre, cette hoſtie doit être vivante, c'eſt-à-dire animée de l'eſprit intérieur ; qu'elle ſoit ſainte, toute ſanctifiée par une intention où la grâce & la religion aient part ; qu'elle ſoit raiſonnable par ſa piété, & volontaire par ſon obéiſſance ; que cette modeſtie ait au moins pour objet tacite le reſpect & la crainte de Dieu, ſuivant cette parole du Sage : *Finis modeſtiæ timor Domini.*

J'entends donc par cette gravité chrétienne, une garde & une retenue des ſens reſſerrés dans les bornes d'une bienſéance chrétienne ; une ſituation ordonnée du corps qui marque le recueillement de l'eſprit ; une ſageſſe, qui règle les intervalles du chant & du ſilence ; une modération & un repos du dehors, qui faſſe connoître la tranquillité du dedans ; une gravité du maintien, qui ſoit le fruit de la gravité des mœurs & des coutumes ; une obſervance fidelle des cérémonies, qui vienne de la droiture & de la régularité du cœur, & de la révérence des choſes ſaintes : que tout ſoit juſte, dans l'ordre, édifiant ; que rien ne marque la diſſipation & la légéreté des Officians ; que rien n'offenſe les yeux & la piété de ceux qui aſſiſtent aux offices.

C'eſt la préſence de Dieu ſur ſon Trône, entouré de lumières inacceſſibles ; c'eſt la vue de Jeſus-Chriſt, ſous les voiles ſacrés & myſtérieux dans nos Tabernacles ; l'aſſiſtance des Anges, qui députés dans les miniſtères d'ici-bas, ont toujours devant les yeux la face du Père Céleſte ; ou qui jouiſſant de Dieu dans le Ciel, ne ſortent du fond de leurs profondes adorations, que pour lui chanter le Cantique de ſon éternelle & inaltérable Sainteté. C'eſt l'exemple des Bienheureux, qui demeurent debout & immobiles après avoir jeté leurs couronnes aux pieds de l'Agneau ſans tache, ſelon ſaint Jean, & ne ſont occupés qu'à chanter des Hymnes à ſa louange dans le reſpect, & pour ainſi dire, dans le ſilence. Ce ſont-là les motifs, ce ſont-là les modèles de votre religion dans la récitation des ſaints Offices.

Figurez-vous ces anciens Lévites que le Dieu d'Iſraël avoit choiſis pour chanter avec gravité ſes bienfaits ou ſes châtimens, ſes juſtices, ou ſes miſéricordes, devant l'Arche du Teſtament, qui n'étoit que la figure de nos Myſtè-

res. Repréſentez-vous le Temple de Jéruſalem, retentiſſant de ces concerts mélodieux qui imprimoient dans le cœur des peuples & des Prêtres, la crainte de Dieu, & le ſouvenir de ſes merveilles. David, lui-même, ce Roi ſelon le cœur de Dieu, que la Providence a choiſi pour faire entendre ſes louanges dans la ſainte Sion, & pour régler les prières publiques & particulières de l'Egliſe; tantôt d'un air touchant, exprimer les regrets de ſa pénitence; tantôt d'un ton plus noble & plus élevé, annoncer les grandeurs, les bontés & les magnificences de Dieu, ſon Protecteur, ſon Conſolateur & ſon Juge. Ce ſont-là les images de vos fonctions, qui doivent vous en inſpirer l'amour & la révérence.

Les Pères de l'Egliſe ont vivement recommandé cette gravité & cette vénération extérieure, juſques-là que Tertullien, dans ſon Livre de l'Oraiſon, & Optat de Milève, ont cru qu'il ne falloit jamais s'aſſeoir durant les Prières; que c'étoit manquer de reſpect au Dieu vivant, en la préſence duquel nous ſommes; qu'il ne faut point chercher ſes aiſes quand on eſt en poſture de ſuppliant; & que c'eſt reprocher à Dieu par cette molleſſe, qu'on a beſoin de repos, & qu'on eſt fatigué de le prier.

L'Egliſe a bien voulu s'accommoder à notre foibleſſe, & nous permettre d'être debout ou d'être aſſis ſelon les uſages; mais elle n'a jamais permis ces inquiétudes du corps, qui marquent celles de l'eſprit; ces mouvemens irréguliers, qui troublent l'ordre, & qui déconcertent la beauté de l'épouſe de Jeſus-Chriſt; elle condamne ce qu'on voit tous les jours, s'étendre avec immodeſtie, s'accouder avec indécence, ſe pencher avec molleſſe, ſe mouvoir avec indiſcrétion & légéreté, & par ces poſtures différentes, & toutes également indignes des Miniſtres & des Prêtres de Jeſus-Chriſt, faire remarquer au peuple le peu de diſpoſition qu'on apporte à la prière, & le degoût qu'on a pour les ſaints Offices.

Ce n'eſt pas aſſez de cette gravité du corps, il faut l'attention du cœur. 1°. Parce que la pſalmodie eſt d'elle-même une fonction ſainte & conſacrée par l'Egliſe, pour nourrir tous les jours la piété des Fidelles des plus purs ſentimens de charité, de patience, de reconnoiſſance, de ſoumiſſion, & de zèle pour le Seigneur & pour ſon ſervice. 2°. Pour entretenir dans le Chriſtianiſme ces louanges ſans fin, & cette oraiſon continuelle, que Jeſus-Chriſt & les Apôtres

Apôtres nous ont ſi ſouvent recommandée. 3°. Pour donner à ceux qui ſont deſtinés par leur vocation aux miniſtères eccléſiaſtiques, une occupation qui faſſe honneur à ſes Autels, & qui opère la ſanctification de leurs perſonnes, en les obligeant par les Offices qui ſont les devoirs de leur état, à renouveler tous les jours & les nuits mêmes, les hommages réitérés qui ſont dûs à la Majeſté Souveraine. Les premiers Chrétiens ſe déroboient au monde pour aller dans les lieux ſouterrains ſe conſoler des tribulations de la vie, ou ſe préparer à la patience dans les dangers qui les menaçoient, par le chant des Pſeaumes, & par la célébration des Myſtères : cette ſainte coutume a continué & paſſé durant le cours des ſiècles pour une loi divinement établie.

Mais quelque ſainte que ſoit cette occupation canoniale, il faut qu'elle ſoit accompagnée des conditions convenables pour plaire à Dieu, qui regarde plus l'eſprit & la manière de l'œuvre que l'œuvre même. Or la première condition de la prière vocale, c'eſt l'attention d'eſprit & du cœur, ſoit en obſervant toutes les règles de la récitation ou du chant, ſans interruption, ſans omiſſion, ſans erreur, par une prononciation entière, exacte & bien articulée des paroles ; ſoit en pénétrant dans le ſens des paroles qu'on chante, & faiſant les réflexions ſur ce qu'on entend. David raconte les merveilles de Dieu, on les admire ; il loue ſes perfections, on les adore ; il parle de ſes bienfaits, on lui en rend de très-humbles actions de grâces ; il élève ſa puiſſance, on s'humilie devant lui : ſoit enfin qu'on veuille entrer dans le ſens myſtique, & paſſer juſqu'aux affections & aux effets, en ſe ſervant de l'intelligence des Ecritures, pour s'avancer dans la perfection.

Qu'il eſt dangereux que nous ſoyons du nombre de ces hypocrites dont Iſaïe avoit parlé, & dont Jeſus-Chriſt parle dans ſon Evangile : *Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Iſaïas : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè eſt à me* ; réprouvant ces hommages contrefaits, & ſe plaignant de ces diſtractions, comme d'un crime qui l'outrage. Premièrement, la prière vocale étant un ſigne exterieur du culte divin, devient injurieuſe à Dieu, s'il n'y a point de culte intérieur. Secondement, rien ne répugne tant à l'eſprit de vérité, que de ſéparer la voix d'avec le cœur, lorſ-

qu'on parle à Dieu, à qui tout doit ſe rapporter, & de penſer toute autre choſe que ce qu'on chante.

Ecoutez les belles paroles de ſaint Cyprien : Quelle folie, lorſque vous priez le Seigneur, de vous abandonner à des imaginations étrangères, comme ſi vous deviez penſer à autre choſe qu'à ce que vous lui dites ? *Quomodo te audiri à Deo poſtulas, cùm te ipſe non audias. Vis Deum eſſe memorem tui cùm rogas, quando tu ipſe memor tuî non ſis ?*

Il faut qu'outre l'attention de l'eſprit, nous y joignions une attention du cœur ; une attention ſpirituelle & dévote, qui opère notre pénitence, ou notre ſanctification. Ce n'eſt pas aſſez de chanter les louanges du Seigneur, il faut les ſavourer, & ſentir qu'elles ſont plus douces que le miel, non-ſeulement à notre bouche, mais encore à notre cœur. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir ces moyens de communiquer avec Dieu, ſi nous n'allons à la fin, qui eſt de nous unir avec lui. Les Théologiens diſputent entr'eux ſi l'oraiſon appartient à l'entendement, ou à la volonté. Saint Auguſtin dit que c'eſt un déſir & une expreſſion de nos volontés, afin que Dieu les accompliſſe : *Ante te omne deſiderium meum* ; c'eſt-à-dire mon oraiſon. Les autres prétendent que l'oraiſon eſt une eſpèce de diſcours de l'ame avec Dieu, qui lui explique & déclare ſes beſoins ; ce qui eſt une opération de l'entendement, ſoit parce que la demande, dit ſaint Thomas, a relation à nos beſoins, & fait une eſpèce de raiſonnement de la connoiſſance de notre indigence, à la connoiſſance du pouvoir de Dieu, à qui nous nous adreſſons.

Mais laiſſons-là ces queſtions inutiles, & diſons qu'il ne ſuffit pas d'en tirer des lumières pour connoître nos devoirs, il faut en tirer des affections & des forces pour vivre ſaintement.

Il y a ſi long-temps que tant de ſaintes paroles ſortent de nos bouches, & que notre vie eſt toujours la même, déréglée, ou du moins inutile & vaine. Oſons-nous dire avec David tous les jours : *Quoniam mandata tua dilexi ?* Ne rougiſſons-nous pas quand nous comparons ſa ferveur avec nos foibleſſes, ſa pénitence avec nos plaiſirs, ſa reconnoiſſance avec nos ingratitudes ? Ne peut-il pas nous faire ce reproche que Dieu fait à tous ceux qui prêchent indignement ſa parole ? *Quare tu enarras juſtitias meas ? &c.* Depuis le temps que vous chantez, ou que vous récitez vos Offi-

ces, quel profit en avez-vous tiré pour la correction de vos mœurs ?

D'où vient ce désordre ? c'est que vous les dites sans gravité, sans attention, sans dévotion ; vous donnez toute sorte de liberté à vos pensées, & vous voulez qu'en entrant dans l'Eglise cette imagination volage que vous entretenez tous les jours des fantômes de vos vanités, s'arrêtant tout d'un coup à des objets saints & divins, & contraignant, pour honorer Dieu, son inquiétude & sa volubilité naturelle, lui rende un hommage qui témoigne sa dévotion, & qui rende votre oraison vocale plus agréable & plus méritoire ; vous voulez que l'homme séculier devienne tout d'un coup Ecclésiastique.

Il faut se préparer & se recueillir : *Ante orationem præpara animam tuam* : afin que la récitation de l'Office soit un sacrifice agréable à Dieu en odeur de sainteté, il faut auparavant que le feu de la dévotion s'allume dans votre méditation : *In meditatione exardescet ignis* ; il faut y porter une ame purifiée. Quelles impressions voulez-vous qui vous reviennent, que celles dont votre esprit se trouve rempli ? Vous ne trouvez plus votre cœur, parce que vous l'avez laissé errer. Vous allez à l'office avec peine ; on vous voit marchander jusqu'à des momens pour n'entrer que quand on commence, & souvent même quand on a déjà commencé ; dérober à Dieu une partie de ses louanges ; croire avoir beaucoup gagné, quand on a perdu l'Introït ou le premier Psaume ; au lieu d'aller se recueillir au pied des Autels, remplir dans des promenades & conversations hors de l'Eglise, son imagination d'inutilités, & amasser, pour ainsi dire, des distractions pour tout le temps de vos Offices.

SIXIEME DISCOURS.

PUISQUE c'est la coutume dans ces jours d'Assemblée extraordinaire, de vous remettre devant les yeux quelqu'un de vos devoirs, avant qu'on vous remette l'état de vos affaires, j'ai cru que je n'avois rien aujourd'hui de plus important que de vous faire souvenir de ces paroles de l'Apôtre : *Ut sitis filii Dei sine reprehensione ulla, in medio na-* *Phil. 2.*

tionis pravæ atque perverſæ, inter quos lucetis ſicut luminaria in mundo : Que vous ſoyez de véritables enfans de Dieu, irréprehenſibles au milieu d'une nation perverſe & maligne, parmi laquelle vous brillez comme de grandes lumières dans le monde.

Chaque Chrétien eſt redevable à tous les autres de l'édification & de l'exemple. Les vertus que nous avons ne nous ſont pas tellement propres, que le prochain n'y ait ſa part ; comme elles ſont à nous par l'exercice & par la pratique, elles ſont à lui par imitation ; nous les avons acquiſes par la grâce de Jeſus-Chriſt, nous les devons communiquer par la charité, afin que les hommes voyant nos bonnes œuvres, glorifient le Père qui eſt dans les Cieux.

Si c'eſt le devoir de chaque Chrétien, c'eſt encore plus celui des Eccléſiaſtiques, qui ſont appelés la lumière du monde & qui non ſeulement doivent l'édifier, mais qui ne ſont dans l'Egliſe que pour cela : ils ſont obligés de bien vivre, & doivent pouvoir ſe propoſer comme la règle & le modèle d'une bonne vie. Il ne ſuffit pas même qu'ils ſoient ſans crime, ſelon l'Apôtre, il faut qu'ils ſoient irréprehenſibles : *Sine nulla reprehenſione* : pour être ſans crime, il ſuffit d'avoir le témoignage ſecret de ſa conſcience, d'être juſte ou juſtifié devant Dieu, avoir en ſoi-même cette confiance, qu'on eſt en grâce auprès de lui ; mais il faut être irréprehenſible devant les hommes, qui ne pouvant ſonder les ſecrets des cœurs, ne veulent voir aucun défaut dans notre conduite viſible ; cette intégrité de vie extérieure que produit l'innocence, eſt inſéparable de la pureté de cœur qui eſt néceſſaire pour l'édification du Peuple : *Sine reprehenſione ulla.*

Un Peuple qui ne veut pas goûter les douceurs de la Religion que nous lui prêchons, ſemble ne s'attacher à nous que pour obſerver nos défauts ; il n'a point de foi pour nos Myſtères, point de charité ni d'indulgence pour nos mœurs ; pour décréditer le Miniſtère, il cherche à décrier la vie des Miniſtres de Jeſus-Chriſt, & il veut ſoutenir ſes mauvaiſes intentions par le prétexte de nos foibleſſes.

Les Chapitres ſont des Compagnies inſtituées pour veiller auprès de l'Evêque, l'aſſiſter dans les fonctions de l'Epiſcopat, & pour lui aider à ſoutenir le poids de ſon Miniſtère. Ce ſont comme des étoiles qui ſe raſſemblant autour

d'un aſtre ſupérieur, forment enſemble une heureuſe conſtellation, qui répand ſa lumière & ſes influences dans toutes les parties d'un Diocèſe. C'eſt l'Aſſemblée des premiers Prêtres, qui par la ſainteté, & par la prééminence de leur Sacerdoce, ſont regardés dans un Clergé comme la forme & le modèle du Troupeau.

On s'imagine quelquefois que cette régularité de vie que nous exigeons des Eccléſiaſtiques ne convient proprement qu'à ceux que la Providence a chargés du ſoin & de la conduite des ames; que Dieu les ayant établis Paſteurs, ils doivent nourrir leurs ouailles de leur parole & de leur exemple; qu'étant les guides d'Iſraël, ils doivent tenir toujours eux-mêmes le droit chemin, pour y conduire leurs Paroiſſiens. On croit que les Chanoines ne ſont pas appelés à cette exacte pureté de mœurs; qu'ils peuvent vivre avec moins d'ordre & de précaution; qu'encore qu'ils doivent accomplir la loi de Dieu, leur principale fonction eſt de chanter ſes louanges, d'être aſſidus au Service de ſes Autels; & qu'étant renfermés dans leur Cathédrale, ils ſont moins obſervés dans leurs fonctions, & moins reſponſables de leurs exemples.

Mais vous ſavez, MESSIEURS, que ce Temple ſacré, dont vous avez l'honneur d'être les Miniſtres, eſt comme le premier Palais de Dieu dans l'enceinte de ce Diocèſe: c'eſt-là que le Peuple de droit vient en commun porter ſes vœux & ſes offrandes. C'eſt de nos Cathédrales que la majeſté du Culte Divin, & la ſainteté de nos Sacremens & de nos Myſtères, ſe répandent dans les Egliſes inférieures: c'eſt-là la réſerve, la ſource des bénédictions & des conſécrations divines, qui coulent & ſe diſtribuent dans les Paroiſſes. Il faut donc que votre piété réponde à la dignité du lieu & à la grandeur de votre Miniſtère que vous y exercez: ayant à chanter les Cantiques du Seigneur dans ſon principal ſanctuaire, vous devez avoir ſoin de purifier tous les jours vos cœurs & vos lévres; & puiſqu'il vous a mis par ſa grâce ſur le plus haut du Chandelier, c'eſt à vous à luire par vos bonnes œuvres à ceux qui ſont dans la maiſon, & à prendre garde de n'y cauſer aucun ſcandale.

C'en eſt un de ne point être aſſidus aux ſaints Offices; de quel œil penſez-vous qu'on voie des ſiéges vides dans votre chœur, les louanges de Dieu chantées par ſi peu de

voix, si peu de Prêtres & de Lévites auprès de l'Arche du Dieu vivant; l'Eglise qui tient tant de Ministres à sa solde, devenue une solitude, & le service qui vous convient, abandonné, pour ainsi dire, à des étrangers? Personne de vous ne veut veiller, l'Ange du Seigneur veillera, & tiendra compte de vos absences, & vous en répondrez à Dieu, qui vous jugera, & aux hommes qui tireront de-là des prétextes de relâchement & de négligence.

Vous devez peser vos actions, & considérer vos démarches; éviter avec soin tout ce qui peut blesser l'estime que l'on doit avoir pour vous; ces promenades, où l'on va quelquefois moins pour délasser l'esprit, après de sérieuses occupations, que pour les dissiper en amusemens dangereux; où l'on ne recueille souvent que des semences de tentations & distractions pour la prière; où l'on s'attache quelquefois à des compagnies peu convenables, dont les familiarités & les manières peu modestes, si elles ne corrompent les mœurs, ternissent du moins la réputation d'un Ecclésiastique.

Que dirai-je du jeu, que les Conciles ont interdit, & qui a souvent de si mauvaises suites pour les Séculiers, & plus encore pour les gens d'Eglise? Je parle de ces jeux immodérés, où le désir du gain, & le déplaisir de la perte, jettent souvent un ame dans des excès de joie, ou dans une espèce de désespoir, qui sont également indécens & indignes d'un Prêtre, qui sacrifie tous les jours le Dieu de la paix, & qui doit faire servir à la charité les biens que l'Eglise lui a donnés, qui sont le patrimoine de J. C. au lieu de les mettre au hasard, & de les perdre au gré d'une aveugle fortune.

Que dirai-je de ces festins où l'on se trouve en certains temps de l'année, où la complaisance & la gaieté engagent quelquefois à sortir des bornes de la tempérance Chrétienne, & où l'on joint au plaisir de la table, la liberté même du discours.

A Dieu ne plaise, que nous donnions, MESSIEURS, de ces spectacles aux gens du monde. Je sai que vous avez des sentimens de votre état, qui vous donnent plus de circonspection & de retenue; & j'espère que vos instructions & vos exemples ne contribueront pas peu à ramener notre Peuple à la pratique de la Loi de Dieu, & des vertus du Christianisme.

SEPTIEME DISCOURS.

ME trouvant aujourd'hui dans ce Chapitre général, après en avoir tenu tant d'autres, que dois-je souhaiter, que d'être plus heureux que je n'ai été, de voir refleurir la discipline des mœurs dans cette Eglise ? Nous vous avons parlé des devoirs de votre état, & nous croyons qu'il est à propos de vous faire connoître l'importance de ce que vous faites aujourd'hui & les profits que vous devez tirer de ces Assemblées Capitulaires.

Elles sont instituées pour entretenir la paix & l'union d'une étroite fraternité, par la communication des affaires communes, & des bienveillances mutuelles ;

Pour prévenir ou réformer les abus qui se glissent facilement dans les ministères spirituels, ou dans les administrations temporelles ;

Pour règler la décence des Autels, la régularité du Service Divin, & toute l'économie du culte extérieur ;

Pour exercer dans les rencontres un jugement de correction sur ceux qui troublent l'ordre & la discipline du Chœur, ou qui font un mauvais usage des revenus Ecclésiastiques.

De-là se forme l'obligation que vous avez de tenir ces assemblées Capitulaires, & d'y assister régulièrement. Chaque Chanoine doit s'y trouver par la qualité de son titre, qui lui donnant droit sur les biens & sur les prérogatives de leur Eglise, l'assujettit en même temps à ses lois & à ses coutumes ; par le serment qu'il a fait lors de son installation, de procurer le bien & l'honneur de sa Compagnie, & de faire enforte que les Offices se fassent exactement, que les louanges de Dieu soient mélodieusement & gravement chantées, que l'Eglise soit bien servie ; & son patrimoine, qui est le fruit de la piété bienfaisante, & de la charité libérale de nos Pères, soit fidellement ménagé.

De plus, s'absenter volontairement & sans raison de ces Assemblées, c'est marquer un esprit de séparation & de discorde ; c'est sortir en quelque façon de la communion de ses frères ; c'est se priver du droit de voix & de suffra-

ge, & ſe faire comme une peine canonique d'un devoir & d'un honneur de ſon état; c'eſt enfin abandonner la maiſon de Dieu au haſard, ou du moins à d'autres ſoins que les ſiens.

Que ſi chaque particulier vouloit ſe donner cette exemption illégitime, quelle confuſion dans les Chapitres? Les relâchemens s'introduiroient de toutes parts; la Religion ſeroit négligée, les biens temporels ſe diſſiperoient; que deviendroit cet ordre établi par les conciles, ces cérémonies inſtituées par de ſaints Pontifes, ces ſtatuts & ces ordonnances que nous prédéceſſeurs nous ont laiſſées? Que deviendroit la majeſté de l'Epouſe de Jeſus-Chriſt, parée des ornemens de ſon Epoux, & ordonnée comme une armée rangée en bataille?

Cependant pluſieurs ſe diſpenſent de cette obligation, que ſaint Charles appelle eſſentielle; les uns par orgueil, parce qu'ils ne ſont pas aſſez écoutés; les autres par indolence, parce qu'ils ne s'intéreſſent pas aſſez au bien commun; les autres par chagrin, ou des contradictions qu'ils y craignent, ou de celles qu'ils y ont ſouffertes; quelques-uns par un Eſprit de ſingularité, pour ſe diſtinguer & ne pas faire ce que font les autres. En quoi ils doivent ſe regarder comme inutiles à la ſociété, & reſponſables de tout ce qui peut arriver de déshonorant ou de déſavantageux au Chapitre.

Il faut donc y venir, mais que ce ſoit avec une intention pure & droite: ne regardez pas, Mes Frères, ces aſſemblées comme civiles ou économiques; n'y venez pas pour y faire ou pour y entendre des propoſitions dont vous ſoyez ou trop, ou trop peu touchés: ce ſont ici des Aſſemblées canoniques & religieuſes, où la chair & le ſang ne doivent point avoir de part. Pourquoi vous y préparez-vous par des prières? Pourquoi offrez-vous le ſaint Sacrifice pour vous purifier? Pourquoi par une Meſſe ſolennelle, invoquez-vous les lumières du Saint-Eſprit, ſinon pour le prier de préſider à vos délibérations & à vos conſeils, où vous devez agir comme Eccléſiaſtiques, & dans les biens ſpirituels qui ont quelque choſe de temporel, & dans vos biens même temporels, qui ont quelque choſe de ſpirituel.

Cette droiture d'intention doit être ſuivie d'un eſprit

d'union & de charité, étant associés dans un même corps, habitant dans une même maison comme frères, ayant des intérêts communs, élevés dans les mêmes principes, vivant pour ainsi dire, d'une même substance, vous ne devez avoir qu'une volonté, qu'un objet, qu'un sentiment dans vos Chapitres particuliers ou généraux.

Omnis amaritudo & ira, & indignatio tollatur à vobis, disoit saint Paul aux Eph. 4. Point d'aigreur, point de colère, point d'indignation parmi vous: *Estote autem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut & Deus donavit vobis in Christo.*

Je sai bien qu'il est difficile que tous pensent ou disent la même chose, ou par la fécondité de l'esprit humain, qui fournit sur un même objet plusieurs idées; ou par la foiblesse de la raison, qui ne trouve pas tout d'un coup le point de la vérité; mais cette diversité de sentimens ne doit point altérer la paix, ni l'unité d'esprit qui doit régner dans la Compagnie.

En ce cas, il faut qu'il paroisse qu'on ne présume pas de soi, qu'on ne méprise pas les autres; qu'encore qu'on ne prenne pas les mêmes voies, on ne laisse pas d'aller toujours au but.

Que si l'on parle ainsi, c'est par la nécessité d'éclaircir l'affaire, non par envie de briller, moins encore de contredire; qu'on dit ce qu'on pense, non pas peut-être ce qui vaut le mieux, & que la proposition nouvelle qu'on fait vient plutôt de la difficulté de l'opinion, que de l'humeur de celui qui opine.

Sur-tout, évitez les contentions & les disputes: *Nolite contendere verbis*, dit l'Apôtre à Timot. *ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium.* Que s'ensuit-il? outre qu'on scandalise les assistans, il s'excite dans le cœur une chaleur autre que celle de la charité; la contradiction, l'opiniâtreté la confusion s'y mêlent; on ne raisonne pas, on dispute; on sort du sujet, & l'on se répand en paroles presque toujours inutiles, souvent indiscrètes, quelquefois même injurieuses; on regarde, non l'intérêt commun, mais je ne sai quelle gloire particulière, & souvent on vient à ce point, qu'au lieu de songer au parti qu'on doit prendre, on ne songe qu'à défendre celui qu'on a pris bon ou mauvais.

Dans ces Délibérations tumultueuses, on s'éloigne de

la vérité, la paſſion prend la place de la raiſon, & croyant avoir droit de ſe faire entendre, & ne s'entendant pas quelquefois ſoi-même, il arrive qu'on ne ſoutient pas la juſtice, & qu'on bleſſe la charité.

Vous me direz peut-être : Que faire ? chacun a ſes vues, chacun a ſon humeur ; mais ce n'eſt pas ici qu'il faut apporter ſon humeur, il faut ſuivre la juſtice, la Religion, l'Eſprit de Dieu.

Il faut, comme ces animaux myſtérieux dont parle Ezéchiel, marcher devant ſoi dans ces Aſſemblées par la droiture, la ſimplicité & la modeſtie Eccléſiaſtique, & ſuivre l'impulſion de l'Eſprit de Dieu. Que ceux qui ſont trop vifs, modèrent la vivacité de leur zèle ; que ceux qui ſont trop complaiſans, reprennent un peu de vigueur ; que ceux qui ſont moins intelligens, écoutent & s'inſtruiſent ; que ceux qui ſont plus habiles, ſoient plus honnêtes pour faire goûter leurs raiſons, & plus circonſpects, parce qu'ils en entraînent d'autres.

Je finis par les avis que ſaint Charles donne aux Chanoines au ſujet de la tenue des Chapitres.

1°. Qu'on les tienne régulièrement chaque ſemaine, & qu'on ſe faſſe un point de conſcience d'y aſſiſter.

2°. Qu'on y obſerve, en opinant, beaucoup de modération & de ſageſſe, conformément à la ſainteté de ſon état.

3°. Qu'on n'y traite des affaires temporelles, que par rapport aux ſpirituelles, & qu'ils ne ſongent à l'entretien de leur vie que pour la conſacrer tous les jours à Dieu en le faiſant ſervir & honorer comme il convient dans leurs Cathédrales.

4°. Il donne avis à ſes Chanoines, qu'ils doivent corriger & bannir de leur cœur toute ſorte d'immodeſtie, de diſſipation & d'égarement, & ſe perſuader que la ruine temporelle des chapitres provient preſque toujours de la négligence qu'on a eu pour le ſervice divin.

Qu'eût-il dit, s'il eût vu des Chanoines ſe citer devant des Tribunaux ſéculiers, s'entre-accuſer de mauvaiſe foi, & dépenſer en procès un argent qu'ils refuſent aux réparations de leur Egliſe, ou à la ſubſiſtance des Hôpitaux, contre l'intention des fondateurs qui le leur ont laiſſé ? On a des amis, on a des confrères, on a des ſupérieurs qui peuvent ſans bruit décider ces différents. On aime mieux,

devant une juſtice étrangère, au déshonneur du ſacerdoce de Jeſus-Chriſt, relever leurs hontes ſecrètes, & pourquoi ? pour une affaire de rien. Ce ſont des ſcandales qu'on croit néceſſaires; mais malheur à ceux par qui ces ſcandales viennent !

Saint Paul ne vous dit-il pas, que c'eſt un péché ? *Omnino delictum eſt in vobis.* Ne vous apprend-t-il pas qu'un ſerviteur de Dieu ne doit point plaider ? *Servum Dei non oportet litigare.* Jeſus-Chriſt ne vous enſeigne-t-il pas qu'il vaut mieux céder votre manteau ?

Eſt-on chrétien ? Eſt-on Prêtre ? Au lieu de parler de charité, on ne parle que de procès; au lieu des ſentences de l'Ecriture, on ne nous cite que des arrêts du Parlement : *Nos talem conſuetudinem non habemus, neque Eccleſia Dei.*

Adouciſſons-nous, revenons à notre cœur, reprenons cette union qui rend les Compagnies ſaintes & floriſſantes.

ANALYSES

De la seconde Partie des Sermons de Morale de M. FLÉCHIER, contenus dans ce Volume.

SERMON pour le jour de la Cène.

Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita & vos faciatis.

Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme vous avez vu que j'ai fait. Saint Jean, chap. 13.

EXORDE. SIRE, Quelque sainte que paroisse l'action à laquelle vous vous disposez, saint Paul nous avertit que c'est faire peu de chose, de faire ce que fit Jesus-Christ, si l'on n'entre dans son esprit, si l'on n'a les mêmes sentimens & les mêmes vues que lui .... il faut considérer aujourd'hui son abaissement & sa grandeur dans le ministère qu'il exerce envers ses Apôtres.... C'est ce qui me donnera lieu de vous exposer deux vérités importantes...

1°. Que les personnes élevées en dignité sont obligées d'être humbles. 2°. Que c'est dans cette humilité que consiste leur véritable grandeur.

Première Partie. Il est des vertus que le Seigneur a recommandées avec plus de soin que les autres.... Telle est la vertu de l'humilité..... La raison de cette préférence se tire de l'étendue de cette vertu qui est un secours pour toutes les autres.... [Détail des vertus qu'elle conserve.] .... Elle convient d'ailleurs à l'état de Jesus-Christ, & à l'essence du culte chrétien; & dans le christianisme, sur-tout aux Grands du monde.... (Détail des tentations d'orgueil auxquelles ils sont exposés.) Leur piété doit les porter d'autant plus vers l'humilité chrétienne, que leur condition les porte plus à s'en éloigner ..... que de raisons pour eux de s'humilier !

Comme hommes, dans l'ordre de la nature; comme pécheurs, dans l'ordre de la Religion : comme Grands du monde, leur condition a-t-elle de quoi flatter ſi fort leur vanité ? Dans les règles de l'Evangile, rien de ſi humiliant que la grandeur même. Jeſus-Chriſt l'a négligée, ſaint Paul l'a foudroyée.... Mais faudra-t-il pour cela quitter les trônes & les tribunaux, &c. pour vivre obſcurément dans quelque ſainte retraite ? &c. Non : mais on veut que cette élévation leur ſoit un exercice d'humilité & de ſageſſe.... & qu'ils s'efforcent d'être humbles dans les honneurs, tempérans dans les plaiſirs, modeſtes au ſein de leur gloire, &c....

Une raiſon plus forte de pratiquer l'humilité, c'eſt l'exemple de Jeſus-Chriſt. Quand vous auriez oublié ce qu'il dit dans ſon Evangile, je me contente que vous ſachiez ce qu'il a fait pendant ſa vie, qui eſt un Evangile réduit en action, & comme une loi ſenſible & animée.... A la vue d'un Dieu humilié, y a-t-il orgueil ſi inflexible qui ne ſe briſe, grandeur ſi fière qui ne s'anéantiſſe, prétexte ſi apparent qui ne ſe détruiſe ? &c....

Il y a deux ſortes d'humilité ſelon ſaint Bernard; une humilité d'eſprit, & une humilité de cœur.... Jeſus-Chriſt n'a pu pratiquer la première, puiſqu'étant né de Dieu, il étoit rempli de la divinité.... Mais l'homme, au contraire, trouve en lui-même la ſource de ſon humiliation; ſon néant, ſes défauts, tout concourt à le rappeler à l'humilité. Mais la véritable humilité doit paſſer juſqu'au cœur & juſqu'à l'action : c'eſt alors qu'elle porte à mépriſer les pompes mondaines; qu'elle empêche de murmurer des mauvais ſuccès, & de ſe glorifier des bons;.... qu'elle perſuade ces maximes de l'Evangile, que les riches ſont faits pour les pauvres; que les Rois ſont les Miniſtres de Dieu pour faire du bien aux peuples; que leur grandeur ne conſiſte pas tant au pouvoir de leur commander, qu'au pouvoir de leur être utiles. Sans ces diſpoſitions, ſe proſterner devant les pauvres, & leur laver les pieds, ce ſeroit une ſimple cérémonie de bienſéance.... ce ſeroit repréſenter tout au plus, mais non imiter Jeſus-Chriſt dans ſon humilité. Cependant les Grands y ſont obligés, je vous l'ai fait voir; je dis plus : & c'eſt en cela que conſiſte leur véritable grandeur, c'eſt le ſujet du ſecond Point.

Seconde Partie. L'humilité que je vous propoſe eſt une vertu qui n'a point de faſte; mais elle n'a point de baſſeſſe.... Si elle n'excite pas l'admiration des hommes, elle attire la grâce de Dieu.... Cette vérité eſt confirmée par la bouche du plus ſage des Rois, lorſqu'il dit, que l'humiliation ſuit le ſuperbe, & que la gloire eſt le partage de l'humble de cœur.... Le ſuperbe par ſes prétentions confeſſe tacitement qu'il a beſoin d'une gloire qui lui manque.... L'hum-

ble, au contraire, ne penſe qu'à ce que Dieu juge de lui .... il met ſon eſpérance dans le Seigneur, & il s'écrie avec l'Apôtre : *Que ſa force ſe perfectionne dans ſon infirmité, & qu'il peut tout en celui qui le fortifie.* .... L'orgueil cache donc une véritable baſſeſſe ſous une grandeur imaginaire, & l'humilité renferme une véritable grandeur ſous une baſſeſſe qui n'eſt qu'apparente. .... Un orgueilleux, ſelon les Pères, eſt ordinairement injuſte, il eſt infidelle, il eſt ingrat.... L'humilité inſpire des ſentimens contraires: elle fait que les Grands adorent la grandeur de Dieu; qu'ils obéiſſent à la Loi de Dieu; qu'ils reconnoiſſent les grâces de Dieu, en quoi conſiſte la ſolide & véritable généroſité.

1°. Ils obéiſſent à la Loi de Dieu. La dépendance de l'homme & la ſoumiſſion qu'il rend à Dieu, eſt ſa perfection: c'eſt le premier culte & le premier tribut qu'il lui doit.... C'eſt une louable ambition que de ſervir les Rois .... & les Rois ne règnent jamais plus glorieuſement, que lorſqu'ils ſont gloire d'être eux-mêmes les humbles ſujets de celui qui eſt le chef de toute principauté.... Rien de ſi trompeur que l'orgueil; ... il fait que pour un fantôme de gloire on abandonne une gloire effective & réelle, je veux dire, la gloire de Dieu même, qui eſt le partage de l'humilité chrétienne.... Suivant ce principe, plus on ſe dépouille de ſoi-même, plus on eſt rempli des grâces du Ciel. A meſure qu'on reconnoît ſon néant, on entre, pour ainſi dire, en ſociété de grandeur avec Dieu. .... Vous ceſſez d'être grand, dès-là que vous vous confiez en vos forces & en votre propre puiſſance. .... Auſſi l'Eſprit-Saint ne recommande rien tant que cette vertu de dépendance dans les Grands : c'eſt pour la leur faire ſentir qu'il ne nous ordonne de les honorer que par rapport à Dieu ..... qu'il appelle leurs guerres, les guerres du Seigneur, &c. d'où il ſuit que ſi Dieu n'eſt la fin & le principe de leurs actions, ce qui ſeroit de grandes vertus, n'eſt plus chez eux que de grandes paſſions; leurs guerres que d'ambitieuſes entrepriſes, leurs victimes que d'heureuſes vengeances, &c. &c.

2°. Ce que j'ai dit de la dépendance où l'on doit être à l'égard de Dieu, ſe doit entendre auſſi de l'obéiſſance qu'on doit à ſa Loi. .., *Craignez Dieu & obſervez ſes Commandemens, voilà tout l'homme*; voilà toute la grandeur de l'homme. ....

3°. Cette humilité doit être couronnée par la reconnoiſſance.... La gloire eſt un bien dont la propriété n'appartient qu'à Dieu. .... De-là vient, dit ſaint Chryſoſtome, que l'homme, quelqu'avide qu'il ſoit de louanges, ne peut s'entendre louer ſans rougir .... & que les Saints ſe ſont réjouis en tremblant. (Exemple de David qui, après avoir repaſſé dans ſa mémoire toutes les marques de la protection du Ciel ſur lui, s'écrioit : *Que puis-je rendre au Seigneur pour*

tant de biens qu'il m'a faits ?) Il appréhende d'être accablé du poids des péchés qu'il a commis ; il craint encore plus d'être accablé du poids des bienfaits qu'il a reçus. . . . Dans cette vue, il proteſte qu'il prendra le calice du Seigneur, qu'il invoquera ſon nom, qu'il édifiera le peuple, que ſa vie ne ſera plus qu'un cercle perpétuel de vœux & d'actions de grâces ; & c'eſt en cela que conſiſte la véritable grandeur des Rois : parce qu'ayant plus reçu de biens, ils peuvent en offrir davantage ; il en revient plus d'édification à l'Egliſe, plus de crédit à la Religion, plus de gloire à Dieu même. (Compliment au Roi.)

SERMON pour la Conſécration de l'Egliſe de Saint Jacques du Haut-Pas.

Domum tuam decet ſanctitudo, Domine, in longitudinem dierum.

Vous le voulez, Seigneur, & il eſt juſte que la ſainteté règne en votre maiſon, dans la durée des temps.

EXORDE. Enfin, MESSIEURS, le Seigneur, pour la gloire de ſon nom & pour le ſalut de vos ames, par l'opération viſible de ſes Miniſtres, & par l'effuſion inviſible de ſon Eſprit, vient de ſanctifier ſon tabernacle. . . . Les autres ſolennités vous ſont communes avec le reſte des Fidelles, mais celle-ci doit être d'autant plus touchante pour vous, qu'elle vous eſt propre. . . . En nourriſſant notre piété par les cérémonies extérieures que l'Egliſe a inſtituées, établiſſons-la ſur les vertus intérieures que l'Eſprit de Dieu forme dans nos ames. . . La Loi nous apprend qu'il faut purifier tout ce qui doit ſervir à Dieu dans ſes ſacrifices, & la conſcience nous avertit que notre ſoin principal doit être de nous purifier & de nous ſacrifier nous-mêmes . . . . & c'eſt ce qui me donne lieu de vous faire voir dans ce diſcours, 1°. la ſainteté qu'acquiert cette Egliſe, par ſa conſécration extérieure ; 2°. la ſainteté que vous devez acquérir, par une conſécration intérieure : c'eſt le ſujet de cet entretien.

Première Partie. Il eſt de la grandeur & de la Majeſté de Dieu d'avoir des lieux conſacrés à ſon nom, où il répande ſes grâces ſur les hommes, & où les hommes lui rendent leurs hommages de religion. . . . Ce ſont autant de maiſons d'élection où il établit ſa demeure. . . . Or ces temples doivent être ſaints. . . . Il faut qu'il y ait de la proportion entre ce qui regarde le culte de Dieu, & Dieu même.

Rien de profane, rien d'impur ne doit entrer dans son Sanctuaire. . . . Je dis de plus que les temples des Chrétiens doivent être sanctifiés, parce qu'ils renferment une hostie pure & sans tache : c'est-là que Jesus-Christ s'offre pour nous, & nous offre avec lui à son Père, Prêtre & victime, sacrifice & Sacrificateur tout ensemble ; c'est-là qu'il s'expose à la vue & à l'adoration des peuples, &c. . . . Quelle pureté est donc requise à tout ce qui le touche, à tout ce qui l'approche ? . . . Si le sang des animaux immolés à Dieu ne devoit tomber que sur une terre bénite & sainte, le sang de l'Agneau sans tache qui nous a lavés de nos péchés, seroit-il offert dans des lieux indifférens aux profanes ? . . . Nos cérémonies vénérables, nos précieuses reliques, la pierre même que la charité a rassemblée pour former cet édifice, tout nous dit que cet édifice est saint. . . . De-là quelle sainte frayeur ne doit pas nous saisir à l'entrée de nos Eglises ? Cependant, vous le savez, on y entre sans humilité & sans modestie. (Détail des irrévérences qui se commettent dans le lieu saint.) C'est aux Prêtres du Seigneur d'arrêter ces profanations : c'est à toi, Chrétien, qui que tu sois, dit saint Augustin, d'avertir ton frère, &c. . . .

Nos Eglises sont saintes & elles doivent nous être vénérables, parce qu'elles sont comme le centre de l'unité & de la communion des prières chrétiennes. . . . Aussi les Apôtres, réunis dans un même lieu dans l'attente du Saint-Esprit, étoient-ils liés ensemble dans l'unité, dans la ferveur & la persévérance de la prière. C'est ainsi que, dans les plus grandes tribulations de l'Eglise, elle n'a pas laissé de faire un corps & une société d'adoration & d'invocation dans les retraites souterraines où les Fidelles alloient rallumer leur foi . . . & où ils voyoient leur temple & leur tombeau tout-à-la-fois. . . . C'est dans ces offices publics de Religion, qu'une paroisse entière se sanctifie, qu'on se réunit pour exposer les besoins spirituels de chacun en particulier, & de tous ensemble. . . . C'est dans ces assemblées qu'on amasse des richesses spirituelles. Si vous êtes justes, vous aurez le mérite de la charité en priant pour les pécheurs, & de l'humilité en vous mêlant avec eux. Si vous êtes pécheurs, en joignant vos prières à celles des Saints, la miséricorde qui seroit refusée à votre indignité, sera accordée à leur innocence, &c. . . . C'est pour cela qu'on érige des paroisses, que l'on consacre des temples à Dieu ; & cependant s'empresse-t-on d'assister aux Messes, aux services de paroisse ? La longueur de la prière lasse, l'instruction ennuie. . . . On va tantôt dans une Eglise, tantôt dans une autre, on contente sa dévotion dans une Chapelle domestique, &c. C'est dans nos Eglises, c'est dans ces lieux choisis, que l'esprit qui souffle comme il veut & où il veut, a mis le dépôt & le trésor des bénédictions spirituelles,

spirituelles, c'est dans cet heureux désert que doit couler sur vous la manne des consolations célestes. . . . Jouissez donc de la grâce que Dieu vous a faite, en consacrant ce temple, où il exaucera vos vœux, mais en même temps travaillez à vous consacrer intérieurement à Dieu dans cette Eglise. C'est le sujet de la seconde Partie.

Seconde Partie. La maison de notre prière c'est l'Eglise, & la maison de Dieu c'est nous-mêmes. Nous sommes les pierres vivantes formées par la foi, polies par les instructions, affermies par l'espérance, liées & enchassées par la charité, fondées sur Jesus-Christ, qui est la pierre angulaire repoussée des hommes, mais choisie de Dieu. Notre édifice s'élève insensiblement durant le cours de notre vie mortelle, par la pratique des vertus, par l'efficace des prières, par l'usage des Sacremens, &c. Mais parce que c'est dans les temples matériels que se forme & se consacre ordinairement ce temple intérieur & spirituel, il ne faut y entrer que pour acquérir la sainteté *avec une pureté d'intention, avec une pureté de mœurs, avec une pureté d'affection;* 1°. avec une pureté d'intention; je veux dire, dans la vue de notre salut. . . Dieu réside dans le lieu saint comme Père, & comme Père des miséricordes, sanctifiant les justes & appelant les pécheurs. . . . Grâces à Jesus-Christ, les Eglises ne sont pas désertes; mais sondons un peu à quel dessein chacun y vient. La plupart pour y faire des prières intéressées . . . on porte jusques sur les Autels ses cupidités & ses passions. . . Combien y en a-t-il qui ne glorifient Dieu que des lèvres? &c. Combien y en a-t-il qui ne viennent à l'Eglise que par contrainte? &c. &c.

2°. Avec une grande pureté de mœurs; rien ne rend l'Eglise plus vénérable, que le sacrifice de Jesus-Christ qu'on y offre, & rien ne nous engage davantage à nous purifier, que l'honneur que nous avons d'y assister & d'y participer. . . . Point d'action plus sainte dans la Religion & plus digne de Dieu; quelle doit donc être la pureté de vie d'un Chrétien qui, exerçant tous les jours le sacerdoce spirituel dont parle saint Pierre, ne devroit jamais avoir fait d'action qui ne répondît à la dignité de sacrificateur & à la sainteté de l'offrande? Cependant, que votre conduite offre une disposition de cœur bien éloignée de celle que demanderoient nos sacrés mystères! . . . On assiste tous les jours à la Messe, sans penser qu'il ne faut guères moins de préparation pour assister aux saints sacrifices, que pour recevoir le Corps & le Sang de Jesus-Christ. . . . Je sais que l'Eglise nous oblige d'y assister, mais elle entend que ce soit dans un esprit d'humiliation & de pénitence.

3°. Avec une grande pureté de cœur & d'affection. Si vous voulez être des temples de Dieu, renouvelez votre esprit &

votre cœur. Vous étiez du vieil homme, dit saint Augustin ; vous n'aviez pas encore édifié de maison au Seigneur, vous étiez comme ensevelis dans vos ruines, sortez donc de cette ancienne masure, parez-vous de vertus. . . . rappelez en votre mémoire, MES CHERS FRERES, votre ancienne & pauvre Eglise ; quelle peine n'aviez-vous pas de voir les restes presque effacés de la piété de vos Pères ? . . Combien de fois n'aviez-vous pas dit à Jesus-Christ, dans les transports d'une sainte impatience : *Seigneur, quand rebâtirez-vous ce temple ?*... La moindre indécence vous offensoit. . . . Dieu a béni vos desseins, l'ouvrage est élevé, il est consommé, il est consacré ; que reste-t-il, sinon de vous y consacrer vous-mêmes ? . . . Au reste, la gloire de cette Eglise n'est pas dans sa structure & dans l'assemblage des pierres . . . . . ne dites pas nous avons une belle Eglise, dites plutôt : nous avons de bons désirs, nous assisterons avec plus de ferveur aux saints Offices, nous ne perdrons pas une seule grâce de celles que Dieu y répandra ; grâces qui nous disposeront à recevoir toutes les bénédictions que Dieu nous prépare dans la céleste Jérusalem. *Ainsi soit-il.*

SERMON pour le jour de la Pentecôte.

Paracletus autem Spiritus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, & suggeret vobis omnia, quæcumque dixero vobis.

L'Esprit Consolateur, que mon Père vous envoyera en mon Nom, vous enseignera toutes choses, & vous inspirera tout ce que je vous ai dit. S. Jean, chap. XIV.

EXORDE. Plus Jesus-Christ est élevé, plus il a de soins & de tendresse pour ses Apôtres.... Il demeure dans le séjour de sa gloire, pour nous servir d'intercesseur & de médiateur éternel auprès de son Père, & le Saint-Esprit qu'il nous envoie, demeure au milieu de nous pour nous servir de consolateur & de maître. La foi des Apôtres étoit foible & chancelante ; leur amour étoit timide & languissant ; Jesus-Christ leur envoie un esprit d'intelligence pour perfectionner leur foi, un esprit de ferveur pour perfectionner leur charité ; nous avons les mêmes défauts, & Jesus-Christ nous accorde les mêmes grâces en nous envoyant le Saint-Esprit :

1°. Comme un maître, pour nous donner une entière connoissance des vérités chrétiennes ; premier Point.

2°. Comme un guide, qui nous conduit à la perfection des vérités évangéliques ; second Point.

Première Partie. Le Saint-Esprit nous est donné comme un maître, pour nous faire connoître les vérités chrétiennes.

Ce n'est pas un maître visible, qui agit par l'organe des sens, qui se sert de raisonnemens, d'explications, de discours, de persuasions humaines; c'est un maître invisible & secret, qui se communique à l'ame par l'infusion de sa vérité & de sa charité.... C'est ainsi que le Saint-Esprit se communique à nous.... Il étoit de la dignité du Fils de Dieu de ne pas toujours instruire les hommes par des moyens extérieurs & sensibles. Après avoir rempli son ministère par lui-même, il convenoit qu'il fit connoître sa puissance, en agissant immédiatement sur les ames, & en gravant au fond des cœurs les vérités qu'il avoit enseignées.... C'est ce qu'il fait par le Saint-Esprit, qui est son ministre & son envoyé, comme il avoit été l'envoyé & le ministre de son père.... Les trois Personnes Divines ont participé & concouru à l'œuvre de l'Evangile & du salut des hommes; il avoit été ordonné & procuré par le Père, puisqu'il avoit envoyé son Fils; il avoit été acquis & mérité par le Fils, puisqu'il s'étoit offert lui-même en sacrifice; enfin, il falloit qu'il fût appliqué par une confirmation intérieure de la vérité & par la docilité de ceux à qui elle étoit enseignée; c'est l'emploi & le ministère du Saint-Esprit. Il rend témoignage à Jesus-Christ dans ses mystères & dans sa doctrine; dans ses mystères, c'est par la vertu toute puissante, & par l'efficace du Saint-Esprit, qu'ils ont été accomplis; dans sa doctrine, il la développe, il l'éclaircit, il en donne l'intelligence, par la lumière qu'il répand dans les esprits.... Il la fait aimer, il donne le courage de la suivre & de sacrifier tout pour elle, par la charité qu'il allume dans les cœurs.... Il y a eu trois sortes de doctrines qui ont donné des règles de conduite pour la vie dans l'ordre moral; la sagesse humaine, la Loi, l'Evangile; la première, étoit corrompue dans son principe; la seconde, imparfaite dans ses effets; la troisième, élevée au-dessus de nous dans ses mystères & ses préceptes.... Le Saint-Esprit a été envoyé pour condamner ce que la sagesse humaine avoit de vain & de profane, pour suppléer ce qu'il y avoit de défectueux dans la Loi, en nous faisant agir par les vues de la foi, animée par la charité; pour consommer les vérités de l'Evangile, par le témoignage intérieur qu'il en rend, & par les dons excellens qu'il communique aux Ministres qui le prêchent, & aux fidelles qui l'écoutent.... Maître universel, il se fait entendre à tous; il enseigne toute vérité.... Maître nécessaire, sans lui nous restons dans les ténèbres & dans l'inaction; il nous éclaire, & il nous fait agir..... (changement qu'il opère dans les Apôtres; modèle & garant de ceux qu'il produit encore dans l'ame des Chrétiens qui le reçoivent). Maître de la vérité, le Saint-Esprit est aussi maître de la jus-

tice ; il nous fait connoître ce qu'il faut aimer, il nous fait aimer ce qu'il faut connoître.... De-là, S. Auguſtin conclut, que l'homme nouveau, créé ſelon Dieu, en juſtice & en ſainteté, reçoit du même principe ſes lumières de ſon amour, & qu'on n'entre dans la vérité que par la charité....

Seconde Partie. Le Saint-Eſprit nous eſt donné comme un guide, pour nous conduire à la perfection des vérités évangéliques.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que le Saint-Eſprit ſe manifeſte en ce jour ſous la figure & le ſymbole du feu. La nobleſſe de cet élément, ſon éclat, ſa lumière, ſon action vive & prompte; ſon ardeur pénétrante, & ſa pureté qui ne peut ſouffrir aucun mélange, ſont des images ſenſibles des opérations de Dieu ſur les ames, lorſqu'il travaille à les ſanctifier par ſa grâce.... Pourquoi le Saint-Eſprit eſt-il envoyé ? C'eſt, diſent les Pères, pour ſe communiquer par une diſpenſation extraordinaire de ſes grâces, & pour intervenir dans la ſeconde création, en formant l'homme nouveau, comme il avoit montré ſa vertu dans la première, lorſqu'étant porté ſur les eaux, il faiſoit éclore les diverſes eſpèces qui devoient peupler l'univers.... Le Saint-Eſprit s'eſt communiqué aux Apôtres, & par eux à toute l'Egliſe, avec promptitude, avec abondance, avec ſtabilité : or, comme il doit y avoir de la proportion entre la cauſe & les effets, les fruits du Saint-Eſprit ſont prompts, abondans & durables dans ceux qui l'ont reçu & qui agiſſent par le mouvement qu'il leur imprime.... Le propre de Dieu eſt d'agir avec force & promptitude, ſoit qu'il convertiſſe le pécheur, ſoit qu'il le récompenſe, ſoit qu'il le puniſſe.... L'homme qui eſt mu par l'Eſprit-Saint, qui agit par ſon impreſſion, eſt prompt à rompre les liens du péché, à renoncer au monde, à tout quitter, à tout ſacrifier pour Dieu.... Se repoſer ſur des déſirs vagues & indéterminés de converſion, qui demeurent toujours ſans effet, c'eſt s'expoſer à vivre dans le péché juſqu'à la mort, & à ne ſe convertir jamais.... Déſirs meurtriers, qui rendent le pécheur inexcuſable, parce qu'il connoît la vérité ; qui le rendent même incorrigible, parce qu'il croit que c'eſt aſſez de la connoître, &c. Le S. Eſprit ſe communique avec abondance, & répand ſur nous la plénitude de ſes dons.... L'Egliſe, ſous la loi, étoit dans un état d'enfance & de foibleſſe ; ainſi il y avoit une moindre diſpenſation de grâces, une moindre meſure de vérités & d'eſprit vivifiant ; mais ſous l'empire & la direction de Jeſus-Chriſt, elle eſt parvenue à un état de perfection ; Dieu a répandu ſur elle tous les tréſors de ſa ſageſſe.... Si le Saint-Eſprit ſe donne à nous avec abondance, il eſt juſte que nous répondions à ſa libéralité, en nous donnant à Dieu ſans réſerve, en recevant ſes dons avec une volonté pleine & entière de

faire tout ce qui dépend de nous pour le posséder .... S'il étend sa charité sur nous pour sanctifier toutes nos actions, nous devons étendre notre exactitude & notre fidélité jusqu'aux moindres choses qui regardent le culte de Dieu & l'obéissance que nous lui devons .... Application de ce principe à la conduite ordinaire des Chrétiens .... Détails de morale .... Suit-on cette méthode dans les affaires du monde ? Se contente-t-on de n'agir qu'à demi pour sa fortune, pour son avancement ? &c.

Enfin, le Saint-Esprit s'arrête sur les Apôtres, il faut que nous arrêtions en nous le Saint-Esprit, en conservant avec soin la grâce que nous avons reçue .... Ne profanons plus des temples que l'Esprit de Dieu vient de consacrer; fixons-nous pour toujours dans la pratique des bonnes œuvres.... Soyons en garde contre l'esprit du monde, qui nous ramène à ses maximes; ne passons pas sans cesse du péché à la confession, & de la confession au péché; comme si l'on pouvoit mener impunément une vie mondaine, à la faveur de quelques protestations qu'on fait de temps en temps de mieux vivre, & comme s'il étoit permis de retomber toujours dans les mêmes désordres, parce qu'on fait quelquefois de foibles efforts pour se relever .... Fasse le Ciel, Mes Frères, que touchés du désir sincère de votre salut, vous tiriez des principes que je viens d'établir, des conséquences utiles pour votre conduite ! Compliment au Roi en forme de Prière.).

SERMON sur les Afflictions.

Existimo quòd non sunt condignæ passiones hujus temporis, ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis.

Quand je considère les souffrances de la vie présente, je trouve qu'elles n'ont point de proportion avec cette gloire, que Dieu doit un jour découvrir en nous. (S. Paul, Ep. aux Rom. ch. VIII.)

EXORDE. Saint Paul soutient la foi des premiers fidelles par des espérances & des consolations toutes divines, en leur faisant voir la différence qu'il y a entre le temps & l'éternité; entre des souffrances qui passent & la gloire du Seigneur qui ne finit point : *Non sunt condignæ, &c.* .... La plupart des hommes se sont trompés dans le principe & l'origine des afflictions de cette vie; les uns en ont attribué la cause à un mauvais principe; les autres à la nécessité de la condition humaine; ceux-ci les ont regardées comme l'ouvrage d'un

Dieu sans pitié, qui se plaît à tourmenter ses créatures; ceux-là comme des supplices mérités, qui supposent l'homme toujours coupable & Dieu toujours irrité : pensées fausses, pensées impies ; mais depuis que Jesus-Christ innocent a souffert, la foi nous a fait connoître, que les afflictions unies à sa Croix, sont, dans l'ordre de la Providence, des moyens de salut, & des marques précieuses que Dieu nous donne de son amour; 1°. par elles, il nous instruit ; 2°. par elles il nous éprouve : deux réflexions qu'il est important de développer.

Première Partie. Dieu nous instruit par les afflictions.

Il n'y a guères de moyen d'instruction plus sûr, plus efficace, plus souvent mis en usage par la Providence & avec plus de succès, que les afflictions, les adversités & les disgraces. C'est par-là que Dieu nous rappelle à nos devoirs, à nous-mêmes, en nous faisant sentir ce qu'il est, & ce que nous sommes.... En effet, l'aveuglement est presque inséparable de la prospérité ; la vertu s'endort dans le calme.... Content d'être heureux, on oublie ce qu'on doit à Dieu, on s'abandonne à sa bonne fortune.... L'homme enivré par la félicité du siècle, dit dans son cœur : *Il ne sauroit m'arriver de mal, je ne puis être ébranlé.* Aveuglement qui ne peut se guérir, comme celui de Tobie, que par le fiel & l'amertume, c'est-à-dire par la disgrace & l'infortune. Une maladie violente & dangereuse, fait connoître combien la vie est fragile.... Une calomnie dont on devient la victime, rend sensible, & l'instabilité des grandeurs humaines, & la vanité des biens que poursuit l'ambition ; la trahison d'un ami, le caprice d'un maître, d'un protecteur de qui l'on attendoit son avancement, apprennent à ne se pas faire un bras de chair, & que pour n'être pas trompé, il faut mettre en Dieu seul toute son espérance.... L'adversité est une source de connoissances utiles, & la tribulation ouvre l'ame à la vérité.... Il y a trois choses qui corrigent le pécheur, & qui deviennent avec le secours de la grâce, des principes de conversions ; la honte, la crainte & l'affliction.... La honte nous inspire l'horreur de nos fautes passées, & nous découvre un caractère de déshonneur dans le péché.... Mais ce motif ne convient qu'à des ames nobles & généreuses ; d'ailleurs le vice, autorisé par l'exemple, ne fait presque plus rougir..... La crainte a plus de force ; elle met un frein à la cupidité, par la vive appréhension des peines éternelles.... Mais elle ne représente que des maux éloignés, & cet éloignement en affoiblit toujours l'impression.... Au contraire l'affliction est un mal sensible, personnel & présent ; elle abat l'esprit par la chair, & la chair par l'esprit. C'est un glaive à deux tranchans, qui coupe & divise tous les liens qui nous attachent au monde, aux plaisirs, à la vanité, aux biens de la terre, dont elle nous fait sentir le vide & l'insuffisance pour nous rendre heureux....

Les traverſes & les malheurs, maux & remèdes tout à la fois, peine par leur nature, mérite par la patience, ſont le moyen le plus propre à réduire le cœur humain, & à le détromper des faux biens qui le ſéduiſent .... Ce que la parole de Dieu nous enſeigne ſur le néant du monde & de tous les avantages qu'il nous promet, l'adverſité le rend ſenſible, le grave & l'imprime dans nos cœurs .... Applications de ces principes aux différens états de la vie, & aux différentes ſituations des pécheurs .... &c.

Seconde Partie. Dieu nous éprouve par les afflictions.

Le bonheur & la proſpérité qui devroient, ce ſemble, être l'apanage de la vertu, ſont ordinairement le partage de l'injuſtice : c'eſt pour les impies un ſujet de ſcandale, qui les porte à nier ou à blaſphémer la Providence ; c'eſt même quelquefois une tentation pour les Juſtes .... J'ai preſque été ébranlé dans les voies de la piété, dit le Prophète, en conſidérant la paix dont jouiſſent les pécheurs ; à cette vue, un zèle d'indignation s'eſt allumé dans mon cœur. Mais il changea de penſée lorſque Dieu lui découvrit les raiſons ſecrètes de cette inégale diſpenſation des biens & des maux de la vie. Il connut alors que quand Dieu fait proſpérer les méchans, c'eſt ou pour les toucher par ſes bienfaits, ou pour les récompenſer de quelques vertus imparfaites, ou pour les livrer à la perverſité de leur cœur, ou enfin pour nous apprendre à mépriſer des biens qu'il accorde à ſes ennemis.... Au contraire, lorſque Dieu afflige les Juſtes, c'eſt pour les éprouver & les purifier. Les afflictions qu'il leur envoie, ſont bien différentes de celles qui ſe répandent quelquefois ſur les pécheurs, & dans leur nature, & dans leurs effets, & dans leur durée ; dans leur nature, les unes ſont des jugemens de miſéricorde que Dieu exerce comme un père tendre & charitable qui corrige ſes enfans ; les autres, des jugemens de condamnation d'un Juge ou d'un Roi qui punit des rebelles ; dans leurs effets, les ſouffrances ne produiſent dans le cœur des méchans que l'endurciſſement & le déſeſpoir, au lieu que dans les bons, elles produiſent de dignes fruits de pénitence ; enfin, dans leur durée, elles ſont pour les méchans des préludes de leur malheur éternel, & pour les bons une ſource de conſolations intérieures dans cette vie, & le gage d'un ſolide bonheur dans la vie future .... C'eſt par la tribulation que Dieu connoît ceux qui l'aiment pour lui-même.... Dans la proſpérité, l'homme s'ignore, le fond de ſon cœur eſt caché ; on ne ſait s'il eſt attaché au ſervice de Dieu par intérêt, ou par amour .... Le monde eſt plein d'ames intéreſſées, qui dans leurs attachemens, conſidèrent plutôt le bonheur que le mérite, & qui ne ſont fidelles que pendant la durée de la proſpérité .... Nous tenons à peu près la même conduite à l'égard de Dieu ; comblés de ſes bénédic-

tions, nous lui paroiſſons dévoués .... Piété ſuſpecte, dont il eſt à craindre que l'intérêt ne ſoit le ſeul motif.... Pour faire connoître que j'aime Dieu véritablement, il faut montrer que je l'aime gratuitement, ce que je ne puis faire que dans le temps des afflictions & de l'adverſité .... Louer Dieu quand il nous frappe, lui demeurer fidelle lorſqu'il nous afflige, adorer ſa volonté lorſqu'elle eſt contraire à la nôtre, c'eſt la preuve la plus certaine d'une fidélité conſtante .... Application de cette règle aux différentes circonſtances où l'on ſe trouve ſuivant le cours & les diverſes révolutions de la vie .... Non-ſeulement l'adverſité nous éprouve à l'égard de Dieu, elle nous éprouve encore à l'égard de nous-mêmes, en nous faiſant connoître ce que nous avons de défauts ou de vertus, de foibleſſe ou de courage, &c..... Compliment au Roi d'Angleterre (Jacques II), tiré des malheurs qui ont traverſé ſon règne, & de la fermeté d'ame avec laquelle ce Prince les a ſoutenus.

Premier Sermon prêché à l'ouverture des États de Languedoc, en 1688.

Fraternitatem diligite, Deum timete, Regem honorificate.

Aimez vos Frères, craignez Dieu, honorez le Roi.
I. Ep. de S. Pierre, chap. II.

EXORDE. Ce n'eſt pas dans le deſſein d'étaler une vaine magnificence aux yeux d'un peuple qui gémit ſous le poids de ſes diſgraces, que cette aſſemblée ſe forme tous les ans; ce n'eſt pas non plus pour ne s'occuper que d'intérêts politiques ..... tout ce que nous voyons ici, l'invocation de l'Eſprit-Saint, la célébration des auguſtes Myſtères, le concours des Pontifes, qui portent en triomphe, ou qui ſuivent l'Arche de la nouvelle alliance, tout cela, dis-je, annonce des vues plus nobles, plus utiles & plus chrétiennes.... C'eſt pour ſanctifier vos travaux que vous y faites intervenir la Religion.... En effet, c'eſt une maxime de la morale chrétienne que dans tout ce que nous faiſons, Dieu doit trouver ſa gloire. Dans les affaires même temporelles, il faut agir par des principes & des motifs ſpirituels .... La conduite de l'Egliſe & celle de l'Etat ſont ſoumiſes à des règles communes. La même main ſoutient les Trônes & les Autels .... tandis que la puiſſance civile préſide au repos de l'état & à la félicité publique, l'autorité ſpirituelle ſanctifie ſes opérations & nous procure la félicité éternelle. Conformément à ces maxi-

mes, je viens vous montrer que vous devez assister à vos assemblées; 1°. avec un esprit de charité & de compassion pour vos frères; 2°. avec un esprit de crainte à l'égard de Dieu; 3°. avec un esprit de soumission pour le Roi.

Première Partie. Esprit de charité & de compassion pour nos frères, premier conseil de l'Apôtre : *Fraternitatem diligite.*

Dieu ne recommande rien tant dans ses Ecritures que la miséricorde & la compassion pour les malheureux .... Enumération des diverses formes, sous lesquelles ce précepte nous est proposé dans les Livres Saints .... C'est sur-tout dans les temps de guerres & de malheurs publics, que cette obligation devient pressante .... Si les particuliers doivent être touchés des besoins du pauvre, s'ils doivent prendre sur toutes les dépenses qui excédent le nécessaire, pour les secourir, la miséricorde & la charité sont encore plus obligatoires pour ceux qui se trouvent chargés de quelque partie de l'administration publique. *La sollicitude*, est le caractère distinctif que l'Apôtre leur donne : *Qui præest in sollicitudine* .... Ils ont un compte à rendre à la justice de Dieu, de ce qui leur a été commis par sa Providence .... Le ministère spirituel dispense les trésors du Ciel, le sang, la grâce, les souffrances de Jesus-Christ, Sauveur des hommes : le ministère temporel dispense les trésors de la terre, le sang de la veuve & de l'orphelin; les fruits du travail & de la sueur des pauvres, qui sont les images de Jesus-Christ; la même pureté, la même vigilance, la même intégrité sont imposées à ceux qui exercent l'un & l'autre .... Rien de si sacré dans la république, que ce sang du peuple qui coule dans les veines de l'Etat, & qui en est la force .... Rien de plus précieux, que la richesse publique, formée des contributions de chaque Province .... il faut par conséquent n'y toucher qu'avec respect .... L'Ecriture nous ordonne de ménager le pauvre, dans la distribution des charges publiques, de ne lui pas imposer un fardeau trop difficile à porter ..... d'avoir pitié du mercénaire, qui n'a que ses bras pour héritage, qui ne vit que de son travail, & qui paye à la lettre, la peine du premier péché, en mangeant son pain à la sueur de son visage; d'honorer l'agriculture & ceux qui l'exercent .... C'est dans cette vue, que par une charité tendre & prudente vous entrez dans l'examen des intérêts & des besoins de cette Province, qui se soutient & s'affoiblit tout à la fois par son zèle .... détail des précautions qu'il faut prendre quand on est chargé des soins de l'administration, pour concilier les intérêts de l'Etat & du Prince, avec ceux du peuple, dont les pauvres sont la portion la plus nombreuse .... Joindre à la compassion, que la nature & la religion nous inspirent en général pour les malheureux, ce sentiment plus particulier,

qu'on peut appeler une charité de Patrie & de Province.... Ne se pas contenter de savoir qu'il y a beaucoup de malheureux; mais se mettre à portée de connoître les besoins du prochain.... Ne se pas borner au sentiment d'une compassion stérile, mais la rendre effective par des secours réels & proportionnés.... Ne pas dire, que c'est au public à s'intéresser pour le public, & à la Province de trouver le moyen de soulager ses pauvres, mais honorer Dieu dans la personne de l'indigent, de notre propre substance, comme il nous le commande: *Honora Dominum de tuâ substantiâ, &c. &c.*

Seconde Partie. Esprit de crainte à l'égard de Dieu; c'est le second conseil de l'Apôtre: *Deum timete.*

Nous ne parlons pas de cette crainte basse & servile, qui fait qu'on ne marche dans les voies de Dieu, que lorsqu'on y est comme entraîné par les menaces & par l'appréhension de sa justice... Mais il y a une crainte louable & sainte qui demeure jusqu'à la fin des siècles; & qui nous apprend à louer & à aimer celui que nous craignons... C'est de cette crainte dont il s'agit ici.... Elle veille au-dehors, tandis que la charité règne au-dedans.... Craindre Dieu, aimer Dieu, c'est le vrai culte.... L'Esprit-Saint dit aux pécheurs: *Aimez le Seigneur*: il dit aux justes: *Craignez le Seigneur*, pour marquer qu'il faut à l'amour, de l'inquiétude; qu'il faut à la crainte, de la confiance; & que ce mélange est le caractère de la sagesse & de la piété chrétienne.... Difficulté de garder ce tempérament.... Les uns ont une confiance sans crainte, ce sont les présomptueux; les autres une crainte sans confiance, ce sont les foibles & les lâches.... Qui ne font le bien que par nécessité & avec tristesse.... La crainte filiale & chrétienne a trois motifs; la puissance de Dieu, la science de Dieu, la justice de Dieu. La puissance de Dieu, maître des nations, arbitre des événemens, qui règle tout, qui préside à tout..... il n'y a point d'autorité sur la terre qui ne doive s'humilier & trembler devant elle.... La science de Dieu; il connoît tout, il se trouve présent à tout... *Ne savez-vous pas*, dit le Sage, *que ses yeux sont plus lumineux que le Soleil, qu'ils pénètrent dans les voies de l'homme, dans la profondeur de l'abyme, & dans les parties les plus cachées du cœur*? Il voit les injustices qu'on cache avec tant de soin & sous tant de voiles.... La justice de Dieu; personne n'ignore combien elle est terrible dans ses menaces, exacte dans ses recherches, sévère dans ses jugemens, rigoureuse dans ses punitions.... Si quelqu'un doit craindre cette justice, ce sont ceux qui ont en main les intérêts des peuples, & qui disposent du sort & de la destinée des pauvres.... Il y a sur ce point une grande erreur dans le monde, c'est qu'on se fait moins de scrupule de disposer des deniers publics que de ceux des particuliers.... Exposition & déve-

loppement des règles de la juſtice ſur cette matière délicate, &c.

Troiſième Partie. Eſprit de ſoumiſſion pour le Roi, c'eſt le dernier conſeil de l'Apôtre : *Regem honorificate.*

Vous n'attendez pas que je vous repréſente ici les beſoins de l'Etat, & les devoirs des ſujets .... Votre cœur équitable & fidelle vous les fait ſentir, & vous les perſuade mieux que mes paroles .... Vous ſavez que les Rois ont trois qualités qui les diſtinguent & les rendent vénérables ; un caractère qui les autoriſe, une onction qui les ſanctifie, une puiſſance qui les fait craindre. Leur caractère, c'eſt-à-dire la dignité de leur vocation & la ſublimité de leur rang, les rend nos ſupérieurs & nos maîtres : cette onction, qui eſt comme un mélange de Sacerdoce & de Royauté, les rend pères de leurs ſujets : Le glaive, ou le droit de punir les méchans & de récompenſer les bons, les rend juges & protecteurs des peuples : il faut donc honorer en eux cette ſouveraine grandeur par le reſpect & l'obéiſſance ; reconnoître cette bonté par des dons & des tributs proportionnés aux beſoins de l'Etat, & nous ſoumettre à cette puiſſance, par la fidélité & la crainte qu'imprime à tous le glaive de la juſtice. L'Apôtre nous ordonne de les honorer, non-ſeulement par l'hommage d'un reſpect & d'une vénération extérieure, mais encore par un ſentiment intérieur de conſcience & de religion .... ce reſpect doit être accompagné d'amour. Comme citoyens, comme enfans de l'Etat, notre tendreſſe eſt due à celui qui eſt le père commun du peuple ..... de-là ſuit & découle l'obligation de payer les tributs & les impots, deſtinés à ſubvenir aux beſoins de l'Etat, & aux dépenſes qui ont pour objet principal la défenſe du peuple dans les temps de guerre .... Laiſſons parler ces hommes plaintifs & toujours mécontens, qui s'écrient ſans-ceſſe : *Malheur ! Malheur !* .... D'où viennent nos murmures ? c'eſt que nous ne remontons pas juſqu'à l'autorité de Dieu, qui confirme & conſacre celle du Prince .... Les ames vraiment chrétiennes ne regardent que l'ordre de Dieu ; & toute la puiſſance des hommes étant ſubordonnée à la ſienne, elles écoutent la voix de ceux qui ſont en autorité, comme la voix de Dieu même.... Mais le plus juſte & le plus important de nos devoirs à l'égard des Rois, c'eſt de faire des vœux & des prières au Ciel pour eux ; devoir fondé ſur la religion, devoir pratiqué dans l'Egliſe dès les premiers temps, même à l'égard des Princes payens .... Eloge du Roi .... Prière à Dieu pour le Roi ....

Second Sermon préché à l'ouverture des États de Languedoc, en 1691.

Ne dicas: Quid putas cauſæ eſt quod priora tempora meliora fuêre quam nunc ſunt ? ſtulta enim eſt hujuſcemodi interrogatio.

Ne dites pas, d'où vient que les temps paſſés ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui; car cette demande n'eſt pas raiſonnable. Eccleſ. ch. 7.

EXORDE. Il n'y a rien de ſi ordinaire que cette plainte; on répète ſans-ceſſe que notre ſiècle eſt malheureux, qu'il ne nous reſte plus aucun veſtige de l'abondance & de la tranquillité de nos Pères.... On ſe dégoûte du préſent; on ſe préoccupe du paſſé; on murmure contre les ordres de la Providence; on tombe dans cette triſteſſe du ſiècle, qui, ſelon l'Apôtre, opère la mort, en étouffant la piété.... Ce ſont nos vices ou nos vertus qui font les temps heureux & malheureux; ne nous plaignons donc pas que les premiers temps ont été meilleurs que les nôtres; mais plaignons-nous que nous ne ſommes pas nous-mêmes auſſi bons que ceux qui ont vécu avant nous.... Il n'eſt que trop vrai qu'il y a dans les mœurs, comme dans la nature, une défaillance d'eſprit & de vie.... mais ce n'eſt pas ce qui inquiète les gens du monde, ils penſent à la misère & non pas à la malice des jours préſens.... Pour nous, conſultons la Religion ſur la cauſe des calamités publiques, & nous trouverons 1°. que nous les avons attirées par nos péchés; 2°. que nous ne les adouciſſons pas par nos vertus: 3°. que nous ne les détournons pas par nos prières.

Première Partie. Nous avons attiré les calamités publiques par nos péchés.

C'eſt une vérité fondée ſur les ſaintes Ecritures; que nos péchés ſont la cauſe de tous les maux qui nous arrivent en cette vie. Dieu s'eſt érigé un tribunal de correction au milieu de la nature, & c'eſt de-là qu'il exerce ſur les pécheurs ſes jugemens temporels & ſes juſtices paſſagères, pour les ramener & les changer ou les punir.... C'eſt de-là qu'il verſe ſur les nations ingrates & criminelles, le calice de ſon indignation & de ſa colère: *Tu ſeminas*, dit Dieu, parlant à ſon peuple par un de ſes prophètes: *Et tu ne moiſſonneras point; tu preſſeras l'olive, & l'huile n'en coulera pas.*.... On parle de tant de calamités, dit ſaint Chryſoſtome; il n'y en a

qu'une qui ſoit véritable, c'eſt le péché ? Les autres maux peuvent produire du bien ; mais le péché ne peut produire que du mal. C'eſt la ſource de toutes les calamités & de toutes les afflictions par leſquelles Dieu nous châtie. La conduite que Dieu tient à cet égard, eſt fondée ſur pluſieurs raiſons ; la première, c'eſt que l'affliction & la douleur ſont la ſuite ordinaire & la punition naturelle du péché. Il eſt juſte que le pécheur trouve ſa peine dans les objets qu'il a recherchés par l'eſpérance d'y trouver ſon bonheur, & qu'il ſente combien il eſt dur & amer d'avoir abandonné le Seigneur ; la ſeconde c'eſt qu'il eſt de la ſageſſe de Dieu d'arrêter par des châtimens extérieurs & ſenſibles, l'impétuoſité de nos paſſions, l'impunité les entretiendroit.... La proſpérité porte l'homme à regarder les biens dont il jouit comme ſon unique partage. Il y repoſe ſon cœur, il oublie Dieu & ſon ſalut.... Le péché régneroit ſans contradiction dans nos corps mortels, dans nos ames appeſanties & devenues terreſtres ; s'il n'étoit troublé par les inquiétudes que cauſent les diſgraces, les pertes, les maladies.... La troiſième raiſon pour laquelle la punition temporelle ſuit preſque toujours le péché, c'eſt, dit Iſaïe, parce que Dieu l'a voulu ainſi, pour faire connoître la ſainteté & la dignité de ſa loi.... Il a attaché des châtimens temporels à la violation de ſes commandemens, pour ôter le ſcandale que donneroit une licence impunie. On douteroit de la fidélité de la loi dans ſes promeſſes, ſi on ne la voyoit pas fidélement exécutée dans ſes menaces.... Je ſais que les bons ſe trouvent ſouvent confondus avec les méchans ; mais ſi la peine eſt ſemblable, la vertu ne l'eſt pas. Les uns ſont punis, les autres ſont éprouvés.... D'ailleurs, n'y a-t-il pas dans la conduite des juſtes mêmes, des défauts & des irrégularités, que la perfection de leur état, & l'abondance des grâces qu'ils ont reçues du Ciel, rendent puniſſables ?..... Ils ſe trouvent mêlés dans les néceſſités de la vie, & dans la ſociété des pécheurs ; il faut donc qu'ils ſoient auſſi dans la ſociété des peines, puiſqu'ils groſſiſſent au moins de quelques parties, cet amas des malices humaines qui attirent les fléaux de Dieu, & les calamités qu'il répand ſur la terre..... Tableau des vices qui règnent dans le monde..... La corruption des mœurs & la volupté.... L'envie.... La médiſance.... L'irréligion & l'impiété.... Après cela demandez pourquoi les temps ſont mauvais ? D'où viennent les guerres, les maladies, le renverſement des royaumes ? Je vous répondrai, ce que vous devriez vous répondre à vous-mêmes ; nous avons attiré ces maux par nos péchés.

Seconde Partie. Nous n'adouciſſons pas les calamités publiques par nos vertus.

Il y a deux ſortes de jugemens que Dieu exerce ſur la terre ; les uns ſont ſpirituels & inviſibles ; l'aveuglement de

l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'obstination de la volonté, &c. les autres sont extérieurs & visibles, la perte ou la diminution des biens temporels, la guerre au-dehors, la crainte au-dedans, les tribulations, les adversités; &c. les premiers sont des coups terribles & souvent irrémédiables de la justice de Dieu; les seconds sont ordinairement des effets de sa miséricorde, & des moyens qu'il emploie pour nous rappeler de nos égaremens. . . . Il faut donc adoucir les maux dont la Providence se sert pour nous punir & nous corriger; & comment les adoucir, si ce n'est par la réformation de nos mœurs & par l'exercice des vertus chrétiennes, la soumission, la foi, la pénitence, &c. Comme il y a des châtimens personnels & domestiques, il y en a aussi de populaires & nationaux. . . . . Dieu ne décoche quelquefois qu'une seule flèche, & ne frappe qu'un seul pécheur; d'autres fois il lance la foudre sur plusieurs têtes coupables; il a des trésors de colère qu'il répand sur toute la terre, selon la mesure de nos iniquités & les desseins de sa Providence . . . . . il commande, quand il veut, à l'épée, comme dit un Prophète, de faire le tour de la terre, & c'est par ces châtimens publics, qu'il nous effraie & qu'il nous appelle, *terres & vocas*, (S. August.) . . . . Dieu nous appelle à lui de deux manières, par les bienfaits & par les tribulations; de ces deux vocations, la première est plus propre à toucher les ames généreuses, mais elles sont rares; la seconde fait des impressions plus fortes & plus sensibles sur les ames ordinaires; les afflictions & les châtimens tiennent la nature corrompue dans un état de soumission & d'abaissement . . . . . elles font régner l'esprit sur la chair, & la loi de Dieu sur la convoitise. . . . Elles portent leurs traits jusqu'au fond de l'ame . . . . Elles modèrent l'ardeur des passions, elles domptent le cœur & en apaisent les révoltes. . . . Mais au lieu de se soumettre aux coups d'un Dieu qui nous frappe dans sa miséricorde, on murmure, on résiste. Il invite son peuple à revenir à lui, & ce peuple indocile ne l'écoute pas. . . . Insensibilité, manque de foi & de résignation, qui rend nos maux insupportables, quoiqu'ils soient légers & au-dessous de nos péchés . . . . . car Dieu proportionne ses châtimens, non pas à la griéveté de nos fautes, mais à notre foiblesse. . . . . Description des malheurs de la guerre. . . . Tandis qu'une partie de la Nation éprouve tout ce que ce fléau destructeur a de plus redoutable, s'expose à tous les dangers, & sert l'Etat au prix de son sang, n'est-il pas juste que l'autre y contribue, en supportant sans murmurer une partie des charges & des impositions qui sont nécessaires pour soutenir l'honneur & la Majesté de l'Empire? . . . . Si les temps sont fâcheux, pour les rendre plus supportables, corrigez-vous de vos péchés, & regardez vos

malheurs comme une partie de votre pénitence. Il eſt étrange que les tribulations dont vous vous plaignez ne vous rendent pas meilleurs, &c. &c.

Troiſième Partie. Nous ne détournons pas les calamités publiques par nos prières.

Les jours de l'adverſité, ſont des jours où la triſteſſe nous abat, où le monde nous abandonne. Il faut donc prier & recourir à Dieu, qui toujours nous reçoit & nous conſole; nos péchés crient vers le Ciel & ſollicitent le Seigneur à la vengeance, il faut donc que nos prières crient auſſi, & le ſollicitent à la miſéricorde. La prière .... eſt un rempart contre les tentations & les afflictions de cette vie, un bouclier de paix & de ſalut, un moyen efficace pour obtenir les dons de Dieu, pour ſortir de nos tribulations & de nos misères; mais nous le négligeons, nous le rendons inutile.... Quelle eſt la conduite de la plupart des Chrétiens dans le temps des tribulations? Ils ne ceſſent pas de ſe plaindre, ils ſont humiliés, & n'en deviennent pas pour cela plus humbles .... lorſque par des changemens imprévus, par des humiliations ſubites, leurs projets viennent à tomber & à s'évanouir, ils s'endurciſſent au lieu de s'humilier ſous la main toute-puiſſante de Dieu. ... De-là vient qu'ils n'ont pas recours à la prière.... Conſeillez-leur la pratique des bonnes œuvres, exhortez-les à fléchir la colère du Ciel, ils vous répondront comme Aaron, après la mort de ſes deux fils: un cœur rempli de triſteſſe, peut-il être agréable à Dieu? .... Cependant, quoi de plus facile que d'invoquer le ſecours de celui qui peut tout? Ces regards de l'eſprit qui s'élève vers lui; ce poids du péché qu'on reſſent, cette foi qui fait recevoir avec ſoumiſſion les effets de ſa volonté, &c. Tout cela ce ſont des prières qui touchent ſon cœur, & obtiennent miſéricorde. ... Pourquoi ne va-t-on pas en foule dans les Egliſes, porter aux pieds de Jeſus-Chriſt des cœurs contrits & humiliés? ... La voix de la prière a plus de pouvoir ſur Dieu que toutes les autres, ſur-tout dans les temps d'épreuve & d'affliction. Prêtres de Jeſus-Chriſt .... ames ſaintes, que faites-vous? ... Touchante apoſtrophe. ... Prière à Dieu; Seigneur, nous voici plus touchés de nos péchés que de nos peines .... s'il faut quelqu'un qui vous apaiſe .... nous allons mettre entre vous & nous, le ſang de Jeſus-Chriſt votre fils, & le mérite de ſon ſacrifice .... reprenez vos entrailles de père .... donnez-nous la paix; .... nous vous la demandons .... non pour abuſer des proſpérités de la vie, mais pour travailler à notre ſanctification, & mériter le repos éternel.

Troisième Sermon prêché à l'ouverture des États de Languedoc, en 1693.

Justitia elevat Gentem, miseros autem facit Populos peccatum.

La Justice fait fleurir les Nations, mais le péché rend les Peuples misérables. Prov. ch. 4.

EXORDE. Les jugemens de Dieu s'exercent sur la terre. Il y a une loi visible de châtiment pour les pécheurs, de récompense pour les justes. Le monde en ressent les effets, mais il n'en cherche pas la cause. . . . Que Dieu afflige son peuple, ou qu'il le console, on s'en tient aux événemens, sans entrer dans l'esprit des miséricordes ou des justices du Seigneur. . . . . On lit, pour ainsi dire, l'histoire du siècle, comme si elle se composoit elle-même; & dans les révolutions de l'univers, on voit la toile que Dieu ourdit, selon l'expression d'un Prophète, & qu'il étend sur toutes les Nations de la terre, sans voir la trame de ce grand ouvrage, ni les desseins qui le conduisent. . . . Nous séparons notre bonheur ou notre malheur, du bien ou du mal que nous faisons. . . . Désabusons-nous. Je viens vous découvrir quelle est la conduite de Dieu sur les habitans de la terre, & vous montrer, conformément à la sentence d'un Roi inspiré du Ciel, 1°. que la justice rend les peuples heureux, 2°. que le péché au contraire les rend misérables.

Première Partie. La justice dont nous parlons, est comme une vertu générale qui comprend toutes les habitudes de la piété & de la Religion. . . . Ma proposition est donc que la Religion, la piété, la vertu sont les sources de la félicité des peuples & de la prospérité des Etats. . . . Dieu, quand il lui plaît, sauve les hommes également par la prospérité, ou par les tribulations. . . . L'adversité est un don de Dieu qui nous avertit & nous éprouve; la prospérité est un don de Dieu qui nous console & nous encourage. . . . La Religion n'est pas contraire à notre bonheur temporel.... En vain le monde veut la décrier sur ce point. Je sais que les prospérités humaines, ne sont ni les objets, ni les fins convenables de la loi nouvelle . . . . mais je sais aussi que tous les dons, même temporels, viennent d'en-haut, que la piété est bonne à tout, & qu'il est réservé à ceux qui cherchent le Royaume de Dieu, un surcroît de biens dès cette vie. . . . Cela posé, je dis que la justice & la Religion font la félicité des peuples. . . . Ce fut la conduite ordinaire & constante

conſtante du Seigneur ſur ſon ancien Peuple, dont l'obéiſſance fut toujours ſuivie de bons ſuccès, & les rebellions marquées par d'infaillibles châtimens. C'eſt ainſi qu'il en a uſé envers les Nations les plus célèbres; exemple des Romains. . . . . Dieu en uſera toujours de même; la ſageſſe & la juſtice de ſa Providence le demandent. Il ne peut que protéger les Nations juſtes, & détruire celles qui ſont injuſtes & corrompues. . . . La Religion & la vertu contribuent de leur nature au bon ordre de la ſociété civile . . . . parce qu'elles forment les bons Rois & les bons ſujets, tempérant dans les uns l'auſtérité du commandement, & adouciſſant dans les autres la dépendance & la ſoumiſſion. En effet, la Religion n'inſpire-t-elle pas aux Rois, dans la vue des grandeurs de Dieu, la crainte & la modération? . . . Ne leur repréſente-t-elle pas qu'il y a un Souverain au-deſſus d'eux, & qu'ils ſont ſujets d'un plus grand Maître auquel ils ont leur compte à rendre? . . . La juſtice n'eſt-elle pas la baſe des trônes; & les rayons de la Majeſté ſuprême ne brillent-ils pas d'un éclat plus vif & plus pur, quand ceux de la vertu s'y joignent? Suite de cette énumération. Or, quels ſont les Rois que la Religion forme, qui ſont heureux, & qui travaillent au bonheur de leur peuple? Ce ſont ceux qui, régnant avec équité, honorent Dieu qui les fait régner. . . . Développement de cette penſée.

Si la piété forme des Rois de ce caractère, elle forme auſſi des ſujets humbles, obéiſſans, fidelles, prêts à ſervir l'Etat, ſoumis aux Puiſſances, comme à Dieu, non par crainte & par bienſéance; foibles & peu durables motifs, mais par un principe de foi & de perſuaſion intérieure; motif conſtant & ſolide, qu'aucune conſidération humaine ne peut affoiblir. La Religion eſt donc la mère de la ſubordination & de l'ordre; elle retient la puiſſance des Rois par la bonté; elle lie la fidélité des ſujets par la conſcience .... Elle établit entre les uns & les autres cette intelligence mutuelle, & cette harmonie d'où naiſſent le bon ordre & la félicité publique .... Application de cette idée aux ſuccès de nos armes, & à l'heureuſe ſituation où le Royaume ſe trouvoit alors .... La Religion unit les hommes entre eux par les liens d'une juſtice commune & d'une charité bien ordonnée .... Tableau de ces temps heureux, où les fidelles unis en Jeſus-Chriſt, ne faiſoient qu'un cœur & qu'une ame, & où l'innocence des mœurs répondoit à la pureté de la foi .... Quelle ſeroit la douceur d'une ſociété qui ſe régleroit ſelon l'Evangile? Enumération des biens & des avantages dont elle jouiroit... Ce qui fait que les ſociétés ſont ſi turbulentes & ſi déſordonnées, c'eſt qu'il n'y a preſque plus de religion parmi les hommes. Expoſition des vices qui ſont la ſource ordinaire des troubles & des diſſentions.....

Seconde Partie. Le péché rend les peuples misérables.

Nous avons déjà prêché la même vérité dans cette Assemblée, en montrant que le péché est la source funeste des maux temporels & des calamités publiques. C'est le flambeau qui allume les feux de la vengeance de Dieu sur la terre... Il cause, par sa corruption, l'affoiblissement des Etats & la décadence des Empires. *La puissance passe d'un peuple à l'autre*, dit le Sage, *à cause des injustices, des violences & des fraudes qu'on a faites ou souffertes. La mort*, dit-il ailleurs, *le sang, la dissention, la guerre, les oppressions, la famine & l'accablement, ne sont-ce pas des fléaux que Dieu a créés pour la punition des méchans?*... Ces punitions populaires & générales sont justes; Dieu les doit à son équité & à sa loi, si indignement violée... A l'égard des particuliers, la prospérité ou la tribulation sont des marques équivoques de justice ou d'iniquité, de faveur ou de colère, parce que Dieu qui fait luire son soleil sur les justes & les injustes, fait aussi tomber sa foudre sur les uns & sur les autres indifféremment. On voit quelquefois prospérer les méchans, parce qu'ils ne le sont pas en tout, & qu'il y a quelque chose de louable dans leur vie.... De même, les gens de bien sont souvent persécutés & tourmentés dans ce monde, parce qu'il n'en est point qui soient tout à fait exempts d'imperfections & de foiblesses.... Dieu veut purifier cette rouille par le feu de l'adversité: d'ailleurs, les vraies punitions & les solides récompenses sont réservées pour l'autre vie.

Mais Dieu n'en use pas de même envers toute une Nation; ces grands corps de peuple, ces multitudes nombreuses, ne peuvent être punies qu'en ce monde. Dans l'autre, les sociétés publiques qui unissent ici-bas les hommes sous différens gouvernemens, ne subsisteront plus.... Suivant le cours ordinaire de sa Providence, il récompense les peuples sages & vertueux, par des bénédictions temporelles, & punit par des guerres, des dissentions & des disettes, les crimes publics & généraux d'un Royaume ou d'une Province. Il différe quelquefois l'exécution de ses arrêts, pour attendre que la mesure de l'iniquité soit comblée; mais sa vengeance tombe tôt ou tard sur les peuples dépravés, à moins qu'une pénitence & une réformation générale ne l'arrête.... Raisons de cette conduite de Dieu..... Exemple des Israélites.... Quel monstre que le péché, puisque Dieu le poursuit ainsi, puisqu'il déploie sur lui toute son indignation! &c. Peinture des maux publics.... Pourquoi ce déluge de misères & de calamités? c'est que toute chair a corrompu sa voie.... Tableau des désordres les plus communs & les plus généralement répandus; esprit d'injustice & d'intérêt; flatteries & basses complaisances; indifférence pour la vérité; médisances, calomnies, oppressions, vengeances, impiétés, &c. &c. Parallèle

de l'état paisible & prospère où se trouvoit alors la Province de Languedoc, avec la misère des contrées où le fléau de la guerre étendoit ses ravages.... Je ne craindrois pas les tribulations que vous souffririez, vous en seriez peut-être plus humbles; mais je crains les grâces que Dieu vous fait, vous en serez peut-être plus ingrats, & par conséquent plus coupables..... Ne devons-nous pas le bonheur de la Province à la sage conduite de cette Assemblée? Eloge des trois Ordres qui composent les Etats de Languedoc.... Que nous reste-t-il à faire, si ce n'est de nous humilier sous la main Toute-puissante de Dieu lorsqu'il nous afflige, & de nous attacher à sa sainte Loi, quand il nous bénit. Prière à Dieu: *Vous avez fait grâce, Seigneur, vous avez fait grâce à cette Province*; vous nous avez traités comme vos enfans, quoique nous ne vous ayons pas obéi comme à notre Père... Mais que deviendrons-nous, si nous ne sommes sensibles ni à vos coups, ni à vos caresses.... Si nous sommes également accablés du poids de nos péchés & de celui de vos bienfaits? &c. formez en nous un cœur nouveau, qui sache vous aimer & vous craindre; donnez-nous la paix au-dehors, & avec elle, la paix intérieure, qui nous conduise à l'éternelle félicité; *Ainsi soit-il.*

Quatrième Sermon prêché à l'ouverture des États de la Province de Languedoc, en 1704.

Est & alia infirmitas pessima, quam vidi sub sole: divitiæ conservatæ in malum domini sui.

Il y a bien une autre misère très-fâcheuse que j'ai remarquée sous le Soleil. Ce sont des richesses qu'on veut conserver, & qui ne servent qu'à chagriner celui qui les possède. Ecclesiast. ch. 5.

EXORDE. Ce Roi, ce sage par excellence, à qui Dieu avoit révélé tout le mystère des vanités & des illusions du monde, trouve de quoi gémir encore plus sur la nature & la jouissance des richesses.... Il n'y voit rien de solide..... il les regarde sur-tout comme des sources d'inquiétudes & comme la cause du sort le plus malheureux pour celui qui les possède.

C'est une des plus fortes passions de l'homme que celle d'amasser du bien, de le conserver, d'en jouir, & d'être à son aise; & c'est aussi pour lui un des plus sensibles déplaisirs que de s'en voir privé.... Cependant pourquoi êtes-vous

plus accablés du poids de votre indigence, que de celui de vos péchés ? pourquoi vous plaindre si amèrement des injustices prétendues du sort? au lieu de bénir le Seigneur, qui par ces épreuves salutaires, prétend corriger & punir, en vous montrant, 1°. la fausse opinion que vous avez des richesses; 2°. l'attachement que vous avez aux richesses; 3°. le mauvais usage que vous faites de ces richesses, c'est le sujet des trois parties de ce discours.

Première Partie. Les biens du monde, considérés dans l'ordre de la charité, sont estimables, parce qu'il est louable & utile qu'ils contribuent à la gloire de Dieu qui les donne, au salut de l'homme qui les reçoit comme de Dieu, & qui en use selon Dieu.... Mais si vous les considérez comme dépendans de la cupidité, ce sont des dons du Créateur dont les créatures abusent; ce sont des objets innocens d'où naissent la plupart des vices, l'avarice, l'orgueil, la dissipation du cœur, l'oubli des espérances éternelles, &c....

Mais considérons-les dans leur nature & dans l'idée qu'en ont les riches du siècle; les uns croient les tenir des mains d'une aveugle fortune.... les autres croient que leurs biens sont le fruit de leur industrie; de-là vient que l'homme riche se croit ordinairement sage : *Sapiens sibi videtur vir dives* : cependant l'Ecriture traite cette sagesse de folie. La plupart s'attachent aux avantages trompeurs qu'ils en retirent ou qu'ils en attendent.... Celui qui les possède les croit certaines & véritables, les croit à lui.... C'est une erreur.... Regardons-les comme un dépôt que la Providence a mis entre nos mains.... Après tout ils sont hors de nous.... ils nous possèdent plus que nous ne les possédons nous-mêmes.... Mais ce qu'il y a de plus faux dans les richesses, c'est qu'elles promettent aux hommes mondains une félicité trompeuse, & troublée par mille agitations & mille inquiétudes. Ajoutons que la jouissance même paisible d'un bien mal acquis ou mal employé, n'est pas un repos, mais une licence d'abuser des dons de Dieu sans scrupule. (Détail des soins fatigans attachés à la conservation des richesses). Ces réflexions ne peuvent nous détromper.... Dans ce temps de tribulation où vous êtes réduits à vivre des débris de l'héritage de vos pères, reconnoissez que par-là Dieu veut diminuer votre orgueil.... Dieu vous ménage encore en comparaison de ces malheureuses Provinces à qui il fait sentir les ravages de la guerre.... Il ne veut que vous corriger par des taxes onéreuses.... Vous détacher des choses terrestres... Loin d'ici ces hommes injustes qui estiment plus leur bien que leur ame... Ces hommes aveugles qui ne voient pas dans ces événemens la main de Dieu qui les produit & qui les règle; ces censeurs bizarres des œuvres des hommes & de Dieu même, qui croient toujours que le monde est mal gouverné.... Qui se font un

syſtême de politique imaginaire, à laquelle ils voudroient aſſujettir le Roi & ſes Conſeils, &c. Mais voyons comment Dieu punit & corrige l'attachement que nous avons aux richeſſes.

Seconde Partie. Ce ne ſont point les richeſſes qui perdent les hommes, c'eſt l'amour & l'attachement qu'on a pour elles..... Saint Paul ne s'adreſſe qu'aux riches de ce ſiècle, qui le ſont par paſſion & par cupidité, & à ceux qui veulent devenir riches par toutes ſortes de moyens : *Qui volunt divites fieri*, lorſqu'il les menace des tentations & des pièges du démon... Ce n'eſt pas la poſſeſſion du tréſor qui eſt condamnée, mais le déréglement de l'eſprit ou du cœur de celui qui le poſsède...

Il eſt certain que les biens mêmes de ce monde appartiennent de droit à ceux qui ſervent Dieu fidellement.... Ils ont été originairement créés pour l'utilité de l'homme innocent ; ils ont été donnés aux Patriarches pour récompenſe de leur foi. Ils ſont dévolus aux fidelles de la loi nouvelle qui entrent dans les droits de Jeſus-Chriſt, que ſon Père a conſtitué l'héritier de toutes choſes ; c'eſt à juſte titre qu'ils les poſsèdent, puiſqu'ils en connoiſſent les abus & les avantages.... Ils les poſsèdent ſans affection. Auſſi ſavent-ils les perdre ſans triſteſſe. Leurs débiteurs manquent-ils à les ſatisfaire ? Ils attendent avec patience, ils remettent avec bonté. Les oblige-t-on à contribuer aux néceſſités publiques ? Ils ſavent qu'ils ſont citoyens de la Jéruſalem Céleſte & redevables à leur Patrie. En rendant à Céſar ce qui eſt à Céſar, ils croient rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu....

Cependant il arrive preſque toujours, que les biens du ſiècle ſont le partage des enfans du ſiècle, qui les corrompent par le mauvais emploi qu'ils en font, ou qui en ſont corrompus par l'attachement déréglé qu'ils ont pour eux. 1°. Parce que la nature de ces biens étant par elle-même très-inférieure à la nôtre, c'eſt nous avilir & nous dégrader que de nous lier à eux par le déſir & l'affection. 2°. Parce qu'il ne peut y avoir dans nous qu'un déſir principal, dont l'objet & la fin doit être la grâce de Jeſus-Chriſt & la poſſeſſion de Dieu. 3°. C'eſt qu'on ſe forme des idoles de ſon or & de ſon argent ; on met toute ſa confiance, non au ſecours du Ciel, mais aux ſoins empreſſés de la cupidité ; on eſt prêt pour le moindre gain à mépriſer & à violer la loi de Dieu.... Sondez vos cœurs.... L'avidité de chercher le bien que vous n'avez pas, prouve que vous aimez celui que vous avez déjà.... On voit, dit le Sage, des pauvres qui ſont comme riches, parce qu'ils voudroient s'enrichir, & des riches qui ſont comme pauvres, parce qu'ils regardent comme néceſſaire ce qu'ils amaſſent de ſuperflu.... C'eſt là ce qu'on appelle ces déſirs inutiles & nuiſibles, où tombent les riches mondains

dont parle l'Apôtre.... Cette cupidité eſt donc comme une double paſſion d'orgueil & d'avarice.... L'orgueil invente & trace, pour ainſi dire, les plans & les deſſeins de s'enrichir, mais l'avarice conduit l'ouvrage... (Deſcription des ſuites funeſtes de notre attachement aux biens du monde). Mais rien ne marque tant l'attachement qu'on a aux biens temporels, que la douleur qu'on a de les perdre, & c'eſt pour cela que Dieu vous punit.... Le meilleur moyen de vous en détacher, c'eſt de les diminuer, de vous en ôter une partie, & voilà ce que Dieu fait; tantôt par la mauvaiſe foi d'un débiteur, tantôt par des impôts, tantôt par la ſtérilité, &c. &c. & par-là il corrige encore le mauvais uſage que vous en faites en vous ôtant les moyens & l'envie d'en abuſer. C'eſt le ſujet de la troiſième Partie.

Troiſième Partie. Il y a deux choſes à obſerver dans les biens du monde, dit ſaint Auguſtin, l'acquiſition & l'uſage. Se garder de les acquérir par des voies illégitimes; s'étudier à les employer en bonnes œuvres; deux préceptes, deux obligations de juſtice, également indiſpenſables. C'eſt ce que ſaint Paul recommande principalement aux riches. Les acquérir ſans bleſſer la loi de Dieu, en uſer ſelon Dieu, ce ſont deux choſes également établies ſur la foi & ſur la raiſon.... Tous les biens venant originairement de lui, qu'avons-nous de mieux à faire que de reconnoître le don qu'il nous a fait, & d'en uſer du moins ſelon les lois qu'il nous a ſi expreſſément marquées & ſi ſouvent réitérées, c'eſt-à-dire pour notre ſalut & pour ſa gloire.... Qui peut lui diſputer la ſouveraineté qu'il a ſur les hommes?... Qui ne doit pas être effrayé des menaces qu'il fait aux mauvais riches? &c.

Cependant il n'y a rien dont on abuſe le plus.... Il n'y a preſque pas d'adminiſtrateurs fidelles.... Les uns retiennent ce qu'il faudroit donner, les autres donnent ce qu'il faudroit retenir.... Je ne vous dirai point juſqu'où va cet abus, ou plutôt cette malédiction des richeſſes. Elles autoriſent le vice; elles dérèglent la raiſon, &c. &c. Si donc on uſe ſi mal communément des biens de ce monde, faut-il s'étonner ſi Dieu les ôte; la peine ſuit infailliblement le péché.... La juſtice du Seigneur a coutume de nous priver de ce que nous aimons d'un amour déréglé.... Par-là on peut dire qu'il rétablit les mauvaiſes adminiſtrations qu'on avoit fait des choſes du monde. L'autorité du Prince vous arrache ce que la charité vous conſeilloit de diſtribuer. Dieu affine pour ainſi dire votre or & votre argent dans le creuſet des tribulations publiques.... Ces tribulations remettent nos excès dans l'ordre d'une modération convenable.... Mais ce n'eſt pas ſeulement de l'uſage de nos propres biens que nous devons répondre à Dieu, c'eſt encore, MESSIEURS, de l'uſage que nous faiſons du bien public, ſoit dans nos délibérations,

ſoit dans nos adminiſtrations.... Je ne prétends pas m'ériger en cenſeur de vos aſſemblées. (Détail des principes d'adminiſtration convenable à la Province de Languedoc, & relatifs à la circonſtance du temps. Eloge du Lieutenant-Général). Tant de calamités que le Seigneur répand dans le monde, devroient bien nous en détacher ; ces guerres, ces diſettes, ces diviſions, dont la Religion eſt le motif & le prétexte. (Portrait des cruautés exercées par les Prétendus Réformés du Languedoc.)

Tous ces fléaux ne ſont pas des châtimens d'un Juge qui veut nous perdre, mais d'un Père qui veut nous corriger.... Puiſſions-nous, par nos humiliations & nos prières, arrêter les tribulations qu'il nous envoie, ou du moins les mettre à profit par ſa grâce.... Puiſſions-nous devenir plus attentifs à ſa ſainte Loi, plus détachés des biens du monde, plus patiens dans nos ſouffrances, &c. &c. afin que le Seigneur ſe reſſouvienne de ſes anciennes miſéricordes pour notre ſalut & pour ſa gloire.

SERMON pour une Vêture, prêché à Paris dans l'Egliſe des Carmélites.

Omne quod natum eſt ex Deo vincit mundum : & hæc eſt victoria, quæ vincit mundum, fides noſtra.

Tout ce qui eſt né de Dieu ſurmonte le monde, & ce qui donne la victoire ſur le monde, c'eſt notre foi. I. Ep. de S. Jean, ch. V.

EXORDE. Quel eſt, Ma Chère Sœur, l'eſprit qui vous conduit, qui vous anime & qui vous fortifie ? Touchée du déſir de la perfection évangélique, fidelle à la grâce de Jeſus-Chriſt qui vous appelle, vous renoncez à tout ce que vous poſſédez, à tout ce que vous eſpérez, que dis-je ? à tout ce que vous êtes.... Rien n'a pu affoiblir votre zèle & votre conſtance.... Vous n'avez ſouhaité d'être enfin maîtreſſe de vous-même, qu'afin de vous engager ſolennellement à ne l'être plus.... D'où peut venir une ſi généreuſe réſolution, ſinon d'une foi vive & victorieuſe ? *Hæc eſt victoria, &c.* Le monde ne perſuade que trop à ceux qui l'écoutent... Qu'il eſt doux de diſpoſer de ſoi, & de ſe conduire par ſes volontés ; qu'il n'eſt pas néceſſaire de ſuivre les lois d'une vertu ſi auſtère.... qu'il eſt des accommodemens entre les maximes du ſiècle & celles de l'Evangile, &c.... Mais la foi qui s'attache à la ſubſtance des biens ſpirituels & céleſtes, nous enſeigne, au contraire, que le ſalut de notre ame eſt notre ſeul néceſſaire .... que le ſolide repos ne ſe trouve que dans la ſoumiſſion & la dé-

pendance, &c. L'esprit du monde opposé à l'esprit de la Religion, 1°. sur l'usage de la liberté, 2°. sur le partage du cœur : voilà tout le plan de ce Discours.

Première Partie. Dieu seul est essentiellement & nécessairement libre, parce qu'il n'a d'autre règle & d'autre loi que lui-même. L'homme, au contraire, est à l'égard de Dieu dans une dépendance essentielle & nécessaire ; dépendance qui est une des conditions naturelles de son être, & la partie la plus indispensable du culte qu'il doit à Dieu. Ainsi ne pas vouloir ce que Dieu veut, & vouloir ce que Dieu ne veut pas, c'est renverser l'ordre, c'est ôter à Dieu l'empire qu'il a sur nous, c'est le rapporter à nous, au lieu de nous rapporter à lui. . . . L'orgueil est le premier désordre du péché & le désir de l'indépendance, le premier effet de l'orgueil ; telle est la source de toutes les passions des hommes. Pourquoi courent-ils après les richesses, les dignités ? pourquoi ambitionnent-ils la prééminence du savoir ? &c. parce que tout cela sert à les tirer de la sujétion, & à les faire dominer sur les autres, &c. Le premier soin des ames mondaines est d'étendre, autant qu'elles peuvent, leur liberté.... Les personnes mêmes qui se piquent de mener une vie plus réglée, ne sont pas sans reproche à cet égard ; sous prétexte que les grandes vertus ne sont pas faites pour tout le monde, ces Chrétiens lâches & jaloux de leur liberté, craignent toujours d'aller trop loin. . . . En vain leur diroit-on, que dans le christianisme il faut non-seulement de l'obéissance, mais encore de la ferveur. . . . Que si Dieu nous permet quelquefois des choses moins parfaites, ce n'est pas pour autoriser notre négligence, mais pour éprouver notre modération . . . . . &c.

L'esprit de dépendance & de renoncement à sa propre volonté, est le principal caractère de l'ame religieuse ; dès qu'elle s'est consacrée à Dieu, son humeur, son choix, son inclination, &c. ne doivent plus avoir de part à sa conduite. L'obéissance est son partage.... Si Dieu l'afflige, elle adorera la main qui la frappe ; s'il la console, elle aimera les bénédictions de Dieu, & plus encore le Dieu des bénédictions. . . . . Elle n'aura plus d'autre usage de sa volonté propre, que de n'en point avoir. . . . Mais les gens du monde regardent ces vertus, ou comme une perfection sublime qu'il est impossible d'imiter, ou comme des pratiques du Cloître qu'il n'est pas nécessaire de suivre. Pourvu qu'ils se garantissent des vices grossiers, ils se dispensent de toutes les sévérités de la Loi de Dieu . . . . comme si Jesus-Christ étoit divisé, comme s'il y avoit un Evangile sévère & un Evangile relâché, & comme s'ils étoient moins obligés d'être pénitens, parce qu'ils ont plus d'occasion, plus de penchant & plus d'habitude à être pécheurs. . . . Jesus-Christ

nous a affranchis de la servitude extérieure de la Loi, mais c'est pour nous faire entrer dans une autre servitude intérieure & toute spirituelle. . . . Assujettissement de l'esprit & du cœur à une Loi de justice, de perfection & de charité. . . .

Lorsqu'on voit aux pieds des Autels, une Vierge chrétienne, renoncer au luxe & aux vanités du siècle, & se consacrer généreusement à tous les exercices d'une vie laborieuse & pénitente, on la plaint, on écoute les vœux qu'elle fait, comme des arrêts qu'elle prononce contre elle-même. . . . Mais le monde ne sait pas que Jesus-Christ donne à ses épouses la force d'exécuter le dessein qu'il leur a inspiré; que si elles portent sa Croix, cette Croix les porte aussi .... que leur servitude est glorieuse, puisque c'est régner que de servir Dieu.... le monde est plein d'une espèce d'esclaves, d'autant plus malheureux qu'ils se croient libres.... Peinture de cet esclavage & de toute sa dureté.... Que votre sort est différent, Ma chère Sœur! Vous vous rendez, ce semble, captive, mais vous acquérez la véritable liberté des enfans de Dieu.... Vous n'êtes plus à vous, il est vrai, & votre volonté ne servira plus à vous régler & à vous conduire, mais vous êtes entre les mains de Dieu, sa volonté devient la vôtre, &c.... Paix, sureté, repos, bonheur, qui sont la suite & la récompense de ce généreux sacrifice de la liberté. . . .

Seconde Partie. Le premier hommage que Dieu demande de l'homme est celui du cœur, parce qu'étant notre unique & dernière fin, rien ne lui est dû à plus juste titre que cette partie de nous-mêmes, qui est le centre de tous les mouvemens de l'ame. . . . Non-seulement il demande le cœur, mais tout le cœur, sans division & sans partage, 1°. parce que Dieu étant juste, il faut l'aimer par devoir; bon, il faut l'aimer par inclination; bienfaisant, il faut l'aimer par reconnoissance; immense, il faut l'aimer sans mesure; éternel, il faut l'aimer sans fin; indivisible, il faut l'aimer sans partage; 2°. parce que c'est méconnoître la grandeur & la Majesté de Dieu que de lui associer dans nos cœurs quelqu'autre chose que lui; 3°. parce qu'il n'est pas de sa dignité de se contenter d'être foiblement aimé, lui qui est infiniment aimable, & de se laisser trouver à une ame qui ne le cherche pas dans toute l'étendue de son amour.

De-là naît la différence infinie qui se trouve entre la vie du monde & la vie religieuse. Qu'est-ce que le monde? une société de gens qui sont animés par cet esprit corrompu & déréglé, qui est naturel à tous les hommes, tant qu'ils vivent selon la première génération, qu'ils ont reçue d'Adam, & non pas selon la seconde, qu'ils ont reçue de Jesus-Christ.... Développement de cette idée. . . . Qu'est-ce, au contraire, que les Religions & les Monastères? Ce sont des sociétés formées sur l'esprit & l'exemple de Jesus-Christ, unies par tous

les liens d'une charité mutuelle, & entretenues par les exercices continuels d'une piété humble & perſévérante.... Deſcription intéreſſante de la vie religieuſe. . . . Combien il eſt difficile de pratiquer la vertu & de remplir les obligations du chriſtianiſme dans le monde.... Combien on y eſt détourné du ſervice de Dieu & des ſentimens de la piété. . . . Il n'en faut pas davantage, Ma chère Sœur, pour vous donner une haute idée de votre vocation. La diviſion & le partage du cœur eſt le caractère des gens du monde, mais les vierges de Jeſus-Chriſt ſont éloignées de tous les obſtacles qui s'oppoſent à l'amour de Dieu, & qui ſont contraires à la perfection. Elles éloignent la convoitiſe des biens & des honneurs par la pauvreté, la convoitiſe des plaiſirs par la chaſteté, la convoitiſe & le déréglement de la volonté par l'obéiſſance.... Détails des moyens que fournit la vie religieuſe pour la pratique de toutes les vertus, & la fuite de tous les vices. . . .

Que cette condition eſt différente de celle des Chrétiens dans la vie commune! Les uns ſont bornés à des vertus médiocres, & tenant preſque néceſſairement à la terre par une partie d'eux-mêmes; les autres ſont engagés dans la pratique des vertus les plus parfaites, & ayant déjà leur converſation dans le Ciel, &c. Suite de ce parallèle. . . . Voilà, Ma chère Sœur, quelle eſt votre vocation. Vous mettez aujourd'hui un eſpace infini entre le monde & vous; vous renoncez à ſes mœurs, à ſes coutumes; vous en effacez même dans votre eſprit toutes les idées. Votre volonté propre ne doit plus agir, c'eſt un don que vous avez fait à Dieu, & ce ſeroit le lui reprendre. Nulle affection ſéculière ne doit plus vous toucher, ce ſeroit partager votre cœur, & Dieu le demande tout entier. . . . . Vos devoirs ſont grands & vos obligations ſont étroites, mais les récompenſes que vous attendez ſont infinies. Il me ſemble que j'entends une voix qui vient du Ciel, qui répond aux vœux que vous lui faites, & que Dieu vous rendant promeſſe pour promeſſe, vous dit: Vous renoncez aux biens temporels, & moi je m'engage à vous combler de tous les biens ſpirituels; vous vous dépouillez de vous-même, & moi je vous remplirai de mon eſprit; vous embraſſez ma Croix, & moi je vous donnerai mes couronnes. . . . Ce ſont-là, Ma chère Sœur, les récompenſes que vous pouvez attendre de la miſéricorde du Seigneur. *Ainſi ſoit-il.*

SERMON sur l'obligation de l'Aumône, prêché à Paris dans l'Eglise des nouveaux Convertis, en 1681.

Accepit JESUS Panes: & cùm gratias egiſſet, diſtribuit diſcumbentibus.

Jeſus-Chriſt prit les pains, & après avoir rendu grâces à Dieu, il les diſtribua au peuple.

En S. Jean, *chap.* VI. *v.* II.

EXORDE. Jeſus-Chriſt fait éclater ſa Providence, en produiſant l'abondance dans le déſert, & ſuppléant, par ſa puiſſance, à la ſtérilité des lieux & au défaut de la nature. Il multiplie ſes ſecours; & trouvant des reſſources de charité, que la Prudence des Apôtres n'avoit pu prévoir.... il fait éclater ſon pouvoir & reſſentir ſa magnificence.... En cela même, il accomplit la juſtice: il étoit raiſonnable, en effet, qu'il fit trouver la vie à ceux qui étoient venus chercher le ſalut.... Mais ce qui ſert à notre inſtruction, c'eſt l'exemple qu'il nous donne d'ouvrir nos entrailles de compaſſion ſur les misères de nos frères, & de ſoulager les pauvres qu'il nous a laiſſés pour le repréſenter en ce monde.... On regarde l'aumône comme un conſeil de perfection, & non pas comme un précepte indiſpenſable de la loi de Dieu.... Je viens combattre cette erreur, & vous faire voir que l'aumône eſt une obligation, & que la refuſer de ſon ſuperflu, c'eſt 1°. pécher contre la providence de Dieu, 2°. pécher contre la miſéricorde de Dieu, 3°. pécher contre la Loi & la Juſtice de Dieu.

Première Partie. Refuſer l'aumône, c'eſt pécher contre la providence de Dieu.

Le mauvais uſage qu'on fait des richeſſes, vient ordinairement, de ce qu'on ne les conſidère que dans un ordre naturel, comme des effets du haſard, ou des préſens de la nature.... Ceux qui les ont acquiſes par leur habileté, croient les avoir achetées par leurs peines, & les retiennent comme le fruit de leurs travaux & de leur induſtrie. Ceux qui les ont reçues par ſucceſſion, en uſent comme d'une poſſeſſion qui leur eſt devenue propre; & ſans remonter à Dieu, ils ne ſe croient riches que parce qu'ils ſont nés, ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'a été..... Faut-il s'étonner, ſi manquant dans le principe, ils manquent dans les conſéquences; & ſi ne voulant pas connoître celui de qui ils ont reçu leurs

biens, ils ne s'informent pas qui ſont ceux à qui ils doivent les diſtribuer ?

La foi nous enſeigne que Dieu eſt l'auteur de tous les biens, même temporels..... Ils ſont des effets & des effuſions d'une bonté ſouveraine, qui nous les donne, non pas comme des félicités, mais comme des ſecours & des conſolations de cette miſérable vie. De-là je conclus que Dieu les donne pour quelque fin, qu'il les deſtine à quelque uſage, & que c'eſt pour quelque raiſon importante qu'il les accorde aux riches, & les refuſe aux pauvres. Quelle eſt donc cette raiſon & cette fin ? Eſt-ce pour entretenir l'orgueil & l'avarice des uns, & pour laſſer la patience & l'humilité des autres ? Non, non, dans l'intention de Dieu, les riches ſont les inſtrumens de ſa miſéricorde & de ſa bonté.... Ils ne rempliſſent pas les vues de ſa Providence, s'ils ne ſont pas charitables.... Ce n'eſt pas un conſeil qu'il leur donne, c'eſt une loi & une néceſſité qu'il leur impoſe. De-là vient que dans l'Ecriture, l'aumône eſt appelée, tantôt *une dette*.... tantôt *une juſtice*.... tantôt *un tribut*.... Rapprochez les pauvres de vous, & rapprochez-vous d'eux ; & ſi vous ne pouvez vous dépouiller de tant de choſes inutiles & ſuperflues dont vous jouiſſez, au moins fourniſſez-leur ce qui peut adoucir leur malheur & leur pauvreté, &c. &c.

Dieu pouvoit ſe charger lui-même de leur fournir ce qui leur eſt néceſſaire, mais il a voulu nous donner ſa miſéricorde à exercer ſur les autres. Les ſaints Pères en apportent trois raiſons ; 1°. C'eſt pour entretenir l'union des fidelles en les liant enſemble par ce commerce de charité.... 2°. Pour que tous les hommes, pauvres & riches, aient un égal motif de bénir & de remercier Dieu des ſoins paternels & des bienfaits de ſa Providence..... 3°. Pour apprendre aux uns & aux autres à ſe détacher des biens temporels ; les riches, parce qu'ils n'en ſont que les dépoſitaires & les économes ; les pauvres, parce qu'ils ne les obtiennent que de la bienveillance & de la généroſité des riches.... Développement de ces principes.... Conſéquences qui en réſultent.... Réfutation des faux prétextes dont on ſe ſert pour éluder le précepte de l'aumône.... Conſultez l'Evangile, qui eſt la règle infaillible de notre conduite & de nos mœurs. Vous aſſignera-t-il un fond pour la pompe & les vanités du monde ?.... Vous donnera-t-il la diſpenſe d'employer vos biens au luxe des habits, &c ?... Vous conſeillera-t-il d'amaſſer des tréſors pour des beſoins incertains. ?..... &c. &c.

Seconde Partie. Refuſer l'aumône, c'eſt pécher contre la miſéricorde de Dieu.

Quoique la compaſſion pour les malheureux ſoit un des ſentimens que la nature toute ſeule nous inſpire, Dieu n'a pas laiſſé d'en faire un des principaux devoirs de la Religion ;

Celui qui négligera son prochain, dit l'Ecriture, *sera odieux à Dieu & aux hommes*; *& celui qui aura compassion des pauvres, sera bienheureux*.... Enfans d'un même père, membres d'un même corps, & serviteurs d'un même maître, les disciples de Jesus-Christ doivent s'intéresser les uns aux autres, & s'assister mutuellement, s'ils veulent que Dieu les assiste. Il y a deux choses que Dieu distribue aux hommes en ce monde, la grâce & les biens temporels....Par l'une, il pourvoit aux besoins de l'ame; & par l'autre aux nécessités du corps.... Nous devons à Dieu pour chacun de ces biens un tribut de reconnoissance proportionné à leur nature & à la fin pour laquelle il nous les donne.... Ainsi les richesses étant un don de sa miséricorde, c'est par la miséricorde qu'il faut les lui consacrer, en les distribuant à ceux qui sont dans l'indigence.... En Dieu, les effets de la miséricorde, sont de veiller avec bonté sur nos besoins, de regarder avec pitié nos misères, de les soulager avec abondance; nous sommes donc obligés de nous informer avec soin des besoins de nos frères indigens, d'en être sincèrement touchés, de les secourir généreusement.

Ce n'est pas assez d'assister le prochain dans ses besoins, par hasard ou par caprice, lorsque ses importunités, ou quelque événement imprévu attire sur lui nos regards, & nous arrache quelque aumône.... Il y a, dit saint Bernard, dans le cœur des véritables serviteurs de Dieu une sorte de miséricorde inquiète & curieuse, qui songe à tous les maux qu'on peut souffrir..... qui prévoit tous les besoins afin de les prévenir..... qui veille à tout, qui embrasse tout, qui a toujours les yeux ouverts, à l'exemple de cette Providence infinie qui préside au gouvernement du monde..... Enumération des causes ordinaires de l'indifférence qu'on a pour les pauvres, dont on ne cherche pas à connoître les besoins..... Non content de les connoître, il faut en être touché.... La miséricorde est un attendrissement de l'ame sur la misère d'autrui, un sentiment qui pénètre le cœur, & fait agir la main, une compassion pleine d'activité, & une action généreuse, dont la compassion est le principe.... Cette vertu tire sa source de Jesus-Christ, qui en est l'auteur & le modèle. Par sa tendresse & sa charité, il compatit aux maux des malheureux; par sa puissance, il les soulage.... Donner l'aumône comme riche, & non comme charitable, ce n'est pas suivre l'esprit du précepte; il faut joindre la compassion au secours, afin que ce soit le cœur qui donne; la compassion unie à l'aumône est un don plus grand, plus précieux que l'aumône même.... La dureté du cœur est la compagne ordinaire des richesses, & l'effet de la malédiction prononcée contre elle dans les saintes écritures..... Développement & preuves de cette vérité par la conduite ordinaire des riches....

Enfin, l'accompliſſement de la miſéricorde Chrétienne, eſt le ſoulagement des pauvres. La conſidération de nos propres néceſſités doit nous porter à les ſecourir dans celles qu'ils éprouvent. Ne ſommes-nous pas devant Dieu, ce qu'ils paroiſſent être devant nous ? N'avons-nous pas beſoin de l'aſſiſtance continuelle de ſa grâce ? Ne lui demandons-nous pas avec humilité notre pain de tous les jours ?... cela étant vrai; comment oſerons-nous eſpérer de Dieu, ce que nos frères ne peuvent obtenir de nous ?.. &c.

Troiſième Partie. Refuſer l'aumône, c'eſt pécher contre la juſtice de Dieu.

L'Ecriture-Sainte ne parle preſque jamais des richeſſes, qu'elle ne les enviſage relativement à la juſtice de Dieu. Si on les conſidère dans leur ſource, elles ſont preſque toujours corrompues.... Qui peut s'aſſurer qu'elles ſont venues juſqu'à lui par des voies juſtes ?... Si vous les conſidérez dans leurs effets, elles animent toutes les paſſions, par la facilité qu'elles donnent à faire le mal.... Si vous les regardez dans l'uſage, qui eſt-ce qui... ne les diſſipe pas en vanités, ou ne les retient pas comme captives dans une poſſeſſion inutile? Ainſi l'aumône eſt le ſeul moyen qu'il y ait pour réconcilier les richeſſes avec la loi de Dieu.... Ce n'eſt donc pas un conſeil, mais un précepte.

Trois choſes diſtinguent les préceptes des conſeils ; 1°. lorſque l'Ecriture ſe ſert du mot de *Commander*, parce que ce terme d'autorité marque une néceſſité préciſe d'obéir ; 2°. quand elle menace de l'Enfer, parce que cette peine marque une infraction formelle de la loi ; 3°. quand l'exécution eſt ordonnée à tous indifféremment, parce que c'eſt la marque d'une obligation commune & indiſpenſable. Or, Dieu commande l'aumône ſous peine de damnation, & c'eſt à tous les riches qu'il la commande. *Je vous ordonne d'ouvrir vos mains libérales au pauvre & à l'indigent*, dit le Seigneur dans le Deutéronome ; il ſe ſert de toute l'autorité de maître, & il établit le droit du pauvre ſur le droit de puiſſance qu'il a ſur tous les hommes.... Expoſition de la parabole de l'homme riche de l'Evangile, qui ſe propoſe de bâtir des greniers pour y ramaſſer ſes richeſſes afin d'en jouir ſans inquiétude.... Exemple terrible, puiſque Jeſus-Chriſt en conclut qu'il en arrive de même à tous ceux qui ne ſont riches que pour eux.... Autre preuve tirée de l'arrêt que Jeſus-Chriſt prononcera dans ſa colère, au jour de ſes vengeances, contre les riches qui n'auront pas aſſiſté ceux qui auront eu faim ou ſoif, qui auront été nus ou captifs, &c.... Il vous en arrivera de même, à vous qui prenez vos aiſes, qui avez vos conſolations en ce monde, ſans vous mettre en peine des pauvres qui gémiſſent tous les jours à votre porte.... Concluſion. Sauvons-nous, Mes Frères, par la miſéricorde ; ſi nous vou-

lons l'obtenir, rompons notre pain pour le partager avec celui qui n'en a pas; peut-être Dieu n'attend-il plus que cette occasion pour éprouver votre charité; peut-être que l'aumône que vous ferez aujourd'hui décidera de votre salut éternel.... &c.

SERMON sur le Jubilé.

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo.

Nous faisons la charge d'Ambassadeurs de Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous exhorte par nous; ainsi nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu. S. Paul, II. Epît. aux Corinth. chap. 5.

EXORDE. Ne vous étonnez pas, Mes Frères, si chargé comme je le suis du soin de votre salut.... je viens aujourd'hui vous porter de la part de Dieu des paroles de réconciliation & de grâce.... Par cette grâce singulière (la grâce du Jubilé.) Dieu se départ de ses propres droits, pour soulager notre foiblesse, pour nous affranchir de nos dettes, pour nous faire jouir en quelque sorte du bienfait d'une nouvelle rédemption, & nous mettre à couvert des recherches de sa justice.... J'ai résolu de vous montrer, 1°. les avantages que présente le Jubilé. 2°. Les dispositions pour gagner le Jubilé. 3°. Le motif pour lequel est donné le Jubilé.

Première Partie. 1°. Deux choses dans le péché nous rendent indignes de posséder la gloire que Jesus-Christ nous a acquise par son sang, & que Dieu nous prépare dans le Ciel par sa miséricorde. *La coulpe*, ou l'offense faite à Dieu: *la peine*, qui est opposée au bonheur qui procède de la jouissance de Dieu.... peine qui doit être éternelle, si elle n'est remise par le ministère du Prêtre.... Dieu se doit à lui-même de punir le péché.... de châtier le pécheur, &c. 2°. Il y a dans toutes les bonnes œuvres deux qualités qui leur sont propres, & qu'il est nécessaire de remarquer, *le mérite & la satisfaction.* Le mérite est une disposition à recevoir la couronne de justice.... Il faut à la vertu sa récompense.... La satisfaction est une réparation de l'injure qu'on a faite à Dieu.... La charité peut appliquer ce bien qui n'est pas inaliénable, & le faire passer subsidiairement des uns aux autres, &c.

Vous entendez par-là quel eſt ce tréſor d'où ſe tirent les grâces que l'Egliſe accorde à ſes enfans, les Jubilés, les Indulgences; il eſt formé, ce tréſor, de tant d'œuvres ſatisfactoires, que les Saints, la ſainte Mère de Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt par-deſſus tout, ont laiſſées comme en dépôt ſous les clefs de la Juridiction de l'Egliſe. [Détail des œuvres méritoires des Saints.] Quel fond inépuiſable! quel avantage de participer ainſi à l'héritage des Elus de Dieu!... En quoi paroit la ſageſſe & la compaſſion du Seigneur qui fait grâce à notre foibleſſe, ſans faire tort à ſa juſtice, &c.

Les premiers Chrétiens, plus fervens que nous, n'étoient pas traités ſi doucement.... ils portoient la charge entière de leurs péchés.... Larmes, gémiſſemens, cendre, cilice.... Pluſieurs années de pénitence pour une ſeule faute mortelle.... Alors on ne parloit preſque pas d'Indulgence. L'Egliſe, notre bonne Mère, veut bien, par un eſprit de tendreſſe, diſpenſer ſes enfans de paſſer par tous les degrés de ſon ancienne diſcipline.... Elle vous impoſe quelques jours de jeûnes, elle vous ordonne de vous approcher avec reſpect des ſaints Myſtères, &c. encore faut-il vous exhorter à profiter de ces avantages.... A combien ne pourroit-on pas reprocher de laiſſer paſſer infructueuſement une occaſion ſi précieuſe de regagner les bonnes grâces d'un Dieu tout miſéricordieux? *Quare negligitis?* Laiſſer couler des ruiſſeaux du Sang de Jeſus-Chriſt ſans s'y laver & s'y purifier de toutes ſes taches! &c. quelle négligence!....

Ce n'eſt pas que je veuille dire que les Indulgences opèrent votre ſalut par elles-mêmes, & qu'avec elles vous n'ayez pas beſoin de pénitence.... Car comme il y a des Chrétiens qui négligent ce ſecours, il y en a qui s'y confient trop auſſi.... On n'achète pas par les Indulgences l'impunité des péchés, ni la liberté de continuer à les commettre.... Il faut des diſpoſitions plus ſaintes.... Il y a des conditions à remplir pour participer à la grâce du Jubilé, nous allons les voir dans la ſeconde Partie.

Seconde Partie. La première des diſpoſitions néceſſaires pour profiter du Jubilé, c'eſt de ſe mettre en état de grâce... parce que l'Indulgence eſt une participation de ces biens ſpirituels & ſacrés que les Saints ont laiſſé en notre faveur, & que Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur a mis en fond pour l'uſage de l'Egliſe, au profit des Fidelles, débiteurs à la Juſtice divine, des crimes qui ont été remis, mais non pas expiés.... Or, quelle apparence qu'un membre mort reçoive les influences ſalutaires du Chef & des membres vivans? &c. Commencez donc par la juſtification & par la pureté du cœur, par une exacte recherche de vos péchés, &c. Gardez-vous d'aller chercher de faux-Prophètes en Iſraël, qui n'ont ni l'attention néceſſaire pour connoitre les péchés du peuple, ni

ni le zèle pour les corriger, &c. Et vous, Confesseurs, à qui nous avons confié les clefs du Royaume des Cieux.... ménagez le sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, & ne le versez pas sur des ames impénitentes, &c. ... Vos absolutions ne doivent tomber que sur des cœurs contrits & des têtes humiliées....

La seconde condition est une contrition intérieure, réelle & véritable, avec un désir dans le fond du cœur de satisfaire à Dieu pendant sa vie par les exercices de la pénitence, selon ses forces; parce que, quoiqu'il soit vrai que, par le Jubilé, si on le gagne, la peine temporelle due au péché soit remise entièrement, on n'a point de certitude de l'avoir gagné... D'ailleurs, rien ne marque tant une conversion défectueuse, que la répugnance que l'on a à satisfaire à Dieu par la mortification du corps & de l'esprit, &c.... Et de plus, l'Eglise n'a pas dessein de déroger aux préceptes de l'Evangile, qui veut qu'on fasse de dignes fruits de pénitence, &c. ....

La troisième disposition que l'Eglise demande, est la fidélité à remplir les devoirs qui sont prescrits pour gagner le Jubilé.... c'est-à-dire, un jeûne de trois jours.... des aumônes.... des stations ou visites d'Eglise.... des prières.... & tout cela pour obtenir de Dieu la fin d'une guerre que nos péchés ont allumée. C'est le sujet de la troisième Partie.

Troisième Partie. Quoique l'autorité nécessaire pour accorder les Indulgences réside dans le souverain Pontife, pleinement & parfaitement, comme ayant reçu les clefs du Royaume de Jesus-Christ dans la personne de saint Pierre, cependant il ne doit pas en être prodigue.... & cette distribution de grâces doit être sage & réglée, &c. Or, quand est-ce qu'il fut plus convenable & plus nécessaire d'ouvrir tous les trésors de l'Eglise que dans le temps malheureux où le sang chrétien ruisselle de toutes parts, où les guerres qui ont déjà désolé l'Europe semblent se rallumer au lieu de s'éteindre? &c.

Quelles raisons n'avons-nous pas de répandre devant Dieu nos ames humiliées pour obtenir de lui cette paix qu'il a voulu donner au monde.... & d'entrer dans les intentions de l'Eglise, soit pour la guerre, soit pour la paix? Je m'explique:

On ne considère ordinairement dans le fléau de la guerre que les effets purement humains. Ces campagnes ravagées.... L'horreur, la crainte, la pitié se reveillent à ce récit.... Mais on passe légérement sur les intérêts de Dieu, sur l'orgueil, l'irréligion, les blasphèmes, les sacriléges, suites fatales & inséparables de la guerre.... On compte le sang qu'elle coûte aux hommes, & non pas les ames qu'elle coûte à Jesus-Christ, &c. Faut-il s'étonner que Dieu n'écoute pas des prières qui ne partent pas d'un fond de religion pur &

désintéressé ? . . . Quelle idée avons-nous de la paix, dans quel motif la souhaitons-nous ? On envisage un temps de paix comme un temps de divertissement, d'opulence, &c. Demandons plutôt au Ciel cette paix qui ramène la douceur & l'humilité chrétienne, cette paix qui est l'ouvrage de la Justice, cette paix que Dieu promet aux hommes de bonne volonté, &c. . . .

Demandons la paix pour mener une vie pure & innocente, pour voir fleurir la Religion dans toute sa magnificence, & réparer les brèches que peut avoir fait à la Loi de Dieu & à la discipline de Jesus-Christ, la cruauté & la licence des armes, &c. Demandons cette paix qu'il est si important d'avoir avec Dieu & avec nous-mêmes. . . . Accordez-là, Seigneur, à nos désirs, à nos besoins, à nos prières, à nos larmes, pour notre repos, notre sanctification & notre salut éternel.

SERMON sur la Transfiguration.

Bonum est nos hìc esse. Faciamus tria Tabernacula; Tibi unum, & Moysi unum, & Eliæ unum. Non enim sciebat quid diceret.

Seigneur, il est bon que nous soyons ici. Faisons-y dresser trois tentes ; l'une pour vous, l'autre pour Moyse, l'autre pour Elie ; car il ne savoit ce qu'il disoit. S. Marc, chap. IX. ℣. 4.

EXORDE Il n'y eut jamais de spectacle plus glorieux ni plus surprenant, que celui qui se passa sur la montagne du Thabor . . . . le Fils de Dieu paroît tout à coup dans sa splendeur & dans sa gloire, &c. il nous montre notre béatitude . . . . Et saint Pierre, qui par une indiscrète passion de jouir d'une félicité extérieure & anticipée, veut s'établir sur le Thabor & n'aller pas jusqu'au Calvaire, est l'image de ces Chrétiens abusés, qui mettent leur bonheur où il n'est point, ou qui ne veulent pas l'acquérir, par les voies que la Providence leur a marquées . . . L'importance est donc de la bien connoître, cette béatitude, & les moyens d'y arriver.

Les uns sont attachés au monde ; ils veulent s'y rendre heureux, & ne cherchent pas la béatitude où il faut : première proposition.

Les autres ne suivent pas les règles de l'Evangile, quelque intention qu'ils aient de se sauver, & ne cherchent pas la béatitude comme il faut : seconde proposition.

Première Partie. Il n'y a rien de si dangereux que de se faire une fausse idée de félicité, parce que la fin étant la règle de nos désirs, quand on se trompe dans la fin, on s'égare au sujet des moyens, on se nourrit de fausses espérances, &c.... On cherche sa béatitude où elle n'est point.... 1°. on s'attache à des consolations passagères, à des bénédictions temporelles, ce qui est une disposition qui nous éloigne du Royaume des Cieux. 2°. Cette disposition est absolument contraire à l'esprit de pénitence qui convient à un Chrétien, & à cette horreur du péché qui doit l'éloigner de toute occasion de le commettre.... Celui qui trouve son exil agréable, fait voir qu'il n'a pas beaucoup d'amour pour la patrie.... 3°. Cet attachement à un sort agréable & commode, est contraire à l'esprit d'oraison & de prière, puisqu'alors nous ne demandons que foiblement le Royaume de Dieu. 4°. Rien n'est si opposé à l'esprit du Christianisme nécessaire pour le salut.... Dès qu'on cesse de désirer les biens éternels on ne les aime plus, on péche donc alors contre l'espérance Chrétienne.....

La foi & l'expérience nous apprennent que les satisfactions que l'on cherche dans les choses créées peuvent occuper notre cœur, mais non le remplir : (description de la félicité trompeuse des gens du monde.) vous croyez peut-être n'être pas de ce nombre ; mais entrez dans le fond de votre conscience, & voyez votre conduite, &c. On veut s'avancer, on veut vivre, on veut s'accréditer, &c. Mais notre principale, notre unique prétention doit être la possession du souverain bien. Or, c'est troubler l'ordre, que d'arrêter son désir principal à des choses créées & passagères.... Ce n'est pas qu'on n'ait du dégoût de la vie présente ; mais on n'est pas détaché du monde pour cela. La cupidité a ses larmes, comme la charité, & on pleure à Babylone aussi-bien qu'à Jérusalem.... Ce n'est pas chez vous la charité qui s'afflige d'être éloignée de Dieu, c'est la cupidité qui se plaint de ne pouvoir se satisfaire.... Voulez-vous donc vous assurer si vous n'avez pas cette attache à la vie présente ; voyez si vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu..... C'est ainsi qu'on cherche la béatitude où elle n'est pas ; & qu'au lieu de la trouver, on ne trouve que le dégoût, l'ennui, la douleur, &c. Mais voyons qui sont ceux qui ne la cherchent pas comme il faut.

Seconde Partie. A juger par les règles d'une raison & d'une sagesse commune, il semble qu'il n'y ait rien que de vertueux & de louable dans la demande de saint Pierre.... Il souhaite d'être heureux, y a-t-il rien de plus naturel?.... Il ne met pas sa félicité dans les grandeurs & dans les fortunes du monde, mais dans la vue & la contemplation de Jesus-Christ. Y a-t-il rien de plus saint ? Et tout cela sous le

bon plaisir de son maître : si vous voulez, Seigneur : *Si vis*; y a-t-il rien de plus soumis? Cependant il ne savoit ce qu'il disoit, dit l'Ecriture : *Nesciebat quid diceret.* Quel est donc le défaut de saint Pierre? C'est que sa proposition ne vient pas tant du désir constant d'être avec Jesus-Christ, que du plaisir de le voir glorieux.... C'est qu'il n'est animé que par l'impression de cette ferveur passagère, qu'une consolation extérieure fait naître, & que la première persécution ralentira ; il tremblera, il s'éloignera de J. C. il le renoncera... A ces traits reconnoissez ces désirs superficiels, ces volontés foibles de se sauver & de jouir de la béatitude des Saints qui n'ont pas de fondement solide. Rien de plus grand ni de plus sublime que cette béatitude, j'en conviens ; mais comme il y a une infinité d'obstacles à franchir pour y parvenir, il faut un vouloir plein & entier de notre part : *Fortiter & plenè*, &c. On désire en général de se sauver, mais on ne descend jamais de ce projet vague à la réformation de ses mœurs, &c. On ne réduit jamais en pratique ce désir pieux d'opérer son salut, &c.....

Le second défaut de la proposition de saint Pierre, c'est qu'il veut se faire son sort à lui-même, & se tirer de l'ordre de la Providence sur lui. Dans un temps où il doit se préparer aux souffrances & à la persécution, il veut vivre dans une oisive contemplation de la gloire de son Maître.... Telle est l'erreur de ceux qui, même en faisant profession de piété, cherchent à se singulariser, & à faire toute autre chose que ce que Dieu leur demande.....

Il y a des vocations qui ont leurs obligations propres & particulières : cette diversité tient à l'économie de la Religion ; il est encore certain que chacun a des vertus à pratiquer, qui sont propres de l'état & de la condition où Dieu l'a mis : or, il n'y a point de tentations plus dangereuses que de vouloir s'en écarter, je dis même rien de plus commun que ces dévotions prises ainsi de travers.... On cherche, non ce qui convient, mais ce qui plaît ; on veut être Chrétien, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur... De-là vient qu'on se consume vainement, & qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres.... On fait des austérités de surérogation, & l'on se dispensera de celles qui sont commandées, &c. On se fait un péché des vertus qu'on ne pratique pas, & on se fait un défaut de celles qu'on pratique, &c....

La troisième erreur de saint Pierre, c'est qu'il veut participer à la gloire de Jesus-Christ, avant que d'avoir eu part à sa Passion.... Or, comme il a fallu que Jesus-Christ souffrit, avant que d'entrer dans son Royaume, il a ordonné que ceux qui sont à lui arrivassent à sa gloire par les peines de cette vie.... Qu'est-ce que la gloire que Dieu prépare

aux bienheureux ? C'eſt une récompenſe ; il faut donc l'avoir gagnée pour l'obtenir, &c. Il faut donc avoir combattu les ennemis du ſalut, &c. Et quelle eſt notre ſenſualité, notre délicateſſe, nos excuſes, lorſqu'il s'agit d'y travailler ? &c.....

La dernière erreur de ſaint Pierre, c'eſt qu'il veut s'arrêter ſur le Thabor, comme s'il eût été arrivé à la perfection.... Il avoit, dit ſaint Chryſoſtome, une plus longue carrière à fournir, &c. Ne donnons point dans cette illuſion qui nous borne à une meſure de piété, au-delà de laquelle on ne veut point s'élever ... La vraie vertu ne doit jamais dire c'eſt aſſez. ... Il n'y a point de milieu entre la ferveur & le relâchement.... Cependant on croit toujours en avoir aſſez fait.... On n'aſpire qu'à une médiocrité de vertu, ſur laquelle on compte qu'on doit faire ſon ſalut infailliblement.... Quelle erreur ? Dans les biens de la fortune, on regarde toujours au-deſſus de ſoi, afin qu'à la vue des riches & des heureux du ſiècle, la cupidité s'enflamme..... Mais dans les biens ſpirituels, on regarde toujours au-deſſous de ſoi, ceux qui ſont moins juſtes, moins charitables, moins patiens, afin de flatter ſon orgueil, de diminuer ſes obligations, & d'autoriſer ſon relâchement....

Heureux donc celui qui cherche la béatitude où il faut, plus heureux celui qui la cherche comme il faut.... Il accommode ſa conduite aux règles de ſa foi, & ſe met en état de mériter l'accompliſſement de ce qu'elle lui promet. C'eſt ce que je vous ſouhaite. *Ainſi ſoit-il.*

SERMON ſur la Meſſe.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi. S. Luc, chap. XIX. ℣. 22.

EXORDE. La ſainte Euchariſtie n'eſt pas ſeulement un Sacrement, elle eſt encore un ſacrifice par lequel nous honorons Dieu très-dignement en lui offrant ſon propre Verbe... & nous lui rendons l'honneur qu'il peut ſe rendre à lui-même.... Sacrifice perpétuel qu'il nous a commandé d'offrir tous les jours pour la propitiation de nos péchés.... Voyons quelle en eſt la nature & l'excellence : voyons avec quelles diſpoſitions nous devons y aſſiſter. C'eſt ce qui va faire le ſujet de ce Diſcours.

Première Partie. La Meſſe eſt donc un ſacrifice, c'eſt-à-dire un culte ſuprême, une immolation réelle, une reconnoiſſance publique du ſouverain domaine de Dieu, & une proteſtation ſincère, par quelques cérémonies viſibles, de

l'intime & néceſſaire dépendance de notre être, à un être ſupérieur qui ne peut être que Dieu ſeul...

La Meſſe eſt un ſacrifice inſtitué par Jeſus-Chriſt, lequel, dit ſaint Cyrille, ayant un ſacerdoce immuable, conſacré d'une onction éternelle avant tous les ſiècles, en établiſſant la Loi nouvelle, a établi le ſacrifice de ſon Corps & de ſon Sang; monument précieux de ſon infinie charité pour les hommes.

Il y a donc dans l'Egliſe un ſacrifice divin que le Concile de Trente appelle l'œuvre de Dieu : *Opus Dei;* divin dans ſon principe.... dans ſon moyen.... dans ſa fin... dans ſa durée...

C'eſt cette oblation magnifique, univerſelle, pure, qui porte la gloire de Dieu de l'Orient à l'Occident... *Mon nom eſt grand & vénérable parmi les Nations, dit le Seigneur.... On m'offre tous les jours une oblation, une victime pure & ſans tache : Offertur nomini meo oblatio munda.* Quelle eſt donc cette Hoſtie dont le Seigneur lui-même ſe fait honneur? C'eſt celle qu'on lui offre dans le ſacrifice de la Meſſe. Ni l'indignité de celui qui l'offre, ni l'irrévérence de celui qui y aſſiſte, ne peuvent lui ôter la moindre partie de ſa ſainteté.

Voilà donc la Meſſe établie.... Il n'y a point eu de peuple, ſi peu inſtruit des choſes divines, qui n'ait érigé des Autels à quelque Divinité, & qui n'ait témoigné par quelque eſpèce d'oblation, l'hommage qu'il devoit à cette Puiſſance ſouveraine. Les Chrétiens ſeroient-ils les ſeuls à ne pas ſavoir honorer Dieu?... Non, Jeſus-Chriſt ne nous a pas refuſé les moyens d'honorer la ſouveraineté de ſon Père; il s'eſt mis lui-même dans un état de victime, où toute ſa dignité ſe trouve, où la parfaite adoration ſe pratique, & pour la gloire de ce Myſtère, & pour notre utilité..... C'eſt ſur nos Autels qu'il exerce ſes fonctions de médiateur & d'interceſſeur; qu'il demande & qu'il obtient les ſecours néceſſaires pour notre ſalut éternel, &c. &c. &c.

Que trouvez-vous dans cette doctrine qui ne vous édifie? (Reproches aux hérétiques qui ont voulu abolir le ſacrifice de la Meſſe.) Ce Sacrifice a été préfiguré par celui de Melchiſedech, dont il eſt impoſſible de trouver l'accompliſſement ailleurs que dans la Cène.... Ce ſont des vérités, mais il faut de la ſoumiſſion; il faut de la foi.... Il ſuffit d'étudier avec ſimplicité nos Ecritures, pour voir que ſaint Paul n'auroit pas employé des paroles ſi emphatiques, que celles dont il ſe ſert en parlant de l'Euchariſtie, s'il n'eût prétendu parler d'autre choſe que d'une figure vide, & d'une ſimple repréſentation du Corps & du Sang du Fils de Dieu, ou d'une participation de ce Corps qui ſe fait ſeulement en imagination & en penſée... Mais voyons comment nous devons aſſiſter au Sacrifice.

Seconde Partie. Dieu mérite d'être honoré d'une manière proportionnée à sa dignité & à sa grandeur.... L'adoration est l'hommage le plus digne de lui, & c'est ce sentiment qui doit nous animer, à l'exemple de Jesus-Christ, qui s'anéantit devant son Père dans le sacrifice de la Messe.... On doit y assister avec modestie, avec crainte, avec attention.... Comme il faut que la religion de notre esprit soit accompagnée de la situation religieuse de nos corps, il faut aussi que les hommages & les adorations de notre corps soient animés d'hommages publics de notre foi & de notre piété..... D'ailleurs nous sommes obligés d'édifier l'assemblée des fidelles.... Et c'est principalement à l'Eglise, durant la célébration des divins Mystères, que nous devons les édifier. Cependant combien de profanations & d'irrévérences se commettent pendant le temps du divin Sacrifice ? (Détail de ces irrévérences.)

Le sacrifice de l'Autel étant une continuation du sacrifice de la Croix, un Chrétien doit être présent à la Messe comme il auroit été présent à la Passion de Jesus-Christ.... Ainsi y assistent ces ames vertueuses, qui courent après l'odeur de ses parfums eucharistiques, & qui s'approchent de l'Autel pour devenir elles-mêmes les hosties vivantes de Jesus-Christ.... La Messe, il est vrai, ne se dit point en langue vulgaire ; mais si cela étoit, elle perdroit de sa vénération & de sa dignité aux yeux de la multitude ; & l'Eglise conduite par un esprit de sagesse, en réglant notre sainte liturgie, a voulu prévenir une foule d'inconvéniens, que l'usage contraire n'auroit pas manqué d'occasionner.

Humiliez-vous durant la Messe devant la Majesté de Dieu.... Méditez les mystères de sa Passion.... Réfléchissez sur ses grâces, sur ses bienfaits.... Faites agir la reconnoissance.... Que le respect & la crainte vous accompagnent. C'est ainsi que sont devant le Seigneur les Esprits célestes, Anges, Archanges, Dominations.... Venez y donc, non pas comme des étrangers, mais comme des enfans, pour reconnoître la souveraineté de Dieu sur ses créatures, pour fléchir sa miséricorde, pour satisfaire à sa justice, &c. pour lui demander tous les secours dont vous pouvez avoir besoin.... Assistez humblement à la Messe, & dites à Dieu : jetez les yeux, ô Père des miséricordes, non pas sur nous, mais sur Jesus-Christ votre Fils ; ne regardez pas nos offenses : voilà votre Fils qui s'offre pour nous, & qui veut être notre caution, afin que par sa grâce & sous ses auspices, nous puissions être introduits dans votre gloire. *Ainsi soit-il.*

SERMON pour la Clôture d'une Miſſion.

Ecce ipſi dicunt ad me : Ubi eſt verbum Domini? Veniat.

Les voici qui me diſent : Où eſt la parole du Seigneur? qu'elle vienne. Jerem. XVII. ℣. 15.

EXORDE. Il eſt juſte que le Paſteur vienne lui-même reconnoître ſes ouailles, & qu'il ſoit le juge & le témoin des progrès que vous avez fait dans l'ouvrage de votre ſanctification, Chrétiens mes frères.... Mais trouverai-je tous les biens ſpirituels que j'ai eſpéré de cette Miſſion ; l'homme ennemi n'aura-t-il point jeté ſecrétement quelque ivroie parmi le bon grain ? Puis-je dire à tous, comme le diſoit ſaint Paul, vous êtes ma conſolation & ma joie ? Quoi qu'il en ſoit, le temps de la grâce, les jours de ſalut ne ſont pas encore paſſés ; il faut vous faire voir avant que la Miſſion finiſſe :

1°. Quelles ont été les fins & les utilités des Miſſions.

2°. Le compte que vous en rendrez, ſi vous n'en avez pas profité.

Première Partie. Depuis que le péché a frappé l'homme dans toutes les puiſſances de ſon ame, d'épaiſſes ténèbres ſe ſont levées dans ſon eſprit, & ſa première plaie eſt ſon ignorance.... Celle qui a été faite à ſa volonté eſt plus profonde encore.... Il faut que la parole de Dieu, par la bouche des Prédicateurs & des Miſſionnaires, nous remette dans les voies de l'intelligence & de l'innocence d'où nous ſommes ſortis.... La parole de Dieu remédie aux déſordres de notre volonté.... Qui eſt-ce qui n'eſt pas touché d'entendre parler de la griéveté du péché, de la ſévérité des jugemens du Seigneur ? &c....

La première fin de la Miſſion a donc été de vous inſtruire & de vous corriger.... Qui ſont les Chrétiens qui ſe ſont oppoſés à cette fin ? Ceux qui n'aſſiſtent point aux prédications, qui n'ont point de goût pour la vérité, & regardent l'Evangile comme une loi de douceur qui n'oblige à rien, &c. Ils ne veulent pas écouter les Prédicateurs, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu. *Nolunt audire te ; quia nolunt audire me, &c.*

D'autres n'aſſiſtent point au ſermon & s'imaginent qu'ils n'ont pas beſoin d'y aſſiſter ; mais ils ſe privent de cette roſée céleſte que le Seigneur répand d'en-haut par l'organe de ſes Prédicateurs, &c.....

Que dirai-je de ceux qui viennent au ſermon dans un eſ-

prit de critique ? ... Ce n'eſt point, à proprement parler, pour ces gens-là, que les Miſſions ſont accordées, puiſqu'ils ne ſont pas diſpoſés à en profiter .... Cependant, Miniſtres de la parole, conſolez-vous, vous en trouvez qui ont faim de la Doctrine évangélique..... C'eſt une marque certaine de prédeſtination. (Portrait de ces ames chrétiennes.)

Il eſt vrai que les Miſſions ſont établies pour ramener les pécheurs obſtinés, par des exhortations ſévères, & par la force des plus terribles vérités ; mais les pécheurs ne voudroient jamais ouïr déclamer contre les vices, ils voudroient qu'on leur dit des choſes agréables .... Qu'on leur mît toujours devant les yeux la gloire du Paradis .... Qu'on ne parlât point de l'Enfer .... Cependant il eſt des eſprits endurcis qui veulent être ramenés par cette parole de Dieu, qui, ſelon l'Ecriture, eſt un feu pour conſumer l'iniquité, & un marteau pour briſer les cœurs, &c. Enfin le but de la Miſſion doit être de conduire les juſtes & les pécheurs à Dieu ; elle s'accorde à tous, afin de les gagner tous .... Une Miſſion devroit avoir établi pour jamais le règne de Dieu & de la piété dans toute une contrée. Cependant a-t-on ceſſé de prêcher ? les vices renaiſſent : la cauſe de ce peu de perſévérance, c'eſt qu'on ne fuit pas les occaſions du péché : de-là la perte de l'innocence .... Mais ſi les Miſſions ne la garantiſſent pas, au moins empêchent-elles que la foi ne ſe perde ; la parole de Dieu annoncée en ſera toujours le ſoutien .... Quoi qu'il en ſoit, vous avez pu profiter de tant de ſecours ſpirituels : ſi vous avez manqué de le faire, voyons le compte que vous en rendrez à Dieu.

Seconde Partie. Le plus juſte ſujet de l'indignation de Dieu, & la cauſe principale de la réprobation des hommes, le dirai-je, le croirez-vous ? ce ſeront les bienfaits & les grâces que vous aurez reçues de Dieu, dont vous n'aurez pas profité, dont vous aurez abuſé..... Or, quelles actions de grâces ne devez-vous point à Dieu, de vous avoir fait annoncer ſes vérités par le Miniſtre de ſa parole, dont les inſtructions ſalutaires ont dû vous toucher ! ... La voix de vos Paſteurs & des Prédicateurs ordinaires étoit trop foible, il a fallu pour gagner vos ames multiplier les ſecours ſpirituels.... Quel profit en avez-vous retiré ? Avez-vous rompu ce mauvais commerce .... Pardonné cette injure ? ... Non : cependant que n'a-t-on pas fait pour opérer votre converſion ? (Comparaiſon d'une Miſſion avec les tentatives que fit Ezéchias pour rétablir le culte de Dieu.) Les Prophètes ne convertirent pas tout le peuple de Jéruſalem ; les Miſſionnaires ont trouvé des ames rebelles à la voix de Dieu. Penſez-vous que Dieu laiſſe impunies de telles négligences ? ... Il me ſemble entendre la voix du Seigneur, qui du fond de ces Autels entre en jugement avec vous .... Rendez compte de l'uſage

que vous avez fait de cette œuvre toute sainte, des sermons que vous avez entendus, &c. &c. Tel discours que vous avez ouï sera témoin, accusateur, juge contre vous devant le tribunal de Dieu ; il demeurera gravé, pour ainsi dire, dans l'histoire de votre vie, pour être présenté devant Dieu, quand il révélera les secrets des consciences.....

Mais, direz-vous, la Mission n'a pas laissé de faire du fruit ; plusieurs ont résolu de changer de vie.... Mais que prétendent faire les autres ? Abuser des grâces du Seigneur... Or, ces grâces qui seront la bénédiction éternelle de ceux qui auront profité de la Mission, se tourneront contre ceux même qui n'en auront tiré aucun profit.... Eh ! Savez-vous si vous retrouverez les mêmes grâces quand vous aurez abusé de celles-ci.... Il y a dans la vie certain point fatal & décisif, sur lequel roule l'espérance ou le danger du salut éternel.... Il y a pour nous tous des providences secrètes dont nous répondrons à Dieu.... Sur quoi deux réflexions ; la première, que dans l'ordre de la Religion & de la sanctification des ames, il faut penser que Dieu fait tout pour ses Elus, & que ce qui paroît être l'effet du hasard, est souvent la voie de la vérité & de la justice qui nous est ouverte ; la seconde, c'est que les jours & les momens sont marqués, & qu'il n'y en aura peut-être plus pour nous, après celui-ci. Combien se sont perdus pour avoir laissé échapper l'occasion de se sauver ?... Craignez que ce ne soit ici pour vous une perte irréparable.... Quel regret auriez-vous de vous être fermé vous-même les portes du Ciel !... Allez donc vous jeter dans les sacrés tribunaux de la Pénitence, attirez par vos vœux le don de la ferveur, & celui de la persévérance, qui couronne les Elus du Seigneur. *Ainsi soit-il.*

FIN des Analyses.

SUPPLÉMENT

Au Tome septième de la Collection complète des Œuvres de M. FLÉCHIER.

Nota. *Les deux Pièces suivantes, nouvellement recouvrées, n'étant parvenues à l'Imprimeur qu'après l'impression finie du Tome septième, auquel elles appartiennent, il se trouve obligé de les placer à la fin dudit Volume, par forme de* Supplément, *à la suite des Analyses, des précédentes Pièces, contenues dans le même Volume.*

NEUVIÈME DISCOURS

PRONONCÉ dans le Synode du Diocèse de Nîmes.

Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tanquam Aaron.

Personne ne doit s'attribuer à lui-même l'honneur du Sacerdoce, mais celui-là seulement qui est appelé de Dieu, comme Aaron. Epist. ad Hebr. cap. 5.

DIEU a voulu que dans tous les ministères ecclésiastiques, il y eût d'un côté des honneurs & de la dignité, de l'autre du travail & des fonctions pénibles; des honneurs & de la dignité, premièrement pour imprimer du respect aux peuples, par je ne sais quelles marques extérieures de grandeur & de supériorité, qui, toute spirituelle qu'elle est de sa nature, ne laisse pas d'avoir de l'éclat au-dehors, & de frapper les yeux par une prééminence de rang & d'autorité; secondement, pour représenter Jesus-Christ dans l'exercice de la puissance qui lui a été donnée au Ciel & sur la terre, *data est mihi omnis potestas in cœlo & in terra*; &

pour continuer son œuvre, en parlant de sa part, en instruisant en son nom, *pro Christo legatione fungimur.*

Mais à ces honneurs & à cette dignité, Dieu, par des vues dignes de sa sagesse, a voulu attacher des travaux & des fonctions pénibles, afin que le Sanctuaire ne fût pas regardé comme l'asile de l'oisiveté, & que les Ministres de la Loi de grâce, chargés du soin des ames, fussent toujours frappés d'une sainte frayeur, en pensant à l'importance de leurs devoirs & à la difficulté de les bien remplir. Ainsi, Peuple qui m'écoutez, vous devez de l'honneur & du respect à vos Pasteurs, parce que Dieu vous les a donnés pour être vos maîtres & vos guides dans la voie du salut, pour vous instruire & vous éclairer, pour vous communiquer les lumières qu'ils reçoivent de lui dans l'étude de la Religion & dans la prière, pour être, à votre égard, le canal de ses grâces & de ses bénédictions. Soyez donc soumis à leur conduite, dociles à leur voix, fidelles à conserver la Doctrine qu'ils vous enseignent, & à suivre les règles de morale qu'ils vous prescrivent : car sans cesse ils veillent sur vous, comme des hommes chargés de vos ames, & qui doivent en rendre compte au souverain Pasteur ; *obedite Præpositis vestris, ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri.*

Et vous, Pasteurs, que ce Discours regarde particulièrement, souvenez-vous que plus votre dignité est grande, plus vos devoirs sont austères, & que plus vos fonctions sont saintes, plus vos ames doivent être pures. Foibles créatures que nous sommes, pouvions-nous prétendre à l'honneur de servir d'organe à Dieu, pour annoncer aux hommes sa volonté, sa loi, ses jugemens de miséricorde ou de justice ? Car, vous le savez, c'est à vous qu'il a été dit : tout ce que vous lierez ou délierez sur la terre, sera lié ou délié dans le Ciel ; c'est par vous que les sacrés Mystères s'accomplissent ; nul ne peut entrer dans le Ciel, s'il n'est régénéré par les eaux du Baptême, ou purifié par la Pénitence ; nul ne peut avoir la vie éternelle, s'il ne mange la chair de Jesus-Christ, s'il n'est fortifié par son sang, nourri par sa grâce, éclairé par son esprit. Or, cet enfantement spirituel, ce renouvellement de l'homme, c'est par vous qu'il s'opère ; cette viande divine, ces grâces de force & de lumière, c'est vous qui en faites la dispensation, sui-

vant l'ordre & les règles de l'Eglise. Ne séparez donc pas vos obligations d'avec votre dignité, les travaux du Ministère d'avec les honneurs du Sacerdoce; & pensez que, pour soutenir votre dignité, comme il convient, pour remplir vos obligations comme Dieu & l'Eglise l'exigent de vous, vous avez besoin que Dieu & l'Eglise vous appellent au service des Autels. C'est à Jesus-Christ seul qu'il appartient de vous choisir, puisque c'est lui qui vous consacre, & que, dans toutes vos sublimes fonctions, ce n'est jamais qu'en son nom que vous parlez & que vous agissez.

1°. S'il est vrai qu'il faut entrer dans tous les états par l'ordre & le choix de la Providence, afin d'y vivre chrétiennement & de s'y sanctifier, à combien plus forte raison ne doit-on pas aspirer à l'honneur du Sacerdoce, au titre glorieux & sacré de Prêtre & d'Envoyé de Jesus-Christ, si lui-même n'appelle pas, & s'il n'ouvre pas les portes du Sanctuaire à ceux qu'il veut élever au rang de ses Ministres. Saint Paul, dans le passage de son Epître aux Hébreux que j'ai pris pour texte, a posé cette règle, que personne n'ose s'introduire de lui-même dans l'honneur du Sacerdoce, s'il n'est appelé de Dieu & choisi comme Aaron; & il confirme ce principe par l'exemple de Jesus-Christ, qui ne s'est pas attribué lui-même la qualité de Pontife, & qui n'a pas présumé d'en exercer les fonctions, mais qui a reçu les droits & l'autorité de son Sacerdoce, par le choix de celui qui lui a dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré avant l'étoile du matin, & je vous ai établi Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisedec. Dans tous les siècles, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, l'Eglise a toujours maintenu l'observation de cette règle; & malgré les abus qui se sont introduits, malgré la corruption des mœurs dont le Clergé n'a pas été plus exempt que les autres ordres de la société chrétienne, l'esprit de l'Eglise, qui est toujours le même au milieu des variations & des affoiblissemens que le malheur des temps occasionne dans la discipline; l'esprit de l'Eglise est encore, que nul ne s'approche des Autels & ne se dévoue au service du Temple, s'il n'est pas en état de prouver, par les marques d'une vocation légitime, qu'on peut l'admettre au nombre des Lévites. Hélas! que sont-ils devenus ces siècles heureux où des hommes consommés dans l'étude de la Loi de Dieu, & dans l'exercice des plus sublimes vertus, pre-

noient la fuite, lorſqu'ils apprenoient qu'on penſoit à les faire Evêques ou Prêtres. Il falloit employer la contrainte pour les ſoumettre à l'impoſition des mains. Ils n'y conſentoient pas, mais ils s'y laiſſoient traîner par force, & tant que duroit la cérémonie de leur ordination, on les voyoit fondre en larmes, par la crainte de n'être pas bien appelés. Ainſi penſoient les Baſile, les Gregoire de Nazianze, les Chryſoſtome, les Ambroiſe, les Auguſtin, & une infinité d'autres. Cependant, quels hommes que ceux-là! quelle ſcience des divines Ecritures! quel uſage continuel de la prière! quelle foi! quelle charité! quelle lumière de doctrine! quelle ſainteté de vie! Qui d'entre nous oſeroit ſe comparer à eux? Néanmoins ils fuyoient, & l'on voit aujourd'hui une jeuneſſe téméraire ſe hâter d'arriver au Sacerdoce, pour de-là prétendre aux emplois les plus difficiles, & aux premières dignités de l'Egliſe. Les temps ſont venus où l'on peut dire en gémiſſant avec ſaint Bernard: *Paſſim curritur ad ſacros Ordines.* Si un Supérieur zélé pour le maintien des règles, emploie l'autorité qu'il a reçue de Dieu, pour écarter des ſujets qui n'ont d'autre marque de vocation que la hardieſſe avec laquelle ils ſe préſentent, on ſe plaint, & on emploie tous les moyens imaginables, pour forcer la barrière placée autour de la montagne ſainte par l'ordre de Dieu même, afin d'en éloigner les profanes.

Mais quel que ſoit le nombre des intrus, car on doit appeler de ce nom, tout Miniſtre, tout Paſteur, qui s'eſt choiſi lui-même, ce ſeroit ſe tromper & ſe perdre avec eux, que de s'autoriſer de leur exemple. Il en faut toujours revenir aux anciens principes, contre leſquels ni les exemples, ni la volonté des hommes ne preſcriront jamais. Quelles ſont les règles de l'Egliſe, quel eſt ſon eſprit dans le choix de ſes Miniſtres, aujourd'hui comme autrefois, car elle ne change pas? Voilà ce qu'il faut ſavoir. L'Egliſe ne veut que des hommes inſtruits, des hommes pieux, affermis dans le bien, capables de conduire les autres, qui ſoient des lampes ardentes & luiſantes dans la maiſon de Dieu, qui éclairent par la lumière de leur doctrine, & qui échauffent par le feu de leur charité; qui ſoient pour les ames des guides ſûrs, & d'habiles Médecins. Or, toutes ces qualités ſi précieuſes & ſi rares, d'où peuvent-elles venir, ſi ce n'eſt de Dieu qui les diſtribue comme il lui plaît, & qui

ne les accorde qu'à ceux qu'il a tirés du commun des Fidelles, par une vocation spéciale, pour qu'ils soient dans son Eglise les dépositaires de sa Loi, & les instrumens de sa miséricorde ?

Il faut donc entrer dans le Sacerdoce par Jesus-Christ. Celui qui entrera par moi, dit-il, sera sauvé, *per me si quis introïerit, salvabitur*, parce que je suis la porte, *ego sum ostium*, & que tous ceux qui passent par un autre endroit, pour s'introduire dans la bergerie, sont autant de voleurs qui viennent dans de mauvais desseins, & qui ravissent un droit que je ne leur donne pas, *qui ascendit aliundè, ille fur est & latro.* Que celui qui se dit Pasteur & qui en exerce les fonctions, se demande donc à lui-même, s'il est entré par moi, par mon inspiration secrète, par mon choix libre & gratuit, par ma volonté reconnoissable à des signes non équivoques, par moi enfin qui seul ai eu le droit de l'attirer au-dedans, & de le revêtir au-dehors de ma puissance ; qu'il se juge sur cette règle, & qu'il décide s'il mérite le nom de Pasteur, ou celui de ravisseur & d'intrus.

Voilà donc l'idée que nous devons avoir de tant de Prêtres mal appelés à la sublime dignité du Sacerdoce, de tant de Pasteurs que l'on voit assis dans l'Eglise à la place d'honneur, quoique Jesus-Christ ne les ait pas fait entrer. Ce sont des sacriléges qui s'emparent des choses saintes avec violence, comme le lion, ou qui se glissent dans la maison du Seigneur par la ruse comme le serpent. Ce sont des téméraires qui usurpent le titre d'ambassadeurs, qui en exercent l'autorité, sans ordre & sans aveu du Prince dont ils se disent les représentans. Combien n'en pourroit-on pas compter de ce nombre, si l'on examinoit les choses de près ? Tels sont, en effet, tous ceux qui recherchent les bénéfices à charge d'ame, & qui les obtiennent comme l'établissement de leur fortune, comme un moyen de subsister sans inquiétude & de vivre dans l'abondance, pour se mettre à couvert de la nécessité par un revenu sûr, & pour enrichir leur famille d'un bien qui est le patrimoine des pauvres. C'est l'esprit de cupidité qui les a portés d'abord à s'ouvrir l'entrée du Sanctuaire, c'est le même esprit qui les pousse ensuite aux charges pastorales, & non l'esprit de Dieu ; d'où il arrive que, devenus Prêtres & Pasteurs sans vocation, ils rempliſſent mal les devoirs d'un état saint,

dont on ne peut soutenir le poids, ni atteindre le but, sans le secours des grâces particulières & de choix qui sont une suite de la vocation divine.

2°. Pourquoi sommes-nous établis Prêtres du Dieu vivant ? Est-ce pour nous attirer la vénération des Peuples, & pour faire dire de nous ce que les habitans de Lystres disoient de Paul & de Barnabé : des Dieux sous une forme humaine sont descendus vers nous, *Dii similes facti hominibus, descenderunt ad nos?* Est-ce pour que le peuple transporté d'admiration s'écrie en nous entendant parler, c'est la voix d'un Dieu, & non pas celle d'un homme, *voces Dei, non hominis* ? Est-ce pour nous élever au-dessus des autres, & affecter sur nos frères une puissance tyrannique ? Est-ce pour dispenser à notre gré les Sacremens, pour distribuer sans règle & sans discernement le Sang & la grâce de Jesus-Christ, pour recevoir les uns, & rejeter les autres par une autorité arbitraire, ou plutôt, par un caprice qu'on ne voudroit pas suivre dans l'usage des choses les moins estimables ? Non, MESSIEURS, celui qui préside dans l'assemblée des Fidelles, ne doit se regarder que comme un Ministre de bonté & de charité, *qui præest, tanquam qui ministrat*, & celui qui veut être aux yeux de Dieu le premier d'entre ses frères, doit se rendre le serviteur de tous, *qui voluerit inter vos primus esse, erit omnium servus.* Mais de quelle grâce puissante ne faut-il pas être assisté, pour résister au sentiment de l'orgueil dans un rang si élevé ; pour concilier, je ne dis pas la modestie, qui est la compagne ordinaire d'un mérite solide, mais la vraie humilité, avec les honneurs dont on est environné, & les respects que la Religion inspire à un peuple soumis ?

Les lèvres du Prêtre, dit l'Ecriture, sont les gardiennes de sa science, & le peuple doit apprendre d'eux l'intelligence de la Loi, & les sens les plus cachés des divins oracles, *labia Sacerdotum custodient Legem, & populus discet ab eis scientiam.* Mais qui osera se charger de cette importante fonction, qui osera distribuer aux Fidelles le pain de la parole, si Jesus-Christ, en le constituant Pasteur, ne lui a pas dit, paissez mes brebis, *pasce oves meas.* Je sens que c'est à moi que notre divin Maître a principalement adressé cet ordre émané de sa bouche ; à moi, comme Evêque, & spécialement chargé de veiller sur tout le troupeau. Que ne puis-je

donc me partager en autant de portions qu'il y a de paroiſſes dans le Diocèſe confié à ma vigilance ? Que ne puis-je faire retentir ma foible voix dans les parties les plus éloignées de ſon enceinte ? Que ne puis-je raſſembler toutes mes ouailles dans une ſeule Egliſe, ou que ne trouvai-je autant d'échos fidelles qu'il en faudroit pour porter mes paroles à celles que la diſtance des lieux ſépare de moi, & pour leur redire tout ce que je voudrois leur faire entendre dans le zèle de leur ſalut qui m'anime ?

Mais puiſque cela ne m'eſt pas donné & que ce vœu de mon cœur ne peut être accompli, c'eſt à vous, MESSIEURS, à me ſuppléer dans la portion du grand troupeau qui vous eſt échue. La Providence veut que vous entriez en partage de mon miniſtère & de ma ſollicitude paſtorale. Vous êtes mes coopérateurs, mes aſſociés, autant d'autres moi-même ; l'ordre de Dieu & la diſcipline de l'Egliſe l'ont ainſi établi. Vous ſerez chacun dans votre canton, ce que je ne puis faire par-tout en même temps. Ce ſera moi qui parlerai par votre bouche, & vos peuples m'écouteront, comme s'ils entendoient en effet ma voix, en vous écoutant ; car, vous le ſavez, de même qu'il n'y a qu'un ſeul troupeau, il n'y a auſſi qu'un ſeul Paſteur, je veux dire, un ſeul Miniſtère, quoiqu'il ſoit exercé par différens Miniſtres, *unum ovile, & unus Paſtor.*

Quoique la foi dans ſon principe ſoit un don de Dieu tout gratuit, & l'ouvrage de la grâce, cependant elle ſe communique aux hommes par la parole évangélique & par l'inſtruction, ſuivant les lois ordinaires de la Providence, *fides ex auditu, auditus autem per verbum Dei.* Il eſt donc néceſſaire que la foi ſoit prêchée afin qu'elle s'étende, qu'elle ſe fortifie, qu'elle s'enracine dans les eſprits & dans les cœurs. Mais par qui ſera-t-elle prêchée, ſi ce n'eſt par les Paſteurs, à qui il a été dit, allez, enſeignez tous les peuples de la terre, *ite, docete omnes gentes ?* Mais encore comment prêcheront-ils, & quel ſera le fruit de leur prédication, ſi Dieu ne les a pas appelés, ſi ce n'eſt pas lui qui les envoie, & qui les place lui-même de ſon propre choix dans la chaire de vérité ; *quomodo prædicabunt niſi mittantur ?* On ne peut donc remplir utilement ce grand devoir de la charge paſtorale, ſi l'on n'eſt pas aidé par les grâces qui découlent ordinairement, comme d'une ſource abondante & pu-

re, de la grâce de vocation. Vous ſerez convaincus de cette vérité, lorſque vous aurez fait une attention ſérieuſe à toutes les qualités qu'un Paſteur doit réunir, pour enſeigner avec fruit.

Il faut être inſtruit ſoi-même. Soyez des ſources, avant d'être des ruiſſeaux qui coulent pour les autres; puiſez dans les citernes qui ſont toujours pleines par le cours non interrompu de la tradition, avant d'y conduire ceux qui viennent à vous pour être déſaltérés; concevez avant que d'enfanter; que Jeſus-Chriſt ſoit d'abord formé en vous, & après cela travaillez à le former dans les autres. Ce divin Maître s'eſt tû pendant trente ans, quoiqu'il eût tous les tréſors de la ſcience & de la ſageſſe; préparez-vous donc par l'étude, par la retraite & par la prière, ſi vous voulez que la parole de Dieu, ſortant de votre bouche, devienne féconde.

Il faut être humble. Sans humilité toute la ſcience du monde n'eſt qu'illuſion. Il n'eſt pas toujours à propos de parler à ceux qu'on veut inſtruire & retirer du vice, avec un ton de maître. L'autorité du miniſtère & l'eſprit de domination ſont deux choſes bien différentes. Un Paſteur humble eſt toujours circonſpect & modéré. Il attaque les vices & les erreurs, mais il ne hait pas les errans & les vicieux. Ceux que l'héréſie a ſéparés de l'Egliſe, il les plaint, il a pitié d'eux, il travaille à les détromper. Il demande ſeulement qu'ils s'inſtruiſent, & non pas qu'on les extermine. Que ce ſoit-là votre conduite à l'égard de vos frères égarés. Au lieu de leur parler avec hauteur & dureté, menez-les par la main à la connoiſſance de la vérité, & engagez-les à vous ſuivre, par la douce odeur des parfums de la divine charité. Vous êtes les Miniſtres de Jeſus-Chriſt humble, débonnaire & charitable, ne ſoyez rien de plus.

Il faut être patient. L'homme nouveau ne ſe forme pas tout d'un coup. Le pécheur ne paſſe pas ſubitement, ſans réſiſtance & ſans combat, d'une vie déréglée, à une vie ſainte. Ne vous impatientez pas quand la moiſſon tarde à mûrir. Dieu eſt le maître des temps, comme il eſt le Docteur des ames. Il y a des pécheurs obſtinés que rien ne touche, ni les exhortations, ni les menaces, ni les prières. Il vous ſemblera, quand vous leur parlerez, que votre voix ſe perd en l'air; vous croirez ſemer ſur les rochers; n'importe, ne vous laſſez pas; parlez toujours, exhortez, preſſez, at-

tendez en paix & ſans vous rebuter, les momens que Dieu a marqués. Si au lieu de raiſins la vigne que vous cultivez ne produit que des ronces, conſolez-vous ; la miſſion de Jeſus-Chriſt n'a pas été plus fructueuſe, tant qu'il a vécu ; mais après ſa mort, ſa doctrine a rempli tout l'univers.

Il faut que l'inſtruction ſoit réglée & meſurée ſuivant l'intelligence & les beſoins de ceux qu'on inſtruit. Dans les campagnes, les diſcours d'un Paſteur doivent être ſimples & accommodés à la capacité du peuple. Ne dites aux ignorans que ce qu'ils peuvent entendre. Rapetiſſez-vous, comme le Prophète, à l'égard des enfans que vous voulez animer du ſouffle de vie. Donnez-leur du lait, comme à des nouveaux nés, afin que leur eſtomach le digère, & non des alimens trop ſolides qui les chargeroient, au lieu de les nourrir. Apprenez-leur à connoître & à aimer Jeſus-Chriſt, à le regarder comme le maître qui les inſtruit, comme le père qui les adopte, comme le Dieu qui les ſauve & les ſanctifie, comme le modèle qu'ils doivent imiter, & comme la racine d'où ils doivent tirer la vie. La dévotion à la ſainte Vierge & aux Saints eſt très-ſolide & très-utile ; portez-y le peuple ; mais ne lui laiſſez pas ignorer que la ſainte Vierge & les Saints ſont tout par Jeſus-Chriſt, que nous l'honorons en eux, parce que leur ſainteté vient de lui, & qu'on doit commencer par rendre à l'Agneau l'hommage qui lui eſt dû, avant de conſidérer les vieillards qui jettent leurs couronnes à ſes pieds.

Il faut enfin que le Paſteur ſoutienne par ſes exemples la doctrine qu'il enſeigne. C'eſt-là, MESSIEURS, le point eſſentiel & qui décide de tout pour le ſuccès de vos inſtructions. Je ſais qu'il eſt écrit, les Docteurs de la Loi ſont aſſis ſur la chaire de Moyſe, faites donc ce qu'ils diſent, & non pas ce qu'ils font ; mais le peuple n'eſt pas capable de ce diſcernement. Il voit vos mœurs & votre conduite, voilà ce qui le frappe, tandis qu'il ne comprend preſque pas vos diſcours, & que la plus grande partie des choſes que vous lui dites effleure à peine ſon eſprit. Ah ! craignons le reproche que Dieu fait par ſon Prophète aux Paſteurs qui détruiſent, par le ſcandale de leur vie, ce qu'ils enſeignent aux fidelles dans leurs inſtructions, *peccatori dixit Deus, quare tu enarras juſtitias meas* ? Et cet autre que l'Apôtre faiſoit aux mauvais Miniſtres de ſon temps, qui oſoient en-

ſeigner les autres, ſans s'appliquer à eux-mêmes ce qu'ils annonçoient ; *alios doces, teipſum non doces.* Que notre cœur ſoit auſſi pur que la vérité dont nous ſommes les organes, qu'elle y ſoit gravée profondément ; ne la démentons pas nous-mêmes par nos actions, ne ſoyons pas deux hommes contraires l'un à l'autre, l'homme de Dieu par notre enſeignement, & l'homme du monde par notre manière de vivre. Dieu répandra ſa grâce ſur nos paroles, ſi nous l'attirons ſur nous par nos vertus. Sommes-nous entrés dans le ſaint Miniſtère & dans la charge paſtorale par le choix de Dieu, vivons en dignes Miniſtres de l'Evangile, pour conſerver la grâce de notre vocation ; nous ſommes-nous appelés nous-mêmes, hélas ! point d'autre remède à un ſi grand mal, que de faire tout ce que les règles de l'Egliſe nous preſcrivent, pour réparer le vice de notre vocation. Sur-tout, n'épargnons rien pour mériter de recevoir la couronne immortelle, lorſque le Prince des Paſteurs viendra à paroître. *Amen.*

HUITIEME DISCOURS

Aux Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Nîmes, prononcé dans leur Chapitre Général de 1708.

LE devoir dont je m'acquitte ordinairement de vous repréſenter les vôtres dans nos Chapitres généraux, MES TRÈS-CHERS FRÈRES, me ſeroit bien doux & bien agréable, ſi le Ciel répandoit ſes bénédictions ſur mes paroles, & ſi je recueillois ici avec abondance, ce que j'y sème preſque tous les ans.

Je verrois mon Egliſe religieuſement ſervie, ſes miniſtres régulièrement aſſidus à leurs fonctions, les Offices célébrés non-ſeulement avec décence, mais encore avec majeſté, avec piété, le chœur retentiſſant d'une modeſte & touchante mélodie, la Religion honorée, & tout le peuple édifié.

Mais Dieu m'a refuſé juſqu'ici l'entière conſolation que je me promets tous les ans. Le procès, (qui l'auroit pu croire?) cet ennemi de la paix & de l'ordre dans les compagnies, dérange depuis quelque temps la diſcipline de la nôtre, & ternit, pour ainſi dire, la gloire & la beauté de Sion, par des conteſtations qui détruiſent, ou du moins, interrompent l'union, & par des abſences qui affoibliſſent le ſervice divin, qui nuiſent au devoir de la réſidence ſi recommandée par les ſaints Canons, & qui ſont une ſource de diſſipations incompatibles avec l'eſprit de recueillement & de prière, ſi eſſentiel à votre état. Puiſſai-je vous en donner de l'horreur, & vous en faire voir aujourd'hui les déſordres, les inconvéniens, & les fâcheuſes conſéquences ?

Une des choſes que l'Egliſe a le plus grand ſoin de nous rappeler ſouvent, par les prières qu'elle nous met à la bouche, dans la récitation des heures Canoniales, c'eſt d'éviter le procès. A chaque lever de l'aurore, elle adreſſe pour nous cette prière au Seigneur; & c'eſt nous qui la prononçons; elle demande à Dieu, qu'il mette un frein à notre langue; qu'il jette ſur nos yeux un voile de recueillement & de mo-

deſtie qui les empêche d'aller chercher des objets de tentation dans les ſources des vanités & des corruptions du ſiècle ; qu'il dompte par la tempérance la rebellion de la chair ; que la pareſſe & l'oiſiveté ne s'emparent pas de notre ame, & ſur-tout que l'horreur du procès ne retentiſſe pas autour de nous, par les plaintes & les murmures qu'il enfante toujours ; *ne litis horror inſonet.*

Tantôt elle adreſſe elle-même ſa prière à ſon divin époux, & c'eſt toujours par notre organe : Seigneur, lui dit-elle, éteignez ces flammes fatales qui allument le feu des procès & des diſputes, ôtez de nos cœurs cette pernicieuſe chaleur que la cupidité produit, & qui produit la cupidité à ſon tour, donnez-nous la ſanté qu'il faut pour vous ſervir avec une ſainte joie, mais ſur-tout accordez-nous la ſolide & véritable paix du cœur : *Extingue flammas litium, aufer calorem noxium, confer ſalutem corporum, veramque pacem cordium.*

Tantôt elle lui demande de rompre tous les liens du procès, ces liens funeſtes qui ſont l'ouvrage de la cupidité lorſqu'elle domine dans les cœurs, & de reſſerrer tous ceux de l'union & de l'amitié qui doivent régner entre des frères ; *diſſolve litis vincula, aſtringe pacis vincula.*

L'Egliſe nous fait chanter tous les jours ces paroles, & par-là, tous les jours elle nous réitère ces avertiſſemens ſalutaires, pour prévenir le danger, & peut-être même le penchant qu'on ne voit que trop dans les compagnies Eccléſiaſtiques à ſe jeter dans des contentions & des diſputes, pour des intérêts ſouvent fort légers, pour un point d'honneur quelquefois mal entendu, ou pour des prétentions vaines & chimériques, dont on s'entête preſque toujours ſans modération & ſans juſtice.

C'eſt de-là que vient le relâchement des Cathédrales. On y entre avec de mauvaiſes diſpoſitions, & comme les armes à la main ; on s'y conduit preſque toujours de même après y être entré de la ſorte. On n'obtient preſque plus de bénéfice que par la voie des procès, voie qui eſt rarement exempte de ſcandale, lors même qu'un droit apparent ſemble couvrir ce qu'elle a d'odieux & de peu conforme à l'eſprit de l'Egliſe.

Ces biens que la piété des fidelles a conſacrés au ſervice des Autels, ou à l'aſſiſtance des pauvres, ſont malheureu-

ſement livrés à l'ambition qui les brigue, à l'avarice qui les retient, à la vanité qui les diſſipe, à la chicane qui les conteſte.

Une foule de concurrens s'élève à chaque vacance. Ce n'eſt qu'aſſignations, proreſtations, intrigues, actes judiciaires, & la Religion, la vocation n'y ſont pour rien. Dans cette confuſion de droits litigieux, les enfans du ſiècle ſont quelquefois plus heureux & plus prudens, que les enfans de lumière, &, ce qui doit nous affliger davantage, ce ne ſont pas ordinairement les meilleurs ſujets, mais les plus habiles plaideurs qui réuſſiſſent.

Ce n'eſt plus aux lois de l'Egliſe qu'on a recours, c'eſt aux arrêts des cours ſéculières. On eſt pluſieurs années dans l'incertitude de ſon état, & au lieu de ſervir Rachel pour la mériter & l'obtenir, comme le prix de ſes travaux, on s'amuſe à la diſputer, & trop ſouvent on s'en rend indigne, par les moyens qu'on emploie pour s'en aſſurer la poſſeſſion.

Je ne parle pas ici de ce concours & de ces diſputes Canoniques d'autrefois, où chacun, par une louable émulation produiſoit à l'envi les fruits de ſes vertus & de ſes études, & par le ſuffrage des juges naturels de ſes talens & de ſa capacité, tâchoit d'obtenir les places & les dignités de l'Egliſe, comme la récompenſe de la ſageſſe, de la doctrine, des travaux précédens, & d'une conduite vraiment Eccléſiaſtique.

Mais aujourd'hui il eſt preſque établi qu'il faut paſſer par tous les degrés des juridictions laïques, où la piété trouve communément moins d'appui que l'ambition & l'intrigue, & où ſouvent une protection puiſſante, une prévention du Juge, un défaut de formalité décident contre la juſtice, & font ſuccomber le mérite modeſte, qui ſe repoſe ſur la bonté de ſa cauſe.

Quoiqu'il en ſoit des exemples multipliés dont on cherche à s'autoriſer, il n'en eſt pas moins vrai que l'Ecriture nous enſeigne que la ſageſſe qui vient d'en-haut, la prudence qui eſt ſelon Dieu, eſt pacifique & modeſte; que ſaint Paul nous preſcrit d'éviter toutes les occaſions qui peuvent faire naître des procès; & que Jeſus-Chriſt nous ordonne d'abandonner notre manteau à celui qui veut nous enlever notre robe par injuſtice & par violence.

Je prévois ce que vous allez me répondre ; vous conviendrez avec moi que Jesus-Christ a dit dans son Evangile, *qui aufert quæ tua sunt ne repetas.* Mais, ajouterez-vous, peut-être parloit-il à ses Apôtres instruits de sa bouche, nourris de ses vérités, destinés à une plus haute perfection que les autres hommes ; vous conviendrez aussi que saint Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens, ch. 6, semble avoir décidé la question, lorsqu'il a dit ; *jam quidem omninò delictum est in vobis, quòd judicia habetis inter vos*; mais en même-temps vous ajouterez encore, que peut-être parloit-il à des fidelles nouvellement régénérés, qui étoient dans la ferveur naissante du Christianisme. Faut-il donc conclure de-là qu'on doit laisser prendre à des étrangers le bien qui nous appartient ? Doit-on souffrir une oppression & une injustice, parce qu'on est Ecclésiastique ? Cela conviendroit-il ? Le même saint Paul vous diroit que ouï, en vous adressant ces paroles ; *quare non magis injuriam accipitis* ; *quare non magis fraudem patimini* ? Il le disoit à de simples fidelles, à des laïques ; il l'auroit dit sans doute à des Prêtres consacrés par une onction particulière, ministres de Jesus-Christ dans la dispensation des choses saintes, & revêtus de la dignité de son sacerdoce, puisqu'il a dit ailleurs qu'un serviteur de Dieu ne doit point plaider, *servum Dei non oportet litigare.*

Mais je veux supposer que ce ne soient-là que des conseils. Ce que Dieu conseille, dit Tertullien, ne doit pas être indifférent, & comme il faut obéir à ses ordres par nécessité, il faut suivre ses conseils par respect & par déférence.

J'avoue donc qu'il est permis quelquefois de plaider. Les forts opprimeroient les foibles, si ceux-ci n'avoient pas la faculté de se défendre. La puissance, souvent jointe avec l'injustice, violeroit impunément les droits les plus saints de la société. Il faut une autorité qui maintienne la raison & l'ordre, & la loi de Dieu même a ordonné qu'il y eût des Juges dans le monde, pour conserver à chacun ce que la Providence lui a donné, & pour arrêter & punir tout ce qui trouble le repos des particuliers, ou la tranquillité publique.

Mais il n'est jamais permis de plaider, toutes les fois qu'on peut terminer ses différents par des voies douces &

amiables ; je veux dire, tantôt par l'entremiſe des Supérieurs qu'on doit croire toujours fidelles, équitables & portés à maintenir la paix dans leurs maiſons, *pacificantes in domibus ſuis* ; tantôt par la médiation de quelques confrères en qui l'on a plus de confiance, & dont on connoît mieux la prudence & la probité ; tantôt enfin par le jugement de la compagnie, qui ne peut pas être toute compoſée de perſonnes partiales, & qui ſe trouve par honneur engagée à garder pour un de ſes membres, la juſtice que les autres auront peut-être beſoin qu'on leur faſſe à leur tour.

Il n'eſt pas non plus permis de plaider, quand on ne peut le faire ſans bleſſer la charité, qui eſt la vertu fondamentale & indiſpenſable de la loi évangélique ; car il faut obſerver même en plaidant, non-ſeulement les règles de la juſtice civile, mais encore celles de la charité Chrétienne. Or, MESSIEURS, j'atteſte ici la conſcience de ceux qui ont plaidé, ou de ceux qui plaident actuellement, eſt-il facile d'étouffer les ſentimens de la nature excités par les déſirs & les craintes que la paſſion inſpire ? Dans ces occaſions délicates, eſt-on toujours maître de ſon cœur & de ſon eſprit ? Qui eſt-ce qui peut répondre alors de ſa modération, & donner les bornes qu'il faut à ſa retenue ?

S. Thomas nous enſeigne qu'il y a trois choſes qui rendent les procès illicites.

Le motif, quand c'eſt la cupidité ;

La manière, quand elle eſt mêlée d'aigreur ;

Les moyens, quand ils ſont faux ou injuſtes.

1°. Lorſque le motif eſt mauvais, l'entrepriſe ne peut être bonne. Or, l'avarice ou la cupidité qui eſt la racine de tous les maux, & une eſpèce d'idolâtrie, eſt un principe corrompu, qui ne peut autoriſer un Chrétien, encore moins un Eccléſiaſtique dans les affaires d'intérêt. Mais que cet écueil eſt dangereux, & qu'il eſt difficile de l'éviter quand on plaide pour la jouiſſance d'un bénéfice ? Car dans quelle vue recherche-t-on une dignité de l'Egliſe par cette voie ? Eſt-ce pour en remplir les fonctions, toutes ſaintes & honorables qu'elles puiſſent être ? Eſt-ce pour s'approcher des Autels ; pour s'y conſacrer, & pour faire à Dieu une oblation volontaire de ſoi-même ? Eſt-ce pour inſtruire les peuples, pour honorer & pour édifier l'Egliſe par ſes mœurs

& par ſa doctrine? Otez le revenu, qui voudra ne s'occuper que du ſervice? Quelqu'un plaidera-t-il pour un titre inutile, ou pour une charge infructueuſe?

2°. La manière inquiète, aigre, malfaiſante, eſt preſque inſéparable du procès même; elle en fait, pour ainſi dire partie, & le cœur de celui qui plaide ne peut guères s'en défendre. En effet, regarde-t-on ſa partie d'auſſi bon œil qu'auparavant? Lui rend-on les mêmes devoirs d'amitié & de bienſéance? Ne blâme-t-on pas en elle tout ce qu'on fait ſoi-même pour la défenſe de ſon droit? S'exprime-t-on ſur ſon compte dans des termes d'eſtime & de modération? Ne relève-t-on pas avec dureté, avec malignité, tout ce qu'elle dit, & tout ce qu'elle fait, tandis qu'on s'en permet autant & même davantage? N'éclate-t-on pas contre elle en plaintes & en murmures, toutes les fois qu'on eſt inſtruit de ſes démarches & de ſes diſcours, relativement à l'objet pour lequel on plaide?

3°. Les moyens ne ſont-ils pas ordinairement injuſtes & faux, dans la pratique de preſque tous les plaideurs? Et qu'eſt-ce qui fait la matière des ſollicitations, qu'eſt-ce qui compoſe le corps des écritures & des plaidoyers? Quelles couleurs trompeuſes & préparées avec art ne donne-t-on pas à ſa cauſe? On ſupprime des faits, ou on les déguiſe: on ſurprend des Juges, ſous prétexte de les inſtruire: on porte des obſcurités dans les choſes les plus certaines & les plus claires; & ce qu'on ne ſauroit nier, on l'interprète du moins & on l'embrouille. Que n'oſe-t-on pas faire pour ſupplanter, ou pour décrier ſa partie? On jette adroitement des préjugés contre ſes mœurs & ſon caractère, pour mieux affoiblir ſon droit, en décriant ſa perſonne. On l'amuſe par de fauſſes lueurs d'eſpérance, & on la fatigue par des chicanes recherchées. Ses bonnes qualités on les affoiblit, on les diſſimule; ſes mauvaiſes au contraire, on les révèle & on les groſſit. On va fouiller juſques dans les moindres particularités de ſa vie, de ſa famille, &c.

Dans quels détails ne pourrois-je pas entrer, ſi je voulois expoſer ici les fatigues, les baſſeſſes, les dépenſes que les procès entraînent comme néceſſairement?

Fatigues; rien n'eſt ſi triſte & ſi pénible que la pourſuite & la ſollicitation d'une affaire litigieuſe. Il faut agir ſoi-même, & faire agir les autres inceſſamment, veiller à tout

tout ce qui peut servir ou nuire, pour tirer avantage de l'un, & prévenir les effets de l'autre, & souffrir mille incommodités qu'on éviteroit avec soin chez soi, traîner indignement de maison en maison l'honneur & la dignité d'un chapitre. Tout est rebutant, & rien ne rebute; & tel qui ne peut se résoudre à perdre une heure de son sommeil, ou de son plaisir, pour aller satisfaire à ses paisibles & justes devoirs, passe les nuits dans l'inquiétude d'un procès dont la décision est incertaine, & les jours dans l'ennuyeuse & fatigante occupation de visiter & de solliciter ses Juges.

Basses ses; que ne vous dirois-je pas sur cette matière, si je voulois suivre tous les pas du plaideur, & vous peindre tout ce que son amour propre a chaque jour à souffrir? Combien de démarches humiliantes n'est-on pas obligé de faire, malgré toute la répugnance qu'on éprouve en s'y livrant? On a peine à se soumettre à des Supérieurs que Dieu lui-même a choisis & revêtus de son autorité, qui ne prêchent que la paix & la charité, qui n'usent de leur pouvoir que pour maintenir l'ordre & la discipline, & l'on se livre volontairement à une domination étrangère, à des hommes du siècle qui ont intérêt d'entretenir les divisions, parce qu'elles leur sont utiles; qui aiment à trouver l'occasion de dominer sur le Clergé, ce qui ne nous est pas permis à nous-mêmes, & qui enflés de l'avantage que nous leur donnons sur nous par nos contestations, se font gloire d'une dépendance que nous rendons nécessaire, & se plaisent à voir des têtes sacrées s'humilier à leurs pieds.

Dépenses; je ne parle pas de ces dépenses que causent inévitablement les contestations judiciaires, à ceux-là même qui ont le bon droit de leur côté, & qui finissent par triompher de leur adversaire. Qui ne sait pas que rien ne coûte tant aujourd'hui que la justice qu'on demande, quoiqu'on ne l'obtienne pas toujours? Qui ne sait pas que le fruit le plus ordinaire des procès, sans en excepter les meilleures causes, est la ruine des plaideurs; de celui qui succombe, parce qu'il perd ce qu'il vouloit avoir, & de celui qui sort vainqueur, parce qu'il paye chèrement sa victoire. Mais je parle de mille dépenses accidentelles où l'on s'engage en plaidant, & qui n'ont point de bornes; voyages, présens, longs séjours dans des villes éloignées, que vous dirai-je, moi? Ne dit-on pas qu'il faut avoir sans cesse la bourse à

la main quand on ſuit un procès? Rapportez-vous-en là-deſſus à ceux qui ſe ſont inſtruits par leur propre expérience, ils vous en diront plus que moi. Ce que je ſais, parce que je le vois & que je ne puis faire autre choſe que d'en gémir, c'eſt qu'un Eccléſiaſtique ſouvent avare par inclination, mais devenu prodigue par néceſſité, diſſipe ſa propre ſubſtance, & le bien de ſon Egliſe, dans l'incertitude d'un procès qu'il peut perdre, & qu'il ſe met ainſi hors d'état de ſecourir actuellement les pauvres qui ſont ſes vrais créanciers, & même de les aſſiſter jamais à l'avenir.

Je voudrois que ceux qui ne ſont pas ici, entendiſſent ce qui s'y dit. Mais ne ſont-ils pas bien à plaindre d'abandonner leur Egliſe, & de négliger leurs devoirs les plus ſaints, pour aller au loin porter leurs conteſtations devant les tribunaux? Et ce qui les rend encore plus coupables, c'eſt qu'ils connoiſſent auſſi-bien que nous ces vérités, quoiqu'ils ne s'y conforment pas. Mais vous, MES TRÈS-CHERS FRERES, réparez leur abſence, autant qu'il dépend de vous, par votre aſſiduité; conſolez-nous par votre piété. Redoublez la ferveur de vos prières pour vous & pour eux; inſpirez-leur, & formez en vous des penſées d'une paix conſtante; remettez vos différents, ſi vous en avez, à des amis équitables, éclairés, pour les terminer ſans éclat, & n'oubliez rien pour faire régner au milieu de vous la concorde & l'union, qu'il eſt ſi beau, ſi doux, ſi conſolant de voir établies entre les Frères.

Tels ſont, MESSIEURS, les conſeils paternels que nous avons jugé utile de vous donner. Dieu veuille y répandre ſa bénédiction, & les graver dans vos cœurs! C'eſt peut-être pour la dernière fois que vous entendez notre voix en ce lieu; car le poids des années nous avertit que nous approchons du terme de notre carrière, & nous pouvons bien dire avec l'Apôtre ſaint Pierre, *ego autem jam delibor, & tempus reſolutionis meæ inſtat.*

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

TABLE
DES
PIECES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

SERMON *pour le jour de la Cène, prêché devant le Roi à Saint Germain en Laye, en* 1676, pag. 9

SERMON *prêché le jour de la Consécration de l'Eglise de St. Jacques du Haut-Pas, à Paris, en* 1685, 24

SERMON *pour le jour de la Pentecôte, prêché devant le Roi dans sa chapelle de Versailles, en* 1681, 41

SERMON *sur les afflictions, prêché devant le Roi & la Reine d'Angleterre à St. Germain en Laye*, 58

PREMIER *Sermon, prêché à l'ouverture des Etats de Languedoc, dans l'Eglise Cathédrale de Nîmes, en* 1688, 75

SECOND *Sermon, prêché à l'ouverture des Etats de Languedoc, en* 1691, 95

TROISIÈME *Sermon, prêché à l'ouverture des Etats de Languedoc, en* 1693, 114

QUATRIÈME *Sermon, prêché à l'ouverture des Etats de Languedoc, en* 1704, pag. 131

SERMON *pour une Vêture, prêché à Paris dans l'Eglise des Carmélites*, 149

SERMON *sur l'obligation de l'aumône, prêché à Paris dans l'Eglise des nouveaux Convertis du Faubourg St. Victor, en* 1681, 164

SERMON *sur le Jubilé*, 187

SERMON *sur la Transfiguration*, 206

SERMON *sur la Messe*, 223

SERMON *prêché à la clôture d'une Mission*, 240

PREMIÈRE *Exhortation pour la Bourse Cléricale de St. Nicolas du Chardonnet*, 255

SECONDE *Exhortation pour la Bourse Cléricale de St. Nicolas du Chardonnet*, 265

TROISIÈME *Exhortation pour les pauvres du Poitou, &c.* 274

QUATRIÈME *Exhortation pour*

les prisonniers, &c. p. 284
CINQUIÈME *Exhortation pour les Sœurs de la Charité*, 294
DISCOURS *prononcés dans le Synode du Diocèse de Nîmes*, 299
I. *Discours*, ibid.
II. *Discours*, 303
III. *Discours*, 309
IV. *Discours*, 314
V. *Discours*, 322
VI. *Discours*, 324
VII. *Discours*, 331
VIII. *Discours*, 335
DISCOURS *à l'assemblée Provinciale de Narbonne*, 340
EXHORTATION *faite à la cérémonie du Baptême d'un Juif*, 344
EXHORTATION *pour de nouveaux mariés*, 346
DISCOURS *prononcé à la profession d'un religieux*, 348
DISCOURS *aux Chanoines de l'église Cathédrale de Nîmes, prononcé dans l'assemblée de leur Chapitre général*, 351
I. *Discours*, ibid
II. *Discours*, 356
III. *Discours*, 360
IV. *Discours*, 363
V. *Discours*, 366
VI. *Discours*, 371
VII. *Discours*, 375
ANALYSES, 380
Du Sermon pour le jour de la Cène, ibid.
Du Sermon pour la consécration de l'église de S. Jacques du Haut-Pas, page 383
Du Sermon pour le jour de la Pentecôte, 386
Du Sermon sur les afflictions, 389
Du I. *Sermon aux Etats de Languedoc*, 392
Du II. *Sermon aux Etats de Languedoc*, 396
Du III. *Sermon aux Etats de Languedoc*, 400
Du IV. *Sermon aux Etats de Languedoc*, 403
Du Sermon pour une Vêture, 407
Du Sermon sur l'obligation de l'Aumône, 411
Du Sermon sur le Jubilé, 415
Du Sermon sur la Transfiguration, 418
Du Sermon sur la Messe, 421
Du Sermon pour la clôture d'une Mission, 424

SUPPLÉMENT.

NEUVIÉME *Discours, prononcé dans le Synode du Diocèse de Nîmes*, 427
HUITIÈME *Discours aux Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Nîmes, prononcé dans leur Chapitre Général de* 1708, 437

FIN de la Table

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
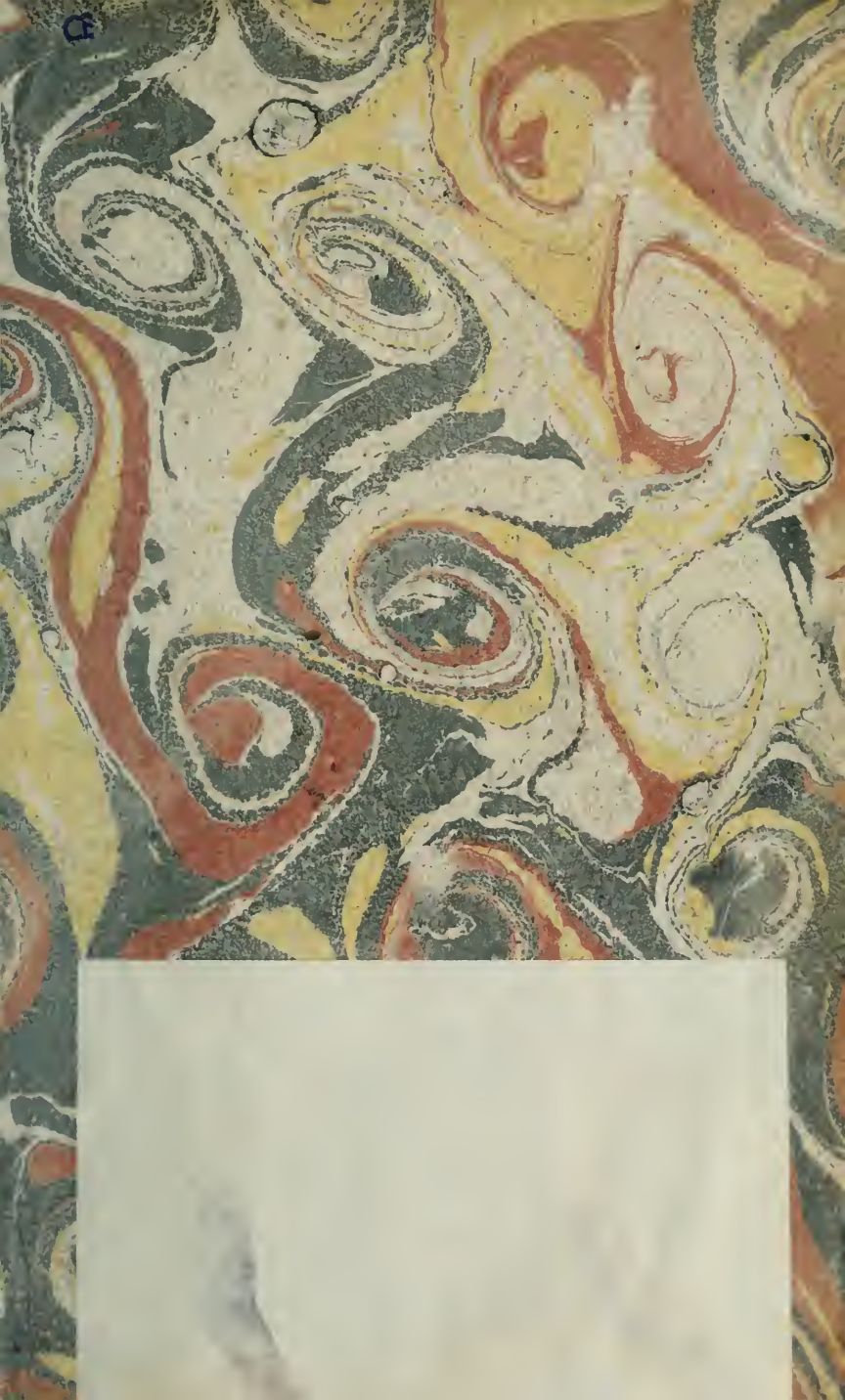
The Library
University of Ottawa
Date due